

CTION

M. DE LA CHATRE

HISTOIRE

DES

PAPES

3

BX955

L26

V.3

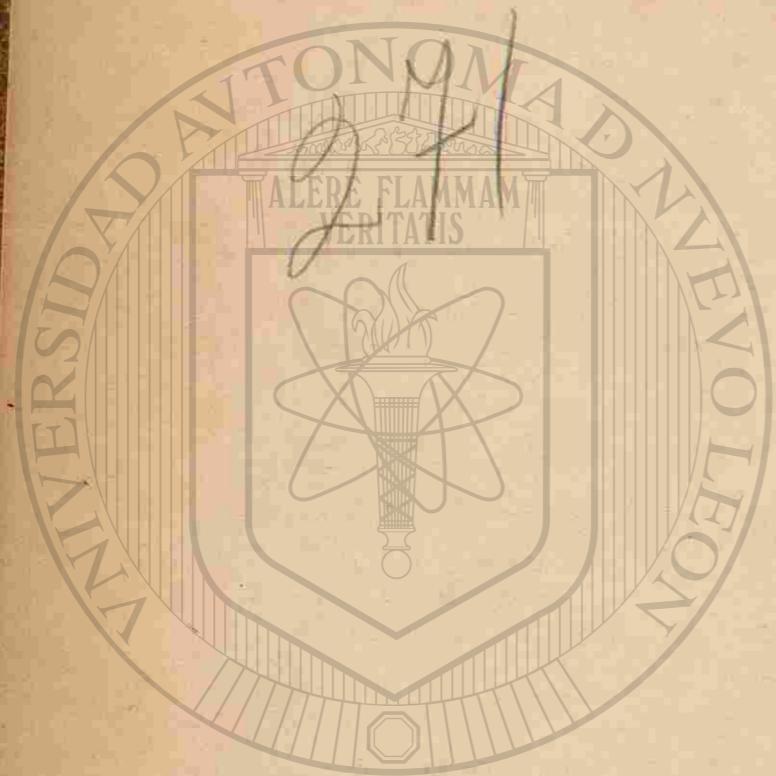
C.1

Propiedad de  
RICARDO M. CELLARD



1080042722

E#7. - C#5.



UANL

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS





HISTOIRE

DES PAPES.

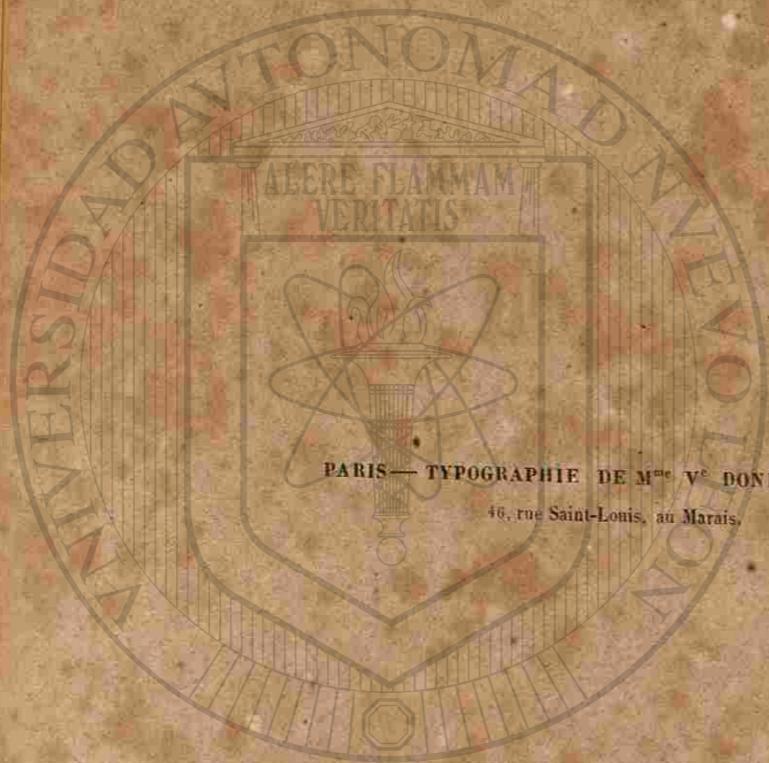
U A N L

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS



Jos. A. Gilard.



# HISTOIRE DES PAPES,

CRIMES, MEURTRES, EMPOISONNEMENTS,  
**Parricides, Adultères, Incestes,**

DEPUIS SAINT PIERRE JUSQU'A GRÉGOIRE XVI.

HISTOIRE DES SAINTS, DES MARTYRS, DES PÈRES DE L'ÉGLISE, DES ORDRES RELIGIEUX,  
DES CONCILÈS, DES CARDINAUX, DE L'INQUISITION, DES SCHISMES,  
ET DES GRANDS RÉFORMATEURS.

CRIMES DES ROIS, DES REINES, ET DES EMPEREURS.

MAGNIFIQUE ÉDITION,

SPLENDIDEMENT ILLUSTRÉE DE GRAVURES SUR ACIER,  
exécutées par nos premiers Artistes.

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS ADMINISTRACIÓN DE LIBRAIRIE,

26, RUE NOTRE-DAME-DES VICTOIRES, PRÈS LA BOULÈVE.

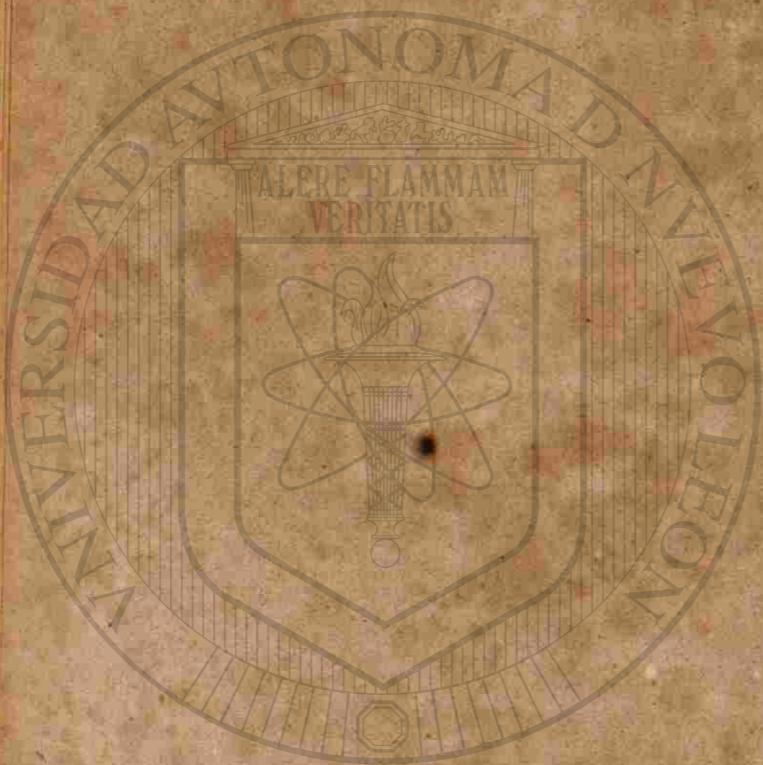
1843



FONDO BIBLIOTECA PÚBLICA  
DE LA UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

38422

BX 955  
L 26  
V. 3



FONDO BIBLIOTECA PUBLICA  
DEL ESTADO DE NUEVO LEON

135890



# HISTOIRE DES PAPES.

## GRÉGOIRE IV,

THÉOPHILE,  
empereur  
d'Orient.

105<sup>e</sup> PAPE.

LOUIS I<sup>er</sup>,  
empereur d'Occident  
et roi de France.

Election de Grégoire IV. — Translation des reliques de saint Grégoire et de saint Tiburce. — Disputes violentes entre le pape et les moines du couvent de Farse. — Les commissaires de Louis condamnent le pontife à restituer les terres usurpées par le saint-siège. — Révolte des enfants de l'empereur Louis le Débonnaire. — Grégoire trahit le prince. — Louis est déposé et enfermé dans un monastère. — Générosité du roi envers l'Eglise romaine. — Mort de Grégoire IV.

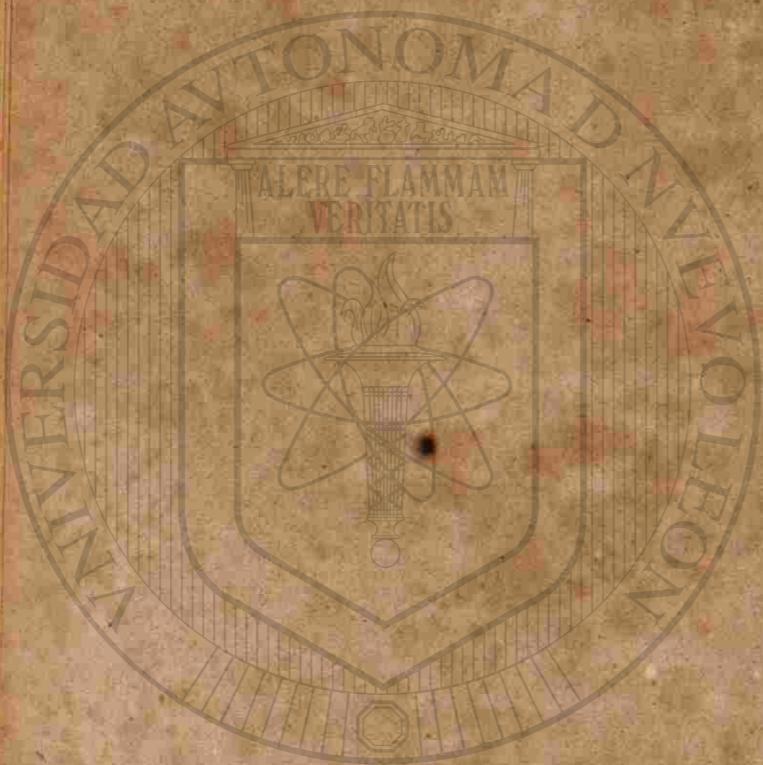
Grégoire était Romain d'origine, fils d'un patricien nommé Jean; le pontife Pascal lui avait conféré le sous-diaconat et la prêtrise.

Platine rapporte qu'après la mort de Valentin, le diacre Grégoire, élevé au trône de saint Pierre par les suffrages unanimes du clergé et du peuple, refusa d'abord cette haute

III.

1

BX 955  
L 26  
V. 3



FONDO BIBLIOTECA PUBLICA  
DEL ESTADO DE NUEVO LEON

135890



# HISTOIRE DES PAPES.

## GRÉGOIRE IV,

THÉOPHILE,  
empereur  
d'Orient.

105<sup>e</sup> PAPE.

LOUIS I<sup>er</sup>,  
empereur d'Occident  
et roi de France.

Election de Grégoire IV. — Translation des reliques de saint Grégoire et de saint Tiburce. — Disputes violentes entre le pape et les moines du couvent de Farse. — Les commissaires de Louis condamnent le pontife à restituer les terres usurpées par le saint-siège. — Révolte des enfants de l'empereur Louis le Débonnaire. — Grégoire trahit le prince. — Louis est déposé et enfermé dans un monastère. — Générosité du roi envers l'Eglise romaine. — Mort de Grégoire IV.

Grégoire était Romain d'origine, fils d'un patricien nommé Jean; le pontife Pascal lui avait conféré le sous-diaconat et la prêtrise.

Platine rapporte qu'après la mort de Valentin, le diacre Grégoire, élevé au trône de saint Pierre par les suffrages unanimes du clergé et du peuple, refusa d'abord cette haute

III.

1

dignité. Papebroch affirme au contraire que Grégoire, d'un caractère lâche et perfide, fut soupçonné d'avoir hâté la mort de son prédécesseur, et qu'il n'obtint le saint-siège que par ses brigues et par la violence. « Les Romains, dit cet historien, ne voulurent pas consentir à son ordination, dans la crainte de s'exposer au ressentiment de Louis le Débonnaire; et ils envoyèrent des ambassadeurs au monarque pour le prier de nommer des commissaires qui seraient chargés d'examiner la validité de l'élection. Lorsque les envoyés français se furent rendus dans la ville sainte, le pape Grégoire les combla de présents, acheta leur amitié, et il obtint la confirmation de son titre de pape. Il fut consacré en leur présence, la veille de l'Épiphanie, dans l'église de Saint-Pierre. Cependant, quelque temps après, l'empereur, éclairé par les rapports de ses ministres sur la conduite du pontife, lui écrivit une lettre sévère, et le menaça de le faire déposer, s'il ne réparait le scandale de son élection par une conduite exemplaire. »

Dès lors Grégoire voua au prince une haine implacable, dont nous verrons les effets dans les dernières années de son règne.

D'abord il s'occupa de faire réparer les églises de Rome qui tombaient en ruines; il éleva de nombreux monastères, qu'il dota d'immenses richesses arrachées aux peuples par le glaive des rois ou pour la fourberie des prêtres. Ensuite il fit transporter dans une des galeries de la basilique de Saint-Pierre le corps de Grégoire le Grand; il le fit placer sous l'autel d'un oratoire dédié à ce saint, et dont l'abside était de mosaïque sur fond d'or. On célébrait tous les ans dans cette

chapelle la fête de ce pontife, et pendant la cérémonie les fidèles baisaient le pallium, le reliquaire et la ceinture avec lesquels il avait été enseveli. Les corps de saint Sébastien et de saint Tiburce furent déposés dans le même oratoire.

Grégoire IV rebâtit l'église de Saint-Marc, qui avait été son titre, et la décora magnifiquement; il fit poser sur le maître-autel un tabernacle d'argent du poids de mille livres, et fit transporter dans le sanctuaire le corps de saint Hermès: avant l'inhumation du martyr, il lui coupa un doigt, qu'il envoya en présent à Éginhard, l'ancien secrétaire de Charlemagne. Néanmoins les soins qu'il prenait de reconstruire les temples en ruines ne l'empêchaient pas d'étendre sa sollicitude sur les affaires temporelles; il fit relever les murs d'Ostie, et fortifia le port, qui avait été démantelé par les Sarrasins, dans leurs excursions sur les îles ou sur les côtes voisines de l'embouchure du Tibre: cette ville fut entourée de hautes murailles, défendues par des bastions garnis de fossés profonds; il la ferma avec d'immenses portes garnies de herses, et fit placer sur les murs des espèces de catapultes pour lancer des pierres, et des machines formidables destinées à repousser les attaques des ennemis. La nouvelle cité fut nommée Grégoriopoli.

Pendant le séjour que les commissaires de l'empereur firent à Rome, Ingoalde, abbé de Farse, leur apporta une lettre de Louis, qui leur commandait d'examiner avec impartialité les plaintes portées contre les papes Adrien et Léon, qui étaient accusés par l'abbé du monastère de Sainte-Marie de s'être emparés de cinq domaines d'une grande étendue, appartenant à son couvent. Ingoalde fit valoir auprès des

ambassadeurs les démarches qu'il avait déjà faites sous les pontificats d'Étienne, de Pascal et d'Eugène, et leur représenta que n'ayant pu obtenir justice, il s'était enfin adressé à l'empereur.

Les commissaires instruisirent le pape des ordres qu'ils avaient reçus, et le sommèrent de se faire représenter devant leur tribunal : un avocat fut aussitôt envoyé de Rome pour présenter la défense du saint-siège ; celui-ci repoussa la réclamation d'Ingoalde comme attentatoire à la dignité du pape, et affirma solennellement, au nom de Grégoire, que les domaines en litige n'avaient jamais appartenu au monastère de Sainte-Marie. L'abbé se levant alors de son siège, appela sacrilèges et menteurs le pontife et son défenseur ; il montra les titres des donations qui avaient été faites à son couvent par le roi Didier, et confirmées par l'empereur Charlemagne.

Sur des preuves aussi authentiques, les commissaires furent obligés de condamner la cour de Rome à restituer les biens dont elle s'était emparée injustement ; mais l'avocat refusa de se soumettre à leur décision, et le pape approuvant cette résistance, déclara qu'il se rendrait lui-même en France pour faire casser le jugement des commissaires. Malgré la déclaration de Grégoire, le prince ordonna qu'on exécuterait sans retard le jugement prononcé contre le saint-siège ; Ingoalde fut mis en possession de ses domaines, et l'acte qui les lui conférait fut déposé dans les cartulaires de Farse pour la conservation des droits du monastère.

Déjà Grégoire avait juré une haine implacable à Louis le Débonnaire à l'occasion des menaces qu'il lui avait adressées lors de son élection : cette dernière affaire le transporta de

fièvre, et il ne garda plus de mesure dans sa conduite envers le monarque. D'abord il excita les enfants contre le père ; ensuite, lorsque Lothaire se fut déclaré en pleine révolte, le saint-père vint en France pour appuyer la cause du prince et assurer le succès de la rébellion en plaçant ces fils coupables sous la protection de l'Église.

La Chronique de Saint-Denis, en parlant de ces événements, prétend « que les démons de l'enfer animèrent tous » les fils de Louis le Débonnaire, et que Satan lui-même fit » venir l'évêque de Rome, sous un prétexte charitable, » comme s'il voulait rétablir la paix entre l'empereur et ses » enfants, mais en réalité afin d'excommunier le monarque » et les évêques qui s'opposeraient aux volontés exécrables de » ses fils dénaturés. »

Aussitôt que Grégoire eut franchi les Alpes, les prélats restés fidèles à l'infortuné Louis écrivirent au pape pour l'obliger à sortir de France ; ils lui rappelèrent les serments qu'il avait faits au monarque, lui reprochèrent la trahison dont il se rendait coupable envers son prince en venant troubler son royaume, et en s'immisçant dans les affaires de l'état, qui n'étaient point de sa compétence, et lui déclarèrent que s'il entreprenait de les frapper d'interdit, ils retourneraient contre lui-même les excommunications et les anathèmes, et le déposeraient solennellement des fonctions sacrées.

Le pontife, effrayé de cette opposition formidable, résolut de quitter la France ; et déjà il se préparait à retourner à Rome, lorsque deux moines, les créatures de Lothaire, pour le rassurer, lui mirent sous les yeux les passages des Pères et les canons des conciles italiens qui le déclaraient juge su-

prême de tous les chrétiens. Alors l'orgueil triompha de la crainte, et son audace n'eut plus de bornes. Grégoire osa écrire aux évêques du parti de l'empereur une lettre dans laquelle il élève le pouvoir du saint-siège au-dessus des trônes, et soutient que ceux qui ont reçu le baptême, quel que soit leur rang, lui doivent une entière obéissance. « Si j'ai juré » fidélité au roi, dit-il, je ne peux mieux remplir mon serment qu'en ramenant la paix dans l'état; et vous ne devez point m'accuser de parjure, vous qui êtes coupables de ce crime envers moi. »

De son côté, Lothaire répandait des proclamations contre son père, mais en termes moins véhéments que ceux du souverain pontife; il voulait seulement, assurait-il, punir les mauvais conseillers dont son père était entouré et empêcher que la tranquillité du royaume ne fût compromise par leurs avis insensés.

Sous prétexte de désigner à l'empereur les hommes qu'il devait exiler de la cour, Grégoire se rendit dans le camp de Louis le Débonnaire pour rétablir la concorde, selon les maximes de l'Évangile, entre le père et les enfants. Il demeura plusieurs jours auprès de l'empereur, et tout en lui faisant des protestations d'un dévouement inaltérable, il s'assura de la défection des troupes par des présents, par des promesses ou par des menaces; et la nuit même de son départ, tous les soldats passèrent dans le camp de Lothaire.

Le lendemain, Louis, ayant été instruit de cette odieuse trahison, comprit qu'il ne pouvait plus résister aux projets criminels de ses fils; il congédia les serviteurs fidèles qui étaient restés près de sa personne, se rendit au camp des

princes, et se livra lui-même entre leurs mains. La plaine où ces événements se passèrent est située entre Bâle et Strasbourg; depuis elle fut nommée « le Champ du Mensonge, » en souvenir de l'infamie du pontife.

Louis fut reçu par ses enfants avec de grandes démonstrations de respect; bientôt après ils le séparèrent de Judith son épouse, dont ils confièrent la garde à Louis, roi de Bavière; ensuite, à l'instigation de Grégoire IV, ils le déclarèrent prisonnier et déchu de la dignité impériale. On le dépouilla de ses ornements royaux; on le revêtit des habits destinés aux pénitents publics, et il fut contraint, en présence d'une multitude innombrable, de confesser à haute voix des crimes qu'il n'avait point commis. Lothaire le fit enfermer dans le monastère de Saint-Médard à Soissons, s'empara de l'autorité souveraine, et se fit prêter serment par le clergé, par les seigneurs et par l'armée, comme empereur d'Occident et comme roi de France.

Après avoir dirigé et consacré cette infâme usurpation, le pape retourna triomphant en Italie. Néanmoins, l'autorité des enfants de Louis le Débonnaire ne fut pas de longue durée; les peuples, indignés de la conduite de Lothaire, se révoltèrent contre lui et rétablirent l'empereur sur le trône. A son tour Louis résolut de se venger du pontife, et il envoya aussitôt à Rome saint Anscaire, métropolitain de Hambourg, accompagné des prélats de Soissons et de Strasbourg et du comte Gérold, afin d'interroger le saint-père sur la part qu'il avait prise dans la conjuration des princes français.

Grégoire protesta par serment de la pureté de ses intentions, renouvela les assurances de son dévouement à la per-

sonne du roi, s'engagea à le servir contre ses fils, et combla de présents les envoyés de France. Le faible Louis consentit à oublier le passé; il pardonna à ses enfants, et poussa l'indulgence jusqu'à interposer son autorité pour protéger le saint-siège contre Lothaire son fils, qui, furieux de la nouvelle trahison du pape, avait ordonné à ses officiers de traiter avec une grande dureté les prêtres de l'Église romaine et le saint-père lui-même.

Louis le Débonnaire écrivait ainsi à son fils : « Souvenez-vous, prince, qu'en vous donnant le royaume d'Italie, je vous ai recommandé d'avoir le plus grand respect pour la sainte Église romaine, et que vous avez juré de la défendre contre ses ennemis, et de ne point la laisser exposée aux outrages des étrangers. Faites donc cesser les violences de vos soldats contre le clergé de Rome. Je vous commande de faire préparer des vivres et des logements pour ma suite et pour moi, car je veux me rendre en pèlerinage aux tombeaux des apôtres; et j'espère, à mon arrivée dans la ville sainte, que toutes les plaintes auront cessé contre vos troupes. »

La noble et généreuse conduite de Louis le Débonnaire dans cette circonstance suffirait pour flétrir à jamais la mémoire de l'exécrable pontife, qui s'était servi du voile de la religion pour armer les enfants contre leur père!

Ce prêtre, lâche, fourbe, perfide, sacrilège, sans principes et sans foi, occupa la chaire de saint Pierre pendant seize ans; enfin il mourut au commencement de l'année 844.

## SERGIUS II,

106<sup>e</sup> PAPE.

MICHEL III,  
empereur d'Orient.

CHARLES LE CHAUVÉ,  
roi de France.

Histoire de Sergius, surnommé Groin de cochon. — Troubles causés par l'élection de Sergius. — Voyage du roi Louis à Rome. — Audace du pontife. — L'élection du pape est confirmée. — Sergius et son frère vendent publiquement les charges de l'Église. — Le peuple romain prête serment de fidélité à l'empereur. — Louis est couronné roi des Lombards. — Enlèvement de la belle Ermengarde, fille de Lothaire. — Division entre l'empereur et ses frères. — Concile de Paris. — Noménoé s'empare de la souveraineté de Bretagne. — Incursions des Sarrasins en Italie. — Le miracle du Mont-Cassin. — Mort de Sergius.

Sergius était Romain de naissance; il avait perdu son père dans un âge très-tendre, et sa mère avait pris un soin extrême de son éducation; malheureusement elle lui fut enlevée à la suite d'une épidémie, et le jeune Sergius demeura orphelin.

Le pape Léon III l'admit dans l'école des chantres, où il se distingua par des progrès rapides et par une grande aptitude au travail. Son protecteur l'ayant pris en affection, le fit acolyte; Étienne IV le nomma ensuite sous-diacre; et Pascal I<sup>er</sup> l'ordonna prêtre du titre de Saint-Sylvestre; enfin Grégoire IV le fit archiprêtre.

sonne du roi, s'engagea à le servir contre ses fils, et combla de présents les envoyés de France. Le faible Louis consentit à oublier le passé; il pardonna à ses enfants, et poussa l'indulgence jusqu'à interposer son autorité pour protéger le saint-siège contre Lothaire son fils, qui, furieux de la nouvelle trahison du pape, avait ordonné à ses officiers de traiter avec une grande dureté les prêtres de l'Église romaine et le saint-père lui-même.

Louis le Débonnaire écrivait ainsi à son fils : « Souvenez-vous, prince, qu'en vous donnant le royaume d'Italie, je vous ai recommandé d'avoir le plus grand respect pour la sainte Église romaine, et que vous avez juré de la défendre contre ses ennemis, et de ne point la laisser exposée aux outrages des étrangers. Faites donc cesser les violences de vos soldats contre le clergé de Rome. Je vous commande de faire préparer des vivres et des logements pour ma suite et pour moi, car je veux me rendre en pèlerinage aux tombeaux des apôtres; et j'espère, à mon arrivée dans la ville sainte, que toutes les plaintes auront cessé contre vos troupes. »

La noble et généreuse conduite de Louis le Débonnaire dans cette circonstance suffirait pour flétrir à jamais la mémoire de l'exécrable pontife, qui s'était servi du voile de la religion pour armer les enfants contre leur père!

Ce prêtre, lâche, fourbe, perfide, sacrilège, sans principes et sans foi, occupa la chaire de saint Pierre pendant seize ans; enfin il mourut au commencement de l'année 844.

## SERGIUS II,

106<sup>e</sup> PAPE.

MICHEL III,  
empereur d'Orient.

CHARLES LE CHAUVÉ,  
roi de France.

Histoire de Sergius, surnommé Groin de cochon. — Troubles causés par l'élection de Sergius. — Voyage du roi Louis à Rome. — Audace du pontife. — L'élection du pape est confirmée. — Sergius et son frère vendent publiquement les charges de l'Église. — Le peuple romain prête serment de fidélité à l'empereur. — Louis est couronné roi des Lombards. — Enlèvement de la belle Ermengarde, fille de Lothaire. — Division entre l'empereur et ses frères. — Concile de Paris. — Noménoé s'empare de la souveraineté de Bretagne. — Incursions des Sarrasins en Italie. — Le miracle du Mont-Cassin. — Mort de Sergius.

Sergius était Romain de naissance; il avait perdu son père dans un âge très-tendre, et sa mère avait pris un soin extrême de son éducation; malheureusement elle lui fut enlevée à la suite d'une épidémie, et le jeune Sergius demeura orphelin.

Le pape Léon III l'admit dans l'école des chantres, où il se distingua par des progrès rapides et par une grande aptitude au travail. Son protecteur l'ayant pris en affection, le fit acolyte; Étienne IV le nomma ensuite sous-diacre; et Pascal I<sup>er</sup> l'ordonna prêtre du titre de Saint-Sylvestre; enfin Grégoire IV le fit archiprêtre.

A la mort de ce pontife, les seigneurs et le peuple s'assemblèrent pour lui donner un successeur. Mais le nombre des ambitieux était si considérable, que les partis flottaient dans l'indécision et ne se prononçaient pour aucun des compétiteurs. Le frère de Sergius, profitant habilement de la disposition des esprits, fit répandre le nom de l'archiprêtre dans le peuple; et ses partisans proclamèrent que Sergius était seul digne de la tiare : les suffrages ainsi enlevés à l'entraînement et à la surprise, se portèrent aussitôt sur l'heureux archiprêtre.

Un diacre nommé Jean brigait également la chaire de saint Pierre : furieux d'avoir échoué dans ses projets, il se mit à la tête des soldats et enfonça les portes du palais de Latran afin de procéder à une nouvelle élection. Les prélats et le peuple se précipitèrent à la suite des factieux dans la demeure patriarcale : on arracha le diacre de l'église où il s'était réfugié; on chassa ses partisans; enfin, lorsque le tumulte fut apaisé, les citoyens de Rome se rendirent à la basilique de Saint-Martin, qui était le titre de Sergius; il fut conduit avec de grands honneurs au palais de Latran; une foule immense de prêtres et de moines le suivit en chantant des hymnes sacrées; et le même jour il fut consacré solennellement et intronisé en présence du peuple.

Anastase rapporte que pendant la nuit qui suivit cette imposante cérémonie, « il tomba une si grande quantité de » neige, que la ville sainte semblait le lendemain s'être re- » vêtue d'une robe sans tache, en signe de réjouissance et de » présage favorable pour le nouveau règne. »

Avant son élection, le pape se nommait *Os porci*, Groin de

cochon; après la consécration, il changea ce nom ridicule et prit celui de Sergius. On attribue à cette circonstance l'origine de l'usage qui s'est conservé depuis pour les papes, de choisir un nouveau nom en montant sur le saint-siège.

Le diacre Jean, en punition de sa révolte, avait été renfermé dans une étroite prison : les magistrats chargés de son jugement voulaient le condamner à l'exil; les ecclésiastiques, toujours plus féroces que les autres hommes, trouvaient le châtiment trop doux, et demandaient qu'on lui arrachât les yeux et la langue. Sergius s'opposa à toutes ces mesures cruelles, fit rendre la liberté au prisonnier, et le rétablit dans son diaconat.

Au milieu de ces désordres, le nouveau pontife, pressé de recevoir la consécration, n'avait pu attendre le consentement de Lothaire pour se faire ordonner : l'empereur, irrité de cet acte de désobéissance, résolut d'envoyer à Rome son fils aîné Louis, accompagné de son oncle Drogon, évêque de Metz, afin de témoigner son mécontentement au saint-siège, et pour défendre qu'à l'avenir on osât consacrer les papes sans son autorisation.

Avant son départ, le jeune Louis fut déclaré roi d'Italie, et Lothaire lui donna une suite magnifique pour l'accompagner dans son royaume. Aussitôt que Sergius eut reçu la nouvelle de l'arrivée du prince, il envoya à sa rencontre les magistrats de Rome, les élèves des écoles, les compagnies de la milice avec leurs chefs; tous entonnant des cantiques en l'honneur du jeune souverain, et portant les croix et les bannières en tête du cortège, comme on le pratiquait à la réception des empereurs. Louis traversa la ville sainte au mi

lieu d'un cortège immense et s'avança vers le parvis de Saint-Pierre, où se tenait le pontife Sergius, entouré de son clergé, revêtu d'ornements étincelants d'or et de pierreries.

Lorsque le roi eut monté les degrés du temple, les deux souverains s'embrassèrent, et ils entrèrent tous deux dans la cour d'honneur, en se tenant par la main. A un signal du saint-père, les portes intérieures, qui étaient d'argent massif, se fermèrent comme d'elles-mêmes; alors Sergius se tournant vers le prince, lui dit : « Seigneur, si vous venez ici avec la » volonté sincère de contribuer de tous vos efforts au salut » de l'état et de l'Église, je vous ferai ouvrir les portes sa- » crées; sinon, vous n'entrerez pas dans le temple de l'a- » pâtre. »

Le prince ayant affirmé que ses intentions n'étaient point hostiles au saint-siège, les portes s'ouvrirent aussitôt devant eux, et ils entrèrent dans l'enceinte de la basilique, au milieu des bénédictions du peuple, qui faisait retentir les voûtes de ses cris d'allégresse; et les prêtres entonnèrent le cantique : « Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur! » Ensuite tous deux se prosternèrent devant la Confession de saint Pierre : lorsque les prières furent achevées, Sergius accompagna Louis jusqu'au porche du temple, où ils se séparèrent.

Cependant, malgré les assurances pacifiques données par le jeune monarque, les soldats de son escorte, campés autour de la ville, avaient ordre de ravager la campagne, afin de punir les Romains d'avoir ordonné un pape sans attendre l'arrivée des commissaires de l'empereur. Les prélats et les seigneurs français s'assemblèrent même pour examiner si l'élection de Sergius était régulière et si on devait chasser du

trône pontifical l'audacieux archiprêtre. Cette assemblée, composée de vingt-trois évêques, d'un grand nombre d'abbés et de seigneurs, était tellement indignée des brigues et des machinations du saint-père, qu'Angilbert, métropolitain de Milan, accusa hautement Sergius d'avoir excité par son ambition tous les désordres qui désolaient la ville sainte, et déclara qu'il se séparait de sa communion.

Viguiier affirme également que sous le règne de Sergius les prêtres avaient toute licence; il ajoute : « Le pape avait » un frère appelé Benoît, homme d'un caractère brutal, qui » s'empara de l'administration ecclésiastique et politique de » la ville de Rome. Par son avarice, il mit le désordre au de- » dans comme au dehors, et accabla le peuple d'exactions. » Il vendait publiquement les évêchés, et celui qui en donnait » le plus haut prix obtenait la préférence. Enfin il rendit » l'usage de la simonie si naturel au clergé italien, qu'il n'exis- » tait pas dans cette province corrompue un seul évêque ou » un prêtre, animé de louables intentions, qui n'adressât des » plaintes à l'empereur pour empêcher cet abominable trafic.

» Alors la divine Providence, lassée de ces abominations, » envoya le fléau des païens, afin de se venger des crimes de » la cour de Rome. Les Sarrasins, poussés par la main de » Dieu, vinrent jusque sur les terres de l'Église, firent périr » un grand nombre d'hommes et saccagèrent les villes et les » châteaux. »

Telle était la position affreuse de Rome six mois après l'intronisation de Sergius. Néanmoins le jeune prince, séduit par les présents et par les adulations du pontife, confirma cette élection malgré l'avis de ses conseillers, et il exigea seule-

ment que les citoyens de Rome renouvelassent leur serment de fidélité envers lui-même et envers son père. La cérémonie eut lieu dans la basilique de Saint-Pierre : les seigneurs italiens et français, le clergé, le peuple et le pontife jurèrent, devant le corps de l'apôtre, une entière soumission à l'empereur Lothaire et à son fils; après quoi Louis reçut la couronne et l'épée des mains de Sergius, qui le proclama roi des Lombards.

Drogon, évêque de Metz, qui avait favorisé le saint-siège dans cette affaire difficile, reçut en récompense de ses bons offices des sommes énormes et le titre de vicaire apostolique, avec pleine autorité sur les métropolitains des églises situées au delà des Alpes, et le droit d'assembler des conciles généraux.

La discorde qui régnait parmi les enfants de Louis le Débonnaire ne s'était point éteinte depuis sa mort; et les haines éclatèrent enfin à l'occasion de l'enlèvement de la belle Ermengarde, fille de Lothaire, ravie par un seigneur nommé Gisalbert, vassal du roi Charles le Chauve. Lothaire accusa ses frères Charles et Louis le Germanique d'avoir autorisé le rapt de sa fille, et les menaça d'une guerre terrible. Louis se justifia de cette accusation par serment; Charles, au contraire, ayant répondu à son frère qu'il ne redoutait point les menaces, toute la colère de l'empereur se tourna contre lui.

Pour assurer sa vengeance, Lothaire entreprit d'abord de rétablir sur le siège de Reims le prélat Ebbon, qui autrefois avait été chassé de son diocèse à cause de ses crimes, et avait été remplacé par le célèbre Hincmar; il fit promettre à Ebbon d'employer l'influence de la religion pour détacher les peu-

ples de leur obéissance envers le roi de Neustrie; ensuite il s'occupa de faire prononcer par le pape la réhabilitation de l'indigne archevêque.

Sergius, docile aux ordres de l'empereur, écrivit au roi Charles qu'il avait cité les évêques Gondebaud, métropolitain de Rouen, et Hincmar, pour qu'ils eussent à comparaître dans la ville de Trèves, où devaient se rendre les légats du saint-siège, afin d'examiner dans un concile la cause du prélat déposé. Le prince s'opposa au départ de ses évêques, objectant qu'ils n'étaient pas en sûreté dans une contrée ennemie, et il indiqua la ville de Paris pour le lieu de réunion. Les légats ayant consenti à ce changement, le synode se rassembla pour juger les deux prélats : Ebbon ne comparut pas devant les évêques et n'envoya pas même des lettres pour motiver son absence. Alors les Pères déclarèrent qu'ils lui interdisaient, jusqu'au moment où il se présenterait devant eux, toute prétention sur le diocèse de Reims, avec défense de tenter aucune entreprise contre son successeur.

Ebbon, intimidé par la sentence du synode, se détacha entièrement de la cause de Lothaire; malgré les sollicitations du souverain, il refusa d'en rappeler au saint-siège, et vécut encore cinq années dans la retraite et l'obscurité.

L'empereur ayant échoué dans ses projets contre l'archevêque de Reims, forma de nouvelles intrigues et encouragea la révolte de Noménoé, duc des Bretons. Ce seigneur ambitieux avait levé une armée contre Charles le Chauve et voulait se faire déclarer roi de Bretagne, malgré les évêques de la province, qui étaient dévoués au roi de Neustrie et refusaient de le sacrer. Dans ce siècle de superstitions et d'ignorance, les

nations regardaient les prêtres comme les seuls dispensateurs des couronnes, et les princes n'étaient reconnus légitimes souverains qu'après avoir reçu le diadème de la main des évêques. Lothaire, connaissant l'avarice du saint-père, engagea le duc à faire partir pour Rome une brillante ambassade chargée d'offrir de magnifiques présents à Sergius, en échange du rétablissement de la royauté de Bretagne. En effet la démarche de Noménoé obtint une pleine réussite, le pontife déclara ses prétentions justes et légitimes, et ordonna aux évêques bretons de le consacrer roi, sous peine de déposition et d'anathème. Le duc rassembla alors les prélats de sa province, et par ses menaces il les força d'exécuter les ordres du pontife.

Ainsi la France était devenue une arène sanglante, où les descendants de Charlemagne se disputaient le premier rang et rivalisaient de crimes et d'attentats.

L'Italie, plus malheureuse encore sous la tyrannie des papes, se trouvait livrée sans défense à l'avarice des papes et à la cruauté des Sarrasins.

Les Maures après avoir remonté le Tibre vinrent assiéger Rome et se répandirent dans les campagnes; les églises de Saint-Pierre et de Saint-Paul furent pillées, et le magnifique autel d'argent qui ornait le sépulcre de l'apôtre Pierre devint la proie de ces barbares; ils s'emparèrent de la petite ville de Fondi, et après en avoir passé les habitants au fil de l'épée, ils la brûlèrent et emmenèrent les femmes en captivité. Lothaire ayant envoyé des troupes contre eux, ils établirent leur camp près de Gaëte, attendirent bravement les Français, et les mirent en déroute.

Cette victoire augmenta l'audace des Sarrasins; ils pénétrèrent plus avant en Italie, et se dirigèrent vers le couvent du Mont-Cassin, célèbre par les immenses richesses qu'il renfermait. Arrivés le soir en vue du monastère, les Maures posèrent leurs tentes sur les rives d'un ruisseau qu'on pouvait facilement passer à gué et qui les séparait du Mont-Cassin, remettant au lendemain le pillage de cette riche abbaye, afin que rien ne leur échappât.

Les moines, qui se trouvaient sans défense à la merci des Arabes, n'attendaient plus que la mort: dans leur désespoir, ils se rendirent nu-pieds, des cendres sur la tête, à l'église de Saint-Benoît, pour passer la nuit en prières et invoquer la protection de leur bienheureux fondateur. Alors, par un miracle éclatant, au moment où ils entonnaient le chant des hymnes sacrées, le ciel se couvrit de nuages, et il tomba une pluie si abondante, que le ruisseau devint un torrent, et que le lendemain il fut impossible aux ennemis de le franchir! Du moins c'est ainsi que la légende raconte la délivrance miraculeuse du monastère.

Furieux de voir cette riche proie leur échapper, les Sarrasins assouvirent leur rage contre les malheureux habitants des campagnes; ils brûlèrent les métairies, enlevèrent les bestiaux, violèrent les femmes, firent périr dans les supplices tous les moines qu'ils rencontrèrent; enfin ils ravagèrent l'Italie entière jusqu'à la fin du règne de Sergius.

Le pontife mourut subitement le 27 janvier 847, après avoir occupé le saint-siège pendant trois ans: il fut enterré à Saint-Pierre.

Dans les Gaules, un moine mendiant, nommé Gothescalp,

cherchait à soulever une hérésie et enseignait la doctrine de la prédestination, c'est-à-dire que, suivant son opinion, les hommes ne pouvaient se corriger de leurs erreurs ni de leurs habitudes de péché à cause d'une puissance occulte qui les entraînait malgré eux à leur perte, et parce que Dieu les prédestinait au mal comme au bien de toute éternité. Le célèbre Raban-Maur, archevêque de Mayence, combattit vigoureusement ces doctrines pernicieuses, et fit condamner l'hérésiarque dans plusieurs conciles, sans égard pour les liens d'affection qui l'attachaient au moine Gothescalc. Tous deux avaient en effet passé un grand nombre d'années dans le monastère de Fulde, dont Raban était devenu directeur.

C'est de cette pieuse retraite que les plus illustres docteurs du neuvième siècle sortirent pour répandre les lumières dans toute la Gaule, entre autres Valafrid Strabon et Loup de Ferrières. Pendant vingt années Raban resta à la tête de cette célèbre communauté, qui ne comptait pas moins de deux cent soixante-dix moines, et se fit chérir de tous par sa douceur, sa piété, son esprit de concorde et de conciliation. Néanmoins l'amour des sciences et de la retraite lui fit prendre subitement la résolution de renoncer à sa dignité d'abbé, et il se retira au mont Saint-Pierre, dans une petite habitation isolée, où il composa une grande quantité d'ouvrages fort remarquables sur la philosophie et sur différentes branches des connaissances sacrées et profanes. A l'âge de soixante-dix ans, il fut nommé archevêque de Mayence; forcé malgré lui d'accepter le fardeau de l'épiscopat, il le porta glorieusement jusqu'à sa mort, dont il serait difficile d'assigner l'époque certaine.

## LÉON IV,

107<sup>e</sup> PAPE.MICHEL III,  
empereur d'Orient.CHARLES LE CHAUVÉ,  
roi de France.

Intronisation de Léon. — Orgueil du pontife. — Le miracle du basilic. — Fourberie des prêtres. — Léon fait élever des murailles autour de Rome. — Défaite des Sarrasins par les alliés du pape. — La cité Léonine. — Cérémonies usitées pour la dédicace des nouvelles villes. — Fondation de Léopolis. — Jugement du préfet Gracien, accusé de vouloir s'affranchir de la domination française. — Mort de Léon. — Opinions des historiens sur son caractère.

Léon était fils d'un seigneur italien nommé Rodoalde : ses parents l'avaient placé dans le monastère de Saint-Martin, situé près de l'église de Saint-Pierre, afin qu'il acquît dans cette retraite pieuse la connaissance des Écritures sacrées. Le jeune religieux fut recommandé à Grégoire IV, qui le fit venir au palais de Latran, et l'ordonna sous-diacre en l'attachant à sa personne. Sergius II le prit également en affection, il le consacra prêtre du titre des Quatre Couronnés, et le combla de richesses et d'honneurs.

A la mort de son protecteur, Léon brigua la papauté, suivant quelques auteurs; selon d'autres, il fut élevé sur le saint-siège par les suffrages unanimes et contre sa volonté. Tous conviennent cependant qu'après son élection il se rendit au palais patriarcal, suivi d'un cortège magnifique, et qu'il pré-

cherchait à soulever une hérésie et enseignait la doctrine de la prédestination, c'est-à-dire que, suivant son opinion, les hommes ne pouvaient se corriger de leurs erreurs ni de leurs habitudes de péché à cause d'une puissance occulte qui les entraînait malgré eux à leur perte, et parce que Dieu les prédestinait au mal comme au bien de toute éternité. Le célèbre Raban-Maur, archevêque de Mayence, combattit vigoureusement ces doctrines pernicieuses, et fit condamner l'hérésiarque dans plusieurs conciles, sans égard pour les liens d'affection qui l'attachaient au moine Gothescalc. Tous deux avaient en effet passé un grand nombre d'années dans le monastère de Fulde, dont Raban était devenu directeur.

C'est de cette pieuse retraite que les plus illustres docteurs du neuvième siècle sortirent pour répandre les lumières dans toute la Gaule, entre autres Valafriid Strabon et Loup de Ferrières. Pendant vingt années Raban resta à la tête de cette célèbre communauté, qui ne comptait pas moins de deux cent soixante-dix moines, et se fit chérir de tous par sa douceur, sa piété, son esprit de concorde et de conciliation. Néanmoins l'amour des sciences et de la retraite lui fit prendre subitement la résolution de renoncer à sa dignité d'abbé, et il se retira au mont Saint-Pierre, dans une petite habitation isolée, où il composa une grande quantité d'ouvrages fort remarquables sur la philosophie et sur différentes branches des connaissances sacrées et profanes. A l'âge de soixante-dix ans, il fut nommé archevêque de Mayence; forcé malgré lui d'accepter le fardeau de l'épiscopat, il le porta glorieusement jusqu'à sa mort, dont il serait difficile d'assigner l'époque certaine.

## LÉON IV,

107<sup>e</sup> PAPE.MICHEL III,  
empereur d'Orient.CHARLES LE CHAUVÉ,  
roi de France.

Intronisation de Léon. — Orgueil du pontife. — Le miracle du basilic. — Fourberie des prêtres. — Léon fait élever des murailles autour de Rome. — Défaite des Sarrasins par les alliés du pape. — La cité Léonine. — Cérémonies usitées pour la dédicace des nouvelles villes. — Fondation de Léopolis. — Jugement du préfet Gracien, accusé de vouloir s'affranchir de la domination française. — Mort de Léon. — Opinions des historiens sur son caractère.

Léon était fils d'un seigneur italien nommé Rodoalde : ses parents l'avaient placé dans le monastère de Saint-Martin, situé près de l'église de Saint-Pierre, afin qu'il acquît dans cette retraite pieuse la connaissance des Écritures sacrées. Le jeune religieux fut recommandé à Grégoire IV, qui le fit venir au palais de Latran, et l'ordonna sous-diacre en l'attachant à sa personne. Sergius II le prit également en affection, il le consacra prêtre du titre des Quatre Couronnés, et le combla de richesses et d'honneurs.

A la mort de son protecteur, Léon brigua la papauté, suivant quelques auteurs; selon d'autres, il fut élevé sur le saint-siège par les suffrages unanimes et contre sa volonté. Tous conviennent cependant qu'après son élection il se rendit au palais patriarcal, suivi d'un cortège magnifique, et qu'il pré-

senta ses pieds à baiser au clergé, aux seigneurs et aux citoyens notables. Les Romains n'osèrent pas ordonner le nouveau pontife sans l'autorisation de Lothaire, et le saint-siège resta pour ainsi dire vacant pendant deux mois.

Mais l'approche des barbares, qui menaçaient d'assiéger Rome une seconde fois, déterminâ le conseil de la ville à ne point attendre plus longtemps les commissaires de l'empereur, et le pape fut consacré par trois évêques. Le premier acte du saint-père après son intronisation fut de réparer l'église de Saint-Pierre, qui avait été dévastée par les Arabes; il l'orna de croix d'or, de calices, de chandeliers d'argent, de rideaux et de tapisseries en étoffes précieuses; il fit placer au frontispice de la Confession ou du prétendu sépulcre de saint Pierre, des tables d'or enrichies de pierreries, et ornées de peintures en émail représentant son portrait et celui de Lothaire: le sépulcre était entouré de larges bordures d'argent richement travaillées, et tous ces ornements étaient recouverts d'un immense tabernacle d'argent du poids de seize cents livres.

Ces embellissements, et les revenus qu'il affecta aux prêtres de cette basilique, s'élevèrent à plus de trois mille huit cent seize livres pesant d'argent, et à plus de deux cent seize livres d'or. Pour faire apprécier le scandale des prodigalités du pontife envers son clergé, et l'insatiable avarice des prêtres de Rome, il suffira de rapporter deux faits de cette époque malheureuse. « Au concile de Toulouse, tenu en 846, la contribution que chaque curé était tenu de fournir à son évêque se composait d'un minot de froment, d'un minot d'orge, d'une mesure de vin et d'un agneau: le tout évalué deux sous. » Le

second exemple de la misère publique est puisé dans la vie de Charles le Chauve: « Le prince fit un édit en 864 pour ordonner une nouvelle fabrication de monnaies; et comme par ce décret l'ancienne monnaie était décriée et n'avait plus cours, il ordonna qu'il serait tiré de ses coffres cinquante livres d'argent pour être répandues dans le commerce. » Ainsi on peut juger dans quel abrutissement et dans quelle misère les rois et les prêtres avaient plongé les nations, puisque le calice ou la patène d'une église de Rome valait plus à elle seule que tout le numéraire des commerçants d'un grand royaume!

On comprend difficilement que des hommes soient descendus à un tel degré d'abjection, et qu'ils se soient ainsi laissés dépouiller par l'avarice des souverains; on serait tenté même de révoquer en doute ces faits extraordinaires, si les historiens contemporains ne les rapportaient avec une naïveté qui garantit la vérité des récits.

Les chroniqueurs de l'époque attribuent au saint-père la mort d'un dragon terrible, l'effroi de la ville sainte. Voici la légende: « Un basilic d'une longueur de plus de trente pieds sur une grosseur de deux pieds et demi, s'était retiré dans une caverne près de l'église de Sainte-Lucie, où personne n'osait approcher, car le souffle du monstre donnait la mort. Néanmoins le pontife se rendit processionnellement à la tête de son clergé dans la caverne où se cachait le basilic, et dès que l'animal entendit la voix du saint-père il mourut en jetant une grande quantité de flammes par la bouche!... »

Ce miracle n'empêcha pas les Arabes de continuer leurs ravages sur les côtes de l'Italie, de saccager les villes et de

dévaster les campagnes : Léon, redoutant qu'ils ne vinsent jusqu'à Rome, et désirant mettre la basilique de Saint-Pierre à l'abri d'un coup de main, la fit entourer de murailles et de bastions, et résolut même d'exécuter le projet formé par un de ses prédécesseurs, de bâtir une ville près de cette église. Il s'adressa d'abord à l'empereur Lothaire, qui approuva les plans de la nouvelle cité et envoya des sommes considérables pour accélérer les constructions; ensuite il assembla les notables de Rome et les consulta sur les mesures à prendre pour l'exécution des travaux. D'après leur avis et dans un intérêt général, on fit venir les serfs des villes et des domaines qui appartenaient aux seigneurs et aux monastères.

Quatre années entières furent employées aux travaux de fondation; le pontife visitait chaque jour les ouvriers, sans être arrêté par le froid, par le vent ni par la pluie: en même temps il releva les anciens murs de Rome, qui tombaient en ruines, et fit construire quinze tours, dont deux étaient placées sur les rives du Tibre et fermaient le fleuve par de grosses chaînes. Les travaux n'étaient pas encore terminés lorsqu'on apprit le débarquement des Sarrasins dans l'île de Sardaigne.

A cette nouvelle, Léon craignant d'être bientôt assiégé par ces barbares, fit demander des secours aux habitants de Naples, d'Amalfi et de Gaëte. Sa demande fut écoutée, et Césaire, fils de Sergius, maître de la milice napolitaine, fut chargé de conduire des troupes au pontife pour s'opposer au débarquement des Arabes. Le saint-père vint à Ostie afin de recevoir ses alliés; il accueillit les chefs napolitains avec de grandes démonstrations d'amitié, et fit baiser ses pieds aux

soldats; ensuite il célébra une messe solennelle et donna la communion à toute l'armée. A peine la cérémonie était-elle achevée que les voiles des Sarrasins se montrèrent dans la haute mer: les troupes, enthousiasmées par cette circonstance, qu'ils regardaient comme un heureux présage, poussèrent des cris de joie à la vue des vaisseaux ennemis; mais le saint-père, moins confiant dans les prodiges célestes, s'esquiva pendant la nuit et rentra honteusement à Rome.

A la pointe du jour les Sarrasins opérèrent leur descente sur la côte: les Napolitains, qui se tenaient cachés derrière les rochers, laissèrent débarquer tranquillement une partie des ennemis; ensuite, se démasquant à l'improviste, ils fondirent sur les Arabes et en firent un carnage horrible. Presque tous furent passés au fil de l'épée; et une tempête s'étant élevée au même instant, le reste de la flotte fut entièrement dispersé. Ceux qui abordèrent dans les îles voisines furent poursuivis par les Napolitains; les uns furent pendus aux arbres des forêts, les autres furent conduits à Rome et condamnés à travailler aux murailles.

Ces nouveaux renforts d'ouvriers accélérèrent les travaux de la basilique de Saint-Pierre, et la nouvelle cité fut achevée le 27 juin 849. Alors le saint-père, voulant terminer son œuvre par une cérémonie imposante, convoqua tous les évêques d'Italie, le clergé de Rome, les grands, le peuple; et à la tête d'une multitude immense il se rendit auprès des murs d'enceinte, les pieds nus et le front couvert de cendres. La procession fit plusieurs fois le tour des murailles en chantant des hymnes et des cantiques; à chaque station le pontife arrosait les édifices avec de l'eau lustrale et prononçait une oraison

devant les portes de la ville; enfin on célébra la messe dans l'église de Saint-Pierre, et Léon fit distribuer de riches présents aux ouvriers et même aux Sarrasins qui avaient pris part aux travaux. La dédicace étant terminée, la nouvelle ville reçut le nom de cité Léonine.

Le saint-père s'occupa également de fortifier Porto, qui restait exposée aux invasions des infidèles; mais pendant qu'il était occupé de ces travaux, un grand nombre de Corses, chassés de leur pays par les Maures, vinrent se réfugier à Rome, et supplièrent le pontife de les prendre sous sa domination, s'engageant par serment, pour eux-mêmes et pour leurs descendants, à conserver une inviolable fidélité envers le saint-siège. Léon accueillit favorablement cette demande et leur offrit pour résidence la ville de Porto, où ils s'établirent avec leurs femmes et leurs enfants; il leur donna même des terres, des bœufs, des chevaux, des vivres et de l'argent. L'acte de cette donation fut confirmé par Lothaire et par son fils, qui vint le déposer sur la Confession de saint Pierre, en présence des grands, du clergé et du peuple. A la suite de cette magnifique cérémonie, le saint-père accorda au métropolitain Hincmar l'autorisation de porter constamment le pallium, ornement de distinction dont les archevêques ne devaient se couvrir que dans les grandes solennités.

Bientôt la sollicitude du pontife s'étendit sur les malheureux habitants de Centumcelles, qui depuis quarante ans avaient été chassés de leur ville par les Sarrasins, et dont toutes les demeures avaient été détruites de fond en comble. Depuis cette époque, ils avaient été forcés de se réfugier dans les bois et de vivre comme des bêtes sauvages; le pape, touché de

leur affreuse misère, pénétra dans les retraites de ces infortunés, leur prodigua des secours, et fit bâtir, pour les recevoir, une ville nouvelle qu'il nomma Léopolis et qu'il dédia solennellement, avec les mêmes cérémonies qui avaient été pratiquées pour la cité Léonine. Dans le siècle suivant, cette ville étant devenue trop petite pour contenir la population, qui s'était prodigieusement accrue, les habitants l'abandonnèrent pour retourner à l'ancienne Centumcelles sur la mer, qu'ils appelèrent Civita-Vecchia ou ville vieille.

Pendant que Léon était occupé à réparer les désastres que les Sarrasins avaient faits en Italie, Daniel, chef de la milice de Rome, se rendait auprès de l'empereur Louis et accusait le préfet Gracien d'avoir formé le projet de s'affranchir de la domination des Français. Cette révélation irrita le prince contre les Romains; il rassembla des troupes à la hâte, et sans donner avis au pontife ni au sénat de ses projets, il envahit la ville sainte à la tête de son armée. Malgré l'hostilité de cette démarche, le pape reçut Louis, avec de grands honneurs, sur les degrés de la basilique de Saint-Pierre, et lui fit un discours plein d'onction et de sagesse pour lui demander la cause de son mécontentement. Le monarque refusa de répondre aux observations de Léon, et lui ordonna de convoquer aussitôt un concile, afin de juger la conduite de Gracien, qui était accusé du crime de lèse-majesté.

Au jour fixé, l'empereur, le pape, et les seigneurs romains et français se rendirent en grande pompe au nouveau palais de Léon; la séance fut ouverte par Daniel, qui comparut comme accusateur de Gracien. Celui-ci repoussa victorieusement toutes les accusations, et convainquit son adversaire

de calomnie; alors le saint-père, au nom de l'assemblée, déclara que le calomniateur serait livré à l'accusé, selon la loi romaine : cependant, à la prière de Louis, la sentence fut rétractée, et le coupable évita le juste châtement de son crime. Ce fut le dernier décret rendu par le pontife; il mourut au commencement de l'année 855, après un règne de six années.

Plusieurs auteurs catholiques exaltent l'innocence de la vie de Léon, la pureté de ses mœurs, sa piété sincère, sa libéralité et son instruction. D'autres écrivains également recommandables par leurs lumières, affirment que le saint-père avait fondé un monastère de religieuses dans sa propre maison, et qu'il s'abandonnait avec elles aux plus abominables débauches; ils l'accusent d'avoir été d'une avarice sordide, et ils citent pour appuyer leur opinion le témoignage du célèbre abbé Loup de Ferrière.

En effet ce religieux ayant été envoyé à Rome comme ambassadeur, eut soin de se munir de magnifiques présents, « parce que, dit-il, sans cette indispensable précaution on ne saurait approcher de Léon IV. » Enfin, ces historiens prétendent que le soin de sa sûreté personnelle, et non sa sollicitude pour les peuples, fut l'unique mobile des immenses travaux qu'il fit exécuter dans la province romaine.

## HISTOIRE

DE LA

## PAPESSE JEANNE.

MICHEL III,  
empereur d'Orient.

CHARLES LE GHAUVE,  
roi de France.

L'existence de la papesse Jeanne prouvée par des témoignages authentiques et irrécusables. — Naissance de Jeanne. — Opinions sur son véritable nom. — Ses premières amours avec un jeune moine. — Jeanne se déguise en homme pour entrer dans le monastère de son amant. — Elle passe en Angleterre et se fait remarquer par son profond savoir. — Ses voyages en Grèce. — Mort de son amant. — Jeanne se rend à Rome. — Sa grande réputation de sainteté et d'éloquence se répand dans toute l'Italie. — Intronisation de la papesse. — Miracles arrivés pendant son pontificat. — La papesse consacre des prêtres, ordonne des évêques et présente ses pieds à l'adoration des fidèles, suivant la coutume des pontifes. — L'empereur Lothaire par ses conseils embrasse la vie monastique. — Louis II, fils de Lothaire, reçoit la couronne impériale des mains de Jeanne. — Ses amours avec un cardinal. — Elle devient enceinte. — Les démons font des menaces terribles à la papesse. — Visions de Jeanne. — Au milieu d'une procession solennelle la papesse Jeanne, montée sur un cheval richement harnaché, revêtue des ornements pontificaux, précédée de la croix et accompagnée du clergé romain, est prise des douleurs de l'enfantement, et accouche en présence de tout le peuple! — Mort de la papesse. — Confusion du clergé. — Les prêtres étouf-

de calomnie; alors le saint-père, au nom de l'assemblée, déclara que le calomniateur serait livré à l'accusé, selon la loi romaine : cependant, à la prière de Louis, la sentence fut rétractée, et le coupable évita le juste châtement de son crime. Ce fut le dernier décret rendu par le pontife; il mourut au commencement de l'année 855, après un règne de six années.

Plusieurs auteurs catholiques exaltent l'innocence de la vie de Léon, la pureté de ses mœurs, sa piété sincère, sa libéralité et son instruction. D'autres écrivains également recommandables par leurs lumières, affirment que le saint-père avait fondé un monastère de religieuses dans sa propre maison, et qu'il s'abandonnait avec elles aux plus abominables débauches; ils l'accusent d'avoir été d'une avarice sordide, et ils citent pour appuyer leur opinion le témoignage du célèbre abbé Loup de Ferrière.

En effet ce religieux ayant été envoyé à Rome comme ambassadeur, eut soin de se munir de magnifiques présents, « parce que, dit-il, sans cette indispensable précaution on ne saurait approcher de Léon IV. » Enfin, ces historiens prétendent que le soin de sa sûreté personnelle, et non sa sollicitude pour les peuples, fut l'unique mobile des immenses travaux qu'il fit exécuter dans la province romaine.

## HISTOIRE

DE LA

## PAPERSE JEANNE.

MICHEL III,  
empereur d'Orient.

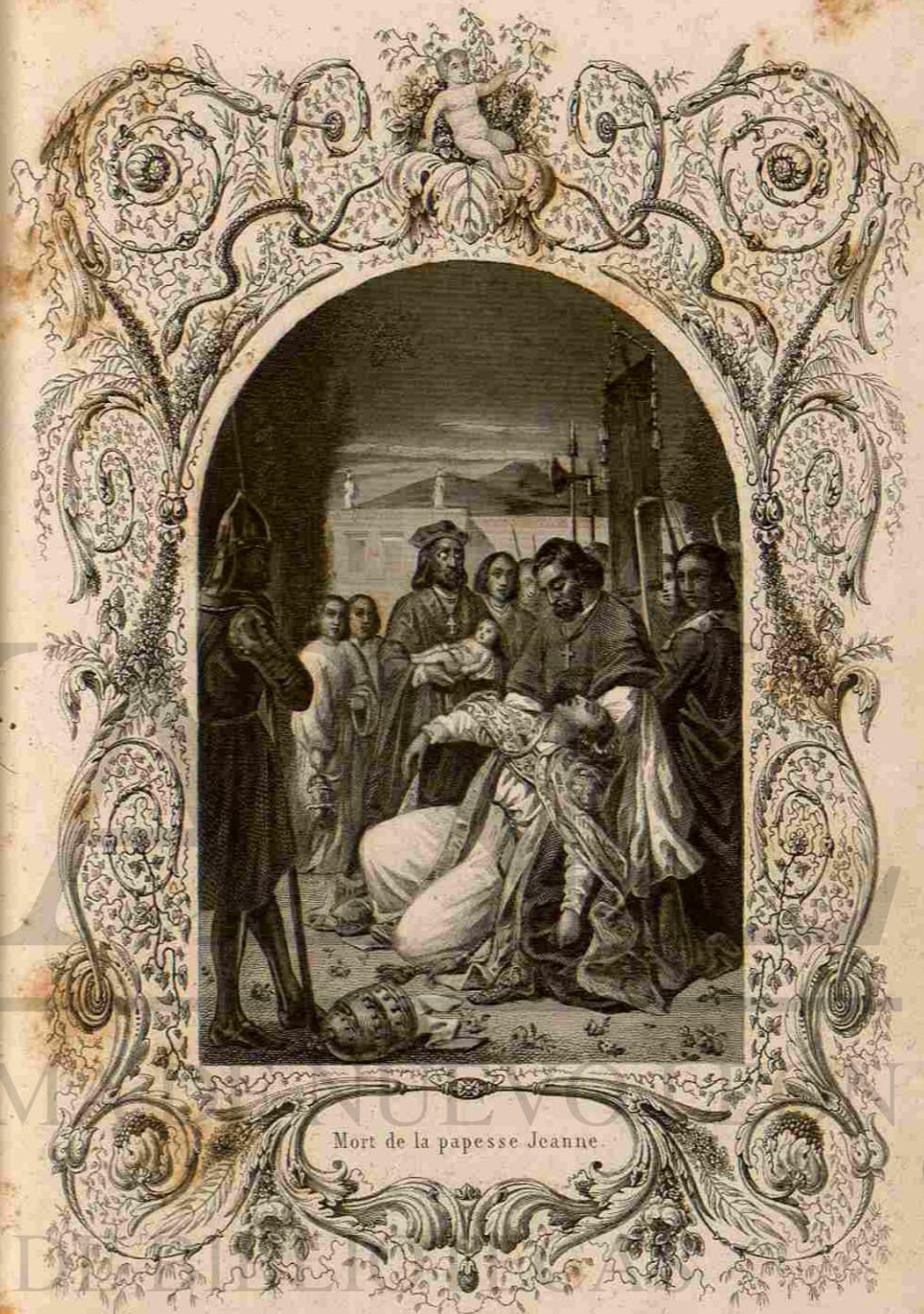
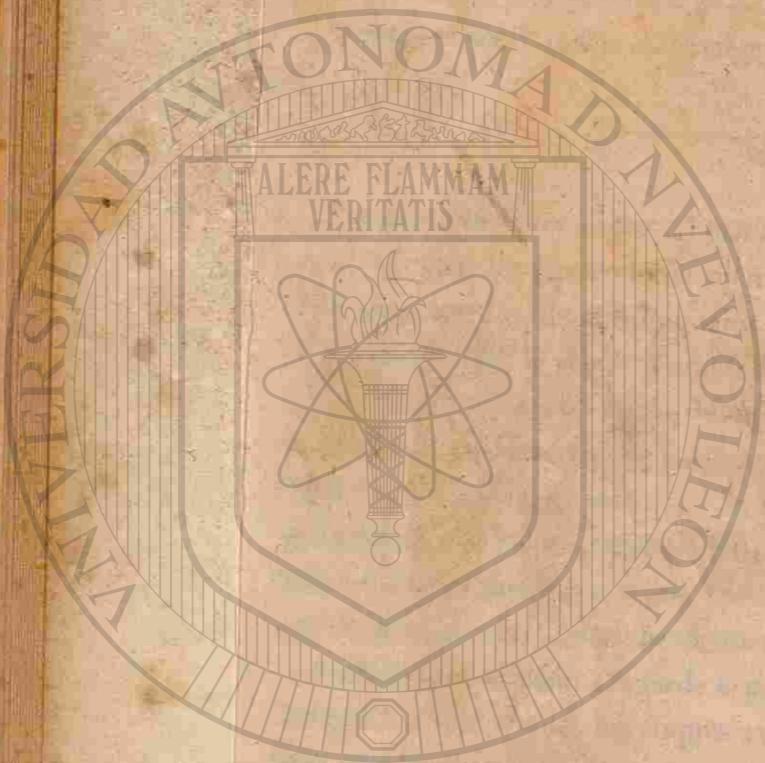
CHARLES LE GHAVE,  
roi de France.

L'existence de la papesse Jeanne prouvée par des témoignages authentiques et irrécusables. — Naissance de Jeanne. — Opinions sur son véritable nom. — Ses premières amours avec un jeune moine. — Jeanne se déguise en homme pour entrer dans le monastère de son amant. — Elle passe en Angleterre et se fait remarquer par son profond savoir. — Ses voyages en Grèce. — Mort de son amant. — Jeanne se rend à Rome. — Sa grande réputation de sainteté et d'éloquence se répand dans toute l'Italie. — Intronisation de la papesse. — Miracles arrivés pendant son pontificat. — La papesse consacre des prêtres, ordonne des évêques et présente ses pieds à l'adoration des fidèles, suivant la coutume des pontifes. — L'empereur Lothaire par ses conseils embrasse la vie monastique. — Louis II, fils de Lothaire, reçoit la couronne impériale des mains de Jeanne. — Ses amours avec un cardinal. — Elle devient enceinte. — Les démons font des menaces terribles à la papesse. — Visions de Jeanne. — Au milieu d'une procession solennelle la papesse Jeanne, montée sur un cheval richement harnaché, revêtue des ornements pontificaux, précédée de la croix et accompagnée du clergé romain, est prise des douleurs de l'enfantement, et accouche en présence de tout le peuple! — Mort de la papesse. — Confusion du clergé. — Les prêtres étouf-

fent l'enfant de Jeanne. — Histoire de la chaise percée. — Exemples de femmes déguisées sous des vêtements d'hommes. — Sainte Thècle, maîtresse de saint Paul. — La belle Eugénie élevée à la dignité d'abbé dans un couvent de bénédictins. — Aventures singulières du moine Théodore sur le siège patriarcal de Constantinople.

Pendant plusieurs siècles, l'histoire de la papesse Jeanne avait été regardée par le clergé même comme incontestable; mais dans la suite, les ultramontains, comprenant le scandale et le ridicule que le règne d'une femme devait jeter sur l'Église, ont traité de fable digne du mépris des hommes éclairés le pontificat de cette femme célèbre. Des auteurs plus équitables ont défendu au contraire la réputation de Jeanne, et ont prouvé, par les témoignages les plus authentiques, que la papesse avait illustré son règne par l'éclat de ses lumières et par la pratique des vertus chrétiennes.

Le fanatique Baronius regarde la papesse comme un monstre que les athées et les hérétiques avaient évoqué de l'enfer par sortilèges et maléfices; le superstitieux Florimond de Raymond compare Jeanne à un second Hercule qui aurait été envoyé du ciel pour écraser l'Église romaine, dont les abominations avaient excité la colère de Dieu. Mais la papesse a été victorieusement défendue par un historien anglais nommé Alexandre Cook; sa mémoire a été vengée par lui des calomnies de ses deux adversaires, et le pontificat de Jeanne a repris sa place dans l'ordre chronologique de l'histoire des papes. Les longues disputes des catholiques et des protes-



Mort de la papesse Jeanne.

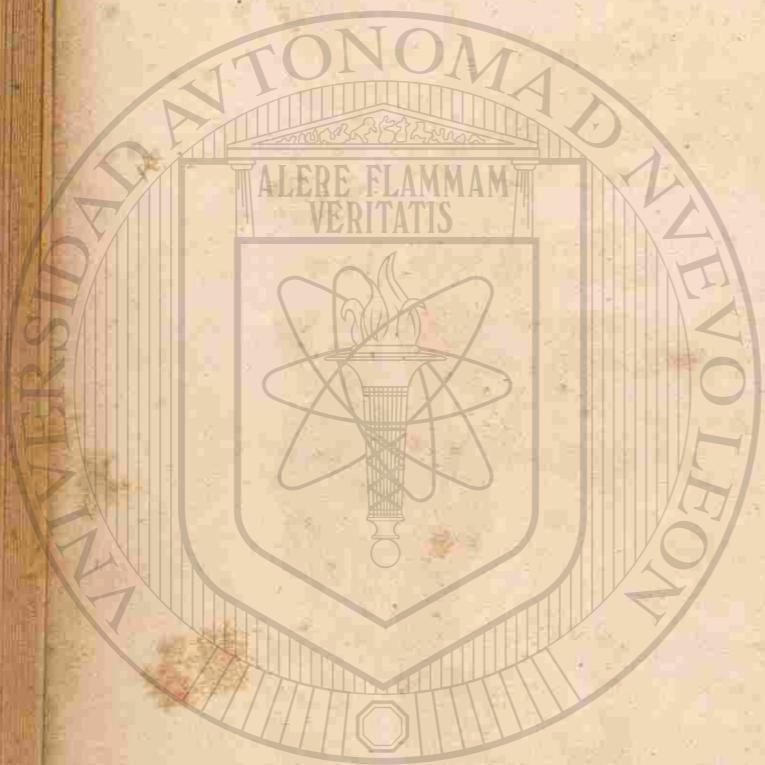
*Dessiné par M. de Fournier, Paris.*

tants au sujet de cette femme célèbre ayant donné un attrait puissant à son histoire, nous sommes obligés d'entrer dans tous les détails d'une vie aussi extraordinaire.

Voici de quelle manière le jésuite Labbé, un des ennemis de la papesse, envoyait son cartel de défi aux chrétiens réformés : « Je donne le démenti le plus formel à tous les hérétiques de France, d'Angleterre, de Hollande, d'Allemagne, » de Suisse, et de tous les pays de la terre, de pouvoir répondre avec la plus légère apparence de vérité à la démonstration chronologique que j'ai publiée contre la fable que les hétérodoxes ont racontée sur la papesse Jeanne, fable impie dont j'ai renversé les fragiles fondements d'une manière invincible..... » Les protestants, loin d'être intimidés par l'effronterie du jésuite, réfutèrent victorieusement toutes ses allégations, démontrèrent la fausseté de ses citations, détruisirent tout l'échafaudage de ses fourberies et de ses mensonges ; et malgré les anathèmes du P. Labbé, ils firent sortir Jeanne des espaces imaginaires où le fanatisme l'avait reléguée.

Dans son libelle, le P. Labbé accusait Jean Hus, Jérôme de Prague, Wiclef, Luther et Calvin, d'être les inventeurs de l'histoire de la papesse ; mais on lui prouva que Jeanne étant montée sur le saint-siège près de six siècles avant l'apparition du premier de ces hommes illustres, il était impossible qu'ils eussent imaginé cette fable ; et que, dans tous les cas, Marianus, qui écrivait la vie de la papesse plus de cent cinquante ans avant eux, n'aurait pas pu la copier dans leurs ouvrages.

L'histoire, dont les vues morales s'élèvent au-dessus des



UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN  
DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

intérêts des sectes religieuses, doit donc s'occuper de faire triompher la vérité, sans s'inquiéter des colères sacerdotales; et d'ailleurs l'existence de cette femme célèbre ne doit porter aucune atteinte à la dignité du saint-siège, puisque Jeanne, pendant le cours de son règne, n'imita point les fourberies, les trahisons ni les cruautés des pontifes du neuvième siècle.

Des chroniques contemporaines établissent avec la dernière évidence l'époque du règne de Jeanne; et leurs assertions méritent d'autant plus de croyance, que ces historiens étant des prélats, des prêtres et des moines, tous zélés partisans du saint-siège, se trouvaient intéressés à nier l'apparition scandaleuse d'une femme sur le trône de saint Pierre. Il est vrai que plusieurs auteurs du neuvième siècle ne font pas mention de cette héroïne; mais on attribue avec juste raison leur silence à la barbarie de l'époque et à l'abrutissement du clergé.

Une des preuves les plus irréfragables de l'existence de Jeanne est précisément dans le décret qui fut rendu par la cour de Rome pour défendre de placer Jeanne sur le catalogue des papes. « Ainsi, ajoute l'équitable Launoy, il » n'est pas juste de soutenir que le silence que l'on a gardé » sur cette histoire, dans les temps qui ont immédiatement » suivi l'événement, soit préjudiciable au récit qui en a été » fait plus tard. Il est vrai que les ecclésiastiques contempo- » rains de Léon IV et de Benoît III, par un zèle outré pour » la religion, n'ont point parlé de cette femme remarquable; » mais leurs successeurs, moins scrupuleux, ont enfin décou- » vert le mystère. ... »

Plus d'un siècle avant que Marianus écrivit les manuscrits

qu'il a laissés à l'abbaye de Fulde, différents auteurs avaient déjà rapporté plusieurs versions sur le pontificat de la papesse; mais ce savant religieux a éclairci tous les doutes, et ses chroniques ont été acceptées comme authentiques par les érudits consciencieux, qui établissent les vérités historiques sur les témoignages des hommes dont la probité et les lumières sont incontestables. En effet tout le monde s'accorde à reconnaître que Marianus était un écrivain judicieux, impartial et véridique; sa réputation est si bien établie, que l'Angleterre, l'Écosse et l'Allemagne ont revendiqué l'honneur d'être sa patrie: d'ailleurs son caractère de prêtre et le dévouement qu'il montra toujours au saint-siège ne permettent pas de le suspecter de partialité contre l'Église catholique.

Marianus n'était point un moine faible, dupe ou visionnaire; au contraire, il était très-éclairé, très-instruit, rempli de fermeté, de religion, et il avait donné des preuves incontestables de l'attachement qu'il portait à la cour de Rome, en défendant avec un grand courage le pape Grégoire VII contre l'empereur Henri IV. Il n'est donc pas possible de récuser l'autorité d'un pareil témoignage; autrement, il n'existerait plus un seul fait historique à l'abri des contestations, ou qu'on pût regarder comme évident.

Aussi les jésuites, qui ont cherché à révoquer en doute l'existence de la papesse, comprenant la force que les écrits de cet historien donnaient à leurs adversaires, ont voulu accuser d'inexactitude les copies des ouvrages de Marianus. Mabillon, surtout, prétend qu'il existe des exemplaires dans lesquels il n'est pas question de la papesse: pour réfuter cette assertion, il suffit de consulter les manuscrits des

principales bibliothèques d'Allemagne, de France, d'Oxford, et du Vatican. En outre, il est prouvé que les manuscrits autographes du religieux, qui ont été conservés en France pendant plusieurs siècles dans la bibliothèque du Dôme, contenaient réellement l'histoire de la papesse Jeanne.

Il est également impossible d'admettre qu'un homme du caractère de Marianus Scotus eût chargé ses chroniques d'une aventure aussi singulière, si elle n'eût été véritable. Néanmoins, en admettant qu'il eût été capable d'une telle imposture, est-il probable que les papes qui gouvernaient alors l'Église eussent gardé le silence sur cette impiété? Grégoire VII, le plus orgueilleux des pontifes, et le plus passionné pour la prétention à l'infailibilité du saint-siège, aurait-il souffert qu'un moine eût déshonoré la cour de Rome avec autant d'insolence? Victor III, Urbain II, Pascal II, contemporains de Marianus, auraient-ils laissé cet outrage impuni? Enfin les écrivains ecclésiastiques de son siècle, et surtout le célèbre Albéric du Mont-Cassin, si dévoué aux papes, auraient-ils manqué de s'élever contre une telle infamie?

Ainsi d'après les témoignages les plus irrécusables et les plus authentiques, il est démontré que la papesse Jeanne a existé dans le neuvième siècle; qu'une femme a occupé la chaire de saint Pierre, a été le vicaire de Jésus-Christ sur la terre et proclamée souverain pontife de Rome!!!

Une femme assise sur la chaire des papes, la tête ornée de la tiare, et tenant dans ses mains les clefs de saint Pierre, est un événement extraordinaire, dont les fastes de l'histoire n'offrent qu'un seul exemple! Et ce qui étonne davantage l'esprit, ce n'est pas qu'une femme ait pu s'élever par ses ta-

lents au-dessus de tous les hommes de son siècle, puisque des héroïnes ont commandé des armées, ont gouverné des empires, ont rempli le monde du bruit de leur gloire, de leur sagesse et de leurs vertus; mais que Jeanne, sans armées, sans trésors, n'ayant d'autre appui que son intelligence, ait été assez habile pour tromper le clergé romain, et faire baisser ses pieds aux orgueilleux cardinaux de la ville sainte; voilà ce qui la place au-dessus de toutes les héroïnes, car aucune n'approche du merveilleux d'une femme devenue pape!

Dans une vie aussi extraordinaire que celle de Jeanne, nous devons rapporter tous les événements qui nous ont été transmis par les historiens, et entrer dans le détail des actions de cette femme remarquable.

Voici la version de Marianus Scotus sur la naissance de la papesse : « Au commencement du neuvième siècle, Karl le » Grand, après avoir subjugué les Saxons, entreprit de convertir ces peuples au christianisme, et fit demander en Angleterre des prêtres savants qui pussent le seconder dans ses projets. Au nombre des professeurs qui passèrent en Allemagne, se trouva un prêtre anglais accompagné d'une jeune fille qu'il avait enlevée à sa famille pour cacher sa grossesse. Les deux amants furent obligés d'interrompre leur voyage et de s'arrêter à Mayence, où bientôt la jeune Anglaise accoucha d'une fille, dont les aventures devaient occuper un jour les siècles futurs; cette enfant était Jeanne. »

On ne connaît point exactement le nom qu'elle porta dans son enfance : la fille du prêtre anglais est également appelée Agnès par quelques auteurs, Gerberte ou Gilberte par d'autres et enfin Jeanne par le plus grand nombre; le jésuite

Sevarius prétend qu'on la nommait aussi Isabelle, Marguerite, Dorothee et Juste. Nous ne sommes pas mieux instruits sur le surnom qu'elle prit; les uns assurent qu'elle ajoutait à son nom la désignation d'Anglais; les autres veulent le joindre au nom de Gerberte; et un auteur du quatorzième siècle l'appelle dans sa chronique Magnanima, sans doute pour exprimer la hardiesse et la témérité de Jeanne, à l'imitation d'Ovide, qui se sert de l'expression « magnanimus Phaëthon. »

Ces mêmes auteurs présentent moins de contradictions pour le lieu de sa naissance; quelques-uns prétendent qu'elle était née dans la Grande-Bretagne, d'autres désignent Mayence, d'autres enfin Engelheim, ville du Palatinat, célèbre par la naissance de Charlemagne; mais le plus grand nombre reconnaissent que Jeanne était d'origine anglaise, qu'elle fut élevée à Mayence, et qu'elle naquit à Engelheim, village situé dans le voisinage de cette cité.

Jeanne était devenue une belle jeune fille; et son esprit, cultivé par les soins d'un père très-instruit, avait pris un tel développement qu'elle étonnait par ses réponses tous les docteurs qui l'approchaient. L'admiration qu'elle inspirait augmenta encore son ardeur pour la science, et à douze ans son instruction égalait celle des hommes les plus distingués du Palatinat. Mais lorsqu'elle atteignit l'âge où les femmes commencent à aimer, la science fut insuffisante pour remplir les desirs de cette imagination ardente, et l'amour changea les destinées de Jeanne.

Un jeune écolier, de famille anglaise, et moine de l'abbaye de Fulde, fut séduit par sa beauté, et en devint éperdument amoureux. « S'il l'aima bien, rapporte la chronique, Jeanne,

» de son côté, ne fut ni insensible ni cruelle. » Vaincue par les protestations d'un attachement inviolable, entraînée par les inspirations de son cœur, Jeanne consentit à fuir avec son amant de la maison paternelle; elle quitta son nom véritable, prit des vêtements d'homme, et, sous le nom de Jean l'Anglais, elle suivit le jeune moine dans l'abbaye de Fulde. Le supérieur, trompé par ce déguisement, reçut Jeanne dans son monastère, et la mit sous la direction du savant Raban Maur.

Quelque temps après, la contrainte où se trouvaient les deux amants leur fit prendre la détermination de quitter le couvent pour se rendre en Angleterre afin de continuer leurs études. Bientôt ils devinrent les plus érudits de la Grande-Bretagne; ils résolurent ensuite de visiter de nouveaux pays, afin d'observer les mœurs des différents peuples et d'apprendre leurs langues.

D'abord ils visitèrent la France, où Jeanne, toujours sous le froc monacal, disputa avec les docteurs français, et excita l'admiration des personnages célèbres de l'époque, la fameuse duchesse de Septimanie, saint Anscaire, le moine Bertram et l'abbé Loup de Ferrière. Après ce premier voyage, les deux amants entreprirent de visiter la Grèce; ils traversèrent les Gaules, et s'embarquèrent à Marseille sur un vaisseau qui les conduisit dans la capitale des Hellènes, l'antique Athènes, qui était le foyer le plus ardent des lumières, le centre des sciences et des belles-lettres, possédait encore des écoles, des académies, et était citée dans tout l'univers pour l'éloquence de ses professeurs, pour le profond savoir de ses astronomes et de ses physiciens.

Lorsque Jeanne arriva dans cette magnifique contrée, elle

avait vingt ans et se trouvait dans tout l'éclat de sa beauté; mais l'habit monastique, par son ampleur, cachait son sexe à tous les regards, et sa figure pâlie par les veilles et par le travail la faisait ressembler à un bel adolescent plutôt qu'à une femme.

Pendant dix années, les deux Anglais vécurent sous le beau ciel de la Grèce, entourés de toutes les illustrations scientifiques, et poursuivant leurs études sur la philosophie, sur la théologie, dans les lettres divines et humaines, dans les arts et dans l'histoire sacrée et profane. Sous des maîtres aussi habiles, Jeanne avait tout approfondi, tout compris, tout expliqué; et joignant à des connaissances universelles une éloquence prodigieuse, elle remplissait d'étonnement ceux qui étaient admis à l'entendre.

Au milieu de ses triomphes, Jeanne fut frappée par un coup terrible; le compagnon de ses travaux, son amant chéri, celui qui ne l'avait pas quittée depuis de longues années, fut attaqué par une maladie subite, et mourut en quelques heures, laissant l'infortunée seule et abandonnée sur la terre.

Jeanne puisa dans son désespoir un nouveau courage: elle surmonta son affliction et résolut de quitter la Grèce. D'ailleurs il lui devenait difficile de cacher plus longtemps son sexe dans un pays où les hommes portaient de longues barbes; et elle choisit Rome pour le lieu de sa retraite, parce que l'usage commandait aux hommes de se raser. Peut-être ce motif n'était-il pas le seul qui déterminait sa préférence pour la ville sainte; l'état de troubles et de divisions qui agitait alors cette capitale du monde chrétien pouvait offrir à son ambition un plus vaste théâtre que la Grèce.

Aussitôt qu'elle fut arrivée dans la ville sainte, Jeanne se fit admettre à l'académie que l'on nommait l'école des Grecs, pour enseigner les sept arts libéraux et particulièrement la rhétorique. Saint Augustin avait déjà rendu cette école très-illustre: Jeanne en augmenta la réputation; non-seulement elle continua les cours ordinaires, mais encore elle introduisit des cours de sciences abstraites qui duraient trois ans, et dans lesquels un immense auditoire admirait son prodigieux savoir. Ses leçons, ses harangues, et même ses improvisations, étaient faites avec une éloquence si entraînante, que le jeune professeur était cité comme le plus beau génie du siècle; et que, dans leur admiration, les Romains lui décernèrent le nom de prince des savants.

Les seigneurs, les prêtres, les moines et surtout les docteurs, s'honoraient d'être ses disciples. « Sa conduite était » aussi recommandable que ses talents; la modestie de ses » discours et de ses manières, la régularité de ses mœurs, sa » piété et ses bonnes œuvres, dit Marianus, reluisaient comme » une lumière devant les hommes. Tous ces dehors étaient » un masque hypocrite sous lequel Jeanne cachait des projets » ambitieux et coupables; aussi, dans le temps où la santé » chancelante de Léon IV permettait aux prêtres de former » des intrigues et des cabales, un parti puissant se déclara » pour elle, et publia hautement dans les rues de la ville » qu'elle était seule digne d'occuper le trône de saint Pierre. »

En effet, après la mort du pape, les cardinaux, les diacres, le clergé et le peuple, l'élirent à l'unanimité pour gouverner l'Église de Rome! Jeanne fut ordonnée en présence des commissaires de l'empereur, dans la basilique de Saint-Pierre,

par trois évêques; ensuite, ayant été revêtue des ornements pontificaux, elle se rendit accompagnée d'un cortège immense au palais patriarcal, et s'assit sur la chaire apostolique.

Les prêtres ont longtemps discuté sur cette importante question : « Jeanne a-t-elle été élevée au saint ministère par un art diabolique ou par une direction particulière de la Providence? » Les uns prétendent « que l'Église doit éprouver une grande douleur et une grande humiliation d'avoir été gouvernée par une femme. » Les autres soutiennent au contraire « que l'élévation de Jeanne sur le saint-siège, loin d'être un scandale, devrait être glorifiée comme un miracle de Dieu, qui avait permis que les Romains procédassent à son élection, pour marquer qu'ils avaient été entraînés par la prémotion merveilleuse du Saint-Esprit. »

Jeanne, parvenue à la suprême dignité de l'Église, exerça l'autorité infailible de vicaire de Jésus-Christ avec une si grande sagesse qu'elle faisait l'admiration de toute la chrétienté. Elle conféra les ordres sacrés aux prélats, aux prêtres et aux diacres; elle consacra des autels et des basiliques; elle administra les sacrements aux fidèles, présenta ses pieds à baiser aux archevêques, aux abbés et aux princes; enfin, elle remplit avec honneur tous les devoirs des pontifes. Elle composa même des préfaces de messes et plusieurs canons, qui furent interdits par ses successeurs. Un secrétaire des papes, qui rapporte ce fait, s'exprime ainsi :

« Encor te peut estre monstrée

» Mains canons qu'elle dicta,

» Bien et saintement accoustrée,

» Où en la foi point n'hésita. »

Elle conduisit avec une grande habileté les affaires politiques de la cour de Rome; et ce fut par ses conseils que l'empereur Lothaire, déjà très-vieux, se décidant à embrasser la vie monastique, se retira dans l'abbaye de Prum, afin de faire pénitence des crimes dont il avait rempli sa longue carrière. En faveur du nouveau moine, la papesse accorda à son abbaye le privilège d'une prescription de cent ans, dont l'acte est relaté dans la collection de Gratian. L'empire passa ensuite entre les mains de Louis II, qui reçut la couronne impériale des mains de Jeanne.

Mais cette femme qui inspirait un si grand respect aux souverains de la terre, qui enchaînait les peuples à ses lois, qui s'était attiré la vénération de l'univers entier par la supériorité de ses lumières et par la pureté de sa vie, cette femme va bientôt briser le piédestal de sa grandeur, et effrayer Rome par le spectacle d'une chute terrible!

Des chroniques religieuses rapportent que cette année 854 fut marquée par des phénomènes miraculeux dans tous les pays de la chrétienté. « La terre trembla dans plusieurs royaumes; une pluie de sang tomba dans la ville de Breseneu ou Bresnau.

» En France, des nuées de sauterelles monstrueuses, ayant six ailes et six pattes, armées de dents longues et acérées, dévorèrent toutes les récoltes des provinces qu'elles traversèrent; ensuite un vent du sud les ayant poussées dans la mer, entre le Havre et Calais, elles furent toutes submergées; mais leurs restes impurs rejetés sur le rivage répandirent dans l'air une telle infection, qu'elle engendra une épidémie qui enleva une grande partie des habitants,

» En Espagne, le corps de saint Vincent, qui avait été ar-  
 » raché de son tombeau par un moine sacrilège qui voulait  
 » le vendre par morceaux, revint, dans une nuit, de la ville  
 » de Valence dans un petit village près de Montauban, et s'ar-  
 » rêta sur les degrés de l'église, demandant à voix haute à  
 » rentrer dans sa chässe.

» Tous ces signes, ajoute le pieux légendaire, annonçaient  
 » infailliblement l'abomination qui devait souiller la chaire  
 » évangélique. »

Jeanne, livrée à des études sérieuses, avait conservé une conduite exemplaire depuis la mort de son amant. Dans les commencements mêmes de son pontificat, elle pratiqua les vertus qui lui avaient mérité le respect et l'affection de tous les Romains; mais ensuite, soit par un entraînement irrésistible, soit qu'une couronne ait le privilège de flétrir les plus beaux caractères, elle s'abandonna aux jouissances de la puissance souveraine, et voulut les partager avec un homme digne de son amour. Elle choisit un amant, s'assura de sa discrétion, le combla d'honneurs et de richesses, et garda si bien le secret de sa liaison, qu'on n'a pu découvrir que par conjecture le favori de la papesse. Quelques auteurs prétendent qu'il était camérier, d'autres assurent qu'il était conseiller ou chapelain; le plus grand nombre affirment qu'il était prêtre-cardinal d'une église de Rome. Néanmoins le mystère de leurs amours serait resté couvert d'un voile impénétrable sans la catastrophe terrible qui termina leurs nuits de voluptés. La nature se jouait de toutes les prévisions des amants; Jeanne était enceinte!

On raconte qu'un jour, pendant qu'elle présidait le consis-

toire, un démoniaque fut amené devant elle pour être exorcisé. Après les cérémonies d'usage, elle demanda au démon en quel temps il voulait sortir du corps de ce possédé. Aussitôt l'esprit des ténèbres lui répondit : « Je vous le dirai lorsque » vous, qui êtes pontife et le Père des Pères, vous ferez voir » au clergé et au peuple de Rome un enfant né d'une papesse. »

Jeanne, épouvantée de cette révélation, se hâta de terminer le conseil, et se retira dans son palais; mais à peine rentrée dans ses appartements intérieurs, le démon se présenta de nouveau devant elle, et lui dit : « Très-saint Père, après » votre accouchement vous m'appartiendrez en âme et en » corps, et je m'emparerai de vous afin que vous brûliez éter- » nellement avec moi. » Cette menace terrible, au lieu de jeter la papesse dans le désespoir, ranima son esprit et fit naître dans son cœur l'espérance d'apaiser la colère divine par un repentir profond. Elle s'imposa de rudes pénitences, couvrit ses membres délicats d'un cilice grossier et coucha sur la cendre; enfin ses remords furent si fervents, que Dieu, touché de ses larmes, lui envoya une vision.

Un ange lui apparut et lui offrit, au nom de Jésus-Christ, pour punition de son crime, ou d'être livrée aux flammes éternelles de la géhenne, ou d'être reconnue pour une femme devant tout le peuple de Rome. Jeanne accepta l'opprobre, et attendit courageusement le châtement que sa conduite sacrilège avait mérité.

A l'époque des Rogations, qui répond à la fête annuelle que les Romains appelaient *Ambarralia*, et qu'on célébrait par une procession solennelle, la papesse, selon la coutume établie, monta à cheval et se rendit à l'église de Saint-Pierre,

revêtue des ornements pontificaux, précédée de la croix et des bannières sacrées, accompagnée des métropolitains, des évêques, des cardinaux, des prêtres, des diacres, des seigneurs, des magistrats et d'une foule nombreuse de peuple; ensuite elle sortit dans cet appareil pompeux de la cathédrale pour se rendre à la basilique de Saint-Jean de Latran.

Mais étant arrivée sur une place publique, entre la basilique de Saint-Clément et l'amphithéâtre de Domitien appelé Colysée, les douleurs de l'enfantement la saisirent avec une telle violence, que les rênes échappèrent de ses mains et qu'elle tomba de cheval sur le pavé. L'infortunée se roulait sur la terre et poussait des gémissements affreux; enfin, parvenant à déchirer les ornements sacrés qui la couvraient, au milieu d'effrayantes convulsions, en présence d'une foule innombrable, la papesse Jeanne accoucha!!! La confusion et le désordre que cette aventure scandaleuse causa parmi le peuple exaspérant les prêtres, non-seulement ils empêchèrent qu'on lui portât le moindre secours, mais encore, sans égard pour les souffrances atroces qu'elle éprouvait, ils l'entourèrent comme pour la cacher à tous les regards, et la menacèrent de leur vengeance.

Jeanne ne put supporter l'excès de son humiliation et la honte d'avoir été vue par tout un peuple dans une position aussi terrible; elle recueillit ses forces pour dire un dernier adieu au prêtre-cardinal qui la soutenait dans ses bras, et son âme s'envola vers les cieux.

Ainsi mourut la papesse Jeanne, le jour des Rogations, en 855, après avoir gouverné l'Église de Rome pendant plus de deux ans!

Son enfant fut étouffé par les prêtres qui entouraient la mère. Néanmoins les Romains, en souvenir du respect et de l'attachement qu'ils avaient eus longtemps pour Jeanne, consentirent à lui rendre les derniers devoirs, mais sans éclat, sans pompe; ils placèrent le corps de son enfant dans le même tombeau. Elle fut enterrée non dans l'enceinte d'une basilique, mais à la place même où cet événement tragique était arrivé.

On éleva sur sa tombe une chapelle ornée d'une statue de marbre représentant la papesse vêtue des habits sacerdotaux, la tiare sur la tête, et tenant un jeune enfant dans ses bras. Le pontife Benoît III fit briser cette image vers la fin de son règne; mais les ruines de la chapelle se voyaient encore à Rome dans le quinzième siècle.

Plusieurs visionnaires se sont gravement préoccupés de rechercher quel châtement Dieu avait infligé à la papesse après sa mort: les uns ont regardé l'ignominie de ses derniers moments comme une expiation suffisante et qui s'accordait, d'ailleurs, avec l'opinion vulgaire que les papes, quels que fussent leurs crimes, ne pouvaient pas être damnés. D'autres, moins indulgents que les premiers, affirment que Jeanne fut condamnée pour l'éternité à rester suspendue à l'un des côtés des portes de l'enfer, et son amant à l'autre côté, sans pouvoir jamais se réunir.

Le clergé de Rome, blessé dans sa dignité et couvert de confusion par cet étrange événement, rendit un décret pour défendre aux pontifes de traverser la place publique où le scandale était arrivé. Aussi, depuis cette époque, le jour des Rogations, la procession qui devait partir de la basilique de

Saint-Pierre pour se rendre à l'église de Saint-Jean de Latran, évitait ce lieu abominable situé au milieu de sa route, et faisait un long circuit.

Ces précautions étaient suffisantes pour flétrir la mémoire de la papesse; mais le clergé, voulant empêcher qu'un pareil scandale pût jamais se renouveler, imagina, pour l'intronisation des papes, un usage bizarre et merveilleusement approprié à la circonstance. Un poète français, qui florissait vers le milieu du quinzième siècle, l'a exprimé dans un langage assez intelligible pour le rapporter ici :

« Si fut tantost fait un édict,  
» Que jamais pape ne se fist,  
» Tant eust-il de science au nas,  
» S'il ne montrait le doy petit  
» Enharnachié de son harnas! »

Le successeur de Jeanne fut soumis le premier à cette singulière épreuve, que depuis on appela l'épreuve de la chaise percée.

Voici quel était le cérémonial usité : dès qu'un pontife était élu, on le conduisait au palais de Latran pour être consacré solennellement. Il s'asseyait d'abord sur une chaise de marbre blanc placée sous le porche de l'église, entre les deux portes d'honneur; ce siège s'appelait stercoraire, cependant il n'était pas percé; mais ce nom lui était donné parce que le saint-père, en se levant de cette chaise, entonnait le verset suivant du psaume cent treizième : « Dieu élève » le chétif de la poussière et le pauvre de la fiente, afin de le » faire asseoir au-dessus des princes! »

Ensuite les grands dignitaires de l'Église prenaient le pape

par la main et le conduisaient à l'oratoire de Saint-Sylvestre, où se trouvait un autre siège de porphyre, mais percé par le fond, et sur lequel on faisait asseoir le pontife. Les premiers historiens ecclésiastiques n'ont jamais fait mention que d'une seule chaise de cette nature, tandis que les chroniqueurs les plus estimés parlent toujours de deux chaises percées qu'ils désignent comme étant de même grandeur, de forme semblable, l'une et l'autre d'un style très-ancien, sans ornements, sans coussins et sans garnitures.

Avant la consécration, les évêques et les cardinaux faisaient placer le pape sur cette seconde chaise, à demi étendu, les jambes légèrement fléchies et séparées; il demeurait ainsi exposé dans cette situation, les habits pontificaux entr'ouverts, afin de montrer aux assistants les preuves de sa virilité; enfin deux diacres s'approchaient de lui, s'assuraient par le toucher que leur vue n'avait point été sous le prestige d'apparences trompeuses, et ils en rendaient témoignage aux assistants en criant à haute voix : « Nous avons un pape! » L'assemblée répondait : « Deo gratias, » en signe de reconnaissance et de joie. Alors les prêtres venaient se prosterner devant le pontife, le soulevaient de la chaise, ceignaient ses reins d'une ceinture de soie, lui baisaient les pieds, et procédaient à l'intronisation. La cérémonie se terminait toujours par un splendide festin et par une distribution d'argent aux moines et aux religieuses.

Il est fait mention de la cérémonie des chaises percées dans la consécration d'Honorius II, en 1061; dans celle de Pascal II, en 1099; dans celle d'Urbain VI, élu dans l'année 1378 : Alexandre VI, reconnu publiquement à Rome pour le

père des cinq enfants de Rosa Vanozza, sa maîtresse, fut soumis à la même épreuve; enfin elle subsista jusqu'au seizième siècle; et Crassus, maître des cérémonies de Léon X, rapporte exactement dans le Journal de Paris toutes les formalités de l'épreuve des chaises percées à laquelle le pontife fut soumis.

Depuis Léon, elle cessa d'être pratiquée, soit parce que les prêtres comprenaient le ridicule d'un usage aussi inconvenant, soit parce que les lumières du siècle ne permettaient plus un spectacle qui blessait la morale publique. Les chaises percées n'étant plus nécessaires, on les enleva du lieu où elles étaient placées, pour les reléguer dans la galerie du palais de Latran qui conduit à la chapelle. Le père Mabillon, dans son voyage d'Italie, en 1685, fait la description de ces deux chaises, qu'il a examinées avec la plus grande attention, et il affirme qu'elles étaient de porphyre, et semblables, pour la forme, à un grand fauteuil de malade.

Les ultramontains, confondus par les documents authentiques de l'histoire, et ne pouvant nier l'existence de la papesse Jeanne, ont regardé toute la durée de son pontificat comme une vacance du saint-siège, et font succéder à Léon IV le pape Benoît III, sous le prétexte qu'une femme ne peut remplir les fonctions sacerdotales, administrer les sacrements, ni conférer les ordres sacrés. Plus de trente auteurs ecclésiastiques allèguent ce motif pour ne pas compter Jeanne au nombre des papes; mais un fait bien remarquable vient donner un démenti formel à leur opinion.

Vers le milieu du quinzième siècle, la cathédrale de Sienne ayant été restaurée par ordre du prince, on fit sculpter en

marbre les bustes de tous les papes jusqu'à Pie II, qui siégeait alors, et l'on mit à son rang, entre Léon IV et Benoît III, le portrait de la papesse, avec ce nom : « Jean VIII, pape » femme. » Ce fait important autoriserait donc à compter Jeanne comme le cent huitième pontife qui ait gouverné l'Église de Rome, si l'usage n'était plus fort que la vérité. Cependant il n'en reste pas moins prouvé que le règne de la papesse est authentique, et qu'une femme a occupé glorieusement la chaire sacrée des pontifes de Rome.

Quelques néocatholiques repoussent encore la vérité et refusent d'admettre l'authenticité de toutes ces preuves, sous prétexte que Dieu n'aurait pu permettre que la chaire de saint Pierre, fondée par Jésus-Christ lui-même, fût ainsi occupée par une femme impudique.

Mais alors nous demanderons comment Dieu a pu souffrir les profanations sacrilèges et les abominations des évêques de Rome! Le Christ n'a-t-il pas permis que le saint-siège fût souillé par des papes hérétiques, apostats, incestueux et assassins? Saint Clément n'était-il pas arien; Anastase, nestorien; Honorius, monothélite; Jean XXIII, athée; et Sylvestre II ne disait-il pas qu'il avait vendu son âme au démon pour être pape?

Baronius, ce zélé défenseur de la tiare, dit lui-même que Boniface VI et Étienne VII étaient d'infâmes scélérats, des monstres exécrables, qui ont rempli la maison de Dieu de leurs forfaits; il les accuse d'avoir dépassé tout ce que les plus cruels persécuteurs de l'Église avaient fait souffrir aux fidèles.

Génébrard, archevêque d'Aix, affirme que pendant près

de deux siècles le saint-siège fut occupé par des papes d'un dérèglement si effrayant, qu'ils étaient dignes d'être appelés apostatiques et non apostoliques; il dit que les femmes gouvernaient l'Italie et que la chaire pontificale était tombée en quenouille. En effet les courtisanes Théodora et Marozie, monstres de lubricité, disposaient selon leur caprice de la place de vicaire de Jésus-Christ; elles plaçaient sur le trône de saint Pierre leurs amants ou leurs bâtards; et les chroniqueurs rapportent sur ces femmes des faits si étranges, si monstrueux, et racontent des débauches si révoltantes, qu'il devient impossible de les traduire dans notre histoire.

Ainsi, puisque la clémence de Dieu a toléré toutes ces abominations sur le saint-siège, elle a pu également permettre le règne de la papesse.

D'ailleurs Jeanne n'est pas la première ni la seule femme qui ait revêtu l'habit de prêtre; sainte Thècle, cachée sous les vêtements ecclésiastiques, accompagnait saint Paul dans tous ses voyages; une courtisane nommée Marguerite se déguisa en prêtre et entra dans un monastère d'hommes, où elle prit le nom de frère Pélagien; Eugénie, fille du célèbre Philippe, gouverneur d'Alexandrie sous le règne de l'empereur Gallien, dirigeait un couvent de moines, et ne découvrit son sexe que pour se disculper d'une accusation de séduction qui lui avait été intentée par une jeune fille. La chronique de Lombardie, composée par un moine du Mont-Cassin, raconte également, d'après un prêtre appelé Hérembert, qui écrivait trente ans après la mort de Léon IV, l'histoire d'une femme devenue patriarche de Constantinople. « Un prince de Bénévent, nommé Aréchise, dit-il, eut une

» révélation divine dans laquelle un ange l'avertit que le patriarche qui occupait alors le siège de Constantinople était  
» une femme. Celui-ci se hâta d'en instruire l'empereur Basile; et le faux patriarche, après avoir été dépouillé de tous  
» ses vêtements devant le clergé de Sainte-Sophie, fut reconnu  
» pour une femme, chassé honteusement de l'Église et en-  
» fermé dans un monastère de filles. »

Après le récit de tous ces faits, qui ont été conservés dans les légendes pour l'édification des fidèles, les prêtres ne devraient-ils pas avouer que Dieu a permis le pontificat de la papesse pour abaisser l'orgueil du saint-siège, et pour montrer que les vicaires du Christ ne sont point infailibles?

D'ailleurs, l'histoire de Jeanne n'approche pas encore du merveilleux de l'histoire de la vierge Marie! La mère du Christ n'a-t-elle pas conçu et enfanté sans cesser d'être vierge, et n'a-t-elle pas commandé à Dieu lui-même, puisque l'Écriture nous dit: « Jésus-Christ était sujet à sa mère. »

Si donc le Créateur de toutes choses n'a pas dédaigné d'obéir à une femme, pourquoi ses ministres voudraient-ils être plus orgueilleux qu'un Dieu tout-puissant, et refuser de courber leurs fronts devant une papesse?

Du reste, jusqu'au septième siècle les fidèles avaient reconnu des prêtresses, car les actes du concile de Chalcédoine portent formellement que les femmes peuvent recevoir les ordres de la prêtrise, et être sacrées solennellement comme les clercs. Saint Clément, successeur immédiat des apôtres de Jésus, s'étend longuement dans une épître sur les fonctions des prêtresses; il dit qu'elles doivent célébrer les saints mystères, prêcher l'Évangile aux hommes comme aux femmes, et



les déshabiller pour les oindre par tout le corps dans la cérémonie du baptême.

Atton, évêque de Verceil, rapporte dans ses œuvres, que les prêtresses, dans la primitive Église, présidaient dans les temples, faisaient des instructions religieuses et philosophiques; qu'elles avaient sous leurs ordres des diaconesses qui les servaient, comme faisaient les diacres à l'égard des prêtres. Saint Athanase, évêque d'Alexandrie, et saint Cyprien s'expliquent encore plus longuement à l'égard de ces femmes; ils se plaignent de ce que plusieurs d'entre elles, s'écartant des règles qui leur étaient imposées, pratiquaient la coquetterie, recherchaient les parures, se fardaient le visage, n'avaient ni retenue ni pudeur dans les paroles, fréquentaient les bains publics, s'étaient entièrement nues, pêle-mêle avec des prêtres ou de jeunes diacres.

Ce n'était donc pas un fait nouveau dans l'Église que l'élevation d'une femme au sacerdoce, lorsque apparut la papesse Jeanne; beaucoup d'autres femmes, avant elle, avaient été consacrées prêtresses, avaient reçu le don du Saint-Esprit, avaient exercé les fonctions ecclésiastiques. Pourquoi les adorateurs de la pourpre romaine cherchent-ils à contester l'exactitude de ces faits historiques et irrécusables? pourquoi veulent-ils anéantir jusqu'au souvenir de l'existence d'une femme célèbre? La raison en est bien simple: la majesté du sacerdoce, l'infaillibilité pontificale, les prétentions du saint-siège à la domination universelle, tout cet échafaudage de superstitions et d'idolâtries sur lesquelles est posée la chaire de saint Pierre, s'écroule devant une femme papesse!!!



## BENOIT III,

108<sup>e</sup> PAPE.

MICHEL III,  
empereur d'Orient.

CHARLES LE CHAUVÉ,  
roi de France.

Benoît III, successeur de la papesse Jeanne. — Les députés de l'empereur veulent élire Anastase. — Le pontife Benoît est chassé du palais de Latran à coups de bâton. — Les évêques refusent de consacrer Anastase. — Anastase à son tour est chassé honteusement du palais patriarcal. — Consécration de Benoît. — Ethelulf, roi d'Essex en Angleterre, met son royaume sous la protection du saint-siège. — Désordres du diacre Hubert, beau-frère du roi Lothaire. — L'archevêque de Reims accuse le diacre Hubert de débauches honteuses. — Mort de Benoît.

Le pontife qui succéda à la papesse Jeanne était Romain de naissance; son père l'avait placé au palais de Latran parmi les jeunes clercs qui étudiaient le chant religieux et les livres sacrés. Grégoire IV l'ordonna sous-diacre, et le prédécesseur de Jeanne l'avait consacré prêtre du titre de Saint-Calliste

Après la mort de la papesse, le clergé et le peuple coururent en foule à Saint-Jean de Latran pour procéder à une nouvelle élection, et effacer le scandale de l'accouchement de Jeanne par la nomination d'un pape dont la haute piété pourrait rendre au saint-siège son éclat et sa majesté.

les déshabiller pour les oindre par tout le corps dans la cérémonie du baptême.

Atton, évêque de Verceil, rapporte dans ses œuvres, que les prêtresses, dans la primitive Église, présidaient dans les temples, faisaient des instructions religieuses et philosophiques; qu'elles avaient sous leurs ordres des diaconesses qui les servaient, comme faisaient les diacres à l'égard des prêtres. Saint Athanase, évêque d'Alexandrie, et saint Cyprien s'expliquent encore plus longuement à l'égard de ces femmes; ils se plaignent de ce que plusieurs d'entre elles, s'écartant des règles qui leur étaient imposées, pratiquaient la coquetterie, recherchaient les parures, se fardaient le visage, n'avaient ni retenue ni pudeur dans les paroles, fréquentaient les bains publics, s'étaient entièrement nues, pêle-mêle avec des prêtres ou de jeunes diacres.

Ce n'était donc pas un fait nouveau dans l'Église que l'élevation d'une femme au sacerdoce, lorsque apparut la papesse Jeanne; beaucoup d'autres femmes, avant elle, avaient été consacrées prêtresses, avaient reçu le don du Saint-Esprit, avaient exercé les fonctions ecclésiastiques. Pourquoi les adorateurs de la pourpre romaine cherchent-ils à contester l'exactitude de ces faits historiques et irrécusables? pourquoi veulent-ils anéantir jusqu'au souvenir de l'existence d'une femme célèbre? La raison en est bien simple: la majesté du sacerdoce, l'infaillibilité pontificale, les prétentions du saint-siège à la domination universelle, tout cet échafaudage de superstitions et d'idolâtries sur lesquelles est posée la chaire de saint Pierre, s'écroule devant une femme papesse!!!



## BENOIT III,

108<sup>e</sup> PAPE.

MICHEL III,  
empereur d'Orient.

CHARLES LE CHAUVÉ,  
roi de France.

Benoît III, successeur de la papesse Jeanne. — Les députés de l'empereur veulent élire Anastase. — Le pontife Benoît est chassé du palais de Latran à coups de bâton. — Les évêques refusent de consacrer Anastase. — Anastase à son tour est chassé honteusement du palais patriarcal. — Consécration de Benoît. — Ethelulf, roi d'Essex en Angleterre, met son royaume sous la protection du saint-siège. — Désordres du diacre Hubert, beau-frère du roi Lothaire. — L'archevêque de Reims accuse le diacre Hubert de débauches honteuses. — Mort de Benoît.

Le pontife qui succéda à la papesse Jeanne était Romain de naissance; son père l'avait placé au palais de Latran parmi les jeunes clercs qui étudiaient le chant religieux et les livres sacrés. Grégoire IV l'ordonna sous-diacre, et le prédécesseur de Jeanne l'avait consacré prêtre du titre de Saint-Calliste

Après la mort de la papesse, le clergé et le peuple coururent en foule à Saint-Jean de Latran pour procéder à une nouvelle élection, et effacer le scandale de l'accouchement de Jeanne par la nomination d'un pape dont la haute piété pourrait rendre au saint-siège son éclat et sa majesté.

Benoît III fut déclaré, par les suffrages unanimes, digne d'occuper la chaire de saint Pierre; aussitôt le clergé se rendit à la basilique de Saint-Calliste pour chercher le nouveau pape et le conduire au palais de Latran. A l'arrivée des évêques, Benoît, qui était à genoux et occupé à faire ses prières, se leva pour les saluer; mais dès qu'il eut appris sa nomination à la suprême dignité de l'Église, il tomba à genoux devant eux, et s'écria en versant des larmes: « Je vous en supplie, mes frères, ne me tirez point de mon église; mon front n'est pas capable de supporter le poids de la tiare. »

Malgré ses prières, le peuple le porta en triomphe au palais patriarcal, et il monta sur le trône de l'apôtre au bruit des acclamations générales. Après cette cérémonie, on rendit le décret d'élection, qui fut envoyé à l'empereur Louis II par deux députés, Nicolas, évêque d'Anagnia, et Mercure, maître de la milice romaine.

Sur leur route, les ambassadeurs rencontrèrent Arsène, prélat d'Eugubio, qui les détournant du parti de Benoît, les fit entrer dans une conspiration qui avait pour but d'élire Anastase, prêtre ambitieux qui précédemment avait été déposé de ses fonctions sacerdotales par Léon IV; les légats du saint-siège, séduits par les promesses d'Anastase, revinrent en Italie, annonçant que le monarque français avait refusé de ratifier l'ordination de Benoît, et qu'il s'était réservé d'envoyer des commissaires chargés de ses ordres.

En effet, les députés de Louis II arrivèrent dans les états de l'Église et s'arrêtèrent à Horta, ville située à quarante milles de Rome, pour conférer avec Anastase. Le saint-père, instruit de leurs dispositions hostiles, leur adressa des lettres pleines

de soumission pour les ramener à sa cause, et il chargea les évêques Grégoire et Maïon de son message. Mais à la sollicitation d'Anastase, les ambassadeurs français firent arrêter les mandataires du pontife sans vouloir les entendre, et les retinrent prisonniers; le pape leur députa Adrien et le duc Grégoire, qui éprouvèrent un traitement aussi rigoureux. Enfin les commissaires de Louis s'avancèrent avec Anastase au delà de Ponte-Mole, s'arrêtèrent devant la basilique de Saint-Lucius Martyr, et au nom de leur maître ils ordonnèrent au sénat, au clergé et aux citoyens de se rendre auprès d'eux.

Après le service divin, les délégués du prince marchèrent vers la ville sainte, protégés par des troupes nombreuses: Anastase, qui conduisait le cortège, entra d'abord dans l'église de Saint-Pierre pour brûler le tableau du concile sur lequel était inscrite sa déposition; ensuite il fit envahir le palais de Latran, et commanda aux satellites d'arracher Benoît du trône pontifical; il le dépouilla lui-même des ornements pontificaux, l'accabla d'injures, le frappa de sa crosse d'évêque, et l'abandonna à deux prêtres qui avaient été déposés du sacerdoce par Jeanne à cause de l'énormité de leurs crimes. Ceux-ci, pour obtenir les faveurs du nouveau maître, attachèrent avec des cordes le malheureux Benoît, et le chassèrent du palais en le frappant à coups de bâton.

Enfin, Anastase, resté maître du palais patriarcal, se déclara pape et monta sur la chaire de saint Pierre en présence du clergé et des soldats. Rome fut alors plongée dans la consternation et dans l'effroi; les évêques et les prêtres se frappaient la poitrine en fondant en larmes, et restaient pro-

sternés sur les marches des autels, invoquant la protection du Dieu tout-puissant. Bientôt après une sourde rumeur se répandit dans la ville; les citoyens s'assemblèrent dans l'église Émilienne, et tous jurèrent de résister à l'oppression des tyrans : les commissaires, instruits de cette révolte, firent entourer de soldats la basilique où les prêtres et les citoyens étaient réunis; des officiers montèrent jusqu'à l'abside, et s'avancant vers les évêques, qui chantaient des psaumes sacrés, ils leur présentèrent la pointe de leurs épées, en leur criant avec fureur : « Rendez-vous, misérables; reconnaissez » Anastase pour souverain pontife ! » Les prélats répondirent avec fermeté : « Frappez, si vous l'osez, mais jamais nous ne » recevrons pour chef de l'Église un homme déposé et anathématisé par un pape et par un concile ! »

Cette réponse énergique intimida les officiers; ils se retirèrent dans une chapelle et délibérèrent sur le parti qu'on devait prendre dans une telle circonstance; tous les avis s'étant réunis pour la violence, ils rentrèrent dans le sanctuaire avec leurs soldats, et s'adressant encore aux évêques, ils les menacèrent de les faire massacrer sur l'autel même s'ils refusaient de consacrer Anastase. Des citoyens s'élançèrent alors contre les officiers et leur arrachèrent leurs épées; ils représentèrent aux commissaires de l'empereur l'injustice de leur conduite, et proposèrent de leur faire connaître les trahisons de l'indigne ministre.

Frappés d'épouvante, les Français se consultèrent entre eux et consentirent à quitter l'église. Alors les prélats et le peuple les suivirent jusqu'à la basilique de Saint-Jean de Latran, en criant : « Nous voulons le bienheureux pape Benoît;

» c'est lui que nous désirons ! » Les députés de Louis II se rendirent enfin à cette manifestation unanime de la volonté des Romains, et renoncèrent à l'espoir de faire consacrer leur protégé; ils réunirent le clergé dans une salle du palais patriarcal, afin de délibérer sur le parti à prendre pour terminer ces désordres. La discussion fut longue et orageuse; mais les ecclésiastiques donnèrent des raisons si puissantes contre l'élection d'Anastase, que les Français se rendirent à leur opinion. « Prenez donc pour pape celui que » vous avez élu, dit le chef de l'ambassade, et placez-le dans » telle église qu'il vous conviendra de choisir; nous chasserons même son compétiteur des appartements pontificaux, » puisque cet indigne a mérité la déposition par ses crimes » et par ses débauches. »

Des gardes furent en effet envoyés au palais de Latran, et Anastase fut arraché honteusement de la chaire pontificale.

Ensuite les évêques se rendirent processionnellement à la prison de Benoît III, ils le placèrent à cheval et le conduisirent en triomphe à l'église de Sainte-Marie-Majeure, où ils passèrent trois jours et trois nuits dans le jeûne et la prière. Ceux qui avaient suivi le parti d'Anastase se rendirent également dans la basilique, afin de baiser les pieds du pape et de confesser leur faute. Benoît reçut les uns et les autres avec bonté, leur pardonna et les embrassa : la paix étant ainsi rétablie dans l'Église, le clergé ramena le pontife au palais de Latran, et le dimanche suivant il fut consacré solennellement dans l'église de Saint-Pierre.

En 856, Ethelwulle, roi d'Angleterre, fit un pèlerinage à Rome et vint mettre ses états sous la protection du pape;

il offrit à Saint-Pierre une couronne d'or du poids de quarante livres et de magnifiques présents; il fit de grandes largesses au clergé et au peuple, et construisit de nouveaux bâtiments pour l'école anglaise, qui avait été réduite en cendres. De retour dans la Grande-Bretagne, le roi dévot fit tenir un concile à Winchester, dans la basilique de Saint-Pierre, et rendit un décret pour qu'à l'avenir la dixième partie des terres de ses états appartînt à l'Église et fût exempte de toutes charges; il rétablit le denier de saint Pierre dans tout son royaume; et enfin il laissa par testament une rente de trois cents marcs d'or payable chaque année au saint-siège.

A la même époque, l'abbé Loup de Ferrière envoya au pontife deux moines pèlerins, qu'il désirait faire instruire dans les coutumes de l'Église romaine, afin qu'il pût établir le rite ultramontain dans son abbaye.

Le saint-père reçut également les ambassadeurs de Michel III, empereur d'Orient, qui apportaient au nom de leur maître des présents considérables destinés à la basilique de l'apôtre: le prince grec demandait dans sa lettre que le saint-père approuvât la sentence de déposition qu'il avait rendue contre Grégoire, évêque de Syracuse en Sicile, ce que Benoît confirma sans examen.

A la réquisition d'Hincmar, métropolitain de Reims, le saint-père approuva le synode qui avait été tenu à Soissons, et dont Léon IV avait repoussé les décisions; l'archevêque suppliait en même temps le pontife de citer à son tribunal le diacre Hubert, frère de Thietberge, épouse du roi Lothaire, prêtre infâme qui avait transformé en lupanar un couvent de

religieuses, dont il retirait d'immenses revenus en faisant un trafic honteux de la virginité des nonnes. Il l'accusait également d'entretenir des relations criminelles avec la reine sa sœur. Comme Hincmar était chargé par Lothaire de poursuivre en cour de Rome la punition du coupable et de réclamer une peine qui fût en rapport avec l'énormité des crimes du diacre, il écrivit au souverain pontife pour lui donner des explications fort détaillées sur la nature des relations incestueuses de la belle Thietberge avec son frère.

Entre autres choses, le pieux archevêque expliquait à sa Sainteté, que la reine avouait que dès sa plus tendre adolescence, le diacre Hubert l'avait corrompue en abusant d'elle à la manière des habitants de l'ancienne Sodome; qu'elle était devenue enceinte des suites de ce commerce monstrueux, et que son frère, pour cacher leur faute, avait détruit le fruit de leurs amours lorsqu'il était venu à terme. A ce sujet, le métropolitain exprimait des doutes sur la sincérité des aveux de la reine; il entra dans une savante dissertation pour établir qu'une femme ne pouvait concevoir dans une fornication contre nature; il citait les passages les plus obscènes des Pères qui avaient écrit sur la matière, pour soutenir son opinion et pour combattre les casuistes qui avaient pris la défense des coupables et qui prétendaient que le diacre et sa sœur s'étaient suffisamment purifiés de l'acte qu'on leur reprochait en faisant des ablutions. Le métropolitain passait longuement en revue tous les faits racontés dans l'Ancien et le Nouveau Testament qui avaient trait à la cause, et il en tirait cette conclusion, « qu'il était notoire qu'une femme ne » pouvait engendrer par une semblable opération; qu'aucun

» exemple n'autorisait une telle supposition, et que la reine  
 » reconnaissant dans ses propres aveux qu'elle était devenue  
 » mère des œuvres de son frère, il demeurait établi d'une  
 » manière irrécusable que le diacre avait abusé de sa sœur  
 » de toutes manières, et que l'enfant que Thietberge avait  
 » mis au monde était le fruit de leurs amours incestueux. » —  
 « Jamais, ajoutait le docte prélat dans sa lettre au saint-père,  
 » on n'a vu une femme engendrer sans avoir entretenu un  
 » commerce intime avec un homme, si ce n'est la sainte  
 » Vierge, qui seule parmi les femmes a joui de ce privilège,  
 » et qui, par une permission spéciale de Dieu, est devenue  
 » mère « vulva non adaptata », et en conservant la membrane  
 » de l'hymen, comme la possède toute jeune fille qui n'a point  
 » été corrompue. » S'apercevant enfin de l'inconvenance de  
 semblables dissertations sous la plume d'un homme de son  
 caractère, le métropolitain termine son épître en suppliant le  
 saint-père de lui pardonner les descriptions dans lesquelles il  
 a été obligé d'entrer. Il l'avertit qu'il n'avait pas eu l'intention  
 de rappeler les mystères de la virginité des filles ou les secrets  
 des femmes à ceux qui les connaissent, ni de les dévoiler à  
 ceux qui les ignorent, mais qu'il avait seulement voulu étayer  
 son accusation contre le frère de Thietberge de l'opinion des  
 Pères de l'Église et des textes des Écritures saintes.

Hubert reçut l'ordre de comparaître à Rome avant l'expiration de trente jours, afin de se justifier des accusations portées contre lui, et sous peine de subir les censures ecclésiastiques s'il manquait à cet appel; mais Benoît III mourut le 10 mars 858, avant la convocation du synode.

NICOLAS I<sup>er</sup>,109<sup>e</sup> PAPE.MICHEL III,  
empereur d'Orient.CHARLES LE CHAUVÉ,  
roi de France.

Election de Nicolas. — Louis le Germanique vient baiser les pieds du saint-père. — Union des Églises de Brème et de Hambourg. — Traité de Ratramne ou Bertram sur l'Eucharistie. — Secte des stercoranistes. — Photius usurpe le siège de Constantinople. — Lettres de l'empereur et de Photius. — Le pape envoie des légats à Constantinople. — Les légats approuvent l'élévation de Photius sur le siège patriarcal. — Inceste de la reine Thietberge avec le diacre Hubert son frère. — Adultères d'Ingeltrude, femme de Boson. — Affaire de Jean, archevêque de Ravenne. — Lothaire répudie la reine Thietberge. — Charles le Chauve pardonne au ravisseur de sa fille Judith. — Retour des légats du saint-siège; Nicolas les excommunique. — Condamnation de Photius et de Grégoire de Syracuse. — Concile de Metz. — Le pape casse les décrets du concile de Metz, qu'il appelle une assemblée de brigands et de voleurs. — Excommunication lancée contre la belle Ingeltrude. — Les évêques français accusent le pontife d'être le protecteur de toutes les abominations de Rome; ils comparent la ville sainte à l'enfer et le pontife Nicolas à Satan. — L'empereur vient à Rome. — Hilduin, évêque de Cambrai, entre tout armé dans l'église de Saint-Pierre à la tête de ses soldats. — Les troupes de l'empereur Louis pillent les églises de Rome et violent les religieuses. — Orgueil du pontife. — Lettres aux princes Louis et Charles. — Lothaire pardonne à la reine Thietberge. — Nicolas excommunique Waldrade,

» exemple n'autorisait une telle supposition, et que la reine  
 » reconnaissant dans ses propres aveux qu'elle était devenue  
 » mère des œuvres de son frère, il demeurait établi d'une  
 » manière irrécusable que le diacre avait abusé de sa sœur  
 » de toutes manières, et que l'enfant que Thietberge avait  
 » mis au monde était le fruit de leurs amours incestueux. » —  
 « Jamais, ajoutait le docte prélat dans sa lettre au saint-père,  
 » on n'a vu une femme engendrer sans avoir entretenu un  
 » commerce intime avec un homme, si ce n'est la sainte  
 » Vierge, qui seule parmi les femmes a joui de ce privilège,  
 » et qui, par une permission spéciale de Dieu, est devenue  
 » mère « vulva non adaperta », et en conservant la membrane  
 » de l'hymen, comme la possède toute jeune fille qui n'a point  
 » été corrompue. » S'apercevant enfin de l'inconvenance de  
 semblables dissertations sous la plume d'un homme de son  
 caractère, le métropolitain termine son épître en suppliant le  
 saint-père de lui pardonner les descriptions dans lesquelles il  
 a été obligé d'entrer. Il l'avertit qu'il n'avait pas eu l'intention  
 de rappeler les mystères de la virginité des filles ou les secrets  
 des femmes à ceux qui les connaissent, ni de les dévoiler à  
 ceux qui les ignorent, mais qu'il avait seulement voulu étayer  
 son accusation contre le frère de Thietberge de l'opinion des  
 Pères de l'Église et des textes des Écritures saintes.

Hubert reçut l'ordre de comparaître à Rome avant l'expiration de trente jours, afin de se justifier des accusations portées contre lui, et sous peine de subir les censures ecclésiastiques s'il manquait à cet appel; mais Benoît III mourut le 10 mars 858, avant la convocation du synode.

NICOLAS I<sup>er</sup>,109<sup>e</sup> PAPE.MICHEL III,  
empereur d'Orient.CHARLES LE CHAUVÉ,  
roi de France.

Election de Nicolas. — Louis le Germanique vient baiser les pieds du saint-père. — Union des Églises de Brème et de Hambourg. — Traité de Ratramne ou Bertram sur l'Eucharistie. — Secte des stercoranistes. — Photius usurpe le siège de Constantinople. — Lettres de l'empereur et de Photius. — Le pape envoie des légats à Constantinople. — Les légats approuvent l'élévation de Photius sur le siège patriarcal. — Inceste de la reine Thietberge avec le diacre Hubert son frère. — Adultères d'Ingeltrude, femme de Boson. — Affaire de Jean, archevêque de Ravenne. — Lothaire répudie la reine Thietberge. — Charles le Chauve pardonne au ravisseur de sa fille Judith. — Retour des légats du saint-siège; Nicolas les excommunique. — Condamnation de Photius et de Grégoire de Syracuse. — Concile de Metz. — Le pape casse les décrets du concile de Metz, qu'il appelle une assemblée de brigands et de voleurs. — Excommunication lancée contre la belle Ingeltrude. — Les évêques français accusent le pontife d'être le protecteur de toutes les abominations de Rome; ils comparent la ville sainte à l'enfer et le pontife Nicolas à Satan. — L'empereur vient à Rome. — Hilduin, évêque de Cambrai, entre tout armé dans l'église de Saint-Pierre à la tête de ses soldats. — Les troupes de l'empereur Louis pillent les églises de Rome et violent les religieuses. — Orgueil du pontife. — Lettres aux princes Louis et Charles. — Lothaire pardonne à la reine Thietberge. — Nicolas excommunique Waldrade,

seconde femme de Lothaire. — Conversion des Bulgares. — Photius excommunie le pape dans un concile œcuménique. — Salomon, roi de Bretagne. — Discussions entre la reine Thietberge et Lothaire. — Concile de Troyes. — Photius repousse l'empereur Basile de la communion des fidèles. — Ignace est rétabli sur le siège de Constantinople. — Nicolas réclame au roi de Germanie les revenus des patrimoines de saint Pierre. — Mort du pontife Nicolas. — Excès d'orgueil et de présomption du pape. — Il se compare à Dieu même et s'élève au-dessus du jugement des hommes.

Nicolas était Romain de naissance et fils d'un pauvre médecin; le pape Sergius II l'avait recueilli dans le palais patriarcal et l'avait nommé sous-diacre. Benoît III conçut à son tour une affection si vive pour le jeune prêtre, qu'il l'attacha à sa personne en qualité de secrétaire intime, et le chargea des affaires les plus secrètes de l'Église. Après la mort de son protecteur, Nicolas lui rendit les derniers devoirs, l'ensevelit de ses mains, et assisté de plusieurs diacres, il le porta avec un respect filial et religieux jusqu'au lieu de la sépulture.

Le saint-siège resta vacant un mois entier, les Romains étant obligés d'attendre l'arrivée de l'empereur Louis pour nommer un pontife : aussitôt que le prince fut entré dans les murs de la ville sainte, le clergé, les grands et le peuple s'assemblèrent pour procéder à l'élection; et Nicolas ayant réuni la majorité des suffrages, fut déclaré souverain pontife de

Rome; on le conduisit au palais de Latran, et on procéda à sa consécration en présence de l'empereur.

Cette cérémonie se fit avec une magnificence extraordinaire, et le saint-père montra dans cette circonstance plus d'impudence et plus d'orgueil que n'en avaient encore montré ses prédécesseurs. Le premier il ordonna que l'avènement des papes serait célébré par une éclatante intronisation; et pour laisser à la postérité un exemple de son audace et de la lâcheté de l'empereur, il exigea que Louis se rendit à pied à sa rencontre, qu'il tint la bride de son cheval, et qu'il le conduisit ainsi depuis la basilique de Saint-Pierre jusqu'au palais de Latran. Enfin le monarque bigot, avant de prendre congé du pape, courba le front dans la poussière et baisa ses sandales!!!

Quelque temps après son avènement au saint-siège, Nicolas transforma en archevêché les églises de Brème et de Hambourg, et les donna à son favori Anscaire; Gonthier, métropolitain de Cologne, s'opposa d'abord à cette décision, soutenant qu'il n'était pas équitable d'ériger en archevêché un siège qui était de sa dépendance; mais ensuite, cédant aux sollicitations du roi et des évêques, il consentit à cette réunion, afin de ne pas porter le scandale dans l'Église. Les disputes étant terminées, Louis envoya à Rome Salomon, évêque de Constance, et le prêtre Norfuld, disciple d'Anscaire; ceux-ci furent reçus avec de grands honneurs par Nicolas, et ils remportèrent le décret qui élevait Anscaire sur un siège archiépiscopal, avec le titre de légat du saint-siège et le droit de prêcher l'Évangile aux Suédois, aux Danois, aux Slaves et à toutes les nations voisines de ces peuples.

A cette époque, Ratramne ou Bertram, prêtre et moine de Corbie, homme profondément instruit des Écritures sacrées, écrivit, à la prière de Charles le Chauve, un traité « du corps et du sang de Jésus-Christ. » De nombreuses disputes théologiques sur l'Eucharistie divisaient alors le clergé de France; et le roi, voulant faire cesser ces désordres, avait confié le soin de décider la question à l'homme qu'il jugeait le plus instruit de son royaume. Le religieux de Corbie combattait le dogme de la transsubstantiation, soutenant que dans le sacrement de l'autel le corps du Christ n'était pas réellement présent sous les espèces du pain et du vin, et que les fidèles le recevaient dans la communion spirituellement et non matériellement.

Cette doctrine impie, qui s'éloignait des principes enseignés par l'Église, excita la colère des fanatiques, qui soutenaient que Jésus-Christ non-seulement était présent dans le sacrement de l'autel, mais encore qu'il participait de la nature du pain et du vin, et comme ces substances qu'il subissait la loi de la digestion et passait dans les excréments, opinion qui fit donner à ces sectaires le nom de stercoranistes.

Pendant qu'on disputait en France sur la présence réelle de Dieu dans le sacrement de l'autel, l'Église de Constantinople était scandalisée par les désordres de ses chefs : saint Ignace avait été chassé de son siège à cause de son orgueil et de son fanatisme; et l'empereur avait élevé à la dignité de patriarche le célèbre Photius, qui était simple laïque.

Comme les prêtres murmuraient de l'irrégularité de son élection, il entreprit de la faire ratifier par le saint-père, et envoya des ambassadeurs présenter sa justification à Rome.

Dans sa lettre à Nicolas, le patriarche rendait compte en ces termes de son élévation au siège de Constantinople : « Je » vous apprends, très-saint Père, que mon prédécesseur a » renoncé à la dignité épiscopale pour se retirer dans un monastère, où il a trouvé le repos que son grand âge et ses infirmités lui rendaient nécessaire. Pour le remplacer, le clergé, les métropolitains et notre gracieux empereur sont venus me chercher, poussés par une force surnaturelle; et sans écouter mes excuses, sans me donner même le temps de refuser, ils m'ont contraint d'accepter la dignité de patriarche, n'ayant aucun égard à mes larmes et à mon désespoir. »

Michel III adressait en même temps au pontife des lettres confidentielles, et lui faisait offrir par ses ambassadeurs des sommes considérables pour la confirmation de Photius. Nicolas reçut avec honneur les envoyés du prince et du patriarche, et accepta les présents; mais usant de circonspection, il évita de décider l'affaire d'Ignace, et il promit d'envoyer en qualité de légats à Constantinople Rodoalde, évêque de Porto, et Zacharie, prélat d'Anagnia. Ceux-ci devaient convoquer un concile dans la ville impériale relativement au culte des images, et informer juridiquement sur la cause de Photius, mais toutefois sans rien conclure avant d'avoir reçu de nouvelles instructions de la cour de Rome.

Nicolas répondit en ces termes à la lettre de l'empereur : « Seigneur, nous ne pouvons donner notre approbation à l'ordination de Photius avant de connaître exactement comment la déposition d'Ignace a été faite; ainsi nous voulons que l'ancien patriarche de Constantinople se présente

» devant un concile, et qu'en présence de nos légats il ex-  
 » plique les causes qui lui ont fait abandonner son peuple  
 » et ses devoirs pontificaux; ensuite on examinera si sa dé-  
 » position a été régulière; et cette affaire étant terminée,  
 » on décidera sur les mesures à prendre pour assurer la paix  
 » de la chrétienté.

» Mais d'abord, afin de lever les principaux obstacles qui  
 » séparent les Églises grecque et latine, nous vous deman-  
 » dons le rétablissement de la juridiction de notre siège sur  
 » les provinces de l'empire, la restitution des patrimoines de  
 » saint Pierre en Calabre et en Sicile, ainsi que le droit de  
 » nommer des prélats aux évêchés de Syracuse. »

Lorsque les députés du saint-père furent arrivés à Constan-  
 tinople, on les renferma dans un palais, par ordre du prince,  
 on les entourra de toutes les séductions, on leur fit des pré-  
 sents magnifiques; et enfin, au milieu des fêtes et des orgies,  
 on leur arracha la promesse de se conformer aux ordres de  
 l'empereur.

Photius convoqua alors un concile à Constantinople, dans  
 l'église des Apôtres : trois cent dix-huit évêques, les légats  
 du pape, les magistrats, et un grand nombre de citoyens,  
 composaient l'assemblée, qui était présidée par Michel III.  
 On envoya chercher Ignace par le prévôt Blanc, qui aborda  
 le prélat en lui disant : « Ignace, le grand et saint concile  
 » vous appelle; venez vous défendre sur les crimes dont vous  
 » êtes accusé. » Le patriarche lui répondit : « Dites-moi si je  
 » dois me présenter devant l'assemblée en qualité d'évêque,  
 » de prêtre, ou de moine? » Le prévôt ayant gardé le silence,  
 Ignace refusa de le suivre.

Le lendemain le même officier se présenta de nouveau et  
 dit au prélat : « Les envoyés du pape de l'ancienne Rome,  
 » Rodoalde et Zacharie, vous ordonnent de paraître au con-  
 » cile sans délai, et de déclarer en leur présence les senti-  
 » ments que votre conscience vous dictera. »

Saint Ignace se revêtit aussitôt de l'habit patriarcal, et se  
 rendit au synode à pied, suivi d'un grand nombre d'évê-  
 ques, de prêtres, de moines et de laïques; mais sur la route,  
 le patrice Jean l'arrêta au nom de l'empereur, et lui or-  
 donna, sous peine de la vie, de quitter ses ornements sacer-  
 dotaux et de reprendre le froc monacal. Il comparut alors  
 devant le concile en habits de moine, et s'adressant aux lé-  
 gats du pape, il leur demanda leurs lettres de créance et  
 les instructions écrites par le pontife. Ceux-ci répondirent  
 qu'ils venaient pour juger sa cause, et qu'ils ne lui avaient  
 point apporté de lettres, parce qu'il n'était plus regardé  
 comme patriarche depuis que sa déposition avait été décrée-  
 tée par le concile de sa province.

Ignace répliqua aux légats : « Puisque vous venez au nom  
 » du successeur de l'apôtre Pierre pour décider selon les ca-  
 » nons dans ma cause, vous devez, avant de procéder à ma  
 » justification, chasser de mon Église l'eunuque Photius; et  
 » si vous n'avez pas cette puissance, ne vous déclarez pas  
 » nos juges, car nous vous récuserons. » Les officiers qui  
 entouraient l'empereur s'approchèrent alors du patriarche,  
 et le pressèrent de donner sa démission : les prières et les  
 menaces furent inutiles, il ne voulut point renoncer à sa di-  
 gnité; et le concile, ne pouvant vaincre son obstination, le dé-  
 posa, et prononça sur lui l'anathème; les envoyés du pontife

confirmèrent cette sentence, et demandèrent qu'il fût conduit en prison; mais la captivité d'Ignace ne fut pas de longue durée.

Photius, redoutant une sédition dans Constantinople, lui fit rendre la liberté, et le patriarche excommunié se retira au palais de Pose, ancienne résidence de sa mère. C'est dans la tranquillité de ce séjour que saint Ignace écrivit un mémoire qu'il envoya au pape Nicolas; sa requête fut portée secrètement en Italie par Théognoste, un de ses partisans, qui instruisit le saint-père de toutes les circonstances de cette importante affaire.

De leur côté les légats Rodoalde et Zacharie étaient revenus à Rome avec Léon, ambassadeur du prince, et rapportaient au saint-père de riches présents, les lettres de l'empereur, celles du nouveau patriarche, et deux volumes entiers renfermant les actes du concile qui avait déposé Ignace.

La lettre de Photius est un document historique d'autant plus remarquable qu'elle renferme l'explication des dogmes qui devaient séparer pour toujours les Églises grecque et latine. Elle est conçue en ces termes : « Rien n'est plus précieux que  
 » la charité, qui réconcilie les personnes éloignées; et j'attribue à cette vertu la déférence que j'ai montrée pour vos  
 » avis, en souffrant les reproches que votre sainteté m'adresse, et en les attribuant non à de mauvaises passions,  
 » mais à un excès de zèle. Aussi, me conformant aux préceptes  
 » de l'Évangile, qui recommandent l'égalité entre tous les  
 » hommes, je vous adresse en toute liberté la défense de ma  
 » conduite, afin de vous montrer que vous devriez me plaindre, au lieu de me blâmer.

» J'ai cédé à la force quand je suis monté sur le siège patriarcal; et Dieu, à qui rien n'est caché, connaît les violences que j'ai souffertes; il sait que j'ai été retenu entre les murs d'une prison comme un criminel, que des gardes ont menacé ma poitrine de leurs glaives, et qu'il m'a été impossible de résister aux volontés du prince et de ses peuples.  
 » Je voulais conserver la paix et le bonheur que je goûtais au milieu des savants qui m'aidaient dans l'étude de la philosophie, et malgré moi j'ai dû quitter cette vie tranquille et heureuse.

» Car je connaissais, avant même de l'avoir éprouvée, la tristesse que causent les soins des hautes fonctions sacerdotales; je savais qu'un évêque doit continuellement se contraindre devant les hommes, et leur déguiser les mouvements de son âme comme ceux de son visage; je savais qu'il doit tout à la fois réprimer les sentiments de liberté qui agitent les peuples, et dominer par la crainte les empereurs qui les commandent.

» Avec mes amis, je n'avais pas besoin de mettre sur mon visage un masque trompeur; je pouvais près d'eux manifester ma joie ou ma tristesse, déclarer hautement mes sentiments et mes pensées; enfin je pouvais me montrer tel que je suis. Mais aujourd'hui, les grandeurs ecclésiastiques me condamnent à l'hypocrisie, au mensonge, et quelquefois me forcent même à des actes de cruauté. Que n'ai-je point à souffrir pour empêcher la simonie, les débauches et les exactions des prêtres!

» Je prévoyais tous les malheurs qui m'arrivent avant d'accepter l'épiscopat, et ces craintes m'engageaient à le fuir :

» mais on m'a condamné à perdre mon corps et mon âme,  
 » on n'a pas eu pitié de moi, et on a refusé de croire à la sin-  
 » cérité de mon opposition. Aussi ne m'accusez pas d'une  
 » faute dont je ne suis pas l'auteur, mais la victime; et si les  
 » canons qui défendent d'élever un laïque au patriarcat ont  
 » été violés dans mon élection, que la faute retombe sur les  
 » vrais coupables.

» L'empereur m'a menacé de son autorité, et j'ai subi sa  
 » volonté : après avoir résisté avec courage, j'ai accepté avec  
 » résignation pour éviter une révolution, et j'ai fait à ma pa-  
 » trie le sacrifice de ma liberté.

» Enfin aujourd'hui je suis patriarche comme Dieu l'a  
 » voulu ; je déclare donc à votre béatitude que je défendrai  
 » les droits de mon siège ; et, au nom de tout le clergé de  
 » Constantinople, je repousse les prétendus canons que vous  
 » alléguiez contre mon élection. Nos pères, de tout temps, ont  
 » ordonné des évêques qui sortaient de l'état laïque, et  
 » n'ont pas supposé qu'ils manquaient en cela aux saintes  
 » règles de l'Église d'Orient.

» Que chacun de nous garde religieusement les coutumes  
 » de ses ancêtres. A Rome, vos prêtres ne contractent plus  
 » d'unions légitimes, et entretiennent publiquement plusieurs  
 » concubines ; à Constantinople, nous permettons au contraire  
 » à nos prêtres de choisir une épouse, et de vivre saintement  
 » dans les liens du mariage. Ce n'est pas l'habit qu'ils por-  
 » tent, ni la longueur du temps passé dans l'hypocrisie des  
 » séminaires, qui rendent les hommes dignes de l'épiscopat,  
 » mais ce sont les lumières de l'esprit et la pureté des mœurs.  
 » Je ne dis pas ces paroles pour ma défense, parce que je re-

» connais n'être qu'ignorance et impureté ; je veux seulement  
 » rappeler à votre béatitude les exemples de Taraise, mon  
 » grand-oncle, de Nicéphore, et de saint Ambroise, la gloire  
 » de nos contrées, qui a composé de sublimes ouvrages sur la  
 » religion du Christ.

» Vous n'avez point condamné saint Nectaire et saint Am-  
 » broise, dont l'ordination avait été confirmée par un concile  
 » œcuménique ; cependant ces deux saints personnages étaient  
 » laïques avant leur élection, et ils n'avaient pas même été  
 » baptisés lorsqu'ils furent élevés l'un et l'autre à la dignité  
 » épiscopale. Je ne parlerai point de Grégoire de Nazianze, le  
 » père de la théologie, ni des nombreux évêques que l'Église  
 » honore, et à qui le clergé romain n'a jamais reproché d'avoir  
 » été élus comme nous l'avons été nous-même, suivant la  
 » coutume observée en Orient.

» Mais afin de satisfaire à la demande de votre sainteté,  
 » et pour établir, autant que notre pouvoir nous le permet-  
 » tra, la concorde entre votre siège et le nôtre, j'ai dé-  
 » fendu en plein concile qu'à l'avenir aucun laïque ou moine  
 » ne fût ordonné évêque sans avoir passé par tous les ordres  
 » et degrés ecclésiastiques. Nous serons toujours prêt à dé-  
 » truire tous les sujets de divisions entre les deux Églises ;  
 » mais nous ne pouvons censurer nous-même l'usage d'après  
 » lequel nous avons été déclaré patriarche, ce qui eût été  
 » une injure grave pour les Pères qui nous ont choisi.

» Plût à Dieu que l'Église de Constantinople eût observé de  
 » tout temps les usages de l'Église latine ! j'aurais évité les  
 » douleurs dont je suis accablé en me voyant environné d'im-  
 » pies qui offensent le Christ dans ses images, ou qui renient

» en lui les deux natures, et blasphèment contre le quatrième  
» concile.

» Nous avons excommunié ces prêtres coupables dans le sy-  
» node auquel vous avez assisté par vos légats; et nous aurions  
» même suivi toutes les instructions que vous nous donniez, si  
» l'empereur ne s'était opposé à notre volonté. C'est encore  
» par ses ordres que nous avons refusé de rétablir votre juri-  
» diction sur les Églises d'Illyrie et de Syracuse; il s'agit dans  
» cette grave question de limites de territoires qui concer-  
» nent les affaires du gouvernement temporel; et malgré tout  
» mon désir de vous être agréable, je n'ai pu obtenir aucune  
» concession du prince.

» Quant à moi, je voudrais rendre à Saint-Pierre tout ce  
» qui lui appartient, et même lui céder encore une partie  
» des anciennes dépendances du siège que je dirige, car j'ai  
» une obligation infinie à celui qui me soulagerait de  
» mon fardeau. Je suis bien loin de refuser les droits qui ap-  
» partiennent à un autre évêque, et surtout à un Père tel que  
» vous, qui les réclamez par la voix de saints légats dont  
» la prudence, la douceur et les lumières sont semblables  
» à celles des disciples de Jésus-Christ.

» Nous espérons que votre béatitude sera entièrement in-  
» struite par eux de la vérité des événements qui se sont pas-  
» sés à notre élection. Nous les avons reçus avec les honneurs  
» que méritaient des ambassadeurs envoyés par vous, et aux-  
» quels nous voulions prouver tout l'attachement que nous  
» portons à votre sainteté; nous vous supplions d'en agir de  
» même à notre égard, et d'accueillir favorablement nos dé-  
» légués.

» Nous sommes charmé que les fidèles s'empressent d'aller  
» baiser vos pieds; mais nous vous ferons observer que ce  
» zèle encourage les adultères, les incestes, les vols, les homi-  
» cides, et que les crimes sont bien plus nombreux depuis  
» que les coupables peuvent se dérober au châtement par un  
» pèlerinage à la ville sainte. »

Les lettres de l'empereur et de Photius, ainsi que les actes  
du concile de Constantinople, confirmèrent au pontife la tra-  
hison de ses légats; profondément irrité de leur infidélité, il  
assembla les évêques de l'Église romaine, et en présence de  
Léon, ambassadeur de Michel III, il déclara que les envoyés  
du saint-siège n'avaient point reçu d'instructions pour ap-  
prouver la déposition d'Ignace ou l'élection de Photius; et  
qu'en vertu de l'autorité qu'il avait reçue de saint Pierre, il  
désapprouvait tout ce qui avait été fait en son nom dans cette  
assemblée, et qu'il ne consentirait point à ratifier les enga-  
gements de ses légats. Léon quitta aussitôt la ville sainte, et  
vint porter cette réponse à la cour de l'empereur: alors  
l'Église grecque résolut de se séparer pour jamais de l'Église  
latine.

Quelques mois après cette rupture, Rome fut scandalisée  
par une nouvelle accusation d'inceste intentée contre le diacre  
Hubert, qui avait été surpris la nuit dans la chambre à cou-  
cher de la reine Thietherge, sa sœur, épouse du roi Lothaire.  
Hubert avait déjà encouru les censures ecclésiastiques sous  
le pontificat de Benoît III; mais la mort subite du pontife  
avait empêché la confirmation du jugement. Dans cette der-  
nière circonstance, la reine elle-même ayant avoué son  
crime, avait été renfermée dans un couvent pour attendre

la décision que les évêques du royaume devaient prononcer contre elle. La princesse, redoutant les effets de la vengeance de Lothaire, s'échappa de cette retraite et s'enfuit avec son frère Hubert dans les états du roi Charles le Chauve, dont elle devint la maîtresse. Ensuite cette femme impudique osa envoyer des ambassadeurs au pape pour se plaindre du jugement qui avait été rendu contre elle par les évêques français.

De son côté Lothaire, craignant que la reine ne soulevât contre lui la colère du saint-père, s'empressa d'envoyer à Rome Teutgaud, métropolitain de Trèves, et Halton, chef du clergé de Verdun, avec des lettres de créance de tous les évêques de son royaume, qui affirmaient n'avoir prononcé encore aucune sentence contre Thietberge, mais seulement lui avoir imposé une pénitence après la confession publique qu'elle avait faite de son crime. Ils priaient en même temps le pontife de ne pas se laisser surprendre par les ruses de cette reine incestueuse et de son abominable frère, mais de lire attentivement les deux lettres que les princes Lothaire, et Louis, son oncle, lui adressaient par leurs envoyés.

Les deux rois se plaignaient également de Charles le Chauve, et suppliaient le saint-père de se rendre dans les Gaules, à l'exemple de ses prédécesseurs, pour maintenir la foi des traités, en menaçant le prévaricateur des censures de l'Église. Nicolas était déjà sous l'influence de Thietberge, dont la beauté ou les présents avaient séduit tous les prélats de la cour de Rome; un synode se rassembla en effet; mais la reine fut déclarée innocente, et le roi de Lorraine fut condamné à reprendre sa femme, sous peine d'excommunication.

La même année, un nouveau concile fut convoqué par le pape pour s'occuper d'une accusation d'adultère intentée contre la belle Ingeltrude, fille du comte Matfrid et épouse du comte Boson de Lombardie, dont elle avait volé les trésors avant de s'enfuir avec son amant. L'infortuné mari avait pardonné à cette épouse coupable, et employait toutes les voies de la douceur pour la ramener auprès de lui; mais enfin toutes ses avances ayant été repoussées, il s'était adressé au saint-père et l'avait supplié d'user de toute son influence pour contraindre cette femme criminelle à revenir au sentiment de ses devoirs.

Nicolas, cédant aux prières de Boson, réunit à Milan un concile où Ingeltrude fut citée à comparaître, faute de quoi l'assemblée, dans un délai fixé, devait la déclarer excommuniée. En effet, la comtesse ayant refusé de paraître devant le synode, fut condamnée par le pape comme adultère et retranchée de la communion des fidèles.

Mais l'anathème ne produisit pas un meilleur résultat que les exhortations; lorsque le décret du saint-père lui eut été présenté, elle le jeta au feu en riant, et dit aux envoyés : « Si » votre pape Nicolas veut rassembler des synodes pour rendre » les femmes fidèles et empêcher les adultères, je vous déclare qu'il perdra son temps et son latin; il ferait mieux de » réformer les mœurs abominables de son clergé et d'extirper la sodomie de sa propre maison. »

Le saint-père, rendu furieux par les sarcasmes d'Ingeltrude, écrivit aux évêques de Lorraine pour les réprimander de leur négligence et pour leur enjoindre de chasser cette femme maudite; leur déclarant que si elle refusait de re-

joindre son mari, ils devaient l'excommunier une seconde fois et la chasser de leur diocèse, sous peine d'être eux-mêmes anathématisés et déposés. Il adressa en même temps une lettre au roi Charles le Chauve, le priant de contraindre son neveu Lothaire à renvoyer cette femme criminelle de ses états, et d'employer même la voie des armes, s'il refusait d'obéir aux ordres du saint-siège. Les menaces et les foudres ecclésiastiques échouèrent devant l'opiniâtreté d'Ingeltrude; la belle adultère se retira auprès de l'évêque de Cologne, avec lequel elle entretenait publiquement des relations coupables.

Une affaire plus importante pour les intérêts de la cour de Rome que celle d'Ingeltrude, vint alors occuper toute l'attention du saint-père. Jean, métropolitain de Ravenne, prélat d'une fermeté remarquable, entreprit de rétablir l'indépendance de son siège, et remplaça tous les prêtres qu'il supposait être les créatures du pape, par de jeunes ecclésiastiques dévoués à sa personne.

Anastase affirme que l'archevêque s'emparait des biens des églises, usurpait les patrimoines de Saint-Pierre, s'en attribuait les revenus, déposait, sans jugement canonique, les prêtres et les diacres de son clergé, et qu'il les faisait jeter en prison, pour les contraindre à renier l'obéissance qu'ils devaient au saint-père.

Nicolas le fit citer trois fois à comparaître au concile qu'il venait de convoquer pour le juger; mais l'archevêque ayant refusé de se rendre dans l'assemblée et même de se faire représenter, le saint-père déclara le métropolitain déposé de son siège et excommunié. Jean adressa ses réclamations à l'empereur, et obtint que des ambassadeurs français l'accom-

pagneraient à Rome pour justifier sa conduite. La protection du faible monarque fut inutile, le pape corrompit par de riches présents les envoyés de Louis II, qui lui abandonnèrent le métropolitain de Ravenne; et le malheureux prélat, se voyant à la merci de son ennemi, consentit à renouveler l'acte de soumission de son diocèse; il prêta serment de fidélité et d'obéissance sur la croix et sur l'Évangile, et le lendemain il se rendit dans l'église de Latran, où il se justifia par serment des crimes dont il était accusé.

Le saint-père le reçut ensuite à sa communion, lui permit de célébrer la messe, et le jour suivant il le fit asseoir au concile, où Nicolas rendit un décret en ces termes : « Nous ordonnons à l'archevêque Jean de venir chaque année à Rome renouveler le serment d'obéissance qu'il nous a fait, et nous lui défendons d'ordonner, sans une autorisation de notre siège, les évêques de l'Émilie et les suffragants de Ravenne; nous lui faisons également défense de rien de mander à ses prêtres qui soit contraire aux canons ou aux privilèges de notre siège, et de ne point se mettre en possession des biens des clercs et des laïques, à moins qu'ils ne lui soient adjugés juridiquement par l'autorité de l'Église romaine. » Jean eut ensuite la permission de retourner à Ravenne.

Mais le pontife désirant se venger de l'empereur, qui avait protégé le métropolitain, feignit d'avoir reçu de Dieu, dans une révélation, l'ordre d'appeler Charles le Chauve à l'empire à la place de Louis II; et il engagea le roi de France à enlever le sceptre à son frère, lui promettant de sanctifier l'usurpation. Cette affaire n'eut aucune suite pour le moment;

néanmoins, dans les actes du couronnement du monarque français publiés par Pithon, il est dit que le pape Jean VIII, successeur de Nicolas, avait appuyé son décret sur ce que Dieu lui-même avait désigné Charles le Chauve comme empereur, dans une vision qui était apparue au pontife Nicolas.

La séparation de Thietberge et de Lothaire n'était point encore terminée et soulevait un grand scandale dans l'état et dans l'Église; pour le faire cesser, le prince envoya à Rome deux seigneurs de sa cour chargés de remettre au pontife les actes d'un concile dans lequel les évêques de Lorraine avaient autorisé le monarque à répudier son épouse criminelle et à contracter une nouvelle union avec Waldrade. La stupidité des princes était alors si grande, qu'ils n'osaient rien entreprendre sans en avoir reçu l'autorisation de la cour de Rome! En conséquence, le monarque suppliait le pontife de nommer des légats qui décideraient sur cette grave question avec les évêques de son royaume.

Nicolas répondit qu'il enverrait ses délégués pour ordonner la convocation d'un synode, mais qu'en attendant il défendait aux clercs et aux laïques, quel que fût leur rang, de prendre jusqu'à cette époque aucune décision en faveur de Waldrade contre la reine. Quelques mois après il députa à la cour de Lorraine, Rodoaldé, évêque de Porto, le même ecclésiastique qui avait été son légat à Constantinople, et Jean, prélat de Cervia, dans la Romagne. Il écrivit également au prince Louis le Germanique et aux deux rois, oncle et neveu de Lothaire, pour qu'ils envoyassent chacun deux évêques de leurs royaumes, afin d'être représentés dans le concile qui devait examiner la cause de Thietberge.

Nicolas ordonnait à l'empereur Louis II de prendre ses mesures pour que les légats fussent en sûreté dans les états de Lothaire, son frère; et dans ses lettres aux évêques des Gaules et de la Germanie, il les pria de se rendre à Metz, lieu fixé pour le concile, et les excitait contre le roi, en les engageant à punir sévèrement ce monarque de son manque d'égards envers le saint-siège.

Nous remarquons dans la politique du saint-père une contradiction d'autant plus surprenante, qu'il se déclarait le protecteur d'une reine incestueuse, dans le moment même qu'il excommuniait la femme adultère de Boson. Du reste la cour de Rome avait dans toute la chrétienté une réputation de simonie telle, qu'on disait publiquement qu'avec de l'argent on était toujours assuré d'obtenir la protection des papes. L'aventure suivante vint donner une nouvelle force à cette réputation d'avarice si justement acquise au saint-siège.

Un comte de Flandre nommé Baudoin, épris des charmes de Judith, fille de Charles le Chauve, avait eu l'audace d'enlever cette princesse à Senlis, et s'était enfui avec elle dans ses états. Des troupes furent aussitôt envoyées contre les fuyitifs; mais le comte les ayant mises en déroute, put braver impunément le monarque français. Charles, doublement irrité de sa défaite et du rapt de sa fille, eut alors recours au pape, qui anathématisa Baudoin. La terreur qu'inspiraient les foudres de l'Église obligea le ravisseur, qui n'avait pas craint les armes d'un puissant monarque, à se soumettre immédiatement aux ordres de Nicolas. Il se rendit à Rome avec sa jeune femme pour implorer la protection de Saint-Pierre,

en ayant soin d'apporter avec lui des sommes considérables et de magnifiques présents en or et en argent qu'il offrit au pape; ensuite, ayant été admis en sa présence, il se jeta à ses pieds, et lui jura une entière soumission et une fidélité à toute épreuve. Nicolas se laissant fléchir par la richesse des présents, retira aussitôt les anathèmes qu'il avait lancés contre Baudoin, le déclara fils de l'Église, et écrivit même à Charles le Chauve pour l'engager à lui pardonner.

Le saint-père, en plaidant la cause du jeune couple, employait tout à la fois les flatteries et les menaces; il disait à l'empereur que Judith avait donné toute sa tendresse au ravisseur, et qu'une séparation rendrait la princesse la plus malheureuse des femmes; il faisait valoir les désordres que soulèverait une rigueur inflexible, s'il poussait au désespoir un seigneur puissant qui pouvait joindre ses armées à celles des Normands et envahir le royaume de France. Nicolas adressait en même temps une lettre touchante à la reine Ermentrude, mère de Judith; enfin, par ses exhortations, il parvint à réconcilier les deux familles.

Le concile convoqué à Metz pour juger l'affaire du roi Lothaire ne s'assembla pas à l'époque qui avait été désignée pour la tenue des sessions; le prince, redoutant une condamnation, voulait gagner du temps pour ramener à sa cause les envoyés du saint-siège; en effet, de riches présents et quelques sommes d'argent changèrent totalement les dispositions du légat Rodoalde, qui se conduisit en France comme il l'avait fait à Constantinople. Les amis de la reine s'empresèrent d'instruire Nicolas de cette trahison; et le pontife, blessé dans son orgueil par la condescendance coupable de son

délégué, convoqua aussitôt les évêques des provinces voisines pour juger le traître Rodoalde et pour nommer un autre ambassadeur.

Cette année fut marquée par un froid extrêmement rigoureux; la mer Adriatique fut entièrement gelée, et les négociants des deux côtes transportaient leurs marchandises sur des chariots au lieu d'employer des vaisseaux.

Le concile qui avait été convoqué par le saint-père se réunit dans l'oratoire du palais de Latran: on donna lecture des actes du synode de Constantinople et des lettres de l'empereur Michel; ensuite on amena en présence des prélats italiens l'évêque Zacharie, l'ancien légat qui avait été envoyé à Constantinople. Il fut convaincu de simonie et de prévarication par son propre aveu, et il confessa qu'il avait consenti à la déposition d'Ignace et avait communiqué avec Photius, malgré les ordres du pontife. Le concile prononça contre lui la sentence de déposition et d'excommunication.

Après quoi le saint-père prit la parole en ces termes: « Au nom de la Trinité sainte, suivant l'autorité qui nous a été transmise par le prince des apôtres; ayant pris connaissance de tous les griefs reprochés au patriarche Photius, nous le déclarons déposé des fonctions sacerdotales pour avoir soutenu les schismatiques de Byzance; pour s'être fait ordonner évêque par Grégoire de Syracuse, pendant la vie d'Ignace, patriarche légitime de Constantinople; pour avoir condamné la mémoire du pontife Benoît, notre prédécesseur; pour avoir corrompu nos envoyés; enfin, pour avoir persécuté les prêtres orthodoxes qui sont demeurés attachés à notre frère Ignace.

» Nous avons reconnu Photius coupable de crimes si énormes, que nous le déclarons déchu à jamais de tous les honneurs du sacerdoce et de toutes les fonctions cléricales, par l'autorité que nous tenons de Jésus-Christ, des apôtres saint Pierre et saint Paul, de tous les saints et des six conciles œcuméniques.

» Le Saint-Esprit prononce par notre bouche un jugement terrible contre Photius, et le condamne pour toujours, sans qu'il puisse, même à l'heure de sa mort, recevoir le corps et le sang du Sauveur.

» Quant à notre frère Ignace, qui a été chassé de son siège par la violence de l'empereur et dépouillé des ornements épiscopaux par la prévarication de nos légats, nous affirmons, comme vicaire du Christ, qu'il n'a jamais été déposé ni anathématisé, et nous le maintenons dans ses dignités sacerdotales; nous ordonnons qu'à l'avenir les clercs et les laïques qui oseront s'élever contre lui seront excommuniés, quel que soit leur rang dans l'Église ou dans l'état. Nous commandons en outre que les prélats exilés depuis l'injuste expulsion d'Ignace soient rétablis sur leurs sièges. » Ainsi le concile de Rome qui avait été rassemblé pour juger Rodoalde, changea l'objet de ses délibérations et rendit une condamnation contre le patriarche de Constantinople et le légat Zacharie.

Quant à Rodoalde, il ouvrit tranquillement le synode de Metz au nom du pape : aucun des prélats de la Germanie ou de la Neustrie ne fut convoqué, et tous les évêques qui s'y trouvèrent étaient du royaume de Lothaire. Les Pères prirent des décisions favorables au roi; les envoyés du saint-siège,

gagnés par les libéralités du prince, méprisèrent les instructions qu'ils avaient reçues de Nicolas, et déclarèrent que Lothaire ayant répudié Thietberge pour exécuter le jugement des chefs du clergé de ses états, était pleinement justifié de sa conduite.

Les actes du synode furent portés au saint-père par Gonthier, métropolitain de Cologne, et par Teutgaud, archevêque de Trèves; ces prélats étaient chargés de les faire approuver par le clergé de Rome, en s'appuyant du crédit des légats Jean et Rodoalde. Mais le pontife, déjà instruit de la prévarication de ses ambassadeurs, convoqua une nouvelle assemblée d'évêques pour juger Rodoalde. Celui-ci, troublé par les reproches de sa conscience, et redoutant un châtement aussi terrible que celui qui avait été infligé à Zacharie, son ancien collègue, s'enfuit de la ville pendant la nuit, et abandonna même les trésors qu'il avait rapportés de France. Par un reste de pudeur, le pape différa son jugement, ne voulant pas prononcer une condamnation sans entendre la défense de son ancien favori.

Teutgaud et Gonthier ayant présenté à Nicolas les actes des synodes de Metz et d'Aix-la-Chapelle, il les fit lire publiquement, et demanda aux métropolitains français s'ils voulaient les soutenir en présence des évêques d'Italie. Ceux-ci répondirent qu'ayant souscrit ces décisions ils ne les renieraient jamais; le pontife garda le silence, mais peu de jours après il fit conduire les envoyés de Lothaire au concile, qui était déjà assemblé au palais de Latran, et en leur présence il cassa les décrets du synode de Metz, qu'il appelait un rassemblement de brigands et de voleurs. Il déclara les pré-

lats français dépouillés de la puissance épiscopale, pour avoir mal jugé la cause de Lothaire et de ses deux femmes Waldrade et Thietberge, et pour avoir méprisé les ordres du saint-siège relativement à la sentence prononcée contre Ingeltrude, épouse du comte Boson. Pour la troisième fois Ingeltrude fut déclarée infâme et adultère, et le saint-père lança contre elle un terrible anathème; il promettait toutefois à la coupable le pardon de ses crimes si elle consentait à se présenter à Rome pour demander l'absolution de ses débauches.

Enfin Nicolas prononça l'excommunication contre ceux qui n'obéissaient pas à ses décrets; il déposa de l'épiscopat Haganon, évêque de Bergame, qui avait rédigé les actes du synode de Metz, ainsi que Jean, métropolitain de Ravenne, qui, malgré ses serments, essayait encore de se rendre indépendant, et conspirait ouvertement contre l'autorité du saint-siège.

Teutgaud et Gonthier ne se laissèrent pas intimider par le pontife; ils renvoyèrent à Nicolas, en plein concile, ses anathèmes et ses injures; et pour réprimer son audacieux orgueil, ils annoncèrent qu'ils se rendaient à l'instant même auprès de l'empereur Louis, pour faire châtier le pape, qui avait osé insulter les ambassadeurs du roi Lothaire.

En effet, Louis fut tellement indigné de l'arrogance du saint-père, qu'il résolut d'en tirer une éclatante vengeance; le prince rassembla des troupes, et marcha vers Rome, accompagné des deux métropolitains qu'il voulait faire rétablir sur leurs sièges.

Le métropolitain de Cologne, le plus ferme défenseur des

libertés de l'Église gallicane, envoya alors aux évêques du royaume de Lothaire une lettre écrite en son nom et au nom du primat de Belgique. Il s'exprimait en ces termes : « Nous » vous supplions, mes frères, de prier le ciel pour nous, sans » vous troubler des bruits fâcheux que les prêtres romains » pourront répandre contre nos personnes. Car le seigneur » Nicolas, que l'on appelle pape, et qui se nomme lui-même » l'apôtre des apôtres et l'empereur de toutes les nations, a » voulu nous condamner; mais, grâces à Dieu, nous avons » résisté à son audace.

» Visitez souvent notre roi, dites-lui que nous accompli- » rons fidèlement la mission qui nous a été confiée; encour- » ragez-le par vos discours et par vos lettres, conciliez-lui » tous les amis que vous pourrez, et gardez fidèlement la foi » que nous devons à notre souverain, sans vous laisser in- » fluencer par un pape sacrilège. »

Gonthier adressait cette autre lettre au pontife : « Écoutez, » seigneur pape, nous avons été envoyés par nos frères près de » vous, pour vous demander votre approbation sur le juge- » ment que nous avons rendu, en vous expliquant les auto- » rités et les motifs qui nous avaient fait agir. Après nous » avoir fait attendre trois semaines votre réponse, vous nous » avez fait conduire en votre présence, et lorsque nous avan- » cions sans crainte, on a fermé sur nous les portes de la salle » où nous sommes entrés.

» Alors nous nous sommes trouvés au milieu d'une troupe » de clercs et de laïques; et là, sans juges, sans accusateurs, » sans témoins, sans même nous interroger, vous nous avez » déclaré chassés de l'Église, déposés de nos sièges, et ana-

» thématés, si nous refusons de nous soumettre à votre  
» tyrannie.

» Nous rejetons votre sentence, et nous méprisons vos  
» discours injurieux; car nous nous contentons de l'ac-  
» tion de toute l'Église et de la société de nos frères, dont  
» vous vous êtes montré indigne par votre orgueil et par  
» votre arrogance.

Vous vous condamnez vous-même en disant anathème à  
» celui qui n'observera pas les préceptes apostoliques; car  
» vous les violez le premier, vous qui anéantissez les sacrés  
» canons et les lois divines..... »

Telles sont les paroles que le cardinal Baronius, le plus  
zélé défenseur du saint-siège, attribue à Gonthier; mais la  
lettre de cet archevêque avait un caractère d'énergie plus  
saillant encore. Voici en quels termes la rapporte l'historien  
Lesueur: « Pontife, tu nous as traités, nous et nos frères,  
» contre le droit des gens, contre les décrets de l'Église, et  
» tu as surpassé dans ta conduite tes prédécesseurs les plus  
» orgueilleux. Ton concile était composé de prêtres et de  
» moines simoniaques, débauchés et infâmes comme toi; et  
» en leur présence, tu as osé porter contre nous une sen-  
» tence injuste, téméraire et opposée à la religion, dont tu  
» prétends être le chef, au grand scandale du monde.

» Jésus-Christ a enrichi l'Église son épouse; il lui a donné  
» un diadème impérissable et un sceptre éternel; il lui a ac-  
» cordé la puissance de consacrer les saints, de les placer  
» dans le ciel, et de les rendre immortels. Mais toi, comme  
» un voleur avide, tu t'es emparé de tous les trésors des basi-  
» liques, tu les as ravés jusque sur l'autel du Christ; tu fais

» égorger les chrétiens; tu arraches du ciel les vaillants et  
» les bons, pour les précipiter dans les gouffres de la gé-  
» henne; tu couvres de miel la lame de ton glaive, et tu ne  
» permets point que les morts retournent dans la vie.

» Prêtre inique et cruel tu n'as que les vêtements d'un  
» pontife et le nom d'un pasteur; car sous tes ornements  
» sacrés nous apercevons le loup sanguinaire qui égorge le  
» troupeau.

» Lâche tyran, tu portes le nom de serviteur des serviteurs,  
» et tu emploies la trahison, l'or et le fer, pour être le seigneur  
» des seigneurs; mais selon la doctrine des apôtres, tu es le  
» plus infime des ministres du temple de Dieu; aussi ton  
» amour effréné de domination te jettera dans l'abîme où tu  
» voulais précipiter tes frères. Penses-tu donc, toi qui as été  
» engendré par l'homme, que tu sois au-dessus de l'homme,  
» et que le crime soit sanctifié parce que ta main l'aura com-  
» mis? Non, basilic immonde, tu es devenu pour les chré-  
» tiens le serpent venimeux qu'adoraient les juifs; tu es le  
» chien que la rage pousse à dévorer ses semblables.

» Nous ne redoutons ni ton venin ni tes morsures; nous  
» avons résolu avec nos frères de lacérer tes décrets sacri-  
» lèges, tes bulles impies, et nous laisserons gronder tes im-  
» puissants tonnerres. Tu oses accuser d'impiété ceux qui  
» refusent par amour pour la foi de se soumettre à tes lois  
» sacrilèges! Toi qui jettes la discorde parmi les chrétiens;  
» toi qui violes la paix évangélique, cette marque immortelle  
» que le Christ a imprimée sur le front de son Église; toi,  
» pontife exécration, qui craches contre le livre de ton Dieu,  
» tu oses nous appeler impies! Comment donc nommeras-tu

» le clergé qui encense ton pouvoir, ces prêtres indignes vo-  
 » mis par l'enfer, et dont le front est de cire, le cœur de mé-  
 » tal, et les flancs formés de la boue de Sodome et de Go-  
 » morrhe! Va, ces ministres sont bien faits pour ramper sous  
 » ton abominable orgueil, dans cette Rome, affreuse Baby-  
 » lone, que tu appelles la ville sainte, éternelle et infail-  
 » lible!  
 » Va, cette cohorte de prêtres souillés d'adultères, d'in-  
 » cestes, de viols et d'assassinats, est bien digne de former  
 » ta cour maudite; car Rome, c'est la demeure des démons,  
 » et toi, pape, tu en es le Satan!!!..... »

Gonthier, Teutgaud, Jean de Ravenne, et un grand nombre d'évêques, au nom desquels cette lettre fut écrite, en répandirent des copies dans toutes les villes d'Italie, de France, d'Angleterre et d'Espagne; il en parvint même à Constantinople, où Nicolas était en exécration au peuple, aux grands et au clergé : cette circonstance affermit encore les Grecs dans leur volonté de rester séparés de l'Église latine.

Nicolas ayant appris que Louis II se rendait à Rome à la tête de son armée pour faire rendre justice aux évêques déposés, commanda un jeûne général et des processions dans toutes les rues, pour réveiller le fanatisme des Romains et les pousser à la révolte; mais les citoyens, retenus par la crainte, n'osèrent pas se soulever contre leur souverain. Alors le pape, se pliant à la nécessité, ordonna des prières publiques, afin que Dieu confondît les archevêques ennemis, et qu'il inspirât au prince des sentiments favorables pour la cour de Rome.

A son arrivée dans la ville, Louis s'établit avec sa suite près de la basilique de Saint-Pierre; et au moment où le

peuple et le clergé se rendaient au temple en procession, les soldats se précipitèrent sur cette multitude fanatique, qui prit aussitôt la fuite; les croix furent brisées et les bannières déchirées; au milieu du tumulte, une croix admirable, qui avait été offerte à Saint-Pierre par sainte Hélène, et qui renfermait, disait-on, du bois de la vraie croix, fut jetée dans la boue et foulée aux pieds par un officier.

Nicolas, pendant cette collision, s'était tenu caché dans les caves du palais de Latran; mais comme il redoutait d'être découvert, il se fit conduire, la nuit suivante, par le Tibre, à l'église de Saint-Pierre, et resta caché deux jours entiers dans les tombeaux des apôtres. Néanmoins ses affidés agissaient dans l'ombre, et le poison devait bientôt venger le pontife : dès le troisième jour, l'officier qui avait brisé la croix de sainte Hélène était mort subitement d'un mal inconnu, le corps couvert de taches noires. L'empereur lui-même fut attaqué d'une fièvre violente, qui plongea dans une sombre consternation tous ceux qui l'entouraient, et particulièrement l'impératrice.

Le clergé romain proclama que ces malheurs étaient envoyés par Dieu pour punir les coupables qui outrageaient son Église : le peuple, ignorant et superstitieux, cria au miracle; l'impératrice elle-même, frappée de crainte, alla trouver secrètement le pape, et le supplia de venir auprès de Louis, pour que Dieu lui rendît la santé.

Après avoir pris toutes les précautions nécessaires à sa sûreté, Nicolas se présenta devant l'empereur, et eut avec lui une longue conférence. Ce prince, affaibli par les souffrances de sa maladie, épouvanté des menaces du saint-

père, céda aux sollicitations de sa femme, et accéda à toutes les demandes du pape. Nicolas retourna triomphant au palais patriarcal, et ordonna aux archevêques de France de quitter Rome à l'heure même, sous peine d'être condamnés au supplice des malfaiteurs, et d'avoir les yeux arrachés et la langue coupée.

Gonthier, désespéré du lâche abandon de Louis, envoya son frère Hilduin pour remettre au pape une protestation énergique contre les infâmes violences dont le saint-siège le rendait victime. Nicolas refusa de recevoir le jeune Hilduin; alors celui-ci se rendit armé et suivi de ses gens de guerre à la basilique de Saint-Pierre; les custodes qui gardaient cette église ayant voulu lui interdire l'entrée du temple, il les repoussa à coups de bâton, et plusieurs furent assommés sur la place; il déposa ensuite la protestation de Gonthier sur le sépulcre de saint Pierre, et sortit de l'église l'épée à la main. Pendant cette scène de tumulte et de carnage, les soldats de l'empereur forçaient les monastères, massacraient les prêtres, et violaient les religieuses sur les marches des autels.

Louis se rétablit bientôt, et quitta Rome avec les métropolitains qui l'avaient accompagné dans cette ville; Gonthier et Teutgaud retournèrent en France.

A son arrivée dans la métropole de son siège, l'archevêque de Cologne, méprisant les anathèmes du pape, célébra l'office divin en présence de son clergé et de ses fidèles; il consacra le saint chrême, administra la confirmation et ordonna des prêtres, enfin il accomplit tous les devoirs de l'épiscopat. Mais Teutgaud, succombant à une terreur su-

perstitieuse, s'abstint d'exercer aucune fonction sacerdotale. Lothaire lui-même se soumit bientôt aux ordres de la cour de Rome et se déclara contre Gonthier; il refusa d'entendre la messe célébrée par son métropolitain, de communiquer avec lui, et le déposséda de l'archevêché de Cologne pour le donner à Hugues, son cousin germain. Aussi le saint prélat s'écriait dans l'amertume de son cœur : « Bien fou l'homme » qui compte sur l'amitié des rois, quelque grands que soient » les services qu'il leur a rendus! »

Outré de dépit contre le prince, Gonthier résolut de se venger; il envoya un de ses diacres dans la ville sainte pour traiter avec le pontife, et pour faire excommunier à son tour le monarque ingrat qui récompensait le dévouement par une lâche perfidie. Mais, redoutant l'issue de cette entreprise, il se décida à plaider lui-même sa cause; il emporta l'argent qui restait dans le trésor de l'église de Cologne et se rendit à Rome : Lothaire, instruit des projets et du départ de Gonthier, envoya aussitôt en Italie l'évêque Batolde pour assurer le saint-père qu'il se conformerait à ses décisions, lui offrant même d'aller en personne se justifier devant le tombeau de l'apôtre. A ses lettres était joint un acte de soumission des évêques de Lorraine.

Nicolas leur répondit en ces termes : « Vous affirmez que » vous êtes soumis à votre souverain pour obéir aux paroles » de l'apôtre Pierre, qui a dit : « Sois le sujet du prince, » parce qu'il est au-dessus de tous les mortels en ce monde. » » Mais vous paraissez oublier que nous avons le droit de » juger tous les hommes, comme vicaire du Christ; ainsi, » avant d'obéir aux rois, vous nous devez obéissance; et ai

» nous déclarons un monarque coupable, vous devez le re-  
 » pousser de votre communion jusqu'au jour où nous lui par-  
 » donnons.

» Nous seuls avons le pouvoir de lier et de délier, d'ab-  
 » soudre Néron ou de le condamner; et les chrétiens ne peu-  
 » vent, sous peine d'excommunication, exécuter d'autre ju-  
 » gement que le nôtre, qui seul est infailible. Les peuples ne  
 » sont pas les juges de leurs princes; ils doivent obéir sans  
 » murmures aux ordres les plus iniques; ils doivent courber  
 » le front sous les châtimens qu'il plaît aux rois de leur infliger : car un souverain peut violer les lois fondamentales de  
 » l'état et s'emparer des richesses des citoyens, soit par des  
 » impôts, soit par des confiscations; il peut même disposer de  
 » leur vie, sans qu'un seul de ses sujets ait le droit de lui  
 » adresser de simples remontrances. Mais si nous déclarons  
 » un roi hérétique et sacrilège, si nous le chassons de l'É-  
 » glise, les clercs et les laïques, quel que soit leur rang, sont  
 » relevés de leurs sermens de fidélité et doivent se révolter  
 » contre sa puissance... » Telle était la politique exécrationnelle prêchée par le pontife Nicolas!

Un des plus habiles commentateurs de Tacite, indigné de l'excès d'arrogance de la cour de Rome, réfute toutes les maximes du saint-père et termine par ce raisonnement :  
 « Lorsque les hommes ont consenti à reconnaître l'autorité  
 » des rois par des sermens de fidélité, ils espéraient trouver  
 » dans la monarchie un gage assuré de protection et de pro-  
 » spérité. Mais lorsqu'ils ont reconnu que les souverains man-  
 » quaient à leur mission, devenaient parjures, ne respectaient  
 » pas les droits de la nation, ils sont rentrés alors dans l'exer-

» cice de leurs libertés, et ils ont puni les rois, qui étaient  
 » devenus de véritables oppresseurs!... »

Arsène, évêque d'Orta, fut chargé de porter les lettres du pape à Lothaire : le pontife le menaçait, s'il ne répudiait à l'instant même la princesse Waldrade, de convoquer un concile pour prononcer sur lui la sentence d'excommunication. Nicolas, en même temps, écrivait à Charles le Chauve pour l'exciter contre le roi de Lorraine : « Vous dites, seigneur,  
 » que vous avez engagé Lothaire à se soumettre à nos déci-  
 » sions, et qu'il vous a répondu qu'il allait se rendre à Rome  
 » afin de s'en rapporter à notre jugement sur son mariage.  
 » Mais ne savez-vous pas que déjà il nous avait informé lui-  
 » même de ce dessein par des ambassadeurs, et que nous lui  
 » avions défendu de se présenter devant nous dans l'état de  
 » péché où il se trouve? Nous avons attendu assez longtemps  
 » sa conversion, en différant jusqu'à ce jour de l'anéantir sous  
 » nos anathèmes, pour éviter les guerres et l'effusion du  
 » sang. Cependant une plus longue patience nous rendrait  
 » criminel aux yeux du Christ, et nous vous ordonnons au  
 » nom de la religion d'envahir ses états, de brûler ses villes  
 » et de massacrer ses peuples, que nous rendons respon-  
 » sables de la résistance de leur prince maudit. »

Le légat, arrivé à Francfort au mois de février 865, fut reçu avec de grands honneurs par le roi Louis; il se rendit ensuite à Gondreville, auprès de Lothaire, et de son autorité privée il convoqua les évêques du royaume. Arsène déclara au monarque, en plein synode, qu'il avait à choisir entre la reine Thietberge et l'excommunication du pape. Par faiblesse et par superstition, le roi de Lorraine promit de se

réconcilier avec sa femme : l'incestueuse Thietberge fût alors rappelée à la cour, et douze comtes jurèrent au nom de leur souverain qu'ils la regarderaient comme la reine légitime.

Waldrade fut chassée du royaume et condamnée à se rendre à Rome pour obtenir du pontife l'absolution de ses fautes. Ensuite le légat publia une quatrième excommunication contre l'épouse adultère de Boson, et il se fit mettre en possession de la terre de Vandœuvre, que l'empereur Louis le Débonnaire avait autrefois donnée à l'Église romaine et dont le comte Guy s'était emparé dans la dernière guerre.

Arsène partit enfin pour l'Italie, accompagné de Waldrade ; dans sa route, il fut rejoint par la comtesse Ingeltrude, qui venait se jeter à ses pieds et lui demander l'absolution. Le légat ne put résister aux charmes de la belle excommuniée ; il consentit à la réconcilier avec l'Église, et l'acte d'absolution fut remis à l'épouse adultère dans une audience secrète ! elle fit même la promesse de rejoindre Arsène à Augsbourg et de l'accompagner en Italie ; mais sous prétexte de se rendre chez un de ses parents pour prendre ses équipages et ses chevaux afin de continuer commodément son voyage, elle abandonna le légat, et rentra en France pour rejoindre un de ses amants à la cour de Charles le Chauve. Furieux d'avoir été dupe d'une femme artificieuse, le prêtre exhala sa rage dans des lettres qu'il écrivit aux prélats de la Gaule et de la Germanie, leur enjoignant, au nom du pape, de ne point recevoir cette adultère dans leurs diocèses, et de n'avoir point égard à l'acte d'absolution qu'elle avait obtenu par des moyens criminels.

De son côté, Waldrade imita l'exemple de la belle Ingeltrude ; elle feignit d'éprouver une violente passion pour Arsène, lui arracha un décret d'absolution, et partit la nuit même où elle devait remplir une promesse qu'elle lui avait faite pour prix de sa complaisance. Tel fut le succès de l'ambassade du saint-père.

Nicolas se disposa ensuite à envoyer des légats en Orient ; mais au moment de leur départ, Michel, protospathaire de l'empereur, entra en Italie, chargé de remettre au pontife une lettre de son maître dans laquelle ce prince menaçait de châtier le saint-siège si on ne révoquait immédiatement les anathèmes lancés contre Photius.

Ces dispositions hostiles changèrent les idées du saint-père ; il résolut alors de ne point envoyer de légation à Constantinople, et donna seulement à l'officier Michel une réponse conçue en ces termes : « Sachez, prince, que les vicaires de » Jésus-Christ sont au-dessus du jugement des mortels, et que » les souverains les plus puissants n'ont pas le droit de punir » les crimes des papes, quelque énormes qu'ils soient. Votre » pensée doit être occupée des efforts qu'ils accomplissent » pour la correction de l'Église, sans s'inquiéter de leurs » actions ; car si criminelles et si scandaleuses que soient les » débauches des pontifes, vous devez leur obéir, parce qu'ils » sont assis sur la chaire de saint Pierre : et Jésus-Christ lui-même, tout en condamnant les excès des scribes et des » pharisiens, n'a-t-il pas ordonné de leur obéir, parce qu'ils » étaient les interprètes de la loi de Moïse ?

» Vous prétendez que depuis le sixième concile aucun » pape n'a reçu de votre cour l'honneur que vous nous avez

» fait en nous adressant une lettre; cette réflexion est à la  
 » honte de vos prédécesseurs et à la gloire des nôtres; car  
 » depuis cette époque l'Église grecque a été continuelle-  
 » ment infectée d'hérésies. Les chefs de l'empire étant héré-  
 » tiques, nous devons les repousser de notre communion  
 » avec horreur, et les poursuivre de nos anathèmes sur la  
 » terre et dans le ciel; nous devons, pour ramener la con-  
 » corde parmi les chrétiens, employer le secours du bras des  
 » nations étrangères, afin de renverser la puissance odieuse  
 » des empereurs d'Orient. Cette conduite que vous appelez  
 » infâme était la seule qui fût digne du saint-siège.

» Vous traitez la langue latine de langue barbare, parce  
 » que vous ne l'entendez pas; et cependant vous avez la pré-  
 » tention de vous faire appeler empereur des Romains, et de  
 » vous déclarer l'héritier des anciens césars, le chef suprême  
 » de l'état et de l'Église.

» Au mépris des canons, et en abusant d'une autorité usur-  
 » pée, vous convoquez une assemblée de laïques pour juger  
 » un évêque et pour être les spectateurs de son opprobre.  
 » Vous renversez toutes les règles de la justice, vous sou-  
 » mettez le supérieur au jugement des inférieurs, vous lui  
 » donnez des juges séduits par votre or, et vous choisissez  
 » son accusateur même pour lui succéder sur le siège épi-  
 » scopal.

» Nous avons regardé avec pitié cet abominable conci-  
 » liabule que vous nommez concile, et que dans votre orgueil-  
 » leuse démençe vous égalez au synode œcuménique de Nicée;  
 » nous déclarons, en vertu des privilèges de notre Église,  
 » que cette assemblée est sacrilège, impure et abominable.

» Cessez donc de vous élever contre nos droits, et obéissez à  
 » nos ordres, ou bien nous élèverons à notre tour notre puis-  
 » sance contre la vôtre, et nous dirons aux nations: Peuples,  
 » cessez de courber la tête sous des maîtres orgueilleux; ren-  
 » versez ces souverains impies, ces rois sacrilèges qui se sont  
 » arrogé le droit de commander aux hommes et de ravir la  
 » liberté de leurs frères.

» Redoutez donc notre colère et les foudres de notre ven-  
 » geance; car Jésus-Christ nous a nommés de sa bouche les  
 » juges absolus de tous les hommes, et les rois mêmes sont  
 » soumis à notre autorité. La puissance de l'Église a été con-  
 » sacrée avant votre règne, et elle subsistera après vous.  
 » N'espérez pas nous épouvanter par vos menaces de ruiner  
 » nos villes et nos champs: vos armes seront impuissantes,  
 » et vos troupes s'enfuiront devant les troupes de nos alliés.

» Empereur lâche et fanfaron, avant d'entreprendre la  
 » conquête de l'Italie, chassez donc les infidèles qui ont ra-  
 » vagé la Sicile et la Grèce, et qui ont brûlé les faubourgs de  
 » Constantinople, votre capitale! Ne menacez donc plus les  
 » chrétiens qui vous appellent hérétique, si vous ne voulez  
 » imiter les Juifs, qui délivraient Barabbas et mettaient à mort  
 » Jésus-Christ.»

Après le départ de Michel, protospathaire de l'empereur  
 d'Orient, Nicolas prononça de nouveau une sentence d'excom-  
 munication contre Waldrade, qui était retournée à la cour de  
 Lothaire; il l'accusa même d'avoir voulu empoisonner la  
 reine Thietberge; il ordonna à tous les prélats de France et  
 de Germanie de publier dans leurs diocèses l'anathème pro-  
 noncé contre elle, et de la chasser des églises.

Aventius, évêque de Metz, écrivit aussitôt à Rome pour justifier Lothaire; il terminait ainsi sa lettre : « Depuis le » départ de votre légat, le roi n'a point eu de relations cri- » minelles avec Waldrade; il lui a même signifié qu'elle eût à » obéir à vos ordres, sous peine de se voir enfermée dans » un monastère. Au contraire, il traite la reine Thietberge » avec bonté; elle assiste avec lui aux offices divins, elle par- » tage sa table et sa couche; et sa condescendance pour la » princesse a été jusqu'à permettre que son frère, le diacre » Hubert, fût rappelé à la cour. Enfin dans toutes les conver- » sations particulières que j'ai avec le prince, je ne découvre » qu'une parfaite soumission à vos conseils et à votre auto- » rité. » Cette lettre du prélat de Metz ne renfermait que des mensonges; car Thietberge, constamment maltraitée par Lothaire, fut bientôt obligée de se rendre à Rome pour demander elle-même la dissolution de son mariage.

La même année, Bogoris, prince bulgare, nouvellement converti à la foi chrétienne, envoya son fils et quelques seigneurs en Italie pour offrir de riches présents à Saint-Pierre. Les députés du monarque devaient en même temps consulter le pape sur des questions religieuses, et lui demander des évêques et des prêtres. Cette ambassade des Bulgares causa une grande joie au saint-père, qui voyait son autorité s'étendre sur de nouveaux peuples.

Par ses ordres, Paul, évêque de Populanie, en Toscane, et Formose, évêque de Porto, quittèrent l'Italie pour se rendre auprès de Bogoris et lui porter sa réponse. L'épître du pape contient cent six articles puisés dans les lois romaines et dans les Institutes de Justinien. Nicolas professe dans cet

écrit une singulière morale : « Vous nous instruisez, dit-il » au roi bulgare, que vous avez fait baptiser vos sujets sans » leur consentement, et que vous vous êtes exposé à une ré- » volte si violente, que vous avez couru risque de la vie. Je » vous glorifie d'avoir maintenu votre autorité en faisant mas- » sacrer ces brebis égarées qui refusaient d'entrer dans le » bercail; et non-seulement vous n'avez point péché en mon- » trant une sainte rigueur, mais encore je vous félicite d'a- » voir ouvert le royaume des cieux aux peuples soumis à » votre domination. Un roi ne doit pas craindre de comman- » der des massacres lorsqu'ils peuvent retenir ses sujets dans » l'obéissance, ou les soumettre à la foi du Christ; et Dieu » pour ces meurtres le récompensera en ce monde et dans la » vie éternelle. »

Infâme politique, qui change une religion sublime en fanatisme aveugle, et qui suffirait pour faire prendre en exécration tous les prêtres et tous les rois de la terre! La religion doit être un lien d'union fraternelle entre les hommes, et non point un prétexte qui serve aux tyrans à légitimer leurs cruautés et leurs brigandages! Non, les pontifes et les monarques n'ont pas le droit de contraindre les peuples à embrasser une croyance; et les nations soumises à leur autorité ne peuvent pas être dépouillées du plus beau, du plus admirable des droits de l'homme, celui de rendre à la Divinité le culte qu'il croit le plus convenable. Le savant Barbeyrac exprime ainsi cette opinion : « Un homme ne peut jamais » donner à un autre homme un pouvoir arbitraire sur sa » pensée et sur sa vie, dont l'empire appartient à Dieu seul; » et les efforts de la violence n'aboutissent qu'à faire des hy-

» pocrates. En matière religieuse, comme en matière politi-  
 » que, les rois n'ont pas le droit de contraindre leurs sujets,  
 » par la force des armes, à embrasser même la plus pure  
 » des religions ou le meilleur des gouvernements. »

Voici encore quelques-unes des instructions charitables  
 adressées par Nicolas au roi des Bulgares : « Si vous n'avez pas  
 » péché en massacrant vos peuples au nom du Christ, vous  
 » vous êtes rendu coupable d'un crime énorme en persécutant  
 » un Grec qui se disait prêtre, et qui avait baptisé un grand  
 » nombre d'infidèles dans votre royaume. Il est vrai que cet  
 » homme n'était pas ecclésiastique, et que vous avez voulu  
 » le punir de sa fourberie en le condamnant à avoir le nez  
 » et les oreilles coupés, et à être chassé de vos états après  
 » son supplice; mais votre zèle dans cette circonstance n'a  
 » pas été éclairé; car cet homme faisait un grand bien en prê-  
 » chant la morale de Jésus-Christ et en donnant le baptême.  
 » Aussi je vous déclare que ceux qui ont reçu de lui ce sa-  
 » crement au nom de la sainte Trinité, sont canoniquement  
 » baptisés; car l'excellence des sacrements ne dépend pas  
 » de la vertu des ministres de la religion. Vous avez donc  
 » gravement péché en mutilant ce Grec, et vous en ferez une  
 » pénitence sévère, à moins que vous ne nous envoyiez une  
 » somme d'argent pour racheter votre faute.

» Quant aux coutumes de l'Église romaine dont vous dé-  
 » sirez être instruit, voici ce que nous observons : les jours  
 » solennels du baptême sont fixés au temps de Pâques et de  
 » la Pentecôte; mais, pour vous, qui n'êtes pas encore assu-  
 » jettis aux pratiques du christianisme, il ne doit point y avoir  
 » de temps à observer pour l'administration du sacrement

» régénérateur, et vous devez être considérés comme ceux  
 » qui sont en péril de mort.

» Vous dites que les Grecs ne vous permettent pas de com-  
 » munion sans avoir des ceintures, et qu'ils vous font un crime  
 » de prier dans l'église sans avoir les bras croisés sur la poi-  
 » trine. Ces pratiques sont indifférentes pour nous : seule-  
 » ment nous recommandons aux laïques de faire des oraisons  
 » tous les jours, à certaines heures, puisqu'il est ordonné à  
 » tous les fidèles d'implorer Jésus-Christ sans relâche. Il  
 » faut fêter le dimanche, et non pas le samedi; vous devez  
 » vous abstenir du travail les jours des fêtes de la sainte  
 » Vierge, des douze Apôtres, des Évangélistes, de saint  
 » Jean-Baptiste, de saint Étienne, premier martyr, et des  
 » saints dont la mémoire est en vénération dans vos con-  
 » trées.

» Ces jours-là, et pendant le Carême, on ne peut pas  
 » rendre la justice; et l'on doit s'abstenir de chair les jours  
 » de jeûne pendant le Carême, à la Pentecôte, à l'Assomp-  
 » tion de la Vierge, et à Noël; il faut encore jeûner les ven-  
 » dredis et la veille des grandes fêtes. Les mercredis vous  
 » pouvez manger de la chair; il n'est pas nécessaire de se  
 » priver de bains ce jour-là, ni le vendredi, comme les Grecs  
 » le recommandent. Vous êtes libre de recevoir la commu-  
 » nion tous les jours en Carême; mais on ne doit point aller  
 » à la chasse, ni jouer, ni s'entretenir de vains discours, ni  
 » assister aux représentations des bateleurs, pendant ce  
 » temps de pénitence; il ne faut point donner de festins, ni  
 » assister à des noces; et les gens mariés doivent vivre dans  
 » la continence. Nous laissons à la disposition des prêtres le



» soin d'imposer une pénitence aux époux qui auront succombé aux désirs de la chair.

» On peut faire la guerre en Carême, mais seulement pour repousser un ennemi.

» Il est permis de manger toutes sortes d'animaux, sans s'arrêter aux distinctions de l'ancienne loi; et les laïques, comme les clercs, peuvent bénir la table avant le repas, par le signe de la croix. La coutume de l'Église est de ne point manger avant neuf heures du matin; et un chrétien ne doit pas toucher au gibier abattu par un païen.

» L'usage romain pour les mariages ordonne que le contrat et les conventions entre les époux auront lieu après les fiançailles; ensuite ils font leurs offrandes à l'Église par les mains du prêtre, et reçoivent la bénédiction nuptiale, et le voile pour les vierges qui se marient pour la première fois; enfin on leur pose sur la tête des couronnes de fleurs qui sont conservées dans la basilique. Toutes ces cérémonies ne sont pas essentielles pour la validité du mariage, et la consécration des lois séculières est seule rigoureusement exigée.

» Celui qui a deux femmes doit garder la première, répudier la seconde, et faire pénitence pour le passé. Les gens mariés doivent observer la continence les jours de fêtes et les dimanches seulement: lorsqu'une mère nourrit son enfant elle peut entrer dans l'église après ses couches; mais elle doit en être chassée si elle confie l'allaitement de son enfant à des femmes mercenaires.

» Avant de déclarer la guerre à vos ennemis, vous devez assister au sacrifice de la messe, et faire de riches offrandes

» aux églises: et je vous ordonne de prendre pour enseigne militaire, à la place de la queue de cheval qui vous sert d'étendard, la sainte croix de Jésus-Christ. Nous vous défendons également de former aucune alliance avec les infidèles; et pour conclure des traités, à l'avenir, vous ferez jurer sur l'Évangile et non sur l'épée.

» Quant à la nomination d'un patriarche dans vos contrées, nous ne pouvons rien décider avant le retour des légats que nous vous adressons. Cependant nous vous donnons maintenant un évêque, et plus tard nous lui accorderons les privilèges d'archevêque: alors, il pourra établir des prélats qui auront recours à lui pour les grandes affaires; et après sa mort nous désignerons son successeur, qui pourra être consacré sans être obligé de venir à Rome.»

Nicolas fit partir en effet, avec les ambassadeurs bulgares, trois légats qui devaient se rendre à Constantinople; Donnat, évêque d'Ostie; Léon, prêtre du titre de Saint-Laurent; et Marin, diacre de l'Église romaine: il leur remit des lettres pour Michel III et pour les évêques grecs.

Dans la lettre adressée à l'empereur, le pontife s'exprime en ces termes: « Vous déclarez que malgré nos anathèmes, Photius gardera le siège de Constantinople et la communion de l'Église d'Orient, et que par nos violences nous ne ferons qu'aggraver la condition d'Ignace, patriarche déposé. Nous pensons, au contraire, que les chrétiens de votre empire n'oublieront pas les canons de Nicée, qui défendent de communiquer avec les excommuniés, et nous espérons qu'un membre séparé du corps des fidèles ne vivra pas de longues années. Nous avons accompli notre devoir, et nos

» actes ne doivent pas être censurés par vous; le jugement  
 » en est à Dieu; et le Saint-Esprit ayant parlé par notre bou-  
 » che, ceux qu'il a condamnés restent flétris à jamais. Souve-  
 » nez-vous donc que Simon le magicien fut abattu par saint  
 » Pierre; Acace de Constantinople par le pape Félix; et An-  
 » thime par le pontife Agapet, malgré la volonté des princes!  
 » Nous avons reçu, l'année dernière, un écrit rempli d'in-  
 » jures et de blasphèmes; celui qui l'a composé en votre nom  
 » semble avoir trempé sa plume dans le venin du serpent,  
 » pour faire un outrage plus cruel à notre dignité; nous vous  
 » exhortons à faire brûler publiquement cet infâme libelle,  
 » afin de vous justifier de l'avoir souscrit de votre main avec  
 » le cinabre. Autrement sachez qu'en plein concile nous l'a-  
 » nathématiserons; que nous le ferons attacher à un poteau  
 » sur le parvis de notre palais, et que nous le livrerons aux  
 » flammes devant les pèlerins de toutes les nations qui vien-  
 » nent visiter le tombeau de saint Pierre.»

Après avoir terminé leur mission en Bulgarie, les légats se dirigèrent vers Constantinople; mais en mettant le pied sur le territoire grec, ils furent arrêtés par des soldats, conduits sous bonne escorte devant le prince, sans avoir pu communiquer avec personne: Michel ayant pris connaissance de leurs lettres, entra en grande fureur; il ordonna à l'un de ses officiers de les frapper au visage et les chassa de sa présence. Ceux-ci retournèrent aussitôt en Bulgarie, où ils avaient été accueillis avec une grande distinction; Paul et Formose convertirent et baptisèrent un grand nombre de Bulgares; et le roi, entraîné par leurs prédications, fit expulser de son royaume les missionnaires des autres nations. Bo-

goris envoya même une seconde ambassade à Rome pour demander au pontife que l'évêque Formose obtint le titre de métropolitain des Bulgares.

Ce succès était une faible compensation pour le saint-père, qui avait conservé l'espoir de soulever tout l'Orient contre l'empereur; car Photius, instruit des progrès du clergé latin dans la Bulgarie, et ayant appris que les légats du pape avaient fait jeter dans la boue le saint chrême qui avait été consacré par lui, résolut de se venger de ses ennemis. Il assembla un concile œcuménique qui fut présidé par les empereurs Michel et Basile, et auquel assistèrent les légats des trois sièges patriarcaux d'Orient, le sénat et un grand nombre d'évêques, d'abbés et de moines; Nicolas, accusé devant les Pères de crimes et d'assassinats, fut déposé du pontificat et anathématisé: on prononça également une sentence d'excommunication contre tous ceux qui communiqueraient avec lui.

Photius, qui dirigeait les décisions de l'assemblée, désirant mettre l'empereur Louis dans ses intérêts, le fit déclarer souverain d'Italie, avec le titre de Basileus, et lui fit porter les actes du concile par des ambassadeurs qui devaient offrir de magnifiques présents à la princesse Ingelberge, sa femme. Dans leurs lettres, les Pères suppliaient le prince de faire chasser de Rome l'infâme Nicolas, qu'ils appelaient sacrilège, simoniaque, meurtrier et sodomite.

Le patriarche envoya ensuite aux prélats orientaux une circulaire dans laquelle il s'exprimait ainsi sur l'Église latine: « Les hérésies s'éteignaient, et la foi se répandait de la » ville impériale sur les nations infidèles; les Arméniens

» avaient quitté le schisme des jacobites pour se réunir à  
 » l'Église, et les Bulgares avaient renoncé aux superstitions  
 » païennes pour embrasser la foi évangélique; mais bientôt  
 » des hommes sortis des ténèbres de l'Occident sont venus  
 » rétablir les erreurs des schismatiques et corrompre la pu-  
 » reté orthodoxe des nouveaux peuples convertis.

» Ces prêtres hérétiques recommandent de jeûner les sa-  
 » medis; ils retranchent la première semaine du Carême en  
 » permettant de manger du laitage; ils condamnent les prê-  
 » tres engagés dans de légitimes mariages, et tolèrent la dé-  
 » bauche et la corruption du clergé; ils administrent plu-  
 » sieurs fois l'onction du saint chrême; enfin, dans l'excès  
 » de leur impiété, ils osent ajouter de nouvelles paroles au  
 » symbole sacré autorisé par tous les conciles. Ils affirment  
 » que le Saint-Esprit ne procède pas du Père seul, mais qu'il  
 » procède du Père et du Fils; ils admettent ainsi deux prin-  
 » cipes dans la Trinité, et confondent les propriétés distinctes  
 » des personnes divines! dogme impie qui est contraire à  
 » l'Évangile et à toutes les décisions des Pères!

» En apprenant quelles étaient les erreurs abominables  
 » qu'ils répandaient chez les Bulgares, nos entrailles ont été  
 » émues, comme celles d'un père qui voit ses enfants déchirés  
 » par des bêtes cruelles, et nous avons résolu de ne prendre  
 » aucun repos que nous n'ayons arraché ces nouveaux chré-  
 » tiens à l'exécrable influence du pape Nicolas. Nous avons  
 » donc condamné dans un concile ce ministre de l'Ante-  
 » christ, ainsi que tous les abominables prêtres qui le secon-  
 » dent pour répandre ses doctrines infâmes. Nous vous don-  
 » nons connaissance de tous ces forfaits, mes frères, afin que

» vous concouriez avec nous à l'exécution de la sentence  
 » prononcée contre les Romains; et avec votre secours, nous  
 » espérons ramener bientôt les Bulgares à la foi qu'ils avaient  
 » reçue de nous, et leur donner un patriarche grec.

» Nous avons reçu d'Italie une lettre synodale remplie de  
 » plaintes contre le pape; les prélats de cette contrée nous  
 » conjurent de ne pas les abandonner à la tyrannie de cet  
 » homme impur. Déjà nous avons été imploré par les évê-  
 » ques Basile et Zozime, et par le vénérable Métrophane,  
 » pour venir au secours de l'Église; mais depuis quelques  
 » mois les plaintes des clercs et des laïques d'Occident sont  
 » devenues plus énergiques et plus fréquentes que jamais;  
 » tous nous supplient de renverser du trône pontifical le Sa-  
 » tan qui est couronné de la tiare. »

Pendant que le saint-père était excommunié à Constanti-  
 nople, Ségilon, évêque de Sens, et Adon, prélat de Vienne,  
 se rendaient à Rome pour remettre à Nicolas les lettres de  
 Thietberge, qui déclarait renoncer de son plein gré à la di-  
 gnité royale, et consentir à une séparation avec Lothaire,  
 pour terminer ses jours dans une sainte retraite: elle recon-  
 naissait que son mariage avec le roi de Lorraine devait être  
 déclaré nul pour cause de stérilité, et que Waldrade était  
 l'épouse légitime du prince.

Nicolas fit cette réponse à la reine: « Le témoignage que  
 » vous rendez de Waldrade ne saurait être utile à cette femme  
 » criminelle; lors même que vous n'existeriez plus, Waldrade  
 » ne sera jamais l'épouse de Lothaire, parce que telle est  
 » notre volonté. Nous vous défendons de venir auprès de  
 » nous, non-seulement à cause du peu de sûreté des routes,

» mais encore parce qu'il serait criminel d'abandonner la  
 » couche royale à l'adultère. Votre stérilité ne vient pas de  
 » vous, mais de l'injustice du prince, qui dédaigne de remplir  
 » ses devoirs d'époux; votre union ne peut donc être brisée  
 » pour une faute dont lui seul est coupable.

» Ainsi ne travaillez plus à une séparation que nous n'au-  
 » toriserons jamais, quels que soient les indignes traitements  
 » que le roi de Lorraine vous fasse subir; d'ailleurs il vaut  
 » mieux recevoir la mort des mains d'un autre que de tuer  
 » votre âme, et il est préférable de souffrir un glorieux mar-  
 » tyre pour la vérité, plutôt que de vivre par un mensonge.  
 » Nous ne recevons point une confession qui est arrachée  
 » par la violence; autrement les maris obligeraient leurs  
 » femmes par de mauvais traitements à déclarer que leur  
 » union n'est pas légitime, ou qu'elles ont commis un crime  
 » capital qui nécessite leur répudiation.

» Nous espérons que Lothaire ne s'abandonnera jamais à  
 » de tels excès; car il s'exposerait à perdre lui-même sa  
 » couronne, en attendant aux jours d'une reine qui est pla-  
 » cée sous la protection du saint-siège: si le roi votre mari  
 » exige que vous vous rendiez à Rome, il faut qu'il vous  
 » fasse accompagner par Waldrade, afin qu'elle subisse le  
 » châtement de ses fautes. Vous donnez pour motif d'une  
 » séparation votre désir ardent de conserver la pureté du  
 » corps; mais notre volonté est que vous receviez les em-  
 » brasses de votre mari, à moins que Lothaire ne fasse  
 » un vœu de continence et ne se retire dans un monastère.»

Nicolas écrivit ensuite aux métropolitains de France et de  
 Germanie: « Vous êtes coupables, mes frères, de n'avoir

» pas contraint le roi de Lorraine à montrer plus de condes-  
 » cendance pour nos volontés; et quiconque d'entre vous ne  
 » montrera pas plus de zèle pour exécuter nos ordres rela-  
 » tivement à la reine Thietberge, sera regardé comme fau-  
 » teur de l'adultère et retranché de notre communion.»

Adventius de Metz s'empressa d'instruire le prélat de Ver-  
 dun des dispositions du saint-père par la lettre suivante:  
 « Le pape vient de m'adresser une bulle terrible sur la réso-  
 » lution qu'il a prise contre le roi notre maître. Si la veille  
 » de la fête de la Purification, Lothaire ne quitte pas Wal-  
 » drade, il nous ordonne de lui interdire l'entrée de l'église.  
 » Cette décision, à laquelle nous sommes contraint d'obéir  
 » sous peine de déposition, nous met dans une inquiétude  
 » mortelle; nous vous prions donc d'aller trouver le roi et  
 » de lui représenter le péril qui le menace.

» Nous pensons que le meilleur parti à prendre serait de  
 » lui faire faire un voyage, deux jours avant la fête de la Pu-  
 » rification, à Floriquing, avec trois évêques, pour confesser  
 » ses péchés avec contrition et promesse de se corriger; il  
 » jurerait aussi de se soumettre aux volontés du saint-père,  
 » en présence de ses fidèles serviteurs; et nous pourrions  
 » l'admettre dans la basilique de Saint-Arnoul, où il enten-  
 » drait célébrer une messe solennelle. S'il agit autrement, il  
 » mettra sa couronne en péril, et il attirera sur nos têtes les  
 » foudres de Rome.»

En effet, les partisans de Lothaire redoutaient avec raison  
 que ses oncles ne se prévalussent d'une excommunication  
 prononcée contre lui pour s'emparer de ses états; et Nicolas,  
 qui connaissait l'ambition de la famille des Carlovingiens, re-

tenait les princes de cette race en crainte continuelle par la menace de ses anathèmes. Le pontife avait adressé aux prélats du royaume de Charles le Chauve la sentence qu'il avait rendue contre le roi de Lorraine, et un libelle qu'il avait composé contre les empereurs grecs et contre le patriarche de Constantinople.

« Au milieu de toutes nos souffrances, écrivait Nicolas, » nous en éprouvons une plus douloureuse encore par les reproches injustes des princes Michel et Basile, qui, animés par une haine envieuse, osent nous accuser d'hérésie. La cause de leur fureur est notre refus d'approuver l'ordination du laïque Photius, et la protection que nous accordons à Bogoris, roi des Bulgares, qui nous a demandé des missions et des instructions pour ses peuples nouvellement convertis au christianisme.

» Dans leur dépit de ne pouvoir asservir cette nation à leurs lois, les monarques grecs chargent l'Église romaine d'outrages et de calomnies qui pourraient éloigner de nous les hommes ignorants, qui ne savent pas établir une distinction entre la morale sublime du Christ et la conduite sacrilège de quelques prêtres de notre Église.

» Photius nous blâme de jeûner le samedi, de condamner le mariage des prêtres; il nous accuse d'empêcher les ecclésiastiques de faire l'onction du saint chrême; et il soutient que nous sommes juifs parce que nous bénissons un agneau sur l'autel le jour solennel de Pâques; il condamne l'usage de nous raser la barbe et de consacrer évêques de simples diacres qui ne sont pas ordonnés prêtres; cependant ces pratiques, qui scandalisent les patriarches de By-

» zance, ont été observées depuis des siècles dans l'Église latine, et nous ne pouvons pas les changer.

» Ce prélat orgueilleux s'arroge également le nom d'archevêque universel, lorsque nous seul avons droit à ce titre; mais nous le conserverons, avec la grâce de Dieu, malgré les brigues et les menaces des Grecs..... »

Pendant que le pape envoyait ce libelle en France, de graves événements changeaient les destinées de Constantinople : Basile, fatigué des sages remontrances de Michel, qui avait tiré ce monstre des rangs les plus infimes de ses gardes pour l'élever à l'empire, avait fait assassiner son protecteur afin d'être seul maître de l'état.

Ce crime horrible avait excité la juste indignation de Photius, et le jour d'une fête solennelle, Basile s'étant présenté dans la cathédrale pour recevoir la communion, le patriarche indigné l'avait repoussé de la sainte table en lui disant : « Sors de la maison de Dieu, usurpateur infâme qui as les mains souillées du sang de ton bienfaiteur. » Irrité de l'audace du prélat, Basile fit saisir le vénérable Photius, le déposa de son siège, et rappela Ignace à Constantinople. Mais pour donner plus d'éclat au rétablissement de l'ancien patriarche, il écrivit à Nicolas, l'ennemi implacable de Photius, pour lui demander l'autorisation de convoquer à ce sujet un concile général.

A la même époque, Louis le Germanique et tous les évêques du royaume pressaient le pontife de rétablir Teutgaud et Gonthier sur leurs sièges : Nicolas exigea que les coupables, pour racheter l'excommunication prononcée contre eux, payassent à son épargne des sommes considérables et

vinssent faire amende honorable des prétendus crimes qu'ils avaient commis contre le saint-siège. Ces fiers prélats répondirent qu'ils consentaient à payer la conscience du pape avec de l'or, mais non avec leur infamie, et qu'ils refusaient de gagner un archevêché s'ils devaient perdre leur honneur.

Par ce noble refus, les Églises de Trèves et de Cologne se trouvant sans pasteurs, le pape écrivit au roi Louis pour qu'il lui présentât des ecclésiastiques dignes d'occuper ces sièges importants; sa lettre se terminait par des plaintes contre Lothaire: « Votre neveu, écrivait le pape, m'a fait » dire qu'il se rendrait au tombeau de l'apôtre sans en avoir » obtenu l'autorisation. Qu'il ne tente pas d'exécuter son » projet, car nous lui ferions fermer les portes de notre ville, » pour qu'elle ne fût pas souillée par la présence d'un excom- » munié. Avant de venir à Rome il faut qu'il s'humilie, qu'il » implore notre pardon, et nous voulons qu'il accomplisse » nos ordres, non par des promesses, mais par des actions.

» Thietberge, il est vrai, a été rappelée à la cour, mais c'est » pour voir régner sa rivale; et que sert à cette princesse le » vain titre de reine, si elle n'en a pas l'autorité? N'est-ce pas » Waldrade, la concubine royale, qui brave nos anathèmes, » qui règne avec Lothaire, et dispose à son caprice des gran- » deurs et des places du royaume? Il faut que cette femme » coupable soit d'abord livrée à notre justice pour être punie » de son obstination et de son aveuglement; ensuite nous » autoriserons Lothaire à venir se prosterner à nos pieds. »

Néanmoins le pontife n'eut pas la satisfaction de soumettre le roi de Lorraine, ni la joie d'apprendre la déposition de Photius; il mourut le 13 novembre 867, après un règne de

neuf ans sept mois et vingt-huit jours; il fut enterré près du porche de la basilique de Saint-Pierre.

L'Église romaine a placé Nicolas au nombre des saints dont elle honore la mémoire, admirant son insupportable orgueil, qu'elle appelle vigueur apostolique!

Réginon dit que le pape commandait aux peuples et aux rois comme s'il eût été le souverain de l'univers; et Gratien rapporte un décret où cet abominable prêtre s'égale à Dieu lui-même. « Il est évident, écrivait Nicolas, que les papes ne » peuvent être liés ni déliés par aucune puissance terrestre, » ni même par celle de l'apôtre, s'il revenait sur la terre, » puisque Constantin le Grand a reconnu que les pontifes te- » naient la place de Dieu sur la terre! La Divinité ne pouvant » être jugée par aucun homme vivant, nous sommes donc » infaillibles, et quels que soient nos actes, nous n'en devons » compte qu'à nous-mêmes!!! »

Dans notre siècle il existe encore des écrivains fanatiques qui soutiennent cette doctrine, exaltent la papauté, et cherchent à faire partager leur ridicule admiration pour les papes, en les représentant comme de courageux défenseurs de la cause des peuples contre les rois et les empereurs. Sottise, aveuglement ou mauvaise foi; car si l'histoire nous montre la papauté constamment en lutte avec le pouvoir temporel, elle nous indique également quelles étaient les causes de ces guerres incessantes entre la puissance civile et religieuse; les souverains pontifes cherchaient, il est vrai, à renverser les tyrans, mais c'était pour se mettre à leur place, et tous leurs efforts tendaient à substituer leur autorité au despotisme. Leur opposition n'était donc nullement utile ou profitable à

l'humanité; et peu importe aux peuples que l'autel domine le trône ou que le trône domine l'autel, s'ils doivent rester courbés sous le joug; peu importe que leurs maîtres soient des rois ou des prêtres, s'ils doivent rester esclaves. Hélas! l'expérience des siècles passés nous démontre qu'il ne pourra exister sur la terre ni bonheur ni tranquillité tant que les nations obéiront à des papes et à des rois absolus. La paix est pour eux un temps précieux, et ils l'emploient à pressurer les nations; la guerre est bien plus précieuse encore, car elle leur permet de voler tout ce qui avait échappé aux exacteurs.

Autrefois dans l'empire romain, ainsi que dans tous les pays soumis à des despotes, la vie était considérée comme un présent de si peu de valeur pour l'homme, que les malheureux se vendaient aux riches, qui achetaient le droit exécrable de tuer un de leurs semblables au prix d'une faible somme d'argent destinée à la femme et aux enfants de leurs victimes; les exactions et les injustices étaient devenues si intolérables, que pour s'y soustraire les citoyens fuyaient chez les barbares, où ils recouvraient la liberté; plus tard, à l'époque du moyen âge, grâce au système d'obscurantisme des papes, l'abrutissement, la misère et l'esclavage des peuples dépassèrent tout ce que l'antiquité avait eu de plus horrible; des nations entières disparurent du sol et furent anéanties par le fer, par l'eau, par le feu, au nom et par la volonté des pontifes de Rome; de nos jours encore n'avons-nous pas vu la papauté faire des efforts surhumains pour arrêter le char de la civilisation et s'unir aux rois pour anéantir la liberté?

## ADRIEN II,

110<sup>e</sup> PAPE.

BASILE,  
empereur d'Orient.

CHARLES LE CHAUVÉ,  
roi de France.

Naissance d'Adrien. — Miracle des quarante deniers. — Élection d'Adrien. — Pillage de Rome. — Lothaire envoie des ambassadeurs au pontife. — Adrien lève l'excommunication lancée contre Waldrade. — Il s'oppose au divorce de Lothaire et de la reine Thietberge. — Lettre de l'empereur Basile au pape Adrien. — Concile de Rome. — Décret contre le concile de Photius. — Éleuthère séduit la femme et la fille du pape, et les assassine ensuite dans un accès de folie. — Anastase le bibliothécaire est excommunié. — Affaire d'Hincmar de Laon. — Voyage de Lothaire en Italie. — Il est admis à la communion du pontife. — Mort de Lothaire. — Le pape dispose des couronnes. — Adrien envoie des légats à Constantinople. — Entrevue des légats avec l'empereur d'Orient. — Les Orientaux se soumettent au pape. — Condamnation scandaleuse de Photius. — Conférences sur les Bulgares. — Retour des légats à Rome. — Lettre de l'archevêque Hincmar au saint-père. — Charles le Chauve fait couler du plomb fondu dans les yeux et dans la bouche de son fils Carloman. — Les évêques de France repoussent l'autorité du pontife. — Palinodie du pape. — Les Bulgares se soumettent à l'Église de Constantinople. — Mort d'Adrien.

Adrien était Romain de naissance, fils de l'évêque Talare, de la famille des papes Étienne IV et Sergius II; le saint-

l'humanité; et peu importe aux peuples que l'autel domine le trône ou que le trône domine l'autel, s'ils doivent rester courbés sous le joug; peu importe que leurs maîtres soient des rois ou des prêtres, s'ils doivent rester esclaves. Hélas! l'expérience des siècles passés nous démontre qu'il ne pourra exister sur la terre ni bonheur ni tranquillité tant que les nations obéiront à des papes et à des rois absolus. La paix est pour eux un temps précieux, et ils l'emploient à pressurer les nations; la guerre est bien plus précieuse encore, car elle leur permet de voler tout ce qui avait échappé aux exacteurs.

Autrefois dans l'empire romain, ainsi que dans tous les pays soumis à des despotes, la vie était considérée comme un présent de si peu de valeur pour l'homme, que les malheureux se vendaient aux riches, qui achetaient le droit exécrable de tuer un de leurs semblables au prix d'une faible somme d'argent destinée à la femme et aux enfants de leurs victimes; les exactions et les injustices étaient devenues si intolérables, que pour s'y soustraire les citoyens fuyaient chez les barbares, où ils recouvraient la liberté; plus tard, à l'époque du moyen âge, grâce au système d'obscurantisme des papes, l'abrutissement, la misère et l'esclavage des peuples dépassèrent tout ce que l'antiquité avait eu de plus horrible; des nations entières disparurent du sol et furent anéanties par le fer, par l'eau, par le feu, au nom et par la volonté des pontifes de Rome; de nos jours encore n'avons-nous pas vu la papauté faire des efforts surhumains pour arrêter le char de la civilisation et s'unir aux rois pour anéantir la liberté?

## ADRIEN II,

110<sup>e</sup> PAPE.

BASILE,  
empereur d'Orient.

CHARLES LE CHAUVÉ,  
roi de France.

Naissance d'Adrien. — Miracle des quarante deniers. — Élection d'Adrien. — Pillage de Rome. — Lothaire envoie des ambassadeurs au pontife. — Adrien lève l'excommunication lancée contre Waldrade. — Il s'oppose au divorce de Lothaire et de la reine Thietberge. — Lettre de l'empereur Basile au pape Adrien. — Concile de Rome. — Décret contre le concile de Photius. — Éleuthère séduit la femme et la fille du pape, et les assassine ensuite dans un accès de folie. — Anastase le bibliothécaire est excommunié. — Affaire d'Hincmar de Laon. — Voyage de Lothaire en Italie. — Il est admis à la communion du pontife. — Mort de Lothaire. — Le pape dispose des couronnes. — Adrien envoie des légats à Constantinople. — Entrevue des légats avec l'empereur d'Orient. — Les Orientaux se soumettent au pape. — Condamnation scandaleuse de Photius. — Conférences sur les Bulgares. — Retour des légats à Rome. — Lettre de l'archevêque Hincmar au saint-père. — Charles le Chauve fait couler du plomb fondu dans les yeux et dans la bouche de son fils Carloman. — Les évêques de France repoussent l'autorité du pontife. — Palinodie du pape. — Les Bulgares se soumettent à l'Église de Constantinople. — Mort d'Adrien.

Adrien était Romain de naissance, fils de l'évêque Talare, de la famille des papes Étienne IV et Sergius II; le saint-

siège lui appartenait, pour ainsi dire, par droit d'héritage. Admis très-jeune dans le palais patriarcal de Latran, il avait été l'objet constant de la tendresse des pontifes; Grégoire IV l'ordonna sous-diacre, et son successeur lui conféra la prêtrise en le nommant au titre de Saint-Marc. Dans toutes ses fonctions sacerdotales le jeune Adrien montra une grande piété et surtout une charité vraiment chrétienne; les légendes rapportent à ce sujet un miracle que nous devons citer.

Adrien avait reçu du pape Sergius quarante deniers comme marque de sa satisfaction; mais le diacre, au lieu de garder cette somme dans son épargne ou de l'employer à des plaisirs, comme les jeunes gens de son âge, fit rassembler tous les pauvres de son quartier pour leur en faire la distribution: les malheureux vinrent en si grand nombre, qu'Adrien fut obligé de faire un triage des plus infirmes. Dans sa douleur de ne pouvoir soulager toutes ces souffrances, il adressa des prières ferventes à Dieu et commença la distribution: les aveugles et les infirmes reçurent chacun un denier; les vieillards, les boiteux, les femmes, les enfants, s'avancèrent successivement et reçurent aussi un denier; de nouveaux pauvres arrivèrent, d'autres survinrent après ceux-ci; ils se succédèrent ainsi sans interruption depuis le lever du soleil jusqu'à la nuit, et toujours le jeune diacre tirait des deniers de sa bourse; enfin, après en avoir distribué une quantité prodigieuse, il en remplit encore plusieurs coffres pour ses aumônes du lendemain.

Cette miraculeuse multiplication des quarante deniers avait tellement augmenté la vénération des Romains pour Adrien,

qu'à la mort du pape Léon IV il fut élu sans opposition pour lui succéder; il refusa cette glorieuse distinction: après le règne de Benoît III, les suffrages du peuple l'élevèrent encore au pontificat; sa résolution fut la même.

Enfin, à la mort de Nicolas I<sup>er</sup>, le concours du peuple, des grands et du clergé fut si général, que tous, par acclamations, élurent Adrien pour gouverner le saint-siège; et leurs instances pour lui faire accepter la tiare furent si pressantes, qu'il dut se résigner, malgré son grand âge, à porter le fardeau de la dignité pontificale. De saints personnages affirmaient que des révélations célestes leur avaient annoncé la haute destinée à laquelle Adrien était appelé; les uns disaient qu'il leur était apparu revêtu du pallium; les autres, qu'il s'était montré à leurs yeux entouré d'une auréole de feu, revêtu de la simarre, et distribuant des pièces d'or dans la basilique de saint Pierre; plusieurs prétendaient qu'ils l'avaient vu sur le cheval du pape Nicolas, et faisant son entrée dans le palais patriarcal.

Après l'élection, le peuple, les grands et le clergé se rendirent à l'église de Sainte-Marie-Majeure, où ils trouvèrent Adrien en prières; ils l'élevèrent aussitôt sur leurs bras et le portèrent en triomphe au palais de Latran. Cette intronisation faite en l'absence des commissaires de l'empereur Louis excita le mécontentement de la cour de France; mais les prêtres alléguèrent pour excuse qu'ils avaient été contraints de céder aux instances de la multitude. Le prince, satisfait des explications qui lui étaient données, consentit à la consécration du nouveau pontife, et confirma le décret de l'élévation; non-seulement il refusa le tribut que l'on payait

ordinairement pour la consécration des nouveaux papes, mais encore il déclara que sa conscience l'obligeait à rendre à l'Eglise romaine les domaines qui lui avaient été enlevés injustement.

Adrien, après avoir fait les prières et les veilles usitées lors de l'élection des papes, fut conduit à Saint-Pierre, et consacré solennellement par Pierre, évêque de Gabii, ville de la Palestrine, par Léon de la Forêt-Blanche, et par Donat, prélat d'Ostie : on choisit ces trois vénérables personnages, parce que l'évêque d'Albane était mort, et que Formose, chef du clergé de Porto, se trouvait alors absent de l'Italie et occupé à convertir les Bulgares.

Lorsque son ordination fut terminée, le pontife célébra une messe solennelle, et il admit à sa communion Teutgaud, métropolitain de Trèves, Zacharie, évêque d'Anagnia, ainsi que le prêtre Anastase, qui avait été excommunié sous le règne précédent. A sa rentrée au palais patriarcal, il refusa les présents qui lui étaient offerts, et répondit à ceux qui l'entouraient : « Mes frères, nous devons mépriser ce hon-  
» teux commerce d'argent que les papes ont malheureuse-  
» ment trop encouragé, à la honte du saint-siège; car nous  
» devons donner gratuitement ce que nous avons reçu gra-  
» tuitement, suivant le précepte de Jésus-Christ. Ainsi, au  
» lieu d'accumuler dans nos trésors les offrandes des fidèles  
» pour enrichir des prêtres hypocrites ou des moines dé-  
» bauchés, nous vous déclarons que tous nos revenus seront  
» partagés entre les pauvres de la ville. »

A peine la consécration d'Adrien était-elle achevée, que Lambert, duc de Spolète, sans déclaration de guerre ni sans

avertissement préalable, rassembla des bandes de soldats et envahit la ville de Rome, qu'il mit au pillage; les palais, les maisons, les monastères et les églises furent saccagés, les religieuses violées, et plusieurs jeunes filles de familles patriciennes furent arrachées à leurs parents et emmenées en esclavage. Néanmoins Dieu permit que les auteurs de ces brigandages fussent sévèrement punis, d'abord par le saint-père, qui déclara Lambert retranché de la communion des fidèles, ensuite par l'empereur, qui fit la conquête du duché de Spolète.

Anastase le bibliothécaire exprime son opinion sur l'état du clergé romain dans une lettre qu'il écrivait à Adon, métropolitain de Vienne : « Je vous annonce, mon frère, une bien  
» triste nouvelle; le saint pape Nicolas a passé à une vie  
» meilleure, et nous a laissés en ce monde fort affligés. Main-  
» tenant qu'il n'est plus, tous ceux qu'il a condamnés re-  
» lèvent leur front criminel, et travaillent avec ardeur à dé-  
» truire ce qu'il a fait; on assure même que l'empereur Louis  
» leur accorde son appui. Avertissez donc nos frères de ces  
» coupables entreprises, et faites pour défendre la mémoire  
» du pontife ce que vous jugerez convenable, afin de soutenir  
» nos intérêts; car si les actes d'un pape sont cassés, que  
» deviendront les nôtres? »

» Nous avons un nouveau pape qu'on nomme Adrien,  
» homme vénérable par la sainteté de sa vie; il est marié  
» à une femme appelée Stéphanie, qui élève leur jeune fille,  
» dont la beauté est remarquable. Le saint-père se montre  
» très-zélé pour maintenir la pureté des mœurs; mais nous  
» ne savons pas encore quelle sera sa manière de gouverner

» l'Église, et s'il se chargera de toutes les affaires ecclésiastiques ou s'il en abandonnera la direction à des ministres.  
 » Il paraît avoir une confiance entière dans mon oncle Arsène, votre ami, dont le dévouement aux intérêts du clergé romain est un peu refroidi depuis l'indigne traitement qu'il a reçu de Nicolas. Je vous prie cependant de le ramener par vos sages conseils à des sentiments plus charitables, afin que nous puissions profiter de son crédit sur l'esprit de l'empereur et du pape; je conjure également tous les archevêques des Gaules, si l'on tient un concile pour anathématiser les décrets de Nicolas, de ne point se mettre au rang de ses accusateurs, mais au contraire de résister avec courage à ses ennemis. »

Les craintes d'Anastase pour la condamnation des actes de l'infâme Nicolas étaient chimériques, car son successeur se montra fidèle imitateur de sa politique, et manifesta le zèle le plus ardent pour soutenir l'infailibilité du saint-siège. Néanmoins il pardonna aux prélats qui avaient été déposés et anathématisés, il rappela ceux qui étaient exilés; et à sa prière, l'empereur fit également sortir de prison tous les ecclésiastiques qui avaient été condamnés comme coupables du crime de lèse-majesté.

Adrien fit décorer magnifiquement l'église que Nicolas avait élevée dans l'intérieur de son palais; et dans toutes ses actions il montrait une telle déférence pour les actes de son prédécesseur, que les Romains l'avaient appelé Adrien le Nicolaïte. Cependant les vieux prêtres, qui étaient expérimentés dans les fourberies de la cour de Rome, affirmaient au contraire que le pape flétrissait adroitement le règne précédent

par la protection qu'il accordait aux victimes de l'orgueil et de la tyrannie de Nicolas.

En effet le saint-père ayant invité à un somptueux dîner dans son palais un grand nombre de moines grecs qui avaient été persécutés par son prédécesseur, il présenta lui-même les aiguières et les linges pour les ablutions, et leur servit de la main à boire et à manger, ce qu'aucun autre pape n'avait fait avant lui. Pendant le repas de jeunes clercs entonnèrent des cantiques spirituels, et lorsque les moines se levèrent de table, Adrien se prosterna devant eux, le visage contre terre; puis il leur adressa l'allocution suivante : « Mes frères, priez pour la sainte Église catholique, pour notre fils très-chrétien l'empereur Louis, afin qu'il soumette les Sarrasins; priez pour moi, et demandez à Dieu qu'il m'accorde la force de gouverner ses nombreux fidèles. Que vos prières s'élèvent comme des actions de grâces pour ceux qui ont vécu saintement, et remercions le Christ tous ensemble d'avoir donné à son Église mon seigneur et Père le très-saint et très-orthodoxe pape Nicolas, qui l'a défendue contre ses ennemis comme un autre Josué. »

Les moines de Jérusalem, d'Antioche, d'Alexandrie et de Constantinople, gardèrent longtemps le silence; enfin ils s'écrièrent : « Dieu soit loué d'avoir donné à son peuple un pasteur aussi respectueux que vous l'êtes envers votre prédécesseur! » Et ils répétèrent trois fois : « Éternelle mémoire au souverain pontife Adrien, que Jésus-Christ a établi pape universel. » Mais le saint-père s'apercevant que les Grecs voulaient éviter de rendre hommage à la mémoire de Nicolas, fit un signe de la main et ajouta : « Mes frères, je

» vous en supplie au nom du Christ, que vos éloges s'adres-  
 » sent au très-saint et très-orthodoxe Nicolas, établi par Dieu  
 » souverain pontife et pape universel. Gloire à lui, le nouvel  
 » Élie, le nouveau Phinée, digne de l'éternel sacerdoce, et  
 » paix et grâces à ses sectateurs. » Cette acclamation fut ré-  
 » pété trois fois par les moines, qui ne voulurent pas désob-  
 » ligger le saint-père après avoir été l'objet d'une distinction  
 » aussi honorable.

Adrien écrivit en France aux métropolitains : « Nous vous  
 » prions, mes frères, de faire rétablir le nom du pape Ni-  
 » colas dans les livres et dans les diptyques de vos églises, de  
 » le faire nommer à la messe, et d'ordonner aux évêques de  
 » se conformer à notre décision à ce sujet. Nous vous ex-  
 » hortons à résister avec fermeté aux princes grecs qui en-  
 » treprendraient d'accuser sa mémoire ou de rejeter ses  
 » décrets; cependant nous ne voulons pas être inflexible  
 » envers ceux qu'il a condamnés, s'ils implorent notre mi-  
 » séricorde et s'ils consentent à ne point se justifier en ac-  
 » cusant ce grand pape, qui est maintenant devant Dieu, et  
 » que personne n'a osé attaquer de son vivant.

» Soyez donc vigilant et courageux, et instruisez les pré-  
 » lats au delà des Alpes que s'ils rejettent les décrets d'un  
 » pontife, ils détruiront l'autorité suprême des ministres de  
 » l'Église; tous devront craindre que leurs ordonnances  
 » soient méprisées, lorsqu'ils auront porté atteinte à la puis-  
 » sance qui domine les rois. »

Dès que Lothaire eut appris la mort du pape Nicolas, il  
 envoya à Rome Adventius, évêque de Metz, et Grimland, son  
 chancelier, chargés d'une lettre ainsi conçue : « Très-saint-

» père, je me suis soumis au prince des apôtres en obéissant  
 » à votre prédécesseur; j'ai suivi ses avis paternels et les ex-  
 » hortations de ses légats, même au détriment de mon auto-  
 » rité; je n'ai point cessé de lui demander, au nom des lois  
 » divines et humaines, la faveur de me présenter devant lui  
 » avec mes accusateurs pour me justifier; et cependant il m'a  
 » toujours refusé la permission de visiter cette Rome dont  
 » mes ancêtres ont été les protecteurs.

» Nous avons été édifié de voir les Bulgares et les autres  
 » peuples barbares conviés par lui à venir faire leurs adora-  
 » tions au tombeau de saint Pierre; mais nous avons éprouvé  
 » l'affliction la plus vive lorsqu'il nous a déclaré que nous  
 » étions exclu de Rome à tout jamais. Nous espérons que  
 » vous serez moins rigoureux pour nous que le pape Nicolas,  
 » et qu'en échange de notre obéissance et de notre soumis-  
 » sion vous nous permettrez de baiser vos pieds; nous vous  
 » supplions de nous envoyer cette autorisation par notre  
 » ambassadeur ou par celui de l'empereur Louis notre frère,  
 » vous prévenant que si cette démarche était sans succès,  
 » notre royaume courrait de grands risques à cause de la  
 » condescendance que nous avons montrée pour votre siège  
 » et qui nous a enlevé l'affection de nos peuples. »

Adrien fit cette réponse au roi de Lorraine : « La cour de  
 » Rome, seigneur, recevra toujours avec honneur un des fils  
 » de Charlemagne lorsqu'il viendra lui rendre hommage; et  
 » elle ne refusera jamais d'écouter sa justification si elle est  
 » conforme à la justice divine et humaine. Vous pouvez donc  
 » vous présenter hardiment au tombeau de l'apôtre si vous  
 » êtes innocent des crimes dont on vous accuse; mais il ne

» vous sera pas permis de refuser d'en faire pénitence si vous  
 » êtes jugé coupable. »

Depuis huit mois l'empereur Louis, secondé par les troupes de Lothaire, faisait avec succès la guerre aux Sarrasins d'Afrique, qui ravageaient la partie méridionale de l'Italie; aussi Adrien ne pouvant rien refuser à ce puissant protecteur, lui accorda l'autorisation sollicitée par Lothaire, ainsi que l'absolution de Waldrade; il écrivit même à cette princesse en ces termes : « Nous avons été instruit par l'empereur Louis  
 » du repentir que vous éprouvez de vos péchés, et de la per-  
 » sévérité avec laquelle vous évitez de retomber dans la  
 » même faute. Aujourd'hui que vous détestez vos erreurs,  
 » nous vous délivrons de l'anathème et de l'excommunica-  
 » tion; nous vous réintégrons dans la société des fidèles, et  
 » nous vous accordons la permission d'entrer dans l'église,  
 » de prier, de manger et de parler avec les autres chrétiens.  
 » Mais soyez sur vos gardes à l'avenir, afin que Dieu vous  
 » donne dans le ciel l'absolution que vous recevez de nous  
 » sur la terre; car si vous usiez de dissimulation pour ob-  
 » tenir la rémission de vos péchés, sachez qu'au lieu d'être  
 » déliée vous seriez engagée davantage devant celui qui voit  
 » notre conscience. »

A cette lettre le pape en joignit une autre pour les évêques de Germanie, auxquels il annonçait l'absolution de Waldrade; il s'exprime ainsi : « Notre cher fils l'empereur Louis com-  
 » bat contre les ennemis de la foi pour la sûreté de l'Église,  
 » pour l'accroissement de notre puissance et pour la déli-  
 » vrance des fidèles de la province de Samnium. Déjà les  
 » Sarrasins s'avançaient sur nos terres et se préparaient à

» ravager les domaines de Saint-Pierre, lorsqu'il a abandonné  
 » son repos et sa famille pour s'exposer à tous les dangers  
 » de la guerre; et bientôt les infidèles sont tombés sous ses  
 » armes victorieuses ou se sont convertis au christianisme.

» Nous vous prévenons en conséquence que vous devez  
 » rendre hommage à ceux qui lui appartiennent, ainsi qu'à  
 » Lothaire; car celui qui attaque son frère l'attaquera lui-  
 » même. Sachez aussi que le saint-siège est fortement uni à  
 » ce prince valeureux, et que nous sommes prêt à employer  
 » pour lui les puissantes armes que Dieu a placées entre nos  
 » mains par l'intercession de saint Pierre, comme il emploie  
 » celles que Jésus-Christ lui a confiées pour la défense de  
 » son Église. »

Après toutes les protestations du pontife Adrien, Lothaire supposant qu'on n'oserait rien lui refuser, envoya à Rome Thietberge, sa femme, pour demander elle-même la dissolution de son mariage. Mais ce prince fut trompé dans son espoir, et le pape lui adressa cette lettre véhémement : « La  
 » reine votre épouse nous a dit que son union avec vous  
 » n'ayant pas été légitimement contractée, elle désirait se sé-  
 » parer de votre royale personne, renoncer au monde, et se  
 » consacrer à Dieu. Cette résolution étrange nous a surpris,  
 » et quoique vous lui ayez donné votre consentement, nous  
 » n'avons pu lui accorder le nôtre; ainsi c'est par nos ordres  
 » que Thietberge retournera auprès de vous afin de soutenir  
 » les droits de son mariage. Cependant les motifs allégués  
 » pour rompre votre union seront examinés par nos frères  
 » dans un concile; mais jusqu'à cette époque, nous vous  
 » exhortons à ne point écouter les mauvais conseillers qui

» vous entourent; nous vous ordonnons de recevoir la reine  
 » avec l'affection qui lui est due, de lui accorder dans votre  
 » royaume un asile honorable où elle puisse vivre à l'abri  
 » de votre protection royale; enfin de remettre entre ses  
 » mains les abbayes que vous lui avez promises, afin qu'elle  
 » puisse soutenir la dignité de son rang. Ceux qui s'oppose-  
 » ront à notre décision seront frappés d'anathème, et vous-  
 » même nous vous déclarerons excommunié si vous refusez  
 » de vous soumettre à nos ordres. »

Afin d'assurer l'exécution de ses volontés, le pontife écrivit à Charles le Chauve pour le prier de contraindre son neveu à l'obéissance qu'il devait au saint-siège; et il engageait ce prince à envahir sur l'heure même le royaume de Lothaire, s'il se séparait de Thietberge avant que leur divorce eût été canoniquement ordonné par un synode. Dans le même but, il adressa au métropolitain Hincmar la lettre suivante: « Je  
 » connaissais depuis longtemps votre grande réputation, mon  
 » frère, mais je suis instruit plus particulièrement encore de  
 » votre rare mérite par le rapport de notre vénérable frère  
 » Arsène, apocrisiaire du saint-siège; par l'évêque Actard,  
 » et par notre cher fils Anastase, bibliothécaire.

» Leurs éloges m'ont inspiré autant d'affection que d'es-  
 » time pour vous; et j'espère que vous accueillerez les té-  
 » moignages de notre amitié et de notre confiance en favo-  
 » risant de tout votre pouvoir les intérêts du saint-siège dans  
 » l'affaire du roi de Lorraine et de Thietberge, sa femme.  
 » Vous savez combien les papes Benoît et Nicolas ont été oc-  
 » cupés pendant leur règne de cette cause importante, et  
 » dans quel sens ils l'ont dirigée; nous avons les mêmes

» sentiments que nos prédécesseurs, et nous suivrons ce qu'ils  
 » ont décidé. Nous vous exhortons donc à ne point laisser  
 » refroidir votre dévouement pour la cour de Rome, et à  
 » parler hardiment en notre nom aux rois et aux puissances,  
 » afin d'empêcher qu'ils ne rétablissent par force ou par ar-  
 » tifice ce qui a été détruit par l'autorité ecclésiastique. »

Euthymius, spathaire, envoyé en Italie par l'empereur Basile, apporta alors la nouvelle de la déposition de Photius et du rétablissement d'Ignace sur le siège de Constantinople: Adrien manifesta une grande joie de ce changement, et ordonna qu'on célébrât des messes solennelles en l'honneur du nouveau patriarche. Dans sa réponse à Basile, le saint-père lui adressait de lâches flatteries; il le félicitait du parricide abominable qu'il avait commis sur la personne de son bienfaiteur, et déclarait que son règne était une bénédiction particulière de Dieu; il le compare à Salomon, et affirme que c'est par l'inspiration du Christ qu'il a fait assassiner Michel pour chasser Photius et rétablir Ignace sur son siège.

Quelques mois après, de nouveaux ambassadeurs vinrent, au nom de Basile et d'Ignace, complimenter Adrien sur son élection; le pape les reçut avec de grands honneurs et les admit dans la salle secrète de Sainte-Marie Majeure pour conférer avec eux. Les envoyés lui remirent de magnifiques présents et la lettre de l'empereur, qui était ainsi conçue: « A notre avènement au trône, ayant trouvé l'Église privée  
 » de son pasteur légitime et soumise à la tyrannie d'un étran-  
 » ger, nous nous sommes empressé de chasser cet homme  
 » pour rappeler Ignace notre père, qui avait été indignement

» opprimé par notre prédécesseur. Nous soumettons main-  
 » tenant à votre approbation ce que nous avons décidé, et  
 » nous vous demandons comment doivent être traités ceux  
 » qui ont communiqué avec Photius. Les évêques et les prè-  
 » tres, qui s'étaient engagés à ne point abandonner Ignace,  
 » ont manqué à leurs serments; d'autres, entraînés par les  
 » séductions de l'usurpateur ou par ses violences, ont con-  
 » senti à se faire consacrer par le faux patriarche; enfin  
 » presque tous les ecclésiastiques ont failli en reconnaissant  
 » son autorité. Nous vous prions donc d'avoir pitié d'eux,  
 » afin d'éviter un naufrage universel dans notre Église. »

Ignace, dans sa lettre, donnait les mêmes détails, et re-  
 connaissait la primauté du saint-siège et la souveraine auto-  
 rité du pape.

Les ambassadeurs de Basile présentèrent ensuite au pon-  
 tife un livre qui avait été trouvé dans les papiers de Photius,  
 et qui établissait les crimes de Nicolas; il contenait égale-  
 ment la relation du concile tenu à Constantinople lors de la  
 condamnation d'Ignace; ils prièrent Adrien d'examiner cet  
 ouvrage. Mais celui-ci déclara qu'il ne le ferait que pour  
 en condamner l'auteur une troisième fois. Alors un des  
 évêques grecs saisit le livre et le jeta à terre, en disant :  
 « Tu as été maudit à Constantinople, sois encore maudit  
 » à Rome! » Ensuite il le foula aux pieds et le lacéra avec  
 l'épée du spathaire Basile, ajoutant : « Le diable habite dans  
 » cet ouvrage, et a parlé lui-même par la bouche de l'a-  
 » bominable Photius; je déclare que les signatures de l'em-  
 » pereur Michel, de Basile et de presque tous les évêques  
 » d'Orient, ont été contrefaites par Satan lui-même avec

» une telle habileté, qu'il est impossible de reconnaître la  
 » fraude criminelle. »

Adrien ne laissa pas échapper une occasion aussi favorable  
 de venger le saint-siège des outrages dont l'avait accablé  
 Photius; il ordonna à ses moines de relever le livre et de le  
 remettre à ceux qui étaient instruits des langues grecque et  
 latine pour qu'ils en fissent la censure.

Après leur examen, il convoqua un concile, afin que l'ou-  
 vrage fût condamné solennellement en présence des députés  
 de l'Orient; et à l'ouverture du synode il prit ainsi la parole :  
 « Nous ordonnons que les actes du dernier conciliabule tenu  
 » par Photius à Constantinople, et par l'empereur Michel,  
 » son coupable protecteur, soient brûlés et chargés d'ana-  
 » thèmes. Nous ordonnons également que tous les écrits pu-  
 » bliés par ces deux laïques contre l'honneur du saint-siège  
 » subissent la même flétrissure, et nous rejetons avec exécra-  
 » tion les deux conventicules qui ont déposé notre cher frère  
 » Ignace.

» Enfin, nous excommunions une troisième fois ce Pho-  
 » tius, déjà condamné par notre prédécesseur, jusqu'à ce  
 » qu'il se soumette aux ordonnances du pape Nicolas et  
 » aux nôtres, en abjurant publiquement ses prétentions à  
 » l'épiscopat. Alors, s'il fait amende honorable, nous ne lui  
 » refuserons pas la communion des laïques; mais il restera à  
 » jamais dépouillé des ornements sacrés dont il avait été re-  
 » vêtu par une infâme usurpation.

» Quant à ceux qui ont assisté aux assemblées impies de  
 » Photius, s'ils reviennent à la communion du patriarche  
 » Ignace, s'ils anathématisent et brûlent les exemplaires du

» conciliabule, ils rentreront dans le sein de l'Église; mais  
 » celui qui ayant connaissance de notre décret apostolique,  
 » conservera encore ces exemplaires maudits, sera à jamais  
 » excommunié et déposé. Nous donnons cet ordre pour les  
 » villes de Constantinople, d'Alexandrie, de Jérusalem, ainsi  
 » que pour tous les fidèles de l'Orient; cependant cette sen-  
 » tence n'est pas applicable à notre fils l'empereur Basile,  
 » quoique son nom soit inséré dans les actes du synode con-  
 » damné, et nous le recevons au nombre des empereurs ca-  
 » tholiques. »

Cette décision fut souscrite par quarante évêques; et le livre, après avoir été une seconde fois foulé aux pieds, fut jeté dans un brasier ardent.

La même année, un événement scandaleux vint encore troubler la tranquillité de Rome: l'évêque Arsène avait un fils nommé Éleuthère, qui était admis dans la famille d'Adrien composée de sa femme et de sa jeune fille. Éleuthère devint passionnément amoureux de cette jeune fille, qui était déjà fiancée à un autre homme; il l'enleva pendant une nuit, et se retira avec elle et sa mère dans un château fort aux environs de Pavie. Arsène, désespéré de l'audace de son fils, et prévoyant les suites funestes de la vengeance d'Adrien, vint se jeter à ses pieds pour obtenir son approbation au mariage de leurs enfants, afin d'effacer le scandale de leur conduite. Mais toutes les prières furent inutiles; le pontife demeura inflexible; alors le vénérable Arsène, qui redoutait pour Éleuthère la colère d'Adrien, résolut d'intéresser à la défense de son fils une cour puissante qui pût le protéger après sa mort; en conséquence il légua une grande

partie de ses richesses à l'impératrice Ingelberge, femme de Louis, sous la condition qu'elle fournirait des troupes à son fils dans le cas où le pontife voudrait employer la violence contre lui.

Néanmoins, lorsque le pieux évêque eut fermé les yeux, Éleuthère se trouva sans défense, exposé à la colère du pape; ses amis s'éloignèrent de lui; plusieurs moines, créatures du saint-siège, vinrent jusque dans sa retraite pour l'assassiner; sa femme elle-même, cédant à des influences secrètes, essaya de s'enfuir avec sa mère; ses serviteurs cherchèrent à lui donner la mort en mêlant du poison à l'eau qu'ils servaient sur la table. enfin le malheureux se voyant trahi par tout le monde, perdit la raison; et dans un accès de folie, il tua sa jeune femme, et Stéphanie, sa belle-mère. On l'arrêta aussitôt: l'empereur Louis le fit décapiter en présence des commissaires du pape, et ses biens furent confisqués au profit du monarque et du saint-siège. La vengeance d'Adrien n'étant pas encore satisfaite, il convoqua un concile pour flétrir la mémoire d'Arsène et d'Éleuthère; et il anathématisa même le bibliothécaire Anastase, parce qu'il appartenait à cette famille maudite. La sentence était ainsi conçue: « Toute l'Église de Dieu a eu connaissance des crimes  
 » commis par Anastase, ainsi que des décrets qui ont été  
 » rendus contre lui par nos prédécesseurs Léon et Benoît, qui  
 » l'ont dépouillé des ornements sacerdotaux.

» Nicolas, séduit par les flatteries de ce prêtre, avait con-  
 » senti depuis à le rétablir dans ses dignités; alors, à l'abri  
 » de cette protection, Anastase s'est livré impunément à ses  
 » brigandages; il a pillé le palais patriarcal; il a fait dispa-

» raître les actes des conciles qui l'avaient condamné; il a  
 » fait échapper des prisonniers hérétiques pour les sous-  
 » traire au supplice; enfin, il a semé la discorde entre les  
 » princes et l'Église. C'est lui qui a causé la disgrâce  
 » d'Adalgrim, et ses calomnies ont fait condamner la mal-  
 » heureuse victime à perdre les yeux et à avoir la langue ar-  
 » rachée; c'est lui qui a prêté une assistance coupable au  
 » ravisseur de notre fille bien-aimée; et c'est encore lui dont  
 » les conseils pervers ont conduit l'exécrable Éleuthère au  
 » meurtre de ma femme et de mon enfant.

» En conséquence nous ordonnons, conformément au ju-  
 » gement des papes Léon et Benoît, qu'Anastase le bibliothé-  
 » caire soit privé de toute communion, jusqu'au jour où il se  
 » justifiera de ses crimes devant une assemblée canonique.  
 » Ceux qui communiqueront avec lui, quel que soit leur rang,  
 » encourront la même peine; et s'il parvient à fuir de Rome,  
 » il sera chargé d'un anathème perpétuel et sans espoir de  
 » pardon. » Anastase fut arrêté dans sa demeure, amené  
 devant le concile, et cette sentence lui fut signifiée publique-  
 ment dans l'église de Sainte-Praxède, le 12 octobre 868.

Quelque temps après, Adrien reçut une lettre d'Hincmar,  
 évêque de Laon, qui se plaignait d'une sentence rendue  
 contre lui par son oncle Hincmar, métropolitain de Reims.  
 Cette sentence était au contraire motivée par ses débauches  
 et par sa conduite scandaleuse; en effet ce prélat s'était  
 rendu odieux au clergé et au peuple de son église par ses  
 injustices, par ses exactions et par ses violences; il trafi-  
 quait des domaines de son siège et les vendait aux seigneurs  
 puissants ou au prince, comme il était arrivé pour plusieurs

abbayes qu'il avait cédées au monarque, et qui étaient pas-  
 sées dans les mains d'un capitaine appelé Normand. Non-  
 seulement Hincmar de Laon cherchait à se procurer des  
 sommes considérables par ses concussions, mais encore lors-  
 que les courtisanes avaient épuisé ses trésors, il recouvrait à  
 main armée des biens dont il avait été payé, et les vendait une  
 seconde fois. Il poussa même l'audace jusqu'à chasser le sei-  
 gneur Normand des domaines vendus au roi Charles, et il  
 l'excommunia sous prétexte qu'il s'était emparé des terres du  
 diocèse de Laon.

Charles, instruit de la conduite d'Hincmar, le fit citer à  
 un concile convoqué à Verberie, pour entendre la justifi-  
 cation des crimes dont il était accusé par un grand nombre  
 de témoins. Hincmar comparut en effet devant le synode,  
 mais il eut l'impudence d'accabler des injures les plus outré-  
 geantes son oncle, qui présidait l'assemblée; aussi fut-il una-  
 niment condamné: on lui ordonna de lever l'anathème  
 lancé contre Normand, et de lui restituer les biens qu'il tenait  
 de la libéralité de son souverain.

Hincmar refusa de se conformer à la sagesse de cette dé-  
 cision, et appela du jugement des prélats de France au pon-  
 tife, comme possédant seul le droit de prononcer dans un  
 différend entre un roi et un évêque; l'assemblée s'opposa à  
 son appel, prétendant avec raison que cette démarche était  
 contraire aux privilèges de l'Église gallicane et aux canons  
 du sixième concile de Carthage; mais le rusé prélat, con-  
 naissant l'orgueil et l'ambition du saint-père, persista dans  
 sa détermination, et députa secrètement à Rome un clerc ap-  
 pelé Celsan pour réclamer l'intervention d'Adrien.

En effet, celui-ci ayant été instruit de l'arrêt du concile de Verberie, écrivit au métropolitain de Reims et au roi Charles qu'ils eussent à permettre à Hincmar de venir en pèlerinage au tombeau de l'apôtre, leur ordonnant même de fournir aux dépenses de son voyage. Le saint-père menaçait d'excommunication le seigneur Normand, s'il ne restituait à l'instant même les terres qu'il avait usurpées sur le diocèse de Laon; et il déclarait anathématisés les vassaux qui le soutiendraient dans cette entreprise criminelle. A la réception de la lettre du pape, Charles écrivit au prélat récalcitrant pour l'engager à se rendre immédiatement à sa cour afin de donner une rétractation signée de sa main, par laquelle il reconnaîtrait ses fautes et promettrait soumission à son roi et à son supérieur, l'archevêque de Reims. Non-seulement Hincmar refusa une seconde fois d'obéir aux ordres du prince, mais encore il détourna ses vassaux de l'obéissance qu'ils avaient jurée à Charles.

Irrité de cette audace, le monarque envoya deux prélats, Odon de Beauvais et Guillebert de Châlons, avec des troupes, pour le conduire devant lui de gré ou de force, ainsi que pour soumettre les vassaux qui avaient pris part à la rébellion. Mais le prélat se voyant soutenu dans sa résistance par le pontife de Rome, osa attendre l'arrivée des troupes à la tête de son clergé, qu'il avait rassemblé dans la basilique de Notre-Dame, sa cathédrale; et là, devant l'affluence des citoyens, tenant la croix dans une main et l'Évangile dans l'autre, il monta sur l'ambon de l'église, et prononça d'une voix tonnante l'anathème suivant : « Je déclare excommuniés » tous ceux qui entrèrent violemment dans le saint lieu ou

» qui franchiront les limites de notre diocèse; et j'anathématiserai surtout le métropolitain Hincmar, notre oncle, et le roi Charles, qui ose renouveler envers les fidèles de ses états les persécutions du cruel Domitien. »

Néanmoins les officiers du roi pénétrèrent dans le temple, suivis de leurs soldats; alors Hincmar se réfugia dans le sanctuaire avec son clergé, appela le peuple à son secours, ordonna aux citoyens de chasser de la maison de Dieu les sicaires du tyran qui la souillaient par leur abominable présence : les soldats tirèrent l'épée et voulurent l'enlever de force de l'église; mais d'un bond il s'élança sur l'autel, embrassa le crucifix, et appela sur eux, avec des cris de fureur, la malédiction de Dieu. Ceux-ci s'arrêtèrent épouvantés, et telle était la superstition du temps, qu'ils n'osèrent l'arracher de l'autel et qu'ils abandonnèrent leur entreprise.

Après leur départ, Hincmar sortit de l'église et retourna à son palais, porté en triomphe par le clergé; le lendemain, cependant, les esprits étant plus calmes, on songea avec effroi aux suites de la colère de Charles; les prêtres eux-mêmes vinrent alors déclarer au prélat qu'ils refuseraient à l'avenir d'obéir à ses ordres jusqu'à ce qu'il eût donné satisfaction au prince. Celui-ci, transporté de fureur, excommunia tous les ecclésiastiques de son église, leur défendit de dire la messe, de baptiser les enfants même à la dernière extrémité, d'administrer le viatique aux agonisants, et de donner la sépulture aux morts.

Le roi mit fin à toutes ces violences en faisant partir de nouvelles troupes qui s'emparèrent de l'évêque et le conduisirent dans une forteresse.

Au milieu de tous ces événements, Lothaire se préparait à aller en Italie afin de baiser les pieds du pontife; et il écrivait à l'empereur, son frère, pour que ce prince employât son influence auprès d'Adrien, et lui fit obtenir l'autorisation de quitter Thietberge et de prendre Waldrade pour légitime épouse. Mais le superstitieux Louis, craignant de rompre la bonne intelligence qu'il entretenait avec le pape, refusa son appui à Lothaire, et lui envoya des députés qui l'engagèrent à retourner dans ses états. Le roi de Lorraine, qui connaissait le caractère faible et pusillanime de l'empereur, passa outre et vint le trouver à Bénévent; ses présents gagnèrent à sa cause l'impératrice Ingelberge, qui gouvernait son mari, et il la détermina à l'accompagner elle-même au monastère du Mont-Cassin, où le pontife devait se rendre de son côté, par ordre de Louis.

Adrien céda aux instances de l'impératrice et consentit à recevoir à sa communion le roi Lothaire, et Gonthier, métropolitain de Cologne; néanmoins il exigea que ce dernier souscrivit la rétractation suivante: « Je déclare devant Dieu » et devant ses saints, à vous monseigneur Adrien, souverain pontife, ainsi qu'aux fidèles qui vous sont soumis, » et à toute l'assemblée des chrétiens, que je supporte » humblement la sentence de déposition rendue canoniquement contre moi par le pape Nicolas. J'affirme que » je n'exercerai jamais aucune fonction sacrée, si vous ne » me rétablissez par grâce dans la dignité épiscopale; et je » jure que je n'exciterai jamais aucun scandale contre l'Église » romaine ou contre son chef, auquel je renouvelle mon serment de soumission et d'obéissance absolue, lors même

» que ses ordres seraient contraires aux intérêts du roi mon » maître. »

Ingelberge retourna auprès de son époux, et le pape prit la route de Rome avec le roi Lothaire. Cependant ce prince ne put obtenir la permission d'entrer le premier jour dans la ville; aucun membre du clergé ne vint à sa rencontre, et il passa la nuit dans le couvent de Saint-Pierre hors des murailles. Le lendemain seulement il put se rendre avec son escorte au sépulcre de saint Pierre pour y déposer les riches offrandes qu'il avait apportées; on le conduisit ensuite au palais qui lui était destiné près de la basilique, et dont les appartements n'avaient pas même été préparés pour le recevoir.

Quelques jours après, le saint-père fit prévenir Lothaire qu'il consentait à lui donner audience: ce prince se rendit aussitôt au palais de Latran et vint se prosterner aux pieds d'Adrien, qui ne daigna même pas le relever, et l'apostropha durement en lui demandant s'il avait suivi exactement les décisions du pape Nicolas. Lothaire répondit qu'il les avait observées comme des ordres venus du ciel, et il prit à témoin de sa sincérité les seigneurs qui l'entouraient. Le pontife reprit ensuite: « Si votre témoignage est véritable, nous en » offrons à Jésus-Christ de solennelles actions de grâces! » Rendons-nous donc, mon cher fils, à la Confession de » saint Pierre, où nous immolerons l'hostie salutaire pour » la santé de votre corps et de votre âme; car il faut que » vous participiez avec nous au sacrement de l'autel pour » être réincorporé parmi les fidèles dont vous étiez séparé. »

Après le sacrifice de la messe, le pape invita Lothaire à s'approcher de la sainte table, et prenant l'eucharistie, il

lui dit : « Si vous vous reconnaissez innocent de l'adultère qui a été condamné par notre prédécesseur, et si vous avez la ferme résolution de n'entretenir jamais de relations criminelles avec Waldrade, votre concubine, approchez hardiment et recevez le sacrement du salut éternel. Mais si vous êtes dans l'intention de retourner à votre adultère, n'avez point la témérité de recevoir la communion, de peur que le pain céleste, que Dieu a donné à ses fidèles comme un remède pour leur salut, ne cause votre damnation éternelle! » Lothaire s'avança hardiment et reçut l'hostie sacrée. Le saint-père se tourna alors vers les seigneurs qui accompagnaient le roi, et il leur dit en leur présentant la communion : « Si vous n'avez point consenti au crime de votre maître, si vous n'avez point communiqué avec les excommuniés, que le corps et le sang de Jésus-Christ vous acquièrent la vie éternelle. » Quelques-uns se retirèrent, mais le plus grand nombre reçurent la communion.

Lothaire accompagna le pape au palais de Latran, où il fut admis à sa table; après le repas, le prince offrit au saint-père de nouveaux présents en vases d'or et d'argent, et reçut en échange une lionne, une palme et une fêrue. Le monarque expliquait ainsi l'allégorie du pape; la lionne représentait Waldrade qui devait lui être rendue, la palme était l'emblème de sa victoire, et la fêrue désignait l'autorité qu'il lui accordait sur les évêques récalcitrants; cette fêrue n'était autre chose qu'une plante d'Afrique, dont la tige, ferme et légère, servait d'appui aux vieillards pour soutenir leur marche, et aux maîtres d'école pour punir les écoliers.

Lothaire quitta Rome le cœur rempli de joie et comptant recevoir bientôt l'autorisation de s'unir avec la belle Waldrade; mais la haine des prêtres veillait auprès du monarque; arrivé à Lucques, une fièvre violente s'empara de lui, et il mourut trois jours après son entrevue avec Adrien; on l'enterra sans pompe dans un petit monastère situé près de la ville.

Comme Lothaire ne laissait point d'enfants légitimes, l'empereur Louis, son frère, était de droit héritier du royaume de Lorraine; mais redoutant l'ambition de son oncle Charles le Chauve, le prince n'osa pas réclamer sa succession à main armée; il mit le pape dans ses intérêts et lui fit écrire plusieurs lettres aux seigneurs des états de Lorraine.

Adrien engagea en effet les prélats au nom du Christ à rester fidèles à l'héritier légitime et à ne céder ni aux promesses ni aux menaces; sa lettre, adressée aux métropolitains, aux ducs et aux comtes du royaume de Charles, renfermait des menaces d'excommunication contre ceux qui ne se rangeraient pas du parti de l'empereur, et exaltait les services que Louis avait rendus à l'Église en combattant les Sarrasins. Le pape rappelait aux Français les serments solennels que les petits-fils de Charlemagne avaient faits d'observer religieusement les conventions qui avaient réglé les partages entre eux et leurs neveux; il ajoutait : « Sachez, évêques, seigneurs et citoyens, que celui d'entre vous qui s'opposera aux prétentions de Louis, que nous déclarons souverain de Lorraine, sera frappé par les armes que Dieu a remises entre nos mains pour la défense de ce prince. » Ainsi, les papes disposaient déjà des empires, et forçaient les peuples à subir l'esclavage des maîtres qu'ils leur avaient choisis! Cependant

les ordres du pontife romain arrivèrent trop tard; aussitôt après la mort de Lothaire, Charles avait marché sur Metz et s'était fait couronner roi de Lorraine.

Tels étaient les événements qui se passaient en France au moment où les légats du pontife et les ambassadeurs de l'empereur Louis débarquaient à Sélimbrie, ville située à seize lieues de Byzance. Par les ordres de Basile, on leur fournit quarante chevaux de l'écurie impériale pour leurs équipages, et un service de vaisselle d'argent pour leur table; ensuite un grand nombre d'officiers vinrent à leur rencontre et les conduisirent dans un château appelé Strongile, où ils passèrent la nuit. Le lendemain, pour continuer leur route jusqu'à Constantinople, on leur amena des chevaux frais, magnifiquement caparaçonnés et couverts de harnais en or et brodés de pierres : toutes les écoles, les compagnies des officiers du palais, les prêtres revêtus de chasubles étincelantes et portant les croix et les bannières, les attendaient aux portes de la ville; et dès qu'ils eurent franchi l'enceinte des murailles, le cortège se mit en marche, ayant en tête le bibliothécaire Paul, Joseph, le gardien des vases sacrés, Basile, le sacellaire ou trésorier, et enfin tous les syncelles du patriarche, portant des cierges et des flambeaux.

L'empereur donna audience aux légats dans la salle dorée et dès qu'ils parurent devant lui, il se leva, prit de sa main les lettres du pape et les baisa en s'inclinant; ensuite il leur adressa la parole en ces termes : « Je remercie le très-saint » Père du secours qu'il a déjà prêté à notre Église, qui était dé- » chirée par le schisme de l'eunuque Photius; nous espérons » qu'avec l'aide de Dieu nous mettrons fin aux troubles qui

» divisent encore les patriarches, les métropolitains et les évê- » ques d'Orient. Nous attendions avec impatience le jugement » de l'Église romaine, notre mère; aussi nous vous prions » de hâter vos travaux afin de déterminer les mesures qui » seront nécessaires pour rétablir dans nos états l'union et la » tranquillité. »

Les envoyés d'Adrien répondirent à Basile, « qu'ils avaient » bien reçu la mission de convoquer un synode général afin » de ramener la concorde parmi les ecclésiastiques orientaux; » mais qu'ils ne pouvaient pas recevoir les évêques grecs » dans leur assemblée avant qu'ils eussent souscrit un li- » belle de soumission au saint-siège, selon la formule qu'ils » rapportaient des archives du palais de Latran. » Ils mon- » trèrent alors à l'empereur, au patriarche et aux prélats, le modèle de ces libelles; ceux-ci promirent d'en faire copier de semblables et de les remettre aux légats après les avoir signés.

Trois jours après le concile se réunit, et la présidence fut donnée aux évêques latins, ce qui ne s'était jamais vu dans aucune assemblée œcuménique.

Photius, cité devant les Pères pour répondre sur l'accusation qui lui avait été intentée, se présenta avec dignité; il déclara qu'il ne se regardait pas comme coupable pour avoir rejeté de l'Église un parricide qui avait fait égorger Michel, son bienfaiteur, et qu'il était de son devoir d'en agir ainsi. Sa défense fut calme malgré l'exaspération de ses accusateurs; enfin son éloquence et sa fermeté avaient tellement ébranlé les convictions des Pères, que les représentants du pontife, pour éviter un acquittement, s'empressèrent de clore les délibérations. Ils accablèrent Photius des injures les plus gros-

sières, le déclarèrent excommunié, et ordonnèrent aux soldats de le chasser de l'assemblée avec le bois de leurs lances.

Ainsi, en quelques heures et par la volonté d'un assassin, le clergé d'Orient se trouva soumis à l'autorité de la cour de Rome : néanmoins dans la suite les Grecs refusèrent de reconnaître les décisions de ce concile, qu'ils appelèrent un sacrilège et irrégulier conciliabule.

Le synode avait terminé ses sessions, lorsque les ambassadeurs bulgares arrivèrent à Constantinople pour demander quel était le siège dont leur Église devait dépendre ; les légats de Rome décidèrent aussitôt « que le saint-siège ayant autrefois gouverné l'ancienne et la nouvelle Éphèse, toute la Thessalie et la Dardanie, qui avait pris depuis peu le nom de Bulgarie, il en résultait que les invasions des barbares n'avaient pu lui faire perdre son droit de juridiction, et que Rome devait le recouvrer lorsque ces peuples devenaient chrétiens ; ils ajoutaient que Bogoris, leur roi, les avait déjà soumis à l'autorité des pontifes, et que le pape Nicolas, à la demande du souverain, avait envoyé les évêques Paul, Dominique, Léopard, Formose et Grimoald, ainsi qu'un grand nombre de prêtres et de diacres, afin de diriger les nouveaux fidèles de cette contrée ; que ceux-ci avaient établi des églises, ordonné des prêtres, fondé des monastères, catéchisé les habitants, et enfin qu'ils avaient pris possession de tout le royaume au nom du saint-siège.

» Ils déclaraient donc que la cour de Rome ayant été chargée pendant trois ans de la conduite des Bulgares, ne pouvait plus être dépouillée de son autorité sur ces peuples. »

Le clergé de Constantinople, blessé dans sa dignité, réclama alors contre les prétentions des légats : « Il n'est pas équitable, disaient les prêtres grecs, que Rome, qui s'est elle-même soustraite à l'obéissance qu'elle devait à l'empire en faisant des alliances criminelles avec les Franks, veuille s'arroger une juridiction sur les états qui relèvent de nos princes. Ainsi nous décidons que le pays des Bulgares, qui a été soumis autrefois à nos empereurs et à nos patriarches, reviendra maintenant sous la domination de Byzance. »

Mais les envoyés de Rome se récrièrent contre cette déclaration et répondirent aux observations du clergé par une bulle de défense : « Nous cassons absolument et déclarons nulle, jusqu'au jugement du chef suprême de l'Église universelle, la sentence que l'on osera prononcer sans qu'on ait nommé des juges pour l'affaire des Bulgares ; et nous conjurons le patriarche Ignace, à qui nous avons accordé une autorité absolue sur le clergé d'Orient, de ne point revendiquer la juridiction sur les Bulgares, et de défendre à ses clercs d'entrer dans ce royaume, s'il ne veut point que nous lui enlevions les droits que le saint-siège lui a délégués sur les fidèles d'Orient. »

Ignace, tremblant pour son autorité, vint aussitôt trouver les légats et leur dit : « Dieu me garde, mes frères, de rien entreprendre contre le pouvoir de mon supérieur le pontife de Rome ; je ne suis ni assez jeune pour me laisser surprendre par l'ambition, ni assez vieux pour laisser faire aux autres, par faiblesse, ce que je n'accomplirais pas moi-même. »

Cependant l'empereur, dont les intérêts étaient attaqués, fut irrité de la lâcheté du patriarche et lui en adressa des reproches sévères; mais par politique il dissimula son ressentiment, et combla de présents les légats d'Adrien. A leur départ de Constantinople il leur donna une escorte commandée par l'écuyer Théodose: celui-ci, d'après ses instructions, les abandonna à Dyrrachium; et quelques jours après ils tombèrent au pouvoir des pirates slaves, qui les dépouillèrent de tous leurs trésors et les emmenèrent prisonniers, afin de tirer d'eux de riches rançons: néanmoins les pirates, effrayés par les menaces de l'empereur Louis, relâchèrent les légats, qui firent leur entrée à Rome le 22 décembre 870.

Adrien, dans l'enivrement du triomphe qu'il avait obtenu en Orient, résolut d'agir en France comme il venait de faire à Constantinople. Le roi Charles, sans s'inquiéter des menaces de la cour de Rome, s'était mis en possession du royaume de Lothaire; aussitôt le saint-père lui écrivit qu'il regardait cette démarche comme une insulte sanglante faite à son autorité; il l'accusait d'avoir violé ses serments et d'avoir montré du mépris pour ses légats, au lieu de se prosterner à leurs pieds, à l'exemple des autres souverains de la terre. Sa lettre se terminait ainsi: « Roi impie, nous t'ordonnons de te retirer des états de Lorraine et de les abandonner à l'empereur Louis; et si tu refuses de te soumettre à notre volonté, nous irons nous-même en France t'excommunier et te renverser de ton trône maudit. »

En même temps Adrien écrivait au métropolitain de Reims, pour le réprimander de n'avoir pas détourné le roi de ses projets d'usurpation, et il lui reprochait de s'être rendu cou-

pable, par sa faiblesse, d'une complicité criminelle dans la rébellion du monarque. Il lui ordonnait, pour réparer sa faute, d'anathématiser Charles, de n'avoir aucune communication avec lui, et de défendre à tous les évêques de la Gaule de recevoir l'usurpateur dans leurs églises, sous peine de déposition et d'excommunication.

Ses légats, Jean et Pierre, reçurent des instructions secrètes pour exciter l'ambition du jeune fils de Charles et pour l'entraîner dans une révolte contre son père. Déjà le jeune Carloman, quelques années auparavant, s'était mis à la tête des mécontents du royaume; et Charles, pour le punir, l'avait fait ordonner diacre, malgré sa résistance et ses imprecations, et l'avait fait enfermer dans une étroite prison. Les légats d'Adrien demandèrent au monarque la grâce de son fils en faisant valoir un motif de religion; et lorsque le jeune prince fut sorti de son cachot, ils l'entourèrent de séductions puissantes, exaltèrent son esprit par l'espoir d'une couronne; enfin par leurs intrigues ils le déterminèrent à lever l'étendard de la révolte. Déjà les troupes étaient gagnées par l'or du saint-siège, et l'on avait même fixé le jour où l'on devait attaquer le palais pour enlever le roi, lorsqu'un des conjurés découvrit le complot. Charles, averti de la trahison de son fils, le fit arrêter aussitôt et le condamna à être décapité; ensuite trouvant le supplice trop doux, il rétracta la sentence de mort au moment où le jeune prince était conduit sur le lieu de l'exécution, et par ses ordres le bourreau lui coula du plomb fondu dans les yeux et dans la bouche.

Malgré sa juste indignation contre le saint-siège, Charles

était obligé de dissimuler avec les légats; néanmoins, il les renvoya de sa cour et les fit accompagner par ses ambassadeurs, Ansegisile, abbé de Saint-Michel, et un laïque appelé Lothaire. Les envoyés du prince étaient chargés de remettre au pontife un magnifique tapis d'autel, deux couronnes d'or enrichies de pierreries, et des lettres de l'archevêque Hincmar.

Dans sa réponse à Adrien, Hincmar affirmait qu'il avait toujours exécuté ses ordres, et qu'il avait même envoyé aux rois et aux évêques des trois royaumes une protestation dont il lui adressait la copie : « Le souverain pontife défend, sous » peine d'anathème, d'envahir les états du roi de Lorraine, » qui appartiennent par droit héréditaire à l'empereur Louis; » et si quelque prélat autorise cette usurpation, il ne sera » plus regardé comme pasteur, mais nous le déclarerons » prêtre mercenaire à la solde du crime. Il m'est ordonné à » moi Hincmar, en particulier, de détourner les princes de » cette entreprise coupable.

» Cependant, au mépris de mes avertissements, les souve- » rains des Gaules et de Germanie ont fait un traité relati- » vement au royaume de Lothaire, dont ils se disent les » successeurs légitimes; et ils se sont partagé ses provinces, » sous prétexte que leurs peuples les pousseraient dans des » guerres terribles et désastreuses, si leurs conventions ne » s'exécutaient pas fidèlement. En outre, ils prétendent que » les royaumes ne peuvent pas rester sans chefs, lorsqu'ils » sont exposés aux envahissements des païens, et que dans » cette circonstance les peuples ont la liberté de choisir un » roi qui puisse les défendre contre leurs ennemis.

» Ainsi, me trouvant placé entre la crainte de désobéir au » saint-siège, et la douleur de voir la Lorraine exposée aux » fureurs des païens ou des rois qui veulent s'en emparer, » je n'ose rien résoudre sans l'avis des autres évêques, et je » réserve au pape la décision de cette question malheureuse. » Voici, ajoutait Hincmar, quelles ont été mes paroles; ne » me rendez donc pas responsable des événements qui s'ac- » complissent sous mes yeux, très-saint Père, en me char- » geant de diriger le clergé et les princes, comme étant l'ec- » clésiastique le plus élevé en dignité dans la cour de Charles; » il est faux de dire que je sois au-dessus des autres métropo- » litains de France, puisque nous sommes tous élevés au » même rang.

» Vous m'ordonnez d'excommunier le prince s'il persiste » dans ses projets ambitieux, sous peine d'être moi-même » retranché de la communion des fidèles! Mais je vous ré- » pondrai ce que les ecclésiastiques et les laïques, auxquels » je n'ai pu cacher vos ordres, ont dit en lisant votre lettre : » Jamais aucun pontife n'a osé donner des ordres semblables » au clergé des Gaules, quoique notre malheureux pays ait » constamment été ravagé par des guerres terribles entre les » pères et les enfants, entre les frères, entre les oncles et » les neveux, qui se disputaient tour à tour un trône ensan- » glanté; jamais votre prédécesseur, dont les violences ont » désolé l'Orient et l'Occident, n'a poussé aussi loin ses en- » portements contre Lothaire.

» C'est le devoir des papes de paraître eux-mêmes devant » les tyrans, de condamner en face les princes hérétiques, » ainsi que l'ont pratiqué les plus illustres d'entre vos prédé-

» cesseurs envers Constantin l'Arien, envers Julien l'Apostat,  
 » et envers Maxime le Cruel. Si même j'avais la faiblesse de  
 » me séparer de la communion du roi pour vous obéir, les  
 » autres prélats s'abstiendraient de la mienne, parce que le  
 » prince Charles n'a point été convaincu juridiquement du  
 » crime de parjure et d'usurpation, comme on doit le faire  
 » pour un simple citoyen avant sa condamnation.

» Ne craignez-vous pas qu'on ne vous demande quelle dif-  
 » férence existe entre les pontifes actuels et ceux qui ré-  
 » gnaient sous la dynastie mérovingienne? Nous savons tous  
 » comment Pépin fut sacré roi par le pape Étienne, qui était  
 » venu en France pour implorer son secours; et nous n'a-  
 » vons pas oublié que ce prince soumit Astolphe le Lombard,  
 » non avec les foudres de Rome, mais avec des troupes vic-  
 » torieuses. Nous vous rappellerons ce que Charlemagne a  
 » fait pour le pape Adrien I<sup>er</sup>; et pour quels services le pontife  
 » Léon lui a donné le titre de patrice et la dignité d'empereur;  
 » nous vous dirons encore pour quels motifs Étienne sacra  
 » solennellement l'empereur Louis le Débonnaire, et par  
 » quelle politique infâme Grégoire est parvenu à exciter la  
 » révolte de Lothaire contre son père. Enfin les évêques de  
 » Rome ne devraient point oublier que la conquête des  
 » royaumes se fait par la guerre et par la victoire, et non  
 » par les excommunications d'un prélat.

» Quand nous exhortons les peuples à redouter la puis-  
 » sance de Rome, à se soumettre au pontife, à envoyer leurs  
 » richesses au sépulcre de l'apôtre pour obtenir la protection  
 » de Dieu, ils nous répondent: Défendez donc l'état par vos  
 » foudres contre les Normands qui veulent l'envahir; et que

» le saint-siège lui-même n'implore plus le secours de nos  
 » armes pour le protéger.

» Si le pape veut conserver l'appui de nos peuples, qu'il  
 » ne cherche plus à disposer des trônes, et dites-lui qu'il ne  
 » peut être à la fois roi et prêtre; qu'il ne doit pas nous im-  
 » poser un monarque, ni prétendre nous asservir, nous qui  
 » sommes Franks; car nous ne supporterons jamais le joug  
 » de l'esclavage des princes ou des papes, et nous suivrons  
 » les préceptes de l'Écriture, en combattant sans cesse pour la  
 » liberté, le seul héritage que le Christ ait légué aux nations  
 » en expirant sur la croix.

» Si le saint-père excommunie les chrétiens qui refusent  
 » de ramper aveuglément sous son autorité, il abuse indi-  
 » gnement de la puissance apostolique, et ses anathèmes  
 » n'ont aucune puissance dans le ciel; car Dieu, qui est juste,  
 » lui a refusé le pouvoir de disposer des royaumes temporels.

» J'ai fait tous mes efforts pour ramener nos prélats à des  
 » sentiments plus conformes aux volontés que vous nous aviez  
 » manifestées; mais toutes mes paroles ont été inutiles; je  
 » ne dois donc pas être séparé de votre communion pour les  
 » péchés des autres. Vos légats ont été témoins, qu'en exé-  
 » cution de vos ordres, j'ai résisté aux seigneurs et au roi,  
 » jusqu'à ce point qu'il m'a menacé, si je persistais à vous  
 » défendre, de me faire chanter seul devant l'autel de mon  
 » église, et de m'ôter tout pouvoir sur les biens et sur les  
 » hommes de mon diocèse: des menaces plus terribles nous  
 » ont encore été faites contre vous, et on ne manquera pas  
 » de les exécuter si Dieu le permet. Ainsi je vous déclare,  
 » après en avoir fait la triste expérience, que ni vos ana-

» thêmes ni vos foudres n'empêcheront notre monarque et  
 » les grands de ses états de conserver la Lorraine dont ils se  
 » sont emparés. »

Cette réponse énergique et longuement motivée du métropolitain de Reims témoigne que le prélat, au lieu de seconder Adrien et son audacieuse ambition, persuadait à Charles que dans cette grande question l'autorité royale et la liberté de l'Église gallicane étaient compromises. Aussi, par ses conseils, la cour de France se sépara de la cour de Rome : le pontife, transporté de colère, envoya de nouvelles lettres plus violentes et plus audacieuses que les premières.

Sur ces entrefaites eut lieu la condamnation juridique d'Hincmar de Laon et celle du jeune Carloman, qui tous deux avaient fait un appel au saint-siège.

Adrien écrivit aussitôt au roi Charles en ces termes :  
 « Prince exécration, non-seulement tu as commis des excès  
 » affreux pour usurper les états de ton neveu, mais en-  
 » core tu viens de surpasser les bêtes féroces en déchirant  
 » tes propres entrailles et en faisant mutiler ton fils  
 » Carloman. Nous t'ordonnons, père dénaturé, puisque tu  
 » ne peux rendre la vue et la parole à ce fils innocent, de le  
 » rétablir dans ses biens, dans ses honneurs et dans ses dignités,  
 » jusqu'à l'époque où nos légats se rendront dans ton  
 » royaume maudit, pour prendre à l'égard de cet infortuné  
 » les mesures que nous jugerons convenables. En attendant,  
 » quelles que soient les entreprises de Carloman contre toi,  
 » nous défendons aux seigneurs de prendre les armes en ta  
 » faveur; et nous enjoignons aux évêques de ne point obéir  
 » à tes ordres, sous peine d'excommunication et de damna-

» tion éternelle; car Dieu veut que la division règne entre le  
 » père et le fils, pour te punir de l'usurpation des états de  
 » Lorraine et de Bourgogne. Quant à l'évêque de Laon, nous  
 » voulons et ordonnons, par notre autorité apostolique, que  
 » tu le mettes en liberté, afin qu'il puisse se rendre auprès  
 » de nous, et réclamer l'appui de notre clémence contre  
 » toutes tes iniquités. »

Le roi, irrité de l'audace et de l'insolence de cette lettre, chargea le métropolitain de Reims d'envoyer sa réponse au pape. Elle se trouve dans les œuvres de l'archevêque Hincmar, et Lesueur l'a traduite en ces termes : « Nous voulons et ordonnons, par l'autorité apostolique..., dites-vous?... Sachez donc que nous, roi de France, né de race impériale, nous ne sommes point le vicaire des évêques, mais le seigneur de la terre. Nous sommes établi par Dieu souverain des peuples, et armé d'un glaive à deux tranchants, pour frapper les méchants et défendre les bons..... »

La fermeté du roi écrasa l'orgueil du pape; et celui-ci voulut rétracter ses offenses par cette palinodie : « Prince Charles, nous avons appris par des personnes vertueuses que vous êtes le protecteur des Églises le plus zélé qui soit au monde; qu'il n'existe dans vos immenses états aucun évêque ni aucun monastère que vous n'ayez comblé de richesses; enfin, nous savons que vous honorez le siège de saint Pierre, et que vous avez le désir de répandre vos libéralités sur son vicaire et de le défendre contre tous ses ennemis.

» En conséquence, nous rétractons nos précédentes décisions, reconnaissant que vous avez agi avec justice en pu-

» nissant un fils coupable et un prélat débauché, et en vous  
 » faisant déclarer souverain de Lorraine et de Bourgogne.  
 » Nous vous renouvelons l'assurance que nous, le clergé, le  
 » peuple et la noblesse de Rome, attendons avec impatience  
 » le jour où vous serez déclaré roi, patrice, empereur, et dé-  
 » fenseur de l'Église. Néanmoins, nous vous prions de tenir  
 » cette lettre secrète à votre neveu Louis. »

Tandis que le pouvoir pontifical éprouvait un échec en Occident, les Bulgares à leur tour chassaient les évêques et les prêtres romains pour se soumettre à la direction de l'Église grecque, et rentraient sous la domination du patriarche de Constantinople, dont ils ne se séparèrent plus depuis cette époque; avec eux ils entraînent les nouveaux chrétiens des provinces russes.

Adrien II mourut quelque temps après, au mois de novembre 872. Ce pape, que son hypocrisie et sa fausse humilité avaient fait élever au saint-siège, se montra encore plus superbe dans son orgueil, plus perfide dans sa politique, et plus insatiable dans son ambition que le pape Nicolas; mais nous devons convenir que ces vices étaient ceux qui convenaient à un souverain pontife de Rome!

## JEAN VIII,

111<sup>e</sup> PAPE.

BASILE,  
 empereur  
 d'Orient.

CHARLES LE CHAUVÉ,  
 LOUIS II,  
 rois de France.

Élection de Jean VIII. — L'eunuque Dominique est élevé sur le siège de Torcelle. — Mort de l'empereur Louis. — Jean VIII offre la couronne impériale à Charles le Chauve. — Concile de Pavie. — Conjuraton contre le pape. — Sentence contre Formose et ses complices. — Concile de Pontion. — Le pape demande des soldats à l'empereur pour repousser les Sarrasins. — Concile de Rome. — Ravages des Sarrasins en Italie. — Mort de l'empereur Charles le Chauve. — Le pape fait un traité de paix avec les Sarrasins. — Les comtes Albert et Lambert accablent d'outrages le saint-père et le frappent au visage. — Jean VIII vient en France. — Concile de Troyes. — Couronnement de Louis le Bègue. — Photius remonte sur le siège de Constantinople. — Jean VIII confirme le rétablissement de Photius. — Concile de Constantinople. — Affaires d'Italie. — Charles le Gros est couronné empereur. — Mort du pape Jean VIII. — Caractère du pontife.

Lorsque le pontife Adrien mourut, l'empereur était occupé dans une guerre contre Adalgise, duc de Bénévent, qui avait soulevé la partie méridionale de l'Italie contre son autorité et avait appelé les Grecs pour soutenir cette révolte. Après avoir soumis les rebelles, Louis entra victorieux à Bénévent;

» nissant un fils coupable et un prélat débauché, et en vous  
 » faisant déclarer souverain de Lorraine et de Bourgogne.  
 » Nous vous renouvelons l'assurance que nous, le clergé, le  
 » peuple et la noblesse de Rome, attendons avec impatience  
 » le jour où vous serez déclaré roi, patrice, empereur, et dé-  
 » fenseur de l'Église. Néanmoins, nous vous prions de tenir  
 » cette lettre secrète à votre neveu Louis. »

Tandis que le pouvoir pontifical éprouvait un échec en Occident, les Bulgares à leur tour chassaient les évêques et les prêtres romains pour se soumettre à la direction de l'Église grecque, et rentraient sous la domination du patriarche de Constantinople, dont ils ne se séparèrent plus depuis cette époque; avec eux ils entraînent les nouveaux chrétiens des provinces russes.

Adrien II mourut quelque temps après, au mois de novembre 872. Ce pape, que son hypocrisie et sa fausse humilité avaient fait élever au saint-siège, se montra encore plus superbe dans son orgueil, plus perfide dans sa politique, et plus insatiable dans son ambition que le pape Nicolas; mais nous devons convenir que ces vices étaient ceux qui convenaient à un souverain pontife de Rome!

## JEAN VIII,

111<sup>e</sup> PAPE.

BASILE,  
 empereur  
 d'Orient.

CHARLES LE CHAUVÉ,  
 LOUIS II,  
 rois de France.

Élection de Jean VIII. — L'eunuque Dominique est élevé sur le siège de Torcelle. — Mort de l'empereur Louis. — Jean VIII offre la couronne impériale à Charles le Chauve. — Concile de Pavie. — Conjuraton contre le pape. — Sentence contre Formose et ses complices. — Concile de Pontion. — Le pape demande des soldats à l'empereur pour repousser les Sarrasins. — Concile de Rome. — Ravages des Sarrasins en Italie. — Mort de l'empereur Charles le Chauve. — Le pape fait un traité de paix avec les Sarrasins. — Les comtes Albert et Lambert accablent d'outrages le saint-père et le frappent au visage. — Jean VIII vient en France. — Concile de Troyes. — Couronnement de Louis le Bègue. — Photius remonte sur le siège de Constantinople. — Jean VIII confirme le rétablissement de Photius. — Concile de Constantinople. — Affaires d'Italie. — Charles le Gros est couronné empereur. — Mort du pape Jean VIII. — Caractère du pontife.

Lorsque le pontife Adrien mourut, l'empereur était occupé dans une guerre contre Adalgise, duc de Bénévent, qui avait soulevé la partie méridionale de l'Italie contre son autorité et avait appelé les Grecs pour soutenir cette révolte. Après avoir soumis les rebelles, Louis entra victorieux à Bénévent;

le duc vint se jeter à ses pieds, protesta de son innocence, implora la clémence du monarque, et jura d'être à jamais le sujet le plus fidèle et le plus soumis.

Séduit par les protestations d'un dévouement aussi absolu, l'empereur congédia son armée, et resta dans le palais de Bénévent avec les officiers de sa maison. Cette imprudence faillit lui devenir funeste; car le traître Adalgise voyant les troupes éloignées, forma le projet de s'emparer de la personne du prince.

Un jour, au moment où l'empereur faisait sa sieste, le duc pénétra dans le palais à la tête d'une troupe de soldats; mais au bruit des armes Louis se réveilla, put se mettre en défense, et résista courageusement aux assaillants en attendant que ses officiers vinssent lui prêter secours. Il se réfugia alors dans une tour, avec sa femme et sa fille et tous les Français, et pendant trois jours ils repoussèrent les soldats d'Adalgise. Celui-ci, désespérant de forcer le château où Louis s'était renfermé, se détermina à employer les voies de la politique pour obtenir un nouveau pardon; et l'évêque de Bénévent fut chargé d'obtenir du monarque bigot des garanties inviolables contre les suites de sa vengeance.

En effet, le prince consentit à tout ce qu'on lui demandait au nom de la religion; il jura sur des reliques sacrées, ainsi que l'impératrice sa femme, la princesse sa fille, et tous les officiers qui l'entouraient, que jamais aucun d'eux ne poursuivrait ni directement ni indirectement la punition du prince Adalgise. Mais une fois échappé au danger l'empereur composa avec sa conscience, et résolut de punir le duc de

Bénévent; néanmoins pour conserver les apparences de l'honneur, il ne fit pas la guerre en personne; l'impératrice sa femme prit le commandement de ses troupes et marcha vers la Campanie. Cette campagne ne fut pas favorable au monarque, et il avait même renoncé à l'espoir de soumettre les rebelles, lorsqu'il apprit la mort d'Adrien et l'élection de Jean VIII, archidiacre de l'Église romaine.

L'empereur s'empressa d'approuver par ses commissaires l'intronisation de Jean, qui était le parrain d'Adalgise; il fit prier le nouveau pontife de se rendre à Capoue sous prétexte de lui demander pardon pour le coupable, mais en réalité afin de le réconcilier avec le duc. La paix ayant été conclue, l'empereur retourna dans sa capitale, où il mourut le 50 août 875, après un règne de vingt ans.

Quelque temps avant la mort de Louis, Jean avait tenu un concile à Ravenne pour terminer une violente division qui était survenue entre Nisus, duc de Venise, et Pierre, patriarche de Grade: l'évêché de Torcelle, ville qui ressortait de la juridiction de Venise, étant devenu vacant, le duc Ursus avait élevé sur ce siège Dominique, abbé du monastère d'Altino; mais l'archevêque Pierre refusa d'ordonner le nouveau prélat, sous prétexte que Dominique était indigne de commander aux fidèles, parce qu'il avait accompli sur lui-même l'opération qu'Origène recommandait à ses disciples, comme le seul moyen infallible de conserver la chasteté. Le duc de Venise affirmait, au contraire, que l'abbé d'Altino méritait par ce seul titre d'être honoré de l'épiscopat, et il menaçait le patriarche de Grade de le punir sévèrement s'il refusait plus longtemps de consacrer Dominique.

Jean VIII mit fin à la dispute, et décida qu'on accorderait au nouvel évêque de Torcelle les revenus de cette église, mais qu'il n'exercerait pas les fonctions sacerdotales, parce que les canons s'opposaient à l'ordination des eunuques aux dignités suprêmes du clergé.

A cette époque, l'Italie méridionale, sans cesse exposée aux incursions des Arabes, avait besoin d'un puissant protecteur, dont les armes pussent repousser les Sarrasins et les autres ennemis de Rome, comme avaient fait Pépin et Charlemagne; mais les papes, qui aspiraient à la domination absolue de l'Italie, ne voulaient pas que leur défenseur résidât dans la péninsule romaine, et leur politique les portait à rechercher l'alliance des princes dont les états étaient situés au delà des Alpes, et non les seigneurs de Naples, de Bénévent ou de Venise.

En conséquence, Jean VIII, après la mort de Louis, résolut de choisir Charles le Chauve pour protecteur du saint-siège; il lui adressa une pompeuse ambassade, l'engageant à venir recevoir dans Rome la couronne impériale, qu'il lui offrait comme un bien dont les papes pouvaient entièrement disposer. Le roi se rendit avec empressement auprès du pontife: à son arrivée, le clergé, les magistrats et les écoles allèrent au-devant de lui, précédés des croix et des bannières. Le pape le reçut sur les marches de la basilique de Saint-Pierre, au milieu des évêques et des grands dignitaires de l'Église; et le jour suivant, Charles le Chauve fut couronné empereur sur le tombeau de l'apôtre, en présence d'une foule innombrable.

En posant la couronne sur le front du monarque, Jean

lui dit : « N'oubliez jamais, prince, que les papes ont le droit de créer les empereurs. » Depuis ce temps, rapporte Sigonius, l'empire n'a plus été qu'un fief ou bénéfice du saint-siège, et l'on comptait les années du règne d'un empereur du jour seulement où le pape l'avait confirmé.

Après la cérémonie du sacre, le nouvel empereur et le pontife partirent ensemble de Rome et vinrent à Pavie, où Charles déclara Boson, père de sa femme Richilde, duc de Lombardie et commissaire impérial. Cette nomination fut approuvée dans un concile présidé par le saint-père; les prélats, dans le discours qu'ils adressaient au roi de France, lui disaient : « Seigneur, puisque la bonté divine, par l'intercession de saint Pierre et de saint Paul, et par le ministère du pape Jean, vous a élevé à la dignité d'empereur, nous vous élisons unanimement pour notre protecteur, nous soumettant avec joie à vos volontés, et promettant d'observer fidèlement tout ce que vous ordonnerez pour l'utilité de l'Église et de notre salut. »

Maimbourg affirme que ce concile n'avait été convoqué par Jean VIII que dans le but de rendre manifeste à tous les peuples que Charles n'était pas devenu empereur par droit de succession, mais qu'il n'avait obtenu cette dignité que par voie d'élection. « Cet exemple, ajoute l'historien, doit éclairer les nations sur l'ambition des rois, qui ne s'élèvent au-dessus des autres hommes que par de lâches et honteuses actions qui déshonorent à jamais leur mémoire. » Ainsi Charles le Chauve, pour obtenir le sceptre impérial contre les droits héréditaires des successeurs légitimes de Charlemagne, céda aux pontifes la souveraineté que les

» empereurs exerçaient sur Rome et sur les provinces de  
» l'Église, et il déclara le saint-siège un état indépendant. »

Néanmoins l'autorité du nouvel empereur ne fut pas reconnue sans contestation; Carloman, fils aîné de Louis le Germanique, au nom de son père, à qui la couronne revenait légalement par droit de succession, entretint des intelligences à Rome et menaça l'Italie de ses armes. Grégoire, nomenclateur du palais de Latran, et George, son gendre, devinrent les chefs d'une formidable conspiration, qui avait pour but de punir Jean VIII de sa lâche condescendance pour Charles le Chauve; mais le pape ayant été instruit de leurs projets, convoqua aussitôt un concile pour les juger. Ceux-ci voyant que le pontife était constamment entouré de ses gardes, et qu'il devenait impossible de s'emparer de sa personne, se réunirent aux autres conjurés, Formose, évêque de Porto; Étienne, secondicier; Sergius, maître de la milice, et à l'évêque Constantin; ils s'emparèrent des trésors du pape pendant la nuit, et sortirent tous de la ville par la porte de Saint-Pancrace.

Jean apprit leur fuite le lendemain, et ne put cependant les faire poursuivre, parce que les Sarrasins s'étaient avancés vers le Tibre, et faisaient des excursions jusque sous les murs de Rome. Ne voulant pas demeurer sans vengeance, il excommunia les rebelles; il les déclara parjures, infâmes et sacrilèges, comme ayant brigué le souverain pontificat et conspiré contre sa personne; il les appela larrons et voleurs, comme ayant emporté avec eux les richesses du saint-siège: l'assemblée ratifia le jugement du pape, et prononça contre eux une sentence de déposition, d'anathème et d'excommunication.

Pendant que le pontife condamnait en Italie les conspira-

teurs qui voulaient renverser son autorité et celle de Charles le Chauve, ce prince tenait un synode d'évêques dans la ville de Pontion, et faisait reconnaître la suprême puissance des papes sur la France. Les légats des Romains nommèrent le diacre Jean métropolitain de Sens, et Anségise primat des Gaules et de Germanie, avec le titre de vicaire du saint-siège dans les deux provinces; ils conférèrent à ce dernier le pouvoir de convoquer des conciles, de signifier les décrets de la cour de Rome, de juger les causes ecclésiastiques, d'exécuter les ordonnances du pape, et ils ne réservèrent l'appel à Rome que dans les causes majeures.

Les prélats de France protestèrent énergiquement contre une pareille institution, qui détruisait toute la liberté de l'Église gallicane; mais l'empereur maintint le pacte sacrilège qu'il avait fait avec Jean; il déclara qu'il avait mission de représenter le pape dans cette assemblée et qu'il exécuterait ses ordres; en conséquence il fit mettre un siège à sa droite, et Anségise s'assit auprès de lui en qualité de primat.

Hincmar de Reims s'opposa courageusement à la volonté de Charles le Chauve; il lui représenta que cette entreprise était contraire aux saints canons; que le despotisme des pontifes ne devait pas faire peser son odieuse tyrannie sur le sol de la France; enfin il lui observa qu'un roi ne devait s'arroger aucun droit dans les assemblées ecclésiastiques. Malgré la véhémence et la justice des réclamations de l'archevêque, qui avait sacré Charles roi de Lorraine et de Bourgogne, le nouvel empereur persista à maintenir l'exécution des ordres de Jean VIII, et il confirma le métropolitain de Sens et Anségise dans leurs nouvelles dignités.

Dans une session suivante, le concile donna audience à Guillebert, archevêque de Cologne, et à deux comtes, ambassadeurs de Louis le Germanique, qui venaient au nom de leur maître réclamer la part des états de l'empereur Louis, s'appuyant sur ses droits de succession et sur les traités qui avaient été conclus entre leurs pères. Alors l'évêque de Toscanelle, un des légats romains, donna connaissance d'une lettre du saint-père, dans laquelle il blâmait sévèrement le roi Louis de ce qu'il était entré à main armée dans les états de Charles à l'époque de son couronnement; Jean gourmandait la faiblesse des évêques de Germanie, qui n'avaient point osé résister à leur prince et ne l'avaient point empêché d'enfreindre les ordres sacrés d'un pape; il leur appliquait ces paroles de saint Paul : « Vous avez à combattre les princes » et les puissances pour faire triompher l'Église. »

Ensuite, en présence même des ambassadeurs de Louis, et comme pour braver le souverain, les légats offrirent à Charles, au nom de Jean, un sceptre impérial et une couronne d'or enrichie de pierreries; ils remirent également pour l'impératrice des bracelets et des étoffes d'un grand prix. Sur un ordre du prince, Richilde entra alors dans l'assemblée, et alla se placer au premier rang, afin de présider le reste de la session; mais les évêques furent tellement indignés de l'audace de la princesse, qu'ils levèrent aussitôt la séance, et sortirent du synode sans même saluer l'empereur.

Quelques mois après, Louis le Germanique mourut dans son palais de Francfort; Charles le Chauve s'avança aussitôt à la tête de ses troupes pour prendre possession de ses états; il fut battu dans une grande bataille, et le jeune Louis,

qui avait succédé à son père, le poursuivit jusque dans son royaume. Les désastres de cette entreprise empêchèrent l'empereur d'envoyer au pape des secours contre les Sarrasins, qui désolaient l'Italie, et contre les seigneurs italiens eux-mêmes, qui dévastaient les terres de l'Église, ainsi que nous l'apprend cette lettre du pontife :

« On répand le sang des chrétiens dans toutes nos provinces, écrivait le saint-père; celui qui évite le feu ou le glaive est emmené en captivité perpétuelle; les villes, les bourgades, les villages deviennent la proie des flammes; les évêques n'ont plus de refuge qu'à Rome; leurs demeures épiscopales servent de retraites aux bêtes sauvages, et ils sont eux-mêmes vagabonds et réduits à mendier au lieu de prêcher. L'année passée, nous avons semé nos immenses domaines; les ennemis les ont ravagés, et nous n'avons rien recueilli; cette année, il nous a été impossible même de labourer nos champs, et une affreuse famine menace notre ville apostolique.

« Ne croyez pas que nos maux ne viennent que des païens; les chrétiens sont encore plus cruels pour nous que les Arabes; je veux parler de quelques seigneurs nos voisins, et principalement de ceux que vous appelez marquis ou gouverneurs de frontières; ils pillent les domaines de l'Église, et nous font mourir non par le fer, mais par la faim; ils n'emmènent pas les peuples en captivité, mais ils les réduisent en servitude, et leur oppression est cause que nous ne trouvons personne pour combattre les Sarrasins.

« Ainsi, seigneur, vous seul, après Dieu, êtes notre refuge et notre consolation; nous vous supplions donc, au nom

» des évêques, des prêtres, des nobles, et surtout au nom de  
 » notre peuple, de tendre une main secourable à l'Église,  
 » votre mère, de qui vous tenez non-seulement la couronne,  
 » mais encore la foi du Christ, et qui vous a élevé à l'empire  
 » malgré les droits légitimes de votre frère. »

Carloman, qui venait d'être déclaré roi de Bavière, profita de la défaite des armées de son oncle Charles pour envahir l'Italie, dont il revendiquait la possession comme un héritage qui lui appartenait. Son projet était de se faire sacrer empereur romain par un concile général, et de punir le pontife, qui avait disposé d'une manière inique des états qui ne ressortaient pas de la juridiction de l'Église.

Jean, redoutant la vengeance du jeune prince, assembla aussitôt un synode au palais de Latran, afin de faire confirmer de nouveau le couronnement de Charles le Chauve en justifiant la conduite du saint-siège. Il ouvrit ainsi l'assemblée : « Selon l'ancienne coutume, mes frères, nous avons solennellement élevé Charles à la dignité impériale, d'après l'avis des évêques, des ministres de notre Église, du sénat et de tout le peuple de Rome, et surtout pour accomplir la pensée qui avait été révélée au pape Nicolas par une inspiration céleste. L'élection de Charles est donc légitime et sacrée; elle émane de la volonté du peuple et de la volonté de Dieu. Ainsi, nous déclarons anathème à celui qui voudra la condamner, et nous le vouons à l'exécration des hommes, comme l'ennemi du Christ et le ministre du diable! »

Voilà comment les papes se servaient des noms les plus sacrés pour défendre leurs méprisables intérêts!

Ces menaces du saint-siège n'empêchèrent point Carloman de faire de rapides progrès dans le Frioul, pendant que les Sarrasins désolaient la campagne de Rome : Jean, pressé de tous côtés par des ennemis puissants, eut la pensée de les opposer les uns aux autres en reconnaissant le roi de Bavière pour empereur; mais avant de tenter une entreprise dont les suites pouvaient lui devenir funestes, il résolut d'écrire encore une fois à Charles, pour qu'il se hâtât de venir au secours de l'Italie.

« Ce qui reste de peuple dans Rome, lui disait-il, est accablé d'une misère extrême; hors de la ville, tout est ravagé et réduit en solitude. Nos ennemis traversent le fleuve à la nage, et viennent de Tibur à Rome pour saccager la Sabine et les pays voisins; les Arabes ont brûlé les basiliques et les monastères, ont massacré les prêtres et les moines, ont emmené les jeunes garçons et les religieuses dans leurs harems. D'un autre côté, les mauvais chrétiens achèvent notre ruine, et Carloman nous menace de sa vengeance. Souvenez-vous donc des travaux et des combats que nous avons soutenus pour vous procurer l'empire, et ne nous réduisez pas au désespoir en nous laissant plus longtemps en proie à nos ennemis, de peur que nous ne soyons forcé de choisir un nouveau protecteur. »

Lorsque Charles apprit que son neveu avait franchi les Alpes, il craignit une nouvelle trahison du pape, et pour la prévenir il passa en Italie avec l'impératrice, qui ne l'abandonnait jamais dans ses expéditions; il se rendit en toute diligence dans la Lombardie, et rencontra en effet le saint-père, qui était en route pour rejoindre le roi de Bavière.

Charles, dissimulant son indignation, accueillit Jean avec de grands honneurs, et ils allèrent ensemble à Pavie, afin de décider des mesures à prendre pour la pacification de l'Italie. Ils apprirent bientôt que le prince Carloman, irrité de la perfidie du pontife, s'avancait à marches forcées pour les bloquer dans Pavie, avant que les troupes de son oncle fussent arrivées pour les défendre.

A cette nouvelle, une terreur panique s'empara des souverains; Charles et sa femme quittèrent précipitamment Pavie et se réfugièrent à Tortone; de là, Richilde poursuivit sa route avec les trésors du prince jusque dans la Maurienne; le saint-père, plus effrayé encore que ses protecteurs, reprit en toute hâte le chemin de Rome, sans oublier néanmoins un magnifique crucifix d'or orné de pierreries que l'impératrice lui avait donné pour l'église de Saint-Pierre.

Carloman, de son côté, aussi lâche que son oncle, avait pris la fuite sur la fausse nouvelle que l'empereur s'avancait à sa rencontre pour lui livrer bataille. Et à propos de cette triple fuite, un moine contemporain dit : « J'admire dans cet événement miraculeux le doigt de la Providence, qui montrait » aux nations la lâcheté des rois, et dissipait deux armées » entières afin d'épargner le sang chrétien. »

Jean, rentré dans Rome, redoutait cependant l'issue de la guerre entre le roi de France et le souverain de Bavière; quel que dût être le vainqueur, il avait également à craindre le ressentiment des deux partis, qu'il avait trahis tour à tour. Néanmoins la vengeance de l'empereur lui paraissant plus imminente, il résolut de s'y soustraire : par ses instigations, les seigneurs français, mécontents de Charles, formèrent une

conjuraton contre lui; son médecin, le juif Sédécias, fut gagné à leur cause, et Charles mourut empoisonné dans la cabane d'un paysan, le 6 octobre 877.

La mort du roi de France releva les espérances de Carloman; celui-ci n'ayant plus de compétiteur pour la dignité impériale, écrivit au pontife des lettres de soumission et lui réclama l'héritage de ses ancêtres. Jean se vit alors une seconde fois maître et dispensateur de la couronne impériale; néanmoins, avant de sacrer le nouveau prince il voulut profiter des circonstances pour assurer à son siège des avantages matériels; il répondit donc au roi de Bavière : « Nous consentons à vous » reconnaître empereur d'Italie; mais avant de vous donner » la couronne, nous exigeons que vous versiez dans l'épargne » de Saint-Pierre toutes les sommes qui sont dans vos trésors, » afin que vous soyez digne de recevoir la récompense de » celui qui promet d'honorer dans un autre monde ceux qui » l'honorent dans celui-ci. Nous vous enverrons bientôt les » articles qui traitent de ce que vous devez accorder à l'Église; » ensuite nous vous adresserons une légation plus solennelle » pour vous amener à Rome avec les honneurs convenables à » votre rang. Alors nous traiterons ensemble du bien de l'état » et du salut des peuples chrétiens; jusque-là, je vous prie de » ne donner aucun accès auprès de vous à ceux qui nous sont » infidèles ou qui en veulent à notre vie, quelles que soient » vos relations antérieures avec eux; et je vous conjure de » nous faire remettre les revenus des patrimoines de Saint- » Pierre qui sont situés en Bavière. »

Pendant que le pape cherchait à rétablir sa puissance sur la haute Italie, Sergius, duc de Naples, formait des alliances

avec les Sarrasins, au mépris des excommunications que le saint-siège avait fulminées contre lui; aussi il éprouva bientôt qu'on ne brave pas impunément la vengeance d'un prêtre. Jean écrivit à l'évêque Athanase, frère de Sergius, pour lui commander, au nom de la religion, de surprendre le duc pendant la nuit, de lui crever les yeux et de l'envoyer prisonnier à Rome; le prélat, qui aspirait à la dignité suprême dans Naples, obéit scrupuleusement au saint-père.

Jean non-seulement ratifia son usurpation, mais encore il lui donna de grands éloges sur ce qu'il avait obéi à son frère selon Dieu, plutôt qu'à son frère selon la chair; et comme marque de satisfaction, il lui envoya quatre cents marcs d'argent.

Après avoir commis un crime abominable pour punir Sergius de ce qu'il s'était allié aux Sarrasins, le pontife, étrange contradiction de l'esprit humain! ne recevant pas de secours des rois d'Occident, traita lui-même avec les infidèles, et s'engagea à leur payer vingt mille marcs d'or chaque année, pour racheter les domaines de l'Église. Il est vrai que son dessein en proposant une alliance aux Arabes n'était pas d'en observer les clauses; il désirait seulement gagner du temps, afin d'attendre les troupes grecques qui devaient débarquer en Italie.

Basile en effet consentit à envoyer des secours au saint-père, sous la promesse qu'il l'aiderait à recouvrer les droits de ses prédécesseurs sur la péninsule romaine; mais ces projets se trouvèrent tout à coup renversés par des ennemis plus funestes au saint-siège que les Sarrasins. Les comtes Albert, fils de Boniface, et Lambert, fils de Guy, duc de Spo-

lette, réunis à plusieurs autres seigneurs qui partageaient leur indignation contre la politique de Jean VIII, marchèrent sur Rome à la tête de troupes nombreuses, s'emparèrent de la ville sans coup férir, et assiégèrent le palais de Latran.

La demeure des pontifes fut envahie par une soldatesque furieuse; Lambert lui-même pénétra dans les appartements pontificaux, arracha le saint-père de l'endroit où il s'était réfugié, derrière les draperies d'une fenêtre, et l'enferma dans une salle de l'église de Saint-Pierre; les évêques et les prêtres qui voulurent faire de la résistance furent chassés du temple à coups de bâton. Ensuite les ducs revêtirent le pape d'un cilice, le condamnèrent pendant plusieurs jours à un jeûne rigoureux et lui firent donner la discipline, afin, disaient-ils, qu'il obtînt de Dieu la rémission de ses péchés. Néanmoins, comprenant qu'il leur serait impossible de prolonger une semblable position, et désirant se mettre à l'abri des vengeances implacables de Jean, ils rassemblèrent le peuple dans la cathédrale, proclamèrent Carloman empereur d'Italie, et reçurent en son nom le serment de fidélité de tous les citoyens. Après la cérémonie ils retournèrent dans leurs états, espérant que le prince qui leur devait la couronne impériale se placerait toujours entre eux et le pontife, si celui-ci osait leur déclarer la guerre.

Dès que le pape eut recouvré la liberté, il fit porter le trésor de Saint-Pierre au palais de Latran; il couvrit avec son cilice le tombeau de l'apôtre, fit fermer les portes des églises, ordonna de cesser le service divin dans toutes les provinces, et renvoya les pèlerins qui se trouvaient à Rome; ensuite il rassembla un synode et excommunia Lambert et

les autres ducs qui l'avaient secondé dans son entreprise. Sa vengeance n'étant pas encore satisfaite, il résolut de se rendre lui-même dans les Gaules pour ramener les armées françaises en Italie. Le duc de Spolète, instruit des projets du pape, répandit des soldats sur toutes les routes pour arrêter son escorte; Jean parvint cependant à s'embarquer sur la mer de Toscane et se rendit à Gènes; de là il se dirigea vers la ville d'Arles, où il fut reçu avec de grands honneurs par Boson et par l'épouse de ce prince, qui enfin dans sa vieillesse était retournée auprès de son mari.

Jean, pour récompenser Boson de son attachement au saint-siège, le sacra solennellement roi de Provence; ensuite il poursuivit sa route jusqu'à Châlons-sur-Saône, où il passa la nuit; on raconte que le lendemain, au moment du départ, comme on vint l'avertir que des moines avaient volé ses chevaux, et qu'un prêtre de sa suite s'était sauvé avec son argenterie, il entra dans une telle fureur, et blasphéma le nom de Dieu avec de telles imprécations, que les ecclésiastiques qui l'entouraient se précipitèrent à genoux, faisant le signe de la croix pour chasser l'esprit infernal qu'ils supposaient s'être emparé du saint-père. Jean apostropha ses serviteurs en termes abominables, et fulmina une terrible excommunication contre les moines et le prêtre qui l'avaient volé; enfin lorsque sa colère fut apaisée il se mit en route pour la ville de Troyes, qu'il avait désignée pour la tenue d'un concile universel.

Trente évêques seulement assistèrent à ce synode; le pontife prononça un discours d'ouverture qu'il avait préparé pour une assemblée immense, et qui s'adressait à toutes les

puissances spirituelles et temporelles: il suppliait les princes de lui fournir les moyens de se venger des ennemis du saint-siège, et particulièrement de Lambert, fils du duc de Spolète, qu'il avait frappé d'un anathème perpétuel.

Le concile décréta son adhésion aux volontés du pontife en ces termes: « Seigneur et très-saint Père, nous, évêques de » la Gaule et de la Belgique, vos serviteurs et vos disciples, » nous compatissons aux maux que les ministres du diable ont » commis contre Rome, notre sainte mère, la maîtresse de » toutes les Églises, nous suivrons unanimement le jugement » que vous avez porté contre eux, selon les canons, en les » faisant mourir par le glaive de l'Esprit. »

L'évêque Hincmar de Laon présenta ensuite une nouvelle plainte contre son oncle; il s'exprimait ainsi: « Le métropo- » litain de Reims m'a cité au synode de Douzi pour que » j'eusse à répondre sur certains chefs dont j'étais accusé. » Comme je me préparais à me rendre dans l'assemblée, des » gens armés ont pénétré dans mon église, m'ont arraché de » l'autel, se sont emparés de mes biens et m'ont conduit de » force jusqu'à Douzi; le roi Charles présidait le concile: » il me présenta un écrit où l'on m'accusait d'être parjure, » parce que j'avais appelé à Rome d'un jugement inique; et » l'archevêque Hincmar, mon oncle, m'ordonna impérieu- » sement de répondre à l'accusation que le prince portait » contre moi.

» Je remontrai que, selon les canons, un prêtre dépouillé » de son église et conduit à main armée devant ses juges n'é- » tait point obligé de se justifier; et j'ajoutai que mon oncle » étant mon ennemi déclaré, j'appelais au saint-siège des

» violences dont on m'avait accablé. Je lus devant l'assem-  
 » blée les bulles des papes Jules et Félix concernant les ap-  
 » pellation des évêques; et me prosternant pour en de-  
 » mander l'exécution en ma faveur, je présentai les lettres  
 » du pontife Adrien qui m'ordonnait de venir à Rome.

» Mais le roi Charles repoussa toutes mes prières, les ordres  
 » du pape furent méprisés, et le métropolitain de Reims pro-  
 » nonça contre moi une sentence de déposition et d'excom-  
 » munication; les prélats pleuraient sur cette odieuse injus-  
 » tice; néanmoins la crainte leur fit approuver le décret que  
 » l'archevêque leur présenta, et sur lequel ils ajoutèrent ces  
 » paroles: « Sauf en tout le jugement du saint-siège. »

» Ensuite on m'a envoyé en exil dans une autre province;  
 » on m'a jeté dans des cachots affreux, où j'ai vécu chargé de  
 » chaînes; enfin après deux ans de cet esclavage, le bourreau  
 » m'a arraché les yeux.

» Après la mort de Charles, le nouveau roi m'a fait rendre  
 » la liberté; et maintenant je me présente devant vous, très-  
 » saint Père, vous suppliant de me juger suivant les canons,  
 » et de punir ceux qui m'ont persécuté, si je suis déclaré  
 » innocent par votre justice. »

Le métropolitain Hincmar demanda un délai pour ré-  
 pondre aux plaintes que son neveu portait contre lui; après  
 quoi le concile s'occupa d'établir plusieurs canons pour aug-  
 menter la puissance des évêques: il fut décidé que tous les  
 prélats se réuniraient pour défendre les empiétements du  
 pouvoir séculier; qu'ils ne recevraient pas les clercs et les  
 laïques excommuniés, sans le consentement de celui d'entre  
 eux qui aurait prononcé la sentence d'anathème.

Les évêques de Bourges et d'Autun, Frotaire et Adal-  
 gaire, présentèrent au pape le testament de Charles le Chauve,  
 dans lequel ce prince déclarait qu'il donnait à son fils Louis  
 le royaume de France, auquel il ajoutait l'épée de saint  
 Pierre pour marque de l'investiture; ce qui prouvait qu'il  
 s'agissait dans cette donation des états d'Italie et de la di-  
 gnité impériale. Les deux prélats demandèrent au nom du  
 roi que le pontife confirmât par un décret la donation de  
 l'empereur son père; Jean montra de son côté une donation  
 de l'abbaye de Saint-Denis, qu'il prétendait avoir été sous-  
 crite par Charles le Chauve, quoique la souscription parût  
 visiblement entachée de falsification; et il en demanda la con-  
 firmation par Louis, s'il voulait obtenir celle de l'empire.  
 Mais cette abbaye rapportant à la couronne des sommes  
 considérables, le roi ne voulut pas l'abandonner au saint-  
 siége en échange d'un vain titre.

Malgré ce refus, Louis le Bègue rendit de grands honneurs  
 au saint-père, et voulut même recevoir la couronne de ses  
 mains en présence des grands et du peuple, quoique la céré-  
 monie du sacre eût déjà été faite l'année précédente par  
 Hincmar de Reims.

Dans la dernière session du concile, le pape fit un nouveau  
 discours aux évêques et aux seigneurs: « Je désire, mes frè-  
 » res, leur dit-il, que vous vous unissiez avec moi pour la  
 » défense de l'Église romaine, et que vous armiez tous vos  
 » vassaux avant mon départ pour l'Italie. Je vous prie donc  
 » de prendre pour cette guerre importante des mesures  
 » promptes et décisives. » S'adressant ensuite au roi, il  
 ajouta: « Je vous supplie, mon cher fils, de rassembler à

» l'instant vos armées pour venir défendre le saint-siège,  
 » comme l'ont fait vos ancêtres et comme votre père, l'il-  
 » lustre Charles, vous a recommandé de le faire; car vous  
 » êtes le ministre vengeur du Christ contre les méchants, et  
 » vous portez un glaive pour protéger les papes. Autrement,  
 » tremblez d'attirer sur vous le châtement qui a frappé les  
 » anciens rois, qui se montraient indifférents pour venger  
 » le saint-siège; je vous adjure donc, ainsi que tous les sei-  
 » gneurs et les évêques qui m'écoutent, de me dire si vous  
 » consentez à sacrifier vos biens, vos femmes et vos enfants,  
 » et à mourir pour ma défense? » L'assemblée garda un si-  
 lence profond!...

Ainsi le concile de Troyes, sur lequel Jean VIII avait fondé de grandes espérances, non-seulement n'avança point ses affaires temporelles, mais encore porta un grand coup à l'influence morale du saint-siège. Le pontife retourna en Italie, n'ayant pour toute escorte que le prince Boson, qui cherchait par ses soins et par ses attentions à lui faire oublier l'affront sanglant qu'il avait reçu de la cour de France.

Pendant l'absence du pape, l'empereur grec et le patriarche Ignace avaient envoyé à Rome des spathaires chargés de lettres importantes. Le lendemain de son arrivée au palais de Latran, Jean s'empressa de répondre : « Prince, écrivait-il » à l'empereur Basile, nous vous envoyons les prélats Paul » et Eugène, nos conseillers intimes, dont le cœur est rem- » pli de droiture; nous leur avons donné nos instructions » pour qu'ils puissent travailler avec fruit à ramener la paix » dans les Églises de votre empire. Nous les avons également » chargés d'instructions secrètes pour Présiam, roi de Bul-

» garie, auprès duquel nous vous prions de les faire con-  
 » duire avec une escorte imposante. »

Dans sa lettre au patriarche, Jean s'exprimait ainsi : « Nous » vous adressons cette troisième admonition canonique par » nos légats, afin que vous envoyiez sans délai en Bulga- » rie des hommes diligents qui parcourent tout le pays et » ramènent à Constantinople tous les ecclésiastiques qu'ils » trouveront ordonnés par vous ou par vos suffragants; car » nous ne pouvons souffrir que le clergé grec infecte de ses » erreurs cette nouvelle église que nous avons formée. Si » vous n'exécutez pas nos ordres aussitôt qu'ils vous seront » parvenus, et si vous ne renoncez pas à toute juridiction » sur les Bulgares, vous serez excommunié et déposé de la » dignité patriarcale, dans laquelle vous avez été rétabli par » notre faveur. » Ignace ne vécut pas assez longtemps pour encourir l'anathème du saint-siège; il mourut avant l'arrivée des légats à Byzance, et Photius remonta sur le siège de cette ville.

Jean VIII connaissant l'influence que cet eunuque exerçait à la cour de Constantinople par ses lumières et par son esprit supérieur, s'empressa de reconnaître son installation, au mépris des règles de la discipline ecclésiastique, afin d'obtenir la protection de l'empereur et des secours contre les Sarrasins. En conséquence il écrivit à Basile : « Maintenant, » les patriarches d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem, » les métropolitains, les évêques, les prêtres et tous les ec- » clésiastiques de Constantinople, qui sont de l'ordination de » Méthodius et d'Ignace, ayant consenti unanimement au » retour de Photius, nous le recevons comme eux pour

» évêque de votre capitale, pour frère et pour collègue; et  
 » désirant éteindre tout schisme dans l'Église, nous le rele-  
 » vons de toutes les censures prononcées contre lui, ainsi  
 » que les prélats, les clercs et les laïques qui avaient été frap-  
 » pés des mêmes sentences. Nous cassons les actes de notre  
 » prédécesseur, en vertu de l'autorité qui nous a été donnée  
 » par Jésus-Christ, en la personne du prince des apôtres. En  
 » outre, nous déclarons que les légats d'Adrien n'ont sou-  
 » scrit les actes du concile qui condamnait Photius, que  
 » pour complaire à ce pape hypocrite, et nullement pour  
 » obéir à la justice. Néanmoins, nous ne confirmons le réta-  
 » blissement du patriarche que sous la condition formelle  
 » qu'il ne prétendra désormais à aucun droit sur la province  
 » de Bulgarie, qui avait été abandonnée à notre siège par  
 » l'empereur Michel. »

Aussitôt que Photius eut reçu les lettres d'approbation du saint-siège, il convoqua un concile où se réunirent près de quatre cents évêques, ainsi que les légats romains. Les papes Nicolas I<sup>er</sup> et Adrien II furent condamnés comme auteurs de tous les troubles de l'Église d'Orient, et leur mémoire fut anathématisée. On défendit d'ajouter au symbole de Nicée les mots « Filioque, » addition qui avait été décrétée par un concile tenu sous Ignace et approuvée par la cour de Rome. Ce dogme, tour à tour admis et condamné, est enfin resté, après plusieurs siècles de disputes, un des points fondamentaux de la foi chrétienne. Jean s'exprimait ainsi au sujet de ce dogme : « Nous avons gardé le symbole tel que nous l'avons reçu des » Pères, sans en avoir rien retranché ni rien ajouté. Nous » condamnons les prêtres qui ont causé le scandale des

» Églises, en disant « Filioque; » et non-seulement nous re-  
 » fusons de prononcer ces mots sacrilèges, mais encore nous  
 » regardons ceux qui ont eu l'audace de les joindre au sym-  
 » bole, comme des transgresseurs de la parole de Dieu et  
 » comme des corrupteurs de la morale des apôtres et des  
 » Pères. Nous les comparons à Judas : ils déchirent comme  
 » lui les membres de Jésus-Christ; car « Filioque » est le plus  
 » insigne blasphème qu'on puisse prononcer contre la reli-  
 » gion. »

Le pape ayant donc acheté le secours des Grecs par une lâche condescendance envers Photius, s'efforçait de faire rompre les traités des seigneurs d'Italie avec les Sarrasins, et voulait éluder lui-même ceux qu'il avait conclus avec ces peuples. Il adressa plusieurs lettres à Pulcar, gouverneur d'Amalfi, auquel il avait payé dix mille marcs d'argent pour la défense des terres de Saint-Pierre. Il lui reprochait sa négligence, et lui demandait la restitution des sommes qu'il avait reçues, puisqu'il ne remplissait pas ses engagements et qu'il refusait de déclarer la guerre aux Arabes. Malgré les réclamations du pontife, les Amalfitins continuèrent à vivre en bonne intelligence avec les infidèles, et refusèrent de rendre l'argent du saint-siège. Jean les déclara excommuniés, leur donnant seulement jusqu'à la fin de l'année pour faire pénitence, et pour éviter que la sentence d'anathème ne fût exécutive contre eux; il prononça la même peine contre les évêques de Naples et de Gaète, qui s'étaient alliés aux Sarrasins.

Le saint-père était tellement dominé par la crainte des Arabes, qu'il sacrifiait même les intérêts de la religion dans toutes les mesures qui paraissaient favorables à son dessein

d'expulser les Maures de l'Italie. Ainsi, après avoir approuvé l'ordination de Landulfe, prélat de Capoue, qui avait été canoniquement élu par le peuple, il rétracta sa première décision; et par politique il se rangea du parti de Pandenulfe, un laïque marié, frère du gouverneur de la ville, qui ambitionnait le siège épiscopal. En vain Léon, chef du clergé de Théane, et Berthier, abbé du Mont-Cassin, se rendirent auprès du pape pour le supplier de ne point consacrer une pareille injustice, lui représentant que cette ordination scandaleuse causerait de grands troubles à Capoue, et que le feu de la sédition une fois allumé dans cette ville s'étendrait rapidement jusqu'à Rome : toutes les remontrances des évêques furent inutiles; Jean passa outre et confirma l'ordination de Pandenulfe, sous la condition que le gouverneur déclarerait la guerre aux Sarrasins. Mais ces peuples, qui étaient instruits des divisions des citoyens de Capoue, ne donnèrent pas le temps à Pandenulfe de réunir ses troupes; ils tombèrent à l'improviste sur la ville, ruinèrent le pays, et se retirèrent avec un riche butin.

Après leur départ, le gouverneur de Capoue réclama le commandement de la ville de Gaëte, qui appartenait au pape, sous prétexte que Docibilis, qui la gouvernait, s'était ligué avec les Arabes, et les avait informés des désordres de Capoue : le pontife remit encore entre les mains du gouverneur cette importante cité; mais bientôt ses exactions et ses cruautés excitèrent un tel mécontentement, que les habitants, pour se délivrer d'un pareil tyran, résolurent de se rendre aux Sarrasins, qui étaient campés auprès d'Agropoli. Des pourparlers furent entamés, et les Arabes s'approchèrent

aussitôt de la ville et établirent leurs tentes sur les hauteurs qui dominant Formies.

A cette nouvelle, Jean comprit la faute qu'il avait faite en remettant le commandement de Gaëte à Pandenulfe; il rappela aussitôt Docibilis, qui se mit à la tête des troupes de la province, dégagea la ville, et poursuivit les musulmans jusque sur les côtes. Dans le même temps, la flotte que l'empereur Basile avait envoyée de Constantinople pour la défense du saint-siège ayant rencontré les vaisseaux ennemis, une bataille terrible s'engagea, et la victoire demeura aux Grecs.

Cependant Rome ne fut pas encore délivrée des infidèles, qui occupaient toutes les villes fortifiées de la Campanie; alors Jean, désirant mettre l'Italie entièrement à l'abri de leurs incursions et soustraire le saint-siège à la tyrannie des ducs de Pavie, de Bénévent et de Spolète, résolut de déclarer empereur Charles le Gros, roi de Germanie. En conséquence, il écrivit à ce prince, qui se rendit à ses prières, et vint en Italie, où il fut consacré solennellement empereur. Cependant le nouveau protecteur du saint-siège se montra très-indifférent pour la défense de l'Église, et toutes les flatteries du pontife ne purent jamais déterminer Charles à envoyer ses armées en Italie.

La cour de Rome demeura néanmoins soumise aux volontés du monarque, comme il parut dans une dispute religieuse relativement à la nomination d'un prélat pour le siège de Genève : l'empereur avait désigné pour gouverner ce diocèse un clerc appelé Optandus; mais Otram, chef du clergé de Vienne et sujet du roi Boson, refusa de sacrer le nouveau prélat, qui n'avait été ni ordonné ni baptisé dans cette église,

suivant les règles établies par les canons; et il consacra un nouvel évêque pour diriger les fidèles de Genève. Jean, instruit par Charles le Gros de la résistance d'Otram, écrivit à cet archevêque qu'il eût à venir à Rome pour se justifier de l'irrégularité de sa conduite, et il lui commanda, sous peine d'excommunication, d'approuver la consécration d'Optandus, qui était reconnue valable par le saint-siège. Le pontife accablait le vénérable prélat des reproches les plus violents; il l'accusait d'avoir reçu de l'argent pour l'élection de son protégé; et joignant l'ingratitude à la bassesse, il appelait usurpateur le roi Boson, le même qu'il avait couronné en récompense de ses services et de sa soumission. L'archevêque méprisa les menaces du pontife, et loin d'obéir à ses ordres, il fit saisir Optandus et le fit renfermer dans une étroite prison.

Quelque temps après, Jean VIII mourut, et fut inhumé le 18 décembre 882.

Les annales de l'abbaye de Fuldes rapportent que ce pape fut empoisonné par les parents d'une dame romaine dont il avait fait enlever le mari, qui était son mignon et qui servait à ses monstrueuses débauches. Les conjurés voyant que le poison n'agissait pas assez énergiquement, pénétrèrent dans ses appartements pendant la nuit, et lui brisèrent la tête à coups de marteau. « Mort digne de cet exécrable pontife! » ajoute le cardinal Baronius.

## MARTIN II,

112<sup>e</sup> PAPE.

BASILE,  
empereur  
d'Orient.

LOUIS,  
CARLOMAN,  
rois de France.

Élection simoniaque de Marin ou Martin II. — Origine du pontife. — Photius est condamné comme usurpateur du siège de Constantinople. — Martin envoie le pallium à Foulques, successeur du métropolitain Hincmar. — Il vend au roi d'Angleterre un morceau du bois de la vraie croix. — Il rétablit l'évêque Formose, déposé par le pape Jean. — Mort de Martin II.

Après la mort du sodomite Jean VIII, la faction des comtes de Toscanelle se montra toute-puissante dans Rome : Gallésien Falisque, Français d'origine, leur acheta la papauté, et à l'aide de leurs troupes, il se fit reconnaître en qualité de souverain pontife; il fut intronisé sous le nom de Marin ou Martin II.

Le nouveau pape se montra aussi dépravé dans ses mœurs, aussi fourbe dans sa politique et aussi orgueilleux dans sa conduite que son prédécesseur Jean VIII, dont il voulait néanmoins casser tous les décrets, comme étant opposés à la justice divine et humaine.

Papebroch rapporte qu'avant d'être élevé au pontificat, Gallésien avait été évêque in partibus des peuples slaves, et qu'il avait été envoyé à Constantinople par Adrien II, en qualité de légat, pour assister au concile qui condamna Photius; aussi se montra-t-il toujours l'ennemi de ce patriarche; et dès qu'il fut parvenu au saint-siège, il l'anathématisa de

suivant les règles établies par les canons; et il consacra un nouvel évêque pour diriger les fidèles de Genève. Jean, instruit par Charles le Gros de la résistance d'Otram, écrivit à cet archevêque qu'il eût à venir à Rome pour se justifier de l'irrégularité de sa conduite, et il lui commanda, sous peine d'excommunication, d'approuver la consécration d'Optandus, qui était reconnue valable par le saint-siège. Le pontife accablait le vénérable prélat des reproches les plus violents; il l'accusait d'avoir reçu de l'argent pour l'élection de son protégé; et joignant l'ingratitude à la bassesse, il appelait usurpateur le roi Boson, le même qu'il avait couronné en récompense de ses services et de sa soumission. L'archevêque méprisa les menaces du pontife, et loin d'obéir à ses ordres, il fit saisir Optandus et le fit renfermer dans une étroite prison.

Quelque temps après, Jean VIII mourut, et fut inhumé le 18 décembre 882.

Les annales de l'abbaye de Fuldes rapportent que ce pape fut empoisonné par les parents d'une dame romaine dont il avait fait enlever le mari, qui était son mignon et qui servait à ses monstrueuses débauches. Les conjurés voyant que le poison n'agissait pas assez énergiquement, pénétrèrent dans ses appartements pendant la nuit, et lui brisèrent la tête à coups de marteau. « Mort digne de cet exécrable pontife! » ajoute le cardinal Baronius.

## MARTIN II,

112<sup>e</sup> PAPE.

BASILE,  
empereur  
d'Orient.

LOUIS,  
CARLOMAN,  
rois de France.

Élection simoniaque de Marin ou Martin II. — Origine du pontife. — Photius est condamné comme usurpateur du siège de Constantinople. — Martin envoie le pallium à Foulques, successeur du métropolitain Hincmar. — Il vend au roi d'Angleterre un morceau du bois de la vraie croix. — Il rétablit l'évêque Formose, déposé par le pape Jean. — Mort de Martin II.

Après la mort du sodomite Jean VIII, la faction des comtes de Toscanelle se montra toute-puissante dans Rome : Gallésien Falisque, Français d'origine, leur acheta la papauté, et à l'aide de leurs troupes, il se fit reconnaître en qualité de souverain pontife; il fut intronisé sous le nom de Marin ou Martin II.

Le nouveau pape se montra aussi dépravé dans ses mœurs, aussi fourbe dans sa politique et aussi orgueilleux dans sa conduite que son prédécesseur Jean VIII, dont il voulait néanmoins casser tous les décrets, comme étant opposés à la justice divine et humaine.

Papebroch rapporte qu'avant d'être élevé au pontificat, Gallésien avait été évêque in partibus des peuples slaves, et qu'il avait été envoyé à Constantinople par Adrien II, en qualité de légat, pour assister au concile qui condamna Photius; aussi se montra-t-il toujours l'ennemi de ce patriarche; et dès qu'il fut parvenu au saint-siège, il l'anathématisa de

nouveau et renouvela le schisme entre les églises d'Occident et d'Orient.

Comme ses prédécesseurs, il chercha à se créer en France un parti puissant pour obtenir des secours contre les Sarrasins et contre les autres ennemis de Rome; dans ce but, il envoya le pallium à Foulques, successeur d'Hincmar, prélat très-influent. La même politique lui fit rechercher l'appui du roi d'Angleterre Alfred le Grand, auquel il vendit un morceau de bois qu'il affirmait provenir de la vraie croix, « très- » sor plus précieux, écrivait le pontife, que toutes les richesses de la terre. » Martin consentit encore moyennant une somme d'argent, à ce qu'on diminuât le tribut que les Anglais payaient à Rome pour l'éducation des enfants qui étaient destinés à former le clergé de la Grande-Bretagne. Ses vues ambitieuses ne se bornèrent pas à rechercher des alliés dans les provinces éloignées; il entreprit également de rattacher au saint-siège les ducs et les évêques d'Italie, que les violences de son prédécesseur en avaient éloignées; il se concilia la protection des ducs de Bénévent et de Spolette, et rétablit Formose, évêque de Porto, dans sa dignité, flétrissant comme criminelle et impie l'excommunication qui avait été prononcée contre ce prélat par Jean VIII.

Cependant Marin ne jouit pas longtemps des résultats favorables de sa politique; il mourut en 884, après une année et cinq mois de règne, dans les souffrances d'une maladie horrible causée par la dissolution de ses mœurs. « Dieu per- » mettant, dit Platine, que ceux qui s'élèvent à la souveraine » puissance par le crime aient une fin déplorable; juste châ- » timent de leur coupable ambition! »

## ADRIEN III,

113<sup>e</sup> PAPE.

BASILE,  
empereur d'Orient.

CHARLES LE GROS,  
roi de France.

Élection d'Adrien III. — Lettre de Photius sur la question du dogme « Filioque. » — Désordres de l'Église romaine. — Décrets scandaleux du pape. — Il déclare que la couronne impériale appartient aux pontifes, qui en sont les dispensateurs. — Opinion de Sigonius sur les prétentions du pape. — Schisme des Grecs. — Mort d'Adrien.

La même faction qui avait élevé Martin au pontificat vendit de nouveau la chaire de saint Pierre au diacre Adrien : ce pape était Romain de naissance et fils d'un prêtre nommé Benoît. Son ordination, si l'on en croit Baronius, eut lieu le premier dimanche de mars de l'année 884.

A peine assis sur le trône pontifical, il rendit un décret pour condamner le concile de Constantinople qui avait été présidé par Photius, et il remit en vigueur les décrets de l'assemblée qui avait anathématisé ce patriarche, et dans laquelle on avait approuvé comme orthodoxe la profession de foi de Nicée, avec l'addition des mots « Filioque » rejetés autrefois par Jean VIII.

Photius, informé que les prêtres latins chantaient le symbole augmenté de ces paroles, qui constituait alors une hérésie, écrivit une lettre véhémement contre le pontife, et

discuta le symbole avec une logique entraînant, démontrant que le Saint-Esprit ne procède que du Père, et appuyant son opinion sur l'autorité de Léon III, qui avait fait suspendre dans la basilique de Saint-Pierre deux boucliers d'argent sur lesquels était gravé le symbole sans l'addition du « Filio-que. » Enfin il concluait en soutenant que l'Église romaine ayant toujours manifesté sur cet article de foi les mêmes sentiments que les sièges de Constantinople, d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem, ceux qui proscrivaient actuellement cette doctrine étaient des enfants rebelles que tous les fidèles devaient condamner.

A cette époque, les prêtres de la ville sainte se livraient aux débordements les plus effrénés; ils vivaient publiquement avec des courtisanes, et tenaient des maisons de débauches où les hommes disputaient aux femmes le prix de l'impudicité! L'inceste, le vol, l'assassinat, étaient employés tour à tour pour arriver aux dignités de l'Église et de l'état. Les papes s'étaient arrogé un souverain pouvoir sur tous les trônes de la terre; et Adrien, dans l'enivrement de son orgueil, osa rendre un décret qui autorisait les pontifes à nommer empereurs d'Italie les princes qui en auraient été jugés les plus dignes par la cour de Rome.

La conduite du saint-père finit par exciter la colère de Charles le Gros, qui résolut de franchir les Alpes et de châtier l'insolence et l'audace des prêtres romains; mais des guerres importantes appelant sa présence en Autriche, il fut obligé de charger ses généraux de soumettre les provinces que les ordonnances du pape avaient soulevées contre l'autorité impériale. L'espérance du pontife, en publiant ces

décrets, avait été non-seulement d'agrandir sa domination, mais encore d'assurer à jamais l'indépendance de Rome et la prépondérance de l'Église sur tous les princes d'Italie. Il n'en fut pas ainsi, dit Maimbourg, cette province fut aussitôt remplie de désordres et de désolation; elle fut misérablement déchirée par des usurpateurs et par des tyrans indignes du nom d'empereur; et depuis le règne de Charles le Gros jusqu'à celui d'Othon le Grand elle devint la proie de tous les scélérats; les peuples, ensevelis dans l'ignorance et dans l'opprobre, expièrent cruellement leur lâcheté et s'entr'égorgeaient comme des gladiateurs, pour plaire à des papes criminels ou à des rois insensés. »

Adrien III, par son orgueil, fit également perdre à l'Église romaine son autorité sur l'Orient; Photius se sépara entièrement du clergé latin, et commença le schisme qui dure encore aujourd'hui entre les Églises d'Orient et d'Occident.

Basile adressa au pape des lettres véhémentes pour lui reprocher son ambition; mais elles ne purent lui parvenir, car il mourut le 20 juillet 885, avant l'arrivée des ambassadeurs de Constantinople.

Ce pontife fut enterré dans l'abbaye de Nonantule, et l'Église l'honore comme un saint!

Pendant la courte durée de ce règne, les Sarrasins firent des irruptions sur les territoires de Bénévent, de Rome et de Spolète, où ils exercèrent de grands ravages, tant par haine pour la religion chrétienne que pour se venger des défaites qu'ils avaient éprouvées sous les pontificats précédents. Sangdam, qui était le généralissime des troupes musulmanes, s'acharnait plus particulièrement sur les églises et sur les

monastères; le riche couvent de Saint-Vincent du Volturne fut attaqué par ses Arabes, emporté d'assaut, malgré la courageuse résistance des religieux; et quand il s'en fut rendu maître, il fit égorger tous les moines jusqu'au dernier, s'empara du trésor, des calices, des saints ciboires, des caisses de reliques, mit le feu à l'édifice, et à la lueur de l'incendie donna à ses troupes le spectacle d'une affreuse orgie pendant laquelle ses officiers profanaient les objets du culte chrétien, buvant et mangeant dans les calices et dans les patènes, et se servant des encensoirs d'or pour adorer Sangdam comme s'il eût été un dieu. Le célèbre monastère du Mont-Cassin éprouva à peu près le même sort; les Sarrasins dans une de leurs courses se jetèrent sur la province du Gariglian et vinrent surprendre la petite abbaye du Mont-Cassin, où saint Benoît avait été enterré, avant que les religieux eussent eu le temps de se mettre en défense. Tous les frères furent impitoyablement massacrés, le couvent pillé; les monceaux de blé entassés dans les celliers, ainsi que les tonneaux de vin et tous les objets précieux, devinrent également la proie des musulmans; le grand couvent seul échappa à leur rapacité, grâce à ses hautes murailles et à ses bastions; mais la grande église située sur le penchant de la montagne, et dans laquelle se trouvaient entassées des richesses incalculables extorquées par les moines aux peuples et aux rois, fut pillée de fond en comble, profanée de toutes manières, et enfin livrée aux flammes, de sorte qu'il n'en resta pas pierre sur pierre. Ensuite les musulmans se retirèrent dans les provinces méridionales de l'Italie, et laissèrent aux religieux le temps de réparer leurs désastres et de récupérer au centuple les pertes qu'ils avaient éprouvées.

## ÉTIENNE VI,

114<sup>e</sup> PAPE.

BASILE,  
LÉON LE PHILOSOPHE,  
empereurs d'Orient.

CHARLES LE GROS,  
ODON,  
rois de France.

Éducation d'Étienne VI. — Il est élu pape. — Sa libéralité à son avènement au trône. — Miracle de l'eau bénite et des sauterelles. — Lettre du pontife à l'empereur Basile. — Photius renonce au siège de Constantinople. — Lettre de Foulques au pape. — Guy est déclaré roi d'Italie. — Lettre du pape à l'archevêque Foulques. — Mort d'Étienne VI.

Étienne était Romain de naissance et fils d'un patricien nommé Adrien; il fit ses études sous la direction de Zacharie, évêque d'Anagnia et bibliothécaire du saint-siège. Le pape Adrien l'ordonna sous-diacre, et l'attacha à sa personne; il devint dans la suite le favori du pontife Martin, qui l'ordonna prêtre du titre des Quatre-Couronnes.

Lorsque les funérailles d'Adrien III furent achevées, le clergé, les seigneurs et le peuple, s'étant assemblés afin de procéder aux élections, s'écrièrent unanimement qu'ils choisissaient pour pape le prêtre Étienne, dont la piété pouvait seule les délivrer des sauterelles, de la sécheresse et de la famine, qui désolaient la ville et les campagnes de Rome. Le peuple se rendit aussitôt à la demeure du prêtre; on brisa

monastères; le riche couvent de Saint-Vincent du Volturne fut attaqué par ses Arabes, emporté d'assaut, malgré la courageuse résistance des religieux; et quand il s'en fut rendu maître, il fit égorger tous les moines jusqu'au dernier, s'empara du trésor, des calices, des saints ciboires, des caisses de reliques, mit le feu à l'édifice, et à la lueur de l'incendie donna à ses troupes le spectacle d'une affreuse orgie pendant laquelle ses officiers profanaient les objets du culte chrétien, buvant et mangeant dans les calices et dans les patènes, et se servant des encensoirs d'or pour adorer Sangdam comme s'il eût été un dieu. Le célèbre monastère du Mont-Cassin éprouva à peu près le même sort; les Sarrasins dans une de leurs courses se jetèrent sur la province du Gariglian et vinrent surprendre la petite abbaye du Mont-Cassin, où saint Benoît avait été enterré, avant que les religieux eussent eu le temps de se mettre en défense. Tous les frères furent impitoyablement massacrés, le couvent pillé; les monceaux de blé entassés dans les celliers, ainsi que les tonneaux de vin et tous les objets précieux, devinrent également la proie des musulmans; le grand couvent seul échappa à leur rapacité, grâce à ses hautes murailles et à ses bastions; mais la grande église située sur le penchant de la montagne, et dans laquelle se trouvaient entassées des richesses incalculables extorquées par les moines aux peuples et aux rois, fut pillée de fond en comble, profanée de toutes manières, et enfin livrée aux flammes, de sorte qu'il n'en resta pas pierre sur pierre. Ensuite les musulmans se retirèrent dans les provinces méridionales de l'Italie, et laissèrent aux religieux le temps de réparer leurs désastres et de récupérer au centuple les pertes qu'ils avaient éprouvées.

## ÉTIENNE VI,

114<sup>e</sup> PAPE.

BASILE,  
LÉON LE PHILOSOPHE,  
empereurs d'Orient.

CHARLES LE GROS,  
ODON,  
rois de France.

Éducation d'Étienne VI. — Il est élu pape. — Sa libéralité à son avènement au trône. — Miracle de l'eau bénite et des sauterelles. — Lettre du pontife à l'empereur Basile. — Photius renonce au siège de Constantinople. — Lettre de Foulques au pape. — Guy est déclaré roi d'Italie. — Lettre du pape à l'archevêque Foulques. — Mort d'Étienne VI.

Étienne était Romain de naissance et fils d'un patricien nommé Adrien; il fit ses études sous la direction de Zacharie, évêque d'Anagnia et bibliothécaire du saint-siège. Le pape Adrien l'ordonna sous-diacre, et l'attacha à sa personne; il devint dans la suite le favori du pontife Martin, qui l'ordonna prêtre du titre des Quatre-Couronnes.

Lorsque les funérailles d'Adrien III furent achevées, le clergé, les seigneurs et le peuple, s'étant assemblés afin de procéder aux élections, s'écrièrent unanimement qu'ils choisissaient pour pape le prêtre Étienne, dont la piété pouvait seule les délivrer des sauterelles, de la sécheresse et de la famine, qui désolaient la ville et les campagnes de Rome. Le peuple se rendit aussitôt à la demeure du prêtre; on brisa

les portes, et on l'enleva malgré sa résistance pour le conduire à son église des Quatre-Couronnes, où il fut proclamé souverain pontife; après quoi il fut porté en triomphe au palais de Latran. « Pendant la marche du cortège, disent les chroniques, Dieu manifesta sa joie de l'élevation de son serviteur; » il tomba une pluie abondante qui détruisit une grande quantité des insectes qui dévoraient les champs, et ramena l'espérance dans le cœur des Romains! »

Quelques jours après sa consécration, Étienne, accompagné des évêques, des commissaires de l'empereur et des membres du sénat, visita avec le plus grand soin l'intérieur du palais de Latran, pour constater par des témoignages authentiques l'état dans lequel se trouvait la demeure patriarcale au moment où il en prenait possession, et s'il restait quelque argent pour le distribuer aux malheureux. On reconnut que les garde-meubles avaient été pillés et qu'il ne restait même pas assez de vaisselle pour les besoins du saint-père; on trouva les trésors des églises entièrement vides, ainsi que les greniers et les celliers; enfin on acquit la preuve irréfutable que l'épargne de Saint-Pierre avait été dissipée jusqu'à la dernière obole par les indignes prédécesseurs d'Étienne.

Dans sa douleur de ne pouvoir faire aucune largesse au clergé, à la milice, et surtout aux pauvres, qui mouraient de misère, le vénérable pontife eut recours à son riche patrimoine; il vendit ses nombreux domaines et en distribua l'argent aux malheureux; il attacha à sa personne les hommes les plus habiles et les plus vertueux, et chaque jour il admit à sa table des orphelins qu'il nourrissait comme s'ils eussent été ses enfants.

Son inaltérable charité épuisa bientôt toutes ses ressources: la famine et la sécheresse continuèrent à désoler Rome, et les sauterelles, dont le nombre avait d'abord diminué, prirent un accroissement effrayant. Alors Étienne fit publier une ordonnance pour exciter les cultivateurs à la destruction de ces insectes, promettant vingt deniers d'argent à tous ceux qui lui apporteraient un boisseau de sauterelles. Le décret n'ayant pu arrêter les désastres de ce fléau, le pontife se rendit à l'oratoire de Saint-Grégoire; il se prosterna devant l'autel et pria pendant un jour entier, versant des larmes abondantes; enfin vers le soir il se leva tout à coup comme inspiré de Dieu, et s'étant avancé près d'un immense réservoir qui contenait de l'eau consacrée, il la bénit de nouveau, et ordonna au mansionnaire de l'église de distribuer une mesure de cette eau à chaque Romain, en enjoignant au peuple d'en arroser les blés et les vignes infectés de sauterelles: partout l'eau miraculeuse détruisit les insectes! La nouvelle de ce prodige se répandit aussitôt dans toutes les campagnes, et les habitants vinrent en foule chercher de l'eau consacrée par le pontife.

A la fin de l'année 885, Étienne reçut les lettres que l'empereur Basile adressait au pape Adrien; ce prince faisait des reproches sévères au saint-père, et le menaçait de punir son audace s'il persistait à vouloir gouverner les Églises d'Orient. Étienne répondit en ces termes: « Dieu a donné aux » princes la puissance de gouverner les choses terrestres, » comme il nous a donné, par l'autorité de saint Pierre, le » pouvoir de gouverner les choses spirituelles. Les souverains » ont le droit de réprimer les peuples rebelles, de couvrir

» la mer et la terre de leurs soldats, de faire massacrer les  
 » hommes qui refusent de reconnaître leur domination ou  
 » d'obéir aux lois qu'ils ont faites dans l'intérêt de leur cou-  
 » ronne. A nous, il appartient d'enseigner aux peuples qu'ils  
 » doivent souffrir la tyrannie des rois, les horreurs de la fa-  
 » mine et même la mort pour gagner la vie éternelle; aussi  
 » le ministère que le Christ nous a confié est-il au-dessus  
 » du vôtre comme le ciel est au-dessus de la terre, et vous  
 » ne sauriez être juge de la mission sacrée que nous avons  
 » reçue de Dieu.

» Nous ne prétendons pas, en vous adressant ces paroles,  
 » rabaisser votre dignité ni censurer vos actions; mais nous  
 » sommes forcé de parler ainsi pour notre défense et pour  
 » celle du pontife Martin.

» Nous apprenons avec joie que vous avez destiné un de  
 » vos fils au sacerdoce. Nous vous prions, afin de rétablir la  
 » concorde entre notre cour et la vôtre, d'envoyer une flotte  
 » suffisamment armée pour croiser sur les côtes d'Italie, de-  
 » puis le mois d'avril jusqu'au mois de septembre, et une  
 » garnison nombreuse qui puisse défendre nos murailles  
 » contre les incursions des Sarrasins.

» Nous ne nous étendons pas sur la misère de nos peuples;  
 » car elle est si profonde, que nous manquons même d'huile  
 » pour le luminaire de l'église.»

Cette lettre ne parvint à Constantinople que dans l'année  
 886, après la mort de l'empereur Basile, auquel avait suc-  
 cédé son fils Léon, dit le Philosophe. Mais déjà une étrange  
 révolution s'était accomplie dans l'Église d'Orient; le nouveau  
 prince, ennemi personnel de Photius, le contraignit à se re-

tirer dans un monastère, pour donner le siège patriarcal à  
 son propre frère Étienne le Syncelle. Celui-ci écrivit au pape  
 des lettres synodales remplies de déclamations véhémentes  
 contre Photius, « patriarche indigne, disait-il, que la justice  
 » du prince a fait sortir de l'Église, qu'il souillait de ses  
 » crimes.»

Le saint-père lui répondit : « Il ne faut pas s'étonner si  
 » l'eunuque, qui s'est joué si longtemps de la croix du Christ,  
 » a enfin été banni du temple; et nous partageons les loua-  
 » bles sentiments que vous manifestez contre ce laïque exé-  
 » crable. Cependant nous ne saurions encore confirmer votre  
 » élection, parce que nous avons trouvé la lettre de l'empereur  
 » entièrement différente de la vôtre. Elle porte que  
 » Photius a renoncé par écrit et librement à la dignité épi-  
 » scopale afin d'embrasser la vie solitaire. Si sa déterminacion  
 » est volontaire, nous ne saurions vous reconnaître  
 » comme légitime évêque; parce qu'il existe, selon les ca-  
 » nons, une grande différence entre renoncer à un siège et  
 » en être régulièrement déposé.

» Nous sommes donc dans l'incertitude sur ce qui s'est  
 » passé à Constantinople, et nous ne pouvons prendre au-  
 » cune décision sur cette affaire sans une information plus  
 » exacte. Il faut pour rendre un jugement équitable que les  
 » deux parties se présentent à nous par leurs envoyés; alors  
 » nous prononcerons, en présence de notre clergé, la sen-  
 » tence que Dieu nous inspirera. L'Église romaine est le  
 » modèle des autres Églises, et ses décrets doivent exister  
 » éternellement.»

Étienne, tout en s'occupant des disputes des Orientaux,

ne perdait pas de vue l'Occident, et il dressait ses plans pour étendre sa domination sur le clergé de France. Il écrivit à Foulques, archevêque de Reims, pour le confirmer dans sa dignité archiépiscopale et pour le consoler des afflictions que lui causaient les Normands, qui depuis huit ans ravageaient le nord de la Gaule, et descendaient même jusqu'aux environs de Reims et de Paris.

Foulques, dans sa réponse, renouvelle au saint-siège son serment d'obéissance et de dévouement pour le saint-père et pour toute sa famille, et particulièrement pour Guy, duc de Spolette, que le pape avait reconnu comme son fils. Enfin, après avoir remercié Étienne de la confirmation de son titre d'archevêque de Reims, il le prie de commander aux métropolitains de Sens et de Rouen d'excommunier le duc Ermenfroy, qui s'était emparé d'un monastère fondé par Rampon, frère de Foulques.

L'année suivante, l'empereur Charles le Gros étant mort, le clergé se rassembla, conformément aux décrets d'Adrien II, et on procéda à l'élection d'un nouveau monarque. Une partie des ecclésiastiques reconnut comme roi Bérenger, fils d'Évrard, duc de Frioul; et l'autre éleva au trône Guy, fils de Lambert, duc de Spolette : ce dernier, appuyé du crédit et de l'argent du pape, eut l'avantage dans les guerres soulevées par cette double élection; et Bérenger, pour échapper à la vengeance de son compétiteur, se réfugia auprès d'Arnoul, souverain de la Germanie.

Après la mort de Charles le Gros, la France s'était fractionnée en plusieurs portions; et les chefs de ces petits royaumes, avides d'étendre leur domination, couvraient de

guerres et de désastres le puissant empire de Charlemagne.

Boson, qui avait rétabli le royaume de Provence sous le nom de royaume de Bourgogne, était mort, et avait laissé la couronne à son fils, âgé de neuf ans; mais les seigneurs et les évêques ayant refusé de reconnaître le jeune prince pour leur souverain, Bernoin, métropolitain de Vienne, se rendit lui-même à Rome pour représenter au pape le misérable état des Gaules, qui n'avaient point de prince assez puissant pour retenir les ambitieux dans le devoir et pour chasser les Normands des provinces qu'ils ravageaient. Le pape, touché des plaintes éloquentes de l'archevêque, consentit à faire couronner roi de la Gaule cisalpine le jeune Louis; et il écrivit aussitôt aux prélats français que sa volonté était qu'ils déclarassent pour souverain de toutes les Gaules l'héritier du trône de Bourgogne. Les évêques Aurélien de Lyon, Rostaing d'Arles, Arnoul d'Embrun, Bernoin de Vienne, ainsi qu'un grand nombre d'autres prélats, s'assemblèrent à Valence, et par ordre du pontife ils élurent et sacrèrent roi Louis, fils de Boson et d'Ermengarde, fille de l'empereur Louis II, quoique cet enfant n'eût que dix ans; la régence fut confiée à Richard, duc de Bourgogne et oncle du jeune prince.

Les troubles qui divisaient les Gaules avaient bouleversé les affaires politiques comme les affaires ecclésiastiques; et la discorde régnait dans l'Église comme dans l'état. Depuis dix ans le siège de Langres était dans une anarchie déplorable : après la mort d'Isaac, son dernier titulaire, une faction avait élu le diacre Teutbold, et un autre parti avait nommé Égilon ou Geilon, abbé de Noirmoutiers, qui, chassé de son couvent par les Normands, s'était fixé avec ses moines dans

le monastère de Tournus. Celui-ci fut sacré évêque par Aurélien, métropolitain de Lyon, malgré l'opposition de son compétiteur, et il se maintint dans son église jusqu'en 888, époque à laquelle il mourut. Alors le parti de Teutbold se releva et proclama ce diacre évêque de Langres; mais une autre faction s'opposa encore à sa nomination, et le vénérable Argrim obtint l'évêché, avec l'approbation de l'archevêque Aurélien.

Teutbold, furieux de ce double échec, se rendit à Rome auprès du pontife pour obtenir que sa nomination à l'évêché de Langres fût confirmée par le jugement du saint-siège; mais Étienne, dans cette circonstance, se conduisit avec une louable modération; il renvoya le diacre à son supérieur le métropolitain de Lyon, qu'il laissait maître de le consacrer immédiatement, si son élection était réellement canonique; et en même temps il défendit à Aurélien d'ordonner un autre évêque pour le siège de Langres, sans l'autorisation préalable du saint-siège, si la nomination de Teutbold était entachée d'irrégularité. Le pape chargea le prélat de Sinigaille, son légat, de faire connaître sa décision à l'archevêque de Lyon; mais celui-ci refusa de suivre les instructions de la cour de Rome, prétendant que le pape n'avait aucun droit de s'immiscer dans les affaires de son diocèse. Alors Teutbold retourna en Italie avec le décret de son élection, et supplia le saint-père de l'approuver. Étienne, malgré l'insubordination d'Aurélien, n'osa encore rien entreprendre contre les droits de l'Église de Lyon; il écrivit de nouveau au métropolitain qu'il eût à consacrer le diacre Teutbold, ou qu'il déclarât les causes de son refus. L'archevêque dédaigna de faire aucune réponse

au pape, il passa outre, ordonna Argrim prélat de Langres, et le mit en possession de ce siège.

Alors le pontife adressa à Foulques de Reims la lettre suivante : « Ayant reçu par l'autorité de saint Pierre la puissance » de diriger toutes les Églises, et sachant que, suivant les canons, il ne faut pas compter au nombre des évêques celui » qui n'a été ni élu par le clergé ni désiré par le peuple; » touché aussi des instantes prières des ecclésiastiques et des » citoyens de Langres, nous avons consacré pour chef de leur » Église le diacre Teutbold. Ainsi, nous vous ordonnons, » aussitôt la réception de nos lettres, de vous rendre dans » cette ville et de mettre en possession de l'évêché le prélat » que nous avons donné. Vous déclarerez en même temps à » tous les évêques des Gaules que nous avons pris un soin » particulier de cette Église, pour punir le métropolitain de » Lyon de la tyrannie qu'il voulait exercer sur la cité de » Langres. »

Foulques, tout occupé des intrigues du comte Eudes, qui venait de se faire déclarer roi de France, n'exécuta pas les ordres du saint-siège; il répondit quelques mois après pour s'excuser de n'avoir pas accompli les volontés de la cour de Rome, sous prétexte que le souverain Eudes lui avait conseillé d'en différer l'exécution jusqu'à l'époque où ses ambassadeurs seraient de retour de la ville sainte. « Cependant, » ajoutait-il, les prélats, en présence desquels nous avons lu » vos lettres, ont manifesté une joie extrême de ce que vous » vouliez conserver inviolablement à toutes les Églises leurs » droits et leurs privilèges. Nous vous prions également, très- » saint père, de nous adresser par écrit votre décision sur

» cette question : « Les évêques nos suffragants peuvent-ils  
 » consacrer un roi ou exercer quelque attribution sembla-  
 » ble sans notre autorisation ? »

Cette demande indiquait assez les intentions secrètes de l'archevêque de Reims, qui voulait renverser Eudes, pour élever Guy, son parent, sur le trône de France. En effet, le comte de Paris ne fut sacré roi ni par Foulques ni par aucun de ses suffragants, mais par Vautier, métropolitain de Sens. Dans sa réponse, le pontife fit connaître que les sentiments du saint-siège étaient opposés aux vues ambitieuses de l'archevêque.

Étienne mourut le 7 août 891, après un règne de six années : on peut louer sa libéralité envers les pauvres et son exactitude à remplir les devoirs du pontificat ; mais il faut blâmer sévèrement avec Heydegger l'orgueil d'un pape qui s'éleva au même degré d'audace et d'ambition que son prédécesseur. Nous rapportons, pour appuyer notre opinion, un décret que nous trouvons dans Gratien : « Il faut toujours et » invariablement garder ce que l'Église romaine a ordonné » une fois. »

Malgré cette maxime, les pontifes se sont montrés constamment en contradiction avec leurs prédécesseurs : après la mort d'un pape infallible, celui qui lui succédait, infallible comme lui, l'accusait d'erreur, de schisme, d'idolâtrie, et anathématisait ses actes, avant d'être reconnu lui-même à son tour par son successeur pour un hérétique, un simoniaque et un idolâtre.

## FORMOSE 1<sup>er</sup>,

115<sup>e</sup> PAPE.

LÉON LE PHILOSOPHE,  
 empereur d'Orient.

ODON OU EUDES,  
 roi de France.

Histoire de Formose avant son pontificat. — Irrégularité de son élection. — Lettre de Stylien, évêque de Néocésarée. — Réponse de Formose. — Désordres en France. — Couronnement de Charles le Simple. — Guy et Lambert, empereurs. — Siège de Rome par Arnoul. — Arnoul est couronné empereur par le pape. — Le nouveau monarque est empoisonné. — Mort du pontife.

Formose, dans sa légation en Bulgarie, avait accumulé d'immenses richesses en extorquant des sommes énormes aux peuples grossiers de cette province, à la faveur de la superstition et de l'ignorance.

A son retour à Rome, il fut déposé de l'épiscopat par Jean VIII, non pour crime de concussion, mais comme étant accusé d'avoir conspiré contre la vie de ce pape et contre l'autorité de Charles le Chauve. On suppose que le véritable motif de la condamnation de Formose était l'opposition qu'il faisait contre l'infâme pontife, dans le but d'arrêter les dérèglements de la cour de Rome. Jean employa les censures ecclésiastiques pour arracher au prélat le serment de ne jamais rentrer dans l'épiscopat, et de ne jamais habiter la ville sainte ; mais dans la suite le pape Martin délia Formose de son serment et le rétablit dans ses honneurs et dans ses dignités.

Après la mort d'Étienne VI, la faction des ducs de Spolète

» cette question : « Les évêques nos suffragants peuvent-ils  
 » consacrer un roi ou exercer quelque attribution sembla-  
 » ble sans notre autorisation ? »

Cette demande indiquait assez les intentions secrètes de l'archevêque de Reims, qui voulait renverser Eudes, pour élever Guy, son parent, sur le trône de France. En effet, le comte de Paris ne fut sacré roi ni par Foulques ni par aucun de ses suffragants, mais par Vautier, métropolitain de Sens. Dans sa réponse, le pontife fit connaître que les sentiments du saint-siège étaient opposés aux vues ambitieuses de l'archevêque.

Étienne mourut le 7 août 891, après un règne de six années : on peut louer sa libéralité envers les pauvres et son exactitude à remplir les devoirs du pontificat; mais il faut blâmer sévèrement avec Heydegger l'orgueil d'un pape qui s'éleva au même degré d'audace et d'ambition que son prédécesseur. Nous rapportons, pour appuyer notre opinion, un décret que nous trouvons dans Gratien : « Il faut toujours et » invariablement garder ce que l'Église romaine a ordonné » une fois. »

Malgré cette maxime, les pontifes se sont montrés constamment en contradiction avec leurs prédécesseurs : après la mort d'un pape infallible, celui qui lui succédait, infallible comme lui, l'accusait d'erreur, de schisme, d'idolâtrie, et anathématisait ses actes, avant d'être reconnu lui-même à son tour par son successeur pour un hérétique, un simoniaque et un idolâtre.

## FORMOSE 1<sup>er</sup>,

115<sup>e</sup> PAPE.

LÉON LE PHILOSOPHE,  
 empereur d'Orient.

ODON OU EUDES,  
 roi de France.

Histoire de Formose avant son pontificat. — Irrégularité de son élection. — Lettre de Stylien, évêque de Néocésarée. — Réponse de Formose. — Désordres en France. — Couronnement de Charles le Simple. — Guy et Lambert, empereurs. — Siège de Rome par Arnoul. — Arnoul est couronné empereur par le pape. — Le nouveau monarque est empoisonné. — Mort du pontife.

Formose, dans sa légation en Bulgarie, avait accumulé d'immenses richesses en extorquant des sommes énormes aux peuples grossiers de cette province, à la faveur de la superstition et de l'ignorance.

A son retour à Rome, il fut déposé de l'épiscopat par Jean VIII, non pour crime de concussion, mais comme étant accusé d'avoir conspiré contre la vie de ce pape et contre l'autorité de Charles le Chauve. On suppose que le véritable motif de la condamnation de Formose était l'opposition qu'il faisait contre l'infâme pontife, dans le but d'arrêter les dérèglements de la cour de Rome. Jean employa les censures ecclésiastiques pour arracher au prélat le serment de ne jamais rentrer dans l'épiscopat, et de ne jamais habiter la ville sainte; mais dans la suite le pape Martin délia Formose de son serment et le rétablit dans ses honneurs et dans ses dignités.

Après la mort d'Étienne VI, la faction des ducs de Spolète

choisit Formose pour souverain pontife, quoiqu'il fût déjà évêque de Porto : le parti des comtes de Toscanelle s'opposa à cette élection, sous prétexte qu'elle était contraire aux canons, qui défendaient aux ecclésiastiques d'abandonner un siège pour en occuper un autre; et ils élevèrent au pontificat le prêtre Sergius, qui n'avait d'autre mérite qu'une immense fortune. Cependant Guy, roi d'Italie, s'étant déclaré pour Formose, il fut intronisé dans le palais de Latran, avec les cérémonies accoutumées, malgré l'opposition de ses ennemis, qui ne cessèrent de troubler Rome par de fréquentes séditions pendant toute la durée de son règne.

Quelque temps après son élévation, Formose reçut une députation de Constantinople qui était chargée d'informer le saint-siège de l'affaire de Photius, ainsi que l'avait ordonné Étienne VI : un métropolitain et un officier de l'empereur étaient les mandataires du patriarche déposé, et plusieurs prélats se présentaient au nom d'Étienne le Syncelle. Ces derniers remirent au pontife une lettre de Stylien, évêque de Néocésarée et favori du jeune patriarche : « Très-saint-père, » écrivait-il, vous affirmez que vous avez trouvé des contradictions entre la lettre de l'empereur et la nôtre; en voici » la cause : ceux qui ont écrit que Photius avait renoncé au » patriarcat sont les ecclésiastiques qui l'avaient reconnu » pour légitime évêque; mais nous qui n'avons jamais aperçu » dans cet eunuque laïque la moindre trace de sacerdoce, » suivant le jugement des papes Nicolas et Adrien, et suivant » les décrets du concile œcuménique de Constantinople, nous » ne pouvons pas écrire qu'il avait renoncé à l'épiscopat. » Aussi nous avons été étrangement surpris en lisant au com-

» mencement de votre lettre que Photius était rejeté de » l'Église par l'autorité de Jésus-Christ, et que vous terminiez en nous engageant à le juger comme s'il était évêque » légitime.

» Nous réclavons votre indulgence pour ceux qui ont accueilli comme évêque l'eunuque laïque; et nous demandons » que vous envoyiez des lettres circulaires aux patriarches » d'Orient, afin qu'ils usent de la même charité envers » les ecclésiastiques qui ont approuvé l'élection de l'inflâme » Photius. »

Le saint-père répondit à Étienne le Syncelle : « Vous nous » demandez miséricorde pour des coupables, mon frère, et » vous ne nommez point ceux pour qui vous l'implorez; si » c'est pour un laïque, il mérite grâce; si c'est pour un prêtre, » vous oubliez que Photius en ordonnant des ecclésiastiques » n'a pu leur transmettre que l'anathème de sa condamnation, » puisqu'il n'a jamais eu de puissance sacerdotale.

» Votre Église, souillée par son abominable contact, devrait être purifiée par une pénitence très-sévère, si notre » piété n'écoutait les conseils de la douceur et de l'humanité. » Il est donc nécessaire, pour déterminer les mesures à prendre dans cette déplorable circonstance, que vous suiviez » les avis de nos légats, les évêques Romain, Landulle de » Capoue, Théophylacte, métropolitain d'Ancyre, et le diacre » Pierre, en qui nous avons placé notre confiance. Vous » convoquerez un synode auquel ils assisteront, et vous renouvellerez en leur présence la sentence prononcée contre » Photius, afin que sa condamnation demeure perpétuelle et » irrévocable. Quant aux ecclésiastiques ordonnés par lui,

» vous les excommunierez et les bannirez à jamais des rangs  
 » du clergé, en promettant toutefois de leur accorder la com-  
 » munion des laïques, s'ils présentent un libelle souscrit de  
 » leur main, dans lequel ils se reconnaîtront coupables et  
 » imploreront le pardon de leur faute. »

Vers le même temps, Foulques, métropolitain de Reims, écrivit au pape pour lui adresser ses félicitations; il lui témoignait toute la joie qu'il ressentait de voir un des membres de sa famille occuper la chaire de saint Pierre, ajoutant qu'il regardait cet avènement comme une marque éclatante de la protection que Dieu accordait à l'Église.

Foulques représentait ensuite au saint-père que plusieurs évêques des Gaules demandaient le pallium sans aucun droit et au mépris de l'autorité de leur métropolitain; il se plaignait de voir qu'un semblable honneur leur fût accordé trop facilement; et pour éviter le renouvellement de ces abus, il le pria, au nom de la chrétienté, de n'accorder cette haute distinction que sur une demande générale et par écrit des archevêques d'une province.

Dans sa réponse, le pape exhortait son parent et les autres prélats des Gaules et de la Germanie à compatir aux maux de l'Église romaine, et à la secourir de leurs trésors, pour empêcher qu'elle ne fût ruinée par les prodigalités des clercs italiens et par les incursions des infidèles. Il ajoutait que depuis longtemps Rome ne pouvait plus trouver un appui dans l'empire grec, qui était sans cesse troublé par des hérésies dangereuses, et désolé par de nouveaux schismes. « Afin de décider quelles mesures nous devons prendre pour rétablir la paix dans l'Église, disait-il, nous avons résolu

» de réunir dans notre ville un concile œcuménique le premier mars de l'année 893; et nous vous ordonnons de vous rendre à ce synode, sans délai, pour préparer les questions que nous soumettrons aux lumières des prélats de l'assemblée. Nous vous informons que nous avons couronné empereur d'Occident Guy, duc de Spolette, votre parent et le nôtre, dont l'autorité a contribué à l'affermissement de notre élection. Nous nous proposons de couronner également son fils Lambert, que nous avons adopté pour notre enfant. »

Les légats qui portèrent les lettres du pontife au métropolitain de Reims convoquèrent un concile à Vienne par l'ordre du saint-siège. Les Pères de cette assemblée décrétèrent plusieurs canons contre les usurpations des domaines du clergé; contre les meurtres, les mutilations et contre les outrages dont les laïques se rendaient coupables envers les ecclésiastiques. Ils défendirent aux séculiers de disposer des églises sans le consentement des évêques; de percevoir un droit d'investiture sur les prélats, et de falsifier les actes des donations qui étaient faites aux monastères.

Au commencement de l'année suivante, Foulques, dont la haine pour Eudes s'était encore augmentée depuis une entrevue où son orgueil avait été humilié par ce prince, convoqua un synode à Reims, et fit proclamer roi de France le jeune Charles, fils de Louis le Bègue, âgé seulement de quatorze ans: le nouveau monarque fut couronné par les évêques et par les seigneurs mécontents du comte Eudes. Le métropolitain de Reims instruisit aussitôt le pape du sacre de Charles le Simple.

Formose, fidèle à la politique de ses prédécesseurs, eut soin d'entretenir la discorde entre les princes français, afin d'exercer sur eux une autorité suprême et d'obtenir de leur ambition tous les avantages que réclamaient les intérêts du saint-siège. Il écrivit à Eudes pour lui défendre d'attaquer le jeune Charles dans sa personne ni dans ses biens jusqu'à l'époque du retour de l'archevêque Foulques, qui se rendait à Rome pour conférer avec lui sur cette grave question; et en même temps il ordonna aux prélats des Gaules d'insister auprès du roi Eudes afin d'obtenir de lui une suspension d'hostilités contre le fils de Louis le Bègue; il fit remettre également à l'enfant roi une lettre de félicitations et un gâteau béni.

Arnoul, souverain de Germanie, instruit du couronnement de Charles le Simple et de l'appui que le pape accordait à cet enfant, envoya des ambassadeurs au saint-père pour se plaindre qu'on eût sacré un monarque sans son autorisation, et malgré les justes droits qu'il avait sur tout l'empire des Gaules; il menaçait d'envahir la France et l'Italie, et d'exterminer les peuples, les prêtres et les princes de ces royaumes, si la cour de Rome ne faisait droit à sa réclamation. Formose donna aux envoyés d'Arnoul une réponse évasive; il lui écrivit pour lui représenter que lui-même devait protéger le jeune monarque comme étant son parent, et qu'il devait le défendre contre l'usurpateur Eudes, au lieu de porter dans ses états le pillage et le meurtre; enfin, il terminait en le menaçant des foudres de l'Église s'il envahissait le royaume de Charles le Simple.

Formose donna communication à Foulques des lettres qu'il avait écrites à Arnoul, et répondit au métropolitain au

sujet des troubles qui agitaient la France; il lui commanda également d'excommunier Richard, Manassès et Rampon, qui avaient arraché de son siège l'évêque Teutbold, l'avaient jeté en prison, après lui avoir fait crever les yeux, et qui enfin avaient osé déposer de l'épiscopat le métropolitain de Sens pour le punir de leur avoir reproché leurs cruautés.

Le pape eut ensuite quelques contestations avec l'empereur Guy, relativement à un domaine que le prince voulait enlever au duché de Rome; et Formose, qui avait manifesté jusque-là un attachement inviolable au prince son parent, se tourna contre lui, le déclara déchu du trône, et nomma empereur Béranger, duc de Frioul. Ce seigneur, qui était engagé dans une guerre contre les Hongrois, ayant refusé des secours au saint-père, Formose, pour se mettre à l'abri de la vengeance des ducs de Spolette, qui menaçaient Rome de leurs armes, appela Arnoul en Italie, sous la promesse de lui donner l'empire.

Aussitôt l'ambitieux roi de Germanie franchit les Alpes à la tête d'une armée nombreuse et marcha droit à Rome; mais déjà la faction de Sergius, appuyée de l'autorité de Lambert commandait dans la ville, et l'on refusa d'ouvrir les portes aux soldats germains. Arnoul fit attaquer la cité Léonine, qui étant garnie de troupes aguerries, lui opposa une vive résistance; son armée fut repoussée après avoir laissé un grand nombre de morts sur la place: néanmoins le siège fut continué, et le prince fit élever des retranchements autour de son camp.

Un événement singulier le rendit bientôt maître de la ville: pendant que les soldats étaient occupés à creuser les fossés,

un lièvre sortit de son terrier et se jeta épouvanté au milieu des travailleurs; ceux-ci le poursuivirent en poussant des hourras jusque sous les murailles de Rome. Les citoyens qui gardaient les remparts croyant que l'assaut commençait, abandonnèrent leurs postes et répandirent aussitôt l'alarme dans tous les quartiers de la cité. Arnoul ayant été informé de cette panique, jugea le moment favorable; il fit avancer son armée, escalada les murailles, et s'empara de Rome sans coup férir; il se rendit ensuite à la basilique de Saint-Pierre, où le pape le couronna empereur.

A la prière de Formose, et sous prétexte de punir les outrages faits à la religion par les factieux, le nouvel empereur fit massacrer les principaux citoyens de la ville sainte.

Ces cruautés appelaient la vengeance du peuple! Un généreux citoyen résolut de délivrer la nation de ce tyran; il revêtit la livrée royale, se fit admettre parmi les valets d'Arnoul, et lui versa un breuvage empoisonné qui le rendit hébété et paralytique, lui consuma lentement les entrailles, et le fit périr après trois années d'horribles souffrances et presque entièrement rongé par des vers.

Formose ne jouit pas longtemps de son triomphe sur Lambert; il mourut à l'âge de quatre-vingts ans, après avoir fait égorgé dans ses querelles la moitié de la population de Rome; il fut enterré le 7 avril de l'année 896.

Mabillon affirme que ce pontife était le modèle de toutes les vertus chrétiennes; qu'il n'avait jamais fait aucun excès de table, et que sa vie entière s'était écoulée dans la continence virginale.

## BONIFACE VI,

116<sup>e</sup> PAPE.

LEON LE PHILOSOPHE,  
empereur d'Orient.

CHARLES LE SIMPLE,  
roi de France.

Election de Boniface. — Le cardinal Baronius appelle ce pape un infâme scélérat. — Incertitude des historiens sur son expulsion du saint-siège. — Versions sur la mort de Boniface VI.

Les funérailles de Formose n'étaient pas encore terminées, que déjà la faction de Sergius avait ressaisi le pouvoir dans Rome, et s'agitait pour placer sur le trône de saint Pierre un pape de son choix.

Boniface, Toscan d'origine et fils d'Adrien, se montra l'un des compétiteurs les plus ardents. Protégé par Lambert, dont il était la créature, il répandit l'or à pleines mains dans le peuple; il prodigua les promesses aux grands, aux ecclésiastiques, et se fit proclamer pape, quoiqu'il eût été chassé de son diaconat pour crimes d'adultère et de meurtre; il fut intronisé sous le nom de Boniface VI.

Néanmoins il ne resta pas longtemps possesseur du saint-siège; Étienne, évêque d'Anagnia, qui brigait également la chaire de saint Pierre, le fit empoisonner. Telle est la version des historiens les plus recommandables sur Boniface VI.

un lièvre sortit de son terrier et se jeta épouvanté au milieu des travailleurs; ceux-ci le poursuivirent en poussant des hourras jusque sous les murailles de Rome. Les citoyens qui gardaient les remparts croyant que l'assaut commençait, abandonnèrent leurs postes et répandirent aussitôt l'alarme dans tous les quartiers de la cité. Arnoul ayant été informé de cette panique, jugea le moment favorable; il fit avancer son armée, escalada les murailles, et s'empara de Rome sans coup férir; il se rendit ensuite à la basilique de Saint-Pierre, où le pape le couronna empereur.

A la prière de Formose, et sous prétexte de punir les outrages faits à la religion par les factieux, le nouvel empereur fit massacrer les principaux citoyens de la ville sainte.

Ces cruautés appelaient la vengeance du peuple! Un généreux citoyen résolut de délivrer la nation de ce tyran; il revêtit la livrée royale, se fit admettre parmi les valets d'Arnoul, et lui versa un breuvage empoisonné qui le rendit hébété et paralytique, lui consuma lentement les entrailles, et le fit périr après trois années d'horribles souffrances et presque entièrement rongé par des vers.

Formose ne jouit pas longtemps de son triomphe sur Lambert; il mourut à l'âge de quatre-vingts ans, après avoir fait égorger dans ses querelles la moitié de la population de Rome; il fut enterré le 7 avril de l'année 896.

Mabillon affirme que ce pontife était le modèle de toutes les vertus chrétiennes; qu'il n'avait jamais fait aucun excès de table, et que sa vie entière s'était écoulée dans la continence virginale.

## BONIFACE VI,

116<sup>e</sup> PAPE.

LEON LE PHILOSOPHE,  
empereur d'Orient.

CHARLES LE SIMPLE,  
roi de France.

Election de Boniface. — Le cardinal Baronius appelle ce pape un infâme scélérat. — Incertitude des historiens sur son expulsion du saint-siège. — Versions sur la mort de Boniface VI.

Les funérailles de Formose n'étaient pas encore terminées, que déjà la faction de Sergius avait ressaisi le pouvoir dans Rome, et s'agitait pour placer sur le trône de saint Pierre un pape de son choix.

Boniface, Toscan d'origine et fils d'Adrien, se montra l'un des compétiteurs les plus ardents. Protégé par Lambert, dont il était la créature, il répandit l'or à pleines mains dans le peuple; il prodigua les promesses aux grands, aux ecclésiastiques, et se fit proclamer pape, quoiqu'il eût été chassé de son diaconat pour crimes d'adultère et de meurtre; il fut intronisé sous le nom de Boniface VI.

Néanmoins il ne resta pas longtemps possesseur du saint-siège; Étienne, évêque d'Anagnia, qui brigait également la chaire de saint Pierre, le fit empoisonner. Telle est la version des historiens les plus recommandables sur Boniface VI.

Le cardinal Baronius, qui appelle ce pape un infâme scélérat, affirme qu'il mourut de la goutte, maladie cruelle qui était la conséquence de ses débauches de table.

Quelle que soit la cause de sa mort, après quinze jours de règne, Boniface laissa le saint-siège à un prêtre digne de couvrir sa tête de la tiare déshonorée des pontifes de Rome!

Ce prêtre s'intitulera le prince des princes, le seigneur des seigneurs, le roi des évêques, le juge de tous les mortels. Ses séides soutiendront qu'en vertu de la plénitude de sa puissance, il peut changer la nature des choses, rendre juste ce qui est faux et faux ce qui est juste, sous prétexte qu'il est au-dessus du droit, contre le droit et hors du droit, parce qu'il est la cause des causes; ils affirmeront qu'on ne doit point rechercher l'origine de sa puissance, prétendant qu'il est absurde de vouloir assigner une cause à la première cause; et que personne sans être hérétique et damné ne peut lui dire: « Pourquoi agissez-vous ainsi? »

Les courtisans et les adulateurs de ce prêtre pousseront la lâcheté jusqu'à proclamer que sa volonté et ses caprices tiennent lieu de lois; que tous les mortels doivent se courber dans la poussière, s'humilier devant lui, et lui obéir aveuglément, quelque chose qu'il commande; ils établiront même en principe et comme article de foi, que le pape est infallible, qu'il ne peut ni pécher ni se tromper; que tout ce qui se fait en son nom émane de la volonté de Dieu; que ses ordres doivent être considérés comme les ordres de la Divinité, dont il tient la place sur la terre; enfin qu'il est Dieu lui-même!

## ÉTIENNE VII,

117<sup>e</sup> PAPE.

LÉON LE PHILOSOPHE,  
empereur d'Orient.

CHARLES LE SIMPLE,  
roi de France.

Élection scandaleuse d'Étienne. — Le nouveau pontife fait apporter dans un concile le cadavre du pape Formose. — Condamnation sacrilège rendue contre le mort. — Les ordinations de Formose sont déclarées nulles par Étienne VII. — Mort du pontife. — Caractère du neuvième siècle, appelé par les historiens le siècle d'ignorance.

Platine rapporte que dans le neuvième siècle le pontificat était devenu le but de toutes les ambitions, le point de mire de toutes les intrigues, et qu'il s'achetait avec de l'or ou avec du sang.

Étienne VII, le plus habile et le plus corrompu des prétendants, se fit proclamer évêque de Rome: il était fils d'un prêtre nommé Jean et d'une courtisane. Étienne ne démentit pas son origine; et dans tout le cours de son règne il se montra débauché, vindicatif et cruel.

A peine établi sur le saint-siège, il foula aux pieds les lois divines et humaines: dans sa rage de démon, il osa faire exhumer le cadavre de Formose, son prédécesseur, pour le punir d'avoir usurpé la suprême dignité de l'Église à son détriment. Par ses ordres, les évêques latins se réunirent en concile, et là, au milieu de l'assemblée, le cadavre de For-

Le cardinal Baronius, qui appelle ce pape un infâme scélérat, affirme qu'il mourut de la goutte, maladie cruelle qui était la conséquence de ses débauches de table.

Quelle que soit la cause de sa mort, après quinze jours de règne, Boniface laissa le saint-siège à un prêtre digne de couvrir sa tête de la tiare déshonorée des pontifes de Rome!

Ce prêtre s'intitulera le prince des princes, le seigneur des seigneurs, le roi des évêques, le juge de tous les mortels. Ses séides soutiendront qu'en vertu de la plénitude de sa puissance, il peut changer la nature des choses, rendre juste ce qui est faux et faux ce qui est juste, sous prétexte qu'il est au-dessus du droit, contre le droit et hors du droit, parce qu'il est la cause des causes; ils affirmeront qu'on ne doit point rechercher l'origine de sa puissance, prétendant qu'il est absurde de vouloir assigner une cause à la première cause; et que personne sans être hérétique et damné ne peut lui dire: « Pourquoi agissez-vous ainsi? »

Les courtisans et les adulateurs de ce prêtre pousseront la lâcheté jusqu'à proclamer que sa volonté et ses caprices tiennent lieu de lois; que tous les mortels doivent se courber dans la poussière, s'humilier devant lui, et lui obéir aveuglément, quelque chose qu'il commande; ils établiront même en principe et comme article de foi, que le pape est infallible, qu'il ne peut ni pécher ni se tromper; que tout ce qui se fait en son nom émane de la volonté de Dieu; que ses ordres doivent être considérés comme les ordres de la Divinité, dont il tient la place sur la terre; enfin qu'il est Dieu lui-même!

## ÉTIENNE VII,

117<sup>e</sup> PAPE.

LÉON LE PHILOSOPHE,  
empereur d'Orient.

CHARLES LE SIMPLE,  
roi de France.

Election scandaleuse d'Étienne. — Le nouveau pontife fait apporter dans un concile le cadavre du pape Formose. — Condamnation sacrilège rendue contre le mort. — Les ordinations de Formose sont déclarées nulles par Étienne VII. — Mort du pontife. — Caractère du neuvième siècle, appelé par les historiens le siècle d'ignorance.

Platine rapporte que dans le neuvième siècle le pontificat était devenu le but de toutes les ambitions, le point de mire de toutes les intrigues, et qu'il s'achetait avec de l'or ou avec du sang.

Étienne VII, le plus habile et le plus corrompu des prétendants, se fit proclamer évêque de Rome: il était fils d'un prêtre nommé Jean et d'une courtisane. Étienne ne démentit pas son origine; et dans tout le cours de son règne il se montra débauché, vindicatif et cruel.

A peine établi sur le saint-siège, il foula aux pieds les lois divines et humaines: dans sa rage de démon, il osa faire exhumer le cadavre de Formose, son prédécesseur, pour le punir d'avoir usurpé la suprême dignité de l'Église à son détriment. Par ses ordres, les évêques latins se réunirent en concile, et là, au milieu de l'assemblée, le cadavre de For-

Formose fut placé dans le siège pontifical, la tiare sur la tête, le bâton pastoral à la main et revêtu des ornements sacerdotaux; ensuite on lui donna un avocat pour le défendre; affreuse dérision!

Étienne interrogea Formose en ces termes : « Évêque de Porto, pourquoi as-tu poussé ton ambition jusqu'à usurper le siège de Rome, malgré les saints canons, qui te défendaient cette action infâme? » L'avocat qui répondait pour Formose se confessa coupable des plus grands crimes.

Alors le saint-père prononça une sentence de déposition et d'excommunication contre le prélat de Porto; et s'étant approché du siège pontifical, il donna un soufflet au cadavre et le fit rouler à ses pieds; ensuite il le dépouilla lui-même de tous les vêtements sacerdotaux, lui fit couper trois doigts de la main droite, et enfin il ordonna au bourreau de lui trancher la tête et de jeter le cadavre dans le Tibre.

Luitprand affirme que des pêcheurs ayant trouvé ces restes sacrés sur le bord du rivage, les portèrent secrètement dans l'église de Saint-Pierre, et que les images des saints devant lesquelles ils passaient s'inclinaient toutes devant les reliques de Formose. Si nous ajoutons foi aux miracles, comme nous l'ordonne l'Église, nous devons avouer que les peintures et les statues ont entièrement perdu l'usage de la politesse.

Le cardinal Baronius, défenseur de l'infaillibilité du saint-siège, par une de ces contradictions dont il nous offre tant d'exemples, après avoir flétri la mémoire de Boniface, a voulu justifier la conduite d'Étienne; il prétend que la condamnation de Formose n'était pas contraire à la foi chrétienne ni hétérodoxe; mais le vénérable Crantz témoigne en termes



UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

DIRECCIÓN GENERAL



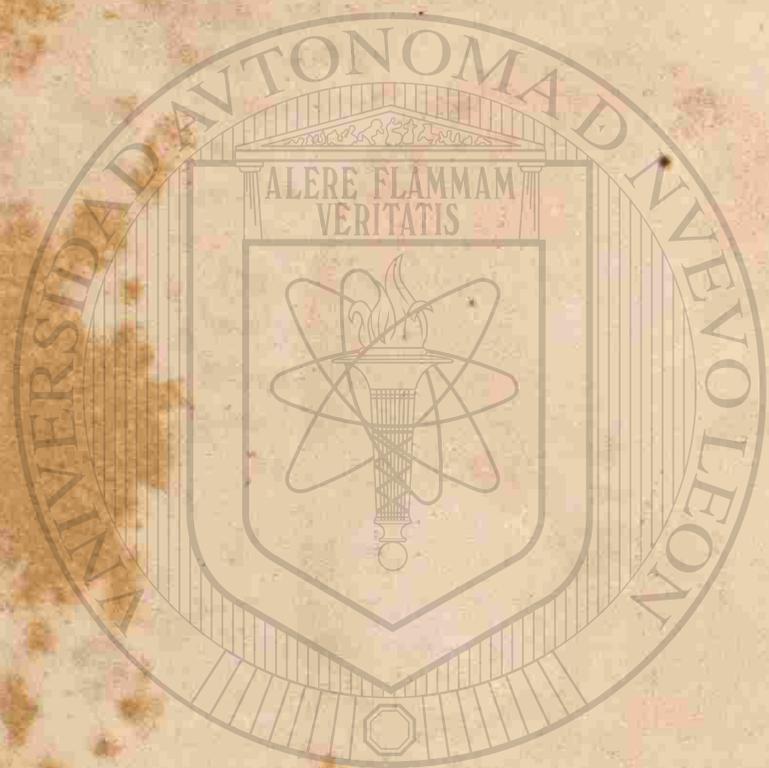
très-énergiques son indignation contre l'adorateur des papes :  
 « Comment Baronius, dit cet historien, ose-t-il soutenir  
 » qu'une action aussi horrible et aussi exécrationnable émane d'un  
 » être infallible? Est-ce que l'Esprit saint, l'Esprit de vérité  
 » pouvait animer les pontifes sacrilèges qui gouvernaient  
 » Rome; ces prêtres infâmes, qui étaient des ivrognes, des  
 » insensés, des furieux, des voleurs et des meurtriers? Non,  
 » il répugne à la raison de l'homme de croire que Dieu put  
 » avoir choisi pour le représenter en ce monde des monstres  
 » qui déshonoraient l'humanité. »

Après avoir fait mutiler le cadavre de Formose, Étienne fit introduire dans l'assemblée tous les ecclésiastiques que ce pontife avait ordonnés; leur consécration fut déclarée nulle, et on les ordonna de nouveau; Arnoul fut déposé de la dignité d'empereur; et Lambert, duc de Spolète, fut proclamé souverain de l'empire d'Occident.

Mais bientôt ce prêtre abominable reçut le châtement de tous ses crimes; une conspiration se forma contre lui; il fut renversé du trône, plongé dans un cachot, et enfin étranglé avec les lambeaux de sa dalmatique, le 2 mai 897.

Étienne VII était d'une ignorance telle, qu'il savait à peine signer son nom; il ne connaissait pas même les premiers éléments de la religion; sa dépravation était poussée aux derniers excès, et il surpassait Jean VIII dans ses monstrueuses débauches.

Baronius, malgré son dévouement au saint-siège, avoue que le neuvième siècle fut un temps de désolation pour l'Église. « Jamais, dit-il, ni les divisions, ni les guerres civiles, » ni les persécutions des païens, des hérétiques et des schis-



UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

» matiques, ne la firent tant souffrir que les monstres qui s'in-  
 » stallèrent sur le trône du Christ, par la simonie et par le  
 » meurtre. L'Église romaine était transformée en une cour-  
 » tisane éhontée, couverte de soie et de pierreries, qui se  
 » prostituait publiquement pour de l'or; le palais de Latran  
 » était devenu une ignoble taverne où les ecclésiastiques de  
 » toutes les nations allaient disputer aux filles d'amour le prix  
 » de la débauche.

» Jamais les prêtres, et surtout les papes, ne commirent  
 » tant d'adultères, de viols, d'incestes, de vols et de meur-  
 » tres; et jamais l'ignorance du clergé ne fut aussi grande  
 » que pendant cette déplorable époque! Le Christ assuré-  
 » ment dormait alors d'un profond sommeil, dans le fond de  
 » sa barque, tandis que les vents soufflaient de tous côtés et  
 » qu'ils la couvraient des flots de la mer... Et, ce qui était plus  
 » malheureux encore, les disciples du Seigneur dormaient  
 » plus profondément que lui, et ne pouvaient le réveiller ni  
 » par leurs cris ni par leurs clameurs. Aussi la tempête de  
 » l'abomination se déchainait sur l'Église, et offrait aux  
 » regards des mortels le plus horrible spectacle! Les canons  
 » des conciles, le symbole des Apôtres, la foi de Nicée, les  
 » anciennes traditions, les rites sacrés, étaient ensevelis dans  
 » les abîmes de l'oubli; et la dissolution la plus effrénée, le  
 » despotisme féroce et l'ambition insatiable, avaient pris leur  
 » place. Qui pourrait appeler pontifes légitimes les intrus qui  
 » s'asseyaient sur la chaire de l'Apôtre, et quels auront été les  
 » cardinaux choisis par de tels monstres!..... »



## HISTOIRE POLITIQUE

### DU NEUVIÈME SIÈCLE.

Réflexions sur l'histoire politique du neuvième siècle. — Mort de Staurace. — Michel Curopalate proclamé empereur d'Orient. — Il renonce à la couronne et se retire dans un monastère. — Léon l'Arménien parvient à l'empire. — Il est massacré dans une église sur les marches mêmes de l'autel. — Michel II devient empereur par un crime abominable. — Ses débauches et sa cruauté. — L'esclave Thomas veut se faire passer pour le fils de l'empereur Léon. — Michel fait couper les bras et les jambes à cet esclave, et le fait pendre à l'une des portes d'Andrinople. — L'empereur fait enlever les jeunes filles et les religieuses pour ses orgies. — Il est frappé d'une apoplexie foudroyante dans les bras de la belle Euphrosine. — Théophile est proclamé empereur. — Actes de justice de ce prince. — Il meurt victime de la haine des prêtres. — Michel III, surnommé Porphyrogénète, lui succède sous la tutelle de Théodora sa mère. — Cruelle persécution contre les iconoclastes. — Dépravation de l'impératrice Théodora. — Saturnales de l'empereur dans les rues de Constantinople. — Il fait égorger son oncle pour le punir d'avoir refusé de s'enivrer avec lui. — Michel est poignardé par Basile I<sup>er</sup>, qui se fait déclarer empereur. — Qualités et vices du nouveau prince. — Il condamne à mort un officier qui lui avait sauvé la vie. — Léon VI, dit le Philosophe, succède à Basile. — Conversion des Russes. — Histoire politique d'Occident. — Louis le Débonnaire est sacré empereur romain. — Sa lâcheté, son fanatisme et ses cruautés. —

» matiques, ne la firent tant souffrir que les monstres qui s'in-  
 » stallèrent sur le trône du Christ, par la simonie et par le  
 » meurtre. L'Église romaine était transformée en une cour-  
 » tisane éhontée, couverte de soie et de pierreries, qui se  
 » prostituait publiquement pour de l'or; le palais de Latran  
 » était devenu une ignoble taverne où les ecclésiastiques de  
 » toutes les nations allaient disputer aux filles d'amour le prix  
 » de la débauche.

» Jamais les prêtres, et surtout les papes, ne commirent  
 » tant d'adultères, de viols, d'incestes, de vols et de meur-  
 » tres; et jamais l'ignorance du clergé ne fut aussi grande  
 » que pendant cette déplorable époque! Le Christ assuré-  
 » ment dormait alors d'un profond sommeil, dans le fond de  
 » sa barque, tandis que les vents soufflaient de tous côtés et  
 » qu'ils la couvraient des flots de la mer... Et, ce qui était plus  
 » malheureux encore, les disciples du Seigneur dormaient  
 » plus profondément que lui, et ne pouvaient le réveiller ni  
 » par leurs cris ni par leurs clameurs. Aussi la tempête de  
 » l'abomination se déchaînait sur l'Église, et offrait aux  
 » regards des mortels le plus horrible spectacle! Les canons  
 » des conciles, le symbole des Apôtres, la foi de Nicée, les  
 » anciennes traditions, les rites sacrés, étaient ensevelis dans  
 » les abîmes de l'oubli; et la dissolution la plus effrénée, le  
 » despotisme féroce et l'ambition insatiable, avaient pris leur  
 » place. Qui pourrait appeler pontifes légitimes les intrus qui  
 » s'asseyaient sur la chaire de l'Apôtre, et quels auront été les  
 » cardinaux choisis par de tels monstres!..... »



## HISTOIRE POLITIQUE

### DU NEUVIÈME SIÈCLE.

Réflexions sur l'histoire politique du neuvième siècle. — Mort de Staurace. — Michel Curopalate proclamé empereur d'Orient. — Il renonce à la couronne et se retire dans un monastère. — Léon l'Arménien parvient à l'empire. — Il est massacré dans une église sur les marches mêmes de l'autel. — Michel II devient empereur par un crime abominable. — Ses débauches et sa cruauté. — L'esclave Thomas veut se faire passer pour le fils de l'empereur Léon. — Michel fait couper les bras et les jambes à cet esclave, et le fait pendre à l'une des portes d'Andrinople. — L'empereur fait enlever les jeunes filles et les religieuses pour ses orgies. — Il est frappé d'une apoplexie foudroyante dans les bras de la belle Euphrosine. — Théophile est proclamé empereur. — Actes de justice de ce prince. — Il meurt victime de la haine des prêtres. — Michel III, surnommé Porphyrogénète, lui succède sous la tutelle de Théodora sa mère. — Cruelle persécution contre les iconoclastes. — Dépravation de l'impératrice Théodora. — Saturnales de l'empereur dans les rues de Constantinople. — Il fait égorger son oncle pour le punir d'avoir refusé de s'enivrer avec lui. — Michel est poignardé par Basile I<sup>er</sup>, qui se fait déclarer empereur. — Qualités et vices du nouveau prince. — Il condamne à mort un officier qui lui avait sauvé la vie. — Léon VI, dit le Philosophe, succède à Basile. — Conversion des Russes. — Histoire politique d'Occident. — Louis le Débonnaire est sacré empereur romain. — Sa lâcheté, son fanatisme et ses cruautés. —

Il fait crever les yeux à son neveu Bernard. — Pénitence hypocrite de Louis le Débonnaire. — Il épouse la belle Judith. — Débauches de l'impératrice. — Ses amours avec Bernard, comte de Barcelone. — Elle veut faire proclamer son bâtard Charles roi de France. — Conspiration des fils de Louis le Débonnaire. — Le roi et la reine sont enfermés dans des monastères. — Louis remonte sur le trône. — Mort de Louis le Débonnaire. — Divisions entre les fils de l'empereur. — Bataille de Fontenoy. — Charles le Chauve, roi de France. — Le prince condamne sa mère Judith à mourir de faim, et fait décapiter son véritable père le comte Bernard. — Ses cruautés envers son fils Carloman. — Il meurt des suites d'un breuvage empoisonné qui lui avait été versé par sa femme, la reine Richilde. — Incestes de cette princesse. — Louis le Bègue, roi de France. — Démembrement du royaume de France. — Louis III et Carloman succèdent à Louis le Bègue. — Guerres déplorables. — Mort des deux rois. — Charles dit le Gros s'empare de la couronne de France par une trahison. — Siège de Paris par les Normands. — Lâcheté du roi. — Aventure scandaleuse de la reine et d'un archevêque. — Fin malheureuse de Charles le Gros. — Eudes usurpe la couronne de France. — Ses guerres avec Charles le Simple. — Mort du roi Eudes. — Réflexions sur l'histoire du neuvième siècle.

Pendant que les vicaires du Christ sur la terre souillaient l'Église de tous les crimes, les rois de la Grèce, de l'Italie, des Gaules, de la Germanie et de l'Angleterre, désolaient leurs royaumes par d'affreux brigandages.

En Orient, l'usurpateur Nicéphore avait succombé sous les armes des Bulgares, et laissait la couronne à Staurace son fils, prince dont l'extérieur était horrible, et dont l'âme était encore plus hideuse que la figure. Heureusement pour les peuples, une blessure qu'il avait reçue dans la dernière bataille contre les Bulgares l'empêcha de prendre les rênes du gouvernement; et l'impératrice Théophanie, son épouse, s'empara du pouvoir. Bientôt les cruautés de cette princesse réveillèrent l'énergie de la nation; les principaux citoyens de Constantinople la renversèrent du trône, proclamèrent empereur Michel Curopalate, et firent transporter Staurace dans un cloître, où il mourut quelques mois après.

Le nouvel empereur, surnommé Rhangabe, était gendre de Nicéphore; il s'attacha à réparer les fautes de son beau-père, fit la paix avec les Bulgares, et envoya des ambassadeurs à Charlemagne, pour renouveler les traités que l'impératrice Irène avait conclus avec ce monarque.

Mais la tranquillité de l'empire fut encore troublée par les Bulgares, auxquels un traître avait vendu le secret du feu grégeois; ces peuples guerriers entreprirent une seconde fois de soumettre les Grecs; ils vinrent assiéger Constantinople, et battirent les armées de Michel en plusieurs rencontres. Ce prince, fatigué de soutenir des luttes incessantes contre les ennemis de l'état et contre ses propres sujets, abdiqua la puissance suprême, et se retira dans un monastère avec son fils Théophylacte, qu'il avait associé à l'empire.

Un des généraux de l'armée, Léon, surnommé l'Arménien, fut proclamé empereur à la place de Michel, le 11 juillet de l'année 813. Ce prince, sorti des rangs du peuple, se montra

grand capitaine, politique habile, et porta dignement la couronne; il soutint avec honneur des guerres sanglantes contre les Perses, et força le khan des Bulgares à conclure avec l'empire une trêve de trente ans. Malgré les qualités éminentes de Léon, les prêtres l'ont représenté comme un des empereurs les plus exécrationnels qui aient désolé le monde par ses cruautés envers les adorateurs d'images.

L'orthodoxe Léon le Grammairien raconte ainsi les événements qui amenèrent la mort de l'empereur : « Ce monarque, suivant l'exemple de celui dont il portait le nom, fit profession publique d'impiété. Ayant réuni ses complices, les magiciens Jean, Pierre et Simon, les évêques grecs et le patriarche Nicéphore, il leur fit connaître ses abominables sentiments par ces paroles sacrilèges :

» N'est-il pas déplorable, seigneurs évêques, que les prêtres d'un Dieu d'humilité couvrent son temple d'or et de pierres, et que les ministres de celui qui avait renversé les idoles remplissent les basiliques de statues et de peintures? N'est-il pas odieux de voir les adorateurs d'un Dieu pur esprit se prosterner devant la matière? J'ai été scandalisé de cette idolâtrie grossière, et j'attends votre décision pour faire arracher de nos églises les images, les statues, les riches tentures, et pour rendre le saint lieu digne du culte de Jésus-Christ, qui a couronné Lazare, et qui ouvre son royaume aux pauvres de ce monde!

» L'évêque de Sardique, l'abbé du monastère de Studius, les prélats Euthyme et Théodore, se levèrent alors de leurs sièges et accusèrent le prince d'hérésie.

» Cette opposition courageuse exaspéra le tyran; les évê-

» ques furent chassés du concile à coups de bois de lance; le patriarche Nicéphore fut exilé, et remplacé sur le siège épiscopal de Constantinople par Théodote Cassitère.

» Dès ce moment Léon s'abandonna à toutes les abominations de la magie; il renonça à la foi chrétienne, persécuta les orthodoxes et renversa les images. Ce misérable prince, emporté par la rage de la destruction, ne se contenta pas de briser les statues et d'effacer les peintures qui ornaient les temples; il envoya ses officiers dans les demeures des prêtres, afin d'enlever toutes les représentations sacrées du Sauveur, de la Vierge et des saints.

» Cependant Dieu, lassé de ces crimes abominables, le punit enfin de l'avoir outragé si longtemps. Michel, capitaine des gardes, se mit à la tête d'une conspiration organisée par le clergé. Le secret ayant été vendu par un ecclésiastique, Michel fut arrêté, condamné à mort; et il allait être exécuté, lorsque l'impératrice, en considération de la fête de la naissance de Jésus-Christ, obtint qu'on renverrait au lendemain l'exécution de la sentence. Les conjurés regardant ce délai comme un signe évident de la protection du ciel, résolurent de mettre leurs projets à exécution pendant la nuit même; en conséquence, ils se rendirent au palais impérial, vêtus d'aubes et de dalmatiques, sous lesquels ils avaient caché des armes; le papias chargé de la garde du palais, trompé par leur déguisement, ouvrit les portes devant eux. Aussitôt ils se précipitèrent dans l'oratoire où le prince faisait ses prières; ils l'arrachèrent de l'autel, le mirent en pièces, et lui firent rendre son âme impie en présence du Christ qu'il avait outragé; ensuite ils coururent à

» la prison, brisèrent les chaînes dont Michel était chargé, et  
 » lui placèrent sur la tête le diadème des rois.

» Ainsi furent accomplies les prédictions du psaume : « La  
 » tristesse durera jusqu'au soir, mais la joie paraîtra avec le  
 » jour. » Le corps de l'exécrable Léon fut enveloppé d'un  
 » manteau et enterré dans un lieu désert; l'impératrice et  
 » les jeunes princes furent enchaînés et renfermés dans un  
 » cloître de l'île de Proté. »

Ce récit fait connaître, mieux que tous les commentaires, la mauvaise foi des fanatiques adorateurs de la pourpre romaine; car Léon V fut au contraire un des princes les plus remarquables du Bas-Empire; il reconstruisit les villes qui avaient été dévastées par les barbares; il se montra juste, équitable; il protégea les arts et les lettres, et ramena la paix dans ses états.

Michel II, dit le Bègue, devenu empereur par ce parricide, manifesta bientôt sur le trône les vices les plus odieux : avare, débauché, cruel, sans esprit, sans éducation, il s'abandonna à tous les excès et à tous les crimes. Il renonça même au culte des images, et il exila de Constantinople les ecclésiastiques auxquels il devait la couronne; digne récompense de leur trahison envers l'infortuné Léon!

Les prêtres suscitèrent alors contre lui un esclave nommé Thomas, qu'ils présentèrent comme le fils de l'impératrice Irène, et qu'on nommait Constantin. Ce nouveau prétendant leva une armée, et s'avança jusque sous les murs de Constantinople, qu'il tint assiégée pendant dix mois; mais ayant eu l'imprudence de se retirer à Andrinople pendant l'hiver, il fut trahi par un de ses officiers, et livré à l'empereur.

Michel lui fit couper les bras et les jambes en sa présence, et ordonna au bourreau de pendre ce tronc tout sanglant à la porte principale d'Andrinople.

Pendant que ce prince était occupé à étouffer les séditions que lui suscitaient les ecclésiastiques, les Sarrasins d'Espagne s'emparaient de la Crète, et bâtissaient la ville de Chandax, qui depuis a fait donner à l'île le nom de Candie; les Aglabites d'Afrique envahissaient également la Sicile et les Cyclades.

Michel, troublé dans la jouissance du pouvoir suprême par les remontrances de ses conseillers, résolut de s'affranchir de tous les soins que réclamait la situation déplorable de l'empire, et il s'associa au gouvernement son fils Théophile. Alors, se trouvant délivré de tout souci, il s'abandonna aux débauches les plus épouvantables, faisant enlever les jeunes filles dans les rues de Constantinople, et forçant les monastères pour ravir les religieuses. Il osa même arracher de son couvent la princesse Euphrosine, fille de l'empereur Constantin VII, et l'épousa malgré sa volonté, au mépris des canons, qui défendaient les unions avec les vierges consacrées à Dieu. Mais ce dernier mariage lui devint funeste, et un matin on le trouva mort dans le lit de l'impératrice.

Théophile prit seul les rênes du gouvernement en 829; pendant un règne de treize années, il fit prospérer dans ses états les beaux-arts, les sciences et l'industrie.

Les ecclésiastiques lui reprochent d'avoir été iconoclaste, et d'avoir poursuivi les prêtres qui avaient aidé son père dans sa révolte contre Léon l'Arménien. En effet, ce prince ayant réuni le sénat dans une salle du palais appelée

le Siège, fit apporter le candélabre qui avait été rompu à coups d'épée le jour de l'assassinat de Léon, et interrogeant l'assemblée, il demanda quel supplice méritaient ceux qui avaient égorgé sur l'autel l'oint du Seigneur : les sénateurs répondirent qu'ils méritaient la mort. Aussitôt il donna ordre qu'on s'emparât des coupables, et la sentence fut exécutée sous ses yeux.

Un ancien auteur, en parlant de l'amour extrême de Théophile pour la justice, rapporte que ce prince se rendant au palais de Blaquernes, fut arrêté subitement par un homme qui lui réclama le cheval sur lequel il était monté, comme ayant été volé par un officier du palais. Théophile regarda son grand écuyer, que ces paroles avaient jeté dans le plus grand trouble, et s'étant assuré de l'exactitude de la réclamation, il mit pied à terre, rendit le cheval couvert de son riche harnais, et fit punir sur l'heure même l'officier coupable.

Théophile mourut en 842, chéri des gens de bien, mais exécré par les prêtres. Son fils Michel III, surnommé Porphyrogénète, lui succéda à l'âge de trois ans, sous la tutelle de Théodora sa mère.

Cette princesse, fanatisée pour le culte des images, employa toute son autorité contre les iconoclastes; elle les persécuta avec violence, et les força d'abandonner les terres de l'empire pour se réfugier auprès des musulmans.

Pendant toute la durée de sa régence, Théodora se livra aux plus déplorables excès de la débauche, donnant elle-même des leçons de dépravation à ses filles et au jeune empereur.

Lorsque Michel eut atteint l'âge des passions, cette éducation infâme produisit ses fruits; à l'instigation de son

oncle Bardas, il prit les rênes de l'état, fit arrêter sa mère et ses sœurs, qu'il renferma dans un couvent; ensuite il se fit proclamer empereur, et le successeur de Néron. Dès lors, Michel se montra dans les spectacles publics couronné de fleurs, la figure souillée de lie, une lyre à la main, et il prodigua les trésors amassés par les exactions de sa mère, en folles dépenses pour les histrions, pour les baladins et pour les champions de la lice.

Pendant dix années entières Michel resta plongé dans ses débauches, et il mérita d'être appelé par ses sujets le prince des ivrognes. Ses émissaires parcouraient les provinces de l'empire pour lui trouver les plus beaux enfants, soit des jeunes filles, soit des jeunes garçons, qu'il renfermait dans ses palais et qui servaient à ses orgies. Incapable de gouverner l'état par lui-même, il avait associé son oncle à l'empire; mais à la suite d'un festin il le fit égorger, pour le punir d'avoir refusé de s'enivrer avec lui. Enfin, après avoir nommé César le Macédonien Basile, un des ministres de son palais, poussé par un nouveau caprice, il voulut le faire assassiner; heureusement pour lui, le nouveau César fut prévenu du dessein de l'infâme Michel; il poignarda lui-même le tyran, et se fit proclamer empereur.

Basile I<sup>er</sup> se montra sur le trône le plus vertueux des princes; il rétablit l'ordre dans les finances, traça le plan d'un nouveau code, et fit des traités avantageux avec les Arabes. Après dix-neuf ans d'un règne remarquable, il mourut, laissant l'empire à ses deux fils Léon et Alexandre.

On rapporte néanmoins sur ce monarque une aventure qui laisserait supposer que ses belles qualités étaient

ternies par sa cruauté : dans une chasse, Basile s'étant précipité sur un cerf de première taille, l'animal embarrassé son bois dans la ceinture du prince, le renversa de cheval, et l'entraîna déjà dans la forêt, lorsqu'un officier accourut à son secours, coupa la ceinture, et lui sauva la vie. L'empereur, à peine remis de sa frayeur, et honteux d'avoir été vu dans sa lutte avec un cerf, accusa son libérateur d'avoir tiré l'épée sur lui, et le fit décapiter sous ses yeux.

Léon VI, surnommé le Philosophe, à cause de son grand amour pour l'étude, monta sur le trône à l'âge de dix-neuf ans, et s'associa à l'empire son jeune frère Alexandre, qui était alors dans sa quinzième année. Sous ce nouveau règne, des savants terminèrent le fameux code qui avait été commencé par Sabbatius, et on le publia en soixante livres sous le titre de *Basiliques*.

Léon entreprit contre les Bulgares de longues guerres, dans lesquelles il fut souvent victorieux.

Mais ensuite des ennemis plus formidables que ces peuples envahirent les terres de l'empire; les Russes, sous la conduite d'Igor, leur duc, descendirent jusqu'à Constantinople avec deux mille vaisseaux, et obligèrent le monarque à conclure avec eux un traité d'alliance qui ouvrit à leur commerce tous les ports de la Grèce. Ces peuples, qui étaient à moitié barbares, furent alors initiés par les Grecs aux arts libéraux, aux sciences mathématiques, et furent même convertis au christianisme.

Léon VI mourut quelque temps après, laissant son frère Alexandre seul possesseur de l'empire.

Pendant le neuvième siècle, l'Orient vit sur le trône plu-

sieurs princes dignes de l'amour des peuples et opposés aux principes d'intolérance religieuse prêchés par la cour de Rome : aussi le clergé, prenant exemple sur les souverains, s'indigna d'obéir aux ordres stupides des pontifes, et se sépara entièrement de l'Église latine.

Mais l'Occident, entièrement dominé par l'influence des prêtres romains, resta plongé dans les ténèbres de l'ignorance et exposé à toutes les fureurs du fanatisme.

A Charlemagne avait succédé Louis le Débonnaire, son fils : ce prince, plutôt moine que roi, prépara la ruine des Carlovingiens; dévot et lâche, sans aucune capacité, il rendit son gouvernement méprisable au dedans et au dehors; et dans ses mains la puissance suprême devint le jouet des prêtres, des femmes ou des favoris.

A peine assis sur le trône, il se montra implacable dans ses vengeances, prétendant que les hommes étaient faits pour servir en esclaves les souverains; il chassa ignominieusement ses sœurs de son palais et fit périr leurs amants dans les supplices; enfin il établit à la cour une règle monacale pour les officiers et pour les dames d'honneur, punissant avec une rigueur extrême les plus légères infractions à cette bizarre discipline.

Impérieux comme tous les tyrans, il voulait que ses paroles fussent écoutées comme celles du Christ, et que ses ordres fussent exécutés comme les décrets de la Divinité; aussi la terreur qu'il inspirait lui aliéna bientôt l'affection de ses sujets, et la dynastie des Carlovingiens devint en exécration aux peuples des Gaules.

Louis eut tous les vices des dévots sans posséder l'aménité

obséquieuse qui caractérise ordinairement les prêtres ; car son zèle pour la religion n'était que l'effet d'un caprice, d'une intelligence malade, d'un défaut essentiel dans l'organisme du cerveau ; et il s'abandonnait à des superstitions tellement étranges, que les ecclésiastiques eux-mêmes en étaient scandalisés.

Aussitôt qu'il eut succédé à Charlemagne, il déclara Lothaire, son fils aîné, empereur d'Italie, au préjudice de Bernard, son neveu, qui régnait sur cette province. Celui-ci, déjà irrité contre Louis, qui avait été élevé à l'empire préféralement à Pépin, son père, auquel cette dignité revenait légitimement, ne garda plus de mesure dans sa conduite ; il leva des troupes et pénétra en France à la tête d'une armée pour réclamer ses droits à l'empire. Mais ce généreux prince, trahi par les prélats qui l'avaient accompagné, vit ses troupes se débander peu à peu, et bientôt il se trouva seul, sans défense, exposé à la vengeance de son ennemi : alors, ne consultant que son désespoir, il se rendit sans escorte auprès de son oncle pour implorer sa clémence.

Louis le Débonnaire fit charger de chaînes l'infortuné Bernard, et en sa présence il ordonna au bourreau de lui enfoncer dans les yeux un fer rouge qui sortit de l'autre côté du crâne : le prince expira pendant le supplice. Cette barbarie, froidement accomplie, indigna même les prélats qui avaient livré Bernard ; l'empereur, par un excès d'hypocrisie, fit une pénitence publique dans la ville d'Attigny, pour expier la mort de son neveu, et afin d'apaiser le mécontentement des prêtres.

A cette époque, la mort lui enleva Ermengarde, mère de ses trois fils Lothaire, Pépin et Louis ; il était alors âgé de qua-

rante-deux ans ; et comme il avait déjà manifesté plusieurs fois le désir d'abdiquer la couronne pour s'enfermer dans un cloître, les seigneurs français supposèrent que la perte douloureuse qui venait de le frapper le déterminerait à mettre ses projets de retraite à exécution. Aussi l'étonnement fut général lorsque le prince déclara qu'il prenait une nouvelle épouse, et qu'il choisissait Judith, la plus belle et la plus jeune des filles qui composaient sa cour.

Judith, selon quelques auteurs, était fille du comte Wolpe, seigneur de Bavière ; d'autres historiens prétendent que son père était le comte d'Altorf de la maison des ducs de Souabe ; mais les chroniques les plus exactes affirment qu'elle devait la naissance aux amours scandaleux de l'une des sœurs du monarque. La nouvelle impératrice ne démentit pas cette origine ; à peine assise sur le trône, elle se livra aux débauches les plus déplorables, donna tous les emplois de l'état à ses amants, et osa même entretenir publiquement des relations criminelles avec Bernard, comte de Barcelone.

De ses dernières amours avec Bernard elle devint enceinte, et accoucha d'un enfant mâle qui reçut le nom de Charles. Sa tendresse pour le fruit de l'adultère poussa la reine dans des tentatives qui devaient amener de grands désastres ; elle conçut le projet de placer la couronne impériale sur la tête de son fils, au préjudice des enfants légitimes de Louis : celui-ci résista d'abord aux désirs de la reine ; mais enfin, vaincu par ses obsessions, il eut la faiblesse de nommer le jeune Charles roi de France et de lui donner une partie des provinces qu'il avait déjà partagées entre Lothaire, Louis et Pépin.

Si le monarque eût été doué d'une certaine énergie, si la reine eût été plus adroite, et si Bernard eût été plus habile politique, ce coup d'état aurait eu pleine réussite; mais il était mal combiné, et il fut encore plus mal exécuté.

Irrités de voir leur héritage passer entre les mains d'un bâtard, les fils de l'empereur formèrent une conspiration contre lui; ils attirèrent dans leur parti les seigneurs mécontents, les évêques fanatiques, et tous ceux qui, sous le prétexte du bien public, voulaient exciter des désordres. Les princes publièrent, au nom de la noblesse et de l'Église, des manifestes violents dans lesquels tous les crimes de Louis et de sa femme étaient dénoncés aux peuples; ensuite ils s'avancèrent à la tête d'une armée puissante, et contraignirent l'empereur et Judith à se retirer dans un monastère.

Pendant les années de prospérité, Louis s'était montré inflexible et cruel; le malheur abattit son orgueil, dompta sa férocité, et il manifesta toute sa lâcheté dans les humiliations qu'on lui fit subir. Il consentit à comparaître devant l'assemblée du champ de mai, afin de faire amende honorable; et en présence d'une multitude innombrable de soldats et de citoyens, il confessa qu'il avait commis des sacrilèges, des paricides et des meurtres. Il se reconnut « coupable de parjure » parce qu'il avait violé les serments solennels faits à son père, » en renfermant ses frères dans des couvents et en faisant » égorger un grand nombre de citoyens au mépris de la foi » des traités. » Il s'accusa « d'avoir faussé et violé la foi des » états, pour casser les partages qui avaient été faits entre ses » trois fils légitimes; enfin il demanda pardon à Dieu et aux

» hommes d'avoir troublé le repos de la nation par des guerres » injustes, d'avoir causé la désolation de l'Église, et d'avoir » soulevé des séditions parmi les nobles. » Ensuite on le dépouilla des vêtements impériaux; on le revêtit d'un cilice, et il fut enfermé dans une étroite cellule du monastère de Saint-Médard à Soissons. Judith fut reléguée à Tortone, et le jeune Charles dans l'abbaye de Prum.

Bientôt de nouvelles dissensions éclatèrent entre les trois fils de Louis; et la nation, fatiguée de leur despotisme, préféra le règne d'un roi imbécile au gouvernement des trois infâmes tyrans qui remplissaient les Gaules de pillages et de meurtres. Dans une diète tenue à Nimègue, Lothaire fut déclaré exclu de l'empire, et Louis le Débonnaire fut rétabli sur le trône. Judith, rappelée à la cour, montra bientôt plus d'audace et d'impudeur qu'avant sa chute; elle fit nommer son amant premier ministre, déclara son bâtard roi de Neustrie, et à la mort de Pépin, elle joignit le royaume d'Aquitaine aux états du jeune Charles.

Enfin les enfants de Louis se révoltèrent de nouveau contre leur père. L'empereur ayant résolu de soumettre les rebelles, s'avança à la tête d'une armée contre le roi de Bavière, son fils; mais pendant qu'il était en marche, une éclipse de soleil, au moment où cet astre était à son point le plus élevé sur l'horizon, vint plonger la terre dans les ténèbres. Le prince, dont la superstition était extrême, s'imagina que ce phénomène était un présage qui annonçait sa fin prochaine; il en éprouva une affliction si grande qu'il tomba sérieusement malade, et se laissa mourir de chagrin et d'inanition.

A son lit de mort, Louis le Débonnaire envoya l'épée, le sceptre et la couronne impériale à son fils aîné Lothaire, en lui recommandant de prendre sous sa protection le fils de sa chère Judith, auquel il abandonnait le royaume de France.

Déjà le perfide Lothaire, au lieu de ramener la concorde entre ses frères, songeait aux moyens de s'emparer de leurs états; mais les deux princes Louis et Charles, pénétrant ses desseins ambitieux, firent entre eux un traité d'alliance, réunirent leurs armées, et livrèrent à ses troupes la fameuse bataille de Fontenoy, où fut anéantie presque toute la noblesse des Gaules.

Quelques anciens chroniqueurs assurent que pour réparer les pertes que la noblesse fit dans cette désastreuse bataille, le duc de Champagne établit la coutume qu'à l'avenir le ventre anoblirait les enfants d'un père roturier. Cet usage rendait les enfants mâles issus d'une telle alliance capables de posséder des fiefs; mais on établissait toujours une différence entre eux et les gentilshommes de parage, en ce qu'ils ne pouvaient pas être nommés chevaliers comme ces derniers.

Après la bataille de Fontenoy, les trois frères se voyant l'objet de la haine des provinces qu'ils avaient remplies d'exactions et de massacres, et redoutant une révolte générale contre leur tyrannie, conclurent enfin la paix dans une assemblée tenue à Strasbourg, où ils firent un nouveau partage des états de leur père: Charles le Chauve conserva l'Aquitaine et la Neustrie avec le titre de roi de France; Louis eut toute la Germanie et prit le nom de Louis le Germanique; Lothaire garda son titre d'empereur, le royaume d'Italie, la

souveraineté de la ville de Rome, la Provence, le Lyonnais, ainsi que les contrées qui étaient enclavées entre le Rhône, le Rhin, la Meuse et l'Escaut. Enfin tous les trois convinrent que Judith serait enfermée dans un monastère, et que le comte de Barcelone, son amant, serait abandonné à la garde de Charles.

Ce fils dénaturé fit saisir sa mère et donna ordre qu'elle fût jetée dans les cachots d'un cloître, où elle mourut de froid et de faim; ensuite ayant fait arrêter Bernard, son véritable père, il le fit décapiter en sa présence, « parce que » l'attachement que lui portait ce seigneur était scandaleux, » disait-il, pour la gloire de son trône. » Tel fut le commencement de ce règne, qui s'écoula au milieu des guerres civiles, des perfidies, des trahisons, des débauches et des massacres.

Charles le Chauve, dans le cours de sa carrière, non-seulement fut parricide en condamnant Judith, sa mère, à mourir de faim dans une cellule et en faisant massacrer Bernard, son père; mais encore sa férocité s'exerça sur son propre fils. Un de ses enfants, le jeune Carloman, coupable de rébellion, fut condamné à perdre la tête: cependant Charles le Chauve n'osant point faire exécuter la sentence, qui avait soulevé l'indignation des prélats, parut céder à leurs instances, et fit grâce de la vie à son fils; mais par un raffinement de cruauté, il fit couler du plomb fondu dans les yeux et dans la bouche du jeune prince, qu'il fit renfermer ensuite dans un couvent; il eut la barbarie d'assister lui-même à cette horrible opération.

A la mort de Louis II, Charles le Chauve, sous prétexte

de secourir le saint-siège, qui était opprimé par les ducs de Spolète et de Bénévent, passa les Alpes et envahit le royaume d'Italie au mépris des droits de son neveu Carloman, qui en était l'héritier légitime : néanmoins, il ne retira de cette expédition que la honte d'une défaite sanglante. A son retour il mourut empoisonné par sa femme elle-même, la belle Richilde, d'après les assertions des historiens les plus dignes de foi.

Richilde n'avait pas été plus fidèle à Charles que Judith à Louis le Débonnaire; elle avait même cinq enfants de ses incestes avec son frère, le comte Boson, auquel le roi accordait une confiance aveugle. Après l'assassinat de son mari elle ne garda plus de mesure et vécut dans une intimité scandaleuse avec son frère, se livrant à de tels débordements, que Foulques, métropolitain de Reims, se vit forcé de lui écrire la lettre suivante : « Comment se fait-il, » réine indigne, qu'au lieu de tenir la conduite d'une veuve » chrétienne et d'honorer au moins par les marques d'un » deuil extérieur la mémoire de votre époux, vous manifestiez une joie aussi étrange de sa mort? Le démon s'est donc » emparé de votre âme, puisque vous osez passer les jours » et les nuits dans les incestes, commander des pillages, des » meurtres; et pousser l'aveuglement de la passion jusqu'à » prétendre nous imposer comme souverain du royaume de » Bourgogne, l'infâme complice de vos dépravations et de » vos cruautés? »

En effet, Richilde employait toutes les ressources de la perfidie pour fermer l'accès du trône à Louis le Bègue, fils aîné de Charles le Chauve, et elle ne cessa ses intrigues

qu'après avoir obtenu pour son frère Boson la souveraineté des nouveaux états d'Arles. Dès lors le nom de Richilde disparaît de l'histoire, et l'on ignore comment cette reine termina son abominable carrière.

Après Charles le Chauve, Louis le Bègue monta sur le trône de France. La haine que les grands portaient à la dynastie des Carlovingiens lui suscita de puissants ennemis, et il fut même obligé de convoquer une assemblée générale pour justifier de ses droits à la couronne par le testament de son père. Néanmoins plusieurs seigneurs conspirèrent ouvertement contre son autorité; et Bernard, marquis de Gothie, levant l'étendard de la révolte, marcha contre lui.

Louis rassembla aussitôt une armée pour résister aux rebelles; mais au moment de se mettre en campagne, il fut attaqué d'un mal subit, provenant d'un breuvage empoisonné qui lui avait été versé par les agents de Boson, roi de Bourgogne. Lorsqu'il sentit les approches de la mort, il fit appeler auprès de son lit le comte d'Auvergne, le grand chambellan, l'abbé Hugues et quelques autres seigneurs, auxquels il confia la garde de ses enfants : il mourut le lendemain 10 avril 869.

Louis le Bègue est un des princes qui ont le plus contribué au démembrement du royaume en abandonnant aux seigneurs mécontents une grande partie de ses états; car ce fut à partir de ce règne que l'on vit s'élever les duchés, les marquisats, les comtés et les seigneuries qui couvrirent tout le sol de la Gaule; et par sa lâcheté il augmenta le pouvoir des évêques, des moines et des prêtres; enfin ce fut lui qui prépara la décadence de cette dynastie des Carlovingiens, race ennemie de l'humanité, dont les actions sont restées ensevelies dans

les ténèbres de l'ignorance qui couvraient alors l'Occident.

Après la mort de Louis le Bègue, les deux bâtards qu'il avait eus d'une courtisane, Louis III et Carloman, montèrent sur le trône de France avec le secours de Boson, beau-père de Carloman : les deux frères partagèrent entre eux le royaume; l'aîné eut la Neustrie et une partie de la Bourgogne, l'autre obtint l'Aquitaine et la Septimanie.

Ces jeunes ambitieux, devenus puissants, s'unirent contre leur bienfaiteur et lui enlevèrent une partie des états d'Arles. Enfin Carloman empoisonna son frère et resta seul possesseur de la couronne de France; mais il ne jouit pas longtemps du fruit de son crime; la chronique de Fuldes rapporte qu'il fut assassiné lui-même par un officier de ses gardes dont il avait violé la fille.

En mourant, Louis le Bègue avait laissé sa femme légitime enceinte d'un fils dont elle accoucha cinq mois après, et qui est connu dans l'histoire sous le nom de Charles le Simple.

Pendant le règne de Louis III et de Carloman, la reine mère fut obligée, pour soustraire le jeune prince à leur cruauté, de se réfugier à la cour de Charles le Gros, fils de Louis le Germanique et oncle de son enfant.

Celui-ci, à la mort de Carloman, s'empara de la couronne de France, et pour un instant il réunit sous son autorité tous les états qui composaient l'empire de Charlemagne.

A peine cette usurpation était-elle consommée, que des hordes de peuples sauvages descendus des glaces du Nord, vinrent ravager la France et s'avancèrent jusqu'à Paris, dont ils formèrent le siège. Charles le Gros, lâche comme tous les descendants de cette race des Carlovingiens, n'osa point se

mettre à la tête de son armée; au lieu de combattre les barbares, il acheta la paix en leur abandonnant ses trésors.

Ce traité honteux lui aliéna tous ses sujets et le rendit odieux même aux grands et aux prêtres : les Allemands et les Italiens le déclarèrent déchu de la dignité impériale, et donnèrent la couronne au jeune Arnoul, bâtard de Carloman. De leur côté, les Français proclamèrent roi de France le comte de Paris, Eudes ou Odon, qui avait vaillamment combattu contre les Normands.

Charles le Gros se trouva alors sans états, sans asile, et réduit à un tel excès de misère, qu'il ne lui restait pas une seule retraite où il pût cacher sa chute épouvantable; il mourut dans un hameau de la Souabe sans exciter un seul regret.

Terrible exemple, qui devrait instruire les rois, et leur faire comprendre que les peuples ont également leurs jours de vengeance!

Maimbourg rapporte que Charles, vers les dernières années de sa vie, était devenu insensé, et qu'il croyait avoir des visions dans lesquelles l'esprit des ténèbres lui apparaissait entouré de flammes et sous un aspect horrible. Il rapporte la cause de la folie du prince à ce singulier événement : « Une nuit, » dit-il, s'étant levé contre son habitude pour se rendre auprès » de sa femme, il trouva l'impératrice Richarde et l'évêque » de Verceil Lieutard dans la couche royale!..... La colère » qu'il en ressentit fut si violente, qu'il tomba frappé d'une » attaque épileptique.

» Les deux amants, réveillés par ses cris, s'échappèrent » dans la cour du palais entièrement nus, appelant à grands » cris et commandant qu'on allât porter des secours à l'em-

» pereur, qui était saisi du vertige de l'enfer; ils eurent  
 » même l'audace de dire que l'infortuné les avait dépouillés  
 » de leurs vêtements dans son accès de délire.

» Dès cet instant, en effet, l'empereur éprouva de vérita-  
 » bles atteintes de folie; et son épouse infâme fut regardée  
 » comme une victime qui était tendrement attachée à un mari  
 » insensé.»

Après la mort de Charles le Gros, son neveu Charles le Simple, qui avait été exclu du trône à cause de sa trop grande jeunesse, fut enfin proclamé roi dans la ville de Laon, par des séditeux à la tête desquels se trouvait Foulques, archevêque de Reims, qui avait abandonné le parti du roi Eudes par jalousie contre Gauthier, métropolitain de Sens et favori de ce prince.

L'usurpateur Eudes leva des troupes et marcha sur la ville de Laon, malgré l'excommunication que Foulques menaçait de lancer contre lui au nom du pontife Formose.

Pendant cette guerre civile s'acheva le démembrement de l'empire. Chaque seigneur s'érigea en souverain dans ses domaines; les évêques, dont l'ambition était insatiable, profitant de la désolation générale, se déclarèrent comtes et seigneurs dans leurs villes épiscopales, avec le droit de lever les impôts, de faire les traités d'alliance et de déclarer la guerre; et bientôt l'autorité royale devint une ombre sans corps.

Eudes, prince sans capacité, soldat plutôt que capitaine, était fils de Robert le Fort, dont le surnom indique assez le genre de célébrité: l'origine de ce Robert, la souche des Capets, a soulevé de graves discussions parmi les historiens; les flatteurs des rois le font descendre du Saxon Witikind, mais

des écrivains plus judicieux affirment qu'il sortait des rangs les plus infimes de la société.

Pendant dix années que régna le comte Eudes, les historiens ne font mention d'aucun événement remarquable. Nous savons seulement que ce prince combattit les Normands avec succès, et qu'il obligea le jeune Charles à se réfugier à Worms, auprès de l'empereur Arnoul.

Après la mort de son protecteur, Charles le Simple obtint des Germains des secours puissants en hommes et en argent; à son tour il chassa devant lui les troupes de l'usurpateur Eudes, et le contraignit à le reconnaître comme son roi et seigneur.

Ces derniers désastres empêchèrent Odon de conserver dans sa famille le trône qu'il avait usurpé. D'ailleurs, ajoutent les chroniqueurs qui ont parlé de l'origine des Capets, « le » cher sire eût été obligé, comme les vieillards de Lacédémone, de recourir au sang d'un étranger pour léguer un » fils à la patrie. » Enfin il mourut à la Fère, et son corps fut porté à Saint-Denis, où repose la dynastie des Capets.

Pendant toute la durée du neuvième siècle, les débauches et les crimes siégèrent sur le trône; et la race des Carlovingiens, imitant les héritiers du farouche Clovis, souilla le sol de la Gaule et de la Germanie d'adultères, d'incestes, de brigandages et d'assassinats.

Lorsque le philosophe réfléchit sur le sort des nations, son âme est indignée de voir constamment les peuples servir de jouets et de victimes à l'avarice et à l'ambition des insensés qui se font nommer les rois de la terre!

Qu'étaient donc ces souverains orgueilleux, pour se croire le droit de disposer à leur gré de la vie des autres hommes, pour supposer que leur volonté suffisait pour armer les nations contre les nations et pour légitimer les brigandages, les massacres, les incendies? Hélas, c'étaient pour la plupart des hommes ineptes, adonnés à tous les vices, et que la faiblesse de leurs concitoyens maintenait sur des trônes.

On ne peut réellement disconvenir que la royauté n'ait été la boîte de Pandore d'où sont sortis en foule les maux qui ont accablé l'humanité, et que les peuples se fussent épargné de grands malheurs si chaque fois qu'un roi leur demandait des soldats pour exterminer leurs voisins, ils eussent commencé par le tuer lui-même.

Rois ou empereurs, tous n'ont-ils pas été des débauchés avides, des fanatiques insensés, des hommes féroces, décorés des noms de conquérants ou de pères du peuple par des esclaves abattus, dégradés, abâtardis, malheureux et tremblants, qui tendaient la gorge au couteau?

Des milliers d'années se sont écoulées depuis l'origine de l'institution des monarchies absolues; chaque jour amène un nouvel enseignement pour les nations, chaque jour l'histoire enregistre les nouveaux attentats des souverains; cependant il existe encore des hommes qui se prosternent aux pieds de ces tigres altérés de sang, qui les proclament inviolables et sacrés, qui les adorent comme font les prêtres indiens de leur grand Lama, et qui, à l'exemple des bonzes fanatiques, feraient de la poussière des excréments de leurs dieux et mêleraient cette poussière à leurs aliments!

## DIXIÈME SIÈCLE.

### ROMAIN I<sup>er</sup>,

#### 118<sup>e</sup> PAPE.

LÉON LE PHILOSOPHE,  
empereur d'Orient.

CHARLES LE SIMPLE,  
roi de France.

Élection de Romain. — Réflexions sur les papes. — Caractère du dixième siècle. — Le saint-siège est occupé par des pontifes abominables. — Naissance d'un monstre avec une tête de lion et toutes les parties du corps de l'homme. — Les trente pontifes du dixième siècle sont appelés par tous les historiens des assassins, des simoniaques, des magiciens et des empoisonneurs! — Règne du pape Romain. — Sa mort.

Après la mort d'Étienne VI, Romain Gallesin fut élevé sur le saint-siège; le lendemain de son élection il cassa les décrets que son prédécesseur avait rendus contre Formose, car il semblait que les papes de cette époque fussent poussés par un génie infernal qui les engageait à effacer de la mémoire des hommes les actions de leurs prédécesseurs.

Ce principe d'obscurantisme est la base de l'esprit de l'Église; et les prêtres ont toujours voulu détruire le passé pour gouverner le présent et maîtriser l'avenir. Platine affirme que l'envie et la crainte seules ont poussé le clergé à étouffer

Qu'étaient donc ces souverains orgueilleux, pour se croire le droit de disposer à leur gré de la vie des autres hommes, pour supposer que leur volonté suffisait pour armer les nations contre les nations et pour légitimer les brigandages, les massacres, les incendies? Hélas, c'étaient pour la plupart des hommes ineptes, adonnés à tous les vices, et que la faiblesse de leurs concitoyens maintenait sur des trônes.

On ne peut réellement disconvenir que la royauté n'ait été la boîte de Pandore d'où sont sortis en foule les maux qui ont accablé l'humanité, et que les peuples se fussent épargné de grands malheurs si chaque fois qu'un roi leur demandait des soldats pour exterminer leurs voisins, ils eussent commencé par le tuer lui-même.

Rois ou empereurs, tous n'ont-ils pas été des débauchés avides, des fanatiques insensés, des hommes féroces, décorés des noms de conquérants ou de pères du peuple par des esclaves abattus, dégradés, abâtardis, malheureux et tremblants, qui tendaient la gorge au couteau?

Des milliers d'années se sont écoulées depuis l'origine de l'institution des monarchies absolues; chaque jour amène un nouvel enseignement pour les nations, chaque jour l'histoire enregistre les nouveaux attentats des souverains; cependant il existe encore des hommes qui se prosternent aux pieds de ces tigres altérés de sang, qui les proclament inviolables et sacrés, qui les adorent comme font les prêtres indiens de leur grand Lama, et qui, à l'exemple des bonzes fanatiques, feraient de la poussière des excréments de leurs dieux et mêleraient cette poussière à leurs aliments!

## DIXIÈME SIÈCLE.

### ROMAIN I<sup>er</sup>,

#### 118<sup>e</sup> PAPE.

LÉON LE PHILOSOPHE,  
empereur d'Orient.

CHARLES LE SIMPLE,  
roi de France.

Élection de Romain. — Réflexions sur les papes. — Caractère du dixième siècle. — Le saint-siège est occupé par des pontifes abominables. — Naissance d'un monstre avec une tête de lion et toutes les parties du corps de l'homme. — Les trente pontifes du dixième siècle sont appelés par tous les historiens des assassins, des simoniaques, des magiciens et des empoisonneurs! — Règne du pape Romain. — Sa mort.

Après la mort d'Étienne VI, Romain Gallesin fut élevé sur le saint-siège; le lendemain de son élection il cassa les décrets que son prédécesseur avait rendus contre Formose, car il semblait que les papes de cette époque fussent poussés par un génie infernal qui les engageait à effacer de la mémoire des hommes les actions de leurs prédécesseurs.

Ce principe d'obscurantisme est la base de l'esprit de l'Église; et les prêtres ont toujours voulu détruire le passé pour gouverner le présent et maîtriser l'avenir. Platine affirme que l'envie et la crainte seules ont poussé le clergé à étouffer

les lumières de l'intelligence; et que les pontifes, souillés de tous les vices, ont plongé les hommes dans les ténèbres de l'ignorance, pour éviter que le récit de leurs crimes fût transmis à la postérité.

En effet, le dixième siècle est le plus fertile en désastres et en calamités! Des monstres indignes du nom d'homme gouvernaient les empires; jamais l'ignorance n'avait été si profonde; et le cardinal Baronius lui-même s'écrie: « Le dixième siècle doit être appelé siècle de fer, à cause des maux innombrables qui l'ont rempli; siècle de plomb, à cause de la tyrannie des papes et des rois, et siècle obscur, à cause de la stérilité des lettres et des sciences! »

Avant de parcourir l'histoire de ces temps déplorables, nous devons avertir que des scandales et des abominations vont remplir les règnes des pontifes romains; les églises du Christ deviendront des lieux de prostitution; les courtisanes disposeront des clefs du ciel; les évêques et les papes se prosterneront à leurs genoux; et pendant plus de deux siècles, des prêtres incestueux et pédérastes souilleront les marches de l'autel! Enfin, cinquante pontifes, apostats, meurtriers et impudiques, vont occuper la chaire de saint Pierre!

Et comme si la nature eût voulu laisser un souvenir étrange de cette époque malheureuse, elle donna naissance à un monstre qui avait une tête de lion et un corps de forme humaine. Platine, Gégébrard, Stella, Baronius, dans leurs écrits, appellent les pontifes de ce siècle, prêtres simoniaques, magiciens, sodomites, tyrans, voleurs et assassins.

Romain I<sup>er</sup> tient son rang parmi ces papes exécrables, quoiqu'il n'ait occupé le saint-siège que pendant quatre mois.

## THÉODORE II,

119<sup>e</sup> PAPE.

LÉON LE PHILOSOPHE,  
empereur d'Orient.

CHARLES LE SIMPLE,  
roi de France.

Election de Théodore. — Il rappelle les évêques qui avaient été ordonnés par Formose. — Mort de Théodore après un pontificat de vingt jours. — Nicolas le Mystique.

Le successeur du pontife Romain I<sup>er</sup> s'appelait Théodore; il était né à Rome et fils de Photius.

Son premier acte d'autorité fut de rappeler les évêques qui avaient été chassés de leurs sièges par Étienne; il rétablit dans l'exercice de leurs fonctions sacerdotales les prêtres ordonnés par Formose, et il embrassa les intérêts des séditionnaires, afin d'enlever la souveraineté de Rome à la couronne de France.

Après vingt jours de règne, la mort vint arrêter l'exécution de ses projets ambitieux.

Quelques auteurs affirment qu'il était sobre, chaste, et libéral envers les pauvres; mais un pontificat si promptement terminé ne permet pas de porter un jugement sérieux sur le caractère de Théodore.

Le siège de Constantinople étant venu à vaquer, Nicolas, secrétaire de l'empereur Léon le Philosophe, fut élevé à la dignité de patriarche en récompense de la soumission qu'il avait

constamment montrée à son maître dans l'exercice de sa charge. Un motif puissant avait déterminé le prince à faire ce choix : jusqu'à ce moment Léon n'avait pu obtenir un héritier, quoiqu'il eût déjà contracté successivement trois mariages; sa troisième femme étant morte, il en avait épousé une quatrième, mais secrètement, attendu que les quatrièmes unions étaient défendues dans l'Église grecque, et que l'empereur lui-même avait ordonné, par une constitution expresse, que les peines portées à ce sujet par les canons fussent ponctuellement exécutées.

Néanmoins sa quatrième femme, appelée Zoé, étant accouchée d'un fils, l'intérêt de sa dynastie exigea qu'il fit déclarer son mariage légitime; et il compta sur la complaisance de Nicolas le Mystique pour arranger cette affaire. Il reconnut bientôt qu'il avait eu tort de placer ses espérances dans le nouveau prélat, car celui-ci, qui se trouvait élevé à la plus haute dignité de l'empire et qui n'avait plus rien à attendre du souverain, déclara non-seulement qu'il n'approuverait pas le mariage de Léon et de Zoé, mais encore qu'il refuserait de donner le sacrement du baptême au fils né de cette union criminelle, si l'empereur ne s'engageait par serment à renvoyer la mère. Le prince redoutant quelque soulèvement parmi le clergé et le peuple, résolut d'éluder la décision de Nicolas : il obéit au patriarche, exila sa femme et fit baptiser son fils; puis trois jours après il rappela Zoé à la cour, la fit reconnaître comme impératrice, et célébra publiquement son mariage sans employer le ministère des prêtres.

## JEAN IX, 120<sup>e</sup> PAPE.

LÉON LE PHILOSOPHE,  
empereur d'Orient.

CHARLES LE SIMPLE,  
roi de France.

Jean IX et Sergius se disputent la chaire pontificale. — Le prêtre Sergius est forcé de se retirer en Toscane. — Jean IX rétablit la mémoire de Formose. — Concile de Rome. — Le pape condamne le concile où le pape Étienne avait fait comparaître le cadavre de Formose. — Jean ordonne la levée des décimes. — Rétablissement d'Argrim, évêque de Langres. — Lettres des évêques de Bavière. — Le pontife étend l'influence du saint-siège sur les royaumes d'Espagne. — Louis, roi de Provence, est proclamé empereur d'Italie. — Mort de Jean IX. — Fanatisme des convertisseurs.

Après la mort de Théodore, les Romains furent partagés sur le choix d'un nouveau pontife. Le prêtre Sergius, qui brigua depuis longtemps le trône épiscopal, fut élu par la minorité; mais la cabale opposée donna la papauté au fils de Rampalde, Jean IX, né à Tibur, et chassa son compétiteur de la ville de Rome. Sergius se retira alors en Toscane, sous la protection du marquis Adalbert.

Jean, resté seul maître du pouvoir, entreprit de réhabiliter la mémoire de Formose; et malgré les clameurs du peuple, il cassa les décrets de l'infâme Étienne. Cet acte d'équité exaspéra le clergé; les prêtres se mirent à la tête d'une multitude forcenée, et vinrent assiéger le pontife dans son palais;

constamment montrée à son maître dans l'exercice de sa charge. Un motif puissant avait déterminé le prince à faire ce choix : jusqu'à ce moment Léon n'avait pu obtenir un héritier, quoiqu'il eût déjà contracté successivement trois mariages; sa troisième femme étant morte, il en avait épousé une quatrième, mais secrètement, attendu que les quatrièmes unions étaient défendues dans l'Église grecque, et que l'empereur lui-même avait ordonné, par une constitution expresse, que les peines portées à ce sujet par les canons fussent ponctuellement exécutées.

Néanmoins sa quatrième femme, appelée Zoé, étant accouchée d'un fils, l'intérêt de sa dynastie exigea qu'il fit déclarer son mariage légitime; et il compta sur la complaisance de Nicolas le Mystique pour arranger cette affaire. Il reconnut bientôt qu'il avait eu tort de placer ses espérances dans le nouveau prélat, car celui-ci, qui se trouvait élevé à la plus haute dignité de l'empire et qui n'avait plus rien à attendre du souverain, déclara non-seulement qu'il n'approuverait pas le mariage de Léon et de Zoé, mais encore qu'il refuserait de donner le sacrement du baptême au fils né de cette union criminelle, si l'empereur ne s'engageait par serment à renvoyer la mère. Le prince redoutant quelque soulèvement parmi le clergé et le peuple, résolut d'éluder la décision de Nicolas : il obéit au patriarche, exila sa femme et fit baptiser son fils; puis trois jours après il rappela Zoé à la cour, la fit reconnaître comme impératrice, et célébra publiquement son mariage sans employer le ministère des prêtres.

## JEAN IX, 120<sup>e</sup> PAPE.

LÉON LE PHILOSOPHE,  
empereur d'Orient.

CHARLES LE SIMPLE,  
roi de France.

Jean IX et Sergius se disputent la chaire pontificale. — Le prêtre Sergius est forcé de se retirer en Toscane. — Jean IX rétablit la mémoire de Formose. — Concile de Rome. — Le pape condamne le concile où le pape Étienne avait fait comparaître le cadavre de Formose. — Jean ordonne la levée des décimes. — Rétablissement d'Argrim, évêque de Langres. — Lettres des évêques de Bavière. — Le pontife étend l'influence du saint-siège sur les royaumes d'Espagne. — Louis, roi de Provence, est proclamé empereur d'Italie. — Mort de Jean IX. — Fanatisme des convertisseurs.

Après la mort de Théodore, les Romains furent partagés sur le choix d'un nouveau pontife. Le prêtre Sergius, qui brigua depuis longtemps le trône épiscopal, fut élu par la minorité; mais la cabale opposée donna la papauté au fils de Rampalde, Jean IX, né à Tibur, et chassa son compétiteur de la ville de Rome. Sergius se retira alors en Toscane, sous la protection du marquis Adalbert.

Jean, resté seul maître du pouvoir, entreprit de réhabiliter la mémoire de Formose; et malgré les clameurs du peuple, il cassa les décrets de l'infâme Étienne. Cet acte d'équité exaspéra le clergé; les prêtres se mirent à la tête d'une multitude forcenée, et vinrent assiéger le pontife dans son palais;

néanmoins, après quelques combats acharnés, la victoire demeura à Jean IX.

L'empereur Arnoul ayant quitté l'Italie en 896, et Gui étant mort la même année, Bérenger, duc de Frioul, se trouva le plus puissant des seigneurs italiens; alors il contraignit le pape à lui donner la couronne impériale; mais à peine fut-il sorti de Rome, que le pontife rappela Lambert, fils de Gui, afin de le sacrer empereur d'Occident.

Pour donner un caractère plus imposant à ses décisions, le saint-père convoqua un concile à Rome; et en présence des évêques, il fit lire un long mémoire sur les malheurs de la chrétienté, indiquant les moyens à prendre pour ramener la paix dans l'Église.

Après cette lecture, les Pères déclarèrent que comme ils n'avaient pas mission de s'occuper des affaires temporelles, on devait passer outre; mais l'évêque d'Arrèze, qui était gagné par le pape, soutint, au contraire, qu'il fallait délibérer, séance tenante, sur les propositions renfermées dans le mémoire. L'évêque d'Albane, celui de Turin et plusieurs autres appuyèrent la motion, et réclamèrent la lecture des actes du concile qui avait été tenu sous Théodore.

On déclara qu'il était permis par les canons de rétablir la mémoire d'un pape injustement condamné, et de réclamer les biens dont il avait été dépouillé; en conséquence, les arrêts du concile où le cadavre de Formose avait été accusé de parjure furent soumis à l'assemblée, et ses accusateurs, Pierre, Pascal et Sylvestre, furent excommuniés. Ceux-ci demandèrent qu'on renvoyât au lendemain la lecture de leur jugement; Jean IX se rendit à leurs prières; et dans l'intervalle,

leurs présents achevèrent d'ébranler la sévérité du pontife, qui consentit à les recevoir dans le giron de l'Église, mais sous la condition qu'ils imploreraient sa miséricorde.

On publia ensuite les douze articles rendus par les Pères; en voici la substance : « Nous rejetons entièrement le concile » tenu sous le pontife Étienne, et nous condamnons, comme » funeste à la religion, l'assemblée où le cadavre du pape » Formose a été arraché au sépulcre, jugé et trainé dans les » rues de Rome; acte sacrilège jusqu'alors inconnu parmi les » chrétiens!..... Les évêques qui ont assisté à ce jugement » nous ayant demandé pardon, et ayant protesté que la » crainte seule les avait forcés à se trouver dans cet hor- » rible synode, nous avons usé d'indulgence à leur égard; » mais nous défendons aux pontifes nos successeurs d'em- » pêcher à l'avenir la liberté des délibérations, et de faire » aucune violence au clergé.

» Les dépouilles mortelles de Formose seront transférées » de l'église de Porto au saint-siège apostolique, à cause de » ses mérites : cependant les honneurs que nous rendons à » notre prédécesseur ne doivent pas établir de précédents » contre les canons qui défendent les inhumations dans l'é- » glise pontificale.

» Nous défendons aussi que les clercs qui auront été dé- » posés dans un concile, et qui n'auront point été canonique- » ment rétablis, soient promus à un degré plus élevé, comme » il a été fait lors de l'élection de Boniface, d'abord déposé » du sous-diaconat et ensuite de la prêtrise. Si quelqu'un » osait contrevenir à ce règlement, nous le déclarons chargé » de l'anathème du saint-siège.

» Nous condamnons également les réordinations et les re-  
» baptisations.

» L'onction du saint chrême qui a été donnée à notre fils  
» spirituel l'empereur Lambert est confirmée; mais nous re-  
» jetons de toute notre puissance celle que Bérenger nous a  
» surprise.

» Les actes des assemblées que nous avons censurés seront  
» livrés au feu : Sergius, Benoît et Marin ne doivent plus être  
» tenus pour ecclésiastiques, s'ils ne viennent à pénitence;  
» nous les déclarons séparés de la communion des fidèles,  
» comme tous ceux qui ont violé la sépulture de Formose, ou  
» qui ont traîné son cadavre dans le Tibre.

» La sainte Église romaine souffre de grandes violences à  
» la mort d'un pape; ces désordres viennent des élections  
» qui sont faites à l'insu de l'empereur, et sans attendre,  
» comme les canons l'ordonnent, la présence des commis-  
» saires impériaux. Pour l'avenir, nous ordonnons que le  
» pontife soit élu dans l'assemblée des évêques, sur la de-  
» mande du sénat et du peuple, et sous les auspices du  
» prince; et nous défendons qu'on exige de lui des ser-  
» ments que l'usage n'aura pas consacrés.

» Les temps ont introduit une coutume détestable : à la  
» mort des pontifes on pille le palais patriarcal, et le pillage  
» s'étend par toute la ville; on traite de même les maisons épi-  
» scopales à la mort des évêques. Nous voulons que cette cou-  
» tume cesse; les censures ecclésiastiques et l'indignation de  
» l'empereur puniront ceux qui braveraient nos défenses.

» Nous condamnons encore l'usage de vendre la justice sé-  
» culière; s'il se trouve par exemple des femmes prostituées

» dans une maison appartenant à un prêtre, les juges ou leurs  
» officiers les en arrachent avec scandale, et les maltraitent  
» jusqu'à ce qu'elles soient rachetées par leurs maîtres, pour  
» acquérir le droit de prostitution..... »

Cette coutume était peut-être un reste de l'ancien usage  
aboli par l'empereur Théodose, et qui servait de châtiment  
aux femmes surprises en adultère. D'ailleurs, on sait que les  
dames romaines avaient la liberté de se prostituer, pourvu  
qu'elles déclarassent devant les édiles qu'elles voulaient être  
courtisanes; néanmoins, celles qui avaient pour aïeul, pour  
père ou pour mari un chevalier romain, ne pouvaient pas  
jouir de ce privilège.

Le concile de Rome étant terminé, Jean IX se rendit à  
Ravenne, où il présida une nouvelle assemblée d'évêques, sous  
la protection de l'empereur Lambert.

Nous rapportons un des décrets qui furent rendus relati-  
vement au denier de saint Pierre, qui était toujours la chose  
importante pour le clergé : « Si quelqu'un refuse de se sou-  
» mettre aux canons et aux capitulaires des empereurs Char-  
» lemagne, Louis, Lothaire et son fils, en ce qui concerne  
» les décimes, il sera retranché de la communion des fi-  
» dèles. »

Lambert s'engagea par serment à conserver les privilèges  
du clergé, et promit de faire punir les brigands et les incen-  
diaires qui désolaient les terres du pontife.

Jean s'occupa également de l'affaire d'Argrim, évêque de  
Langres, qui avait été ordonné par l'archevêque de Lyon et  
ensuite déposé par le monarque; le pape, sollicité par le  
clergé français, parut désirer cette réinstallation, et il écrivit

de sa main au roi Charles pour obtenir le rétablissement du prélat.

La même année, l'empereur Arnoul mourut; les grands de la Germanie s'assemblèrent alors à Forcheim, et reconnurent pour roi le jeune Louis, son fils, âgé de sept ans. Les évêques en instruisirent le pontife par une lettre écrite au nom de Halton, archevêque de Mayence, et signée de tous ses suffragants. Plusieurs passages de cette lettre sont remarquables : « Nous avons hésité quelque temps sur le choix d'un » prince, disaient-ils, mais il était à craindre que le royaume » ne fût bientôt divisé par des factions; aussi d'une commune » voix nous avons porté au trône le descendant de nos rois.

» Par cette élection se trouve maintenue l'ancienne coutume suivant laquelle les princes français sortent toujours de la même race. Si nous avons agi sans attendre vos ordres sacrés, c'est que les païens placés entre nous arrêtent nos ambassadeurs : nous vous prions maintenant de confirmer ce qui a été fait par nous....

» Nos frères les évêques de Bavière nous ont demandé du secours contre les Moraves; ils se plaignent d'être accusés de fausement de conserver des relations avec les idolâtres, et ils nous prient d'implorer votre bénédiction pour eux, en vous demandant des secours pour réprimer l'insolence des Slaves. »

Les évêques de Bavière écrivirent également au pape plusieurs lettres qui portent en tête les noms de Thomas, archevêque de Salzbourg, et de quelques autres prélats; elles donnent une connaissance exacte des mœurs du temps, de l'esprit du clergé et de la barbarie de ces peuples. « Nous ne saurions

» croire, écrivaient-ils, qu'il émane du saint-siège quelque » pensée ou quelque action contre la justice divine; cependant tous les jours nos ennemis le proclament et offrent de nous en fournir des preuves irrécusables. Les Moraves affirment qu'à force d'argent ils ont obtenu de vous la nomination de l'archevêque Jean et des évêques Daniel et Benoît. Depuis ce moment, ces peuples, qui avaient toujours été sous notre autorité pour les biens spirituels et temporels, se refusent à notre direction; nos comtes ne peuvent plus exercer leur juridiction dans ce pays, et les tributs jusqu'alors levés sans obstacle ne sont plus apportés dans nos villes. Les Moraves s'éloignent même du christianisme, et leur audace s'est accrue jusqu'à ce point qu'ils osent nous faire la guerre, et qu'ils nous obligent maintenant à nous cacher derrière nos murailles.

» Des évêques slaves, qui ont un libre accès auprès de vos légats, nous ont chargés de calomnies, et nous ont accusés d'être divisés d'intérêts et de pensées avec les Allemands et les Français. Que votre sainteté prenne garde de se laisser surprendre par ces mauvais chrétiens; notre jeune roi est, au contraire, le digne successeur de ses ancêtres, et il veut être le protecteur zélé de l'Église romaine. Il est faux que nous ayons fait alliance avec les Hongrois au préjudice de la religion, que nous leur ayons prêté des serments en jurant par le chien ou par le loup, et que nous nous soyons soumis à des cérémonies abominables.

» Dieu, qui sait tout, recevrait le serment de notre innocence, si nous étions devant vous qui tenez sa place sur la terre : il est vrai que les Hongrois persécutaient sans relâche

» les peuples des provinces éloignées, et que nous avons été  
 » obligés d'acheter le repos de nos frères, non en leur don-  
 » nant de l'argent, mais en leur fournissant des vêtements et  
 » du linge.

» Les Moraves seuls sont coupables des crimes qu'ils nous  
 » imputent; car ils ont placé dans leurs rangs un grand nom-  
 » bre de Hongrois, et après leur avoir rasé la tête pour les ren-  
 » dre méconnaissables, ils les ont envoyés contre nous avec  
 » leurs soldats. Nos campagnes ont été ravagées, les hommes  
 » massacrés; ceux qui ont été épargnés sont plongés dans les  
 » cachots, et terminent leur vie dans les horreurs de la faim;  
 » les domaines des hommes et des femmes nobles ont été  
 » livrés aux flammes, et toutes les églises ont été saccagées;  
 » la Pannonie, qui est une province chrétienne, a été dé-  
 » vastée jusqu'à trois fois par leurs bandes féroces, et les  
 » évêques que vous nous avez envoyés vous diront combien  
 » de journées ils ont marché en trouvant le pays désert. Le  
 » ciel est témoin de tous les efforts que nous avons faits pour  
 » obtenir la paix des Hongrois lorsqu'ils ont fait une inva-  
 » sion contre l'Italie; et cependant les Moraves nous ont ac-  
 » cusés d'avoir soldé de nos deniers ces hordes barbares; ce  
 » qui est la plus exécrable calomnie qu'aient pu inventer nos  
 » ennemis. Nous leur avons offert à eux-mêmes d'oublier le  
 » passé et de nous rendre réciproquement nos prisonniers,  
 » afin de pouvoir défendre les biens du saint-siège, mais ils  
 » s'y sont refusé, pour nous empêcher de vous donner cette  
 » preuve éclatante de notre soumission. »

Cette lettre est terminée par ces paroles: « Moi, Théot-  
 mar, archevêque, qui prends soin du patrimoine de Saint-

» Pierre, et qui prélève sur les peuples les décimes que vous  
 » avez ordonnées, je n'ai pu, à cause de la fureur des païens,  
 » vous porter encore ou vous envoyer l'argent qui vous est  
 » dû; mais, par la grâce de Dieu, puisque l'Italie est délivrée,  
 » les jours ne s'accumuleront pas avant qu'il soit remis en  
 » vos mains. »

Jean IX, à l'exemple de ses prédécesseurs, prit part aux  
 affaires de l'Église orientale; mais l'intérêt de la chrétienté  
 l'occupait moins que les vues particulières de son ambition.  
 De tout temps les papes ont caché leurs prétentions sous le  
 prétexte spécieux de la gloire de l'Église; et les peuples ne  
 sauraient trop se tenir en garde contre le système d'hypo-  
 crisie suivi par la cour de Rome, pour ne pas se laisser sé-  
 duire par les trompeuses apparences d'une piété extérieure.

En examinant avec attention la lettre que le souverain pon-  
 tife adressait à Stylien, prélat de Néocésarée, on compren-  
 dra dans quel but il donnait de si grands éloges à cet évêque,  
 qui s'était constamment opposé au schisme de Photius. « Nous  
 » voulons, écrivait Jean IX, que les décrets des papes demeu-  
 » rent inviolables; c'est pourquoi nous rejetons Étienne, An-  
 » toine, Ignace et Photius de notre communion, et nous  
 » l'accordons à ceux qui observeront cette règle. »

Alphonse III, qui régnait dans une partie des Espagnes,  
 après avoir fortifié la ville d'Oviédo sa capitale, entreprit de  
 faire élever une magnifique basilique en l'honneur de Saint-  
 Jacques de Compostelle; lorsque les travaux furent terminés,  
 il envoya à Rome une ambassade composée des deux prêtres  
 Sévère et Suiderède, et un laïque appelé Rainalde, afin d'ob-  
 tenir du pontife la consécration de sa nouvelle cathédrale.

Jean consentit à ériger en métropole l'église d'Oviédo, et il autorisa le roi à tenir un concile. Sa lettre se terminait ainsi : « Nous sommes affligé comme vous de la présence des païens, » et nous combattons jour et nuit avec eux. Dans cette religieuse intention, nous demanderons à votre clémence de » bons chevaux arabes et des armes..... »

D'après l'autorisation du saint-père, Alphonse fit faire avec une grande solennité la dédicace de Saint-Jacques de Compostelle; et il tint, le 29 novembre suivant, un synode pour nommer un archevêque sur le siège de Tarragone. Cette assemblée élut l'abbé Césaire; mais le métropolitain de Narbonne s'étant opposé à son installation, Césaire en appela au siège pontifical, et son élection fut confirmée canoniquement.

L'an 900, Louis, fils de Boson, roi de Provence, fut appelé pour la seconde fois en Italie par les seigneurs romains, et il vint accompagné d'une armée nombreuse. Jean IX lui accorda le titre de roi d'Italie et d'empereur d'Occident; mais sous la promesse que ce prince conserverait à la chaire apostolique les privilèges que les rois de France avaient reconnus aux pontifes de Rome.

Suivant l'opinion des historiens, Jean IX mourut vers l'année 900, sans avoir, dit Platine, rien fait qui fût digne de mémoire. Nous ajouterons qu'il souleva des querelles religieuses éteintes depuis longtemps; qu'il acheta la conversion des Normands avec les trésors des peuples, et qu'il n'oublia jamais la perception des deniers de l'Église; le Sueur et le cardinal Baronius font son éloge en disant qu'il fut le meilleur des mauvais papes.

## BENOIT IV,

121<sup>e</sup> PAPE.

LÉON LE PHILOSOPHE,  
empereur d'Orient.

CHARLES LE SIMPLE,  
roi de France.

Tableau hideux de la corruption des pontifes. — Élection de Benoît. — Les prêtres se livrent à toutes les débauches. — Les églises deviennent des lieux de prostitution. — Mort du pape.

Il est certain que la vacance du saint-siège après la mort de Jean ne fut pas de longue durée; néanmoins il serait difficile de la déterminer. Le nouveau pontife était Romain, fils de Mummole et d'origine noble; quelques auteurs parlent de son amour pour le bien public et de sa libéralité envers les pauvres; mais Platine assure que dans ces temps malheureux, où la raison et la vertu étaient entièrement bannies de l'Église, il n'était pas possible de trouver un pontife digne de remplir la chaire de saint Pierre.

Cet historien exprime ainsi son opinion sur cette déplorable décadence de la pureté apostolique : « La majesté du souverain pontificat s'était établie, dit-il, par la sainteté des » mœurs et par les lumières de la doctrine chrétienne, deux » choses qui s'acquièrent par de grands travaux et sans le secours des richesses. Mais à peine le luxe fut-il introduit dans » le temple de Dieu, que les prêtres, abandonnant la régularité de leur vie, se livrèrent à la volupté et s'endormirent

Jean consentit à ériger en métropole l'église d'Oviédo, et il autorisa le roi à tenir un concile. Sa lettre se terminait ainsi : « Nous sommes affligé comme vous de la présence des païens, » et nous combattons jour et nuit avec eux. Dans cette religieuse intention, nous demanderons à votre clémence de » bons chevaux arabes et des armes..... »

D'après l'autorisation du saint-père, Alphonse fit faire avec une grande solennité la dédicace de Saint-Jacques de Compostelle ; et il tint, le 29 novembre suivant, un synode pour nommer un archevêque sur le siège de Tarragone. Cette assemblée élut l'abbé Césaire ; mais le métropolitain de Narbonne s'étant opposé à son installation, Césaire en appela au siège pontifical, et son élection fut confirmée canoniquement.

L'an 900, Louis, fils de Boson, roi de Provence, fut appelé pour la seconde fois en Italie par les seigneurs romains, et il vint accompagné d'une armée nombreuse. Jean IX lui accorda le titre de roi d'Italie et d'empereur d'Occident ; mais sous la promesse que ce prince conserverait à la chaire apostolique les privilèges que les rois de France avaient reconnus aux pontifes de Rome.

Suivant l'opinion des historiens, Jean IX mourut vers l'année 900, sans avoir, dit Platine, rien fait qui fût digne de mémoire. Nous ajouterons qu'il souleva des querelles religieuses éteintes depuis longtemps ; qu'il acheta la conversion des Normands avec les trésors des peuples, et qu'il n'oublia jamais la perception des deniers de l'Église ; le Sueur et le cardinal Baronius font son éloge en disant qu'il fut le meilleur des mauvais papes.

## BENOIT IV,

121<sup>e</sup> PAPE.

LÉON LE PHILOSOPHE,  
empereur d'Orient.

CHARLES LE SIMPLE,  
roi de France.

Tableau hideux de la corruption des pontifes. — Élection de Benoît. — Les prêtres se livrent à toutes les débauches. — Les églises deviennent des lieux de prostitution. — Mort du pape.

Il est certain que la vacance du saint-siège après la mort de Jean ne fut pas de longue durée ; néanmoins il serait difficile de la déterminer. Le nouveau pontife était Romain, fils de Mummole et d'origine noble ; quelques auteurs parlent de son amour pour le bien public et de sa libéralité envers les pauvres ; mais Platine assure que dans ces temps malheureux, où la raison et la vertu étaient entièrement bannies de l'Église, il n'était pas possible de trouver un pontife digne de remplir la chaire de saint Pierre.

Cet historien exprime ainsi son opinion sur cette déplorable décadence de la pureté apostolique : « La majesté du souverain pontificat s'était établie, dit-il, par la sainteté des » mœurs et par les lumières de la doctrine chrétienne, deux » choses qui s'acquièrent par de grands travaux et sans le secours des richesses. Mais à peine le luxe fut-il introduit dans » le temple de Dieu, que les prêtres, abandonnant la régularité de leur vie, se livrèrent à la volupté et s'endormirent

» dans les bras de la corruption. Enfin la chaire d'humilité  
 » et de chasteté devint le but de toutes les ambitions, la ré-  
 » compense de tous les crimes, le refuge de toutes les abomi-  
 » nations. »

Que devons-nous penser de l'infailibilité des papes en li-  
 sant ces accusations d'une véracité irréprochable? Et pour-  
 rons-nous croire encore que la succession apostolique des  
 évêques de Rome ait toujours été bénie de Dieu!...

Dès que Benoît fut assis sur le saint-siège, il reçut une dé-  
 putation envoyée par Argrim, qui n'était pas encore rétabli  
 dans l'évêché de Langres. Ce prélat exposait au pape, qu'après  
 la mort de Geilon il avait été élu par le clergé et par le  
 peuple, et consacré canoniquement par son métropolitain  
 Aurélien, archevêque de Lyon, assisté de ses suffragants,  
 et de Bernouin, primat de Vienne; il ajoutait qu'après avoir  
 gouverné son église pendant deux années et trois mois, une  
 faction l'en avait chassé, sous le règne de l'empereur Guy, et  
 que depuis son absence de grands désordres s'étaient intro-  
 duits dans son diocèse; que depuis longtemps on ne consacrait  
 plus le saint chrême; que les enfants restaient sans con-  
 firmation, et que les fonctions épiscopales n'étaient plus exer-  
 cées dans sa province.

Benoît ne voulant rien décider de son autorité privée pour  
 une affaire aussi importante, rassembla au palais de Latran  
 un concile dans lequel il fut déclaré qu'Argrim serait main-  
 tenu sur le siège de Langres, et qu'une lettre serait adressée  
 aux évêques des Gaules, aux rois et aux seigneurs, pour  
 confirmer la consécration que le prélat avait déjà reçue du  
 pape Formose. Après bien des vicissitudes, le saint évêque

put enfin gouverner son peuple jusqu'en 911, époque où il  
 se fit moine.

Peu de temps après, vers la fin de l'année 905, la mort  
 frappa le chef de l'Église latine.

La harangue d'Edgard, roi d'Angleterre, aux évêques de son  
 royaume, nous donnera une peinture exacte des désordres des  
 pontifes: « On ne voit dans Rome que débauches, dissolutions,  
 » ivrogneries et impuretés, disait le monarque; les maisons  
 » des prêtres sont devenues les retraites honteuses des prosti-  
 » tuées, des bateleurs et des sodomites; on joue nuit et jour  
 » dans la demeure du pape; les chants bachiques, les danses  
 » lascives et les débauches de Messaline ont remplacé les  
 » jeûnes et les prières. Est-ce donc ainsi, prêtres infâmes,  
 » que vous dissipez les patrimoines des pauvres, les aumônes  
 » des princes, ou plutôt le prix du sang du Christ?... » Ce  
 document précieux nous a été conservé par Alred, abbé de  
 Rhienvall.

Stella adresse également des reproches sévères aux évêques  
 du dixième siècle; il les accuse d'avoir ouvert aux moines les  
 collèges qui appartenaient aux prêtres, et de leur avoir donné  
 les moyens de grossir leurs trésors et d'accroître leur formi-  
 dable influence sur les peuples.

Cette époque, ajoute-t-il, ne donna naissance à aucune  
 hérésie, parce que les impies pouvaient se cacher au fond  
 du cloître, où ils menaient impunément une vie licencieuse  
 et se livraient à toutes les débauches; la religion n'était pra-  
 tiquée dans aucun lieu de la terre; on n'administrait plus  
 les sacrements; les choses saintes étaient oubliées, et les  
 prêtres comme les peuples, les grands comme les rois, tous

s'adonnaient à la magie ; enfin l'iniquité était à son comble !

Glabert Rudolphe, qui assistait aux saturnales de ce siècle impie, s'exprime ainsi dans son langage biblique : « Le » Léviathan ancien conçut l'espérance que le débordement » des eaux du Jourdain remplirait son fleuve, je veux dire » que la multitude des chrétiens baptisés se précipiterait dans » l'enfer par l'avarice, par l'impureté, par le crime et par » l'abandon de la vérité ! » En effet la corruption, la cupidité, la violence et la cruauté, avaient été poussées à un tel degré chez les prêtres, grâce à l'exemple des chefs de l'Église, qu'il n'était plus possible de distinguer les ecclésiastiques des seigneurs séculiers. Tous s'abandonnaient sans pudeur à une ambition effrénée, à une avarice insatiable, se livraient aux délices du luxe et de la volupté, ou aux plaisirs de la table, et dépensaient dans des orgies avec les courtisanes l'argent des pauvres et de l'autel. Bientôt, grâce à eux, la société tout entière se trouva plongée dans le plus profond abrutissement et dans la corruption la plus effroyable.

Il est donc souverainement absurde de dire que le christianisme a été la cause du progrès de l'humanité, puisque bien avant son existence les peuples de l'Occident étaient parvenus au plus haut degré de civilisation, et que neuf siècles après son apparition ils étaient retombés dans la barbarie. Pour expliquer les causes de cette décadence, nous dirons seulement avec saint Jean Chrysostome : « Tout mal en ce » monde a sa source dans le temple ; » et nous ajouterons avec saint Jérôme : « On ne trouve d'abrutisseurs, de séducteurs et de corrupteurs du peuple que parmi les prêtres » et parmi les rois ! »

## LÉON V,

122<sup>e</sup> PAPE.

LÉON LE PHILOSOPHE,  
empereur d'Orient.

CHARLES LE SIMPLE,  
roi de France.

Sergius vient encore disputer le siège de Rome.—Election de Léon.  
— Christophe chasse le nouveau pontife. — Mort de Léon. —  
Mort d'Alfred le Grand.

Après la mort de Benoît IV, les marquis de Toscane firent de nouveaux efforts pour mettre sur le trône pontifical leur parent Sergius ; ils échouèrent dans leur tentative ; et les Romains, par haine contre l'indigne ministre qu'on voulait leur imposer, s'empressèrent d'élire un vénérable prêtre qui fut intronisé sous le nom de Léon V.

Ce saint homme étant incapable de gouverner l'Église, ne put se maintenir au pouvoir, et fut bientôt renversé par un ambitieux appelé Christophe, qu'il avait élevé dans sa propre maison.

Ce monstre détrôna son bienfaiteur, et le jeta dans un cachot, où il le fit étrangler.

Cette cruauté confirme la sentence de Théocrite : « Si vous » nourrissez des loups, ils vous mangeront. »

Pendant que l'Église romaine était livrée à l'anarchie la plus déplorable, le roi Alfred le Grand achevait son règne glorieux et laissait à son fils Édouard I<sup>er</sup> la monarchie de la Grande-Bretagne, que lui avaient léguée son père et son aïeul.

Tous les historiens s'accordent à faire le plus grand éloge de ce prince et l'appellent le régénérateur de l'Angleterre. En effet, il établit à Oxford des écoles qui devinrent l'origine de la célèbre université de cette ville; il s'occupa de la marine, de l'administration intérieure du royaume; il publia un recueil de lois qui servirent plus tard de base aux codes du droit et de la législation britannique; il se montra l'ardent protecteur des arts et des sciences, et appela autour de lui les savants étrangers pour qu'ils l'aidassent à faire sortir ses peuples de la barbarie où ils étaient plongés. Lui-même prit la plume et traduisit en saxon pour ses sujets l'Histoire ecclésiastique de Bède, le Pastoral de saint Grégoire et les Consolations de Boëce; mais il se garda bien de contraindre les consciences, et il mit au contraire toute sa gloire à convertir les hommes par l'exemple de ses vertus.

Voltaire a dit de lui : « Je ne sais s'il y eut jamais sur la terre un prince plus digne des respects de la postérité qu'Alfred le Grand. L'histoire ne lui reproche ni défauts ni faiblesses, et le met au rang des héros utiles au genre humain, c'est-à-dire le compte parmi les hommes extraordinaires qui ont aidé leurs semblables à sortir de l'état de barbarie. »

A cet éloge de l'illustre écrivain, nous ajouterons que le souverain anglais fut réellement plus grand que Charlemagne, le régénérateur des lettres en France, parce qu'il se contenta d'être le père de son peuple, tandis que le monarque français voulut ajouter aux titres réels qu'il avait à l'admiration de la postérité, ceux de conquérant, de fondateur du despotisme en Occident, et de protecteur des papes!

CHRISTOPHE I<sup>er</sup>,125<sup>e</sup> PAPE.LÉON LE PHILOSOPHE,  
empereur d'Orient.CHARLES LE SIMPLE,  
roi de France.

Christophe s'empare du saint-siège.—Sergius à son tour renverse le nouveau pontife. — Christophe est relégué dans un monastère, ensuite renfermé dans une prison et condamné à mourir de faim.

On ne saurait mettre en parallèle les ambitions politiques et leur cortège d'assassinats, d'empoisonnements et de massacres, avec les ambitions religieuses, pour l'atrocité des crimes qu'elles ont causés et pour la grandeur des maux qu'elles ont attirés sur les peuples. Dans les unes, la force brutale joue le principal rôle; dans les autres, la ruse et la trahison viennent en aide à la force matérielle.

Les despotes se contentent de dominer les peuples, de voler leurs richesses, et leur pouvoir s'arrête à la répression des actes visibles; la mort est un refuge toujours prêt, toujours assuré contre la tyrannie. Mais il n'en est pas de même de l'autorité religieuse; les prêtres veulent opprimer en ce monde et poursuivre leurs victimes jusqu'au delà du tombeau; ils veulent régner sur la pensée, gouverner les convictions, s'arroger la puissance de commander aux âmes; et vivant ou mort, ils exigent que l'homme soit soumis à leur détestable omnipotence.

L'histoire de l'Église à cette époque est remplie de faits qui démontrent combien est ardente chez les ecclésiastiques cette soif du pouvoir, et à quels excès ils peuvent se porter pour satisfaire leur ambition. Lorsqu'un prêtre s'est fixé un but et lorsque ce but est l'autorité, tous les moyens lui sont bons pour parvenir à ses fins : s'il rencontre des obstacles, il les franchit ou les brise; la justice, l'honneur, la morale, sont pour lui des mots sans valeur; la bonne foi est une duperie, le dévouement de la démenche, et la probité un crime; parents, amis, hommes, femmes, il sacrifie tout, il trompe ou corrompt tous ceux qui l'entourent.

C'était en mettant ouvertement en pratique ces abominables doctrines que Christophe le Romain s'était élevé sur le saint-siège; mais les moyens qui lui avaient donné le pouvoir furent employés pour le renverser par l'infâme Sergius, qui aspirait depuis longtemps à la papauté.

Christophe fut arraché de la chaire apostolique et renfermé dans un monastère; puis, comme son ambition et ses menaces donnaient des inquiétudes à son successeur, il fut tiré de l'asile sacré du cloître, et plongé dans un horrible cachot, où il fut condamné à mourir de faim.

Cependant au milieu de toutes ces révolutions de palais, les maximes ambitieuses et usurpatrices de la cour de Rome poursuivirent leurs progrès, et devinrent, selon les circonstances, de plus en plus exigeantes : aussi verrons-nous l'influence sacrée du siège de Rome s'appuyer sur l'influence politique, pour fortifier cet immense réseau qui enveloppera les peuples et les rois.

## SERGIUS III,

124<sup>e</sup> PAPE.

LÉON LE PHILOSOPHE,  
empereur d'Orient.

CHARLES LE SIMPLE,  
roi de France.

Intronisation de Sergius. — Il réhabilite la mémoire d'Étienne VII et déclare Formose pontife infâme et sacrilège. — Réflexions du cardinal Baronius. — Adultères du pape Sergius avec la fameuse courtisane Marozie. — Église de Constantinople. — Fondation de l'abbaye de Cluny. — Église de Brème. — Mort de Sergius. — Réflexions sur les vices honteux du pontife.

L'ambitieux Sergius, maître enfin de cette chaire pontificale, l'objet de sa convoitise, ne mit plus de frein à ses vices. Après la mort de Théodore II, il avait déjà été nommé pape une première fois, puis renversé du saint-siège : après sept ans d'exil, la faction qui lui avait posé la tiare sur le front le rappela dans Rome, afin qu'il pût une seconde fois employer les brigues et les moyens de corruption qui étaient en usage pour s'emparer du trône de l'Église.

Avec Sergius, l'esprit vindicatif du prêtre, la lubricité du moine et la violence du fanatique se placèrent sur la chaire de saint Pierre : ce pontife regardant comme des usurpateurs Jean IX et les trois papes qui l'avaient précédé, cassa tous leurs actes, et se prononça contre la mémoire de Formose.

Dans un concile, composé de ses esclaves, il approuva la procédure qui avait été faite par Étienne VII; il fit transférer

L'histoire de l'Église à cette époque est remplie de faits qui démontrent combien est ardente chez les ecclésiastiques cette soif du pouvoir, et à quels excès ils peuvent se porter pour satisfaire leur ambition. Lorsqu'un prêtre s'est fixé un but et lorsque ce but est l'autorité, tous les moyens lui sont bons pour parvenir à ses fins : s'il rencontre des obstacles, il les franchit ou les brise; la justice, l'honneur, la morale, sont pour lui des mots sans valeur; la bonne foi est une duperie, le dévouement de la démenche, et la probité un crime; parents, amis, hommes, femmes, il sacrifie tout, il trompe ou corrompt tous ceux qui l'entourent.

C'était en mettant ouvertement en pratique ces abominables doctrines que Christophe le Romain s'était élevé sur le saint-siège; mais les moyens qui lui avaient donné le pouvoir furent employés pour le renverser par l'infâme Sergius, qui aspirait depuis longtemps à la papauté.

Christophe fut arraché de la chaire apostolique et renfermé dans un monastère; puis, comme son ambition et ses menaces donnaient des inquiétudes à son successeur, il fut tiré de l'asile sacré du cloître, et plongé dans un horrible cachot, où il fut condamné à mourir de faim.

Cependant au milieu de toutes ces révolutions de palais, les maximes ambitieuses et usurpatrices de la cour de Rome poursuivirent leurs progrès, et devinrent, selon les circonstances, de plus en plus exigeantes : aussi verrons-nous l'influence sacrée du siège de Rome s'appuyer sur l'influence politique, pour fortifier cet immense réseau qui enveloppera les peuples et les rois.

## SERGIUS III,

124<sup>e</sup> PAPE.

LÉON LE PHILOSOPHE,  
empereur d'Orient.

CHARLES LE SIMPLE,  
roi de France.

Intronisation de Sergius. — Il réhabilite la mémoire d'Étienne VII et déclare Formose pontife infâme et sacrilège. — Réflexions du cardinal Baronius. — Adultères du pape Sergius avec la fameuse courtisane Marozie. — Église de Constantinople. — Fondation de l'abbaye de Cluny. — Église de Brème. — Mort de Sergius. — Réflexions sur les vices honteux du pontife.

L'ambitieux Sergius, maître enfin de cette chaire pontificale, l'objet de sa convoitise, ne mit plus de frein à ses vices. Après la mort de Théodore II, il avait déjà été nommé pape une première fois, puis renversé du saint-siège : après sept ans d'exil, la faction qui lui avait posé la tiare sur le front le rappela dans Rome, afin qu'il pût une seconde fois employer les brigues et les moyens de corruption qui étaient en usage pour s'emparer du trône de l'Église.

Avec Sergius, l'esprit vindicatif du prêtre, la lubricité du moine et la violence du fanatique se placèrent sur la chaire de saint Pierre : ce pontife regardant comme des usurpateurs Jean IX et les trois papes qui l'avaient précédé, cassa tous leurs actes, et se prononça contre la mémoire de Formose.

Dans un concile, composé de ses esclaves, il approuva la procédure qui avait été faite par Étienne VII; il fit transférer

le corps de ce pontife dans la demeure apostolique, au mépris des canons, et il grava sur son tombeau une épitaphe louangeuse et mensongère; Formose, au contraire, fut déclaré solennellement pape sacrilège, et sa mémoire fut anathématisée.

Le cardinal Baronius, dont la plume a trop souvent flatté le saint-siège, s'indigne enfin de cet étrange scandale. « C'est » un scélérat, dit-il, digne de la corde et du feu; le taureau » d'airain de Phalaris, dans ses flancs rougis par la flamme, » n'aurait pu faire souffrir à ce monstre exécrable les supplices qu'il méritait. Il est impossible de croire qu'un semblable pape ait été légitime!..... »

Néanmoins Sergius, appuyé par les armes d'Adalbert, marquis de Toscane, et soutenu par Charles le Simple, qui haïssait la faction de Formose, régna dans Rome et fit trembler tous ses ennemis.

La ville sainte était alors gouvernée par une fameuse courtisane nommée Théodora, qui avait été mise en possession du château de la ville par Adalbert, marquis de Toscane, son amant. Théodora avait deux filles, dont les débauches surpassaient encore celles de leur mère; l'aînée, appelée Marozie, d'une merveilleuse beauté, devint à son tour la maîtresse d'Adalbert, et en eut un fils nommé Albéric; ensuite elle s'abandonna au pape Sergius; et de cette union infâme naquirent des enfants que nous verrons devenir papes à leur tour, et qui continueront des incestes monstrueux avec la Marozie leur mère pendant trois générations.

Le dernier mariage de l'empereur Léon le Philosophe avait encouru le blâme du clergé, et causait une grande division

dans l'Église d'Orient par suite de l'obstination du patriarche Nicolas, qui condamnant les troisièmes et les quatrièmes unions, voulait interdire l'entrée de l'église au chef de l'état. D'abord, le prince descendit à la prière pour obtenir du patriarche qu'il rétractât cette défense; enfin, fatigué de l'implorer, il résolut de punir sa témérité. Nicolas fut chassé de son siège, envoyé en exil; et on consacra à sa place Euthymius le syncelle, homme d'une rare piété.

Pour régulariser ce changement, l'empereur écrivit aux patriarches d'Alexandrie, d'Antioche, de Jérusalem et au pape Sergius, et il les engagea à examiner la validité canonique de son mariage. Ceux-ci, intimidés par la fermeté de Léon, envoyèrent des légats à Constantinople, pour apprendre aux peuples que l'union du prince n'était point condamnable par la religion chrétienne, et que les canons n'étaient obligatoires que pour les simples fidèles.

Dans le même temps, la Gaule voyait s'élever l'abbaye de Cluny, qui a donné tant de grands hommes à la France et quelques pontifes au saint-siège; le fondateur de ce célèbre monastère fut le comte Guillaume, duc d'Aquitaine et de Berry, fils de Bernard, comte d'Auvergne, et petit-fils d'un autre Bernard, comte de Poitiers; il avait épousé Ingelberge, fille de Boson, roi de Provence, et sœur de l'empereur Louis; depuis il avait été dépouillé de ses états, et l'usurpateur lui avait fait crever les yeux par le bourreau.

Guillaume explique lui-même les motifs de son action pieuse dans la charte qui établit cette fondation: « Voulant » employer utilement pour le salut de mon âme les biens » terrestres que Dieu m'a donnés, j'ai cru ne pouvoir mieux

» faire que de m'attirer les bénédictions des pauvres, et j'ai  
 » fondé à mes dépens une communauté de moines. Désirant  
 » que cette œuvre soit durable dans l'avenir, je déclare, au  
 » nom de Dieu et de notre Sauveur Jésus-Christ, donner aux  
 » saints apôtres Pierre et Paul la terre de Cluny, située dans  
 » le comté de Mâcon, sur la rivière de Graune. La chapelle  
 » dédiée à la Vierge et à saint Pierre, ainsi que ses dépen-  
 » dances, feront partie de la donation, et ce, pour le repos de  
 » l'âme de monseigneur le roi Eudes, pour celui de mes pa-  
 » rents et de mes serviteurs.

» On bâtira à Cluny un monastère pour réunir des frères,  
 » qui vivront selon la règle laborieuse de saint Benoît : ce re-  
 » fuge, consacré aux apôtres saint Pierre et saint Paul, sera  
 » à jamais l'asile de ceux qui, sortant pauvres du siècle,  
 » n'apporteront avec eux que la bonne volonté. Les moines  
 » et tous les biens seront placés sous la direction souveraine  
 » de l'abbé Bernon; après sa mort, le pouvoir d'élire un  
 » abbé du même ordre retournera aux frères, sans que nous  
 » ou aucune autre autorité puisse empêcher l'élection ré-  
 » gulière.

» Néanmoins les moines devront payer tous les cinq ans dix  
 » sous d'or au saint-siège, pour obtenir la protection des  
 » apôtres et celle du pontife. Ils exerceront chaque jour les  
 » œuvres de miséricorde envers les pauvres, les étrangers et  
 » les pèlerins; et dès ce moment ils ne seront soumis ni à  
 » nous, ni à nos parents, ni au roi, ni à aucune puissance  
 » de la terre. Les comtes, les évêques et les papes mêmes  
 » (je les en conjure au nom de Dieu, de ses saints et du  
 » jour du jugement) ne s'empareront jamais des biens de ces

» serviteurs du Christ, et ne pourront ni vendre, ni dimi-  
 » nuer, ni échanger ou donner en fief les terres de ce cou-  
 » vent. »

Des malédictions terribles et une amende de cent livres d'or devaient punir ceux qui oseraient s'élever contre la teneur de ces chartes. La donation fut déposée dans la cathédrale de Bourges, en 910; elle fut souscrite par Guillaume, par le métropolitain et par les évêques Atton et Adalard; la princesse Ingelberge et plusieurs seigneurs y apposèrent leurs sceaux.

Bernon, premier abbé de Cluny, descendait des plus nobles familles de la Bourgogne; il avait déjà fondé de ses biens le monastère de Gigni, dans le diocèse de Lyon, et avait réformé celui de la Baume, près Lons-le-Saunier; il ne mit dans sa nouvelle communauté que douze moines; plus tard, il éleva le nombre jusqu'à soixante, et il leur donna un grand nombre de domestiques pour les servir.

Au commencement du dix-huitième siècle, les moines de Cluny possédaient encore dans les provinces des terres seigneuriales; ils avaient un collège où l'on enseignait les humanités et la philosophie; ils possédaient une magnifique église où l'on célébrait l'office divin avec les mêmes cérémonies qu'à Saint-Pierre de Rome. La mémoire de saint Hugues était en grande vénération dans le monastère, et les cendres de cet abbé avaient été placées derrière le maître-autel, où l'on entretenait une lampe qui, disait-on, avait le privilège merveilleux de toujours brûler sans que l'huile pût jamais diminuer!

Tandis qu'on travaillait à fonder la célèbre abbaye de

Cluny, le vénérable Adalger, archevêque de Hambourg, parvenu à une extrême vieillesse, venait demander au saint-siège que l'évêque Hoger, de la Nouvelle-Corbie, eût la permission de le soulager dans ses fonctions épiscopales. Mais le pontife Sergius refusa brutalement cette autorisation, et ne tint aucun compte des plaintes et des prières de ce vieillard; bien plus, il cassa les décrets rendus par Formose en faveur de son diocèse; il renouvela les privilèges de l'Église de Brême, confirma ceux que les papes Grégoire et Nicolas avaient accordés à saint Anscaire et à saint Rembert; et enfin il lui imposa cinq évêques voisins comme assesseurs pour l'aider dans le gouvernement des fidèles.

On ne peut fixer exactement l'époque où l'infâme Sergius disparut de la terre; cependant, soit qu'il ait perdu le trône patriarcal avec la vie, soit qu'il ait été chassé de la chaire apostolique par son successeur, et qu'il ait ensuite continué ses honteuses débauches avec la Marozie, tout porte à croire que dans l'année 910 la chrétienté fut délivrée de ce monstre

## ANASTASE III,

125° PAPE.

ALEXANDRE ET CONSTANTIN,  
empereurs d'Orient.CHARLES LE SIMPLE,  
roi de France.

Élection d'Anastase. — Lettre du patriarche Nicolas au pape. —  
Quatrième mariage de l'empereur Léon. — Mort d'Anastase III

Anastase III, fils de Lucien, était né à Rome : les événements de son pontificat sont en partie inconnus ; nous savons seulement qu'il témoignait une grande soumission à Bérenger, qui prenait le titre d'empereur et de roi d'Italie, et qu'à la prière de ce prince, il permit à l'archevêque de Pavie de se placer sous un dais, de monter une haquenée blanche dans les grandes cérémonies, et de faire porter une croix devant lui; il poussa même la déférence pour les ordres de Bérenger jusqu'à faire asseoir ce prélat à sa gauche dans les conciles et à la sainte chapelle.

Comme ses prédécesseurs, il bâtit des églises; il répara la diaconie de Saint-Adrien, et consacra solennellement un autel magnifique qu'il avait posé de sa main.

On croit que ce fut à ce pontife que Nicolas, patriarche de Constantinople, envoya une lettre où il raconte la persécution qu'il avait soufferte à l'occasion du quatrième mariage de l'empereur Léon. Cette lettre est remarquable parce qu'elle montre la prédominance de l'Église d'Occident sur celle

Cluny, le vénérable Adalger, archevêque de Hambourg, parvenu à une extrême vieillesse, venait demander au saint-siège que l'évêque Hoger, de la Nouvelle-Corbie, eût la permission de le soulager dans ses fonctions épiscopales. Mais le pontife Sergius refusa brutalement cette autorisation, et ne tint aucun compte des plaintes et des prières de ce vieillard; bien plus, il cassa les décrets rendus par Formose en faveur de son diocèse; il renouvela les privilèges de l'Église de Brême, confirma ceux que les papes Grégoire et Nicolas avaient accordés à saint Anscaire et à saint Rembert; et enfin il lui imposa cinq évêques voisins comme assesseurs pour l'aider dans le gouvernement des fidèles.

On ne peut fixer exactement l'époque où l'infâme Sergius disparut de la terre; cependant, soit qu'il ait perdu le trône patriarcal avec la vie, soit qu'il ait été chassé de la chaire apostolique par son successeur, et qu'il ait ensuite continué ses honteuses débauches avec la Marozie, tout porte à croire que dans l'année 910 la chrétienté fut délivrée de ce monstre

## ANASTASE III,

125° PAPE.

ALEXANDRE ET CONSTANTIN,  
empereurs d'Orient.CHARLES LE SIMPLE,  
roi de France.

Élection d'Anastase. — Lettre du patriarche Nicolas au pape. —  
Quatrième mariage de l'empereur Léon. — Mort d'Anastase III

Anastase III, fils de Lucien, était né à Rome : les événements de son pontificat sont en partie inconnus ; nous savons seulement qu'il témoignait une grande soumission à Bérenger, qui prenait le titre d'empereur et de roi d'Italie, et qu'à la prière de ce prince, il permit à l'archevêque de Pavie de se placer sous un dais, de monter une haquenée blanche dans les grandes cérémonies, et de faire porter une croix devant lui; il poussa même la déférence pour les ordres de Bérenger jusqu'à faire asseoir ce prélat à sa gauche dans les conciles et à la sainte chapelle.

Comme ses prédécesseurs, il bâtit des églises; il répara la diaconie de Saint-Adrien, et consacra solennellement un autel magnifique qu'il avait posé de sa main.

On croit que ce fut à ce pontife que Nicolas, patriarche de Constantinople, envoya une lettre où il raconte la persécution qu'il avait soufferte à l'occasion du quatrième mariage de l'empereur Léon. Cette lettre est remarquable parce qu'elle montre la prédominance de l'Église d'Occident sur celle

d'Orient. Nicolas se plaint amèrement de la dureté des légats du dernier pontife. « Ces prêtres semblaient n'être venus de » Rome que pour nous déclarer la guerre, dit-il; au lieu de » s'informer soigneusement de l'affaire qui était soumise à » leur investigation et d'en faire le rapport à leur chef spi- » rituel, ils ont condamné ceux qui avaient encouru l'indigna- » tion du prince en refusant d'autoriser un acte d'inconti- » nence. Ces deux ou trois hommes, s'attribuant la primauté » dans l'Église, ont fait approuver leur scandaleuse décision » par les prélats d'Occident; ils ont vendu à l'empereur de » prétendues dispenses, comme si avec ces dispenses on pou- » vait violer les canons et autoriser la débauche.

» Dans aucune circonstance l'Église ne peut permettre » qu'on demeure dans le péché où l'on est tombé; elle se pro- » pose seulement d'imiter la miséricorde de Dieu, en tendant » la main au pécheur pour le relever. Vos légats soutenaient » qu'il s'agissait d'union légitime et non de concubinage; et » ils appelaient mariage la conjonction impure avec une qua- » trième femme. Pourquoi donc les canons chassent-ils de la » communion ceux qui tombent dans cette faute? Pourquoi la » traitent-ils d'incontinence brutale qui excède les bornes de » l'humanité? Cependant ils ont osé avouer que tel était l'u- » sage parmi les Romains. Est-ce un éloge ou un blâme contre » le saint-siège? Est-il vrai que vous permettiez de prendre » une quatrième, une cinquième, une sixième femme, et à » l'infini, jusqu'au tombeau? Vous allégueriez vainement » cette parole de l'Apôtre : « Il vaut mieux se marier que » brûler. » Ce n'est point pour vous qu'elle est écrite, puis- » qu'il est dit que les secondes unions ne sont permises qu'aux

» femmes, à cause de leur faiblesse qui les condamne à » obéir. »

Nicolas cite plusieurs passages des saints livres en faveur de son opinion; et après avoir établi que les princes, en matière de péché, n'ont point de privilèges au-dessus des autres hommes, il ajoute : « Je ne dis point ces paroles pour vous » obliger à condamner la mémoire de l'empereur et celle de » Sergius votre prédécesseur : tous deux se sont déjà présentés » au tribunal du souverain Juge. Cependant Léon, avant de » mourir, a reconnu sa faute avec larmes; il a demandé par- » don à Dieu, et j'ai prié avec lui; car, à sa mort, il m'avait » rappelé de l'exil, il m'avait rendu le gouvernement de mon » clergé et de mon peuple. Je ne vous demande, saint-père, » que la punition de ceux qui restent et qui ont excité contre » moi de si grands troubles; votre devoir est de me l'accor- » der; votre dignité et l'honneur du siège de Rome la ré- » clament. Nous vous en conjurons tous, et le prince qui » règne sur l'empire vous envoie le maître de son palais » pour vous prier de punir nos ennemis. »

La vie obscure d'Anastase III n'a point excité l'attention des historiens de ces temps déplorables; il n'entreprit rien contre la mémoire de ceux qui avaient occupé avant lui la chaire apostolique, et son règne ne s'est pas distingué par de grands crimes. Il mourut en 912, après un pontificat de deux ans et quelques mois.

Pendant que le christianisme plongeait dans les ténèbres de l'ignorance et de la barbarie tous les peuples qui embrassaient ses doctrines, le mahométisme civilisait les nations qui suivaient ses lois. Abdérame III, surnommé le protecteur du

culte du vrai Dieu, huitième kalife ommiade d'Espagne, montait sur le trône de Cordoue, et faisait fleurir les arts, l'industrie et le commerce chez les populations arabes qui s'étaient établies sur le sol de la péninsule hispanique. De nombreux ouvriers, dirigés par des métallurgistes et des lapidaires habiles, exploitaient les riches mines d'or et de rubis situées près de Malaga et de Béja; des agronomes élevaient des vers à soie dans les fertiles campagnes de Cordoue et de Grenade, et des artisans fabriquaient les brillants tissus que les autres peuples achetaient au poids de l'or. En vain les rois catholiques de Léon et les comtes de Castille voulurent-ils troubler la tranquillité du royaume d'Abdérame; ils eurent la honte d'être vaincus dans vingt-deux batailles rangées.

Abdérame est sans contredit le plus grand prince qui ait paru au dixième siècle : il fonda une école de médecine, la seule qu'il y eût alors en Europe; il établit des académies pour l'étude des sciences abstraites; grâce à son intelligente direction, les arts furent portés à un tel degré de perfection, qu'on serait tenté de révoquer en doute l'existence des chefs-d'œuvre d'architecture et de sculpture dont il embellit la ville de Cordoue. Cependant malgré la splendeur qui environnait son trône, le kalife n'était point heureux ! Lui-même en fait l'aveu dans un livre de maximes qu'il écrivit pour son successeur : « Richesses, honneurs, plaisirs, j'ai joui de tout, » j'ai tout épuisé. Tout ce que les hommes désirent m'a été » prodigué par le ciel. Néanmoins, dans un long espace » d'apparente félicité, j'ai calculé le nombre des jours où je » me suis trouvé heureux; ce nombre se monte à quatorze ! » Mortels, appréciez la grandeur, le monde et la vie ! »

## LANDON,

126<sup>e</sup> PAPE.

ALEXANDRE ET CONSTANTIN,  
empereurs d'Orient.

CHARLES LE SIMPLE,  
roi de France.

Election de Landon. — Obscurités sur son pontificat. — Sa mort. —  
Conversion de Rollon, chef des Normands.

Le successeur du pontife Anastase fut le diacre Landon, Romain de naissance, et fils d'un prêtre nommé Anastase.

Les actions de ce pape sont restées dans l'oubli le plus profond. Platine rapporte, d'après un ancien auteur, que Landon employa son autorité et sa médiation pour empêcher Bérenger et Rodolphe, fils du comte Guy, de se faire la guerre et de se disputer la couronne impériale. Landon mourut après un pontificat de six mois et deux jours.

Sous ce règne éphémère, un événement d'une grande importance pour l'Église s'accomplit dans les Gaules : Rollon, un des chefs féroces des Normands à qui Charles le Simple, pour acheter la paix, avait donné en mariage la princesse Giselle, et pour dot le pays compris entre l'Epse et la mer de Bretagne ainsi que la Neustrie, reçut l'eau régénératrice du baptême. Le nouveau chrétien, fanatisé par Francon, archevêque de Rouen, fit également baptiser les comtes, les chevaliers et les soldats de son armée, ce qui ne les empêcha pas d'être aussi pillards qu'avant leur conversion. Rollon fut alors

obligé, pour étouffer l'esprit de rapine qui caractérisait ces hordes de barbares, de faire des ordonnances si terribles contre les voleurs, que bientôt on n'osa plus ramasser sur le chemin un objet perdu. Les chroniques rapportent même que le duc, voulant faire une épreuve pour juger de quelle manière ses ordres étaient respectés, suspendit un bracelet d'or à une branche d'arbre au milieu de la campagne, et que ce bracelet demeura trois années entières sans que ni homme ni femme ni enfant osât y toucher.

Rollon n'était pas seulement un objet de crainte salutaire pour les voleurs de ses états; il était tellement redouté au dehors, que les pirates, qui avant son installation dans la Neustrie infestaient les côtes et faisaient des incursions jusque dans l'intérieur du pays, n'osèrent plus se montrer, et que les Normands mêmes furent obligés de respecter le sol de la France.

Ainsi se trouvèrent interrompues les invasions des barbares qui venaient périodiquement ravager les provinces avoisinant les rives de la Seine. Toutefois il faut bien se garder d'attribuer ce résultat heureux à l'influence du christianisme ou à la politique de l'imbécile Charles III; car en protégeant le sol qui lui avait été abandonné, le duc Rollon suivit tout simplement cette loi naturelle qui porte les hommes mêmes les plus barbares à défendre leurs foyers.

## JEAN X,

127<sup>e</sup> PAPE.

CONSTANTIN PORPHYROGÈTE,  
empereur d'Orient.

CHARLES LE SIMPLE,  
roi de France.

Élection de Jean X.—Ses amours avec la patricienne Théodora.—Il est chassé du siège de Ravenne.—Le pape combat les Arabes à la tête des armées.—Hypocrisie de Jean.—Réunion des Églises d'Orient et d'Occident.—Décrets sur les mariages.—Église de Tongres.—Le jeune Hugues est consacré, âgé seulement de cinq ans, archevêque de Reims.—Révolution d'Italie.—Mariages incestueux dans la famille de la Marozie.—Mort de Jean X.—Le pape est étouffé par les ordres de Marozie.

Jean X, clerc de Ravenne, succéda au pontife Landon; il était Romain de naissance, fils d'une religieuse et d'un prêtre. Sa beauté le fit remarquer de Théodora, la maîtresse du pape Sergius, qui en devint éperdument amoureuse; le jeune ambitieux répondit à la passion de Théodora, et se prépara ainsi les moyens de parvenir au souverain pontificat.

Sa maîtresse, qui était toute-puissante à Rome, le fit d'abord nommer à l'évêché de Boulogne; mais avant même qu'il fût sacré, le prélat de Ravenne étant mort, Jean fut élu archevêque de cette ville. Enfin Théodora, craignant les infidélités de son amant s'il demeurait dans un archevêché éloigné de Rome, le fit ordonner pape à la mort de Landon.

Platine, historien toujours exact dans ses assertions, af

obligé, pour étouffer l'esprit de rapine qui caractérisait ces hordes de barbares, de faire des ordonnances si terribles contre les voleurs, que bientôt on n'osa plus ramasser sur le chemin un objet perdu. Les chroniques rapportent même que le duc, voulant faire une épreuve pour juger de quelle manière ses ordres étaient respectés, suspendit un bracelet d'or à une branche d'arbre au milieu de la campagne, et que ce bracelet demeura trois années entières sans que ni homme ni femme ni enfant osât y toucher.

Rollon n'était pas seulement un objet de crainte salutaire pour les voleurs de ses états; il était tellement redouté au dehors, que les pirates, qui avant son installation dans la Neustrie infestaient les côtes et faisaient des incursions jusque dans l'intérieur du pays, n'osèrent plus se montrer, et que les Normands mêmes furent obligés de respecter le sol de la France.

Ainsi se trouvèrent interrompues les invasions des barbares qui venaient périodiquement ravager les provinces avoisinant les rives de la Seine. Toutefois il faut bien se garder d'attribuer ce résultat heureux à l'influence du christianisme ou à la politique de l'imbécile Charles III; car en protégeant le sol qui lui avait été abandonné, le duc Rollon suivit tout simplement cette loi naturelle qui porte les hommes mêmes les plus barbares à défendre leurs foyers.

## JEAN X,

127<sup>e</sup> PAPE.

CONSTANTIN PORPHYROGÈTE,  
empereur d'Orient.

CHARLES LE SIMPLE,  
roi de France.

Élection de Jean X.—Ses amours avec la patricienne Théodora.—Il est chassé du siège de Ravenne.—Le pape combat les Arabes à la tête des armées.—Hypocrisie de Jean.—Réunion des Églises d'Orient et d'Occident.—Décrets sur les mariages.—Église de Tongres.—Le jeune Hugues est consacré, âgé seulement de cinq ans, archevêque de Reims.—Révolution d'Italie.—Mariages incestueux dans la famille de la Marozie.—Mort de Jean X.—Le pape est étouffé par les ordres de Marozie.

Jean X, clerc de Ravenne, succéda au pontife Landon; il était Romain de naissance, fils d'une religieuse et d'un prêtre. Sa beauté le fit remarquer de Théodora, la maîtresse du pape Sergius, qui en devint éperdument amoureuse; le jeune ambitieux répondit à la passion de Théodora, et se prépara ainsi les moyens de parvenir au souverain pontificat.

Sa maîtresse, qui était toute-puissante à Rome, le fit d'abord nommer à l'évêché de Boulogne; mais avant même qu'il fût sacré, le prélat de Ravenne étant mort, Jean fut élu archevêque de cette ville. Enfin Théodora, craignant les infidélités de son amant s'il demeurait dans un archevêché éloigné de Rome, le fit ordonner pape à la mort de Landon.

Platine, historien toujours exact dans ses assertions, af

firme qu'avant cette dernière élection, Jean avait été chassé ignominieusement par le peuple de Ravenne pour ses scandales et pour ses crimes.

Au commencement de son pontificat, il se joignit aux deux frères Landulfe et Atenufe, princes de Capoue, et marcha avec eux contre les Sarrasins qui étaient campés dans le pays de Garillan. Jean X, plutôt soldat que pape, le casque en tête, l'épée au poing, prit le commandement des troupes, livra une grande bataille aux Arabes, et les chassa entièrement des provinces qu'ils occupaient.

Bérenger seconda le pontife dans ses projets belliqueux, et par reconnaissance Jean le couronna empereur, quoiqu'il eût déjà été sacré par Étienne VII.

Ensuite le saint-père envoya en Espagne un légat chargé de faire en son nom des dévotions au corps du bienheureux saint Jacques de Compostelle; dans ses lettres à l'évêque Sisenand, l'hypocrite Jean lui enjoignait de brûler de l'encens sur la chaise du saint apôtre, et de faire prier jour et nuit pour la rémission de ses péchés.

Ordogone II, qui régnait alors en Espagne, reçut avec distinction l'envoyé du pape, et le combla de riches présents pour son maître, malgré la diversité des opinions du clergé espagnol et du clergé latin sur le rite mosarabique usité dans toute la péninsule.

Les prêtres de Constantinople étaient toujours partagés en deux factions, ayant à leur tête les patriarches Nicolas et Euthymius; enfin, après la mort d'Euthymius, ils se réunirent et firent cesser le schisme qui avait été causé par le quatrième mariage de l'empereur Léon. Le décret qui réta-

blit la paix dans l'Église d'Orient se terminait ainsi : « A par-  
» tir de cette année, la 6428<sup>e</sup> depuis la naissance du monde,  
» nous défendons à tout homme clerc, prince ou laïque, de  
» contracter un quatrième mariage; si quelqu'un est assez  
» hardi pour oser contrevénir à notre commandement, il res-  
» tera privé des sacrements ecclésiastiques, et l'entrée du lieu  
» saint lui sera fermée aussi longtemps qu'il persévérera  
» dans ses liens abominables.

» Quant aux troisièmes mariages, les Pères, à la vérité, les  
» autorisent, mais comme une honteuse faiblesse de l'homme.  
» En conséquence, ceux qui se marient à l'âge de quarante  
» ans pour la troisième fois, et qui n'auront point eu d'en-  
» fants, resteront privés de la communion pendant cinq ans,  
» et ne la recevront qu'une fois à Pâques, comme étant puri-  
» fiés par la continence du Carême : ceux qui auront des  
» enfants n'auront pas d'excuses pour les troisièmes unions.  
» Néanmoins, ceux qui à l'âge de trente ans, ayant même des  
» enfants, épouseront une troisième femme, resteront excom-  
» muniés pendant quinze cents jours. On pourra les recevoir  
» à la communion à Pâques, à l'Assomption de Notre-Dame  
» et à Noël, à cause des abstinences qui précèdent ces trois  
» fêtes solennelles. Ceux qui n'auront point d'enfants res-  
» teront soumis à la pénitence observée jusqu'à présent.

» Les premières et secondes unions, quoique permises, ne  
» doivent être le résultat d'aucune mauvaise cause, comme  
» rapt ou débauche antérieure, sous peine, pour les coupables,  
» de n'être admis à la communion qu'après avoir accompli la pénitence de la fornication. Cette pénitence dure  
» sept ans, et ne peut être adoucie qu'à l'article de la mort. »

Ce dernier décret devait être lu tous les ans, au mois de juillet, sur l'ambon de la cathédrale de Constantinople.

La lettre synodale fut portée au saint-siège par ordre de l'empereur, ainsi que nous l'apprend une lettre du patriarche Nicolas, dans laquelle il s'exprime ainsi : « Vous connaissez, » très-saint Père, les afflictions que nous avons souffertes de- » puis quinze années; mais lorsque nous l'espérons le moins, » Jésus-Christ vient apaiser cette violente tempête. Nous vous » écrivons pour rétablir la concorde qui avait été interrom- » pue par la difficulté des temps; pour demander de nous en- » tendre et de décider avec vous sur ce quatrième mariage » qui a causé tant de scandale, et que nous n'avons toléré » que par une indulgence extrême pour la personne du » prince, et dans la crainte que sa colère n'attirât des maux » plus graves sur l'Église.

» A compter de ce jour, on recommencera à lire votre nom » avec le nôtre dans les sacrés diptyques, et nous jouirons » d'une paix parfaite. L'empereur vous en prie instamment, » par Basile, protospathaire, son ambassadeur, que nous » avons fait accompagner par le prêtre Euloge.

» Vous nous adresserez également des légats, afin que nous » puissions régler avec eux ce qui pourrait être justement » modifié dans les décrets que nous vous soumettons. »

Vers la même époque, Jean X reçut les plaintes du clergé de Tongres contre Herman, archevêque de Cologne, qui avait nommé Hilduin prélat de leur ville, quoique le roi Charles le Simple en eût donné le siège à l'abbé de Prom. Herman fut vertement réprimandé par le pontife pour avoir ordonné Hilduin sans l'autorisation du roi. « On ne doit

» point, dit-il, établir d'évêques dans aucun diocèse sans la » volonté du prince. » Herman et Hilduin furent mandés à Rome pour être jugés selon les canons; mais comme ils refusèrent de comparaître, Hilduin fut excommunié; l'abbé de Prom gagna sa cause, et fut ordonné par le pape, qui lui donna le pallium, honneur qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait obtenu avant lui. Néanmoins cette affaire ne fut définitivement terminée qu'en 922.

Hervé, métropolitain de Reims, étant mort cette année, Robert, fils de Robert le Fort, proclamé roi de France à la place de Charles le Simple, fit sacrer archevêque l'archidiacre Seulfe. Celui-ci se voyant affermi sur son siège, fit demander à Rome la consécration de son élection, et l'autorisation de porter le pallium; ce qu'il obtint l'année suivante.

Après trois ans et cinq jours d'épiscopat, Seulfe mourut empoisonné par les partisans d'Hébert, comte de Vermandois, qui briguaît la jouissance des biens de l'évêché. En effet, aussitôt que le titulaire fut mort, le comte fit venir auprès de lui Abbon de Soissons et Bovon, évêque de Châlons, pour traiter avec eux de la chaire vacante: le peuple et le clergé, menacés de voir les biens de leur Église divisés et donnés à des étrangers, se déclarèrent de son parti, et le comte de Vermandois fit élire archevêque de la ville son cinquième fils, nommé Hugues, âgé seulement de cinq ans. Les prélats Abbon et Bovon furent envoyés comme ambassadeurs auprès du roi Raoul, qui, par leurs conseils, approuva l'ordination de cet enfant et confia au père l'administration de l'épiscopat. Rien ne manqua à ce scandale religieux, qui obtint l'approbation du pontife romain: Jean X, plus occupé de ses

amours et de ses débauches que des affaires de la chrétienté, confirma tout ce qui avait été fait, et nomma Abbon pour exercer les fonctions sacerdotales dans le diocèse de Reims jusqu'à la majorité de l'enfant archevêque.

Alors l'Italie était le théâtre d'une de ces révolutions fréquentes qui ensanglantèrent si souvent le moyen âge : les Lombards ayant chassé Rodolphe, roi de Bourgogne, appelèrent au trône Hugues, comte d'Arles, fils du comte Thibaut et de Berthe, fille du roi Lothaire.

Hugues régna vingt ans; il était brave, habile, libéral et protecteur des lettres; mais ses belles qualités étaient ternies par une dépravation horrible dans les mœurs. Son royaume embrassait les anciennes provinces des Lombards, sans comprendre la ville de Rome, dont la possession était restée à Guy, son frère utérin, par le mariage incestueux qu'il avait contracté avec l'impudique Marozie.

Cette femme exécrable, après avoir donné ce scandale public, se fatigua de son mari, et entretenit un commerce sacrilège avec Jean X; puis, joignant la cruauté à la luxure, elle devint jalouse du pontife, et pour se venger des relations qu'il entretenait avec sa mère et avec sa sœur, elle résolut de l'assassiner et força son mari à exécuter le crime. D'infâmes satellites, commandés par Guy et par Marozie, envahirent le palais de Latran, égorgèrent le frère du pape, le garrottèrent lui-même et le jetèrent dans une prison, où il fut étouffé sous des matelas, vers la fin de l'année 928. Mort digne d'un tel pape!

Jean X était ambitieux, avare, apostat, impudique, sans foi, sans honneur, et sacrifiait tout à ses passions; il tint le saint-siège environ seize ans, à la honte de l'humanité!

## LÉON VI, 128<sup>e</sup> PAPE.

CONSTANTIN PORPHYROGÉNÈTE,  
empereur d'Orient.

RODOLPHE OU RAOUL,  
roi de France.

Réflexions des historiens sur Léon VI. — Incertitudes sur son règne.  
— Mort du pape.

Léon VI, s'il faut en croire Baronius et Papebroch, était Romain et fils du primicier Christophe; il fut élu régulièrement en 928.

Sa modestie, l'intégrité de ses mœurs, le soin qu'il prit de la religion, la tranquillité qu'il rétablit dans Rome, la pacification de l'Italie et l'expulsion des barbares qui la ravageaient, seraient autant de belles actions dont il faudrait lui tenir compte, si nous pouvions les établir sur des témoignages authentiques.

Mais les usages de la cour de Rome dans ces temps de corruption nous portent à croire que ce pontife a vécu comme ses prédécesseurs.

Il mourut après un pontificat de six mois et quelques jours.

Luitprand, évêque de Crémone, historien judicieux, qui a rempli ses ouvrages d'événements dont il a été témoin, raconte, entre autres anecdotes scandaleuses, un fait qui se

passa sous le règne de Léon VI et qui sert à faire connaître les mœurs du clergé catholique et des souverains de cette époque barbare.

L'empereur Bérenger régnait alors sur l'Italie avec sa femme l'impératrice Willa, sur laquelle il concentrait toutes ses affections. Cette princesse impudique s'était donné pour amant un prêtre laid, noir, velu, insolent, ivrogne, grossier et sot, auquel elle avait confié l'éducation de ses filles, afin de l'avoir toujours à sa disposition. Une nuit qu'il se rendait auprès de sa maîtresse, les pieds nus, pour ne point éveiller l'attention des gardes du palais, il fit une chute dans le couloir qui conduisait à la chambre même de l'impératrice. Par malheur les domestiques qui étaient de service entendirent le bruit, crurent qu'un voleur s'était introduit dans les appartements, accoururent dans le couloir et arrêtèrent le prêtre. Comme il se trouvait presque sans vêtements, Willa comprit qu'on ne manquerait pas de soupçonner ses relations adultères; alors elle prit le parti d'accuser le précepteur d'avoir voulu séduire une de ses filles. L'amant infortuné n'osa pas contredire sa royale maîtresse, dans le secret espoir qu'elle n'agissait ainsi que pour le sauver; mais celle-ci, qui avait hâte de se délivrer d'un complice, accéléra le jugement, et sous prétexte d'éviter qu'il ne prononçât des paroles outrageantes, pour la dignité impériale, elle obtint que le jour où l'on devait prononcer la sentence du coupable, il comparût devant ses juges avec un bâillon, qui ne lui devait être retiré qu'après son supplice. Le prêtre fut condamné à être décapité, ce qui fut exécuté incontinent, à la grande satisfaction de l'infâme Willa.

## ÉTIENNE VIII,

129<sup>e</sup> PAPE.

CONSTANTIN PORPHYROGÉNÈTE,  
empereur d'Orient.

RODOLPHE OU RAOUL,  
roi de France.

Incertitudes sur le pontificat d'Étienne VIII.

Étienne était fils de Theudemonde et Romain d'origine. Quoiqu'il ait possédé le saint-siège deux ans et deux mois, toutes les actions de son pontificat sont restées dans l'oubli le plus absolu.

On loue sa douceur et sa probité, s'il faut en croire plusieurs scribes religieux : sa mort est fixée en 931.

Suivant quelques ecclésiastiques, Étienne VIII se serait montré très-rigide à l'égard des mœurs du clergé; mais cette assertion, qu'ils n'appuient sur aucun témoignage, ne saurait être admise consciencieusement; d'autant plus que ce fut sous son règne que parut cette singulière proposition, rendue par les canonistes romains, que « les laïques ne pourraient jamais » accuser un prêtre d'adultère, lors même qu'ils le surprindraient en flagrant délit avec leurs femmes ou leurs filles, » et qu'ils devaient croire qu'il n'agissait ainsi que pour les » bénir plus intimement. »

D'ailleurs, il était impossible à un pape d'interdire aux ecclésiastiques les mariages concubinaires, puisque les prêtres et les diaconesses étaient encore autorisées dans

passa sous le règne de Léon VI et qui sert à faire connaître les mœurs du clergé catholique et des souverains de cette époque barbare.

L'empereur Bérenger régnait alors sur l'Italie avec sa femme l'impératrice Willa, sur laquelle il concentrait toutes ses affections. Cette princesse impudique s'était donné pour amant un prêtre laid, noir, velu, insolent, ivrogne, grossier et sot, auquel elle avait confié l'éducation de ses filles, afin de l'avoir toujours à sa disposition. Une nuit qu'il se rendait auprès de sa maîtresse, les pieds nus, pour ne point éveiller l'attention des gardes du palais, il fit une chute dans le couloir qui conduisait à la chambre même de l'impératrice. Par malheur les domestiques qui étaient de service entendirent le bruit, crurent qu'un voleur s'était introduit dans les appartements, accoururent dans le couloir et arrêtèrent le prêtre. Comme il se trouvait presque sans vêtements, Willa comprit qu'on ne manquerait pas de soupçonner ses relations adultères; alors elle prit le parti d'accuser le précepteur d'avoir voulu séduire une de ses filles. L'amant infortuné n'osa pas contredire sa royale maîtresse, dans le secret espoir qu'elle n'agissait ainsi que pour le sauver; mais celle-ci, qui avait hâte de se délivrer d'un complice, accéléra le jugement, et sous prétexte d'éviter qu'il ne prononçât des paroles outrageantes, pour la dignité impériale, elle obtint que le jour où l'on devait prononcer la sentence du coupable, il comparût devant ses juges avec un bâillon, qui ne lui devait être retiré qu'après son supplice. Le prêtre fut condamné à être décapité, ce qui fut exécuté incontinent, à la grande satisfaction de l'infâme Willa.

## ÉTIENNE VIII,

129<sup>e</sup> PAPE.

CONSTANTIN PORPHYROGÉNÈTE,  
empereur d'Orient.

RODOLPHE OU RAOUL,  
roi de France.

Incertitudes sur le pontificat d'Étienne VIII.

Étienne était fils de Theudemonde et Romain d'origine. Quoiqu'il ait possédé le saint-siège deux ans et deux mois, toutes les actions de son pontificat sont restées dans l'oubli le plus absolu.

On loue sa douceur et sa probité, s'il faut en croire plusieurs scribes religieux : sa mort est fixée en 931.

Suivant quelques ecclésiastiques, Étienne VIII se serait montré très-rigide à l'égard des mœurs du clergé; mais cette assertion, qu'ils n'appuient sur aucun témoignage, ne saurait être admise consciencieusement; d'autant plus que ce fut sous son règne que parut cette singulière proposition, rendue par les canonistes romains, que « les laïques ne pourraient jamais » accuser un prêtre d'adultère, lors même qu'ils le surprindraient en flagrant délit avec leurs femmes ou leurs filles, » et qu'ils devaient croire qu'il n'agissait ainsi que pour les » bénir plus intimement. »

D'ailleurs, il était impossible à un pape d'interdire aux ecclésiastiques les mariages concubinaires, puisque les prêtres et les diaconesses étaient encore autorisées dans

l'Église, comme le prouve un mandement de Telaspérien, évêque de Lucques, par lequel le prélat déclarait accorder au prêtre Romuald et à Ratpergé, sa femme et sa prêtresse, que celui-ci avait enlevée à sa famille, la direction et l'administration de l'Église, du couvent et de l'hôpital de San Quirico di Capanneli, au val d'Arno. Un acte authentique atteste en outre qu'à leur mort ils léguèrent à leur Église tous les biens qu'ils possédaient dans les états de Lucques et de Pise.

En France, de même qu'en Italie, l'usage des mariages concubinaires des prêtres et des prêtresses était si généralement répandu, que la chronique du Mans parle d'un évêque nommé Segeufriid qui épousa une jeune diaconesse, quoiqu'il fût déjà très-vieux. L'historien raconte même plaisamment que le prélat ne voulait passer aucune nuit séparé de sa chère évêchesse, qu'il travailla tant et si bien qu'il en eut six évêchons et mourut d'excès libidineux.

Les désordres et les scandales étaient alors poussés si loin, que le cardinal Damien, dans un de ses ouvrages, blâme la coupable tolérance du saint-siège; il dit « qu'il s'étonne » grandement que le pape permette que des mains consacrées pour manier le pain des anges se souillent dans les » atouchements lascifs et impurs des femmes. Il ajoute que » les concubines épousées par des prêtres sont la moelle » du diable, le virus des intelligences, le poison des buveurs, » le gynécée de l'antique ennemi; il les appelle des huppes, » des hiboux, des louves, des sangsues, des prostituées, des » lupanars, des étables fangeuses de pores gras, des cloaques » immondes, des nymphes, des sirènes, des lamies, etc..... »

## JEAN XI,

130° PAPE.

CONSTANTIN PORPHYROGÉNÈTE,  
empereur d'Orient.

RODOLPHE OU RAOUL  
roi de France.

Naissance de Jean XI, fils du pape Sergius et de la courtisane Marozie. — Il est élu évêque de Rome à l'âge de dix-huit ans. — Incestes du jeune pontife avec Marozie sa mère. — Elle empoisonne son mari Guy, marquis de Toscane. — Son nouveau mariage incestueux avec Hugues. — Rathier, évêque de Vérone. — Albéric, fils aîné de Marozie, s'empare de Rome et renferme sa mère et le pape Jean son frère dans le château de la ville. — Albéric continue ses incestes avec sa mère. — Mort du pontife.

Après la mort d'Étienne, la maîtresse de Jean X, la patricienne Marozie, se servit du pouvoir absolu qu'elle exerçait dans Rome, pour faire ordonner pontife son jeune fils Octavien, qu'elle avait eu du pape Sergius. Sa naissance criminelle et son jeune âge n'empêchèrent pas le clergé romain de poser la tiare sacrée sur le front d'un enfant de dix-huit ans; il est vrai que la Marozie savait payer les suffrages par des caresses et par des présents.

Cette femme abominable, qui était alors dans tout l'éclat de la beauté, voulut assurer sa domination sur l'esprit du jeune pape en devenant sa maîtresse; et l'on raconte que la Marozie, retirée dans les jardins délicieux du palais de Latran, se livrait à des amours incestueux avec son fils! Alors, éternelle honte

l'Église, comme le prouve un mandement de Telaspérien, évêque de Lucques, par lequel le prélat déclarait accorder au prêtre Romuald et à Ratpergé, sa femme et sa prêtresse, que celui-ci avait enlevée à sa famille, la direction et l'administration de l'Église, du couvent et de l'hôpital de San Quirico di Capanneli, au val d'Arno. Un acte authentique atteste en outre qu'à leur mort ils léguèrent à leur Église tous les biens qu'ils possédaient dans les états de Lucques et de Pise.

En France, de même qu'en Italie, l'usage des mariages concubinaires des prêtres et des prêtresses était si généralement répandu, que la chronique du Mans parle d'un évêque nommé Segeufrid qui épousa une jeune diaconesse, quoiqu'il fût déjà très-vieux. L'historien raconte même plaisamment que le prélat ne voulait passer aucune nuit séparé de sa chère évêchesse, qu'il travailla tant et si bien qu'il en eut six évêchons et mourut d'excès libidineux.

Les désordres et les scandales étaient alors poussés si loin, que le cardinal Damien, dans un de ses ouvrages, blâme la coupable tolérance du saint-siège; il dit « qu'il s'étonne » grandement que le pape permette que des mains consacrées pour manier le pain des anges se souillent dans les » atouchements lascifs et impurs des femmes. Il ajoute que » les concubines épousées par des prêtres sont la moelle » du diable, le virus des intelligences, le poison des buveurs, » le gynécée de l'antique ennemi; il les appelle des huppes, » des hiboux, des louves, des sangsues, des prostituées, des » lupanars, des étables fangeuses de pores gras, des cloaques » immondes, des nymphes, des sirènes, des lamies, etc..... »

## JEAN XI,

130° PAPE.

CONSTANTIN PORPHYROGÈNE,  
empereur d'Orient.

RODOLPHE OU RAOUL  
roi de France.

Naissance de Jean XI, fils du pape Sergius et de la courtisane Marozie. — Il est élu évêque de Rome à l'âge de dix-huit ans. — Incestes du jeune pontife avec Marozie sa mère. — Elle empoisonne son mari Guy, marquis de Toscane. — Son nouveau mariage incestueux avec Hugues. — Rathier, évêque de Vérone. — Albéric, fils aîné de Marozie, s'empare de Rome et renferme sa mère et le pape Jean son frère dans le château de la ville. — Albéric continue ses incestes avec sa mère. — Mort du pontife.

Après la mort d'Étienne, la maîtresse de Jean X, la patricienne Marozie, se servit du pouvoir absolu qu'elle exerçait dans Rome, pour faire ordonner pontife son jeune fils Octavien, qu'elle avait eu du pape Sergius. Sa naissance criminelle et son jeune âge n'empêchèrent pas le clergé romain de poser la tiare sacrée sur le front d'un enfant de dix-huit ans; il est vrai que la Marozie savait payer les suffrages par des caresses et par des présents.

Cette femme abominable, qui était alors dans tout l'éclat de la beauté, voulut assurer sa domination sur l'esprit du jeune pape en devenant sa maîtresse; et l'on raconte que la Marozie, retirée dans les jardins délicieux du palais de Latran, se livrait à des amours incestueux avec son fils! Alors, éternelle honte

pour le saint-siège! on vit sur la chaire de saint Pierre un pape sortir des bras impudiques de sa mère pour paraître dans les cérémonies les plus saintes de la religion; et des prêtres à genoux devant une messaline qui surpassait dans ses débauches les courtisanes les plus éhontées de Rome et de Lesbos.

Bientôt la Marozie, craignant les irrésolutions et la faiblesse du caractère de son fils, voulut s'assurer un protecteur plus puissant; elle fit empoisonner Guy, marquis de Toscane, son mari, et offrit au roi Hugues, son beau-frère, sa main et la principauté de Rome: le prince eut la lâcheté de consentir à cette alliance sacrilège.

Avant son mariage, Hugues avait donné le siège de Vérone à l'évêque Hilduin, qui s'était retiré à sa cour après avoir été chassé de l'évêché de Tongres par Richer. Un moine de Lobes, nommé Rathier, un des plus savants hommes de ce siècle, s'était déclaré le partisan du nouveau prélat, et l'avait suivi à la cour du prince, sous la promesse de succéder à l'évêché de Vérone aussitôt que son ami aurait été élevé à de plus hautes dignités. Hilduin ayant été nommé archevêque de Milan peu de temps après, Rathier s'empressa de se rendre à Rome pour demander le pallium; mais à son retour Hugues, qui avait changé d'avis, s'opposa à son élection. Néanmoins les pressantes sollicitations des grands du royaume, celles d'Hilduin et du souverain pontife, le forcèrent à recevoir le nouveau prélat: Rathier eut la mitre, mais le roi continua à le persécuter, et souleva contre lui des haines puissantes dans le clergé.

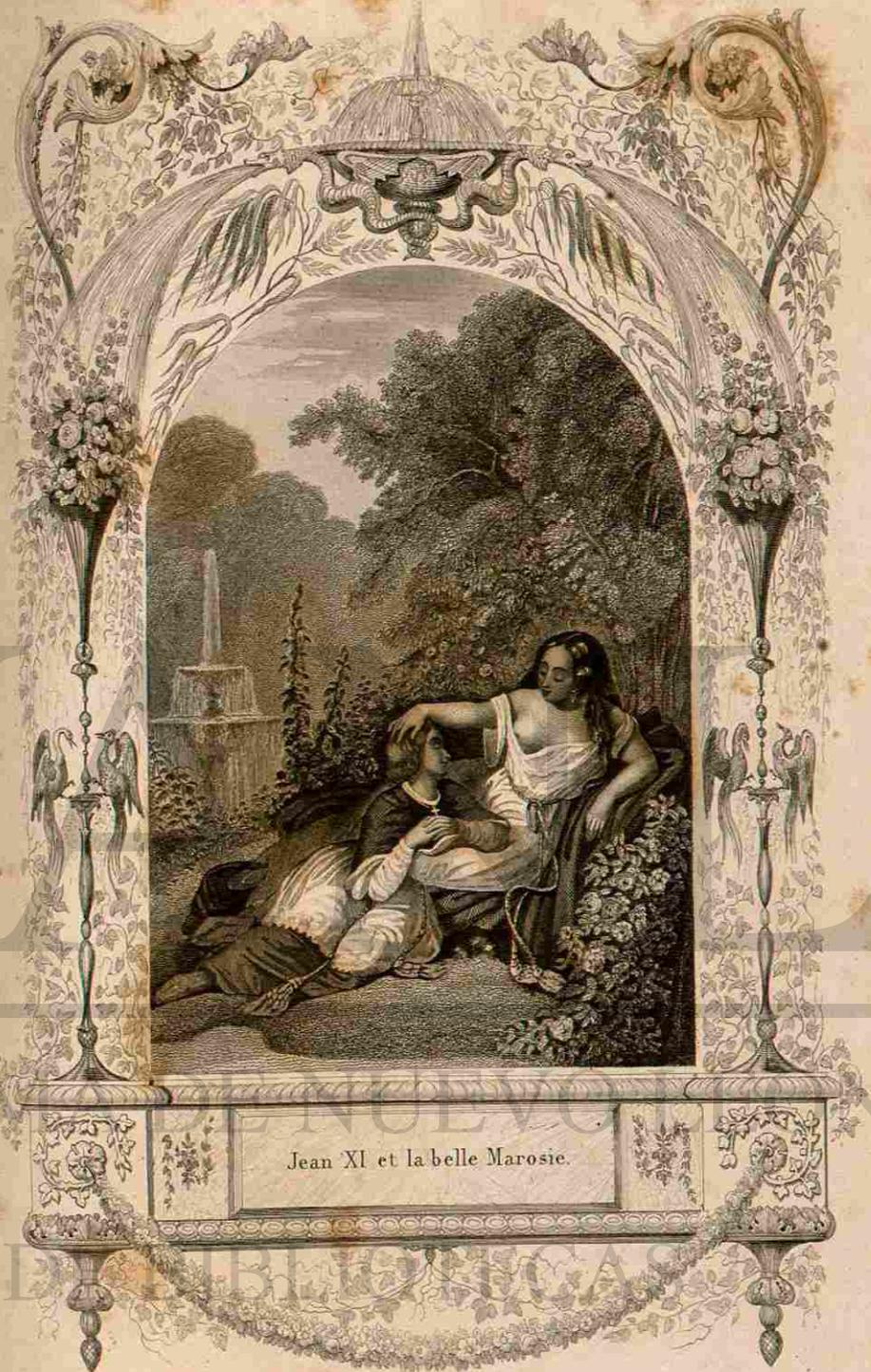
Par son mariage avec la Marozie, Hugues croyait son pou-

... le saint-siège, qui se sur la chaire de saint Pierre un  
... sortie des bras et se dressa en sa mère pour paraître dans  
... les cérémonies les plus solennelles de la religion: et des prières à  
... gelours de ceux des successeurs qui surpassait dans ses des-  
... et de Rome et de



... ces résolutions et la faiblesse  
... un protecteur plus  
... de Toscane, son  
... son oncle, son père, son frère, sa mère et le  
... de Rome: le prince eut la bonté de consentir à  
... Hugues avait donné le siège de Verone  
... se retiré à sa cour après avoir été  
... Un moine de Lo-  
... hommes de ce siècle,  
... prélat, et l'avait suivi à  
... de succéder à l'évêché de  
... à de plus hautes  
... archevêque de Milan pen-  
... de temps après: l'abbé s'empressa de se rendre à Ho-  
... Hugues, qui  
... Néanmoins les

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE MÉXICO  
DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

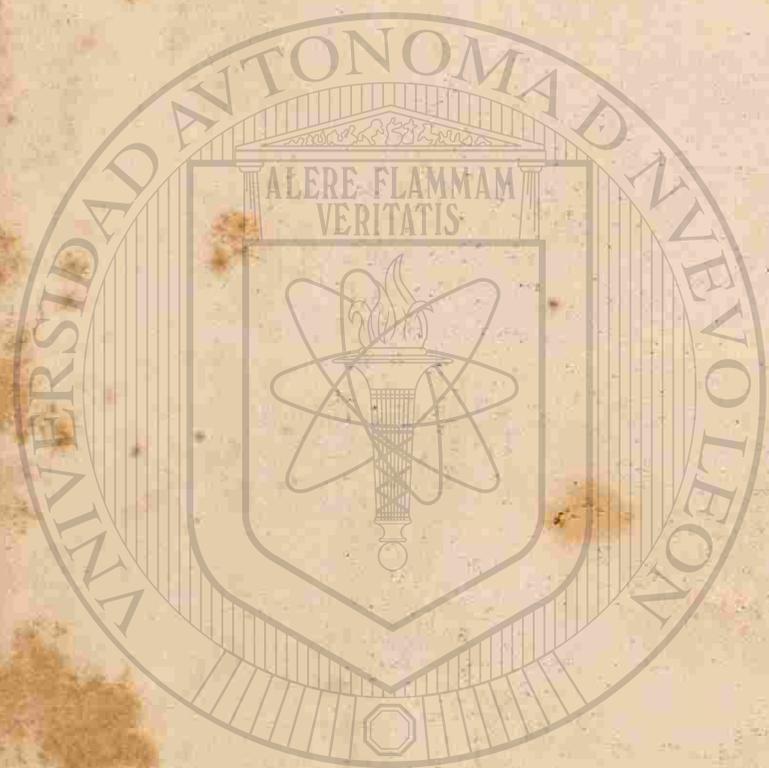


Jean XI et la belle Marosie.

voir bien affermi et à l'abri de toutes les révolutions; il ne prit plus la peine de cacher l'indignation qu'il éprouvait pour Albéric, le fruit incestueux de sa femme et du marquis Adalbert, qui partageait avec Jean XI les caresses monstrueuses de leur mère: une fois même il s'emporta jusqu'à frapper au visage le jeune prince. Albéric exaspéré par cet outrage se jeta dans le parti des mécontents, rassembla le peuple de Rome, et à la tête de quelques troupes, il attaqua le château Saint-Ange. Hugues, surpris à l'improviste, échappa avec peine à ses ennemis, et fut obligé de se sauver par dessus les remparts.

Maître du château, Albéric se fit déclarer duc des Romains, et il renferma dans une étroite prison le pape Jean son frère. La Marozie commanda encore dans la ville sainte avec le nouveau patrice son fils; et de leurs embrassements criminels naquit un enfant que nous verrons plus tard, sous le nom de Jean XII, occuper à son tour le trône pontifical, et prolonger les incestes de cette abominable famille jusque dans une troisième génération!

Pendant sa captivité, Jean XI expédia des lettres apostoliques à l'empereur de Constantinople pour confirmer l'élection d'un des fils de l'amiral Romain Lécapène, qui avait été promu au siège archiépiscopal de cette ville à l'âge de cinq ans. Sa Sainteté accorda en outre à cet enfant l'usage du pallium à perpétuité, faveur inouïe et dont n'avait joui jusqu'alors aucun des prélats de l'Orient. Quelques historiens ont prétendu excuser la conduite du pontife en soutenant que, même avant son emprisonnement, Jean XI n'avait jamais été libre dans l'exercice de son ministère, que sa mère, la Marozie,



UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN  
DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

s'était emparée de l'autorité suprême, et que le sceptre des papes était tombé en quenouille. Singulière justification, qui n'est nullement propre à relever le trône de l'Apôtre aux yeux des fidèles.

Du reste, ce qui se passait en Italie à cette époque n'était ni plus étrange ni plus scandaleux que les infamies qui avaient lieu dans les autres pays. Partout régnaient les mêmes désordres, la même anarchie, dans l'Église et dans l'État; la féodalité s'élevait menaçante pour les rois et pour les peuples; les seigneurs se déclaraient indépendants, et s'associaient aux évêques pour secouer le joug des suzerains et pour soumettre les provinces; l'hérésie, l'impiété, les débauches, les empoisonnements, le vol, l'incendie et le meurtre, se traînaient à leur suite, et couvraient l'Europe de désastres depuis le Bosphore jusqu'à la Baltique et depuis l'extrémité du Portugal jusqu'aux monts Ourals.

Il ne faut donc pas s'étonner, au milieu des bouleversements effroyables qui agitaient tous les royaumes, de voir des courtisanes commander dans Rome, remplir le rôle du Saint-Esprit, disposer du saint-siège à leur gré, et y placer les fruits de leurs adultères et de leurs incestes.

Jean XI, énervé par les excès de table et par la débauche, vécut dans la débilité jusqu'en 936, où la mort vint terminer la dure captivité que son frère lui avait imposée. Depuis longtemps ce pontife dégradé ne sortait de sa prison qu'entouré des satellites d'Albéric, et seulement pour célébrer le service divin dans les grandes solennités.

## LEON VII,

131° PAPE.

CONSTANTIN PORPHYROGÉNÈTE,  
empereur d'Orient.

LOUIS D'OUTRE-MER,  
roi de France.

Élection de Léon. — L'abbé Odon à Rome. — Lettre du pape aux prélats de Bavière. — Mariage des prêtres. — Mort de Léon.

Léon VII fut consacré pape en 936; les historiens le représentent comme un serviteur de Dieu qui, bien loin de rechercher les dignités, fut élevé au pontificat malgré lui.

Après son ordination, il continua de vivre avec une grande sagesse; affable, zélé, agréable dans ses discours, sa piété fut toujours exemplaire, et il s'appliqua sans relâche aux méditations des choses célestes. Tel est le portrait que nous en a laissé son contemporain Frodoart; néanmoins, nous devons mettre en doute l'exactitude de l'écrivain, qui nous dit avoir mangé et conversé souvent avec le saint-père.

Albéric était toujours le maître dans Rome, et repoussait les propositions de Hugues, qui demandait à rentrer dans sa principauté. Le pape, voulant réconcilier ces deux princes, fit venir en Italie Odon, abbé de Cluny, qui autrefois avait joui d'un grand crédit auprès du roi; ce pieux abbé parvint en effet à rétablir la paix entre les deux monarques; et le roi Hugues consentit à donner sa fille en mariage au patrice Albéric, en signe de pardon.

s'était emparée de l'autorité suprême, et que le sceptre des papes était tombé en quenouille. Singulière justification, qui n'est nullement propre à relever le trône de l'Apôtre aux yeux des fidèles.

Du reste, ce qui se passait en Italie à cette époque n'était ni plus étrange ni plus scandaleux que les infamies qui avaient lieu dans les autres pays. Partout régnaient les mêmes désordres, la même anarchie, dans l'Église et dans l'État; la féodalité s'élevait menaçante pour les rois et pour les peuples; les seigneurs se déclaraient indépendants, et s'associaient aux évêques pour secouer le joug des suzerains et pour soumettre les provinces; l'hérésie, l'impiété, les débauches, les empoisonnements, le vol, l'incendie et le meurtre, se traînaient à leur suite, et couvraient l'Europe de désastres depuis le Bosphore jusqu'à la Baltique et depuis l'extrémité du Portugal jusqu'aux monts Ourals.

Il ne faut donc pas s'étonner, au milieu des bouleversements effroyables qui agitaient tous les royaumes, de voir des courtisanes commander dans Rome, remplir le rôle du Saint-Esprit, disposer du saint-siège à leur gré, et y placer les fruits de leurs adultères et de leurs incestes.

Jean XI, énervé par les excès de table et par la débauche, vécut dans la débilité jusqu'en 936, où la mort vint terminer la dure captivité que son frère lui avait imposée. Depuis longtemps ce pontife dégradé ne sortait de sa prison qu'entouré des satellites d'Albéric, et seulement pour célébrer le service divin dans les grandes solennités.

## LEON VII,

131° PAPE.

CONSTANTIN PORPHYROGÉNÈTE,  
empereur d'Orient.

LOUIS D'OUTRE-MER,  
roi de France.

Élection de Léon. — L'abbé Odon à Rome. — Lettre du pape aux prélats de Bavière. — Mariage des prêtres. — Mort de Léon.

Léon VII fut consacré pape en 936; les historiens le représentent comme un serviteur de Dieu qui, bien loin de rechercher les dignités, fut élevé au pontificat malgré lui.

Après son ordination, il continua de vivre avec une grande sagesse; affable, zélé, agréable dans ses discours, sa piété fut toujours exemplaire, et il s'appliqua sans relâche aux méditations des choses célestes. Tel est le portrait que nous en a laissé son contemporain Frodoart; néanmoins, nous devons mettre en doute l'exactitude de l'écrivain, qui nous dit avoir mangé et conversé souvent avec le saint-père.

Albéric était toujours le maître dans Rome, et repoussait les propositions de Hugues, qui demandait à rentrer dans sa principauté. Le pape, voulant réconcilier ces deux princes, fit venir en Italie Odon, abbé de Cluny, qui autrefois avait joui d'un grand crédit auprès du roi; ce pieux abbé parvint en effet à rétablir la paix entre les deux monarques; et le roi Hugues consentit à donner sa fille en mariage au patrice Albéric, en signe de pardon.

Pendant son séjour à Rome, l'abbé de Cluny montra une humilité vraiment chrétienne et une charité inépuisable : le clergé, touché de sa fervente et sincère piété, le supplia de rétablir le monastère de Saint-Paul, avec la sévérité de la règle primitive. Ce cloître devint ensuite sa demeure.

Albéric avait conçu pour Odon un respect si profond, une admiration si vive, qu'un jour le saint abbé ayant été rudement poussé par un paysan qui ne le connaissait point, le prince condamna le coupable à perdre les deux mains, et la sentence fut exécutée à l'instant même par le bourreau.

Vers cette époque, Gérard, archevêque de Lore, dont le siège fut transféré plus tard à Juvave ou Salsbourg, vint consulter Léon VII sur plusieurs abus qui régnaient en Bavière et dans les provinces voisines; il raconte qu'il quitta Rome, édifié par la conduite du chef de l'Église. Le saint-père lui remit une lettre qui était adressée aux rois, aux ducs, aux prélats de Juvave, de Ratisbonne, de Frisingue et de Sebone ou Siben, dont le siège fut depuis établi à Brixen. Léon répondait à toutes les demandes que Gérard lui avait adressées au nom du clergé et des grands de ces contrées.

Nous rapportons quelques passages des lettres des prélats et du pontife : « Fallait-il mettre sous le poids d'une pénitence ceux qui avaient frappé de mort les devins, les enchanteresses, les sorciers ou tout autre fauteur de maléfices? » écrivaient les Bava- rois.

La sagesse pontificale résolvait ainsi cette difficulté : « Quoique l'ancienne loi demande la vie des coupables adonnés aux pratiques abominables de la magie, le jugement ecclésiastique la leur conserve pour faire pénitence. Néan-

» moins, si ces pécheurs endurcis refusent de se soumettre aux saints canons, ils deviennent sujets aux lois humaines, qui ne sauraient être exécutées trop rigoureusement contre eux. »

Devait-on dire « Dominus vobiscum, ou Pax vobis? » A cette question, Léon avait fait cette réponse ambiguë : « Il faut suivre l'usage de l'Église romaine, qui emploie « Pax vobis » les dimanches et les fêtes, excepté aux temps de jeûne, et « Dominus vobiscum » aux jours ordinaires. »

Léon défendit de prononcer l'Oraison dominicale pour la bénédiction qui précède le repas; cette prière, d'après lui, devait être réservée pour le sacrifice divin. Il s'élevait avec force contre le mariage des prêtres : « L'archevêque Gérard, dit-il, nous a rapporté un désordre déplorable! Les prêtres se marient publiquement, et veulent encore que leurs enfants soient promus aux ordres sacrés! Vous verrez combien ces unions sont blâmées par le concile de Nicée, qui défend aux ecclésiastiques de loger même avec des femmes, quel que soit leur âge : celui de Néocésarée ordonne même aux prélats de déposer les clercs qui se sont mariés. Nous voulons que ces décrets soient exécutés avec la dernière rigueur; cependant les enfants ne porteront point l'iniquité de leurs pères.

» Les chorévêques ne pourront point consacrer les temples, ni ordonner les prêtres, ni donner la confirmation.

» Nous défendons encore aux fidèles d'épouser leur marraine ou leur filleule; et ceux qui étant parents au troisième ou au quatrième degré se sont unis sans connaître leur parenté, doivent être soumis à la pénitence. »

A la fin de sa lettre, le pontife ordonnait au clergé d'obéir à Gérard comme à son vicaire, et il commandait à Éberhard, duc de Bavière, de lui prêter main-forte si les peuples refusaient de se soumettre à son autorité.

Pendant cette dernière année, les Arabes, qui s'étaient établis en Lombardie, cherchèrent à pousser leurs conquêtes; ils vinrent mettre le siège devant Gènes, l'emportèrent d'assaut, massacrèrent tous les habitants, excepté les femmes et les enfants, qu'ils réduisirent en esclavage, et enlevèrent des basiliques les richesses que la superstition des peuples y avait accumulées. De Gènes ils poussèrent jusqu'à la ville d'Againe, qu'ils brûlèrent, ainsi que le fameux monastère de Saint-Maurice; puis ils se rendirent maîtres des routes qui conduisaient à Rome, et attaquèrent les caravanes de pèlerins qui venaient faire leurs dévotions aux tombeaux des Apôtres.

Léon voyant diminuer les revenus du saint-siège par suite de la tactique des Arabes, se décida à entrer en arrangement avec eux, et leur envoya des prêtres habiles qui firent comprendre aux infidèles qu'il était de leur intérêt de laisser venir au tombeau de saint Pierre les fanatiques qui accouraient à Rome, et de les astreindre seulement à payer un droit de passage.

Le règne de Léon VII a été très-stérile en événements, puisque les historiens ont gardé un profond silence sur les actions de ce pape. Il mourut en 939, après un pontificat de trois années et quelques mois; il fut enterré à Saint-Pierre.

## ÉTIENNE IX,

132<sup>e</sup> PAPE.

CONSTANTIN PORPHYROGÉNÈTE,  
empereur d'Orient.

LOUIS D'OUTRE-MER,  
roi de France.

Election d'Étienne. — Les Romains mutilent le pontife. — Hugues, archevêque de Reims. — Nouveau voyage de saint Odon à Rome. — Mort d'Étienne IX.

On rapporte à l'année 940 l'exaltation d'Étienne IX, Allemand de nation : il fut élevé sur le saint-siège par le crédit du roi Hugues et par la faction qui était dévouée à l'empereur Othon. Mais cette élection ayant été faite sans la permission du prince Albéric, fils incestueux de l'impudique Marozie, celui-ci souleva les Romains contre le saint-père; et à la suite d'une émeute, le peuple envahit le palais patriarcal, arracha le pontife de son trône; et des soldats lui tailladèrent le visage avec tant de barbarie, que depuis cette mutilation l'infortuné n'osa plus paraître en public, même pour les cérémonies les plus solennelles.

Quelques années après, l'archevêque de Reims, Artaud, ayant été déposé par un concile tenu à Soissons, Hugues, fils du comte Herbert, fut ordonné à sa place. Dès que ce dernier fut intronisé, il envoya des députés au pape pour lui demander le pallium; ses ambassadeurs revinrent avec l'autorisation du saint-père, mais accompagnés par un prélat

nommé Damase, qui était chargé de remettre des lettres destinées aux seigneurs de France et de Bourgogne, pour les forcer à reconnaître l'autorité du roi Louis.

Étienne les menaçait des foudres ecclésiastiques s'ils n'obéissaient pas à ses ordres avant le temps de Noël, et s'ils continuaient la guerre.

Alors les chefs du clergé de Reims supplièrent le comte Herbert d'intercéder auprès du comte Hugues, pour qu'il consentît à un traité d'alliance avec Louis, afin qu'ils fussent garantis eux-mêmes de l'excommunication dont ils étaient menacés.

La même année 942, saint Odon vint à Rome pour la troisième fois, afin d'établir les bases d'une paix durable entre Hugues et son gendre le patrice Albéric, dont l'ambition excitait sans cesse de nouvelles guerres qui ensanglantaient l'Italie. L'abbé de Cluny se chargea aussi de la réforme du monastère de Saint-Élie, à Suppenton, près de Népi, où il plaça pour abbé un de ses disciples appelé Théodart.

Après un pontificat de trois ans et quatre mois, Étienne mourut en 945, sans avoir rien fait de remarquable.

## MARTIN III,

133<sup>e</sup> PAPE.

CONSTANTIN PORPHYROGÉNÈTE,  
empereur d'Orient.

LOUIS D'OUTRE-MER,  
roi de France.

Élection de Martin. — Dévotion du pontife. — Réflexions sur les papes. — Obscurités de l'histoire sur le règne de Martin. — Ses démêlés avec Sicon, évêque de Capoue. — Mort du pape.

Quelques jours après la mort d'Étienne IX, le patrice Albéric fit élire un pape que les historiens appellent Marin II ou Martin III.

On rapporte que pendant trois années et demie de pontificat Martin ne s'appliqua qu'aux devoirs de la religion et aux pratiques monacales; aussi les prêtres de Rome montrèrent-ils un grand mépris pour ce pontife; ils disaient de lui: « Que la chrétienté n'avait que faire d'un semblable » pape; qu'ils trouvaient mieux leur compte dans le règne » d'un homme qui entendait l'art d'agrandir les possessions » du saint-siège et de faire affluer les offrandes des peuples » dans son épargne. »

D'après ce raisonnement, il s'ensuivrait que la grandeur et la majesté de l'Église demandent un chef qui possède non pas les vertus d'un apôtre, mais les talents d'un habile diplomate. Le clergé veut un pontife qui ait le courage de se damner pour le bien et l'agrandissement de ses états; il exige

que les papes se dévouent pour la république chrétienne, comme Curtius et Décius s'étaient dévoués pour la république païenne.

Martin III, scrupuleux et bigot, laissa dépérir le temporel, qui était indispensable pour le maintien du spirituel; aussi est-il passé à la postérité avec la réputation d'un mauvais pape.

Cependant Martin accorda de grands privilèges à plusieurs diocèses; et l'on assure qu'il écrivit une lettre fort remarquable à Sicon, évêque de Capoue, homme ignorant, prêtre impudique et débauché; le saint-père reprochait vivement au prélat d'avoir donné en fief à son diacre une église que ses prédécesseurs avaient accordée aux moines bénédictins pour établir un monastère; il lui ordonnait impérieusement de transformer sans délai cette basilique et ses dépendances en un couvent qui serait déclaré indépendant de la juridiction du siège de Capoue, et resterait sous la direction des religieux de Saint-Benoît. Il lui défendait également de conserver aucune relation avec le jeune diacre, qui passait pour son mignon, sous peine d'être déposé et excommunié.

Martin III mourut l'année 946.

## AGAPET II,

CONSTANTIN  
PORPHYROGÉNÈTE,  
empereur d'Orient.

134<sup>e</sup> PAPE.

LOUIS D'OUTRE-MER,

LOTHAIRE,  
roi de France.

Intronisation d'Agapet. — Ignorance profonde des pontifes de Rome. — Politique du patrice Albéric dans l'élection des papes. — Concile d'Ingelheim. — Querelle scandaleuse entre deux archevêques. — Agapet appelle Othon en Italie. — Mort du pape.

Agapet II était Romain de naissance; il fut élu, comme son prédécesseur, par la faction d'Albéric. Cet ambitieux patrice désirant conserver son crédit et maintenir sa tyrannie dans Rome, ne voulait élever sur le saint-siège que des pontifes faibles, ignorants et incapables de gouverner les affaires temporelles; il se trompa néanmoins sur le nouveau chef de l'Église qu'il fit introniser en 946.

La division entre les principaux seigneurs d'Italie était à son comble; et l'autorité du roi Hugues avait beaucoup diminué depuis que le grand Othon et Herman, duc de Souabe, avaient envoyé des secours à Bérenger pour rétablir sa puissance dans la péninsule romaine. Agapet entreprit néanmoins de réconcilier le patrice Albéric et le roi Hugues, sans prévoir quelle serait l'issue de ses négociations.

La première action du pape fut d'établir artificieusement la domination spirituelle sur les Églises de l'empire: dans ce but, il envoya au prince Othon le légat Marin, évêque de

que les papes se dévouent pour la république chrétienne, comme Curtius et Décius s'étaient dévoués pour la république païenne.

Martin III, scrupuleux et bigot, laissa dépérir le temporel, qui était indispensable pour le maintien du spirituel; aussi est-il passé à la postérité avec la réputation d'un mauvais pape.

Cependant Martin accorda de grands privilèges à plusieurs diocèses; et l'on assure qu'il écrivit une lettre fort remarquable à Sicon, évêque de Capoue, homme ignorant, prêtre impudique et débauché; le saint-père reprochait vivement au prélat d'avoir donné en fief à son diacre une église que ses prédécesseurs avaient accordée aux moines bénédictins pour établir un monastère; il lui ordonnait impérieusement de transformer sans délai cette basilique et ses dépendances en un couvent qui serait déclaré indépendant de la juridiction du siège de Capoue, et resterait sous la direction des religieux de Saint-Benoît. Il lui défendait également de conserver aucune relation avec le jeune diacre, qui passait pour son mignon, sous peine d'être déposé et excommunié.

Martin III mourut l'année 946.

## AGAPET II,

CONSTANTIN  
PORPHYROGÉNÈTE,  
empereur d'Orient.

134<sup>e</sup> PAPE.

LOUIS D'OUTRE-MER,  
LOTHAIRE,  
rois de France.

Intronisation d'Agapet. — Ignorance profonde des pontifes de Rome. — Politique du patrice Albéric dans l'élection des papes. — Concile d'Ingelheim. — Querelle scandaleuse entre deux archevêques. — Agapet appelle Othon en Italie. — Mort du pape.

Agapet II était Romain de naissance; il fut élu, comme son prédécesseur, par la faction d'Albéric. Cet ambitieux patrice désirant conserver son crédit et maintenir sa tyrannie dans Rome, ne voulait élever sur le saint-siège que des pontifes faibles, ignorants et incapables de gouverner les affaires temporelles; il se trompa néanmoins sur le nouveau chef de l'Église qu'il fit introniser en 946.

La division entre les principaux seigneurs d'Italie était à son comble; et l'autorité du roi Hugues avait beaucoup diminué depuis que le grand Othon et Herman, duc de Souabe, avaient envoyé des secours à Bérenger pour rétablir sa puissance dans la péninsule romaine. Agapet entreprit néanmoins de réconcilier le patrice Albéric et le roi Hugues, sans prévoir quelle serait l'issue de ses négociations.

La première action du pape fut d'établir artificieusement la domination spirituelle sur les Églises de l'empire: dans ce but, il envoya au prince Othon le légat Marin, évêque de

Polymarte ou Bormazo en Toscane, pour réunir un concile général. Cette assemblée, composée de prélats français et germains, se tint à Ingelheim, dans l'église de Saint-Remi, le 7 du mois de juin, l'an 948, en présence des rois Othon et Louis : Marin la présida. Malgré l'opposition du synode, le légat rétablit impérieusement dans la dignité épiscopale Artaud, l'ancien évêque de Reims, qui avait été chassé de son siège par Hugues, comte de Paris.

Vers la même époque, Hadumar, abbé de Fulde, fit un pèlerinage à Rome pour instruire Agapet de la dissidence qui existait entre Hérold et Gérard, archevêques de Salsbourg et de Lorc ou Lauréac, qui tous deux se prétendaient métropolitains de toute la Pannonie. Le pape leur écrivit une lettre dans laquelle il déclarait que l'Église de Lauréac avait bien été primatiale pour les deux Pannonies avant les incursions des Huns, mais que les ravages des barbares avaient obligé le métropolitain de transférer son siège dans une autre ville; et que depuis cette époque, Salsbourg avait été érigée en archevêché; qu'en conséquence ils occupaient légitimement leurs sièges respectifs, et que les deux prélats devaient conserver l'un et l'autre leur rang et leur diocèse. Agapet décidait que la juridiction de la Pannonie occidentale appartenait à Hérold, et la partie orientale avec le pays des Avars, des Moraves ou Slaves convertis, à l'archevêque Gérard.

Après avoir favorisé les intérêts de Bérenger pendant dix années entières, Agapet reconnut que les rois trop puissants deviennent des tyrans pour les peuples; il appela alors en Italie l'empereur Othon; mais avant l'arrivée de ce prince, le saint-père fut pris d'un mal subit et mourut en 956.

## JEAN XII.

135<sup>e</sup> PAPE.

CONSTANTIN PORPHYROGÉNÈTE,  
empereur d'Orient.

LOTHAIRE,  
roi de France.

Octavien, fils incestueux du patrice Albéric et de Marozie, est élevé sur le trône pontifical. — Révoltes dans Rome. — Incestes monstrueux de la Marozie et du jeune pape. — Histoire de Théophylacte, patriarche de Constantinople, âgé de seize ans. — Débauches, scandales, désolation dans les Églises d'Orient et d'Occident. — Guerre suscitée par le pape Jean. — Othon est rappelé de nouveau en Italie. — Il est couronné empereur. — Magdebourg est érigée en métropole. — Jean se révolte contre l'autorité de l'empereur. — Les Romains chargent le pape d'accusations infâmes. — Le pontife envoie des ambassadeurs à Othon. — L'empereur entre en Italie. — Le pape s'enfuit honteusement. — Concile de Rome. — Les cardinaux et les évêques accusent le pontife de crimes horribles. — L'empereur ordonne à Jean de comparaître devant le concile. — Déposition de Jean XII.

La confusion qui régnait dans le gouvernement politique de l'Italie s'accroissait chaque jour par les rivalités des rois et des empereurs : bientôt les mêmes luttes, les mêmes divisions éclatèrent dans le gouvernement de l'Église.

Dans chaque ville, les évêques et les abbés élus par un prince étaient bientôt renversés par d'autres compétiteurs

Polymarte ou Bormazo en Toscane, pour réunir un concile général. Cette assemblée, composée de prélats français et germains, se tint à Ingelheim, dans l'église de Saint-Remi, le 7 du mois de juin, l'an 948, en présence des rois Othon et Louis : Marin la présida. Malgré l'opposition du synode, le légat rétablit impérieusement dans la dignité épiscopale Artaud, l'ancien évêque de Reims, qui avait été chassé de son siège par Hugues, comte de Paris.

Vers la même époque, Hadumar, abbé de Fulde, fit un pèlerinage à Rome pour instruire Agapet de la dissidence qui existait entre Hérold et Gérard, archevêques de Salsbourg et de Lorc ou Lauréac, qui tous deux se prétendaient métropolitains de toute la Pannonie. Le pape leur écrivit une lettre dans laquelle il déclarait que l'Église de Lauréac avait bien été primatiale pour les deux Pannonies avant les incursions des Huns, mais que les ravages des barbares avaient obligé le métropolitain de transférer son siège dans une autre ville; et que depuis cette époque, Salsbourg avait été érigée en archevêché; qu'en conséquence ils occupaient légitimement leurs sièges respectifs, et que les deux prélats devaient conserver l'un et l'autre leur rang et leur diocèse. Agapet décidait que la juridiction de la Pannonie occidentale appartenait à Hérold, et la partie orientale avec le pays des Avars, des Moraves ou Slaves convertis, à l'archevêque Gérard.

Après avoir favorisé les intérêts de Bérenger pendant dix années entières, Agapet reconnut que les rois trop puissants deviennent des tyrans pour les peuples; il appela alors en Italie l'empereur Othon; mais avant l'arrivée de ce prince, le saint-père fut pris d'un mal subit et mourut en 956.

## JEAN XII.

135<sup>e</sup> PAPE.

CONSTANTIN PORPHYROGÉNÈTE,  
empereur d'Orient.

LOTHAIRE,  
roi de France.

Octavien, fils incestueux du patrice Albéric et de Marozie, est élevé sur le trône pontifical. — Révoltes dans Rome. — Incestes monstrueux de la Marozie et du jeune pape. — Histoire de Théophylacte, patriarche de Constantinople, âgé de seize ans. — Débauches, scandales, désolation dans les Églises d'Orient et d'Occident. — Guerre suscitée par le pape Jean. — Othon est rappelé de nouveau en Italie. — Il est couronné empereur. — Magdebourg est érigée en métropole. — Jean se révolte contre l'autorité de l'empereur. — Les Romains chargent le pape d'accusations infâmes. — Le pontife envoie des ambassadeurs à Othon. — L'empereur entre en Italie. — Le pape s'enfuit honteusement. — Concile de Rome. — Les cardinaux et les évêques accusent le pontife de crimes horribles. — L'empereur ordonne à Jean de comparaître devant le concile. — Déposition de Jean XII.

La confusion qui régnait dans le gouvernement politique de l'Italie s'accroissait chaque jour par les rivalités des rois et des empereurs : bientôt les mêmes luttes, les mêmes divisions éclatèrent dans le gouvernement de l'Église.

Dans chaque ville, les évêques et les abbés élus par un prince étaient bientôt renversés par d'autres compétiteurs

soutenus par un nouveau maître. Il n'existait aucune hiérarchie dans l'Église; les inférieurs condamnaient leurs supérieurs, et souvent des laïques sans caractère sacré s'emparaient des bénéfices et se créaient prélats de leur propre autorité. C'est ainsi que devint pape le jeune Octavien, fils du patrice Albéric, lui-même le fils et l'amant de la Marozie.

Selon quelques auteurs, le nouveau chef de l'Église n'avait que douze ans; d'autres affirment qu'il atteignait sa dix-huitième année; tous conviennent qu'il était dans un âge fort tendre, et que déjà l'infâme Marozie, par un double inceste, l'avait initié aux plus honteuses débauches. Les intrigues, les promesses, les présents, acquirent au jeune Octavien le trône pontifical, et aussitôt après son élévation il quitta son nom et prit celui de Jean XII.

Ce règne, commencé sous des auspices sacrilèges, finira par une chute épouvantable! Baronius fait le portrait du pape enfant en termes fort spirituels; il l'appelle un avorton, et le représente comme un acteur qui paraîtrait sur un théâtre, couronné de la tiare et chargé de remplir le rôle de pontife.

A la même époque, et comme si la Providence avait voulu montrer aux hommes toute l'horreur que leurs crimes inspiraient à la Divinité, le siège de Constantinople était également occupé par le jeune Théophylacte, un patriarche de seize ans, qui commandait au clergé corrompu de l'Église grecque. Ce jeune ambitieux, soutenu par une femme puissante, avait été sacré en présence des légats du pontife romain et d'après un décret d'élection rendu par un conciliabule de prêtres infâmes.

Théophylacte, élevé à la plus haute dignité de l'Église, dans

l'âge où les passions sont dans toute leur effervescence, s'abandonna aux actions les plus criminelles et les plus honteuses; il vendait les ordres et les promotions; il ne consacrait ni prêtres, ni diacres, ni abbés ou prélats, qu'on ne lui donnât de l'argent, qu'il dissipait bientôt avec ses mignons et ses courtisanes. Passionné pour la chasse, il avait rassemblé dans ses écuries plus de trois mille chiens et près de deux mille chevaux qu'il nourrissait avec des pignons, des pistaches, des noisettes, des dattes, des raisins secs et des figues trempées dans des vins généreux et parfumés des aromes les plus suaves.

On raconte qu'un jour de jeudi-saint, pendant qu'il célébrait l'office divin, un de ses palefreniers vint l'avertir que sa cavale chérie avait mis bas un nouveau poulain; aussitôt le patriarche quitta l'auguste cérémonie en habits pontificaux pour se rendre dans ses écuries, laissant les fidèles dans la stupeur et l'étonnement. On prétend que pour rendre les cérémonies religieuses plus attrayantes, il imagina d'admettre dans les basiliques les comédiennes et les courtisanes, qui se livraient à des danses lascives au son des instruments.

Enfin dans une partie de chasse, Théophylacte fit une chute terrible, et par suite cracha le sang; malgré son état de maladie, il ne voulut pas interrompre son genre de vie, et il mourut d'épuisement.

Quant à Jean XII, Maimbourg dit: « Après son exaltation, » Octavien changea de nom, mais il ne changea pas de mœurs; » car il est certain qu'il n'y eut jamais de prêtres qui aient » déshonoré plus que lui la tiare pontificale par toutes sortes » de vices et de crimes. Cependant Dieu permit que sa mort

» fût aussi funeste et aussi malheureuse que son existence  
» avait été honteuse et déplorable. »

Octavien réunissait dans ses mains le pouvoir spirituel et l'autorité temporelle, ou plutôt il faisait peser sur l'Italie une double tyrannie qu'il pouvait exercer sans crainte, étant soutenu par les satellites de sa famille. Il forma le projet de s'emparer du duché de Spolette, et il marcha à la tête d'une armée contre Pandulfe, prince de Capoue; mais celui-ci ayant été secouru par Gisulfe, prince de Salerne, Jean XII fut contraint de battre en retraite et de demander la paix.

Bérenger, non moins ambitieux que le saint-père, voulait étendre sa domination sur les peuples, et traiter les citoyens de Rome comme les serfs de ses domaines; il devint tellement odieux que le pape fut obligé d'envoyer deux légats, Jean, cardinal-diacre, et Azon, scriniaire de l'Église romaine, pour supplier Othon de venir délivrer les provinces italiennes de leur tyran. Le vénérable Valbert, archevêque de Milan, vint également se jeter aux pieds du prince, réclamant sa protection contre Bérenger et son fils Adalbert, qui l'avaient chassé de son siège au mépris des lois divines et humaines, pour le donner à Manassès, archevêque d'Arles. Presque au même moment le titulaire de Como adressait au roi des plaintes semblables contre la violence de Bérenger.

Vingt années s'étaient écoulées depuis que le grand Othon régnait glorieusement sur l'Allemagne; il avait dompté les Slaves et les peuples de Bohême; il avait soumis les provinces rebelles, pacifié la Germanie et reconquis tout le royaume de Lorraine; enfin il jouissait dans une paix profonde du fruit de ses nombreuses victoires. Mais comme

l'ambition chez les rois est une passion insatiable, il sacrifia le repos des peuples au désir de posséder un plus grand empire; il rassembla en toute hâte une armée puissante et envahit la Lombardie. Tout plia devant lui: les députés du peuple, les seigneurs et les chefs du clergé s'étant assemblés à Milan, déclarèrent Bérenger et Adalbert son fils déchus de tous leurs droits; Othon fut proclamé roi d'Italie, et il reçut, selon l'usage, la couronne et le sceptre de fer; ensuite il se dirigea sur Rome avec ses soldats. Sa marche fut un véritable triomphe: cependant Jean XII exigea qu'avant de pénétrer dans la capitale chrétienne il fit le serment solennel qu'il lui conserverait la vie sauve et sa dignité de pontife, et ne prendrait à son égard aucune résolution; qu'il maintiendrait tous les privilèges de l'Église romaine, et ferait même la restitution au saint-siège de tous les domaines qu'il enlèverait à leurs ennemis.

Othon fut reçu à Rome avec une pompe extraordinaire; la population entière se porta à sa rencontre au milieu des cris de joie; le pape le couronna empereur, lui fit serment sur le corps du saint apôtre Pierre de ne jamais renoncer à son obéissance, et de ne donner aucun secours à Bérenger ni à son fils; les citoyens, les prêtres et les seigneurs firent le même serment. Alors le nouveau chef de l'empire d'Occident rendit à l'Église toutes les terres qui lui avaient été arrachées par les princes déchus; il fit au souverain pontife en particulier de magnifiques présents d'or et de pierreries; il confirma au saint-siège, par un acte authentique, les donations immenses de Pépin et de Charlemagne, comprenant Rome, son duché et ses dépendances, plusieurs villes de Toscane,

l'exarchat de Ravenne, la Pentapole, le duché de Spolète, celui de Bénévent, l'île de Corse, le patrimoine de Sicile, et plusieurs autres places de la Lombardie et de la Campanie, « si Dieu les met en notre pouvoir, » ajouta-t-il par une sage restriction. Cette donation fut copiée presque mot à mot sur celle de Louis le Débonnaire; Othon y annexa Rieti, Amterne et cinq autres villes du royaume qu'il venait de conquérir. A la fin de l'acte on lit cette clause importante et remarquable: « Sauf en tout notre puissance, celle de notre » fils et de nos descendants. »

On s'occupa ensuite de l'élection de Jean XII, qui n'avait pas été faite canoniquement; le clergé et la noblesse s'engagèrent à la régulariser, mais sous la condition cependant que le pontife s'engagerait publiquement, et en présence des commissaires de l'empereur, à conserver les droits des citoyens. On régla aussi l'administration de la justice; il fut convenu que les délégués du saint-siège et de l'empire feraient chaque année un rapport public sur toutes les causes qui auraient été jugées par les ducs ou par les prélats. Les abus devaient être signalés au pape, qui avait la liberté de les réformer aussitôt ou de permettre qu'ils fussent corrigés par les commissaires impériaux. Cette clause montre que le grand Othon se réservait la souveraineté et la juridiction définitive sur toutes les villes et sur les provinces qu'il avait données à la chaire apostolique. Ce diplôme est daté du 15 février 962; l'original, écrit en lettres d'or, fut gardé dans les archives de l'Église.

L'empereur obtint l'érection de Magdebourg en métropole; et dans la bulle qui fut expédiée à ce sujet il est dit: « Othon

» nous a représenté qu'après avoir vaincu les Slaves, il les » avait convertis à la foi chrétienne. Alors, pour ne pas ex- » poser ces peuples à retomber dans l'idolâtrie en les privant » de directeur, et pour les conserver à notre religion sainte, » nous ordonnons que le monastère de Magdebourg, bâti en » Saxe, sur l'Elbe, et le plus voisin de ces nations, soit érigé » en siège épiscopal, afin qu'il puisse les gouverner par ses » suffragants.

» En exécution d'un vœu fait par le prince dans une ba- » taille contre les Hongrois, nous voulons également que le » monastère de Mersbourg soit érigé en siège épiscopal, mais » sous la juridiction de celui de Magdebourg, parce qu'un » seul prélat ne pourrait point gouverner de si grandes pro- » vinces. Nous voulons encore que le cens et la dîme de tous » les peuples que l'empereur a fait baptiser ou qui le seront » par les soins de ses successeurs, puissent être répartis entré » les évêchés que nous venons d'ériger; et nous ordonnons » aux chefs du clergé de Mayence, de Trèves, de Cologne et » de Salsbourg, de protéger de tout leur pouvoir ces nou- » velles églises. Enfin, lorsque Dieu, par le zèle du grand » Othon ou de ses descendants, aura amené à notre com- » munion les Slaves voisins, nous voulons qu'il soit établi » dans leurs pays de nouveaux prélats ordonnés par le mé- » tropolitain de Magdebourg.» Cette bulle, expédiée le 14 février 962, ne fut exécutée que six ans après.

Quoique le pape Jean parût alors très-disposé à favoriser l'empereur, il oublia bientôt ses protestations de fidélité, par l'effet de la crainte où il était que le prince ne se contentât pas d'un titre imaginaire, et ne voulût exercer l'autorité dans

Rome, comme avaient fait autrefois les souverains grecs ou gaulois. Le traître Jean envoya des ambassadeurs au fils de Bérenger, qui s'était retiré chez les Sarrasins, pour l'engager à lever l'étendard de la révolte, lui promettant sur l'Évangile que le saint-siège le seconderait dans ses entreprises contre Othon.

L'empereur ayant eu connaissance de cette négociation, en fut surpris et courroucé; cependant il espéra que le jeune pontife pourrait être ramené à des sentiments plus favorables par les conseils d'hommes sensés; et il envoya quelques vieux officiers de sa cour pour réclamer au sénat de Rome contre cette infraction au traité qui avait été fait avec le saint-siège.

Les seigneurs italiens, indignés de courber la tête sous le joug d'un pape sacrilège qui remplissait Rome de ses débauches et de ses débordements, firent cette réponse au prince : « Jean XII hait Othon par la même raison que le » diable hait son créateur. Vous, seigneur, vous cherchez à » plaire à Dieu, et vous désirez le bien de l'Église et de l'état; » le pape, au contraire, aveuglé par la passion criminelle » qu'il a conçue pour la veuve de son vassal Rainier, lui » a donné le gouvernement de plusieurs villes et la direction » de plusieurs couvents; et, ce qui est le comble du scandale, il a payé ses voluptés infâmes avec les croix et les » calices d'or de la basilique de Saint-Pierre. »

» Une de ses concubines, Étienne, vient de mourir sous » nos yeux, dans le palais de Latran, en accouchant d'un fils » qu'elle a déclaré appartenir au pontife. Enfin la demeure sa- » crée des papes est devenue sous le règne de Jean un affreux

» lupanar, le refuge des prostituées! Sa tante partage avec » la Marozie sa mère les horreurs de l'inceste! Les femmes » romaines ou étrangères n'osent plus visiter les églises, car » sur les marches de l'autel même ce monstre fait enlever » les épouses, les veuves et les vierges! La pourpre ou les » haillons, la beauté ou la laideur, tout doit servir à ses exé- » crables débauches! Les temples des apôtres tombent en » ruines; la pluie du ciel inonde la sainte table; et les voûtes » menacent d'écraser les fidèles. Voilà pourquoi Adalbert » convient mieux au pape que l'empereur. »

Malgré ces accusations terribles des Romains, Othon n'osa pas encore punir la révolte du pontife; il se contenta d'assiéger Montefeltro, où Bérenger s'était enfermé.

Jean lui députa aussitôt le protoscriniaire Léon, et Démétrius, l'un des principaux citoyens de Rome; il promettait de se corriger de ses erreurs, qui provenaient, disait-il, de son extrême jeunesse; il se plaignait en même temps de ce que l'empereur ne maintenait pas sa promesse en exigeant que les peuples prêtassent serment de fidélité à lui-même, et non au saint-siège; il le blâmait également de retenir à sa cour l'évêque Léon et Jean, diacre-cardinal, deux prêtres qui étaient de son église.

Othon répondit au saint-père : « Il est vrai que j'ai pro- » mis de rendre à la chaire apostolique toutes les terres de » Saint-Pierre qui tomberaient en ma puissance; et c'est pour » accomplir religieusement toutes mes promesses que je veux » chasser Bérenger de sa forteresse. Quant aux prélats Léon » et Jean, que vous m'accusez de retenir prisonniers, je vous » déclare qu'ils ont été arrêtés lorsqu'ils étaient en route pour

» se rendre à Constantinople afin de conférer avec mes ennemis. On a même pris avec eux Zachée, homme ignorant et fourbe, que vous aviez nommé évêque, ainsi que le Bulgare Salec, votre favori et votre mignon, qui devaient se rendre l'un et l'autre chez les Hongrois pour exciter ces peuples contre nous. Trahison indigne que je n'aurais pu supposer, si de mes yeux je n'avais vu les lettres scellées en plomb et revêtues de votre nom et signées de votre main. »

Néanmoins Othon se déterminà à faire partir pour Rome Landohard et Luitprand, évêques de Munster et de Crémone, avec les députés du pontife; ceux-ci furent reçus au palais de Latran avec toutes les démonstrations de l'amitié la plus sincère; mais huit jours après, Jean XII les renvoya avec les prélats Jean et Benoît, et la trahison fut consommée.

Adalbert entra dans la ville sainte avec tout l'éclat d'un triomphateur, et prit possession de l'ancien palais des patrices. En apprenant cette nouvelle perfidie du pape, Othon résolut d'en tirer une éclatante vengeance, et marcha aussitôt sur Rome pour secourir ses partisans, qui s'étaient emparés du château de Saint-Paul. Mais à son approche le pape et Adalbert prirent la fuite, emportant avec eux les trésors de Saint-Pierre. L'empereur trouva la population de Rome divisée en deux camps; les vagabonds, les voleurs et les bandits, soutenaient le pontife; les citoyens honorables et le peuple s'étaient déclarés pour lui: la présence de son armée changea la face des choses; tous jurèrent au prince une fidélité inviolable, et s'engagèrent à ne jamais élire un pontife sans son consentement ou celui du roi son fils.

Trois jours après l'arrivée d'Othon, les prélats italiens et alle-

mands, la noblesse, le clergé et le peuple romain, lui adressèrent leurs suppliques pour l'engager à convoquer un concile afin de remédier à tous les désordres et aux maux infinis que souffrait l'Église. Othon se rendit à leurs prières, et fit tenir une assemblée dans laquelle se trouvèrent environ quarante évêques, treize cardinaux prêtres, trois diacres, plusieurs moines, et un grand nombre de citoyens. Lorsque le silence se fut établi, l'empereur appela à haute voix le pontife Jean XII; et comme personne ne se présentait pour répondre, il demanda quels étaient les motifs qui empêchaient le saint-père de paraître à cette auguste réunion.

Un évêque prit alors la parole: « Nous sommes surpris, seigneur, que vous demandiez ce que n'ignorent pas même les peuples qui habitent les lointaines contrées de l'Inde; les crimes de Jean XII ont été commis au grand jour par cet exécrationnable pontife, qui plaçait sa gloire dans l'infamie! » L'empereur demanda alors que les accusations fussent formulées d'une manière plus précise: aussitôt tous les évêques et les cardinaux se levèrent spontanément, et l'un après l'autre ils prirent la parole contre le pape, l'accusant de s'être rendu coupable d'horribles impiétés, de blasphèmes, de sacrilèges, de profanations, d'adultères, de viols, d'incestes, de sodomie, d'empoisonnements et de meurtres.

Pierre, cardinal-prêtre, déclara qu'il l'avait vu célébrer la messe en état d'ivresse; Jean, évêque de Narni, dit qu'il avait consacré un diacre dans une écurie; Jérôme, cardinal-diacre, affirma qu'à la suite d'une orgie le pape avait conduit une courtisane dans le temple, et que l'adultère s'était accompli sur les marches de l'autel. Enfin on lut un long

mémoire dans lequel se trouvaient inscrits tous les crimes de Jean XII « Le saint-père était accusé d'avoir vendu l'épiscopat; d'avoir ordonné prêtres ou évêques des enfants en bas âge, de s'être livré publiquement à des incestes monstrueux avec sa tante et avec la Marozie sa mère; d'avoir dissipé le patrimoine des pauvres avec les courtisanes Rainier, Étienne, Anne et sa nièce; d'avoir transformé le sacré palais en un lieu de prostitution; d'avoir fait crever les yeux à Benoît, son père spirituel, qui était mort entre les mains du bourreau; d'avoir fait égorger en sa présence le cardinal sous-diacre Jean, après lui avoir fait arracher les parties naturelles; et plût à Dieu, ajoutaient les prélats, qu'on lui eût fait à lui-même cette cruelle opération! Enfin, on accusait d'avoir parcouru les rues de Rome l'épée au côté, le casque en tête et revêtu d'une cuirasse; d'avoir nourri des meutes de chiens, des chevaux de chasse..... » Cette lecture achevée, ses anciens affidés, clercs ou laïques, déclarèrent que le pontife avait bu du vin à la santé du diable; ils affirmèrent qu'en jouant aux dés il invoquait le secours de Jupiter, et que dans ses orgies il s'appelait lui-même le prêtre de Vénus; ils jurèrent qu'il ne disait ni matines, ni heures canoniales, et qu'il ne faisait point le signe de la croix.

Comme les Romains n'entendaient pas la langue saxonne que parlait Othon, il fit dire à l'assemblée par Luitprand, évêque de Crémone : « Il arrive quelquefois, et nous le savez par notre propre expérience, que les hommes élevés en dignité sont calomniés par les envieux; ne vous étonnez pas si j'éprouve de la défiance en écoutant l'horrible accusation qui vient d'être lue par le diacre Benoît. Aussi,

» je vous en conjure au nom du Dieu qu'on ne peut tromper, au nom de sa sainte mère, et par le corps du saint apôtre Pierre, en présence duquel nous sommes réunis, je vous en supplie, n'avancez rien contre le pontife Jean XII dont il ne soit effectivement coupable et qui n'ait été vu par des hommes dignes de foi. »

Le clergé, la noblesse et le peuple de Rome s'écrièrent : « Si le pape Jean n'a pas commis les abominations que le diacre Benoît vient de lire, et encore d'autres atrocités plus horribles, que saint Pierre ne nous délivre point de nos péchés! que nous restions à jamais chargés d'anathèmes, et que le Seigneur nous place à sa gauche au jour du jugement dernier! » On fit venir dans le concile des soldats du prince qui déclarèrent avoir vu le saint-père l'épée à la main, le casque en tête, escorter ses courtisanes, et précéder les chariots qui emmenaient les candélabres, les crucifix, les calices, les burettes et les patènes sacrées. L'empereur répondit : « Chaque soldat de mon armée est un témoin irrécusable; je crois tout, et d'ailleurs ne sais-je pas moi-même que Jean s'est rendu coupable de parjure envers nous par son alliance avec Adalbert? néanmoins nous entendrons sa défense avant de le condamner. »

En effet, le prince lui envoya cette lettre : « Nous sommes venus à Rome pour le service de Dieu, très-saint Père; et comme nous demandions aux prêtres la cause de votre absence, ils ont avancé contre vous des accusations horribles : clercs et laïques vous ont accusé de sacrilèges, de concussions, d'homicides et d'abominables incestes; ils ont tous déclaré que vous aviez bu du vin pour l'amour du démon,

» que vous aviez invoqué dans vos orgies les dieux des païens  
 » qui président aux débauches. Nous vous prions instamment  
 » de venir vous justifier devant nous; et si vous craignez  
 » quelque violence du peuple, nous vous promettons avec  
 » serment de faire respecter votre personne, et nous vous  
 » donnons l'assurance qu'il ne se fera rien contre les canons. »

Le pontife ayant lu cette lettre, se contenta d'y faire cette  
 réponse, qu'il adressa au concile : « J'apprends qu'on veut  
 » élire un autre pape; si vous persistez dans ce dessein, je  
 » vous excommunie au nom du Dieu tout-puissant, afin que  
 » vous n'ayez le pouvoir ni de faire cette élection, ni de cé-  
 » lébrer la sainte messe. »

Et des prêtres ont été assez insensés pour vouloir réhabi-  
 liter la mémoire de Jean XII, et pour soutenir qu'après avoir  
 fulminé sa bulle d'excommunication, cet exécrationnel chef de  
 l'Église ne pouvait plus être déposé du pontificat!!...

L'assemblée, dont les fanatiques prétendent contester le  
 pouvoir, jugea néanmoins qu'on devait renverser de la chaire  
 de saint Pierre le monstre qui la profanait; mais avant de  
 rendre la sentence, on le cita encore à comparaître devant le  
 concile; voici la lettre synodale qui lui fut adressée : « Très-  
 » saint Père, vous n'avez point encore répondu à l'empereur  
 » Othon, et vous n'avez pas envoyé des députés pour expli-  
 » quer vos moyens de défense; veuillez nous en donner les  
 » motifs. Nous consentons à reconnaître votre autorité si  
 » vous venez parmi nous pour vous justifier; mais si vous  
 » refusez de le faire sans donner des excuses légitimes, nous  
 » mépriserons votre excommunication et nous la retournerons  
 » contre vous-même : car Judas avait également reçu avec tous

» les apôtres le pouvoir de lier et de délier; mais après son  
 » crime, il ne put lier que lui-même. »

Adrien, cardinal-prêtre, fut chargé de porter cette seconde  
 citation, qui demeura sans réponse comme la première; alors  
 les Pères s'assemblèrent pour la troisième fois, et Othon ouvrit  
 la séance par le discours suivant : « Nous avons attendu Jean  
 » pour formuler nos plaintes contre lui; maintenant, comme  
 » nous savons qu'il ne viendra point, nous vous prions d'exa-  
 » miner sa conduite. Pendant qu'il était opprimé par Béren-  
 » ger et par Adalbert, nos sujets rebelles, il nous a envoyé des  
 » députés en Saxe, nous implorant au nom de Dieu pour que  
 » nous vinssions délivrer l'Italie et l'Église des deux tyrans  
 » qui les désolaient : vous savez ce que j'ai fait. Cependant,  
 » oubliant la fidélité qu'il m'avait jurée dans ce lieu même,  
 » il a fait venir à Rome le traître Adalbert; il s'est révolté  
 » contre mes troupes, et le ministre de paix, devenu capitaine  
 » de guerre, s'est revêtu de la cuirasse et du casque. Que le  
 » concile prononce son jugement! J'ai dit. »

Un évêque répliqua au nom de tous : « Nous déclarons,  
 » seigneur, que pour un grand scandale il faut un remède ex-  
 » traordinaire. Si ce pontife exécrationnel ne nuisait qu'à lui-  
 » même, nous devrions le tolérer! Mais comme son affreux  
 » exemple pervertit la chrétienté entière, nous vous prions  
 » donc, magnanime empereur, de chasser ce monstre de la  
 » sainte Église romaine, et de mettre à sa place un homme  
 » qui donne l'exemple de la sagesse et des vertus. »

Le prince répondit : « Nous le voulons. »

Tel fut le décret qui déposa Jean XII du siège pontifical.  
 L'an 965.

Plusieurs auteurs ecclésiastiques prétendent qu'un pape ne saurait perdre l'autorité souveraine, quelque grands que soient ses crimes : penser le contraire, disent-ils, est la plus coupable des hérésies. Mais en admettant à la lettre la vice-déité des pontifes, qui voudra croire que Dieu ait pu confier le soin de son Église à un homme plus digne que Jean XII d'être appelé l'émule d'Héliogabale? La foi la plus robuste, le fanatisme le plus stupide, ne sont-ils pas révoltés à l'idée d'une pareille morale? Quoi! un voleur, un meurtrier, un incestueux, peut représenter dignement le Christ sur le trône pontifical! Il peut excommunier les victimes de ses crimes infâmes! parce que la religion le veut, le commande ainsi! Nous l'avouons, cette doctrine exécrable scandalise notre esprit; elle répugnerait à la conscience la plus dépravée!

Lorsqu'on voit des monstres semblables à Jean XII assis sur la chaire de l'Apôtre, il est impossible de croire que l'esprit divin s'incarne dans les pontifes; car il faudrait alors que l'humanité repoussât le christianisme lui-même comme une religion anti-sociale, attendu que le dogme fondamental reposerait sur la plus profonde immoralité. Vainement le cardinal Baronius, Platine, le Père Maimbourg et la plupart des historiens ecclésiastiques avouent-ils que l'Église était alors gouvernée par des papes indignes; cette confession ne suffit pas pour justifier l'institution de la papauté, au contraire elle la condamne, puisqu'elle vient corroborer cette vérité, que des hommes élus et consacrés pontifes ont dépassé par leurs débordements tout ce que le paganisme avait de plus hideux dans ses doctrines matérialistes.

## LÉON VIII,

136<sup>e</sup> PAPE.

ROMAIN NICÉPHORE,  
empereur d'Orient.

LOTHAIRE,  
roi de France.

Élection de Léon VIII. — Conspiration contre Othon. — Les Romains attaquent la garde allemande. — Les conjurés sont vaincus. — Générosité de l'empereur.

Après la déposition de Jean, les évêques s'étant de nouveau réunis en concile, choisirent pour pontife le vénérable Léon, protoscriniaire de l'Église romaine, homme d'un mérite et d'une vertu éprouvés; l'empereur consentit à cette élection, qui se fit au milieu des acclamations de l'assemblée.

Le nouveau pape était Romain de naissance, et fils de Jean, protoscriniaire comme lui; il fut emmené avec pompe par les cardinaux au palais de Latran, selon la coutume, pour subir l'épreuve de la chaise percée; ensuite il fut ordonné dans l'église de Saint-Pierre : le clergé, les nobles et le peuple lui jurèrent fidélité.

Cette élection terminée, tout rentra dans l'ordre; et Othon, croyant n'avoir plus rien à craindre, ni du côté des Romains, qui l'avaient accueilli avec de si grandes démonstrations de respect, ni de la part de Jean XII, qui avait perdu toute son autorité dans la ville sainte, se détermina, pour soulager les citoyens, à renvoyer son armée dans ses quartiers d'hiver en

Plusieurs auteurs ecclésiastiques prétendent qu'un pape ne saurait perdre l'autorité souveraine, quelque grands que soient ses crimes : penser le contraire, disent-ils, est la plus coupable des hérésies. Mais en admettant à la lettre la vice-déité des pontifes, qui voudra croire que Dieu ait pu confier le soin de son Église à un homme plus digne que Jean XII d'être appelé l'émule d'Héliogabale? La foi la plus robuste, le fanatisme le plus stupide, ne sont-ils pas révoltés à l'idée d'une pareille morale? Quoi! un voleur, un meurtrier, un incestueux, peut représenter dignement le Christ sur le trône pontifical! Il peut excommunier les victimes de ses crimes infâmes! parce que la religion le veut, le commande ainsi! Nous l'avouons, cette doctrine exécrable scandalise notre esprit; elle répugnerait à la conscience la plus dépravée!

Lorsqu'on voit des monstres semblables à Jean XII assis sur la chaire de l'Apôtre, il est impossible de croire que l'esprit divin s'incarne dans les pontifes; car il faudrait alors que l'humanité repoussât le christianisme lui-même comme une religion anti-sociale, attendu que le dogme fondamental reposerait sur la plus profonde immoralité. Vainement le cardinal Baronius, Platine, le Père Maimbourg et la plupart des historiens ecclésiastiques avouent-ils que l'Église était alors gouvernée par des papes indignes; cette confession ne suffit pas pour justifier l'institution de la papauté, au contraire elle la condamne, puisqu'elle vient corroborer cette vérité, que des hommes élus et consacrés pontifes ont dépassé par leurs débordements tout ce que le paganisme avait de plus hideux dans ses doctrines matérialistes.

## LÉON VIII,

136<sup>e</sup> PAPE.

ROMAIN NICÉPHORE,  
empereur d'Orient.

LOTHAIRE,  
roi de France.

Élection de Léon VIII. — Conspiration contre Othon. — Les Romains attaquent la garde allemande. — Les conjurés sont vaincus. — Générosité de l'empereur.

Après la déposition de Jean, les évêques s'étant de nouveau réunis en concile, choisirent pour pontife le vénérable Léon, protoscriniaire de l'Église romaine, homme d'un mérite et d'une vertu éprouvés; l'empereur consentit à cette élection, qui se fit au milieu des acclamations de l'assemblée.

Le nouveau pape était Romain de naissance, et fils de Jean, protoscriniaire comme lui; il fut emmené avec pompe par les cardinaux au palais de Latran, selon la coutume, pour subir l'épreuve de la chaise percée; ensuite il fut ordonné dans l'église de Saint-Pierre : le clergé, les nobles et le peuple lui jurèrent fidélité.

Cette élection terminée, tout rentra dans l'ordre; et Othon, croyant n'avoir plus rien à craindre, ni du côté des Romains, qui l'avaient accueilli avec de si grandes démonstrations de respect, ni de la part de Jean XII, qui avait perdu toute son autorité dans la ville sainte, se détermina, pour soulager les citoyens, à renvoyer son armée dans ses quartiers d'hiver en

Ombrie, et il ne retint près de lui qu'un petit nombre de troupes qui formaient sa garde particulière. Mais il reconnut bientôt combien peu on doit compter sur la fidélité des prêtres; car ceux-là même qui avaient imploré son secours contre Bérenger furent les premiers à conspirer contre sa personne.

Jean XII secondé par les partisans qu'il avait conservés dans la ville, excita les mécontentements dans le peuple, fit répandre des libelles où il accusait le concile qui l'avait déposé, de s'être rendu coupable d'une hérésie énorme, d'avoir méconnu le droit ecclésiastique, d'avoir renversé les traditions des Pères, d'avoir violé les canons contre toute justice, enfin d'avoir foulé aux pieds toutes les lois divines et humaines. A lui seul, disait-il, appartenait le pouvoir de convoquer légitimement le clergé, les nobles et le peuple romain; à Dieu seul appartenait la puissance de juger un pape, quelque abominable qu'il pût être, ainsi que l'avaient décidé le synode de Sinuesse, tenu sous le pontife Marcellin, et celui des prélats italiens et ultramontains, tenu dans la basilique de Saint-Pierre, en présence de Charlemagne. Il appelait Léon VIII un antipape; l'empereur un tyran, un parjure, et il les vouait tous deux à l'exécration des hommes, ainsi que les évêques, les cardinaux, les diacres, les prêtres et les seigneurs qui avaient assisté à cette assemblée sacrilège. Il permettait aux fidèles de leur courir sus, de les frapper par le fer ou de les faire mourir par le poison, d'après l'autorité qu'il avait reçue de saint Pierre, lui, Jean XII, véritable pontife, élu, ordonné, sacré et intronisé canoniquement par tous les fidèles. Il avertissait les Romains que Dieu avait frappé d'aveuglement l'exécrable Othon, qui était venu se livrer lui-

même entre leurs mains avec une poignée de soldats; il leur commandait de l'assiéger dans son palais, et de le massacrer sans pitié.

Pour donner plus de force à leurs déclamations, les agents du pape prodiguaient l'or aux ecclésiastiques, et promettaient que Jean, à son retour, partagerait avec eux les trésors qu'il avait emportés dans sa retraite. Les haines secrètes, les ambitions trompées, et surtout l'avarice insatiable du clergé, firent entrer dans la conspiration un grand nombre de prêtres; la populace, entraînée par le fanatisme, seconda leurs projets de rébellion; et le 2 janvier 964, au signal donné par les cloches des églises, le clergé se réunit en armes, et marcha en ordre de bataille vers le pont du château pour surprendre l'empereur.

Instruit de la révolte par le bruit même des séditeux, Othon, s'avança à leur rencontre à la tête de ses fidèles Allemands, et se saisit de l'entrée du pont, où il arrêta les Romains. Après une légère résistance, tous les prêtres lâchèrent pied, et prirent la fuite avec tant de désordre, qu'une panique se répandit parmi les rebelles; tous en voulant s'échapper tombèrent les uns sur les autres, et restèrent exposés sans défense à la fureur des soldats.

Heureusement Léon VIII sortit au même instant du palais patriarcal et fit arrêter le carnage: le lendemain, le généreux Othon lui accorda encore le pardon des coupables, à la condition cependant que les Romains donneraient cent otages choisis parmi les personnes les plus influentes de la ville, et qu'ils lui prêteraient un nouveau serment de fidélité.

Dans le même temps, on apprit la nouvelle de la reddition

de Monte-Feltro, dernière forteresse où Bérenger, après un siège long et malheureux, s'était vu forcé de se rendre à discrétion; il fut envoyé prisonnier en Allemagne, où il mourut huit jours après. Sa chute était la juste punition de la violence qu'il avait voulu exercer sur la princesse Adélaïde, veuve de Lothaire, comte de Paris et duc de France, pour la contraindre à épouser son fils. Adélaïde, pour se garantir de ses persécutions, s'était placée sous la protection d'Othon le Grand; et celui-ci, par une ambition condamnable, non-seulement avait consenti à la protéger, mais encore l'avait épousée, quoiqu'il sût parfaitement qu'elle avait été souillée par les embrassements de Hugues, père de Lothaire, avant son mariage et même depuis son veuvage. Après tout, il importe peu à un roi d'épouser une courtisane, pourvu qu'elle ait des provinces en dot! Othon la prit pour femme, parce que indépendamment des grands biens qu'il acquérait, son mariage avec Adélaïde lui fournissait le prétexte de revendiquer plusieurs duchés français et italiens qu'elle réclamait comme héritage de son premier mari. Plus tard nous verrons cette même Adélaïde, deux fois adultère et incestueuse, devenir la maîtresse d'un pape et prendre place dans le catalogue des saintes!

Othon, regardant l'Italie comme entièrement pacifiée, se prépara à partir pour rejoindre son armée dans l'Ombrie, et rendit les otages des Romains, espérant par cet acte de clémence s'attacher l'affection du clergé. Mais à peine était-il sorti des murs de la ville, que les prêtres conspiraient déjà contre le prince et contre le pontife.

## JEAN XII.

### RÉTABLI PAR UNE RÉVOLTE.

ROMAIN NICÉPHORE,  
empereur d'Orient.

LOTHAIRE,  
roi de France.

Les dames romaines organisent une nouvelle révolte contre l'empereur Othon. — Jean usurpe une seconde fois le saint-siège. — Conciliabule du pontife. — Sa cruauté. — Il fait couper la main droite au cardinal diacre Jean, qui s'opposait à son usurpation. — Il condamne Azon, protoscriniaire et ami de Léon, à avoir le nez et la langue arrachés et deux doigts de la main droite coupés par le bourreau. — Jean XII surpris en adultère est tué dans les bras de sa maîtresse. — Réflexions sur les débauches de ce pontife.

Les femmes adultères et les courtisanes de Rome désiraient impatiemment le rétablissement de Jean XII sur le saint-siège; elles parcouraient les tavernes, répandaient de l'or à pleines mains, et se livraient à des orgies dégoûtantes avec les vagabonds et les bandits, afin d'augmenter le nombre des partisans de Jean XII. Bientôt elles réussirent à former une armée de tous les scélérats de l'Italie; et cet infâme pape rentra en triomphe dans Rome par la porte Dorée, pendant que le vénérable Léon s'échappait secrètement par-dessus les remparts, afin d'éviter la vengeance de son cruel compétiteur.

A peine installé au palais de Latran, Jean XII décréta la

tenue d'un concile, et les mêmes prélats qui l'avaient proscrit, l'acclamèrent de nouveau devant le corps de l'apôtre saint Pierre.

Le pape, entouré de bacchantes échevelées et de hideux satellites, se leva de son siège, et prononça le discours suivant : « Vous savez, mes chers frères, que j'ai été arraché » du saint-siège par la violence de l'empereur; aussi le synode » que vous avez tenu ici même pendant mon absence et au » mépris des coutumes et des canons ecclésiastiques, doit » être anathématisé à l'instant; vous ne pouvez reconnaître » pour dominateur temporel celui qui a présidé cette assem- » blée impie, ni pour directeur spirituel celui que vous aviez » élu pape. »

Tous ces prêtres éhontés répondirent : « Nous avons com- » mis une prostitution en faveur de l'adultère et usurpateur » Léon le scriniaire.

« Voulez-vous le condamner? » reprit le pontife. « Nous le » devons, » répliquèrent les Pères.

Jean ajouta : « Les prélats ordonnés par nous peuvent-ils » faire des ordinations dans notre palais patriarcal? Et quelle » est votre pensée sur l'évêque Sicon, que nous avons sacré » de nos mains, et qui a ordonné Léon, un de nos officiers » de cour, néophyte, portier, lecteur, acolyte, sous-diacre, » diacre, prêtre; et enfin, sans lui faire subir aucune épreuve, » contre toutes les ordonnances des Pères, a osé le con- » sacrer sur notre siège apostolique? Que pensez-vous de la » conduite de Benoît, évêque de Porto, et de Grégoire d'Al- » bane, qui ont prononcé les oraisons sur l'usurpateur? »

L'assemblée répondit : « Qu'on les cherche et qu'on les

» amène devant nous. S'ils n'ont pas été retrouvés avant l'ex- » piration de notre troisième séance, ils seront condamnés » avec l'antipape, afin qu'à l'avenir aucun des officiers, des » néophytes, des juges ou des pénitents publics, ne soit assez » téméraire pour aspirer au degré suprême de l'Église. »

Alors le pontife prononça la sentence qui condamnait Léon VIII; il le déclara déposé de tout honneur sacerdotal et de toute fonction cléricale, avec menace d'anathème perpétuel s'il tentait de rentrer dans la ville sainte. On fit comparaître ensuite les prélats qui avaient été ordonnés pendant le pontificat de Léon; ceux-ci se présentèrent revêtus de chasubles et d'étoles, et ils écrivirent sur un parchemin qui leur fut donné : « Mon père n'ayant rien à lui, ne pouvait légitimement rien me donner. » Après quoi ils furent dégradés et remis au rang qu'ils occupaient avant l'usurpation de Léon.

Le lendemain, à la seconde session de ce conciliabule, Benoît de Porto et Grégoire d'Albane, qui avaient été saisis dans leurs palais, furent amenés devant les Pères. On leur fit lire à chacun ces paroles : « Moi, du vivant de mon Père, » j'ai consacré à sa place Léon, officier de cour, néophyte et » parjure; je l'ai fait contre toutes les ordonnances des Pères » et les coutumes de l'Église. »

Ensuite Jean XII continua : « Quant à ceux qui ont prêté » de l'argent au néophyte pour acheter la grâce de Dieu, nous » les condamnons à perdre leur rang dans l'Église, s'ils sont » prêtres ou diacres; et nous les excommunions s'ils sont » moines ou laïques. Nous ordonnons qu'à l'avenir l'inférieur » ne pourra jamais ôter le rang à son supérieur. Nous dé- » fendons aux moines de sortir des lieux où ils ont renoncé

» au siècle, et nous prononçons contre les coupables la peine  
» de l'excommunication. »

Le concile adhéra à toutes les volontés du pape : le lendemain, jour de la troisième session, Sicon fut condamné par contumace; et les prélats qui avaient été dégradés dans les séances précédentes, furent rétablis dans leurs dignités en considération de leur lâcheté; le pontife, pour justifier l'irrégularité de cette action, alléqua l'exemple d'Étienne III, qui avait dégradé et réélu des évêques nommés par Constantin. Ainsi se termina cette saturnale.

Le saint-père fit ensuite couper la main droite au cardinal diacre Jean; il fit arracher la langue et le nez à Azon, proto-scriniaire, et lui fit couper deux doigts de la main droite.

Jean XII ne survécut pas longtemps à ce nouveau triomphe. Une nuit, il fut surpris par un seigneur romain dans les bras de sa femme; et le mari, dans sa fureur, le frappa si violemment à la tête, qu'il lui ouvrit le crâne; le saint-père fut transporté sans connaissance au palais patriarcal, et il mourut huit jours après, le 29 mars 964. Les prêtres firent courir le bruit que Jean s'était battu avec le démon.

Ce prêtre abominable avait souillé la chaire de saint Pierre pendant neuf années entières, et avait mérité d'être nommé le plus scélérat de tous les papes; cependant, ajoute Platine, il y eut des papes encore plus scélérats que Jean XII!

## BENOIT V,

137<sup>e</sup> PAPE.

ROMAIN NICÉPHORE,  
empereur d'Orient.

LOTHAIRE,  
roi de France.

Les Romains persévèrent dans leur révolte contre Othon. — Élection séditeuse de Benoît V. — Othon revient à Rome. — Siège de la ville sainte. — Le pape monte tout armé sur les remparts pour repousser les ennemis. — Famine dans Rome. — Exil et mort de Benoît.

Bien persuadés qu'après avoir tiré l'épée contre un prince, il faut jeter le fourreau, les Romains persistèrent dans leur révolte; et au mépris des serments de fidélité qu'ils avaient faits à l'empereur, ils élevèrent sur le saint-siège Benoît, cardinal diacre de l'Église. Un concours immense de peuple assista à cette élection, et tous jurèrent de défendre le pontife contre la puissance d'Othon, ou de mourir les armes à la main.

Benoît V, Romain de naissance, homme très-recommandable par son savoir et par ses vertus, fut intronisé sans obstacle, l'empereur étant occupé pour le moment aux opérations du siège de Camerino.

Mais lorsqu'il eut appris la révolte des Romains, Othon leva brusquement le blocus et marcha enseignes déployées et sans s'arrêter jusque sous les murs de la ville sainte,

» au siècle, et nous prononçons contre les coupables la peine  
» de l'excommunication. »

Le concile adhéra à toutes les volontés du pape : le lendemain, jour de la troisième session, Sicon fut condamné par contumace; et les prélats qui avaient été dégradés dans les séances précédentes, furent rétablis dans leurs dignités en considération de leur lâcheté; le pontife, pour justifier l'irrégularité de cette action, alléqua l'exemple d'Étienne III, qui avait dégradé et réélu des évêques nommés par Constantin. Ainsi se termina cette saturnale.

Le saint-père fit ensuite couper la main droite au cardinal diacre Jean; il fit arracher la langue et le nez à Azon, proto-scriniaire, et lui fit couper deux doigts de la main droite.

Jean XII ne survécut pas longtemps à ce nouveau triomphe. Une nuit, il fut surpris par un seigneur romain dans les bras de sa femme; et le mari, dans sa fureur, le frappa si violemment à la tête, qu'il lui ouvrit le crâne; le saint-père fut transporté sans connaissance au palais patriarcal, et il mourut huit jours après, le 29 mars 964. Les prêtres firent courir le bruit que Jean s'était battu avec le démon.

Ce prêtre abominable avait souillé la chaire de saint Pierre pendant neuf années entières, et avait mérité d'être nommé le plus scélérat de tous les papes; cependant, ajoute Platine, il y eut des papes encore plus scélérats que Jean XII!

## BENOIT V,

137<sup>e</sup> PAPE.

ROMAIN NICÉPHORE,  
empereur d'Orient.

LOTHAIRE,  
roi de France.

Les Romains persévèrent dans leur révolte contre Othon. — Élection séditieuse de Benoît V. — Othon revient à Rome. — Siège de la ville sainte. — Le pape monte tout armé sur les remparts pour repousser les ennemis. — Famine dans Rome. — Exil et mort de Benoît.

Bien persuadés qu'après avoir tiré l'épée contre un prince, il faut jeter le fourreau, les Romains persistèrent dans leur révolte; et au mépris des serments de fidélité qu'ils avaient faits à l'empereur, ils élevèrent sur le saint-siège Benoît, cardinal diacre de l'Église. Un concours immense de peuple assista à cette élection, et tous jurèrent de défendre le pontife contre la puissance d'Othon, ou de mourir les armes à la main.

Benoît V, Romain de naissance, homme très-recommandable par son savoir et par ses vertus, fut intronisé sans obstacle, l'empereur étant occupé pour le moment aux opérations du siège de Camerino.

Mais lorsqu'il eut appris la révolte des Romains, Othon leva brusquement le blocus et marcha enseignes déployées et sans s'arrêter jusque sous les murs de la ville sainte,

ou plutôt de cette affreuse Babylone de l'Apocalypse. Ses troupes l'investirent de tous côtés, interceptèrent les communications, et empêchèrent qu'aucun homme pût sortir de la place.

Encouragé par Benoît, le peuple supporta avec courage les rigueurs du siège, et combattit vaillamment pour la défense de ses foyers : on raconte que le pape monta lui-même sur les remparts, revêtu de ses habits pontificaux, une hache d'armes à la main, et que du haut des murailles il lançait des anathèmes sur les assaillants et abattait les ennemis qui montaient à l'assaut.

Othon n'en pressa pas moins le siège avec vigueur, et bientôt la famine désola Rome; alors le peuple sentit diminuer son courage avec ses forces; la ville se rendit à discrétion et ouvrit ses portes à Othon et à Léon VIII, le 25 juin 964.

Benoît fut exilé à Hambourg, où il mourut de chagrin : ainsi finirent tous ces troubles, dont l'infâme Jean XII avait été le principal auteur !



## LEON VIII,

### RÉTABLI PAR L'EMPEREUR OTHON.

ROMAIN NICÉPHORE,  
empereur d'Orient.

LOTHAIRE,  
roi de France.

Concile de Rome. — Cérémonies pour la déposition de Benoît. — Décret en faveur de l'empereur. — Le pontife accorde à Othon l'investiture des évêques et le droit d'élire les papes. — Réflexions sur la servitude des papes envers les empereurs. — Léon permet aux évêques de la Bavière de se marier. — Mort de Léon.

Devenu maître de Rome, Othon força une seconde fois les citoyens à reconnaître pour pape Léon VIII.

Le pontife convoqua aussitôt en concile dans l'église de Latran les prélats et les seigneurs romains, italiens, lorrains et saxons : Benoît V, revêtu des habits pontificaux, fut amené devant les prélats qui l'avaient consacré; et l'archidiacre cardinal Benoît, l'un de ces apostats qui avaient manqué trois fois à leurs serments, osa insulter à son malheur, en lui demandant par quelle autorité et de quel droit il avait revêtu les ornements pontificaux pendant la vie du vénérable Léon. « Ne te souvient-il plus, usurpateur, ajouta l'indigne archidiacre, que tu as choisi pour chef avec nous le vénérable Léon, après avoir rejeté de l'Église l'abominable Jean? Peux-tu nier le serment fait par toi à l'empereur ici présent? Réponds, as-tu juré que jamais toi ou les autres Romains vous n'éliriez et n'ordonneriez un pontife

» sans le consentement du magnanime Othon ou du roi son  
» fils? »

Benoît pâlit en entendant ces interpellations faites d'un ton menaçant; la crainte d'un supplice terrible s'empara de son âme; il tomba à genoux au milieu du concile, et s'écria d'une voix lamentable: « Pardon; mes frères, j'ai failli, ayez pitié de moi. » Le prince, ému à ce spectacle, pria l'assemblée de ne porter aucune atteinte à la vie de l'accusé; il demanda seulement qu'on l'interrogât sur les accusations de simonie et de rébellion.

Ce malheureux pape, l'esprit troublé par la terreur, se traînait sur les genoux en demandant grâce à l'empereur, à Léon VIII et aux évêques; enfin, au milieu de ses sanglots, il avoua qu'il se reconnaissait coupable; il ôta son pallium et tendit en tremblant la fêrule ou bâton pastoral qu'on lui avait mis à la main. Léon le prit, le rompit en plusieurs pièces et les montra au peuple; ensuite il fit étendre à terre le patient, et lui arracha la chasuble et l'étole, en disant: « Nous privons  
» du pontificat et de la prêtrise l'usurpateur du saint-siège,  
» et nous ne lui laissons la vie que par égard pour le sou-  
» verain qui nous a rétabli sur le trône. »

Après ce jugement, Benoît fut chassé du concile; ensuite on s'occupa de rendre un décret par lequel le saint-père, le clergé et le peuple confirmèrent à Othon et à ses descendants le droit de choisir leurs successeurs pour le royaume d'Italie, d'établir les pontifes, de donner l'investiture aux prélats; enfin on décida que dans l'avenir aucune élection de pape, d'évêque ou de patrice, ne pourrait être faite sans le consentement de l'empereur.

Dans cet acte, le saint-père s'autorisait de l'exemple du pontife Adrien, qui avait accordé à Charlemagne, avec la dignité de patrice, l'ordination du saint-siège et le droit de nommer aux prélatures vacantes: ce droit d'investiture devint dans les siècles suivants le sujet de longues contestations entre les souverains temporels et les chefs spirituels de l'Église, qui réclamaient l'indépendance des élections. Cependant il est certain qu'avant même Charlemagne le consentement des empereurs grecs était nécessaire pour l'ordination de l'évêque de Rome, comme l'attestent tous les historiens. Depuis le règne du grand Othon, les élections ne furent pas précisément enlevées au peuple ni au clergé, mais elles furent soumises au contrôle de l'empereur. Quand un prélat était mort, on portait sa crosse et son anneau au prince, qui les donnait à celui qui devait prendre possession du bénéfice; le nouveau titulaire ne pouvait se faire sacrer par son métropolitain qu'après avoir rempli cette formalité. Les autres charges ecclésiastiques étaient conférées par le chef du diocèse, à moins que le prince ne voulût présenter quelqu'un de ses favoris; et il suffisait même aux rois de recommander un de leurs sujets, pour qu'en vertu de cette expectative il fût pourvu à la première vacance. C'est ainsi qu'en usèrent les empereurs d'Occident et particulièrement les trois Othon.

Malgré ces précédents nombreux et incontestables, le cardinal Baronius entreprit de prouver la falsification des deux actes d'Adrien I<sup>er</sup> et de Léon VIII; il déclama avec beaucoup d'aigreur contre le moine Sigebert, qu'il accusait d'avoir fabriqué ces pièces pour favoriser l'empereur Henri IV, dont il soutenait le parti contre Grégoire VII. Si l'on voulait ré-

futer les écrits de Baronius, il suffirait d'observer que les raisons avec lesquelles il combat l'authenticité de l'acte d'Adrien sont complètement erronées; il prétend que dans un de ses capitulaires Charlemagne laisse au clergé et au peuple l'élection libre de leurs évêques; mais ce capitulaire, attribué au grand empereur, est au contraire de son fils Louis le Débonnaire, comme l'a prouvé dans le second volume de ses conciles le savant et consciencieux Père Simon. L'acte d'Adrien, cité plus de cent quarante ans après dans un décret rendu par Léon sur le même sujet, se trouve encore dans Gratien, quoique les écrits de cet historien aient été corrigés et falsifiés par Grégoire XIII.

Léon VIII n'ayant plus de compétiteur, gouverna encore l'Église pendant un an et quatre mois; il mourut au commencement d'avril, l'an 965.

Sous son règne, la cour de Rome avait autorisé les évêques de Bavière à se marier; fait remarquable, qui depuis fut tenu dans l'oubli par la politique de tous les adorateurs du saint-siège.

## JEAN XIII,

NICÉPHORE PHOCAS,

JEAN ZIMISCÈS,  
ient.

138<sup>e</sup> PAPE.

LOTHAIRE,

roi  
de France.

Intronisation de Jean XIII. — Révolte des Romains. — Le pontife est chassé de son siège. — Il fait assassiner le comte Rofrède, un de ses ennemis. — Othon pénètre en Italie. — Punition des rebelles. — Vengeance exercée par Jean XIII contre le préfet de Rome. — Il fait déterrer le cadavre de Rofrède, le fait traîner dans les boues de la ville et jeter à la voirie. — Un miracle en Pologne. — Histoire de la conversion des Polonais. — Fanatisme du roi Mieczielas. — Il condamne au supplice du feu les malheureux qui refusent d'embrasser le christianisme. — Les prêtres romains envahissent la Pologne et la soumettent au saint-siège. — Conversion des Hongrois. — Deux femmes changent la religion de la Pologne et de la Hongrie. — Concile de Ravenne. — Métropole de Magdebourg. — Evêché de Prague. — Pèlerinage de Mlada, la vierge de Bohême. — Le pape envoie des légats à Constantinople. — Mépris des Grecs pour Jean XIII. — L'empereur Nicéphore crée de nouveaux archevêchés en Italie. — Miracle éclatant de la chaîne de saint Pierre. — Dunstan, archevêque de Cantorbéry. — Baptême des cloches. — Mort de Jean XIII.

Othon I<sup>er</sup> n'ayant pu gagner l'affection des Romains par sa douceur, se fit au moins redouter d'eux par ses armes toujours victorieuses; aussi, après la mort de Léon VIII, n'osèrent-ils

point procéder à une nouvelle élection sans l'autorisation de l'empereur : en conséquence ils lui députèrent Azon, proto-scriniaire, et Marin, évêque de Sutri, pour le prier de nommer un pontife. Le prince reçut les envoyés avec honneur, et, satisfait de la déférence qu'on lui montrait, il permit aux Romains d'élever sur le trône pontifical un homme de leur choix; exigeant néanmoins que l'élection eût lieu en présence de ses commissaires Oger et Linzon, prélats de Spire et de Crémone. On porta d'un commun accord l'évêque de Narni au saint-siège, et il fut consacré sous le nom de Jean XIII; il était Romain et fils d'un évêque appelé aussi Jean.

Dès les commencements de son règne, le nouveau pape traita avec tant de hauteur les premiers citoyens qu'il s'attira leur inimitié, et bientôt il fut chassé de Rome.

Ce fait est diversement raconté par les auteurs; quelques-uns affirment que Rofrède, comte de Campanie, et le préfet Pierre, secondés par les chefs de corporations, arrêtaient le pontife, l'enfermèrent au château Saint-Ange et l'envoyèrent ensuite à Capoue, où il passa onze mois en exil; mais Maimbourg, après avoir fait l'éloge de la conduite irréprochable, de la pureté de mœurs de Jean XIII, assure que le gouverneur de Rome, les principaux magistrats, les tribuns du peuple ou les capitaines des quartiers, voulurent entraîner le pape dans une révolte contre l'autorité souveraine, et que sur son refus de se joindre à eux, il fut chassé de la ville sainte et contraint de se retirer chez le comte Pandulfe, son ami, qui habitait Capoue.

Peu de temps après, le saint-père soudoya quelques bandits de la Calabre, et fit assassiner le comte Rofrède, son ennemi

déclaré, que les Romains avaient pris pour chef. La mort du consul et la défaite d'Adalbert, dont les troupes avaient été taillées en pièces sur les bords du Pô par Burchard, lieutenant du grand Othon, vint porter le dernier coup à la rébellion.

Les Romains, ayant perdu leurs chefs, et ne pouvant plus compter sur Adalbert ni sur les Lombards, furent saisis de terreur à la nouvelle de l'approche de l'empereur, qui passait les Alpes dans le dessein de punir sévèrement leur révolte; ils s'empressèrent de rappeler Jean XIII et de le rétablir sur le trône pontifical, espérant qu'il se placerait entre eux et la colère du souverain : mais ils se trompèrent dans leurs calculs.

Othon, à son entrée en Italie, fit saisir le prélat de Plaisance et les seigneurs lombards qui s'étaient déclarés pour Adalbert, et les envoya prisonniers en Allemagne; ensuite il s'avança vers la ville sainte, où l'on célébrait alors la fête de Noël. Tous les citoyens étaient dans la consternation et dans l'effroi; car l'empereur, justement irrité de leur perfidie, avait déclaré qu'il refuserait un nouveau pardon. En effet, après les fêtes, le prince fit pendre douze des principaux de la ville, et il abandonna le préfet Pierre à la discrétion du pontife.

Jean, au lieu d'intercéder pour son peuple, s'abandonna à toute sa rage contre la malheureuse victime qui lui avait été livrée; il fit couper le nez et les lèvres à l'infortuné préfet, et le fit attacher par les cheveux au cheval de la statue équestre de Constantin : par ses ordres les bourreaux souillèrent son visage d'excréments humains; ensuite on lui arracha ses vêtements, on le plaça à rebours sur un âne, avec des son-

nettes à la tête et aux jambes. Dans cet état, il fut promené et flagellé par les exécuteurs publics dans toutes les rues de la cité et jeté tout sanglant dans un horrible cachot. Enfin Jean XIII fit déterrer le cadavre du comte Rofrède, le même qu'il avait fait assassiner, ainsi que celui d'Étienne le vestiaire; il les foula aux pieds sur la place publique, les fit traîner dans la boue, et ordonna au bourreau de les jeter dans les cloaques impurs de la voirie.

Les cruautés du chef de l'Église épouvantèrent le grand Othon, qui mit fin à ses sanglantes exécutions; le prince exigea seulement que les Romains se soumissent à des lois capables de les maintenir dans l'obéissance; à cet effet, il rendit de nouveaux décrets pour remplacer les capitulaires de Charlemagne; et les ordonnances de l'empereur des Franks firent place à une législation sévère et martiale.

Pendant que l'Italie gémissait sous le despotisme des papes, la malheureuse Pologne ouvrait les portes de ses villes à des prêtres qui avaient capté la confiance de Mieczislas, duc de ces contrées. On raconte que ce prince était né aveugle, mais qu'à l'âge de sept ans, lorsqu'on lui eut rasé la tête, selon l'usage de ces peuples, il recouvra la vue tout à coup. Sa mère, transportée de joie d'un événement aussi extraordinaire, conduisit aussitôt le jeune enfant dans la salle où étaient réunis les seigneurs de la province. Ceux-ci étonnés d'un semblable prodige envoyèrent chercher les devins les plus renommés, qui déclarèrent que sous le règne de Mieczislas la Pologne serait éclairée par une grande lumière.

Le duc régnant donna tous ses soins à l'éducation de son fils, qui lui succéda l'an 964: malgré la prédiction des devins,

les commencements de ce règne ne répondirent pas aux espérances qu'on en avait conçues; le nouveau duc fut battu dans toutes les guerres qu'il soutint contre ses voisins; en outre il négligeait le gouvernement des affaires publiques, et passait les journées entières dans les festins et les nuits dans les bras de ses concubines. Comme le prince, épuisé par les excès, était menacé d'impuissance, il fit publier dans tous ses états que ceux qui lui indiqueraient les moyens d'avoir un héritier seraient généreusement récompensés: aussitôt quelques prêtres, qui s'étaient déjà répandus dans la Pologne, accoururent à sa cour, se présentèrent à lui comme magiciens, et lui assurèrent qu'il obtiendrait infailliblement un fils, s'il abjurait le paganisme, s'il répudiait les courtisanes qui remplissaient son palais, et s'il épousait une femme chrétienne. Les princes allemands dont les états étaient limitrophes, et qui avaient déjà embrassé le christianisme, appuyèrent ces moines de tout leur crédit; et bientôt Mieczislas, superstitieux comme le sont tous les gens ignorants, céda à leurs instances, et se décida enfin à envoyer une ambassade à Boleslas, roi ou duc de Bohême, pour lui demander en mariage sa fille Dambrawca.

Ce monarque répondit aux ambassadeurs qu'il lui était impossible d'accepter les propositions de leur maître, parce que les chrétiens ne pouvaient s'allier avec des idolâtres; mais que s'il consentait à se faire baptiser et à introduire la religion du Christ dans ses états, la princesse lui serait accordée avec empressement. Mieczislas adhéra aux désirs de Boleslas, et avant même l'accomplissement de son mariage, il permit aux missionnaires romains de prêcher l'Évangile à ses peuples; néanmoins il différa de se convertir jusque après son

union avec la belle Dambrawca, qui eut la gloire de le soumettre à Jésus-Christ.

Bientôt le duc devint un propagateur ardent de la nouvelle foi; il fit briser tous les simulacres des faux dieux, confisqua les biens des malheureux qui restaient attachés à leurs anciennes croyances, et en fit même brûler quelques-uns. Le pape, qui avait amené par ses intrigues cette heureuse conversion, se hâta d'envoyer en Pologne des légats afin d'assujettir ce nouveau peuple à son siège; il nomma deux archevêques, l'un à Gnesne, l'autre à Cracovie; il établit sept évêchés, plusieurs églises collégiales, des abbayes, et il remplit le pays de moines et de prêtres. Tous ces esclaves mendiants avaient mission de prélever sur ces contrées une dîme extraordinaire pour le saint-siège: le fanatique Mieczislas adhéra aux ordres du pontife, et assigna même des terres considérables pour l'entretien des nouvelles églises; Dambrawca donna les vases et les ornements nécessaires au service divin; enfin d'un côté le fanatisme du prince, de l'autre, l'avarice du clergé, dépouillèrent bientôt la noblesse et le peuple en faveur de la cour de Rome.

Dans le même temps, Gaisa ou Geïsa, prince de Hongrie, ayant entendu parler de la beauté d'Adlaïde, sœur de Mieczislas, en devint amoureux sur le portrait qu'on lui en fit, et l'envoya demander en mariage. La recherche de ce monarque fut agréée; et bientôt la jeune épouse, aussi ardente pour la religion que le duc son frère, persécuta son mari pour lui faire abandonner le paganisme. D'abord le prince résista aux instances de sa femme; mais enfin, obsédé par ses prières, ou plutôt cédant à ses menaces, il consentit à se faire bap-

tiser, et l'Évangile éclaira la Hongrie parce qu'une reine refusait de partager la couche d'un païen! Ainsi, la beauté de deux femmes fit en quelques jours ce que depuis huit siècles les papes et les empereurs n'avaient pu exécuter!....

Après avoir établi d'une manière durable son autorité dans Rome, l'empereur Othon, accompagné du souverain pontife, entreprit de visiter les principales cités de la Toscane et de la Romagne jusqu'à Ravenne. Lorsqu'ils furent arrivés dans cette dernière ville, ils convoquèrent un concile où se réunirent plusieurs évêques de l'Italie, de la Germanie et de la Gaule: l'assemblée eut lieu dans la basilique de Saint-Sévère.

Les Pères confirmèrent le jugement rendu contre Hérolde, archevêque de Salsbourg, qui avait été déposé par les papes précédents, et condamné à avoir les yeux crevés par le bourreau. Ce prêtre indigne avait en effet dépouillé les églises pour enrichir ses maîtresses; il avait donné les trésors des pauvres aux païens pour acheter leur protection; il avait conspiré avec les idolâtres contre l'empereur, et s'était révolté contre sa domination; enfin il s'était mis lui-même à la tête d'une troupe de brigands qui rançonnaient les villes et massacraient les voyageurs.

Un saint évêque nommé Frédéric avait été élevé à sa place par les seigneurs de la Bavière et par les clercs de la province, mais comme Hérolde, quoique aveugle et déposé, continuait à dire la messe et à porter le pallium, Jean XIII fut obligé, pour valider l'élection du nouveau prélat de Salsbourg, d'excommunier une seconde fois tous les adhérents du condamné. On s'occupait ensuite d'ériger Magdebourg en métropole, ou plutôt de confirmer ce qui avait été fait en 962. On

réglâ également plusieurs points qui intéressaient l'Église romaine; et enfin Othon confirma la donation qui avait déjà été faite au saint-siège de la ville et du territoire de l'exarchat de Ravenne.

L'empereur désirant assurer la conversion des Slaves, qui était son ouvrage, et en même temps faire un acte de clémence, fit sortir du monastère de Weissembourg, dépendant du diocèse de Spire, le prince Adalbert, son ancien ennemi, qu'il y avait renfermé, et il le nomma au siège de Magdebourg.

Adalbert vint ensuite à Rome pour demander le pallium; non-seulement le saint-père le lui accorda en l'autorisant à garder l'abbaye de Weissembourg, mais encore il lui conféra plusieurs privilèges importants; il le fit primat de Germanie, et l'éleva en dignité au même rang que les métropolitains de Cologne, de Mayence et de Trèves; il lui conféra le droit de siéger au milieu des évêques cardinaux de Rome, et le pouvoir d'ordonner douze prêtres, sept diacres et vingt-quatre cardinaux suivant l'usage de l'Église latine; enfin il l'établit métropolitain de toute la nation slave, au delà des fleuves appelés Elbe et Sala, et lui permit de fonder des prélatures dans les villes de Cisi, de Misni, de Mersbourg, de Brandebourg, de Havelberg et de Posnam, déclarant tous ces évêques suffragants d'Adalbert.

Jean XIII formula tous ces décrets dans un synode; ensuite il envoya le nouveau prélat prendre possession de son siège: Guy, chef du diocèse de Sainte-Rufine et bibliothécaire de l'Église romaine, et le cardinal Benoît furent désignés pour l'introniser dans son siège. Le peuple, le clergé et les principaux citoyens de Magdebourg reçurent avec sou-

mission leur métropolitain et confirmèrent son élection.

Vers le même temps, Boleslas, duc de Bohême, mourut, laissant pour successeur de ses états un jeune fils que sa douceur et sa vertu firent surnommer le Bon, pour mieux faire ressortir les vices et la férocité du père, qui l'avaient fait nommer Boleslas le Cruel. Le nouveau duc de Bohême était sincèrement chrétien; il protégeait les étrangers et soulageait les malheureux peuples autant que le lui permettaient les prêtres odieux qui avaient envahi son royaume.

Sous son règne, Mlada, sœur de ce jeune prince, surnommée la Vierge de Hongrie, fit un pèlerinage à Rome: le souverain pontife, rendant hommage à la pureté et au grand savoir de cette princesse, la bénit, la consacra abbesse, et changea son nom en celui de Marie; il lui donna la règle de saint Benoît, le bâton pastoral, et des lettres pour le duc de Bohême. « Votre sœur, écrivait-il à Boleslas, nous a demandé » notre consentement pour l'érection d'un évêché dans votre » principauté; nous en avons rendu grâce à Dieu, qui permet » ainsi que son Église s'étende chez toutes les nations: » nous consentons à ce que la basilique des martyrs de saint » Vitus et saint Venceslas soit érigée en siège épiscopal, et » nous permettons que l'église de Saint-George devienne un » monastère de filles soumis à la règle de saint Benoît et » confié à la direction de notre chère fille Marie.

» Néanmoins je vous blâme d'avoir suivi jusqu'à présent le » rite des Bulgares ou des Russes, et d'avoir employé l'idiome » des Slaves dans vos prières; pour l'avenir je vous engage à » prendre un évêque qui soit instruit des lettres latines et » capable de conduire nos fidèles de l'Église de Bohême. »

Pour se conformer à cette bulle, le duc s'empessa de choisir pour chef du clergé de Prague un moine de Saxe appelé Ditmar, qui fut consacré par le métropolitain de Mayence, et intronisé avec les acclamations du peuple et des ecclésiastiques.

Dans cette année 968, le jeune Othon, qui déjà avait été associé à l'empire, fut couronné empereur d'Italie par Jean XIII; et sur l'invitation d'Othon le Grand, le pontife envoya des nonces à Constantinople pour demander en mariage la fille de Nicéphore Phocas. Mais comme le pape, dans ses lettres, donnait à Othon le titre d'empereur des Romains, et n'appelait Nicéphore qu'empereur des Grecs, ceux-ci repoussèrent la demande et répondirent au saint-père : « Quelle est donc votre insolence, prêtre barbare qui osez » traiter ainsi le souverain du monde? Comment la mer » n'a-t-elle pas abîmé le vaisseau et les ambassadeurs qui » portaient un pareil blasphème? Maintenant notre seule » crainte est de ne pas trouver un supplice assez terrible pour » punir vos nonces insolents, ces rustres, ces misérables esclaves couverts des haillons sacerdotaux; et si nous consentons à ne pas les faire mourir, c'est que nous nous re- » garderions comme souillés, si nos mains versaient un sang » aussi abject! »

En effet, on jeta en prison les envoyés de l'Église d'Occident en attendant que l'empereur fit connaître sa décision. Mais Luitprand, qui avait été député par son souverain pour la même affaire, obtint enfin une audience du patrice Christophe, et demanda la grâce des légats. Cet eunuque lui dit : « Vous ne devez pas trouver mauvais que nous retenions

» en prison ces prêtres maudits, que nous punissions de l'insolence de l'évêque de Rome (si toutefois on peut qualifier » ainsi un homme qui s'est déclaré le protecteur du fils d'Albéric, l'apostat, l'adultère, le sacrilège et l'incestueux), celui que » vous appelez Jean XIII, et qui ose adresser à notre maître » des lettres où il le traite d'empereur des Grecs! L'insolence » de votre pape égale son ignorance; il ne sait donc pas que » le magnanime Constantin, lorsqu'il transféra le trône impérial dans Byzance, amena tout le sénat, toute la noblesse » avec lui, et ne laissa dans Rome que des esclaves, des pêcheurs, des cuisiniers et une populace immonde. »

Luitprand répondit : « Le pontife Jean XIII, au lieu de » vouloir offenser Nicéphore Phocas, a pensé qu'il lui donnait » un titre agréable; car les empereurs grecs ayant renoncé » aux mœurs, aux vêtements et au langage des Latins, il a » supposé que le nom d'empereur des Romains pouvait le » mécontenter; mais à l'avenir il changera la suscription de » ses lettres. »

Cette réponse adroite tempéra l'indignation des Grecs. Nicéphore et son frère répondirent eux-mêmes à l'empereur Othon; quant au pape, le curopalate fut chargé de lui écrire pour le menacer de le punir sévèrement s'il ne se corrigeait pas; on ne voulut même pas que les pauvres nonces du saint-siège fussent les porteurs de cette réponse; et elle fut confiée à Luitprand, qui nous instruit de toutes ces particularités dans la relation qu'il a laissée de son ambassade à Constantinople.

Ensuite l'empereur d'Orient ordonna au patriarche Polyeucte d'ériger Otrante en primatie, et de ne plus permettre

qu'on célébrât l'office divin en langue romaine dans la Pouille et dans la Calabre, parce que, disait-il dans son décret, tous les évêques latins sont des simoniaques, des adultères et des apostats. Sur l'invitation expresse du prince, Polyeucte envoya au prélat d'Otrante des lettres par lesquelles il le déclarait métropolitain, avec le pouvoir de consacrer des évêques aux sièges de Turcico, Gravina, Tricario et Acirentola. De son côté, Jean XIII érigea deux archevêchés dans cette partie méridionale de l'Italie, qui jusque-là n'avait eu d'autre métropole que la ville de Rome.

Capoue devint un siège supérieur, qui fut confié à Jean, frère du prince Pandulfe; et Bénévent, en considération du corps de saint Barthélemi qui y reposait, ou plutôt à la recommandation de Pandulfe, qui était également seigneur de cette ville, devint un siège archiepiscopal qui fut soumis à l'autorité de Pandulfe lui-même. Jean lui envoya le pallium, et lui concéda le droit d'élire dix suffragants, sous la condition expresse que ses successeurs viendraient se faire consacrer par le pape. Un concile, tenu à Rome l'an 969, rendit ces décrets, et la bulle qui promulgua l'élection fut souscrite par le pontife, par l'empereur et par vingt-trois évêques.

Des chroniqueurs racontent un singulier miracle opéré sur un des seigneurs de la suite du prince Othon, qui était possédé du démon. Cet infortuné, dans ses accès de fureur, se meurtrissait le visage et se déchirait les bras et les mains avec les dents : l'empereur, profondément affligé de l'état de son favori, ordonna que le démoniaque serait présenté au pontife, afin qu'il lui mit autour du cou la fameuse chaîne de saint Pierre. Le pape fit placer successivement sur

le possédé plusieurs chaînes semblables pour la forme à celle de saint Pierre, qui ne firent aucun effet; mais lorsqu'on lui eut fait toucher la véritable, une fumée épaisse sortit tout à coup du corps du démoniaque, des cris affreux se firent entendre dans les airs, et le démon fut chassé de sa demeure. Thierry évêque, de Metz, qui était un des témoins du miracle, fut tellement enthousiasmé de la puissance de la chaîne apostolique, qu'il se jeta sur le jeune seigneur, saisit la relique, et jura qu'il ne l'abandonnerait que si on lui coupait le bras. Le saint-père, qui avait dirigé toute cette jonglerie, consentit à laisser au prélat les anneaux qu'il tenait dans la main, pour se mettre à l'abri des interprétations défavorables, si le même miracle ne se reproduisait pas avec les anneaux comme avec la chaîne entière.

A cette époque, le vénérable Dunstan, archevêque de Cantorbéry, venait de censurer un des plus puissants comtes de l'Angleterre, et l'avait excommunié à cause du mariage qu'il avait contracté avec une de ses parentes. Le roi lui-même ne put adoucir la sévérité du prêtre, qui déclara le favori du prince retranché de la communion des fidèles jusqu'au jour où il renoncerait à son union criminelle. Alors on eut recours au souverain pontife, qui vendit des lettres apostoliques qui enjoignaient au prélat anglais de recevoir le comte dans l'église et de l'admettre à la sainte table; mais l'opiniâtre Dunstan répondit : « Quand je verrai le repentir du pécheur » j'obéirai au pape; jusque-là aucun homme, quelle que soit » sa dignité, ne m'empêchera d'observer la loi de Dieu. » Il paraîtrait que le pouvoir suprême de lier ou de délier, ou l'infaillibilité pontificale, n'était pas admise par le métropoli-

tain de Cantorbéry; aussi le comte fut-il obligé de se séparer de sa femme pour obtenir son admission dans le temple.

Ce fut Jean XIII qui introduisit la coutume singulière de bénir les cloches, ou de les baptiser: on a prétendu que cet usage était antérieur à son règne, mais nous n'en trouvons aucune trace avant lui; il est donc certain que l'Église lui doit cet abus du plus auguste des sacrements, ainsi que le témoigne d'une manière irrécusable l'inscription de la grande cloche de Saint-Jean de Latran, à laquelle il donna son nom.

Selon quelques légendaires, cette cloche, après avoir reçu le baptême, aurait acquis la vertu spirituelle de mettre en fuite les démons, lorsqu'ils s'étaient emparés du corps des fidèles. Un moine du Mont-Cassin affirme avoir été témoin d'un de ces singuliers exorcismes. « C'était à l'heure de none, dit-il » dans sa légende; une jeune fille était conduite par sa mère » à la basilique, et comme elles commencèrent à monter les » degrés du parvis, le son de la cloche retentit pour appeler » les Romains à la prière. Aussitôt je vis cette pauvre fille » tomber en d'horribles convulsions, et j'aperçus l'esprit des » ténèbres s'échappant de l'extrémité de ses vêtements, sous » la forme d'un enfant nouveau né, qui disparut subitement. »

Jean XIII mourut l'an 972, le 6 septembre, après avoir occupé la chaire pontificale près de sept années.

## BENOIT VI,

JEAN ZIMISCÈS,  
empereur d'Orient.

139<sup>e</sup> PAPE.

LOTHAIRE,  
roi de France.

Mort de l'empereur Othon. — Troubles à Rome. — Crescentius veut rétablir l'antique liberté. — Benoît s'oppose au dessein des conjurés. — Mort tragique du pape.

Les historiens placent l'époque de la mort de l'empereur Othon au 7 mai 973. Le prince avait assisté aux matines et à la messe dans la même journée; mais aux vêpres, après le Magnificat, il tomba frappé d'apoplexie foudroyante. Les seigneurs qui l'entouraient s'empressèrent aussitôt pour lui porter secours: déjà il était trop tard, et l'empereur était entré dans l'éternité.

Othon avait régné trente-six ans comme roi de Germanie, et onze ans comme empereur d'Italie: ce prince, doué d'une activité incroyable et de grands talents militaires, joignait à ces qualités une prudence et une sagesse consommées qui rappelaient l'illustre Charlemagne; comme lui, il avait tenu dans ses mains les destinées de l'Italie, et Rome avait été domptée par ses armes toujours victorieuses. A peine fut-il descendu dans la tombe que toutes les ambitions s'agitèrent dans la ville sainte: mais bientôt le parti de Centius ou Crescentius domina tous les autres, parce qu'il ralliait autour de son drapeau les amis de la liberté du peuple.

tain de Cantorbéry; aussi le comte fut-il obligé de se séparer de sa femme pour obtenir son admission dans le temple.

Ce fut Jean XIII qui introduisit la coutume singulière de bénir les cloches, ou de les baptiser: on a prétendu que cet usage était antérieur à son règne, mais nous n'en trouvons aucune trace avant lui; il est donc certain que l'Église lui doit cet abus du plus auguste des sacrements, ainsi que le témoigne d'une manière irrécusable l'inscription de la grande cloche de Saint-Jean de Latran, à laquelle il donna son nom.

Selon quelques légendaires, cette cloche, après avoir reçu le baptême, aurait acquis la vertu spirituelle de mettre en fuite les démons, lorsqu'ils s'étaient emparés du corps des fidèles. Un moine du Mont-Cassin affirme avoir été témoin d'un de ces singuliers exorcismes. « C'était à l'heure de none, dit-il » dans sa légende; une jeune fille était conduite par sa mère » à la basilique, et comme elles commencèrent à monter les » degrés du parvis, le son de la cloche retentit pour appeler » les Romains à la prière. Aussitôt je vis cette pauvre fille » tomber en d'horribles convulsions, et j'aperçus l'esprit des » ténèbres s'échappant de l'extrémité de ses vêtements, sous » la forme d'un enfant nouveau né, qui disparut subitement. »

Jean XIII mourut l'an 972, le 6 septembre, après avoir occupé la chaire pontificale près de sept années.

## BENOIT VI,

JEAN ZIMISCÈS,  
empereur d'Orient.

139<sup>e</sup> PAPE.

LOTHAIRE,  
roi de France.

Mort de l'empereur Othon. — Troubles à Rome. — Crescentius veut rétablir l'antique liberté. — Benoît s'oppose au dessein des conjurés. — Mort tragique du pape.

Les historiens placent l'époque de la mort de l'empereur Othon au 7 mai 973. Le prince avait assisté aux matines et à la messe dans la même journée; mais aux vêpres, après le Magnificat, il tomba frappé d'apoplexie foudroyante. Les seigneurs qui l'entouraient s'empressèrent aussitôt pour lui porter secours: déjà il était trop tard, et l'empereur était entré dans l'éternité.

Othon avait régné trente-six ans comme roi de Germanie, et onze ans comme empereur d'Italie: ce prince, doué d'une activité incroyable et de grands talents militaires, joignait à ces qualités une prudence et une sagesse consommées qui rappelaient l'illustre Charlemagne; comme lui, il avait tenu dans ses mains les destinées de l'Italie, et Rome avait été domptée par ses armes toujours victorieuses. A peine fut-il descendu dans la tombe que toutes les ambitions s'agitèrent dans la ville sainte: mais bientôt le parti de Centius ou Crescentius domina tous les autres, parce qu'il ralliait autour de son drapeau les amis de la liberté du peuple.

Cet homme courageux avait conçu la généreuse pensée de rétablir l'ancienne république romaine; il appela les citoyens aux armes et délibéra avec eux sur les mesures qu'il convenait de prendre pour exécuter leurs nobles projets. Tous reconnurent la nécessité de renverser le nouveau pontife, qui était la créature de l'empereur; et afin que le peuple pût se regarder comme délié du serment de fidélité qu'il avait prêté, ils décidèrent qu'on lui arracherait la vie. En conséquence, Crescentius, à la tête d'une troupe de soldats, envahit le palais pontifical, s'empara de la personne du pape, entraîna Benoît dans la cour du château, et le fit étrangler.

Benoît VI était Romain de naissance et fils d'Hildebrand : ses mœurs étaient infâmes, et plusieurs écrivains assurent que sa mort tragique, qui suivit de peu de jours son exaltation pompeuse, était une juste punition de tous les crimes de sa vie.

Ils approuvent hautement le républicain Crescentius d'avoir délivré Rome d'un mauvais pape. D'ailleurs cette sanglante exécution n'aurait-elle pas une excuse aussi légitime, qu'elle serait justifiée par la nécessité où se trouvait le peuple romain de se défaire d'un pontife qui voulait exercer sur la ville sainte une tyrannie odieuse; ensuite, on devrait tenir compte de la barbarie de cette époque, qui faisait considérer les moyens les plus violents comme fort naturels du moment qu'ils assuraient la réussite d'une entreprise. Malgré cet acte de sévère justice, Crescentius n'en a pas moins droit à l'admiration et à la reconnaissance de la postérité, pour les sentiments patriotiques qui l'animaient et pour le sublime projet qu'il avait formé d'affranchir Rome de l'oppression des rois et des papes!

## BONIFACE VII,

JEAN ZIMISCÈS,  
empereur d'Orient.

140<sup>e</sup> PAPE.

LOTHAIRE,  
roi de France.

Un des assassins de Benoît VI est nommé pape. — Caractère ambitieux et cruel du nouveau pontife. — Boniface VII est chassé de Rome. — Il vole les trésors de l'Église. — Il se sauve à Constantinople. — Guerre des Grecs contre Othon II. — Le pape vend publiquement les trésors des églises, les patènes, les ciboires, etc. — Boniface revient en Italie.

Sur la place même où Benoît VI venait d'être étranglé, au milieu des cris de mort et du bruit des armes, un prêtre, l'exécrable Francon, osa se faire proclamer souverain pontife de Rome. Le nouveau pape foula d'abord à ses pieds le cadavre de son prédécesseur, ensuite il s'élança dans le palais de Latran et plaça la tiare sur sa tête criminelle : il fut intronisé sous le nom de Boniface VII.

Francon était de la plus basse origine et fils d'une courtisane et d'un diacre nommé Ferrutius : ambitieux, vindicatif et cruel, sa vie n'avait été qu'une longue suite d'infamies; ce fut lui qui conseilla aux conjurés l'assassinat de Benoît VI, et qui osa se faire sacrer à sa place. Néanmoins il ne jouit pas longtemps du fruit de ses crimes : les chefs d'une autre faction, les comtes de Toscapelle, qui ambitionnaient également la puissance souveraine dans Rome, comme l'avaient autre-

fois possédée les marquis de Toscane leurs parents, lui déclarèrent une guerre furieuse, et le poursuivirent avec tant d'acharnement qu'il fut obligé de quitter Rome pour échapper aux poignards des assassins. Mais avant d'abandonner la ville sainte, Boniface enleva les trésors de l'église de Saint-Pierre; alors, fuyant comme un voleur, il gagna rapidement la mer, et s'embarqua pour Constantinople.

En Orient, son or et ses promesses lui gagnèrent les courtisans de Zimiscès, qui par leurs conseils déterminèrent ce prince à prendre les armes contre Othon II. Les Grecs vinrent faire une descente dans la Pouille et dans la Calabre, dont ils firent la conquête, pendant que l'empereur était engagé dans une guerre malheureuse contre le roi Lothaire.

Boniface, pour subvenir aux dépenses de sa table et pour payer ses maîtresses, mit publiquement en vente dans les rues de Constantinople les ornements sacrés, les saints ciboires, les patènes, les chandeliers et jusqu'aux crucifix.

Enfin, après plusieurs mois d'une conduite scandaleuse et impie, le pape Francon osa repasser en Italie, à la suite des troupes grecques, et nous le verrons bientôt employer la simonie et le meurtre pour remonter sur le trône pontifical.

## DOMNUS II,

JEAN ZIMISCÈS,  
empereur d'Orient.

141<sup>e</sup> PAPE.

LOTHAIRE,  
roi de France.

Election de Domnus II. — Obscurités sur son pontificat. — Mayeul, abbé de Cluny, refuse la papauté. — Corruption du clergé. — Opinion de l'évêque de Vérone sur les ecclésiastiques de cette époque. — Incertitudes sur la mort du pape Domnus.

Après la fuite de Boniface VII, la faction des comtes de Toscanelle mit sur le saint-siège le prêtre Domnus, Romain d'origine.

Ce pape, il est vrai, n'a rien fait de remarquable pendant son règne, mais aussi on n'a point à lui reprocher des actions honteuses; et pour cette époque de corruption, le silence des auteurs suffit pour l'éloge des souverains pontifes. Plusieurs écrivains placent Domnus avant Benoît; d'autres entre Benoît VI et Boniface VII; enfin, quelques-uns ne comptent point Domnus parmi les papes. Nous devons supposer qu'il ne gouverna l'Église que peu de temps, et qu'il ne fit aucun acte important pendant la durée si courte de son pontificat.

Avant l'élection de Domnus, saint Mayeul, abbé de Cluny, avait refusé le trône apostolique qui lui était offert par Othon II et par l'impératrice Adélaïde, mère de ce prince; exemple d'humilité vraiment chrétienne, qu'on admire d'autant plus qu'il ne se présente pas fréquemment dans l'histoire de l'Église.

fois possédée les marquis de Toscane leurs parents, lui déclarèrent une guerre furieuse, et le poursuivirent avec tant d'acharnement qu'il fut obligé de quitter Rome pour échapper aux poignards des assassins. Mais avant d'abandonner la ville sainte, Boniface enleva les trésors de l'église de Saint-Pierre; alors, fuyant comme un voleur, il gagna rapidement la mer, et s'embarqua pour Constantinople.

En Orient, son or et ses promesses lui gagnèrent les courtisans de Zimiscès, qui par leurs conseils déterminèrent ce prince à prendre les armes contre Othon II. Les Grecs vinrent faire une descente dans la Pouille et dans la Calabre, dont ils firent la conquête, pendant que l'empereur était engagé dans une guerre malheureuse contre le roi Lothaire.

Boniface, pour subvenir aux dépenses de sa table et pour payer ses maîtresses, mit publiquement en vente dans les rues de Constantinople les ornements sacrés, les saints ciboires, les patènes, les chandeliers et jusqu'aux crucifix.

Enfin, après plusieurs mois d'une conduite scandaleuse et impie, le pape Francon osa repasser en Italie, à la suite des troupes grecques, et nous le verrons bientôt employer la simonie et le meurtre pour remonter sur le trône pontifical.

## DOMNUS II,

JEAN ZIMISCÈS,  
empereur d'Orient.

141<sup>e</sup> PAPE.

LOTHAIRE,  
roi de France.

Election de Domnus II. — Obscurités sur son pontificat. — Mayeul, abbé de Cluny, refuse la papauté. — Corruption du clergé. — Opinion de l'évêque de Vérone sur les ecclésiastiques de cette époque. — Incertitudes sur la mort du pape Domnus.

Après la fuite de Boniface VII, la faction des comtes de Toscanelle mit sur le saint-siège le prêtre Domnus, Romain d'origine.

Ce pape, il est vrai, n'a rien fait de remarquable pendant son règne, mais aussi on n'a point à lui reprocher des actions honteuses; et pour cette époque de corruption, le silence des auteurs suffit pour l'éloge des souverains pontifes. Plusieurs écrivains placent Domnus avant Benoît; d'autres entre Benoît VI et Boniface VII; enfin, quelques-uns ne comptent point Domnus parmi les papes. Nous devons supposer qu'il ne gouverna l'Église que peu de temps, et qu'il ne fit aucun acte important pendant la durée si courte de son pontificat.

Avant l'élection de Domnus, saint Mayeul, abbé de Cluny, avait refusé le trône apostolique qui lui était offert par Othon II et par l'impératrice Adélaïde, mère de ce prince; exemple d'humilité vraiment chrétienne, qu'on admire d'autant plus qu'il ne se présente pas fréquemment dans l'histoire de l'Église.

On raconte qu'en revenant d'un pèlerinage à Rome, Mayeul et tous ceux qui l'accompagnaient furent attaqués par une troupe de Sarrasins, qui les firent tous prisonniers et les chargèrent de chaînes.

Le saint abbé fut traité avec une extrême rigueur, et renfermé dans une grotte affreuse avec les fers aux pieds. Il n'attendait plus que la mort, et adressait au ciel des prières ardentes, lorsqu'il eut une vision dans laquelle lui apparut un ange qui lui prédit une délivrance prochaine.

En effet, le lendemain en se levant, ses chaînes tombèrent comme par miracle, et il sortit de la grotte. Les barbares, étonnés de ce prodige, n'osèrent le maltraiter davantage, et ils se contentèrent de le garder parmi eux jusqu'à ce qu'il eût payé une rançon qu'ils fixèrent à mille livres pesant d'argent.

Mayeul s'empressa d'envoyer un messenger à son couvent de Cluny, avec une lettre ainsi conçue : « A mes seigneurs » et mes frères de Cluny, Mayeul, malheureux, captif. Les » torrents de Bélial m'ont environné, les filets de la mort » m'ont enveloppé. Maintenant donc, envoyez, s'il vous plaît, » la rançon pour moi et pour ceux qui sont avec moi. »

Cette lettre ayant été apportée à Cluny, causa une extrême affliction aux moines; on vendit tous les ornements de l'église, on vida tous les trésors de la communauté, et enfin le couvent réunit la somme énorme de mille livres d'argent.

Le saint abbé fut enfin délivré, ainsi que tous ceux qui avaient été pris avec lui.

Mais les Sarrasins ne furent pas longtemps sans recevoir la punition du sacrilège qu'ils avaient commis en touchant à

l'oint du Seigneur : Guillaume, duc d'Arles, excité par l'appât du butin, se mit à la poursuite des infidèles, les mit en déroute et s'empara de l'argent qu'ils avaient reçu. Le duc conserva le trésor, et renvoya seulement au monastère les livres de l'abbé.

Ce fut quelques mois après cet événement que l'empereur Othon II et l'impératrice Adélaïde firent venir saint Mayeul à la cour et le supplièrent d'accepter la tiare pontificale.

L'homme de Dieu demanda une journée pour réfléchir; et s'étant mis en prières, une révélation divine le fortifia dans la résolution de refuser cet honneur suprême. Il répondit à ceux qui le pressaient d'accepter : « Je sais que » je manque des qualités nécessaires à une si haute mission; » représenter Dieu sur la terre, être infailible comme lui, » n'est pas au pouvoir d'un pécheur aussi faible que moi. Je » dois vivre pauvre et humble; d'ailleurs, comment pour- » rais-je diriger ces prélats romains, dont je suis aussi éloi- » gné de mœurs que de pays? Mon abbaye est déjà un far- » deau trop lourd pour mes forces. »

En effet le clergé d'alors était encore plus corrompu qu'il ne l'est de nos jours. Voici l'opinion de Rathier, prélat de Vérone, sur les ecclésiastiques : « Lorsque je fus transféré à » l'épiscopat de Liège, un évêque blâmait cette translation » comme répréhensible et punissable par les canons; tandis » que lui-même se livrait à des excès de vin, et passait les » nuits dans les orgies avec des femmes; le jour il allait à la » chasse, et il ne paraissait jamais dans son église.

» J'ai vu encore deux métropolitains qui se disputaient à la » suite d'une débauche de table; l'un reprochait à l'autre son

» humeur belliqueuse et les meurtres qu'il avait commis;  
 » celui-ci l'accusait à son tour d'avoir fait empoisonner des  
 » maris et d'entretenir trois femmes à la fois. De ces deux  
 » prélats, l'un avait commis des adultères avant son ordination;  
 » l'autre, après sa consécration, avait épousé trois femmes.

» Mais nous ne devons pas être surpris que nous ne trou-  
 » vions personne qui soit digne de la prélature; car si un  
 » homme parjure, ivrogne, adonné aux prostituées, est placé  
 » sur le trône apostolique, comment pourrions-nous porter  
 » nos plaintes à son tribunal? Les papes n'osent pas con-  
 » damner ceux dont les sentiments sont conformes aux leurs.  
 » Voilà d'où vient le mépris où nous sommes des lois de l'É-  
 » glise et de l'Évangile même! Comment peut-on croire utile  
 » d'observer les réglemens ecclésiastiques, lorsqu'on voit des  
 » pontifes violer les plus saints préceptes du Sauveur?

» Les évêques et les archevêques traversent les places pu-  
 » bliques avec leurs meutes de chasse, conduisant leurs con-  
 » cubines, frappant leurs serviteurs à coups de fouet ou de  
 » bâton; et quand leurs trésors sont vides, ils vendent pu-  
 » bliquement des absolutions, et ajoutent l'hypocrisie à l'i-  
 » gnoble scandale de leurs débauches. Faut-il donc nous  
 » étonner que les peuples ne soient plus touchés des ensei-  
 » gnemens de la sainte Écriture, quand ils voient les mi-  
 » nistres de Dieu tenir une conduite aussi contraire à la  
 » morale du Christ?

» Le peuple plaisante sur les excommunications, parce que  
 » nous ne les redoutons pas nous-mêmes, quoique nous ne  
 » cessions de les mériter par notre impudeur, par notre in-  
 » continence et par nos excès honteux. De toutes les nations

» chrétiennes, c'est la nôtre qui possède les prélats les plus  
 » impudiques, par l'usage qu'ils font des ragoûts épicés et  
 » des vins préparés. En Italie, on est appelé prêtre dès qu'on  
 » s'est rasé la barbe et le haut de la tête, et lorsqu'on a mur-  
 » muré à l'église quelques prières, dans l'intention de plaire  
 » aux femmes plutôt qu'à Dieu. »

Rathier fit d'inutiles efforts pour corriger les prêtres de son diocèse : tous ses ecclésiastiques tenaient publiquement des maisons de filles d'amour ou de jeunes Napolitains, la honte de l'humanité; et lorsque le saint prélat voulut invoquer les lois de l'empereur et les canons de l'Église pour les obliger à renvoyer ces prostituées et ces hommes abominables, ils lui représentèrent que la pauvreté était la seule cause du honteux commerce qu'ils faisaient. En effet, le prélat de Vérone ayant pris une connaissance exacte de l'état des revenus du clergé de son siège, reconnut que leur mauvaise répartition empêchait qu'ils fussent suffisants pour les besoins de ses prêtres. Ceux qui rendaient le moins de services recevaient des sommes considérables, et les ecclésiastiques infirmes ne pouvaient pas faire admettre leurs réclamations : « J'ai attendu la mort de  
 » mes prédécesseurs, leur répondaient les grands dignitaires,  
 » pour jouir de ce que j'ai maintenant; attendez aussi la  
 » mienne. »

Rathier voulut faire exécuter les canons; mais on lui opposa la coutume. Aussi, dans sa sainte colère, le pieux prélat s'écriait : « J'ai reçu des synodes le pouvoir de corriger ce  
 » qui se fait contre les règles des Pères, et cependant je ne  
 » puis réformer aucun abus. Je ne vois parmi vous que des  
 » bigames, des concubinaires, des séditeux des parjures,

» des apostats, des usuriers, des sodomites et des ivrognes.  
 » Vos enfants sont tous irréguliers comme bâtards; enfin,  
 » votre dépravation est la cause de la perte de mon peuple.  
 » Comment oserai-je maintenant punir un laïque du crime  
 » d'adultère, de parjure ou de vol, puisque je suis forcé de  
 » tolérer l'ignorance et la dépravation chez mes ecclésiasti-  
 » ques? Vous ne connaissez pas même le Symbole des apôtres;  
 » mais en revanche vous connaissez parfaitement ce que  
 » l'usure, la prostitution et la sodomie peuvent rapporter. »  
 Rodolphe Glaber joignait sa voix éloquente à celle de  
 Rathier, et dans son indignation s'écriait: « Non, jamais à  
 » aucune époque on n'a entendu parler d'un si grand nombre  
 » d'adultères, de mariages illicites, d'incestes, de viols, de  
 » honteux concubinages, d'actes de sodomie ou de bestialité,  
 » de vols ou d'assassinats; la société chrétienne n'est plus  
 » qu'une immense agglomération de forcenés qui vont au  
 » crime et au vice par bandes plus nombreuses que les grains  
 » de sable de la mer, conduits par les rois, et marchant sous  
 » un étendard d'abomination porté par le pape!!.... »

Ces citations ne donnent qu'une faible idée des affreux désordres et de l'abrutissement inconcevable du clergé au dixième siècle.

On ne sait rien de certain sur la mort de Domnus. Fut-il détrôné par son successeur et envoyé en exil? cette version est probable; ou bien acheva-t-il ses jours dans les honneurs du pontificat? nous l'ignorons. Quoi qu'il en soit, il disparut du saint-siège et de l'histoire vers l'année 974.

## BENOIT VII,

BASILE  
 ET CONSTANTIN,  
 empereurs d'Orient.

142<sup>e</sup> PAPE.

LOUIS LE FAINÉANT,  
 HUGUES CAPET,  
 rois de France.

Benoît est élu pontife de Rome par la faction des comtes de Toscanelle. — Il se maintient sur le trône par son habileté et par la protection de ses parents. — Election irrégulière de Gisler, archevêque de Magdebourg. — Othon II marche sur Rome à la tête d'une armée. — Festin cruel de l'empereur. — Othon est battu par les Grecs. — Il est blessé par une flèche empoisonnée. — Sa fuite. — Mort du pape Benoît VII.

Quoique Boniface fût de retour en Italie et occupé à rassembler ses partisans pour remonter sur le trône de l'Église, il ne put encore l'emporter sur son compétiteur Benoît, évêque de Sutri, qui fut proclamé souverain pontife par la faction des comtes de Toscanelle. Tous les chefs de parti avaient succombé ou avaient été bannis de Rome; cependant des séditions violentes éclataient de temps à autre dans la ville sainte, et menaçaient le pouvoir chancelant de Benoît VII.

Le nouveau pape ayant obtenu de l'empereur la confirmation de son élection, prit des mesures énergiques contre les prêtres rebelles, et chassa entièrement de Rome les séditeux et les agents de Boniface.

Pendant son règne, Benoît demeura enfermé dans le palais de Latran avec les comtes de Toscanelle, et nous de-

» des apostats, des usuriers, des sodomites et des ivrognes.  
 » Vos enfants sont tous irréguliers comme bâtards; enfin,  
 » votre dépravation est la cause de la perte de mon peuple.  
 » Comment oserai-je maintenant punir un laïque du crime  
 » d'adultère, de parjure ou de vol, puisque je suis forcé de  
 » tolérer l'ignorance et la dépravation chez mes ecclésiasti-  
 » ques? Vous ne connaissez pas même le Symbole des apôtres;  
 » mais en revanche vous connaissez parfaitement ce que  
 » l'usure, la prostitution et la sodomie peuvent rapporter. »  
 Rodolphe Glaber joignait sa voix éloquente à celle de  
 Rathier, et dans son indignation s'écriait: « Non, jamais à  
 » aucune époque on n'a entendu parler d'un si grand nombre  
 » d'adultères, de mariages illicites, d'incestes, de viols, de  
 » honteux concubinages, d'actes de sodomie ou de bestialité,  
 » de vols ou d'assassinats; la société chrétienne n'est plus  
 » qu'une immense agglomération de forcenés qui vont au  
 » crime et au vice par bandes plus nombreuses que les grains  
 » de sable de la mer, conduits par les rois, et marchant sous  
 » un étendard d'abomination porté par le pape!!.... »

Ces citations ne donnent qu'une faible idée des affreux désordres et de l'abrutissement inconcevable du clergé au dixième siècle.

On ne sait rien de certain sur la mort de Domnus. Fut-il détrôné par son successeur et envoyé en exil? cette version est probable; ou bien acheva-t-il ses jours dans les honneurs du pontificat? nous l'ignorons. Quoi qu'il en soit, il disparut du saint-siège et de l'histoire vers l'année 974.

## BENOIT VII,

BASILE  
 ET CONSTANTIN,  
 empereurs d'Orient.

142<sup>e</sup> PAPE.

LOUIS LE FAINÉANT,  
 HUGUES CAPET,  
 rois de France.

Benoît est élu pontife de Rome par la faction des comtes de Toscanelle. — Il se maintient sur le trône par son habileté et par la protection de ses parents. — Election irrégulière de Gisler, archevêque de Magdebourg. — Othon II marche sur Rome à la tête d'une armée. — Festin cruel de l'empereur. — Othon est battu par les Grecs. — Il est blessé par une flèche empoisonnée. — Sa fuite. — Mort du pape Benoît VII.

Quoique Boniface fût de retour en Italie et occupé à rassembler ses partisans pour remonter sur le trône de l'Église, il ne put encore l'emporter sur son compétiteur Benoît, évêque de Sutri, qui fut proclamé souverain pontife par la faction des comtes de Toscanelle. Tous les chefs de parti avaient succombé ou avaient été bannis de Rome; cependant des séditions violentes éclataient de temps à autre dans la ville sainte, et menaçaient le pouvoir chancelant de Benoît VII.

Le nouveau pape ayant obtenu de l'empereur la confirmation de son élection, prit des mesures énergiques contre les prêtres rebelles, et chassa entièrement de Rome les séditeux et les agents de Boniface.

Pendant son règne, Benoît demeura enfermé dans le palais de Latran avec les comtes de Toscanelle, et nous de-

vons croire que ses mœurs étaient semblables à celles du clergé de cette époque; néanmoins l'histoire garde un silence indulgent sur les débauches qui ne frappaient pas les regards des peuples.

Après la mort de saint Adalbert, métropolitain de Magdebourg, Gisler, qui autrefois avait été déposé de la chaire de Mersbourg, demanda à l'empereur Othon le siège vacant pour récompense de ses services; ce que le prince accorda, sous la réserve cependant que le nouvel archevêque ferait autoriser canoniquement sa translation par Benoît VII.

Le pontife sachant que Gisler n'occupait pas d'évêché, puisque le siège de Mersbourg lui avait été retiré par Hildevard, n'osa point confirmer cette nouvelle élection sans l'approbation du clergé de Rome. En conséquence, un synode fut convoqué pour décider la question; mais les juges, gagnés par l'or du prélat, prononcèrent, contre toutes les lois et les usages, que Gisler pouvait prendre possession du diocèse de Magdebourg.

L'année suivante, Othon, sur la nouvelle que les Grecs avaient fait une descente dans la Pouille et dans la Calabre, dont ils s'étaient emparés, résolut de franchir les Alpes, et de chasser de l'Italie ces alliés de l'indigne Boniface. Il conclut promptement une paix avantageuse avec Lothaire, et envahit la Lombardie à la tête de troupes nombreuses. Après avoir châtié les seigneurs séditieux, et rétabli son autorité dans les villes lombardes, l'empereur se rendit à Rome, sous prétexte d'assister aux fêtes de Noël, mais en réalité pour secourir le pape, qui redoutait le voisinage des Grecs et les intrigues de Boniface.

Othon se rappelant que l'empereur son père n'avait pu dompter les Romains que par la terreur, se détermina à suivre le même exemple; et d'après les conseils du saint-père, il fit préparer au Vatican un festin somptueux, auquel il invita les grands de Rome, les magistrats et les députés des villes voisines: d'abord Othon s'efforça d'inspirer de la joie à ses convives; les vins parfumés étaient versés avec profusion, les mets exquis se succédaient sans interruption sur les tables, et la gaieté la plus vive éclatait sur tous les visages. Ensuite, sur un signal du prince, une troupe de soldats envahit tout à coup la salle du festin, l'épée nue à la main, et trois gardes se placèrent symétriquement derrière chaque convive. Un spectacle aussi étrange remplit les cœurs d'effroi; et l'épouvante grandit encore lorsque l'officier du palais, déployant une longue liste, appela à haute voix les malheureux qui étaient destinés au bûcher: soixante victimes furent entraînées hors de la salle du banquet, et massacrées impitoyablement.

Pendant cette boucherie, Othon et le pape conservaient la même aménité dans les paroles et dans les gestes; ils engageaient leurs convives à boire des meilleurs vins, ils leur indiquaient les mets les plus exquis; mais l'affreuse image de la mort était devant tous les yeux, et les visages restaient glacés par la terreur. Enfin cet horrible festin s'acheva.

Cette cruauté machiavélique eut de terribles conséquences pour l'empereur: après avoir levé de nouvelles troupes à Rome et à Bénévent pour grossir son armée, il envahit la Pouille, qui se soumit à ses armes sans résistance. Enorgueilli par le succès, le prince pénétra sans défiance dans la

Calabre; mais alors il fut arrêté par les Grecs et les Arabes, qui avaient concentré toutes leurs forces dans l'intérieur de la province, et qui s'avancèrent à sa rencontre. Les deux armées se joignirent à Basentelle, bourgade située près du rivage de la mer; et la bataille s'engagea : à peine le signal du combat fut-il donné, que les Italiens, et particulièrement les gens de Bénévent et de Rome, prirent la fuite pour se venger du massacre de leurs concitoyens dans le banquet du Vatican; le désordre se répandit jusque dans les rangs des Allemands, qui étaient placés sur les derrières du front de bataille; les troupes grecques et arabes les enveloppèrent sans peine, et toutes les vieilles bandes germaniques furent taillées en pièces.

Othon n'évita la mort que par une fuite honteuse; il se jeta dans une barque de pêcheur qu'il trouva par hasard, et comme il s'efforçait de gagner le large, il fut atteint par une flèche empoisonnée que lui tira, dit-on, Boniface lui-même qui combattait avec les Sarrasins : l'empereur mourut des suites de sa blessure une année après cette sanglante défaite.

Benoît VII ne survécut pas longtemps au prince; il fut atteint sans doute par la même main qui avait frappé l'empereur, et le trône pontifical devint vacant le 10 juillet 984.

Quelques écrivains ecclésiastiques font l'éloge de Benoît; mais des historiens dont l'autorité est incontestable nous assurent que sous son règne la simonie et la débauche étaient en honneur dans la ville sainte, et qu'il avait vendu jusqu'au droit de s'asseoir dans les temples; d'où est venu le trafic des chaises d'églises, qui s'est perpétué jusqu'à nos jours et rapporte encore des revenus énormes au clergé.

## JEAN XIV,

143<sup>e</sup> PAPE.

BASILE ET CONSTANTIN,  
empereurs d'Orient.

HUGUES CAPET,  
roi de France.

Élection de Jean XIV. — Retour de Boniface en Italie. — Il soulevoit des partisans dans Rome. — Jean XIV est arrêté et enfermé au château Saint-Ange. — Mort du pape. — Son cadavre est exposé sur un pont-levis par ordre de Boniface. — Opinion des historiens sur Jean XIV.

Six jours après la mort de Benoît, l'évêque de Pavie, à qui l'empereur Othon II avait confié la charge de chancelier d'Italie, fut élu pape et intronisé sous le nom de Jean XIV. Mais Boniface, qui se tenait aux environs de Rome, supposant qu'il lui serait facile de renverser le nouveau pontife avant qu'il fût affermi sur son siège, envoya de tous les côtés des émissaires, distribua ses trésors à ses partisans, et parvint enfin à rassembler une troupe de bandits qui le proclamèrent maître absolu de la ville.

Jean XIV fut arrêté au palais de Latran et jeté dans les cachots de Saint-Ange; ensuite Boniface le fit déposer; et après quatre mois de détention, il rendit un jugement par lequel l'infortuné était condamné à mourir de faim. Par ordre de l'usurpateur, le cadavre de Jean fut même exposé

sur le pont-levis de la forteresse, afin que personne ne pût douter de sa mort; et pour intimider les partisans qu'il pouvait encore avoir ou qui étaient attachés à l'empereur.

Maimbourg, dans son premier livre de l'Histoire de la décadence de l'empire, dit que la probité veut qu'on juge favorablement un homme qui n'a été convaincu d'aucun crime; et son opinion est que Jean XIV avait de grandes vertus et des qualités éminentes pour ces temps d'ignorance.

Platine pense, au contraire, que l'incapacité et la tyrannie du pontife lui avaient aliéné la plus grande partie des citoyens, et que ce fut l'espoir de venir facilement à bout de renverser du saint-siège un despote qui s'était fait exécuter de tous les citoyens pendant un règne de dix-huit mois, qui détermina Boniface VII à rentrer à Rome. D'ailleurs, si Jean XIV eût été réellement vertueux et désintéressé, il est probable qu'il eût refusé la papauté, car il ne devait pas ignorer combien il était difficile de concilier les devoirs du vrai chrétien avec les exigences de cette fatale dignité, surtout à une époque où les papes s'étaient posés en maîtres souverains, en despotes absolus, et prétendaient commander aux chrétiens de tous les royaumes, disposer à leur caprice de leurs biens, de leurs personnes, de leurs croyances, se faire l'esprit et la volonté de tous, afin que tous, après avoir pensé par eux, travaillassent pour eux et produisissent pour eux seuls!

## BONIFACE VII,

### RÉTABLI PAR UN PARRICIDE.

BASILE ET CONSTANTIN,  
empereurs d'Orient.

HUGUES CAPET,  
roi de France.

Rétablissement du pape Boniface. — Crimes et débauches du pontife. — Mort subite de ce monstre. — Les Romains déchirent son cadavre à coups d'épée et de poignard. — Il est traîné dans les boues de Rome. — Ses restes sont enterrés pendant la nuit par le clergé. — Jean Romain est élu pape. — L'Église ne compte pas ce dernier pontife parmi ses chefs suprêmes.

Le cruel Boniface, que les auteurs anciens appellent par dérision Maliface, après avoir fait périr le pape Jean, remonta sur le trône pontifical; alors il ne garda plus de mesure dans sa conduite; les meurtres, les assassinats juridiques, les empoisonnements, se succédèrent sans interruption dans la ville sainte.

Amis et ennemis, tous avaient également à redouter sa vengeance: les uns parce qu'ils s'étaient opposés à ses prétentions; les autres parce qu'ils s'étaient fait payer leurs services; les indifférents mêmes étaient condamnés à mort pour n'avoir pas pris un parti.

Pendant que le sang coulait à flots dans les rues de Rome, les voûtes du palais de Latran retentissaient des chants ob-

scènes de ses courtisanes ou de ses mignons ; enfin, après onze mois d'un règne abominable, à la suite d'horribles excès, Boniface VIII mourut subitement, frappé par une attaque d'apoplexie suivant les uns, ou par l'effet d'un poison très-violent suivant les autres.

Cette nouvelle, répandue dans Rome, excita des transports d'allégresse ; tous les habitants, les seigneurs et les prêtres, coururent en foule à Saint-Pierre ; on arracha du cercueil le cadavre du pape, on le déchira à coups d'épée et de poignard ; ensuite ce corps hideux fut dépouillé du linceul et traîné dans la boue jusque sur la place de la statue équestre de Marc-Aurèle, où il fut pendu par les pieds. Pendant la nuit, quelques prêtres le détachèrent et l'enterrirent à la hâte hors de la ville, pour éviter qu'il fût jeté dans les cloaques de la voirie.

Le calme s'étant rétabli, Jean, fils de Robert, et Romain de naissance, fut élu pontife. Il occupa le saint-siège pendant quatre mois, et mourut vers la fin de l'année 985, avant d'avoir été sacré. Cette raison empêche l'Église de le compter au nombre de ses papes.

## JEAN XV,

144<sup>e</sup> PAPE.

BASILE ET CONSTANTIN,  
empereurs d'Orient.

HUGUES CAPET,  
roi de France.

Election et sacre du pontife Jean XV. — Son caractère. — Crescentius veut rétablir la république romaine. — Il s'empare de la tour d'Adrien. — Le pape s'enfuit de Rome. — Il demande du secours à Othon III. — Les Romains rappellent Jean XV. — Affaire d'Arnoul de Reims. — Plaintes du roi Hugues contre Arnoul. — Lettres des suffragants de Reims contre leur archevêque. — Condamnation d'Arnoul dans un concile. — Conduite violente du pape. — Écrits de Gerbert contre le pontife. — Lettres du roi Hugues au pape. — Jean XV s'obstine à maintenir Arnoul sur le siège de Reims. — Concile de Mouson. — Discours de Gerbert. — Gerbert est excommunié par le pape. — Arnoul est rétabli dans son archevêché. — Réflexions sur cette affaire scandaleuse. — Particularités bizarres sur Adalbert de Prague. — Miracle éclatant. — Canonisation de saint Udalric. — Mort de Jean XV.

Jean, fils de Robert, étant mort, on élit un autre pontife nommé Jean, qui fut le quinzième de ce nom. Il était Romain d'origine, fils d'un prêtre appelé Léon ; il fut sacré le 25 avril 986. Dans le cours de son règne, le nouveau pape montra un grand courage, ou plutôt une ambition démesurée qui lui fit surmonter tous les obstacles et toutes les difficultés pour maintenir les droits du saint-siège.

scènes de ses courtisanes ou de ses mignons ; enfin, après onze mois d'un règne abominable, à la suite d'horribles excès, Boniface VIII mourut subitement, frappé par une attaque d'apoplexie suivant les uns, ou par l'effet d'un poison très-violent suivant les autres.

Cette nouvelle, répandue dans Rome, excita des transports d'allégresse ; tous les habitants, les seigneurs et les prêtres, coururent en foule à Saint-Pierre ; on arracha du cercueil le cadavre du pape, on le déchira à coups d'épée et de poignard ; ensuite ce corps hideux fut dépouillé du linceul et traîné dans la boue jusque sur la place de la statue équestre de Marc-Aurèle, où il fut pendu par les pieds. Pendant la nuit, quelques prêtres le détachèrent et l'entermèrent à la hâte hors de la ville, pour éviter qu'il fût jeté dans les cloaques de la voirie.

Le calme s'étant rétabli, Jean, fils de Robert, et Romain de naissance, fut élu pontife. Il occupa le saint-siège pendant quatre mois, et mourut vers la fin de l'année 985, avant d'avoir été sacré. Cette raison empêche l'Église de le compter au nombre de ses papes.

## JEAN XV,

144<sup>e</sup> PAPE.

BASILE ET CONSTANTIN,  
empereurs d'Orient.

HUGUES CAPET,  
roi de France.

Élection et sacre du pontife Jean XV. — Son caractère. — Crescentius veut rétablir la république romaine. — Il s'empare de la tour d'Adrien. — Le pape s'enfuit de Rome. — Il demande du secours à Othon III. — Les Romains rappellent Jean XV. — Affaire d'Arnoul de Reims. — Plaintes du roi Hugues contre Arnoul. — Lettres des suffragants de Reims contre leur archevêque. — Condamnation d'Arnoul dans un concile. — Conduite violente du pape. — Écrits de Gerbert contre le pontife. — Lettres du roi Hugues au pape. — Jean XV s'obstine à maintenir Arnoul sur le siège de Reims. — Concile de Mouson. — Discours de Gerbert. — Gerbert est excommunié par le pape. — Arnoul est rétabli dans son archevêché. — Réflexions sur cette affaire scandaleuse. — Particularités bizarres sur Adalbert de Prague. — Miracle éclatant. — Canonisation de saint Udalric. — Mort de Jean XV.

Jean, fils de Robert, étant mort, on élit un autre pontife nommé Jean, qui fut le quinzième de ce nom. Il était Romain d'origine, fils d'un prêtre appelé Léon ; il fut sacré le 25 avril 986. Dans le cours de son règne, le nouveau pape montra un grand courage, ou plutôt une ambition démesurée qui lui fit surmonter tous les obstacles et toutes les difficultés pour maintenir les droits du saint-siège.

A peine fut-il intronisé, que Crescentius, l'un des principaux seigneurs de l'Italie, qui occupait alors la place de consul, excita une révolte dans la ville sainte pour remplacer le gouvernement absolu et tyrannique des pontifes par une nouvelle république. Ayant rassemblé ses partisans au-delà du Tibre, il fit distribuer des armes, harangua le peuple, et il attaqua la grosse tour d'Adrien, dont il s'empara sans coup férir. Cette tour fut longtemps appelée château de Crescentius, en mémoire de cet événement, et dans la suite on changea son nom en celui de château Saint-Ange.

Jean XV craignant que Crescentius ne lui fit subir le même traitement qu'avait éprouvé son prédécesseur, se sauva de Rome et se retira en Toscane, d'où il écrivit au prince Othon III pour le supplier de venir au secours du saint-siège. Les propositions du pape furent accueillies favorablement, et le prince s'occupa aussitôt de rassembler ses troupes : alors les révoltés, qui appréhendaient avec raison l'arrivée des Allemands, dont le passage dans Rome avait été déjà signalé par de terribles exécutions, cherchèrent à apaiser le pontife, et lui firent proposer de reconnaître son autorité souveraine, s'il consentait à rentrer dans la ville sainte sans être accompagné de troupes étrangères.

Jean accepta avec empressement leurs offres ; néanmoins il exigea des otages pour sa sûreté personnelle, et prit toutes les mesures qui pouvaient le garantir contre une nouvelle rébellion. Les habitants lui firent une pompeuse réception, et Crescentius lui-même fut obligé de quitter Rome et d'abandonner ses généreux projets.

A cette époque, Charles, duc de Lorraine, était en guerre avec Hugues Capet, usurpateur de la couronne de France et le premier roi de la race infâme des Capétiens : l'archevêque de Reims, Adalbéron, venait de mourir ; et Hugues, espérant gagner l'amitié de Charles, et préparer habilement une paix avantageuse, donna au frère naturel de son ennemi le siège archiepiscopal, qui était vacant. Mais sa politique fut en défaut ; car aussitôt qu'Arnoul fut établi dans sa métropole, il livra la ville de Reims à son frère, et prit les armes contre Hugues.

Pour arrêter les conséquences funestes que pouvait avoir une semblable trahison, le roi résolut d'en tirer une vengeance terrible ; néanmoins, avant de rien entreprendre, il écrivit au pape pour l'avertir qu'un concile d'évêques français allait être chargé de juger le métropolitain Arnoul. Mais déjà le beau-frère du duc Charles, le comte de Vermandois, Hébert III, l'avait prévenu auprès de la cour de Rome ; et le pontife était gagné à la cause d'Arnoul lorsque les ambassadeurs arrivèrent dans la ville sainte.

Les suffragants de Reims écrivaient en même temps au saint-siège pour témoigner l'horreur que leur inspirait la trahison de leur supérieur. Voici comment ils s'exprimaient :

« Quoique Arnoul soit fils de l'Église de Laon, il n'en est  
 » pas moins vrai qu'il a chassé l'ancien prélat pour s'établir  
 » sur le siège épiscopal. Ensuite il s'est emparé de la puis-  
 » sance temporelle sur le diocèse de Reims, et il nous a ven-  
 » dus à son frère, au mépris des serments qu'il avait faits sur  
 » l'autel, sous prétexte que les serments ne peuvent lier que  
 » les sujets et jamais les souverains. Enfin, depuis sa consé-  
 » cration, les fidèles de la province sont privés de directeurs,

» et meurent sans recevoir la confirmation ni la bénédiction  
» épiscopale.

» Nous vous supplions donc, très-saint Père, de condamner  
» celui que nous avons tous condamné, et nous espérons que  
» vous appuierez de votre autorité suprême la déposition de  
» ce traître et de cet apostat. »

Cette lettre démontre évidemment que les suffragants de Reims ne supposaient pas que le pape eût le droit de juger cette cause à Rome, où les parties n'étaient point appelées, et qu'ainsi il appartenait à eux seuls de prononcer une décision sur les lieux mêmes où le coupable avait commis le délit.

Les députés du roi et du clergé de France furent très-mal reçus à la cour de Rome. Jean XV, qui avait vendu sa protection au comte de Vermandois, irrité que les envoyés de Hugues Capet ne lui eussent fait aucun présent, refusa même de les entendre. Vainement les commissaires se rendirent trois fois à son palais de Latran, et restèrent trois jours entiers en dehors de la porte pour obtenir une réponse à leurs lettres; le pontife demeura inflexible, et ils furent obligés de revenir en France sans avoir obtenu audience.

Quelque prière ou quelque menace qu'on fit au pape, pendant dix-huit mois il s'obstina à garder un silence absolu sur Arnoul. Enfin Hugues parvint à s'emparer de Laon, où s'étaient retirés le duc Charles et son frère; et il fit conduire ce dernier dans la ville de Reims, afin qu'il répondît aux prélats français sur les crimes dont il était accusé.

Gerbert nous a laissé une relation très-détaillée de ce qui se fit dans cette assemblée : à la première séance, on établit canoniquement l'autorité du concile et les droits que le roi de

France avait de le convoquer; dans la seconde séance, Arnoul fut convaincu du crime de lèse-majesté. Alors cet indigne prélat, pour obtenir la vie sauve, se reconnut coupable, et déclara qu'il renonçait à la puissance épiscopale : par cet aveu, il approuvait solennellement la décision des Pères et le pouvoir de leur tribunal; il rendit au roi l'anneau et le bâton pastoral, et se dépouilla des autres marques de sa dignité pour qu'elles fussent données à son successeur; ensuite il lut à haute voix, en présence des évêques, l'acte de renonciation, qui avait été dressé sur le modèle de celle d'Ebbon. Cet acte portait en substance qu'il se reconnaissait indigne de l'épiscopat; qu'il renonçait à toutes les dignités ecclésiastiques, et demandait qu'un autre prélat fût élu à sa place; enfin il terminait en faisant serment sur l'hostie consacrée de ne jamais réclamer contre le concile qui venait de le juger.

Dans ce synode, l'évêque d'Orléans, qui se nommait également Arnoul, exprima son opinion sur l'autorité des papes en termes très-énergiques; nous rapportons une partie de son discours sur l'infailibilité pontificale.

« Nous croyons, mes frères, qu'il faut toujours honorer  
» l'Église romaine en mémoire de saint Pierre, et nous ne  
» prétendons point nous mettre en opposition avec le pape.  
» Cependant nous devons une égale obéissance au concile de  
» Nicée et aux règles établies par les Pères. Par conséquent  
» nous devons nous tenir en défiance contre le silence d'un  
» pontife ou contre ses nouvelles ordonnances, afin que son  
» ambition ou sa cupidité ne préjudicient point aux anciens  
» canons, qui doivent rester éternellement en vigueur  
» Avons-nous porté atteinte aux privilèges du trône aposto-

» lique en nous assemblant régulièrement? Non. Si le pape  
 » est recommandable par ses lumières et par ses vertus, nous  
 » n'avons aucune censure à redouter. Si, au contraire, le  
 » saint-père se laisse égarer par l'ignorance ou par la pas-  
 » sion, nous ne devons point l'écouter. Nous avons vu sur le  
 » trône de l'apôtre, un Léon et un Grégoire, pontifes admi-  
 » rables de sagesse et de science; cependant les évêques  
 » d'Afrique s'opposaient aux prétentions envahissantes de  
 » la cour de Rome, parce qu'ils prévoyaient les maux que  
 » nous souffrons aujourd'hui.

» En effet, Rome est bien dégénérée! Après avoir donné des  
 » lumières éclatantes à la chrétienté, elle répand aujourd'hui  
 » des ténèbres profondes qui s'étendent sur les généra-  
 » tions futures. N'avons-nous pas vu Jean XII, plongé dans  
 » d'ignobles voluptés, conspirer contre l'empereur, chasser  
 » Léon, faire couper le nez, la main droite et la langue au  
 » diacre Jean, et massacrer les premiers citoyens de Rome?  
 » Boniface VII, cet infâme parricide, ce voleur éhonté, ce  
 » marchand d'indulgences, n'a-t-il pas régné sous nos yeux?  
 » Dieu pourrait-il donc avoir ordonné à des prélats dis-  
 » tingués par leur savoir et par leur sagesse de rester sou-  
 » mis à de tels monstres? Non! nous devons repousser les  
 » prétentions de ces pontifes exécrables, couverts d'opprobre  
 » et souillés de toutes les iniquités.

» Néanmoins nous devons avouer que nous sommes nous-  
 » mêmes la cause de ce scandale; car si le siège de l'Église  
 » latine, autrefois resplendissant de gloire, est maintenant  
 » couvert de honte et d'ignominie, c'est que nous avons sa-  
 » crifié les intérêts de la religion à nos dignités et à nos gran-

» deurs; c'est que nous avons mis à la première place celui qui  
 » ne méritait pas la dernière! Ne savez-vous pas que l'homme  
 » que vous placez sur un trône se laissera éblouir par les  
 » honneurs, par les flatteries, et deviendra un démon dans  
 » le temple du Christ? Vous avez rendu les papes trop puis-  
 » sants, et ils se sont corrompus.

» Quelques prélats de cette assemblée solennelle peuvent  
 » porter témoignage que dans la Belgique et dans la Germa-  
 » nie, où le clergé est pauvre, on trouve encore des prêtres  
 » dignes de gouverner les peuples. C'est là qu'il faudrait  
 » chercher des évêques capables de prononcer sagement sur  
 » les différends ecclésiastiques; et non à Rome, où tout est  
 » vénal, où la balance de la justice ne penche que sous le  
 » poids de l'or, où l'on proscrit l'étude et où l'on couronne  
 » l'ignorance.

» L'orgueilleux Gélase a dit que le pontife romain pouvait  
 » juger le monde entier, et que les mortels n'avaient pas le  
 » droit de lui demander compte de la moindre de ses ac-  
 » tions: qu'il nous donne donc un pape dont l'équité soit  
 » infaillible! Peut-on croire que l'Esprit saint inspire tout  
 » à coup celui que nous venons d'élever au pontificat, et  
 » qu'il refuse ses lumières aux autres évêques qui l'ont  
 » nommé? Grégoire n'a-t-il pas écrit, au contraire, que les  
 » évêques étaient tous égaux lorsqu'ils remplissaient leurs de-  
 » voirs de chrétien?

» Si les armes des barbares nous empêchaient de nous  
 » rendre dans la ville sainte, ou si le pontife était soumis à  
 » l'oppression d'un tyran, serions-nous donc obligés de ne  
 » plus tenir d'assemblées, et les prélats de tous les royaumes

» seraient-ils contraints de condamner leurs princes pour  
 » exécuter les ordres d'un ennemi qui tiendrait le siège su-  
 » prême? Le concile de Nicée ordonne de tenir les assem-  
 » blées ecclésiastiques deux fois par année, sans parler au-  
 » cunement du pape; et l'Apôtre commande de ne pas écou-  
 » ter un ange même qui voudrait s'élever contre les paroles  
 » de l'Évangile.

» Suivons donc ces lois sacrées, et ne demandons rien  
 » à cette Rome qui est abandonnée à tous les vices, et que  
 » Dieu engloutira bientôt dans une mer de soufre et de bi-  
 » tume. Depuis la décadence de l'empire, elle a perdu les  
 » Églises d'Alexandrie et d'Antioche, celles de l'Asie et de  
 » l'Afrique; bientôt l'Europe même lui échappera: Con-  
 » stantinople s'est soustraite à son autorité; l'intérieur de  
 » l'Espagne ne reconnaît plus ses jugements; l'Italie, la Ger-  
 » manie méprisent les papes; que la Gaule cesse de subir le  
 » joug honteux de Rome, et alors se trouvera accomplie cette  
 » révolte des nations dont parle l'Écriture. » Quelques his-  
 » toriens attribuent ce discours à Gerbert lui-même, ce qui  
 donnerait encore plus de force à ces mémorables paroles,  
 puisque ce prélat, qui plus tard occupa le saint-siège, ne ré-  
 tracta aucun de ses nombreux ouvrages.

Fleury, dans son Histoire ecclésiastique, avoue que cet  
 écrit contient des accusations terribles et méritées, et qu'il ne  
 renferme rien qui ne fût alors ou qui ne soit encore de no-  
 toriété publique.

Arnoul d'Orléans voulait maintenir les libertés du clergé  
 contre l'injuste tyrannie des pontifes; et nous devons ap-  
 prouver la sage fermeté de ce prélat, qui était respectable

par son âge, ses mœurs et son savoir. Il dit avec raison  
 qu'un pape corrompu ne peut juger sainement de la foi!  
 Et quel est le chrétien qui soutiendra que Dieu dicte les  
 décisions d'un scélérat couronné de la tiare? Le digne  
 évêque élève les décisions des conciles au-dessus des décrets  
 du saint-siège; il déclare qu'un pontife ignorant et sans cha-  
 rité est un antechrist! N'est-ce pas la doctrine des premiers  
 docteurs de l'Église, et celle des hommes consciencieux  
 qui ont toujours exprimé courageusement l'indignation que  
 leur inspiraient les affreux désordres de Rome ou des mons-  
 tres qui occupaient le trône apostolique?

Devons-nous être étonnés que l'Europe entière se soit enfin  
 soulevée contre des prêtres qui commettaient des meurtres  
 pour obtenir la papauté, et qui souillaient la chaire de saint  
 Pierre par des adultères, des incestes, des vols ou des assas-  
 sinats?

Après la déposition d'Arnoul, le diacre Gerbert fut élu et  
 consacré métropolitain de Reims. Mais Jean XV, sous pré-  
 texte que les évêques de France avaient dépassé les bornes  
 de leur autorité, tint un synode et annula l'ordination faite  
 par le clergé; il interdit tous les prélats qui avaient assisté à  
 ce jugement; et Gerbert lui-même, qui avait consenti à son  
 ordination.

Exaspéré contre la cour de Rome, le nouveau prélat lacéra  
 publiquement la bulle du pontife, et défendit à son clergé  
 d'observer l'interdit lancé contre le diocèse. Voici ce qu'il  
 écrivit sur ce sujet à Séguin, archevêque de Sens: « Nos ad-  
 » versaires prétendent que nous devons attendre la décision  
 » de l'évêque de Rome pour déposer Arnoul. Mais pourront-

» ils prouver que le jugement de ce prélat soit préférable à  
» celui de Dieu?

» Je le dis maintenant, si le pape pêche contre son frère, il  
» doit être regardé, selon les commandements du Christ,  
» comme un païen et un publicain; car plus le rang est élevé,  
» plus la chute est funeste. Si Jean XV nous croit indignes de  
» sa communion, parce qu'aucun de nous ne veut juger contre  
» l'Évangile, qu'il nous en éloigne; mais les bulles qu'il lan-  
» cera ne pourront point nous séparer de la communion apo-  
» stolique, ou nous ôter la vie éternelle.

» On ne doit pas appliquer aux prélats réunis canonique-  
» ment en synode, ce que dit saint Grégoire: « Le troupeau  
» doit craindre la sentence du pasteur, qu'elle soit juste ou in-  
» juste. » Les évêques ne sont pas le troupeau, ce sont les pas-  
» teurs mêmes. Nous n'avons donc pas été excommunié légi-  
» timement pour un crime que nous n'avons point confessé,  
» et dont nous ne saurions être convaincu; et c'est à tort qu'on  
» nous traite de rebelle, puisque nous n'avons jamais évité ni  
» enfreint l'autorité des conciles.

» Nous ne devons pas par notre faiblesse fournir à nos  
» ennemis l'occasion d'élever des prétentions injustes sur nos  
» privilèges; car si les papes se laissent corrompre par l'ar-  
» gent, par la faveur ou par la crainte, personne ne pourra  
» plus exercer les fonctions épiscopales sans se soutenir au-  
» près de la cour de Rome par des moyens condamnables.  
» La loi commune des ecclésiastiques est dans l'Écriture,  
» dans les canons et dans les décrets du saint-siège qui sont  
» équitables: celui qui se sera écarté de ces lois par mépris  
» sera jugé suivant les canons; mais ceux qui les observent

» doivent rester en paix. Ainsi gardez-vous donc de vous  
» abstenir de célébrer les saints mystères, autrement vous  
» vous rendrez coupable envers Dieu. »

Gerbert écrivit encore à plusieurs chefs du clergé de  
France contre le souverain pontife. Il dit à Vilderode: « Le  
» pape ne peut pas dire que nous nous sommes refusé à sa  
» juridiction, puisque pendant dix-huit mois il n'a pas ré-  
» pondu à nos lettres et à nos députés; d'ailleurs, son silence  
» ou ses nouvelles constitutions ne doivent point préjudicier  
» aux lois établies. Vous donc, qui voulez garder à vos rois la  
» foi que vous leur avez promise, et qui ne pensez à trahir ni  
» votre peuple ni votre clergé, je vous engage à vous mon-  
» trer favorable pour ceux qui obéissent à Dieu plutôt qu'à  
» un homme.

» Ne croyez point qu'Arnoul ne soit justiciable que du pon-  
» tife romain; car, après sa confession, notre synode, sui-  
» vant le concile de Nicée, ne pouvait se dispenser de le dé-  
» poser, lors même que cette confession eût été fausse. On  
» alléguerait vainement en faveur du coupable le pardon  
» qu'il a obtenu de Hugues: le pouvoir des rois ne s'étend  
» pas sur les âmes; c'est à nous qu'il appartient de lier et  
» de délier, c'est-à-dire d'imposer les peines spirituelles, telles  
» que la déposition et l'excommunication. »

Hugues Capet, de son côté, adressait encore à Jean XV  
une lettre sur le même sujet: « Nous vous avons écrit, très-  
» saint Père, mes évêques et moi, par l'archidiacre de Reims,  
» pour vous expliquer l'affaire d'Arnoul. Nous vous prions  
» de nouveau de nous rendre justice et de croire à notre pa-  
» role royale: nous n'avons rien fait contre votre sainteté; et

» si vous voulez que cela soit clairement établi en votre pré-  
 » sence, vous pouvez venir à Grenoble, ville située aux con-  
 » fins de l'Italie et de la Gaule, où les papes vos prédé-  
 » cesseurs sont souvent venus pour conférer avec les rois de  
 » France. Si vous préférez entrer dans notre royaume, nous  
 » vous recevrons avec honneur, et nous vous traiterons avec  
 » tous les égards que nous devons à votre caractère, pendant  
 » votre séjour et à votre départ. »

Quelque respectueuse que fût la lettre du prince, le saint-  
 père la reçut avec un dédain insultant; on ne put obtenir  
 de lui qu'il approuvât ce qui s'était fait à Reims, ou qu'il  
 révoquât la sentence d'interdit qu'il avait portée; il ne voulut  
 point se rendre en France, et se contenta d'envoyer à sa  
 place, en qualité de légat, Léon, abbé de Saint-Boniface de  
 Rome, avec ordre de réunir une assemblée d'évêques pour  
 déposer Gerbert, et pour rétablir le traître Arnoul dans son  
 diocèse. Jean voulait ainsi punir les prélats de la Gaule, qui  
 avaient refusé de s'assembler à Aix-la-Chapelle, ou dans son  
 palais pontifical.

A son arrivée en France, Léon convoqua le concile pour  
 le 2 juin 996, dans la ville de Mouson, suivant les instruc-  
 tions qu'il avait reçues du pontife. Le métropolitain de Verdun  
 ouvrit la séance en langue gauloise; il expliqua longuement  
 les sujets qui devaient être examinés; ensuite il décacheta  
 devant l'assemblée une bulle scellée de plomb, et il en fit la  
 lecture. Après quoi Gerbert se leva et dit :

« Mes frères, j'ai toujours appelé de mes vœux le moment  
 » où je pourrais me justifier devant une réunion d'évêques.  
 » Maintenant que Dieu m'a accordé la grâce de me trouver

» devant ceux à qui j'ai confié le soin de mon salut, j'expli-  
 » querai en peu de mots le but de mes actions.

» Après la mort de l'empereur Othon II, je pris la résolu-  
 » tion de ne point quitter le service de mon père spirituel  
 » Adalbéron : depuis lors, ce prélat, en présence de personnes  
 » illustres, m'a désigné, à mon insu, pour son successeur  
 » sur le siège de Reims. Néanmoins, l'or et les intrigues  
 » d'Arnoul empêchèrent mon élection, et il me fut préféré :  
 » je me suis soumis à cet évêque, et je l'ai servi fidèlement  
 » jusqu'à l'époque de sa révolte contre mon prince. Alors je  
 » renonçai par un écrit authentique à l'amitié qu'il m'offrait,  
 » et je l'abandonnai avec ses complices, sans autre désir que  
 » celui de ne point participer à ses crimes.

» Arnoul fut poursuivi par le prince, et enfin condamné  
 » par contumace, suivant les lois de l'Église. Comme il ne  
 » restait plus qu'à le chasser de son siège selon les lois du  
 » royaume, les grands et les chefs du clergé me pressèrent  
 » avec instance de prendre la direction de son diocèse; ce  
 » que je ne fis qu'à regret, n'ignorant pas les maux qui me  
 » menaçaient.

» Voilà, devant le Christ, quelle a été la simplicité de ma  
 » conduite. On m'accuse d'avoir trahi mon supérieur, de  
 » l'avoir traîné en prison et d'avoir usurpé son siège! Était-  
 » il donc mon maître, celui à qui je n'ai jamais prêté ser-  
 » ment? et depuis que j'ai quitté ce rebelle, tout n'a-t-il pas  
 » été brisé entre nous? J'ignorais même où il s'était réfugié;  
 » comment aurais-je pu le livrer? D'ailleurs, en présence de  
 » témoins dignes de foi, j'ai supplié le roi Hugues de ne  
 » point le retenir dans les cachots à cause de moi; et si vous

» jugiez aujourd'hui selon mon humilité, peu m'importerait  
 » qu'Arnoul ou un autre fût nommé archevêque de Reims, »

Ce discours étant terminé, Gerbert en remit la copie au légat, qui présidait le synode; ensuite les prélats sortirent de l'assemblée, et tinrent conseil avec le duc Godefroi : il fut décidé que Gerbert enverrait auprès de Hugues, comme ambassadeur, le moine Jean, de la suite de l'abbé Léon, afin d'obtenir de ce prince l'autorisation de convoquer un nouveau concile à Reims; et on lui défendit, au nom du pontife, de célébrer le divin office avant la décision du synode.

Gerbert leur représenta vainement qu'aucun prélat, ni patriarche ni pape, n'avait le pouvoir d'excommunier un ecclésiastique sans l'avoir convaincu de ses fautes par confession ou par témoignage; qu'on ne pouvait lui adresser aucun reproche; qu'il était même le seul évêque des Gaules qui se fût rendu à Mouson; enfin, il déclara que comme il ne se sentait pas coupable, il ne cesserait point de célébrer les saints mystères, parce qu'il ne pouvait se résoudre à se condamner lui-même.

Malgré ses protestations, un nouveau concile se rassembla à Reims; mais Gerbert voyant que le légat Léon avait un parti puissant, et comprenant que le roi Hugues, au commencement de son règne, ne pouvait pas rompre avec la cour de Rome, regarda sa condamnation comme certaine, et refusa de comparaître devant l'assemblée de Reims, quelque instance que lui en fit la reine Adélaïde. Ce qu'il avait prévu arriva : malgré la vive opposition de ceux qui avaient déposé Arnoul, ce prélat fut rétabli dans la dignité de métropolitain; Gerbert fut déposé, et le synode déclara qu'on n'avait pu

procéder légitimement dans cette cause sans le consentement du pape. Ainsi, l'obstination calculée du pontife vint porter le dernier coup aux libertés de l'Église gallicane; et depuis cette époque assujettit les prêtres aux censures de la cour de Rome.

Jean XV profita habilement de la faiblesse où se trouvait la monarchie naissante, et affermit l'autorité absolue du saint-siège sur le clergé français. Néanmoins, malgré la sentence qui venait d'être rendue par le concile, Arnoul demeura prisonnier d'état pendant toute la vie du roi Hugues, et Gerbert gouverna le diocèse de Reims : nous verrons les conséquences de cette lutte sous un autre pontificat.

Au milieu de ces troubles, saint Adalbert de Prague vint à Rome pour consulter le pape sur la conduite qu'il devait tenir envers son peuple indocile. Le pieux évêque avait résolu de quitter son diocèse à cause du scandale que donnaient les ecclésiastiques, qui épousaient plusieurs femmes à la fois, et se livraient publiquement au commerce des esclaves. Jean approuva sa détermination, l'engagea à lui remettre tous les trésors qu'il avait apportés, et lui conseilla le voyage de Jérusalem. Mais saint Adalbert fut retenu par une maladie violente au Mont-Cassin, et n'exécuta pas ce long pèlerinage; après sa guérison il revint dans la ville sainte, et Léon, abbé de Saint-Alexis, le reçut, après plusieurs épreuves, dans son monastère, où il prit l'habit le jeudi saint de l'année 994.

Comme depuis l'absence d'Adalbert le désordre allait croissant dans l'Église de Prague, Boleslas, duc de Bohême, écrivit à Villegise, archevêque de Mayence, pour qu'il réclamât au

pontife le pieux cénobite qui édifiait ses peuples par son exemple.

Le pape répondit qu'il était obligé de convoquer un concile pour décider la question, si un religieux pouvait rompre ses vœux. Après de graves discussions, les Pères convinrent que l'ancien prélat de Prague serait rendu à son diocèse, sous la condition que les fidèles payeraient une forte contribution au saint-père.

Les chroniques racontent qu'à la même époque, Foulques, comte d'Anjou, fit bâtir une basilique qui était remarquable par la beauté de l'architecture et la grandeur de l'édifice; mais lorsque ce monument fut achevé, il ne put obtenir que le métropolitain de Tours en fit la dédicace. Ce refus obligea le comte à faire un voyage à Rome; et il lui fut accordé que Jean XV enverrait avec lui un prélat pour consacrer la nouvelle église sans la participation de l'archevêque de Tours.

Le cardinal Pierre, désigné par le pontife, se mit en route avec Foulques; à son arrivée dans la province de l'Anjou, il convoqua tout le clergé pour la dédicace du nouveau temple: les prélats de France s'opposèrent à ses projets, et défendirent à tous les ecclésiastiques d'assister à la cérémonie; ils accusèrent le pontife de sacrilège, d'avarice et de simonie; ils déclarèrent excommuniés et déposés du sacerdoce ceux qui oseraient concourir à cette entreprise attentatoire aux décisions des conciles et des Pères, en assistant à un acte de juridiction dans le diocèse d'un évêque, et sans son consentement.

Malgré cette violente opposition, l'ambassadeur romain

passa outre et commença la cérémonie; mais au moment de la dédicace, l'église s'éroula tout à coup sur le cardinal! Marque éclatante de la justice de Dieu, ajoute le légendaire, qui punissait ainsi l'orgueil et la tyrannie du souverain pontife!

Quelques auteurs attribuent à Jean XV l'usage de canoniser les saints, à l'imitation des apothéoses païennes, qui élevaient les grands hommes au rang des dieux, des demi-dieux ou des héros. En effet, ce fut sous son règne, le 30 janvier 993, que fut convoqué au palais de Latran le premier concile qui ait procédé à la canonisation d'un saint. Le prélat d'Augsbourg, chargé de faire l'oraison funèbre du nouvel habitant des cieux, se leva au milieu de l'assemblée, et lut la vie et les miracles du grand Udalric, ancien métropolitain de son siège: cette légende avait été écrite par le prêtre Gérard, un des disciples du saint. Lorsque la lecture fut achevée, on décréta que la mémoire d'Udalric serait honorée à l'avenir par des fêtes solennelles, pour suivre ce précepte de l'Évangile: « Qui vous reçoit me reçoit. » On trouve dans le Bullaire romain la bulle qui fut expédiée à cette occasion.

Enfin dans les derniers jours du mois d'avril de l'année 996, le pape fut attaqué d'un fièvre violente, et il emporta dans la tombe la haine des peuples et le mépris du clergé.

Pour achever de dépeindre le caractère de Jean XV, il suffit de répéter, d'après l'auteur de la vie de saint Abbon, que ce docte abbé de Fleury s'étant rendu à Rome, avec une suite convenable à sa dignité, ne trouva pas le saint-père tel qu'il aurait dû être, mais qu'il en eut horreur en le voyant rempli d'avarice et prêt à tout vendre. Il l'accuse d'avoir pillé l'état et l'Église, d'avoir ravagé les temples et les maisons

religieuses pour enrichir ses maîtresses et ses mignons; il reporte également à son règne l'origine de l'affreux népotisme qui a désolé si longtemps l'Italie.

Nous devons d'autant plus ajouter foi aux accusations du saint abbé, qu'il passait à juste titre pour l'un des personnages les plus importants de l'époque, et qu'il avait acquis une grande réputation de sainteté.

Abbon de Fleury, avant d'être abbé de son monastère, avait fait plusieurs voyages en Angleterre, et s'était lié d'amitié avec saint Oswald, archevêque d'York, et avec le vénérable saint Dunstan.

A son retour en France, Oibold, abbé de Fleury, venait de mourir, en désignant Abbon pour son successeur; néanmoins son élection éprouva de l'opposition de la part de quelques moines débauchés qui voulaient élever sur la chaire abbatiale un misérable souillé de tous les crimes.

Heureusement le bon droit et la justice triomphèrent des intrigues, et Abbon fut reconnu solennellement abbé du monastère de Fleury, qu'il gouverna avec une grande sagesse jusqu'à la fin de sa carrière.

## GRÉGOIRE V,

145<sup>e</sup> PAPE.

BASILE ET CONSTANTIN,  
empereurs d'Orient.

ROBERT II,  
roi de France.

Brunon, neveu de l'empereur, est élu pape. — Il est ordonné sous le nom de Grégoire V. — Caractère du jeune pontife. — Ordination d'Herlouin, évêque de Cambrai. — Othon III quitte Rome et retourne dans ses états. — Crescentius se rend maître de la ville sainte. — Grégoire V est chassé du saint-siège. — Le saint-père s'enfuit en Toscane, puis en Lombardie.

Othon III était à la tête de son armée, dans les environs de Ravenne, lorsque mourut Jean XV; aussitôt le sénat et les principaux dignitaires de Rome lui envoyèrent des ambassadeurs pour prendre ses ordres relativement à l'élection d'un pontife. L'empereur choisit alors parmi les ecclésiastiques de sa chapelle, le jeune Brunon, fils de sa sœur Judith et d'Othon de Saxe, marquis de Vérone, et il le présenta aux députés comme le pape dont la nomination lui serait le plus agréable.

Brunon était d'un heureux naturel; il possédait quelque connaissance des lettres humaines; il parlait l'allemand, le latin pur et l'idiome vulgaire, c'est-à-dire les trois langues en usage au dixième siècle, dans la Gaule, dans la Germanie et dans les états de l'Église. Dès son enfance Brunon était consacré à Dieu, et il honorait le sacerdoce par ses vertus. Malgré l'éloignement qu'il éprouvait pour les grandeurs, il céda aux instances de son oncle, qui voulait l'élever

religieuses pour enrichir ses maîtresses et ses mignons; il reporte également à son règne l'origine de l'affreux népotisme qui a désolé si longtemps l'Italie.

Nous devons d'autant plus ajouter foi aux accusations du saint abbé, qu'il passait à juste titre pour l'un des personnages les plus importants de l'époque, et qu'il avait acquis une grande réputation de sainteté.

Abbon de Fleury, avant d'être abbé de son monastère, avait fait plusieurs voyages en Angleterre, et s'était lié d'amitié avec saint Oswald, archevêque d'York, et avec le vénérable saint Dunstan.

A son retour en France, Oibold, abbé de Fleury, venait de mourir, en désignant Abbon pour son successeur; néanmoins son élection éprouva de l'opposition de la part de quelques moines débauchés qui voulaient élever sur la chaire abbatiale un misérable souillé de tous les crimes.

Heureusement le bon droit et la justice triomphèrent des intrigues, et Abbon fut reconnu solennellement abbé du monastère de Fleury, qu'il gouverna avec une grande sagesse jusqu'à la fin de sa carrière.

## GRÉGOIRE V,

145<sup>e</sup> PAPE.

BASILE ET CONSTANTIN,  
empereurs d'Orient.

ROBERT II,  
roi de France.

Brunon, neveu de l'empereur, est élu pape. — Il est ordonné sous le nom de Grégoire V. — Caractère du jeune pontife. — Ordination d'Herlouin, évêque de Cambrai. — Othon III quitte Rome et retourne dans ses états. — Crescentius se rend maître de la ville sainte. — Grégoire V est chassé du saint-siège. — Le saint-père s'enfuit en Toscane, puis en Lombardie.

Othon III était à la tête de son armée, dans les environs de Ravenne, lorsque mourut Jean XV; aussitôt le sénat et les principaux dignitaires de Rome lui envoyèrent des ambassadeurs pour prendre ses ordres relativement à l'élection d'un pontife. L'empereur choisit alors parmi les ecclésiastiques de sa chapelle, le jeune Brunon, fils de sa sœur Judith et d'Othon de Saxe, marquis de Vérone, et il le présenta aux députés comme le pape dont la nomination lui serait le plus agréable.

Brunon était d'un heureux naturel; il possédait quelque connaissance des lettres humaines; il parlait l'allemand, le latin pur et l'idiome vulgaire, c'est-à-dire les trois langues en usage au dixième siècle, dans la Gaule, dans la Germanie et dans les états de l'Église. Dès son enfance Brunon était consacré à Dieu, et il honorait le sacerdoce par ses vertus. Malgré l'éloignement qu'il éprouvait pour les grandeurs, il céda aux instances de son oncle, qui voulait l'élever

au trône pontifical : Villegise, métropolitain de Mayence, et l'évêque Adebalde, furent chargés de le conduire dans la ville sainte, où il fut consacré sous le nom de Grégoire V. Mais bientôt l'exercice du pouvoir changea en vices les belles qualités de Brunon.

Peu de jours après, Othon se rendit à Rome pour se faire sacrer solennellement empereur d'Italie par les mains de son neveu : cette cérémonie terminée, le prince convoqua le sénat et les principaux citoyens, afin de délibérer sur l'opportunité d'exiler le turbulent Crescentius, qui avait opprimé le saint-siège sous le règne précédent ; mais le nouveau pontife, désirant augmenter sa popularité par une marque d'indulgence, intercéda auprès de son oncle en faveur de l'accusé, et obtint qu'on ne troublerait pas sa tranquillité.

Dans le même temps, Herlouin, évêque de Cambrai, se rendit à Rome pour obtenir la confirmation de son évêché, ce qu'il n'avait pu faire faire par son métropolitain, à cause de la division d'Arnoul et de Gerbert, qui laissait l'Église de Reims sans directeur. Le pape consacra le prélat, et lui donna même une bulle d'excommunication pour empêcher les seigneurs français de piller les biens de son diocèse.

Othon III comptant avoir établi sa domination en Italie sur des bases solides, repassa les Alpes et retourna dans ses états ; mais Crescentius n'avait pas abandonné son projet de reconquérir la liberté de Rome. Après le départ de l'empereur, il leva l'étendard de la révolte, chassa les étrangers de la ville, et se fit proclamer consul de la république. Grégoire fut dépouillé de ses biens et de sa dignité, et contraint de se réfugier en Toscane, d'où il passa ensuite en Lombardie.

## JEAN XVI,

## ANTIPAPE.

BASILE ET CONSTANTIN  
empereurs d'Orient.

ROBERT II,  
roi de France.

L'antipape Philagathe s'empare du saint-siège. — Histoire remarquable du pape Jean XVI. — Caractère de l'antipape. — Grégoire V, réfugié à Pavie, excommunique Crescentius et ses partisans. — Les évêques d'Italie, de Germanie et des Gaules, excommunient Jean XVI. — L'empereur vient en Italie. — Cruautés exercées sur l'antipape et sur Crescentius. — Grégoire V et Othon son oncle rentrent dans Rome. — Opinions diverses sur la punition de l'antipape. — Saint Nil fait un voyage à Rome pour obtenir la liberté de Jean XVI.

Crescentius, devenu consul de la nouvelle république romaine, fit élever sur le trône pontifical un de ses partisans, qui fut intronisé sous le nom de Jean XVI. Ce nouveau pape était né à Rossano, en Calabre, et s'appelait Philagathe : ses parents étaient Grecs et de basse condition.

Dans sa jeunesse, il avait embrassé la vie monastique ; plus tard, ayant obtenu une charge à la cour d'Othon II, il s'était insinué dans les bonnes grâces du prince à l'aide de l'impératrice Théophanie, qui l'avait fait le pourvoyeur de ses débauches. Philagathe avait d'abord été nourri par commiseration ; ensuite il avait eu l'adresse de se mettre au rang des

au trône pontifical : Villegise, métropolitain de Mayence, et l'évêque Adebalde, furent chargés de le conduire dans la ville sainte, où il fut consacré sous le nom de Grégoire V. Mais bientôt l'exercice du pouvoir changea en vices les belles qualités de Brunon.

Peu de jours après, Othon se rendit à Rome pour se faire sacrer solennellement empereur d'Italie par les mains de son neveu : cette cérémonie terminée, le prince convoqua le sénat et les principaux citoyens, afin de délibérer sur l'opportunité d'exiler le turbulent Crescentius, qui avait opprimé le saint-siège sous le règne précédent ; mais le nouveau pontife, désirant augmenter sa popularité par une marque d'indulgence, intercédâ auprès de son oncle en faveur de l'accusé, et obtint qu'on ne troublerait pas sa tranquillité.

Dans le même temps, Herlouin, évêque de Cambrai, se rendit à Rome pour obtenir la confirmation de son évêché, ce qu'il n'avait pu faire faire par son métropolitain, à cause de la division d'Arnoul et de Gerbert, qui laissait l'Église de Reims sans directeur. Le pape consacra le prélat, et lui donna même une bulle d'excommunication pour empêcher les seigneurs français de piller les biens de son diocèse.

Othon III comptant avoir établi sa domination en Italie sur des bases solides, repassa les Alpes et retourna dans ses états ; mais Crescentius n'avait pas abandonné son projet de reconquérir la liberté de Rome. Après le départ de l'empereur, il leva l'étendard de la révolte, chassa les étrangers de la ville, et se fit proclamer consul de la république. Grégoire fut dépouillé de ses biens et de sa dignité, et contraint de se réfugier en Toscane, d'où il passa ensuite en Lombardie.

## JEAN XVI,

## ANTIPAPE.

BASILE ET CONSTANTIN  
empereurs d'Orient.

ROBERT II,  
roi de France.

L'antipape Philagathe s'empare du saint-siège. — Histoire remarquable du pape Jean XVI. — Caractère de l'antipape. — Grégoire V, réfugié à Pavie, excommunique Crescentius et ses partisans. — Les évêques d'Italie, de Germanie et des Gaules, excommunient Jean XVI. — L'empereur vient en Italie. — Cruautés exercées sur l'antipape et sur Crescentius. — Grégoire V et Othon son oncle rentrent dans Rome. — Opinions diverses sur la punition de l'antipape. — Saint Nil fait un voyage à Rome pour obtenir la liberté de Jean XVI.

Crescentius, devenu consul de la nouvelle république romaine, fit élever sur le trône pontifical un de ses partisans, qui fut intronisé sous le nom de Jean XVI. Ce nouveau pape était né à Rossano, en Calabre, et s'appelait Philagathe : ses parents étaient Grecs et de basse condition.

Dans sa jeunesse, il avait embrassé la vie monastique ; plus tard, ayant obtenu une charge à la cour d'Othon II, il s'était insinué dans les bonnes grâces du prince à l'aide de l'impératrice Théophanie, qui l'avait fait le pourvoyeur de ses débauches. Philagathe avait d'abord été nourri par commi-  
sération ; ensuite il avait eu l'adresse de se mettre au rang des

plus habiles courtisans; et depuis il conserva son crédit jusqu'à la mort de l'empereur. Ambitieux, violent, débauché, il employa toutes les ressources de son esprit vicieux pour parvenir aux plus hautes dignités; pendant la minorité d'Othon III, il se fit donner le siège de Plaisance avec le titre d'archevêque; il obtint également l'ambassade de Constantinople à l'occasion de la demande en mariage qui devait être faite d'une des filles de l'empereur d'Orient pour le jeune prince. Ces différents succès exaltèrent sa vanité, et enfin il éleva ses prétentions jusqu'au souverain pouvoir.

A son retour à Rome, en 997, il se jeta dans le parti du peuple et devint, par ambition, l'un des plus ardents défenseurs de la république: alors Crescentius le fit proclamer pontife de Rome.

Grégoire V, qui s'était réfugié à Pavie, tint un grand concile dans lequel il excommunia Crescentius et ses partisans: Jean XVI fut également condamné par les évêques de la Germanie, de l'Italie et des Gaules.

Dès qu'Othon eut appris la révolte des Romains, il rassembla de nouvelles troupes, confia le gouvernement de ses états d'Allemagne à sa tante Mathilde, abbesse de Quedlinbourg, et rentra Italie.

A l'approche des troupes allemandes, l'antipape, lâche comme le sont tous les prêtres, s'enfuit de la ville sainte, pendant que Crescentius s'enfermait dans le château Saint-Ange pour résister à l'oppresseur de son pays.

Les auteurs ne s'accordent point sur la punition et sur la mort de Jean XVI: les uns prétendent que les prêtres avaient arrêté l'antipape, qu'ils lui avaient arraché les yeux, lui

avaient coupé le nez et les oreilles, et qu'enfin l'infortuné était mort des suites de cette sanglante exécution au fond de la Germanie, où Othon l'avait envoyé en exil. D'autres historiens assurent que ce fut le prince lui-même qui le fit mutiler, et le condamna à être précipité du haut de la grande tour d'Adrien.

Enfin quelques chroniques rapportent que saint Nil, compatriote de l'antipape Philagathe, lui avait écrit pour l'exhorter à renoncer à la gloire de ce monde, dont il devait être rassasié, et à retourner au repos de la vie monastique; ils ajoutent que Philagathe, touché des exhortations du pieux cénobite, se préparait à quitter la tiare, lorsque arrivèrent ces funestes événements: d'après leur version, Jean XVI fut fouetté publiquement, mutilé avec une cruauté horrible, et jeté dans les cachots par ordre de Grégoire V. Saint Nil ayant eu connaissance de ces actes de barbarie, en fut pénétré de douleur, et résolut de faire le voyage de Rome, malgré son extrême vieillesse et son état continuel de maladie, pour obtenir un adoucissement aux traitements cruels qu'on exerçait envers l'infortuné Philagathe.

Grégoire et l'empereur allèrent au-devant du saint à trois milles de Rome, et le prenant chacun par la main, ils le conduisirent ainsi jusqu'au palais de Latran, et le firent asseoir au milieu d'eux, en le comblant de marques de déférence. Le vénérable vieillard gémissait en secret de tous ces honneurs; mais il les souffrait dans l'espérance d'attendrir plus facilement ses illustres hôtes. «Très-saint Père, et vous puissant empereur, s'écria-t-il, je vous supplie de me traiter comme le plus grand pécheur d'entre les hommes; laissez-moi me pro-

» sterner à vos pieds et honorer vos dignités suprêmes, afin  
 » que vous écoutiez favorablement mes prières pour le mal-  
 » heureux mutilé que vous avez jeté dans vos prisons. Je  
 » vous en supplie, rendez-le-moi pour la consolation de mes  
 » derniers jours; je l'emmènerai avec moi dans notre monas-  
 » tère, et nous pleurerons ensemble nos fautes et nos péchés. »

Cette prière touchante arracha des larmes des yeux de tous les assistants; le pape et l'empereur restèrent seuls impassibles; néanmoins Othon répondit à saint Nil : « Nous accomplirons ce que vous désirez, mon père, si vous consentez à demeurer près de nous. »

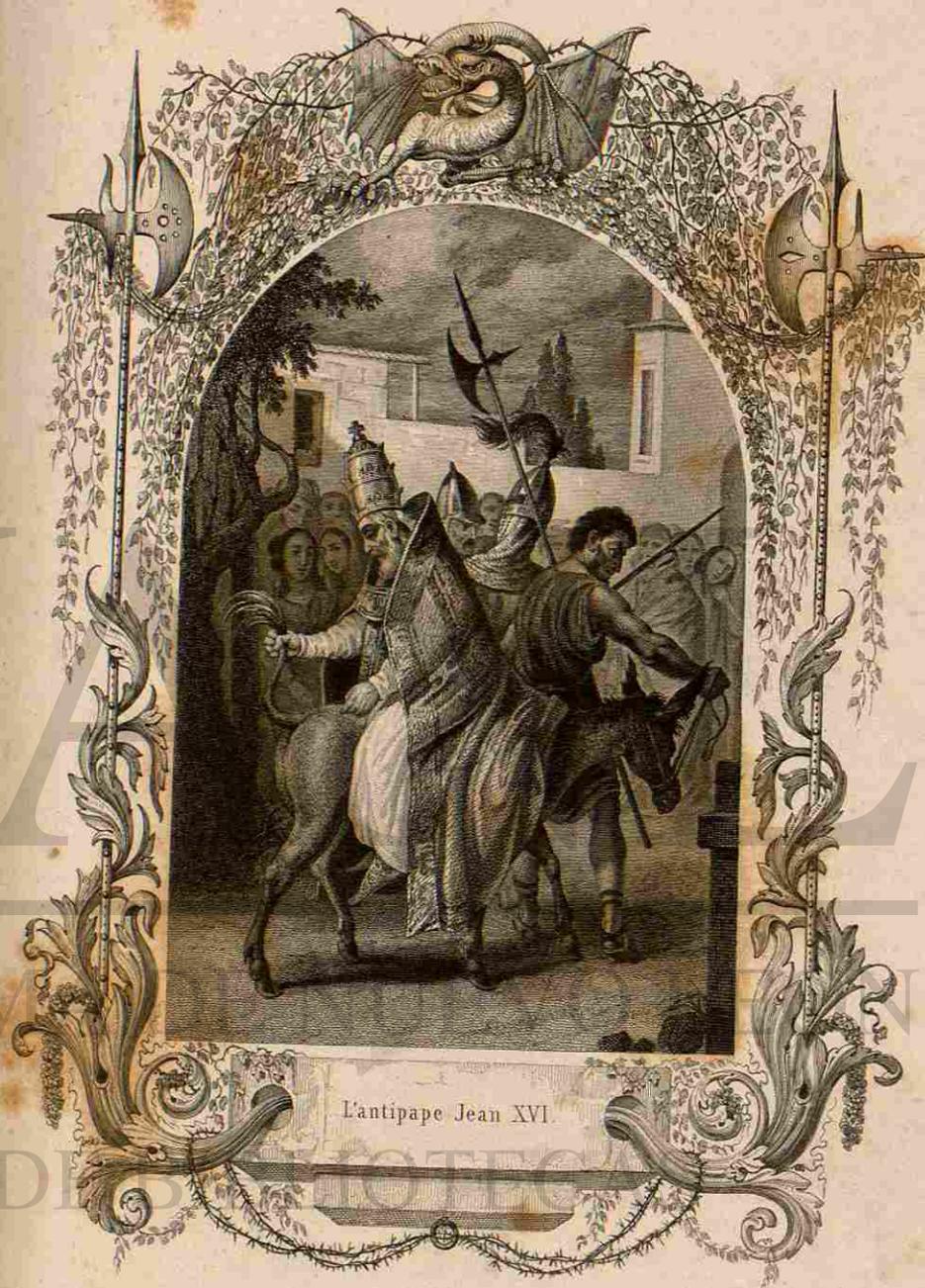
On proposa au vieillard la direction du monastère d'Athanasie, qui était éloigné du tumulte de la ville et qu'on avait affecté depuis longtemps aux religieux grecs : saint Nil accepta les offres du prince afin de sauver le malheureux Jean. Mais la haine sacerdotale n'était pas encore assouvie, et Grégoire V pour augmenter les souffrances de l'antipape Philagathe, le fit promener dans les carrefours de Rome, monté à rebours sur un âne dont il tenait la queue entre les mains, et revêtu des lambeaux d'ornements pontificaux.

Alors le vénérable saint Nil écrivit au souverain pontife et au prince pour se plaindre de cet excès de rigueur : « Vous m'aviez accordé la liberté de cet aveugle, leur dit-il, et cependant vous venez encore d'augmenter ses douleurs. Ce n'est pas lui que vous punissez actuellement, c'est moi-même, ou plutôt c'est Jésus-Christ; sachez donc que si vous n'avez point eu pitié du malheureux qui était entre vos mains, votre Père céleste n'aura point pitié de vous ! » Le saint vieillard ne put obtenir la grâce de



UNIVERSIDAD AUTÓNOMA

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECA



L'antipape Jean XVI.

Imp. Drouot, r. du Fouare, 11. Paris.

Jean XVI, et fut obligé de retourner seul dans son ancien monastère.

La retraite de saint Nil était située près de Gaëte, dans un lieu aride, désert et éloigné de toute habitation; il avait choisi cette solitude rustique pour que ses moines pussent s'adonner uniquement dans la pauvreté, à la prière, à la méditation et à la lecture des saints livres; car, disait-il, les couvents trop riches pervertissent bientôt les mœurs de nos frères, et contribuent au relâchement de la discipline religieuse.

Othon professait un tel respect pour saint Nil, que peu de mois après ces événements, en revenant du mont Gargan, où il était allé recevoir la soumission d'un chef du pays, le prince voulut visiter ce vénérable abbé; il lui fit humblement la confession de toutes les fautes de sa vie, et versa un torrent de larmes en signe de repentir des cruautés qu'il avait laissé commettre par le pape.

Le supplice de Crescentius est également raconté de diverses manières: les uns disent que ce généreux républicain, s'étant enfermé dans la tour d'Adrien, résista pendant plusieurs mois aux forces de l'empereur; enfin, voyant ses soldats décimés par la famine ou par le fer des ennemis, il se dévoua pour le salut de tous, et vint en habit de suppliant se jeter aux pieds d'Othon, en implorant sa clémence.

Ce prince cruel ne voulut pas même le recevoir; et il répondit à ceux qui élevaient la voix pour le défendre: « Com-  
» ment voulez-vous que le consul des Romains, ce fier répu-  
» blicain qui dégrade les empereurs et détrône les papes, se  
» contente de nos huttes de Saxons, où vous lui permettez

» d'entrer? Non, non, je ne souffrirai pas qu'il s'abaisse en  
 » notre présence. Qu'on le reconduise dans son château, où  
 » nous lui rendrons bientôt les honneurs que nous lui de-  
 » vons. »

Crescentius retourna alors dans sa forteresse, où il se défendit avec le plus grand courage; enfin le château, dégarni de ses défenseurs, fut emporté d'assaut; tous ceux qui s'y trouvaient furent passés au fil de l'épée, et le brave Crescentius fut précipité du sommet de la tour, qui depuis porta son nom.

D'autres historiens racontent sur sa mort une partie des faits que nous avons rapportés sur celle de l'antipape Philagathe. Moreri prétend que Crescentius fut simplement décapité, et que le cadavre fut traîné dans la boue et pendu à un arbre très-élevé. Il est difficile de se prononcer sur ces différentes versions; car les annales de cette époque du moyen âge ont passé par tant de mains intéressées à les altérer, qu'il est presque impossible de retrouver la vérité dans ces textes couverts d'interpolations ou d'erreurs, et il n'est aucun fait de l'histoire de l'Église pendant ce siècle qui ne soit brodé selon les caprices de l'imagination des auteurs contemporains.

## GRÉGOIRE V

### RÉTABLI SUR LE SAINT-SIÈGE.

BASILE ET CONSTANTIN,  
 empereurs d'Orient.

ROBERT II,  
 roi de France.

Rétablissement de Grégoire V sur le saint-siège. — On attribue à ce pape l'établissement des électeurs de l'empire. — Opinions des historiens sur cette importante question. — Second voyage à Rome de saint Abbon, évêque de Fleury. — Le pape fait présent d'une magnifique chasuble à cet abbé. — Rétablissement d'Arnoul sur le siège de Reims. — Gerbert est nommé archevêque de Ravenne. — Concile de Rome. — Rétablissement de l'évêché de Mersbourg. — Déposition d'Étienne, évêque du Puy en Velay. — Excommunication du roi Robert et de Berthe sa femme. — Superstitions de l'époque. — Mort du pape Grégoire V.

Quel que soit le genre de supplice qui ait été infligé à l'antipape Philagathe, il est certain qu'il fut chassé du trône de saint Pierre l'année 997, et que Grégoire V reprit aussitôt l'exercice de l'autorité pontificale. Le pape, désirant favoriser l'ambition de son oncle et se venger des Romains, rendit un décret qui transférait aux Allemands le droit d'élire les empereurs, privilège dont les Italiens avaient toujours été en possession jusqu'à cette époque. Ce pouvoir fut concédé aux archevêques de Mayence, de Trèves et de Cologne, et à trois princes séculiers, le comte palatin, le duc de Saxe et le mar-

» d'entrer? Non, non, je ne souffrirai pas qu'il s'abaisse en  
 » notre présence. Qu'on le reconduise dans son château, où  
 » nous lui rendrons bientôt les honneurs que nous lui de-  
 » vons. »

Crescentius retourna alors dans sa forteresse, où il se défendit avec le plus grand courage; enfin le château, dégarni de ses défenseurs, fut emporté d'assaut; tous ceux qui s'y trouvaient furent passés au fil de l'épée, et le brave Crescentius fut précipité du sommet de la tour, qui depuis porta son nom.

D'autres historiens racontent sur sa mort une partie des faits que nous avons rapportés sur celle de l'antipape Philagathe. Moreri prétend que Crescentius fut simplement décapité, et que le cadavre fut traîné dans la boue et pendu à un arbre très-élevé. Il est difficile de se prononcer sur ces différentes versions; car les annales de cette époque du moyen âge ont passé par tant de mains intéressées à les altérer, qu'il est presque impossible de retrouver la vérité dans ces textes couverts d'interpolations ou d'erreurs, et il n'est aucun fait de l'histoire de l'Église pendant ce siècle qui ne soit brodé selon les caprices de l'imagination des auteurs contemporains.

## GRÉGOIRE V

### RÉTABLI SUR LE SAINT-SIÈGE.

BASILE ET CONSTANTIN,  
 empereurs d'Orient.

ROBERT II,  
 roi de France.

Rétablissement de Grégoire V sur le saint-siège. — On attribue à ce pape l'établissement des électeurs de l'empire. — Opinions des historiens sur cette importante question. — Second voyage à Rome de saint Abbon, évêque de Fleury. — Le pape fait présent d'une magnifique chasuble à cet abbé. — Rétablissement d'Arnoul sur le siège de Reims. — Gerbert est nommé archevêque de Ravenne. — Concile de Rome. — Rétablissement de l'évêché de Mersbourg. — Déposition d'Étienne, évêque du Puy en Velay. — Excommunication du roi Robert et de Berthe sa femme. — Superstitions de l'époque. — Mort du pape Grégoire V.

Quel que soit le genre de supplice qui ait été infligé à l'antipape Philagathe, il est certain qu'il fut chassé du trône de saint Pierre l'année 997, et que Grégoire V reprit aussitôt l'exercice de l'autorité pontificale. Le pape, désirant favoriser l'ambition de son oncle et se venger des Romains, rendit un décret qui transférait aux Allemands le droit d'élire les empereurs, privilège dont les Italiens avaient toujours été en possession jusqu'à cette époque. Ce pouvoir fut concédé aux archevêques de Mayence, de Trèves et de Cologne, et à trois princes séculiers, le comte palatin, le duc de Saxe et le mar-

quis de Brandebourg, qui formèrent le premier collège électoral. Mais ce fait est le plus obscur de l'histoire d'Allemagne, et celui sur lequel les protestants et les catholiques ont écrit avec le plus de partialité et d'emportement.

Jacques Lampadius, jurisconsulte german, ne reconnaît point Grégoire V ni Othon III pour fondateurs de cette institution, il l'attribue à Frédéric II; Otton de Frising assure qu'avant Grégoire VII, qui occasionna de très-grands troubles dans l'ordre de la succession en Allemagne, les empereurs étaient élus par les états, c'est-à-dire par les diètes; selon Trithème, Guillaume, comte de Hollande, fut le premier qui ait reçu la couronne et le sceptre de fer de la main des sept électeurs; Jean Frédéric Bockelman émet une opinion analogue, et suivant cet auteur, l'origine du septevirat électoral date de l'élection du comte Adolphe de Nassau. Enfin Maimbourg affirme avec raison, que tout ce qui a été écrit sur Othon et sur Grégoire relativement au droit d'élire les empereurs, peut être accusé d'inexactitude et d'erreurs.

Après la mort de Hugues Capet, le roi Robert, son fils et son successeur, épousa sa cousine Berthe, veuve de Eudes, comte de Blois et de Chartres, malgré les canons de l'Église qui défendaient les alliances entre parents; aussi le prince pour arrêter les censures ecclésiastiques s'empressa-t-il d'offrir de grosses sommes d'argent au saint-père. Mais comme la politique de l'empereur Othon s'opposait à la conclusion de ce mariage, le souverain pontife fut intraitable, et il menaça de frapper d'interdit le royaume de France si le roi ne quittait sur l'heure même sa cousine. Le superstitieux Robert, effrayé des suites de cette excommunication, envoya aussitôt

en Italie Abbon de Fleury afin de conjurer l'orage. Celui-ci se rendit à Spolète, où se trouvait alors le chef de l'Église, et il fut accueilli avec de grands honneurs à la cour pontificale: mais au lieu de plaider la cause du roi il s'occupa de ses intérêts personnels. Abbon reçut du jeune pape une magnifique chasuble, comme témoignage de haute estime; et Grégoire rendit un décret par lequel il concédait au monastère de Fleury le privilège d'être indépendant de l'évêque du diocèse, et de ne pouvoir être mis en interdit, lors même qu'on y mettrait toute la Gaule.

A son retour en France, Abbon obtint du roi le rétablissement d'Arnoul sur la chaire de Reims, et il donna au nouvel archevêque le pallium qu'il avait reçu des mains du saint-père. Dans ses lettres à Grégoire il rend compte de la fidélité avec laquelle il a exécuté les ordres de la cour de Rome; et il prie le pontife d'engager Arnoul à s'occuper davantage de ses devoirs, afin de réunir son clergé qui était dispersé, et pour faire rendre à son église les biens qu'elle avait perdus pendant la vacance du siège.

Gerbert, abandonné de Robert II, et dépouillé de ses dignités par l'injuste sentence du pape, se retira auprès de l'empereur, qui le fit métropolitain de Ravenne: le souverain pontife, qui n'avait poursuivi Gerbert que pour abaisser la couronne de France, s'empressa de confirmer l'élection du savant prélat; il lui envoya même le pallium et une lettre dans laquelle il renouvelait tous les anciens privilèges de cette métropole; il lui accorda également l'autorité sur les sièges de Montefeltro et de Plaisance.

Cette année le saint-père convoqua à Rome un concile qui

fut ouvert en présence de l'empereur : vingt-huit évêques avaient été réunis sous la présidence du chef de l'Église. On s'occupa du rétablissement de l'évêché de Mersbourg, qui avait été supprimé par Othon II; ensuite on s'occupa de la condamnation du roi Robert et de sa cousine, qui était l'objet principal de cette réunion. Les Pères rendirent huit décrets contre le roi; le premier portait que le prince devait se séparer immédiatement de sa parente, qu'il avait épousée contre les lois de l'Église, et le condamnait pendant sept années à la pénitence publique, que prescrivaient les Pères sur ce crime. La même excommunication fut lancée contre Berthe; contre Archambaud, archevêque de Tours, qui avait donné la bénédiction nuptiale; et enfin tous les prêtres qui avaient assisté à cette cérémonie furent suspendus de leurs fonctions jusqu'au jour où ils viendraient faire amende honorable devant le saint-siège.

Le concile déposa également Étienne, évêque du Puy en Velay, qui avait été consacré par Gui son oncle et son prédécesseur, sans le consentement des clercs et des laïques, et qui avait été ordonné par deux prélats étrangers à sa province. On fit la défense expresse au roi Robert d'accorder sa protection au prélat déposé; et on lui enjoignit de prendre des mesures pour appuyer l'élection nouvelle que le peuple et les ecclésiastiques de ce diocèse devaient faire.

Malgré les menaces et les défenses de Rome, Robert ayant voulu maintenir Étienne sur le siège du Puy en Velay, et continuer ses relations intimes avec sa femme la reine Berthe, tous deux furent excommuniés solennellement : Grégoire V mit le royaume de France en interdit; le service divin fut

interrompu dans toutes les provinces; les fidèles furent privés des sacrements et les morts restèrent sans sépulture. La superstition à cette époque était si grande, que personne n'osait approcher du roi; deux serviteurs lui tendaient à l'extrémité d'une perche les mets qui étaient destinés à sa table, et jetaient au feu tous les vases dont il s'était servi. Pierre Damien assure que pendant cette excommunication il naquit du mariage sacrilège de Robert et de Berthe un monstre qui avait la tête et le cou d'une oie!

Enfin, après trois ans de souffrances, le roi fut contraint d'obéir au pape et de répudier sa cousine!

Robert était un prince faible, pusillanime; il reconnut dans la suite qu'il devait tous ses malheurs à saint Abbon, qui au lieu de solliciter à Rome la confirmation du mariage de son souverain, s'était occupé de ses intérêts particuliers, sans s'inquiéter des malheurs du royaume. Depuis cette époque jusqu'à nos jours, les prêtres comme les moines ont-ils jamais pensé à autre chose qu'à augmenter leurs revenus en sacrifiant les intérêts des peuples, des rois et de la religion!

Ainsi Grégoire V, pendant un règne de deux ans et neuf mois, fit un mal irréparable à l'Italie en lui enlevant l'élection des empereurs, bouleversa l'Espagne, et prépara de grands désastres pour la France en abaissant la royauté et en la soumettant à la puissance sacerdotale; enfin il mourut le 18 février, en 999.

Pour étendre également sa domination sur l'Espagne, Grégoire avait censuré Bermond II, souverain du royaume de Léon. Ce prince, qui régnait depuis l'année 982, s'était attiré la haine du clergé par l'arrestation de Gondeste, évêque

d'Oviédo, et par celle d'Athaulfe, évêque de Compostelle, tous deux accusés de crimes énormes. Son amour pour la justice lui devint funeste; car plusieurs des prêtres qu'il avait chassés de sa cour, à cause de leur complicité dans les faits reprochés aux prélats, se réfugièrent auprès d'Issem, roi de Cordoue. Par leurs conseils, Mahomed Almanson, premier ministre de ce souverain, entreprit la conquête du royaume de Bermond, et ces renégats conduisirent les ennemis jusque sous les murs de Léon, qui fut prise d'assaut et réduite en cendres. La ville d'Astorga éprouva le même sort; les églises furent ravagées, les monastères brûlés, les religieuses violées et égorgées; pendant plusieurs années, ce malheureux pays fut réduit à un tel état de misère, que des provinces entières étaient devenues de vastes déserts. Mais Garcia le Trembleur, roi de Navarre, et Garcia Fernandez, comte de Castille, étant venus au secours des états de Léon, remportèrent sur les Arabes une victoire éclatante, refoulèrent ces peuples jusqu'à Cordoue, et rétablirent la paix et la prospérité dans le royaume de Léon.

## HISTOIRE POLITIQUE

### DU DIXIÈME SIÈCLE.

Désordres de l'Église et de l'empire. — Alexandre empereur d'Orient. — Il veut faire mutiler son neveu Constantin Porphyrogénète. — Débauches monstrueuses d'Alexandre. — Il fait couvrir les statues du Cirque d'ornements sacerdotaux. — Mort singulière de ce prince. — Constantin VII est couronné empereur. — L'amiral Romain épouse l'impératrice Zoé. — Il est associé à l'empire. — Caractère bizarre de Constantin. — Il protège les arts et les sciences. — Il meurt empoisonné par son fils. — Romain le Jeune, empereur. — Ses débauches et ses cruautés. — Il meurt épuisé par les excès. — Nicéphore II est nommé empereur avec Basile II et Constantin VIII. — Nicéphore est excommunié. — Ses lois contre les évêques. — Il veut faire déclarer saints tous les soldats morts sur le champ de bataille. — L'impératrice Théophanie fait assassiner son mari. — Jean Zimiscès est proclamé empereur. — Le patriarche Polyeucte lui refuse l'entrée de l'église. — L'empereur fait de grandes donations au clergé et se réconcilie avec le patriarche. — Zimiscès est empoisonné par l'eunuque Basile. — Basile et Constantin VIII gouvernent seuls l'empire. — Affaires politiques en France. — Charles le Simple. — Son caractère. — Robert conspire contre le roi. — Charles se réfugie en Allemagne, et ensuite chez Herbert, qui le retient prisonnier. — Débauches du roi. — Hugues le Grand refuse la couronne de France. — Raoul monte sur le trône. — Mort de Raoul. — Louis d'Outre-mer. — Institution du droit d'aînesse. — Le

d'Oviédo, et par celle d'Athaulfe, évêque de Compostelle, tous deux accusés de crimes énormes. Son amour pour la justice lui devint funeste; car plusieurs des prêtres qu'il avait chassés de sa cour, à cause de leur complicité dans les faits reprochés aux prélats, se réfugièrent auprès d'Issem, roi de Cordoue. Par leurs conseils, Mahomed Almanson, premier ministre de ce souverain, entreprit la conquête du royaume de Bermond, et ces renégats conduisirent les ennemis jusque sous les murs de Léon, qui fut prise d'assaut et réduite en cendres. La ville d'Astorga éprouva le même sort; les églises furent ravagées, les monastères brûlés, les religieuses violées et égorgées; pendant plusieurs années, ce malheureux pays fut réduit à un tel état de misère, que des provinces entières étaient devenues de vastes déserts. Mais Garcia le Trembleur, roi de Navarre, et Garcia Fernandez, comte de Castille, étant venus au secours des états de Léon, remportèrent sur les Arabes une victoire éclatante, refoulèrent ces peuples jusqu'à Cordoue, et rétablirent la paix et la prospérité dans le royaume de Léon.

## HISTOIRE POLITIQUE

### DU DIXIÈME SIÈCLE.

Désordres de l'Église et de l'empire. — Alexandre empereur d'Orient. — Il veut faire mutiler son neveu Constantin Porphyrogénète. — Débauches monstrueuses d'Alexandre. — Il fait couvrir les statues du Cirque d'ornements sacerdotaux. — Mort singulière de ce prince. — Constantin VII est couronné empereur. — L'amiral Romain épouse l'impératrice Zoé. — Il est associé à l'empire. — Caractère bizarre de Constantin. — Il protège les arts et les sciences. — Il meurt empoisonné par son fils. — Romain le Jeune, empereur. — Ses débauches et ses cruautés. — Il meurt épuisé par les excès. — Nicéphore II est nommé empereur avec Basile II et Constantin VIII. — Nicéphore est excommunié. — Ses lois contre les évêques. — Il veut faire déclarer saints tous les soldats morts sur le champ de bataille. — L'impératrice Théophanie fait assassiner son mari. — Jean Zimiscès est proclamé empereur. — Le patriarche Polyeucte lui refuse l'entrée de l'église. — L'empereur fait de grandes donations au clergé et se réconcilie avec le patriarche. — Zimiscès est empoisonné par l'eunuque Basile. — Basile et Constantin VIII gouvernent seuls l'empire. — Affaires politiques en France. — Charles le Simple. — Son caractère. — Robert conspire contre le roi. — Charles se réfugie en Allemagne, et ensuite chez Herbert, qui le retient prisonnier. — Débauches du roi. — Hugues le Grand refuse la couronne de France. — Raoul monte sur le trône. — Mort de Raoul. — Louis d'Outre-mer. — Institution du droit d'aînesse. — Le

prince meurt des suites d'une chute de cheval. — Lothaire est nommé roi de France. — Il meurt empoisonné par sa femme. — Louis V son fils lui succède. — Il meurt empoisonné par les agents de Hugues Capet. — Réflexions sur la seconde race des rois de France. — Hugues Capet s'empare du trône par un double crime. — Histoire de son usurpation. — Sa politique. — Mort de Hugues Capet.

Nous avons vu d'effroyables désordres affliger l'Église au dixième siècle; l'histoire politique d'Orient et d'Occident n'est pas moins fertile en scandales et en crimes. Après la mort de l'empereur Léon le Philosophe, Alexandre, son frère, demeura seul maître de l'empire, comme tuteur de Constantin Porphyrogénète, son neveu : d'abord il songea à faire mutiler le jeune prince pour le rendre eunuque et pour lui ôter tout espoir de parvenir au trône; mais ensuite il se rendit aux observations des médecins, qui lui persuadèrent que la faiblesse du tempérament et les infirmités continuelles de Constantin le conduiraient infailliblement au tombeau sans qu'il fût nécessaire d'employer des moyens violents et odieux. Rassuré par cette prédiction des gens de l'art, Alexandre s'abandonna à ses goûts dépravés, sans prendre aucun souci de l'avenir : entouré de courtisanes et d'hommes abominables, cet indigne régent passait les jours et les nuits dans des festins somptueux. Tous les trésors de l'état étaient employés à entretenir des meutes de chiens et des haras superbes remplis de coursiers venus d'Europe, d'Asie et d'Afrique.

On raconte même qu'un jour ayant voulu donner aux Grecs le spectacle d'une course aux flambeaux, il osa décorer l'hippodrome avec les tentures et les candélabres des églises de Constantinople; les statues du Cirque furent revêtues par son ordre d'ornements religieux, et il exigea que les spectateurs se prosternassent aux pieds des idoles, en disant : « Lorsque nous adorions ces dieux nous étions invincibles. »

Ses devins ne le quittaient jamais; ils lui avaient persuadé que le sanglier qui était placé sur un des stylobates de l'hippodrome était le signe régulateur des destinées impériales. Aussi s'empressa-t-il de lui faire mettre des dents et des parties naturelles, pour indiquer qu'il était en état de dévorer ses ennemis et de violer leurs femmes.

Enfin, à la suite d'un excès de table, pendant les ardeurs de la canicule, il fut frappé d'une hémorrhagie violente, et il répandit tout son sang par le nez et par l'urètre : ce règne déplorable avait duré un peu plus d'une année.

Le jeune Constantin fut alors proclamé empereur le 2 juin 912 : sa mère l'impératrice Zoé se fit déclarer régente, et nomma elle-même, pour la seconder dans l'exercice du pouvoir, l'amiral Romain, surnommé Lecapène, qui était le plus vigoureux de ses amants; dans la suite elle l'épousa et le fit reconnaître comme empereur avec son fils.

Constantin était alors âgé de sept ans; depuis il resta constamment enfermé au fond de son palais, et passa une longue partie de sa vie dans une inaction complète. Ce prince est un exemple remarquable de ces organisations toutes particulières, capables de se livrer sans relâche aux méditations

profondes, et ne possédant aucune force pour exécuter les actions les plus simples. Il devint très-instruit dans la géométrie, dans l'astronomie, dans la philosophie et dans l'histoire; et collectionna avec ardeur les meilleurs livres que les beaux siècles de la Grèce et de Rome avaient légués au monde. Par ses ordres, des écoles furent ouvertes à la jeunesse; il prenait un soin extrême des étudiants, s'entretenait souvent avec eux, les admettait à sa table et leur faisait distribuer de l'argent: sa sollicitude s'étendait jusqu'aux arts mécaniques; les tailleurs de pierres, les forgerons et les orfèvres recevaient également des marques de sa libéralité.

Néanmoins Constantin était violent et cruel dans ses accès de colère; ses mœurs étaient dépravées, et son intempérance était passée en proverbe dans le peuple. Il donnait les emplois de l'état à ceux qui l'entouraient, pour s'épargner la fatigue de chercher les hommes vertueux; aussi sous son règne les courtisans faisaient ouvertement un trafic honteux des charges publiques.

En 944, il fit enfermer dans un cloître l'impératrice sa mère, ainsi que son mari, et fit couronner son fils en l'associant à l'empire; mais dix ans après, le jeune prince, fatigué d'attendre la mort de son père, lui versa lui-même du poison, et lui succéda sous le nom de Romain le Jeune.

Sous son règne, Siméon, roi des Bulgares, profitant des troubles et des divisions de l'empire, envahit la Macédoine à la tête d'une armée imposante, et vint assiéger Constantinople. De leur côté, les Russes couvrirent la mer Noire d'une flotte formidable et ravagèrent les côtes de l'Asie-Mineure. Romain fut contraint, pour acheter la paix, de livrer

à ses ennemis toutes les richesses de ses peuples et même les trésors de la couronne.

Mais une fois affermi sur le trône, Romain répara promptement les sacrifices qu'il avait faits pour conserver ses états: les provinces furent accablées d'impositions; les citoyens riches impitoyablement massacrés et leurs fortunes confisquées à son profit: enfin pour ne pas avoir de censeurs de sa conduite, Romain éloigna sa mère et ses sœurs de la cour, leur fit raser les cheveux et les enferma dans un monastère.

Ensuite il rappela de l'exil un prêtre eunuque nommé Jean, qui lui avait donné les premières leçons de débauche, et il chargea cet infâme ministre des fonctions de pourvoyeur de ses voluptés. Heureusement l'empire fut bientôt délivré de ce monstre, qui mourut de langueur à l'âge de vingt-quatre ans, épuisé par des plaisirs honteux.

Son règne fut néanmoins illustré par deux grands capitaines, Léon et Nicéphore, fils de Bardas Phocas, qui firent la conquête des villes de Mélitène, de Samosate, de Théodosiopolis, rendirent tributaires de l'empire les princes chrétiens d'Ibérie, et reculèrent les frontières des états grecs jusqu'aux fleuves de l'Euphrate et du Tigre.

A la mort de l'empereur Romain, sa femme Théophanie s'empara de la régence et fit couronner ses fils Basile II et Constantin VIII; mais se trouvant trop faible pour gouverner seule et résister à l'ambition du clergé, elle rappela auprès d'elle le général Nicéphore Phocas, et le fit proclamer chef de l'état. Il fut sacré empereur sous le nom de Nicéphore II, le dimanche, seizième jour du mois d'août de l'année 963; et

le 20 septembre suivant, le nouveau monarque, à l'âge de cinquante et un ans, épousa la veuve de Romain.

Cette union fut vivement blâmée par les prêtres, qui ordonnèrent même à Nicéphore de répudier sa femme ou de ne plus pénétrer dans le temple de Dieu : ce prince, trop habile pour enfreindre ouvertement les défenses du clergé, s'abstint d'entrer dans les basiliques chrétiennes; il se contenta de supprimer les pensions qu'il faisait aux ecclésiastiques sur le trésor; il défendit aux églises d'accroître leurs domaines, sous prétexte que les prélats dissipaient dans les débauches le patrimoine des malheureux; il obligea les évêques nouvellement élus à recevoir la sanction de l'empereur; et ses officiers réglèrent jusqu'aux frais des services funéraires aux décès des prélats.

Nicéphore, en habile politique, voulut faire rendre une loi qui eût sans doute inspiré aux soldats grecs un courage invincible; connaissant la puissance du fanatisme religieux sur les peuples, il proposa au patriarche de déclarer solennellement martyr tout soldat mort sur le champ de bataille; il imitait ainsi les druides du Nord et les kalifes d'Orient, qui en exaltant l'imagination des Gaulois et des Arabes par l'espoir d'une récompense future, les avaient rendus terribles dans les batailles. Mais les prêtres s'opposèrent à la volonté de l'empereur, et les troupes grecques furent obligées de continuer à combattre sans espoir d'être canonisées.

Néanmoins Nicéphore dans sa première campagne s'empara de la Phénicie, porta ses armes victorieuses jusqu'au mont Liban, prit d'assaut Laodicée, Alep; mit Tripoli et Damas à contribution, et laissa un camp sur le mont Taurus,

sous les ordres d'un général nommé Bourtze, afin de commencer le siège d'Antioche, mais avec défense de tenter l'assaut avant son retour de Constantinople. Pendant son absence les Arabes, exaspérés contre les chrétiens, qu'ils regardaient comme les auteurs de tous leurs maux, massacrèrent le patriarche Christophe, brûlèrent vif Jean, patriarche de Jérusalem, et incendièrent la basilique du Saint-Sépulcre; à leur tour les persécutés s'adressèrent au patrice Michel Bourtze, qui tenait Antioche bloquée, et lui ouvrirent les portes de la ville : le général fit entrer des troupes dans la place et s'en empara sans coup férir.

Cette victoire, qui était une infraction à la discipline militaire, excita la colère et la jalousie de Nicéphore; il retira le commandement de l'armée au vainqueur et l'exila en Chalcédoine : la conduite du prince exalta les esprits; Théopanie, sa femme, profita de cette circonstance pour se délivrer de lui et pour faire monter sur le trône Jean Zimiscès, officier du palais, l'un de ses amants : Bourtze, rappelé secrètement de la Chalcédoine, vint à Constantinople, aborda de nuit sous les murailles du palais, d'où on le monta avec ses compagnons dans une corbeille; alors ils pénétrèrent dans les appartements intérieurs, et trouvant Nicéphore endormi, ils le percèrent de leurs glaives, lui coupèrent la tête et la jetèrent par une fenêtre à ceux qui venaient à son secours.

Zimiscès, proclamé maître de l'empire, se rendit à l'instant même dans la grande basilique pour recevoir le diadème des mains du patriarche Polyeucte; mais celui-ci le repoussa de l'autel, en criant : « Loin d'ici, homme exécration. qui ose te présenter dans le temple de Dieu, les mains dé-

» gouttantes du sang d'un de tes proches. » L'usurpateur comprit facilement que le courroux hypocrite du chef de l'Église grecque avait un but secret : il reçut avec soumission les reproches sévères que l'évêque lui adressait, protesta de son innocence, affirma qu'il n'avait pas porté la main sur le prince, et que les satellites de l'impératrice Théophanie étaient seuls coupables. Il promit de casser les lois que Nicéphore II avait faites au préjudice du clergé, et s'engagea par serment à donner aux pauvres, pour l'expiation de ses péchés, tout son patrimoine, et à se conformer à la pénitence que le patriarche lui imposerait.

Alors Polyeucte lui permit de rester dans l'église, il commanda que la princesse coupable serait chassée du palais, reléguée dans une île, et que les meurtriers de son époux seraient bannis du royaume : Zimisès fut ensuite couronné empereur sous le nom de Jean I<sup>er</sup>.

Ce monarque se montra grand homme de guerre ; il tailla en pièces une armée composée de Bulgares, de Scythes et de Turcs, qui s'élevait à plus de trois cent trente mille hommes : le royaume des Bulgares fut le prix de cette éclatante victoire. Jean rentra en triomphe dans Constantinople, monté sur un cheval blanc et entouré d'un cortège immense de peuple et de soldats. L'année suivante, il passa en Syrie et arrêta les courses des Sarrasins : à son retour, comme il traversait la Cilicie, il aperçut des domaines immenses dont la culture était remarquable ; et s'étant informé du nom de leur propriétaire, il apprit avec étonnement que le maître de ces beaux domaines était l'eunuque Basile, son accubiteur, c'est-à-dire l'officier qui présidait au coucher du prince. Zimisès

jeta un profond soupir en disant : « Il est triste de voir le » trésor de l'état s'épuiser pour soutenir les armées, et des » milliers d'hommes s'égorger dans des guerres sanglantes, » pour que le fruit de tant de sacrifices revienne à un eu- » nuque ! »

Basile ayant été instruit de ces paroles qui lui présageaient une disgrâce, résolut de la prévenir ; il gagna l'échanson qui servait l'empereur, et le fit empoisonner.

Après sa mort, qui eut lieu au mois de décembre de l'année 975, les deux fils de Roman le Jeune, que Jean I<sup>er</sup> avait associés à l'empire, prirent alors les rênes du gouvernement ; ils rappelèrent leur mère de l'exil, et Théophanie gouverna Constantinople avec l'accubiteur Basile.

En France, les affaires politiques se trouvaient dans un état encore plus déplorable qu'en Orient : les Normands s'établissaient dans la Neustrie ; le siège de l'empire venait d'être transféré en Allemagne ; le morcellement de la Gaule, commencé avec la race carlovingienne, s'accroissait chaque jour ; les grands déclaraient la guerre au monarque, le tenaient prisonnier dans une forteresse ; et la légitimité des princes mêmes était contestée par les seigneurs.

Eudes, fils de Robert le Fort, profitant de tous ces désordres, se fit proclamer souverain dans l'assemblée de Compiègne, et chassa de son royaume le faible Charles III. Plus tard, la mort du comte de Paris rendit le sceptre au descendant de Charlemagne ; mais à cette époque, où le glaive était la seule loi reconnue, il était nécessaire que le roi de France fût un guerrier capable d'imposer ses volontés aux seigneurs par la force des armes ; aussi le pusillanime Charles devint

bientôt méprisable aux yeux des Français, qui lui donnèrent le nom de Charles le Simple. Ce prince eut la lâcheté de conclure à Saint-Clair sur Epte le fameux traité par lequel il donnait sa fille Giselle en mariage à Rollon, chef des Normands, et céda une partie de la Neustrie à ces peuples barbares ; enfin, à la mort de l'empereur Louis IV, le faible Charles n'osa pas soutenir ses droits sur la couronne de Germanie ; un autre prince fut reconnu souverain ; la suprême dignité de l'empire devint élective, les charges qui en relevaient devinrent héréditaires, et le nouvel empereur fut obligé de subir les conditions qu'on lui imposa.

Quelque temps après, Robert, frère de Eudes, se mit à la tête d'un parti puissant et se fit proclamer roi dans la ville de Reims. Cependant le prince, encouragé par Ogine sa femme, leva des troupes et marcha à la rencontre de son ennemi, auquel il livra bataille ; on dit que dans la mêlée Charles tua de sa main le comte Robert : malgré cette victoire, le lâche monarque, saisi d'une terreur superstitieuse, abandonna le champ de bataille, et se sauva d'abord en Allemagne auprès de Henri, roi de Germanie ; ensuite chez Herbert, comte de Vermandois, qui le fit enfermer dans le château de Péronne. De son côté la reine s'enfuit en Angleterre avec son fils Louis, auprès d'Adelstan, son frère.

Charles le Simple mourut dans sa prison, l'an 929 : ce prince avait régné pendant trente-sept années au milieu des troubles, et constamment renfermé avec ses mignons ou avec ses maîtresses, sans jamais s'occuper des affaires du royaume.

Pendant la détention du prince, Hugues le Grand avait refusé la couronne de France ; mais Raoul, duc et comte de

Bourgogne, plus ambitieux que Hugues, acheva le morcellement de l'état en donnant des provinces aux grands, pour obtenir leurs suffrages et se faire proclamer roi de France.

On doit attribuer à son avènement au trône l'établissement des fiefs : par cette institution déplorable, les arrière-vassaux se trouvant en même temps les sujets du monarque et de leur seigneur suzerain, obéissaient à l'un ou à l'autre, selon leurs intérêts.

Sous le règne de Raoul, les Normands et les Hongrois dévastèrent l'état par leurs incursions ; la Bretagne fut subjuguée par Guillaume Longue-Épée, et les provinces du Midi se révoltèrent contre l'autorité royale.

Herbert, comte de Vermandois, profitant de la faiblesse de Raoul, exigea qu'il lui cédât le comté de Laon, et le menaça, en cas de refus, de rendre la liberté à Charles le Simple : Raoul abandonna toutes les provinces qu'on lui demandait, afin de conserver le vain titre de roi ; et il survécut près de sept ans à celui qu'il avait détrôné. Cet ambitieux est un des rois qui ont fait le plus de mal à la nation, en constituant le régime féodal sur le sol français.

Après sa mort, Hugues, fils de Robert, neveu du roi Eudes, et petit-fils de Robert le Fort, fut nommé duc de France et de Bourgogne, comte de Paris et d'Orléans ; mais il dédaigna encore le titre de roi. Hugues poursuivait l'exécution des plans qu'il avait formés pour accomplir une grande révolution et pour gouverner un empire plus vaste que celui qui lui était offert ; dans ce but, il rappela d'Angleterre le fils de Charles le Simple, Louis dit d'Outre-mer, et le fit sacrer à Laon par l'évêque Artaud, métropolitain de Reims.

Louis avait à peine seize ans lorsqu'il fut couronné roi de France; par les conseils de Hugues, il déclara la guerre à Othon I<sup>er</sup> afin de conquérir la Lorraine, que son père avait cédée aux Allemands; et pour établir ses droits à la possession de cette province, il épousa la sœur de l'empereur, veuve de Gilbert, duc de Lorraine. Mais Othon accourut à la tête d'une puissante armée et força les Français à se retirer.

Dans la suite, Louis tourna ses armes contre les grands vassaux de la couronne, pour arrêter leurs envahissements; malheureusement il fut fait prisonnier par les habitants de Rouen, et obligé, pour recouvrer sa liberté, de donner un de ses fils en otage, et de prendre l'engagement de n'apporter aucun obstacle au rétablissement de Richard, duc de Normandie.

Hugues lui-même se repentit bientôt d'avoir rappelé en France un prince qui voulait reconquérir les anciennes prérogatives des rois; il lui déclara la guerre, le fit une seconde fois prisonnier, le garda pendant une année entière en son pouvoir, et ne consentit à lui rendre la liberté qu'après avoir reçu le comté de Laon en toute propriété: ce domaine était le seul et le dernier qui relevât directement de la couronne.

Dans cette extrémité, Louis d'Outre-mer implora l'appui d'Othon le Grand, son beau-frère, et cet empereur eut la générosité de le secourir et de se déclarer contre ses sujets rebelles.

Jusqu'à cette époque les héritages des hommes nobles avaient été partagés entre tous les enfants; mais les seigneurs suzerains comprenant qu'après leur mort la division des domaines mettrait leurs héritiers dans l'impossibilité de résister au pouvoir royal, établirent le droit d'aînesse. Cette institu-

tion fit naître également l'alliance des communes avec les rois, qui se servirent du peuple comme d'un levier pour renverser l'édifice de l'aristocratie féodale.

Louis mourut à Reims, le 10 septembre, en 954, des suites d'une chute de cheval, à l'âge de trente-six ans. Ce prince, lâche, cruel et perfide, était d'une ignorance telle que Foulques, comte d'Anjou, lui écrivait: « Sire, sachez qu'un » prince non lettré est un âne couronné. »

Au moment où l'ambitieux Hugues avait résolu de monter lui-même sur le trône, la mort, qui se joue des projets des hommes, vint l'arrêter tout à coup, et Lothaire succéda à Louis d'Outre-mer.

Le nouveau souverain voyant ses états presque réduits à la seule ville de Laon, essaya d'employer la perfidie et la ruse pour ressaisir les anciens privilèges du trône, et il excita pendant un règne de trente-deux ans des guerres sanglantes entre les grands feudataires de France. De son côté, Hugues Capet, fils de Hugues le Grand, qui avait hérité de l'amélioration de son père, lutta avec persévérance contre le pouvoir royal; mais enfin, fatigué d'attendre les résultats toujours incertains de la politique, il séduisit la reine, et devenu son amant, il la força à donner à son époux un breuvage empoisonné: Lothaire mourut le 12 mars en 956.

Louis V, son fils, qui avait été associé au gouvernement quelque temps avant la mort de son père, lui succéda et mérita le surnom de Fainéant. La reine-mère fut encore l'instrument docile dont se servit l'infâme Hugues Capet; et le jeune prince mourut empoisonné comme son père. Avec lui finit la dynastie des Carlovingiens.

Cette seconde race des rois franks s'était montrée aussi dépravée et aussi cruelle que la race de Mérovée. Sous les Carolingiens, la couronne était devenue pour ainsi dire élective; et les seigneurs, de simples officiers s'étaient déclarés suzerains en s'emparant des domaines qui avaient été confiés à leur gérance.

Sous Charlemagne, la France pour un moment était sortie de l'abrutissement où l'avait plongée le clergé, mais bientôt elle était retombée sous ses successeurs dans une léthargie complète; la langue latine fut oubliée, et la langue romane devint l'idiome vulgaire. L'ignorance était si profonde, qu'à peine les rois, les princes et les seigneurs savaient lire; l'usage de l'écriture était presque abandonné, les mariages se faisaient devant la porte de l'église, en présence de quelques témoins, sur une simple promesse des époux: aussi les prêtres devinrent-ils bientôt les directeurs nécessaires et les tyrans d'une nation aussi étrangement abrutie.

Tel était l'état de la France lorsque Hugues Capet, fondateur de la troisième dynastie des rois de France, s'empara du trône par un adultère et par un double assassinat!

Pendant l'agonie de l'infortuné Louis V, Hugues s'était retiré à Noyon avec six des plus puissants seigneurs du royaume; ils créèrent cette fatale institution de la pairie, c'est-à-dire qu'ils convinrent qu'un d'entre eux, devenu possesseur de la couronne, resterait leur seul suzerain, et que les autres ne relèveraient plus de personne, et seraient égaux ou pairs. En même temps, Adalbéron, métropolitain de Reims, qui avait été prévenu du jour où le roi devait mourir, fit tous ses préparatifs pour le couronnement de l'assassin.

A peine la mort du prince fut-elle connue, que Hugues, sous le prétexte que sa victime l'avait nommé héritier du trône, se fit proclamer roi par ses partisans; il arbora l'étendard semé de fleurs de lis, et se dirigea vers Reims à la tête de ses hordes de soldats. Il fut couronné dans cette ville, le 26 juin 987.

En mémoire de cet événement, Hugues Capet fit frapper un sceau où il est représenté tenant la balance de la justice dans la main droite et un globe dans la main gauche; une couronne fleurommée est placée sur sa tête; ses cheveux sont courts, sa barbe longue et fourchue, et on lit autour de l'effigie: « Hugues, roi des Français par la grâce de Dieu. »

Charles de Lorraine, légitime héritier du royaume, n'avait pas même été instruit de la fin terrible de son neveu; et il apprit à la fois cette funeste nouvelle et le sacre de l'infâme descendant de Robert le Fort.

A peine établi sur le trône, Hugues Capet suivit cette politique lente, perfide et envahissante, qui est particulière aux princes de sa race, et qui rattacha à la couronne toutes les possessions que l'ambition des grands vassaux en avait arrachées. Ce prince hypocrite refusa, après son sacre, de se revêtir des ornements royaux; mais il fit couronner avec une grande pompe son fils Robert, et lui fit rendre tous les honneurs qu'il avait repoussés pour lui-même; il combla de richesses le clergé régulier et séculier, rendit aux abbayes et aux églises les biens des ecclésiastiques dont les seigneurs s'étaient emparés sous les règnes précédents; il rétablit dans tous les diocèses de son gouvernement la liberté des élections des évêques, et engagea les seigneurs ses feuda-

taires à imiter son exemple dans leurs duchés et leurs comtés.

Aussi, lorsque Charles de Lorraine voulut renverser Hugues de son trône, il rencontra des obstacles invincibles de la part des seigneurs et des prélats du royaume : l'évêque Ascelin le fit même arrêter dans son palais, et le livra au barbare Capet, qui, voulant détruire jusqu'au dernier rejeton de la race des Carolingiens, le fit renfermer dans une étroite prison, où il fut étranglé avec sa femme et ses enfants.

Hugues Capet régna environ dix ans; il mourut en 996, dans la cinquante-septième année de son âge.

Malgré son droit de suzeraineté, la puissance royale, à la fin du dixième siècle, n'était plus supérieure à celle des grands vassaux, et le prince était très-peu redouté hors de ses domaines : ainsi Hugues ayant voulu empêcher Audebert, comte de la Marche, de poursuivre une guerre injuste, en lui adressant quelques remontrances, ce seigneur parut s'en offenser, et répondit qu'il agirait comme il lui convenait. Le prince indigné lui répartit : « Qui t'a fait comte? » — Et toi, qui t'a fait roi? » répliqua le seigneur de la Marche.

Sous le règne de Hugues Capet la couronne redevint héréditaire. On rapporte à cette époque l'institution de la charge de prévôt de Paris.

## ONZIÈME SIÈCLE.

### SYLVESTRE II,

146<sup>e</sup> PAPE.

BASILE ET CONSTANTIN,  
empereurs d'Orient.

ROBERT II,  
roi de France.

Généalogie bizarre du nouveau pontife. — Origine véritable de Sylvestre. — Son éducation chez les Maures d'Espagne. — Son retour en France. — On lui attribue l'introduction en France de l'algèbre. — Il prend le parti du roi Hugues. — Réflexions sur la fortune de Gerbert. — Le pontife fabrique une horloge pour Magdebourg. — Sylvestre est accusé de magie. — Histoire de la tête d'airain. — L'Androïde ou l'homme fabriqué par le sorcier Albert le Grand. — Sylvestre confirme le rétablissement de son ennemi Arnoul. — Sylvestre accroît les richesses de l'Église. — Révolte des Romains contre l'autorité d'Othon. — L'empereur est assiégé dans son palais. — Mort de l'empereur Othon. — Grand scandale dans l'Église relativement à la juridiction d'un couvent de filles. — Concile de Rome. — Cruautés de Sylvestre. — Contes ridicules sur sa mort. — Histoire sur son cadavre. — Réflexions sur le onzième siècle.

Bsovius assure que le pontife Sylvestre II était né dans la province de Guyenne, et qu'il descendait d'un souverain d'Argos nommé Temenus, qui était lui-même de la race d'Her-

taires à imiter son exemple dans leurs duchés et leurs comtés.

Aussi, lorsque Charles de Lorraine voulut renverser Hugues de son trône, il rencontra des obstacles invincibles de la part des seigneurs et des prélats du royaume : l'évêque Ascelin le fit même arrêter dans son palais, et le livra au barbare Capet, qui, voulant détruire jusqu'au dernier rejeton de la race des Carolingiens, le fit renfermer dans une étroite prison, où il fut étranglé avec sa femme et ses enfants.

Hugues Capet régna environ dix ans; il mourut en 996, dans la cinquante-septième année de son âge.

Malgré son droit de suzeraineté, la puissance royale, à la fin du dixième siècle, n'était plus supérieure à celle des grands vassaux, et le prince était très-peu redouté hors de ses domaines : ainsi Hugues ayant voulu empêcher Audebert, comte de la Marche, de poursuivre une guerre injuste, en lui adressant quelques remontrances, ce seigneur parut s'en offenser, et répondit qu'il agirait comme il lui conviendrait. Le prince indigné lui répartit : « Qui t'a fait comte ? » — Et toi, qui t'a fait roi ? » répliqua le seigneur de la Marche.

Sous le règne de Hugues Capet la couronne redevint héréditaire. On rapporte à cette époque l'institution de la charge de prévôt de Paris.

## ONZIÈME SIÈCLE.

### SYLVESTRE II,

146<sup>e</sup> PAPE.

BASILE ET CONSTANTIN,  
empereurs d'Orient.

ROBERT II,  
roi de France.

Généalogie bizarre du nouveau pontife. — Origine véritable de Sylvestre. — Son éducation chez les Maures d'Espagne. — Son retour en France. — On lui attribue l'introduction en France de l'algèbre. — Il prend le parti du roi Hugues. — Réflexions sur la fortune de Gerbert. — Le pontife fabrique une horloge pour Magdebourg. — Sylvestre est accusé de magie. — Histoire de la tête d'airain. — L'Androïde ou l'homme fabriqué par le sorcier Albert le Grand. — Sylvestre confirme le rétablissement de son ennemi Arnoul. — Sylvestre accroît les richesses de l'Église. — Révolte des Romains contre l'autorité d'Othon. — L'empereur est assiégé dans son palais. — Mort de l'empereur Othon. — Grand scandale dans l'Église relativement à la juridiction d'un couvent de filles. — Concile de Rome. — Cruautés de Sylvestre. — Contes ridicules sur sa mort. — Histoire sur son cadavre. — Réflexions sur le onzième siècle.

Bsovius assure que le pontife Sylvestre II était né dans la province de Guyenne, et qu'il descendait d'un souverain d'Argos nommé Temenus, qui était lui-même de la race d'Her-

cule, le chef des Héraclides dans l'expédition où ils reconquirent le Péloponnèse, époque qui coïncide avec celle où la Bible fait naître le prophète Samuel. Si cette généalogie est véritable, le pape aurait eu pour ancêtre Jupiter, et ce vicaire du Dieu des chrétiens descendrait directement d'un adultère commis par le père des dieux païens.

Quelques auteurs, plus exacts sans doute, prétendent qu'il était né en Auvergne et que ses parents étaient de pauvres montagnards qui le placèrent à Aurillac dans le monastère de saint Gérauld, où il fut élevé par charité; il se nommait Gerbert. Ses progrès furent très-rapides, et le jeune élève surpassa bientôt ses professeurs eux-mêmes; alors l'abbé Gérauld de Saint-Serein, qui l'avait pris en amitié, l'envoya en Espagne auprès de Borel, comte de Barcelone, qui le confia aux soins de l'évêque Haïton pour apprendre les mathématiques.

Gerbert fréquenta assidûment les académies arabes, où il apprit l'algèbre, l'astrologie et l'alchimie. Dans un voyage que le comte Borel et le prélat Haïton firent à Rome, ils emmenèrent avec eux leur protégé, qu'ils présentèrent à Othon II. L'année suivante, en présence de ce prince, Gerbert eut une conférence avec le Saxon Otric, qui était réputé alors pour son immense savoir; tous les hommes remarquables de la Germanie, de la Gaule et de l'Italie, assistèrent à cette espèce de congrès scientifique, où il obtint la place de précepteur du fils de l'empereur. Pour le récompenser de ses soins, Othon lui donna dans la suite la célèbre abbaye de Bobio, fondée par saint Colomban : cette dotation fut approuvée par le clergé et par le peuple, et confirmée par le souve-

rain pontife. Malheureusement les grands biens de ce monastère avaient été aliénés par des concessions libellatiques, par les usurpations des seigneurs voisins, et surtout par les dilapidations de l'évêque de Pavie, qui depuis avait été élevé à la papauté sous le nom de Jean XIV; Gerbert fut obligé d'apporter tous ses soins à l'administration des biens du couvent pour réparer les malversations de ses prédécesseurs.

Après la mort d'Othon II, l'Italie resta livrée à l'oppression de plusieurs tyrans, auxquels chaque église était forcée de se soumettre, si les évêques ne voulaient pas être obligés de lever des troupes et de fortifier des places pour leur résister à main armée.

Gerbert, pour ne point assister à un spectacle aussi affligeant, quitta son abbaye et vint à Reims, auprès du métropolitain Adalbéron, qui avait pour lui une grande affection. Néanmoins il resta toujours attaché à Othon III, et il soutint les intérêts du jeune empereur contre les entreprises du duc de Bavière et du roi Lothaire. Les lettres qu'il écrivit aux prélats de Liège, de Metz, de Trèves et de Mayence, démontrent que la cour d'Allemagne n'avait pas à cette époque de partisan plus zélé que lui.

Malgré la part active que Gerbert prenait dans les affaires politiques, il continua à cultiver les sciences, et prit la direction de l'école de Reims; le roi Robert, fils de Hugues Capet, fit même ses études sous cet illustre professeur. Il nous reste de cette époque une lettre adressée à l'impératrice Théophanie par Adalbéron, dans laquelle il demandait un diocèse pour Gerbert : cette démarche n'eut aucun résultat favorable.

Dans la suite, l'abbé de Bobio revendiqua le siège de

Reims, sous prétexte que le métropolitain, avant sa mort, l'avait choisi pour gouverner cette église. Arnoul lui fut préféré; Gerbert n'en resta pas moins attaché à l'église de Reims; il se mit même, par considération pour le nouvel archevêque, dans le parti de Charles, duc de Lorraine, afin de soutenir l'héritier légitime de la couronne de France contre Hugues l'usurpateur.

Cependant lorsque Capet fut établi sur le trône, Gerbert sollicita en secret auprès de lui l'archiépiscopat de Reims, trahit Arnoul, et obtint enfin de le remplacer dans sa métropole. Cette affaire scandaleuse occupa tout le règne de Jean XV, et ne fut terminée que sous Grégoire V.

Après l'avènement de Robert II, fils de Hugues, Arnoul fut rétabli sur son siège, et Gerbert fut obligé de se retirer auprès de l'empereur Othon III, qui l'éleva à l'archevêché de Ravenne; un an après, il le fit élire pape sous le nom de Sylvestre II: la fortune surprenante de ce montagnard de l'Auvergne est due à son extrême finesse, à sa duplicité, à l'art qu'il avait de s'insinuer dans l'esprit des grands. Néanmoins ses connaissances dans la chimie le firent accuser de magie; et plusieurs auteurs ecclésiastiques prétendent qu'il n'est arrivé au siège de saint Pierre que par le secours du démon, auquel il avait acheté la tiare pontificale. Voici comment ils racontent le fait: « Gerbert, disent-ils, avait fabriqué, sous » des constellations propices, une tête d'airain dans laquelle » il forçait l'Antechrist à venir se loger. Une fois dans sa prison, le démon était enchaîné par les formules magiques que » les Arabes avaient enseignées à Gerbert, et il tourmentait » l'esprit du mal jusqu'à ce qu'il parlât par la bouche du

» monstre d'airain. Ceux qui étaient placés près de l'oratoire » du pontife avaient souvent entendu le démon dire au pape: » « Ne me fais pas souffrir plus longtemps; je t'accorde tout » ce que tu me demandes. »

Yepes rapporte que Henri de Villeine, Robert de Lincoln et Roger Bacon ont possédé de semblables têtes; et si l'on en croit Naudé, dans son Apologie des grands hommes, Albert le Grand avait composé un homme entier qui lui révélait le présent, le passé et l'avenir; il avait employé, disait-il, trente années de sa vie à le forger sous les divers aspects des constellations; les yeux, par exemple, avaient été faits lorsque le soleil entrait dans le signe du zodiaque qui gouvernait l'alliage des métaux. Il en était de même pour la tête, pour le cou, pour les épaules, pour la ceinture, pour les cuisses et les jambes, et pour toutes les autres parties du corps, qu'il avait composées selon le temps où apparaissaient les planètes qui leur correspondaient. Cette figure fut appelée depuis l'Androïde d'Albert; et saint Thomas d'Aquin la brisa, parce qu'elle l'étourdissait, assurait-il, par le bruit continu de ses prophéties.

Sylvestre II était également très-habile dans l'art de la mécanique; on lui attribue l'invention des horloges à balancier; il en construisit plusieurs de sa main, et particulièrement celle de la cathédrale de Magdebourg, qui marquait les saisons, les mois, les jours, les heures, et les phases lunaires; il vulgarisa l'algèbre, et se montra grand amateur des livres anciens, qu'il faisait rechercher dans l'Espagne, dans l'Italie, dans la Gaule, dans la Belgique, dans la Germanie, et jusque dans l'ancienne capitale de l'empire d'Orient.

Il écrivit plusieurs traités de rhétorique et de médecine; il s'occupa constamment d'astrologie, ou plutôt d'astronomie, et construisit plusieurs sphères, qu'il nommait avec orgueil ses meilleurs ouvrages.

Peu de temps après son élévation au trône pontifical, Gerbert rétablit définitivement Arnoul dans l'archevêché de Reims, quoique ce prélat l'eût poursuivi avec acharnement et l'eût contraint de fuir de la France. Cet acte de grandeur d'âme fut plutôt inspiré par une politique habile que par une véritable générosité; le pape, dans sa lettre à Arnoul, lui disait qu'il appartenait au siège suprême de faire grâce aux ecclésiastiques coupables, et que le métropolitain de Reims, quoique déposé pour de graves sujets, n'ayant pas été condamné par la cour de Rome, pouvait être replacé en son premier état par la bonté de Sylvestre.

Ce pontife augmenta prodigieusement les domaines de l'Église; il reçut d'Othon III, son ancien élève, la ville de Verceil, le comté qui en dépendait et le comté de Sainte-Agathe, avec le droit de gouvernement et de justice dans ces provinces. A sa prière, l'empereur confirma les privilèges qui avaient été accordés à la chaire de saint Pierre par Pépin le Bref, Charlemagne et Louis le Débonnaire.

Ce fut au commencement de son règne que Sylvestre donna à saint Étienne I<sup>er</sup>, roi de Hongrie, la couronne royale, avec le droit de la transmettre à tous ses successeurs; il voulut même qu'on portât la croix devant ce prince, et il le nomma son légat perpétuel, pour le récompenser de ce qu'il s'était conduit en apôtre en convertissant à la foi chrétienne la plus grande partie de ses peuples.

Othon était alors en Pologne, où il avait conféré le titre de roi au duc Boleslas; mais il fut bientôt rappelé en Italie pour venir combattre les Romains, qui s'étaient révoltés contre ses généraux. L'empereur entra en campagne; il reprit Capoue sur les Sarrasins, distribua son armée dans les villes de la Campanie, et entra victorieux dans Rome, suivi de l'élite de ses troupes. Mais le lendemain de son installation dans le château Saint-Ange, le peuple, s'étant rassemblé, courut aux armes, et l'assiégea dans son palais avec une telle vigueur, qu'il allait être forcé de se rendre, si Hugues, marquis d'Étrurie, et le duc Henri de Bavière, préfets de la ville, ne lui eussent donné les moyens de sortir de la cité en parlementant avec les rebelles. Othon, à peine hors de péril, fit avancer toutes ses troupes, envahit Rome une seconde fois, et punit avec la dernière rigueur les auteurs de la sédition. Enfin ce prince mourut, quelque temps après ces événements, empoisonné par la veuve de Crescentius, dont il avait violé la fille: il fut assisté dans ses derniers moments par le pape Sylvestre.

Au commencement de l'année suivante, Bernouard, évêque d'Hildesheim, vint demander justice à Gerbert contre le métropolitain de son Église; il se plaignait au pontife de ce que Villegise s'était emparé de la direction d'un couvent de filles qui n'appartenait pas à son administration. En effet, ce monastère, appelé Gandesem, avait constamment reconnu pour diocésain le prélat d'Hildesheim, jusqu'au jour où Sophie, fille de l'empereur Othon II, au moment de prendre le voile, refusa par orgueil de prononcer ses vœux entre les mains d'un ecclésiastique non revêtu du pallium. La princesse exigea

que l'archevêque de Mayence accomplit les cérémonies : Bernouard s'y étant opposé, l'impératrice Théophanie supplia le prélat de permettre qu'au moins Villegise lui fût adjoint dans cette circonstance; et l'on vit alors pour la première fois deux prélats, revêtus de leurs ornements épiscopaux, assis de chaque côté d'un même autel. Cependant l'évêque demanda au prince, qui était présent, s'il consentait à ratifier l'engagement de sa sœur, quoiqu'il eût lieu irrégulièrement, il somma la princesse de lui promettre obéissance à lui et à ses successeurs, attendu que son métropolitain n'avait aucun droit dans cette Église.

Sophie, qui se regardait plutôt comme la sœur de l'empereur que comme religieuse, sortit du monastère sans la permission de l'abbesse, et vécut à la cour d'Allemagne, où elle se livra à des intrigues amoureuses. Bernouard l'avertit alors de rentrer dans son couvent; mais celle-ci, dédaignant ses remontrances, refusa de l'écouter, et se plaça sous la protection de Villegise, prétendant que c'était de lui qu'elle avait reçu le voile, et qu'elle ne dépendait nullement du prélat d'Hildesheim.

Néanmoins le scandale de ses amours et de ses accouchements obligea l'empereur à la faire rentrer à l'abbaye de Gandesem; furieuse alors contre le prélat qu'elle regardait comme l'auteur de sa disgrâce, elle répandit le désordre parmi les religieuses, les excita à la révolte; enfin, le jour d'une dédicace solennelle, elles lui refusèrent l'entrée du monastère, et appelèrent encore l'archevêque de Mayence pour accomplir cette cérémonie. Villegise fut arrêté dans son voyage par ses suffragants, qui le supplièrent de ne point

enfreindre les canons de l'Église; et Henri, duc de Bavière, engagea Bernouard à réclamer immédiatement auprès de l'empereur et à la cour de Rome contre les prétentions des religieuses.

Sylvestre II désirant rétablir la paix dans l'Église, assembla un concile auquel assistèrent tous les laïques et les clercs élevés en dignité: après la bénédiction du saint-père et la lecture de l'Évangile, la parole fut accordée à Bernouard, qui accusa son métropolitain d'avoir tenu un synode dans le monastère de Gandesem, au mépris des règles qui plaçaient les religieuses sous sa juridiction. Le pontife demanda à l'assemblée si l'on devait considérer comme régulière une réunion convoquée par le chef du clergé de Mayence dans une abbaye dépendante des évêques d'Hildesheim. Les Pères répondirent tous ensemble que ce synode était irrégulier, et que l'on devait rejeter, selon les canons, les décisions qui avaient été prises. Alors le pape se leva et prononça ce jugement: « Par l'autorité des Apôtres et des Pères, nous cassons » ce qui en l'absence de notre frère Bernouard a été fait » dans son diocèse par Villegise et ses complices. » Il donna le bâton pastoral au prélat qui en avait appelé à sa justice, et lui dit: « Je vous rends, mon frère, et je vous confirme la » possession de Gandesem avec ses dépendances, et je défends à qui que ce soit de vous causer le moindre trouble » ou dommage. »

On écrivit à l'archevêque de Mayence, et un légat fut nommé pour présider en Saxe l'assemblée du clergé dans laquelle devait être entendue la défense de ce prélat. Le concile fut convoqué pour l'année 1001 et Frédéric, prêtre cardinal

de l'Église romaine, Saxon de naissance, fut choisi pour représenter le souverain pontife. Le cardinal se rendit en Allemagne avec une pompeuse ambassade, et suivi d'une foule de domestiques revêtus de livrées étincelantes d'or, pour montrer qu'il représentait le chef de la chrétienté.

L'assemblée se réunit à Polden, le 22 juillet 1001 : Villegise, soutenu par les prélats de son parti, excita d'abord une grande rumeur dans le concile; l'envoyé de Sylvestre II, homme d'une rare fermeté, apaisa les murmures, rétablit le silence, et fit lire par l'accusé lui-même la lettre que le saint-père lui adressait. Cette lecture étant terminée, Frédéric s'adressa aux évêques présents pour leur demander leur avis; le métropolitain de Hambourg se prononça en faveur de Bernouard, et conformément au décret rendu par le souverain pontife. A peine achevait-il de parler que les portes de l'église s'ouvrirent, et le synode fut envahi par des laïques qui se précipitèrent les armes à la main en criant : « A mort le diocésain d'Hildesheim et le mandataire de la cour de Rome! » Malgré l'imminence du danger, ils ne se troublèrent ni l'un ni l'autre; ils haranguèrent les perturbateurs; ils leur montrèrent des troupes nombreuses rassemblées hors de l'église, et qui étaient prêtes à frapper ceux qui oseraient tirer le glaive dans le temple de Dieu.

Cette fermeté arrêta les factieux; néanmoins la séance fut terminée pour ce jour : le lendemain, l'assemblée se réunit de nouveau; mais Villegise ne comparut pas, malgré l'assurance formelle qu'il en avait donnée la veille; et l'on apprit qu'il avait quitté Polden dans la nuit. Le légat l'ayant appelé plusieurs fois inutilement en plein concile, le suspendit de toute

fonction épiscopale comme contumace, et ordonna qu'il comparait au synode qui devait se tenir dans le palais de Latran vers le temps de Noël. De leur côté, l'empereur et Gerbert, indignés du scandale qui avait eu lieu à Polden, commandèrent à tous les évêques d'Allemagne qui avaient pris part à cette affaire de se rendre auprès d'eux, non-seulement pour assister à la réunion convoquée par le cardinal Frédéric, mais encore pour amener à leurs frais les vassaux de leurs diocèses qui devaient suivre le souverain à la guerre.

Plusieurs assemblées s'occupèrent encore de cette querelle entre Villegise et Bernouard; elle finit par s'éteindre d'elle-même, plutôt par l'effet du temps que par l'autorité du pape et des conciles.

L'année suivante, Sylvestre II convoqua un synode dans le palais de Latran, pour juger une autre scène de scandale qui s'était passée en Italie. Le scriniaire, suivant la coutume, ouvrit la séance en s'adressant au saint-père : « Seigneur, » votre abbé de Saint-Pierre près de Pérouse, présent à ce » synode, se plaint du prélat Conon, qui s'est rendu coupable » de violence et de sacrilège en le faisant arracher de l'autel » de votre monastère, et en le faisant chasser de l'abbaye. » Il assure que les bâtiments du couvent ont été livrés au » pillage, et que l'évêque s'est emparé de toutes les richesses » de vos moines. »

Conon répondit : « Sa sainteté m'a confié le siège de Pérouse, et m'a fait jurer que je n'en abandonnerais point » les droits. Or, ce couvent appartient à mon diocèse, et le » pape ne peut revendiquer un privilège particulier pour

» examiner juridiquement cette contestation. » Néanmoins, les Pères déclarèrent que cette église appartenait au souverain pontife; le prélat, pour éviter un châtement plus sévère, consentit à renoncer au monastère de Saint-Pierre en faveur du trône pontifical, et il donna le baiser de paix à son accusateur.

Gerbert était vain, ambitieux, fourbe et cruel : les auteurs racontent comme preuve de sa cruauté, que Gui, vicomte de Limoges, ayant été cité à la cour de Rome par Grimoard, qui l'accusait de l'avoir retenu prisonnier, pour l'obliger à lui abandonner la jouissance de l'abbaye de Brantôme, fut condamné par Sylvestre à être écartelé par deux chevaux indomptés; et il ordonna même qu'avant le supplice Gui serait livré à l'évêque d'Angoulême pour qu'il lui fit subir la torture du feu. Mais celui-ci, touché par les prières de Gui, consentit à oublier les violences dont il avait été victime, et tous deux s'enfuirent en France pour éviter le ressentiment du pape.

Après un pontificat de quatre ans et demi, Gerbert mourut, le 12 mai 1003, dans un âge fort avancé. Ses obsèques furent faites avec toute la pompe qui était due au souverain pontife de l'Église : son éloge a été gravé sur son sépulcre par un de ses successeurs.

Cependant, après sa mort, les accusations de magie se renouvelèrent contre lui : quelques chroniqueurs affirment gravement que Sylvestre avait apporté de Séville un livre abominable, renfermant les formules cabalistiques avec lesquelles il forçait Lucifer à lui obéir, et que l'esprit des ténèbres avait promis au pontife de le garantir de la mort jusqu'au jour où il

célébrerait la messe dans l'église de Jérusalem. Sylvestre, ajoutent-ils, espérait vivre éternellement, parce qu'il avait la résolution de ne jamais entreprendre le pèlerinage de la terre sainte, et il continuait à se livrer à tous les sortilèges les plus condamnables; mais il éprouva bientôt que les promesses du démon sont toujours fallacieuses et perfides. Un jour que le saint-père célébrait le service divin dans la basilique de Sainte-Croix, appelée aussi église de Jérusalem, le diable lui apparut tout à coup sur l'autel, et saisissant le Christ d'or qui décorait la chapelle, il en frappa le pape avec tant de violence, qu'il en mourut au bout de quelques heures.

Avant d'expirer, Sylvestre confessa à ses cardinaux qu'il s'était voué au démon; il leur recommanda de placer son corps sur un chariot attelé de chevaux blancs, et de l'enterrer à la place où s'arrêteraient d'eux-mêmes les coursiers. Cet ordre fut ponctuellement exécuté; et le char s'étant arrêté devant l'église de Latran, ses restes y furent déposés avec la pompe accoutumée. Longtemps après, on assurait à Rome que la veille de la mort des pontifes, on entendait les os de Sylvestre II s'entrechoquer dans sa tombe, et que la pierre de son sépulcre se couvrait d'une sueur sanglante.

Six siècles et demi s'étaient écoulés depuis la mort de ce pape lorsqu'on reconstruisit le temple de Latran : on ouvrit son cercueil, qui était de marbre, et l'on trouva le corps revêtu d'habits pontificaux, la tiare sur le front, les bras en croix. Sylvestre paraissait encore vivant, et répandait une odeur de parfum; mais dès qu'un rayon de lumière vint le frapper, une flamme infernale s'échappa de son corps, et

tout fut réduit en cendres ; il ne resta qu'une croix d'argent et l'anneau pastoral.

Dès lors le tombeau cessa de présenter les mêmes prodiges ; on n'entendit plus les bruits souterrains et lugubres qui avaient tant effrayé les fidèles, et on n'aperçut plus de traces de sang sur le marbre du mausolée ; les prêtres ne manquèrent pas d'expliquer ce changement par un effet de la sorcellerie du pape défunt ou par la disparition du diable, qui depuis six cents ans veillait sur le corps du saint-père. Un historien ecclésiastique, Muratori, qui a écrit sur Sylvestre pour défendre sa mémoire, affirme gravement que ce miracle n'a rien qui doive surprendre, attendu que plusieurs tombeaux des saints qui autrefois laissaient transsuder de l'huile ou de la manne, n'offraient plus de son temps les mêmes prodiges. Cette singulière remarque était faite par Muratori en 1740, c'est-à-dire il y a cent ans à peine !

Le caractère du onzième siècle est remarquable par un mélange de superstitions grossières et de débauches horribles. On s'imaginait alors, tant l'ignorance et la dépravation étaient grandes, que le règne de l'Antechrist approchait ; et l'on interprétait les phénomènes bizarres de la nature comme des présages de l'accomplissement des paroles de l'Apocalypse sur la fin du monde. Les augures et les maléfices pratiqués par le clergé même avaient remplacé les sacrements et les cérémonies ecclésiastiques ; enfin il n'existait ni vertu ni piété dans le monde entier ; et Bérenger dit « que l'Église était une » agrégation de superbes, d'impies et de scélérats, et que la » chaire apostolique était devenue un siège de démons ! »

## JEAN XVII,

147<sup>e</sup> PAPE.

BASILE ET CONSTANTIN,  
empereurs d'Orient.

ROBERT II,  
roi de France.

L'évêque Sicco succède à Sylvestre II. — Il est intronisé sous le nom de Jean XVII. — Opinions contradictoires sur son origine. — Incertitudes des historiens sur les actions du pape. — Durée de son règne. — Mort du pontife. — Le faux prophète. — Hérésie de Vilgard.

L'évêque Sicco succéda à Sylvestre II ; les circonstances de son élection sont restées complètement ignorées ; nous savons seulement qu'il fut intronisé sous le nom de Jean XVII. Platine assure que la famille de ce pontife était placée dans les derniers rangs de la société ; et le P. Pagi, au contraire, affirme qu'elle était des plus illustres. Les mêmes incertitudes se rencontrent sur le caractère et sur les actions de Sicco. Quelques auteurs prétendent qu'il se montra cruel, vindicatif, avide d'honneurs et de richesses ; d'autres en font un éloge pompeux. Il est difficile d'établir un jugement certain sur des versions aussi contradictoires ; ce qu'on peut dire de mieux fondé, c'est qu'il occupa le saint-siège environ cinq mois ; il mourut au commencement de l'année 1004.

Pendant son pontificat, un moine nommé Leutard s'érigea en prophète pour séduire les simples et leur extorquer de l'argent ; il racontait qu'un jour s'étant endormi dans les

tout fut réduit en cendres ; il ne resta qu'une croix d'argent et l'anneau pastoral.

Dès lors le tombeau cessa de présenter les mêmes prodiges ; on n'entendit plus les bruits souterrains et lugubres qui avaient tant effrayé les fidèles, et on n'aperçut plus de traces de sang sur le marbre du mausolée ; les prêtres ne manquèrent pas d'expliquer ce changement par un effet de la sorcellerie du pape défunt ou par la disparition du diable, qui depuis six cents ans veillait sur le corps du saint-père. Un historien ecclésiastique, Muratori, qui a écrit sur Sylvestre pour défendre sa mémoire, affirme gravement que ce miracle n'a rien qui doive surprendre, attendu que plusieurs tombeaux des saints qui autrefois laissaient transsuder de l'huile ou de la manne, n'offraient plus de son temps les mêmes prodiges. Cette singulière remarque était faite par Muratori en 1740, c'est-à-dire il y a cent ans à peine !

Le caractère du onzième siècle est remarquable par un mélange de superstitions grossières et de débauches horribles. On s'imaginait alors, tant l'ignorance et la dépravation étaient grandes, que le règne de l'Antechrist approchait ; et l'on interprétait les phénomènes bizarres de la nature comme des présages de l'accomplissement des paroles de l'Apocalypse sur la fin du monde. Les augures et les maléfices pratiqués par le clergé même avaient remplacé les sacrements et les cérémonies ecclésiastiques ; enfin il n'existait ni vertu ni piété dans le monde entier ; et Bérenger dit « que l'Église était une » agrégation de superbes, d'impies et de scélérats, et que la » chaire apostolique était devenue un siège de démons ! »

## JEAN XVII,

147<sup>e</sup> PAPE.

BASILE ET CONSTANTIN,  
empereurs d'Orient.

ROBERT II,  
roi de France.

L'évêque Sicco succède à Sylvestre II. — Il est intronisé sous le nom de Jean XVII. — Opinions contradictoires sur son origine. — Incertitudes des historiens sur les actions du pape. — Durée de son règne. — Mort du pontife. — Le faux prophète. — Hérésie de Vilgard.

L'évêque Sicco succéda à Sylvestre II ; les circonstances de son élection sont restées complètement ignorées ; nous savons seulement qu'il fut intronisé sous le nom de Jean XVII. Platine assure que la famille de ce pontife était placée dans les derniers rangs de la société ; et le P. Pagi, au contraire, affirme qu'elle était des plus illustres. Les mêmes incertitudes se rencontrent sur le caractère et sur les actions de Sicco. Quelques auteurs prétendent qu'il se montra cruel, vindicatif, avide d'honneurs et de richesses ; d'autres en font un éloge pompeux. Il est difficile d'établir un jugement certain sur des versions aussi contradictoires ; ce qu'on peut dire de mieux fondé, c'est qu'il occupa le saint-siège environ cinq mois ; il mourut au commencement de l'année 1004.

Pendant son pontificat, un moine nommé Leutard s'érigea en prophète pour séduire les simples et leur extorquer de l'argent ; il racontait qu'un jour s'étant endormi dans les

champs, il avait eu une révélation miraculeuse, dans laquelle il voyait un essaim d'abeilles qui entraient dans son corps par l'anus et en sortaient par la bouche en faisant un grand bruit, et en lui ordonnant de faire des choses impossibles aux hommes. A son réveil, il se rendit à Châlons, rassembla le peuple, et s'annonçant comme inspiré de Dieu, il parvint à se faire un parti puissant qui voulait le placer sur le siège de la ville. Mais Gébouin, qui était alors évêque de Châlons, demanda à être confronté avec le faux prophète, et il parvint à confondre ce moine impudent, qui de désespoir se précipita dans un puits.

Un autre fanatique nommé Vilgard donna naissance à une hérésie singulière, qui consistait à regarder les trois poètes Virgile, Horace et Juvénal, comme des prophètes dont on devait suivre les dogmes pour arriver à la vie éternelle.

Le saint-père ordonna aux évêques d'Italie d'exterminer ces malheureux fous, par le fer et par le feu, partout où ils les rencontreraient.

## JEAN XVIII,

148<sup>e</sup> PAPE.

BASILE ET CONSTANTIN,  
empereurs d'Orient.

ROBERT II,  
roi de France.

Election de Fasan. — Il est ordonné pape sous le nom de Jean XVIII.

Son origine. — Il passe sa vie dans l'oisiveté et les débauches. — Érection de l'Église de Bamberg en évêché. — Ambition de l'évêque de Virsburg. — Concile de Rome. — Durée du pontificat de Fasan. — Mort de Jean XVIII. — Vacance du saint-siège.

Fasan fut choisi par le clergé, les grands et le peuple, comme le plus digne d'occuper la chaire de saint Pierre, et il fut ordonné le 19 mars 1004, sous le nom de Jean XVIII. Ce pape était d'origine romaine; son règne entier s'écoula dans une honteuse mollesse, dans l'infamie et les débauches.

Le seul événement remarquable de son pontificat fut l'érection de l'évêché de Bamberg ou Babenberg, en Franconie. Le roi Henri, qui désirait depuis longtemps établir un siège dans cette petite ville, fit bâtir une église magnifique, qu'il enrichit de tous les ornements sacrés et des vases nécessaires au service divin. Comme elle était située dans le diocèse de Virsburg, Henri offrit à l'évêque, en échange de cette église et de ses dépendances, une forte somme d'argent. Celui-ci, avare comme le sont tous les prêtres, accepta avec empressement les offres du prince, et exigea en

outre qu'on le nommât métropolitain, et qu'on lui donnât pour suffragant l'ecclésiastique qui serait élevé à l'épiscopat de Bamberg.

Henri ayant accepté ces conditions, ses chapelains Albéric et Louis furent chargés d'obtenir du saint-père la confirmation de son titre de métropolitain : Jean XVIII profita également de la ridicule fantaisie du roi ; il demanda cent livres d'or et deux cents livres d'argent pour les droits du saint-siège ; ensuite il convoqua un concile à Rome, et ordonna que la nouvelle église érigée en évêché serait dédiée à saint Pierre, et resterait sous la protection particulière du siège pontifical, quoique soumise à l'archevêque de Mayence, son métropolitain.

Après avoir occupé le trône apostolique pendant la durée de cinq ans et quatre mois, Fasan mourut le 18 juillet 1009.

A cette époque, le clergé grec n'était pas encore séparé du clergé latin ; et l'on continuait de lire à Constantinople, dans les sacrés dyptiques, le nom de Jean XVIII avec celui des patriarches.

Après la mort du pape, le saint-siège demeura vacant l'espace de quatre-vingt-dix jours.

## SERGIUS IV.

149<sup>e</sup> PAPE.

BASILE ET CONSTANTIN,  
empereurs d'Orient.

ROBERT II,  
roi de France.

L'évêque d'Albano est intronisé sous le nom de Sergius IV. — Son origine. — Son caractère. — Il forme le projet d'expulser les Sarrasins d'Italie. — Querelles entre les prélats Libentius et Bernaire. — Durée du pontificat de Sergius. — Sa mort. — Son épitaphe.

Pierre, évêque d'Albano, fut élu souverain pontife, et succéda à Jean sous le nom de Sergius IV ; il était fils d'un prêtre nommé Martin et Romain de naissance. Platine et Ciaconius s'accordent pour le représenter comme un homme d'une grande piété et de mœurs exemplaires ; charitable envers les pauvres, clément envers les coupables, d'une bonté parfaite et d'une extrême prudence ; il tourna toutes ses pensées vers le ciel et gouverna l'Église avec intégrité et sagesse ; il fut enfin le seul prêtre de son époque digne par ses vertus d'occuper le trône de saint Pierre. Il avait entrepris de grandes réformes dans le clergé de Rome, et il avait même formé le projet de chasser les Arabes de la Sicile, d'où ces peuples faisaient des irruptions dans l'Italie ; mais le peu de durée de son pontificat ne lui permit pas d'accomplir ces desseins utiles à la chrétienté.

Sous son règne, Libentius, archevêque de Hambourg, et Bernaire, prélat de Verden, soulevèrent une nouvelle difficulté au sujet d'une paroisse que ce dernier revendiquait pour son diocèse, et dont Libentius s'était emparé sous prétexte qu'elle lui appartenait comme ayant servi de refuge à saint Anscaire, premier apôtre de cette contrée, dans une persécution. Saint Anscaire avait en effet bâti un oratoire où se trouvaient déposées des reliques de martyrs; et les offrandes des simples en rendaient la possession très-avantageuse. L'amour de l'argent était donc le véritable motif de cette querelle scandaleuse; le métropolitain de Hambourg, pour terminer cette affaire, députa à Rome le diacre Odon chargé de riches présents pour Sergius: aussi le pape décida la question en sa faveur, pour honorer, disait-il, la mémoire du bienheureux saint Anscaire.

Enfin le saint-père mourut en 1012, après avoir occupé le siège suprême pendant deux années et quelques mois, s'il faut en croire Sigebert, Gemblours et Marianus Scotus. Selon César Rapson, il fut enterré près de l'oratoire de Saint-Thomas; son épitaphe nous apprend qu'il faisait distribuer des vêtements et du pain aux pauvres, et qu'il était regardé comme une des lumières de l'Église.

## BENOIT VIII,

150<sup>e</sup> PAPE.

BASILE ET CONSTANTIN,  
empereurs d'Orient.

ROBERT II,  
roi de France.

L'évêque de Porto est élu pape par la faction des marquis de Toscanelle. — Il est intronisé sous le nom de Benoît VIII. — Le pontife est en exécution aux Romains. — L'antipape Grégoire. — La faction de Benoît, d'abord victorieuse, est ensuite chassée de la ville sainte. — Le pontife se réfugie en Allemagne auprès de Henri II. — L'antipape Grégoire est renversé du saint-siège. — Retour de Benoît VIII à Rome. — Cérémonies du couronnement de l'empereur Henri II. — Privilèges accordés par ce prince au saint-siège. — Il fait confirmer l'élection d'Arnoul son frère à l'archevêché de Ravenne. — Benoît VIII repousse les Sarrasins de la Toscane. — Sa barbarie envers la femme du chef arabe. — Il livre son cadavre à la brutalité des soldats. — Bulle contre les Juifs, qui sont tous condamnés à mort pour apaiser la colère de Dieu. — Origine de la domination des Normands en Italie. — Voyage du pontife en Allemagne. — Concile de Pavie. — Benoît VIII se plaint de la vie licencieuse du clergé. — Guerre de Henri II contre les Grecs. — Pèlerinage de Robert, roi de France, à Rome. — Mort du pape. — Fables ridicules sur les différentes apparitions du pontife.

Après la mort de Sergius, l'évêque de Porto, fils de Grégoire, comte de Tusculum, fut élu souverain pontife par la

Sous son règne, Libentius, archevêque de Hambourg, et Bernaire, prélat de Verden, soulevèrent une nouvelle difficulté au sujet d'une paroisse que ce dernier revendiquait pour son diocèse, et dont Libentius s'était emparé sous prétexte qu'elle lui appartenait comme ayant servi de refuge à saint Anscaire, premier apôtre de cette contrée, dans une persécution. Saint Anscaire avait en effet bâti un oratoire où se trouvaient déposées des reliques de martyrs; et les offrandes des simples en rendaient la possession très-avantageuse. L'amour de l'argent était donc le véritable motif de cette querelle scandaleuse; le métropolitain de Hambourg, pour terminer cette affaire, députa à Rome le diacre Odon chargé de riches présents pour Sergius: aussi le pape décida la question en sa faveur, pour honorer, disait-il, la mémoire du bienheureux saint Anscaire.

Enfin le saint-père mourut en 1012, après avoir occupé le siège suprême pendant deux années et quelques mois, s'il faut en croire Sigebert, Gemblours et Marianus Scotus. Selon César Rapson, il fut enterré près de l'oratoire de Saint-Thomas; son épitaphe nous apprend qu'il faisait distribuer des vêtements et du pain aux pauvres, et qu'il était regardé comme une des lumières de l'Église.

## BENOIT VIII,

150<sup>e</sup> PAPE.

BASILE ET CONSTANTIN,  
empereurs d'Orient.

ROBERT II,  
roi de France.

L'évêque de Porto est élu pape par la faction des marquis de Toscanelle. — Il est intronisé sous le nom de Benoît VIII. — Le pontife est en exécution aux Romains. — L'antipape Grégoire. — La faction de Benoît, d'abord victorieuse, est ensuite chassée de la ville sainte. — Le pontife se réfugie en Allemagne auprès de Henri II. — L'antipape Grégoire est renversé du saint-siège. — Retour de Benoît VIII à Rome. — Cérémonies du couronnement de l'empereur Henri II. — Privilèges accordés par ce prince au saint-siège. — Il fait confirmer l'élection d'Arnoul son frère à l'archevêché de Ravenne. — Benoît VIII repousse les Sarrasins de la Toscane. — Sa barbarie envers la femme du chef arabe. — Il livre son cadavre à la brutalité des soldats. — Bulle contre les Juifs, qui sont tous condamnés à mort pour apaiser la colère de Dieu. — Origine de la domination des Normands en Italie. — Voyage du pontife en Allemagne. — Concile de Pavie. — Benoît VIII se plaint de la vie licencieuse du clergé. — Guerre de Henri II contre les Grecs. — Pèlerinage de Robert, roi de France, à Rome. — Mort du pape. — Fables ridicules sur les différentes apparitions du pontife.

Après la mort de Sergius, l'évêque de Porto, fils de Grégoire, comte de Tusculum, fut élu souverain pontife par la

faction des marquis de Toscanelle d'Étrurie, ses parents, qui depuis un siècle avaient déjà fait asseoir un si grand nombre de scélérats sur le trône de saint Pierre; il prit le nom de Benoît VIII. Les Romains, qui avaient ce pontife en exécration à cause de ses vices, conspirèrent contre son autorité; bientôt un parti puissant se forma dans le clergé, et on proclama un autre pape sous le nom de Grégoire.

Cependant Benoît restait encore maître du palais de Latran; alors Grégoire semit courageusement à la tête du peuple, chassa le pontife de la ville sainte, et le força à chercher un refuge jusqu'en Allemagne auprès de Henri II. Le prince se déclara contre l'antipape, menaça de sa colère les citoyens qui refuseraient de reconnaître son protégé comme souverain pontife, et lui donna même des troupes qui le ramenèrent en Lombardie. Les Romains effrayés des préparatifs de guerre qui se faisaient contre eux, et redoutant une nouvelle invasion, se déterminèrent à envoyer des députés à Benoît pour le supplier de revenir dans son palais de Latran.

Grégoire à son tour fut chassé de la ville, et laissa la tiare à son compétiteur, qui s'assit de nouveau dans la chaire de saint Pierre.

Quelques jours après on apprit la nouvelle d'une victoire remportée par Henri sur l'armée d'un prétendant à l'empire, nommé Ardouin; et bientôt le prince vint lui-même à Rome pour se faire sacrer par le pontife. Cette cérémonie eut lieu au commencement de l'année 1014: Henri fit son entrée dans la basilique, accompagné de douze sénateurs, dont six avaient la barbe rasée à la mode romaine, et six autres portaient de longues moustaches à la mode germane;

il tenait par la main la belle Cunégonde sa femme. Le pape attendait le cortège sur le seuil du temple; il demanda à l'empereur s'il consentait à être nommé le défenseur de l'Église, et à jurer fidélité à lui et à ses successeurs. Henri en fit le serment à haute voix; alors Benoît VIII le laissa pénétrer dans le sanctuaire, le couronna solennellement, et fit suspendre devant l'autel de saint Pierre le diadème qu'il avait porté pendant la cérémonie: Cunégonde fut également couronnée impératrice.

Ensuite le saint-père remit au prince une pomme d'or entourée de deux cercles de pierreries qui s'entrecroisaient, et surmontée d'un crucifix d'or; la pomme représentait le monde, la croix était le symbole de la religion, et les pierreries figuraient les vertus du monarque. Henri en recevant ce présent s'écria: « Je comprends, saint-père, que vous » voulez m'enseigner comment je dois gouverner mes actions » et mes peuples. J'accepte ce gage, qui me lie à Dieu et au » monde, et j'en confierai le dépôt sacré à ceux qui ont foulé » aux pieds les pompes du siècle pour suivre l'étendard du » Christ. » En effet, il envoya cette pomme précieuse au couvent de Cluny, qui, à cette époque, passait pour être le plus régulier de tous les monastères, et qu'il avait déjà honoré de sa munificence.

Après la cérémonie du sacre, un festin somptueux fut préparé dans le palais de Latran, et le pontife reçut à souper l'empereur et l'impératrice d'Occident.

Les donations qui avaient été faites au saint-siège, depuis Charlemagne jusqu'à Othon III, furent confirmées et augmentées par Henri, qui se réserva néanmoins, comme ses prédé-

cesseurs, la souveraine puissance sur Rome et le droit d'envoyer des commissaires pour recevoir les plaintes des peuples et pour rendre la justice. Il rétablit l'indépendance des élections pontificales, et fit un décret qui permettait aux Romains de consacrer les papes canoniquement élus avant même qu'ils eussent prêté le serment de fidélité entre les mains des mandataires de l'empire.

Pendant son séjour à Rome, l'empereur assistant à l'office divin, remarqua qu'on ne chantait pas le symbole de Nicée après l'Évangile; il en fut scandalisé, et demanda au saint-père pour quel motif les prêtres romains célébraient la messe d'une manière différente de celle du clergé de la Gaule, de l'Allemagne et de l'Italie. L'impudent Benoît répondit que l'Église suprême n'ayant jamais été infectée d'hérésie, n'avait pas besoin de déclarer sa foi; que d'ailleurs la sagesse divine commandait de ne pas enfermer ses croyances dans des paroles, parce que les hommes les discutaient ou les interprétaient à leur volonté. Cette réponse était audacieuse et mensongère, ajoute le vénérable Bernon, abbé de Richenou, qui était présent à l'entretien du pape et de son souverain.

L'empereur fit confirmer l'élection de son frère Arnoul à l'évêché de Ravenne, au préjudice d'Adalbert, qu'il voulait même dégrader comme usurpateur de ce diocèse; néanmoins il se rendit aux justes représentations du clergé, et donna au prélat comme indemnité le siège d'Aricie.

A peine Henri avait-il quitté l'Italie, que les Sarrasins descendirent sur les côtes de Toscane, prirent d'assaut la ville de Lune, en chassèrent les habitants et se rendirent maîtres de tout le pays. Lorsque cette nouvelle fut parvenue à Rome,

le pape ordonna à tous les évêques de rassembler des soldats, et lui-même se mettant à leur tête, marcha à la rencontre des Arabes, se confiant, disent les auteurs, en l'aide de Dieu et au courage de ses troupes. Ses dispositions de bataille furent combinées en tacticien consommé; Benoît prépara une grande quantité de barques qui devaient se placer entre les vaisseaux ennemis et le rivage, quand le signal de l'attaque serait donné, pour empêcher les Arabes de recevoir des renforts.

On se battit pendant trois jours; les chrétiens, quoique souvent repoussés par les Sarrasins, animés par l'exemple du pontife, qui chargeait les ennemis à leur tête, finirent par remporter la victoire; les rangs des barbares plièrent sous leurs efforts; presque tous les infidèles furent passés au fil de l'épée, et leur nombre était si considérable qu'il fut impossible de compter les morts. Le partage du butin eut lieu sur le champ de bataille; le pape reçut pour sa part la femme du chef des Sarrasins, qu'on avait faite prisonnière, et qui était d'une merveilleuse beauté; mais le cruel Benoît lui trancha la tête de sa main; lui-même dépouilla le cadavre, arracha un croissant d'or et les pierreries qui ornaient son turban, et livra son corps aux soldats.

Le pontife quitta ensuite ses vêtements de guerre, se couvrit des ornements sacerdotaux, et célébra une messe solennelle pour remercier le Christ de cette mémorable victoire. Le lendemain, le chef des Arabes, exaspéré de la perte de son armée et de la mort cruelle de sa femme, envoya un de ses officiers au camp des chrétiens; celui-ci déposa aux pieds du pontife un grand sac rempli de châtaignes, et lui

annonça que le nombre des Sarrasins qui viendraient en Italie pour venger la mort de leurs frères, dépasserait le nombre des châtaignes. Le belliqueux pontife fit alors apporter un petit sac de mil, et le remettant à l'ambassadeur, il lui parla ainsi : « Va dire à ton maître que s'il revient une seconde fois » sur les terres de saint Pierre, il trouvera pour les défendre » autant de soldats que je lui envoie de grains de mil. »

On rapporte à cette époque un nouvel acte de la cruauté de Benoît : Rome avait éprouvé un tremblement de terre le vendredi saint après l'adoration de la croix ; le pape ayant appris que dans le même instant les Juifs célébraient leurs cérémonies religieuses dans la synagogue, rendit un décret qui les condamnait tous à être décapités : ces malheureux furent livrés sur-le-champ au bourreau ; et après leur supplice, ajoutent les historiens ecclésiastiques, la fureur des vents se calma, et la terre n'éprouva plus les horribles frémissements qui ébranlaient la ville sainte.

On suppose que ce fut vers la fin de l'année 1016 qu'un seigneur normand, appelé Raoul, vint se réfugier à Rome pour échapper à la vengeance du duc Richard, dont il avait séduit la fille. Le souverain pontife était alors menacé par le catapan, gouverneur des provinces pour les empereurs grecs, d'une guerre d'extermination, s'il se refusait à payer un tribut considérable ; et déjà, joignant l'effet à la menace, celui-ci avait envahi une partie de la province de Bénévent, qui appartenait au trône apostolique. D'un côté, l'avarice du pape l'empêchait de consentir à payer le tribut exigé ; de l'autre, la lâcheté des Romains ne lui laissait aucun espoir de s'opposer aux incursions des ennemis.

Dans cette extrémité, Benoît supplia Raoul de prendre la conduite des troupes de l'Église ; et celui-ci, à la tête des Italiens, se mit en campagne, marcha sur Bénévent, et remporta sur l'armée de Basile plusieurs victoires éclatantes. Bientôt le bruit de ses exploits s'étant répandu jusqu'en Normandie, une multitude de guerriers de cette province abandonnèrent leur pays, emmenant avec eux leurs femmes et leurs enfants, et se rendirent auprès de Raoul, qui les incorpora dans son armée.

Tel fut le commencement de la domination de ces peuples du Nord dans la péninsule romaine. Néanmoins Raoul, après une suite de batailles où il fut toujours vainqueur, s'aperçut que ses compatriotes, décimés par l'ennemi, se trouvaient réduits à quelques milliers de soldats ; il prit alors la résolution de franchir les monts, et de se rendre auprès de Henri II pour lui demander des renforts.

Benoît VIII l'accompagna en Allemagne dans le même but, et pour activer les secours que l'empereur lui avait promis contre les Grecs. Le saint-père célébra la fête de Pâques à Bamberg, l'an 1020 ; et le dimanche suivant il consacra la basilique de Saint-Étienne, que le prince offrit ensuite à l'Église romaine. Il lui donna encore la ville de Bamberg et ses dépendances, en y joignant une redevance annuelle d'un cheval blanc couvert de riches harnais, et d'une bourse de cent marcs d'argent.

Ensuite le pape retourna dans ses états pour assister au concile qu'il avait conyoqué à Pavie, et dont les actes nous ont été conservés par les historiens. A l'ouverture du synode, Benoît lut un long discours dans lequel il censurait fortement

la vie licencieuse du clergé; il accusait les prêtres de dissiper en orgies les biens qu'ils avaient reçus de la libéralité des rois, et d'employer les trésors des églises, soit pour entretenir des prostituées, soit pour enrichir leurs bâtards. Il invoquait contre eux les canons de Nicée, qui recommandaient aux ecclésiastiques d'observer la continence, et leur défendaient de vivre avec des concubines; enfin il leur rappelait les décrétales de saint Sirice et de saint Léon, qui condamnaient le mariage des prêtres et même des sous-diacres.

Le saint-père appelait bâtards tous les enfants des prêtres, et soutenait que les fils nés d'une femme libre et d'un clerc serf de l'Église devaient hériter de la condition de leur père. Quelques évêques voulurent lui opposer ce passage de saint Paul: « Que chacun se marie pour éviter la fornication. » Alors il s'emporta en paroles violentes contre les concubinaires qui osaient réclamer contre ses décisions; il répondit que l'Apôtre n'avait pas voulu appliquer ce commandement aux prêtres, mais aux laïques; et que ceux qui soutiendraient cette hérésie seraient excommuniés, comme les sectateurs de Jovinien l'avaient été par leurs pères.

Benoît rendit un décret divisé en sept articles, pour défendre aux ecclésiastiques d'avoir ni épouse ni concubine; il l'étendit à tout le clergé régulier et séculier sans exception; il déclara que les enfants des ecclésiastiques seraient considérés comme serfs, et appartiendraient aux diocèses, quoique leurs mères fussent de condition libre; il anathématisa les juges qui leur rendraient la liberté; il défendit, sous peine du fouet et de la prison, à aucun serf de l'Église,

de faire des acquisitions sous le nom d'un homme libre, jusqu'à ce que l'évêque en eût touché tous les droits.

Henri II, à la prière de Benoît VIII, confirma ces différents décrets par une ordonnance également divisée en sept articles, et il ajouta la menace des peines temporelles aux peines spirituelles, afin d'en assurer l'exécution.

L'empereur, qui était venu en Italie avec ses troupes pour s'opposer aux invasions des Grecs, réunit son armée aux bandes intrépides des Normands, qui déjà commençaient à fonder un royaume sur les côtes de l'Adriatique. Les Grecs furent battus dans toutes les rencontres; Raoul leur reprit toutes les places qu'ils avaient occupées dans la Campanie; il leur enleva la Pouille, les refoula dans un coin de la Calabre; enfin le courageux Normand finit par les chasser entièrement de l'Italie.

Robert II, roi de France, accompagné d'Enguerrand, abbé de Saint-Niquier, et de plusieurs dignitaires ecclésiastiques, fit un pèlerinage à Rome, et fut admis à baiser les pieds du pape. On ignore l'époque précise où le prince accomploit ce pieux voyage.

Après un règne de douze ans, le pape mourut dans le palais de Latran, au commencement de l'année 1024, et fut enterré à Saint-Pierre.

Un grand nombre d'auteurs rapportent gravement les nombreuses apparitions de Benoît VIII. Platine assure qu'un prélat vit le squelette du saint-père couvert des ornements pontificaux et monté sur un cheval noir. L'évêque ayant demandé au fantôme vers quel lieu il se dirigeait, le pontife le saisit avec force par le bras, et l'enlevant de terre, il le porta dans

un endroit où étaient cachés des trésors, qu'il lui ordonna de distribuer aux pauvres pour alléger les souffrances qu'il éprouvait dans l'autre vie en punition de ses rapines.

Sigebert et Petrus Damianus affirment également que le pape apparut à son successeur, et lui réclama des prières pour adoucir les feux du purgatoire, où il était condamné à rester pendant mille ans à cause de ses crimes.

Vincent de Beauvais, lecteur du roi saint Louis, qui vivait deux cents ans plus tard, raconte naïvement que le décret qui condamnait Benoît n'était que conditionnel, et qu'un moine de Cluny eut une révélation dans laquelle la sainte Vierge lui annonça que le pape pouvait être délivré de ses peines par leurs prières et par les mérites de saint Odilon leur abbé; que les moines redoublèrent alors d'austérités et obtinrent sa délivrance; que le pontife défunt vint lui-même les remercier, un jour qu'ils étaient en prières dans l'Église, qu'il leur apprit son heureuse sortie des flammes de l'Etna et qu'il leur peignit les joies sublimes qu'il goûtait dans la Jérusalem céleste. Ce passage du pieux Vincent de Beauvais donnerait à supposer que le lieu choisi par la Trinité pour le purgatoire est la terre de Sicile.

Quelque ridicules que soient ces fables, elles montrent cependant que Benoît VIII doit être placé au rang des pontifes qui ont scandalisé l'Église par leurs concussions, leurs débauches et leurs crimes.

## JEAN XIX,

151<sup>e</sup> PAPE.

BASILE ET CONSTANTIN,  
ROMAIN,  
empereurs d'Orient.

ROBERT II,  
roi  
de France.

Élection scandaleuse de Jean XIX. — Réflexions sur la liberté des élections pontificales. — Le patriarche de Constantinople fait proposer au pontife Jean de lui vendre le titre de pape d'Orient. — Soulèvement dans l'Église à ce sujet. — Invention de la gamme par le moine Gui d'Arezzo. — Lettre du fameux musicien. — Couronnement de l'empereur Conrad II. — Canut, roi d'Angleterre, se plaint des exactions dont les pèlerins sont victimes à Rome. — Concile de Limoges sur la vente des absolutions par le pontife. — Jean XIX est chassé de Rome. — L'empereur Conrad le rétablit sur le saint-siège. — Mort du pape.

Jean fut élevé sur le saint-siège par la faction de son frère Albéric, comte de Toscanelle et de Segni; il succéda à Benoît VIII, son frère, sous le nom de Jean XIX. Quelques auteurs prétendent qu'avant d'être nommé pontife il occupait déjà le siège de Porto; mais des historiens dont les témoignages ont une grande autorité, affirment au contraire qu'il était simple laïque; ainsi la liberté des élections que le pieux Henri avait rétablie ne servit qu'à favoriser les brigues des seigneurs de Rome et à consolider la tyrannie des patrices.

Aussitôt que cette nouvelle exaltation fut connue à Con-

un endroit où étaient cachés des trésors, qu'il lui ordonna de distribuer aux pauvres pour alléger les souffrances qu'il éprouvait dans l'autre vie en punition de ses rapines.

Sigebert et Petrus Damianus affirment également que le pape apparut à son successeur, et lui réclama des prières pour adoucir les feux du purgatoire, où il était condamné à rester pendant mille ans à cause de ses crimes.

Vincent de Beauvais, lecteur du roi saint Louis, qui vivait deux cents ans plus tard, raconte naïvement que le décret qui condamnait Benoît n'était que conditionnel, et qu'un moine de Cluny eut une révélation dans laquelle la sainte Vierge lui annonça que le pape pouvait être délivré de ses peines par leurs prières et par les mérites de saint Odilon leur abbé; que les moines redoublèrent alors d'austérités et obtinrent sa délivrance; que le pontife défunt vint lui-même les remercier, un jour qu'ils étaient en prières dans l'Église, qu'il leur apprit son heureuse sortie des flammes de l'Etna et qu'il leur peignit les joies sublimes qu'il goûtait dans la Jérusalem céleste. Ce passage du pieux Vincent de Beauvais donnerait à supposer que le lieu choisi par la Trinité pour le purgatoire est la terre de Sicile.

Quelque ridicules que soient ces fables, elles montrent cependant que Benoît VIII doit être placé au rang des pontifes qui ont scandalisé l'Église par leurs concussions, leurs débauches et leurs crimes.

## JEAN XIX,

151<sup>e</sup> PAPE.

BASILE ET CONSTANTIN,  
ROMAIN,  
empereurs d'Orient.

ROBERT II,  
roi  
de France.

Élection scandaleuse de Jean XIX. — Réflexions sur la liberté des élections pontificales. — Le patriarche de Constantinople fait proposer au pontife Jean de lui vendre le titre de pape d'Orient. — Soulèvement dans l'Église à ce sujet. — Invention de la gamme par le moine Gui d'Arezzo. — Lettre du fameux musicien. — Couronnement de l'empereur Conrad II. — Canut, roi d'Angleterre, se plaint des exactions dont les pèlerins sont victimes à Rome. — Concile de Limoges sur la vente des absolutions par le pontife. — Jean XIX est chassé de Rome. — L'empereur Conrad le rétablit sur le saint-siège. — Mort du pape.

Jean fut élevé sur le saint-siège par la faction de son frère Albéric, comte de Toscanelle et de Segni; il succéda à Benoît VIII, son frère, sous le nom de Jean XIX. Quelques auteurs prétendent qu'avant d'être nommé pontife il occupait déjà le siège de Porto; mais des historiens dont les témoignages ont une grande autorité, affirment au contraire qu'il était simple laïque; ainsi la liberté des élections que le pieux Henri avait rétablie ne servit qu'à favoriser les brigues des seigneurs de Rome et à consolider la tyrannie des patrices.

Aussitôt que cette nouvelle exaltation fut connue à Con-

stantinople, le patriarche envoya des ambassadeurs à Rome pour proposer au saint-père de lui vendre le titre de pape de l'Église grecque. Les députés, chargés de riches présents, furent accueillis favorablement par Jean XIX; et le marché était sur le point de se conclure, lorsque le bruit s'en étant répandu, des clameurs s'élevèrent de toutes les parties de la chrétienté, et forcèrent le pontife à ne point accomplir un pareil scandale.

Gui, moine d'Arezzo, vivait à cette époque, et venait d'inventer la gamme : on raconte que frappé des difficultés que présentaient les méthodes musicales pour l'enseignement du chant religieux, il imagina la notation des sons, et composa une nouvelle méthode de musique avec Michel, religieux de Pomposie, qui travaillait également à cette découverte.

Nous donnons une lettre du célèbre moine dans laquelle il rend compte d'une entrevue qu'il eut avec le pape. « J'espère, » écrivait-il à son ami, que ceux qui viendront après nous » prieront pour la rémission de nos péchés; car ils nous devront d'apprendre dans une seule année ce qui ne s'acquiert » qu'après dix ans d'études sérieuses. Le pape Jean, qui gouverne aujourd'hui l'Église romaine, ayant entendu parler de » notre école, et de quelle manière notre antiphonier apprend » aux enfants en quelques heures les chants qui leur sont in- » connus, m'a envoyé des messagers chargés de me conduire » auprès de lui. Je me suis rendu à Rome avec Grégoire, » abbé de Milan, et Pierre, prévôt des chanoines d'Arezzo, » homme très-savant pour notre temps; sa sainteté m'a reçu » avec joie et m'a longtemps entretenu en feuilletant notre » méthode, qu'elle regarde comme un prodige. Le pontife en

» a médité les règles, et n'a point voulu terminer la séance » sans avoir appris sur l'antiphonier un verset qu'il n'avait » jamais entendu chanter. Malheureusement ma santé ne me » permet pas de demeurer à Rome, parce que dans les en- » droits maritimes ou marécageux, la chaleur de l'été me » devient mortelle; je suis donc revenu à mon couvent, d'où » je repartirai à l'entrée de l'hiver, afin d'expliquer plus long- » guement notre ouvrage au saint-père. »

Après la mort de Henri II, son fils Conrad lui succéda, et vint dans la ville pontificale l'an 1027 : Jean XIX, pour se rendre le monarque favorable, alla à sa rencontre jusqu'au lac de Como, et le proclama empereur dans l'église de Saint-Pierre; la reine Giselle sa femme fut couronnée impératrice avec lui. Rodolphe, roi de Bourgogne, oncle de Giselle, assista à cette cérémonie, ainsi que Canut, roi d'Angleterre et de Danemarck, qui était venu à Rome pour se plaindre des contributions énormes que le saint-siège prélevait sur les pèlerins de son royaume; le prince anglais réclamait également contre les tributs que l'on faisait payer à ses archevêques lorsqu'ils demandaient le pallium.

Quelque temps après eut lieu à Limoges un synode d'évêques français qui réformèrent les jugements du pape, et défendirent à la cour de Rome de vendre l'absolution à des excommuniés à l'insu de leurs évêques. Engelric, chanoine du Puy, parla ainsi dans l'assemblée : « Vous savez, mes » frères, que le vénérable Étienne, prélat de Clermont, avait » anathématisé Ponce, comte d'Auvergne, pour le punir d'a- » voir quitté sa femme légitime et d'en avoir épousé une autre. » Dans sa juste indignation, il avait refusé de pardonner à ce

» seigneur avant qu'il se fût amendé; mais le coupable a osé se  
 » présenter à Rome, et il a racheté son absolution du saint-  
 » père lui-même. Lorsque nous avons été instruits de cet  
 » acte de simonie, nous en avons adressé de violents repro-  
 » ches au pontife; celui-ci nous a déclaré que sa religion  
 » avait été surprise, et qu'il aurait rejeté Ponce de l'Église,  
 » s'il avait connu tous les détails de cette affaire.

» Je déclare donc à vous tous, mes frères, chefs de dio-  
 » cèses, que les papes n'ont aucun droit pour s'opposer à nos  
 » décisions, et qu'ils ne peuvent que les approuver et leur  
 » prêter l'appui de leur autorité. »

L'assemblée s'occupa ensuite des moyens de faire cesser les troubles du royaume, car depuis le règne de l'hypocrite Louis le Débonnaire, l'autorité souveraine n'était plus respectée dans les provinces qui avaient composé l'empire de Charlemagne. En France, en Allemagne, en Italie, chaque seigneur se rendait justice à main armée, et les ducs, les marquis et les comtes se faisaient entre eux des guerres terribles; les villes étaient livrées au pillage, les habitants impitoyablement égorgés, les cultivateurs, les artisans, les marchands et même les serfs, traqués comme des bêtes fauves par les nobles ou par les rois; le clergé lui-même n'était plus respecté: ses richesses ayant excité l'avidité des seigneurs, les monastères étaient saccagés, les religieuses violées et les églises incendiées.

Aux désastres de ces guerres d'extermination étaient venues se joindre les horreurs de la famine; les hommes se dévoraient entre eux, et un grand nombre de malheureux furent condamnés au supplice du feu pour avoir mangé de la chair

humaine. Pendant trois années que dura le fléau, les vivants ne pouvaient suffire à enterrer les morts, et l'on entassait les cadavres dans des charniers.

Malgré ces calamités publiques, les nobles, semblables à de hideux vautours, s'abattaient sur les villes, et venaient disputer les cadavres pour les dépouiller.

Enfin, dans le concile de Limoges, les Pères résolurent de frapper un grand coup, et de se servir de l'autorité de Dieu même pour arrêter tous les désordres. Une séance solennelle fut annoncée dans toute la province, et les fidèles furent invités à se trouver au concile. A l'ouverture de la séance, après les prières d'usage, un évêque se leva, et s'adressant à la foule qui se pressait dans une salle immense: « Je vais, dit-il, vous annoncer une grande nouvelle, mes frères: Jésus-Christ lui-même m'a envoyé des lettres du ciel, pour m'ordonner de rétablir la paix sur la terre. Je vous propose donc de les soumettre à une commission qui puisse les examiner et vous faire connaître ensuite les volontés de Dieu. » Dix évêques furent désignés pour cette importante vérification; ceux-ci après avoir étudié la lettre qui leur était présentée, déclarèrent sur la sainte hostie qu'elle était bien réellement de Jésus-Christ. En conséquence, le concile ordonna que cette lettre serait envoyée à toutes les Églises de la chrétienté, et que les hommes, quelque fût leur rang, seraient obligés de se conformer aux instructions qu'elle renfermait. Ces instructions étaient ridicules et obscènes; Jésus-Christ défendait aux fidèles les conjonctions impures avec leurs femmes, excepté à certains jours; il recommandait de jeûner les vendredis au pain et à l'eau, et de s'abstenir de chair les

samedis; il défendait de prendre les armes pour se venger d'un ennemi ou pour s'emparer des biens des monastères; il permettait de prier avec les religieuses et non de les violer..... Dans chaque diocèse, les fidèles s'engagèrent par serment sur l'Évangile à observer religieusement ces préceptes, sous peine d'excommunication, de confiscation des terres, et de privation de sépulture. Telle fut, selon Baudry, évêque de Noyon, l'origine de la trêve Dieu.

L'assemblée de Limoges s'occupait encore de plusieurs règlements pour arrêter les progrès de la politique ambitieuse de la cour de Rome, et pour soustraire les biens du clergé français à la cupidité du pontife, en maintenant les libertés de l'Église gallicane.

Enfin Jean XIX, par ses exactions, ses débauches et sa tyrannie, se rendit tellement odieux aux Romains, qu'une conjuration se forma contre sa vie; mais comme il ne sortait jamais qu'entouré de ses satellites, les conjurés résolurent d'agir à main armée; ils se rassemblèrent sur les places publiques, soulevèrent le peuple, et firent le siège du palais de Latran. Le saint-père parvint à s'échapper de Rome, et se réfugia en Allemagne auprès de Conrad II, qui dans la suite le rétablit par la force des armes, et punit les séditieux.

Ce pontife, disent les anciens chroniqueurs, reconquit son trône à la pointe de l'épée; il mourut en 1055, le 8 novembre, après un règne de neuf ans et quelques mois.

FIN DU TROISIÈME VOLUME.



## TABLE DU TROISIÈME VOLUME

DE

## L'HISTOIRE DES PAPES.

	Pages.
Histoire de Grégoire IV, 105 <sup>e</sup> pape.....	1
Histoire de Sergius II, 106 <sup>e</sup> pape.....	9
Histoire de Léon IV, 107 <sup>e</sup> pape.....	19
Histoire de la papesse Jeanne.....	27
Histoire de Benoît III, 108 <sup>e</sup> pape.....	51
Histoire de Nicolas I <sup>er</sup> , 109 <sup>e</sup> pape.....	59
Histoire d'Adrien II, 110 <sup>e</sup> pape.....	113
Histoire de Jean VIII, 111 <sup>e</sup> pape.....	151
Histoire de Martin II, 112 <sup>e</sup> pape.....	177
Histoire d'Adrien III, 113 <sup>e</sup> pape.....	179
Histoire d'Étienne VI, 114 <sup>e</sup> pape.....	183
Histoire de Formose I <sup>er</sup> , 115 <sup>e</sup> pape.....	193
Histoire de Boniface VI, 116 <sup>e</sup> pape.....	201
Histoire d'Étienne VII, 117 <sup>e</sup> pape.....	203
HISTOIRE POLITIQUE DU NEUVIÈME SIÈCLE. CRIMES DES ROIS, DES REINES ET	
DES EMPEREURS.....	207
Histoire de Romain I <sup>er</sup> , 118 <sup>e</sup> pape.....	231
Histoire de Théodore II, 119 <sup>e</sup> pape.....	233
Histoire de Jean IX, 120 <sup>e</sup> pape.....	235
Histoire de Benoît IV, 121 <sup>e</sup> pape.....	245
Histoire de Léon V, 122 <sup>e</sup> pape.....	249
Histoire de Christophe I <sup>er</sup> , 123 <sup>e</sup> pape.....	251
Histoire de Sergius III, 124 <sup>e</sup> pape.....	253
Histoire d'Anastase III, 125 <sup>e</sup> pape.....	259
Histoire de Landon, 126 <sup>e</sup> pape.....	263
Histoire de Jean X, 127 <sup>e</sup> pape.....	265
Histoire de Léon VI, 128 <sup>e</sup> pape.....	271
Histoire d'Étienne VIII, 129 <sup>e</sup> pape.....	273
Histoire de Jean XI, 130 <sup>e</sup> pape.....	275
Histoire de Léon VII, 131 <sup>e</sup> pape.....	279

samedis; il défendait de prendre les armes pour se venger d'un ennemi ou pour s'emparer des biens des monastères; il permettait de prier avec les religieuses et non de les violer..... Dans chaque diocèse, les fidèles s'engagèrent par serment sur l'Évangile à observer religieusement ces préceptes, sous peine d'excommunication, de confiscation des terres, et de privation de sépulture. Telle fut, selon Baudry, évêque de Noyon, l'origine de la trêve Dieu.

L'assemblée de Limoges s'occupait encore de plusieurs règlements pour arrêter les progrès de la politique ambitieuse de la cour de Rome, et pour soustraire les biens du clergé français à la cupidité du pontife, en maintenant les libertés de l'Église gallicane.

Enfin Jean XIX, par ses exactions, ses débauches et sa tyrannie, se rendit tellement odieux aux Romains, qu'une conjuration se forma contre sa vie; mais comme il ne sortait jamais qu'entouré de ses satellites, les conjurés résolurent d'agir à main armée; ils se rassemblèrent sur les places publiques, soulevèrent le peuple, et firent le siège du palais de Latran. Le saint-père parvint à s'échapper de Rome, et se réfugia en Allemagne auprès de Conrad II, qui dans la suite le rétablit par la force des armes, et punit les séditeux.

Ce pontife, disent les anciens chroniqueurs, reconquit son trône à la pointe de l'épée; il mourut en 1055, le 8 novembre, après un règne de neuf ans et quelques mois.

FIN DU TROISIÈME VOLUME.



## TABLE DU TROISIÈME VOLUME

DE

## L'HISTOIRE DES PAPES.

	Pages.
Histoire de Grégoire IV, 105 <sup>e</sup> pape.....	1
Histoire de Sergius II, 106 <sup>e</sup> pape.....	9
Histoire de Léon IV, 107 <sup>e</sup> pape.....	19
Histoire de la papesse Jeanne.....	27
Histoire de Benoît III, 108 <sup>e</sup> pape.....	51
Histoire de Nicolas I <sup>er</sup> , 109 <sup>e</sup> pape.....	59
Histoire d'Adrien II, 110 <sup>e</sup> pape.....	113
Histoire de Jean VIII, 111 <sup>e</sup> pape.....	151
Histoire de Martin II, 112 <sup>e</sup> pape.....	177
Histoire d'Adrien III, 113 <sup>e</sup> pape.....	179
Histoire d'Étienne VI, 114 <sup>e</sup> pape.....	183
Histoire de Formose I <sup>er</sup> , 115 <sup>e</sup> pape.....	193
Histoire de Boniface VI, 116 <sup>e</sup> pape.....	201
Histoire d'Étienne VII, 117 <sup>e</sup> pape.....	203
HISTOIRE POLITIQUE DU NEUVIÈME SIÈCLE. CRIMES DES ROIS, DES REINES ET	
DES EMPEREURS.....	207
Histoire de Romain I <sup>er</sup> , 118 <sup>e</sup> pape.....	231
Histoire de Théodore II, 119 <sup>e</sup> pape.....	233
Histoire de Jean IX, 120 <sup>e</sup> pape.....	235
Histoire de Benoît IV, 121 <sup>e</sup> pape.....	245
Histoire de Léon V, 122 <sup>e</sup> pape.....	249
Histoire de Christophe I <sup>er</sup> , 123 <sup>e</sup> pape.....	251
Histoire de Sergius III, 124 <sup>e</sup> pape.....	253
Histoire d'Anastase III, 125 <sup>e</sup> pape.....	259
Histoire de Landon, 126 <sup>e</sup> pape.....	263
Histoire de Jean X, 127 <sup>e</sup> pape.....	265
Histoire de Léon VI, 128 <sup>e</sup> pape.....	271
Histoire d'Étienne VIII, 129 <sup>e</sup> pape.....	273
Histoire de Jean XI, 130 <sup>e</sup> pape.....	275
Histoire de Léon VII, 131 <sup>e</sup> pape.....	279

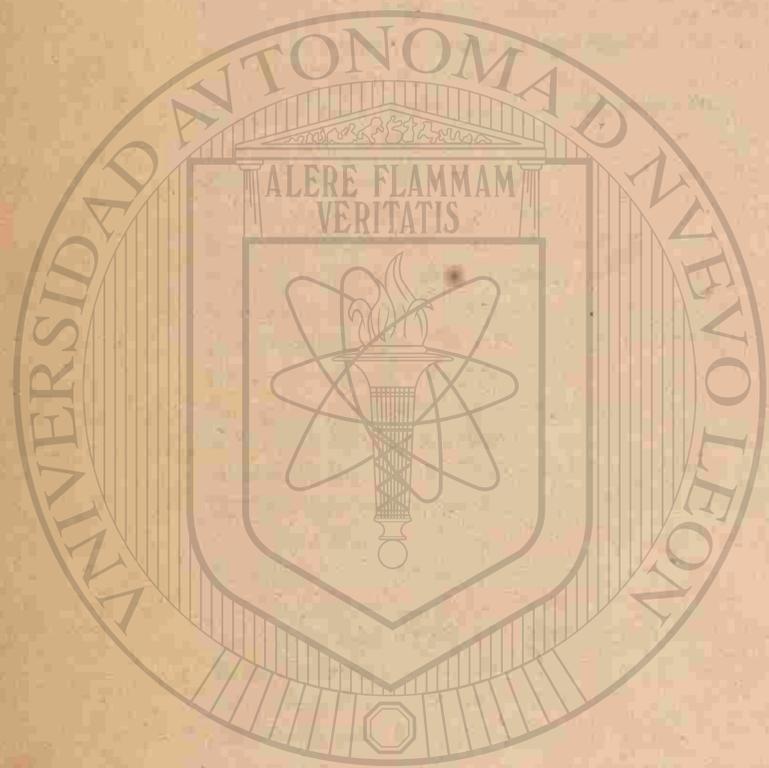
	Pages.
Histoire d'Etienne IX, 132 <sup>e</sup> pape.....	283
Histoire de Martin III, 133 <sup>e</sup> pape.....	285
Histoire d'Agapet II, 134 <sup>e</sup> pape.....	287
Histoire de Jean XII, 135 <sup>e</sup> pape.....	289
Histoire de Léon VIII, 136 <sup>e</sup> pape.....	305
Histoire de Jean XII, rétabli par une révolte.....	309
Histoire de Benoît V, 137 <sup>e</sup> pape.....	313
Histoire de Léon VIII, rétabli par l'empereur Othon.....	315
Histoire de Jean XIII, 138 <sup>e</sup> pape.....	319
Histoire de Benoît VI, 139 <sup>e</sup> pape.....	333
Histoire de Boniface VII, 140 <sup>e</sup> pape.....	335
Histoire de Domnus II, 141 <sup>e</sup> pape.....	337
Histoire de Benoît VII, 142 <sup>e</sup> pape.....	343
Histoire de Jean XIV, 143 <sup>e</sup> pape.....	347
Histoire de Boniface VII, rétabli par un parricide.....	349
Histoire de Jean XV, 144 <sup>e</sup> pape.....	351
Histoire de Grégoire V, 145 <sup>e</sup> pape.....	369
Histoire de Jean XVI, antipape.....	371
Histoire de Grégoire V, rétabli sur le saint-siège.....	377
HISTOIRE POLITIQUE DU DIXIEME SIECLE. CRIMES DES ROIS, DES REINES ET DES EMPEREURS.....	383
Histoire de Sylvestre II, 146 <sup>e</sup> pape.....	399
Histoire de Jean XVII, 147 <sup>e</sup> pape.....	413
Histoire de Jean XVIII, 148 <sup>e</sup> pape.....	415
Histoire de Sergius IV, 149 <sup>e</sup> pape.....	417
Histoire de Benoît VIII, 150 <sup>e</sup> pape.....	419
Histoire de Jean XIX, 151 <sup>e</sup> pape.....	429

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

FIN DE LA TABLE DU TROISIEME VOLUME.

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN  
CENTRO DE INVESTIGACIONES Y BIBLIOTECAS  
MICHOMINDO



UANL

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN



DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

UNIVERSIDAD AUTONOMA DE NUEVO LEON  
CAPILLA ALFONSINA BIBLIOTECA UNIVERSITARIA  
JUN 10-10  
83 MICROFILMADO R=69

Faint, illegible text, possibly a library stamp or handwritten notes.

